Ex Libris

PROFESSOR J. S. WILL

RB5623

Library
of the
University of Toronto

5.
6. " 3 Vol.

12
05

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/satyremenippe01lero

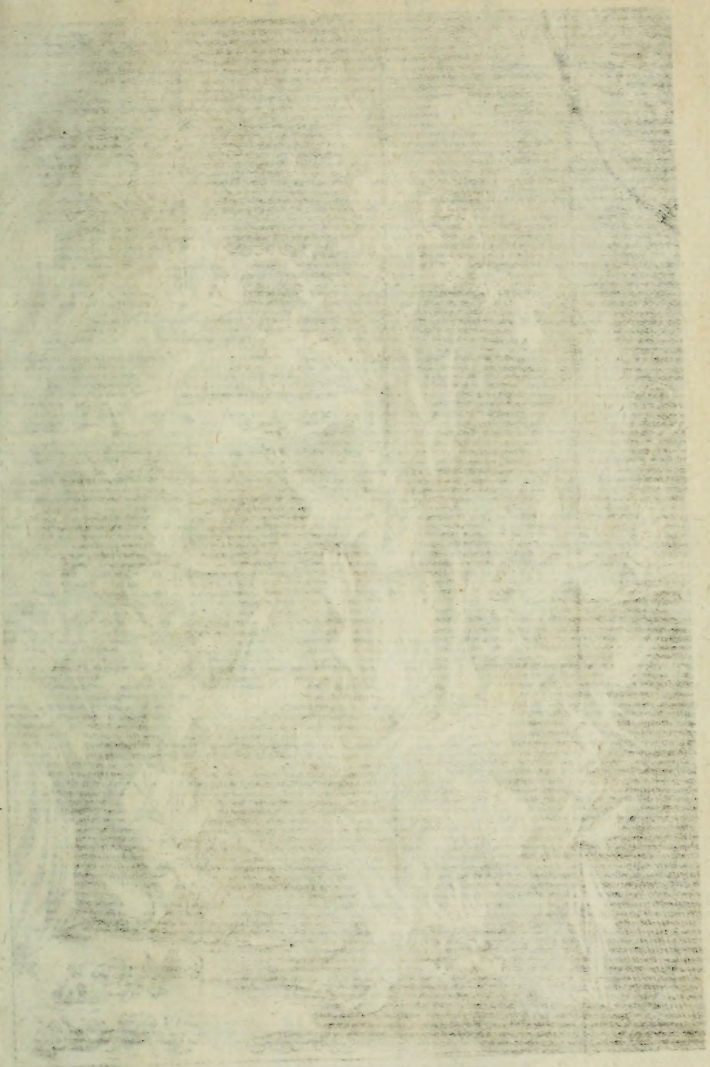

SATYRE MENIPPÉE,

DE LA VERTU DU CATHOLICON D'ESPAGNE,

ET DE LA TENUE DES ETATS DE PARIS,

A laquelle eſt ajoûté un Diſcours ſur l'interprétation du mot de HIGUERIO DEL INFIERNO, & qui en eſt l'Auteur.

Plus le Regret ſur la mort de l'Aſne Ligueur d'une Damoiſelle, qui mourut pendant le Siege de Paris.

Derniere Edition, diviſée en trois Tomes, enrichie de Figures en Taille-douce, augmentée de nouvelles Remarques & de pluſieurs Pieces, qui ſervent à prouver & à éclaircir les endroits les plus difficiles, avec des Tables très-amples des Matieres.

TOME PREMIER.

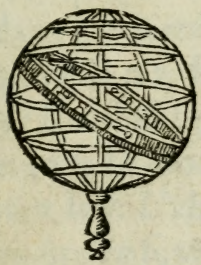

A RATISBONE;
Chez les Héritiers de MATTHIAS KERNER.

M. DCC. LII.

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE

Sur cette nouvelle Edition.

IL n'eſt pas néceſſaire de faire l'éloge de cette ingenieuſe Satyre pour prevenir l'eſprit des Lecteurs en ſa faveur. Dès qu'elle parut ; elle fut regardée comme un Chef-d'œuvre, & il eſt certain que le temps n'a rien diminué de ſon prix. Le Pere Rapin dit dans ſes *Reflexions ſur la Poëtique*, „ que cette Piece ſur- „ paſſe tout ce qu'on a écrit en „ ce genre dans les derniers ſie- „ cles : en quoy il n'a fait que confirmer par ſon ſuffrage le jugement que tout le monde en avoit fait avant luy. *L'Auteur de cette Satyre*, ajoûte ce ſçavant Jeſuite, *inſtruit fort plaiſamment le Public des intentions de la Maiſon de Guiſe pour la Religion : il regne dans tout cet Ouvrage une delica-*

Page 5. de l'Edition d'Amſterdam.

La meſme.

teſſe d'eſprit qui ne laiſſe pas d'éclater parmi les manieres rudes & groſſieres de ce temps-là ; & les petits Vers de cet Ouvrage ſont d'un caractere très-fin, & très-naturel.

Cette excellente Piece, qui mérite ſans doute d'être conſervée, étant devenue fort rare, quoy qu'elle eût été imprimée très-ſouvent ; Mr. du Chat crut faire plaiſir au Public de lui en donner une nouvelle Edition en 1696. On l'imprima ſur celle de 1677, qui paſſoit pour la plus correcte, & l'on eut ſoin d'en conſulter pluſieurs autres, lorſqu'on le jugea néceſſaire.

On conſerva les Prefaces, qu'on avoit miſes en differens temps au-devant de cet Ouvrage, & on mit au bas des pages les Notes que M. du Puy avoit déja faites ſur pluſieurs endroits difficiles à entendre.

Enfin comme ces Notes ne ſuffiſoient pas pour éclaircir toutes les difficultés qui ſe rencontrent

dans la lecture de cet Ouvrage, on augmenta cette Edition de nouvelles Remarques, qu'on imprima ensemble à la fin de la Piece, parce qu'elles étoient trop longues pour être mises au bas des pages. L'Auteur de ces Remarques les accompagna d'une Preface pour montrer la nécessité de ce travail; & le Public a si bien entré dans ses sentimens, & a jugé ses Remarques si justes & si solides, que toute cette Edition a été fort promptement debitée.

Mais comme l'Auteur n'avoit pas encore mis la derniere main à son Ouvrage, & qu'il ne s'attendoit pas qu'il dût être si-tôt imprimé, ainsi qu'il le dit dit dans la nouvelle Preface qu'il a mise ici à la tête de ses Remarques, & qu'on peut consulter, il les a depuis perfectionnées, & en a donné une seconde Edition fort augmentée en 1699.

J'ay lieu de croire que ces deux Editions ayant été si bien reçues, & si recherchées, celle-ci ne le

ſera pas moins, puiſqu'on y a ajoûté des Remarques nouvelles diſtinguées par des ☞, & pluſieurs pieces curieuſes pour ſervir de preuves & d'éclairciſſement à cet Ouvrage, que l'on a diviſé en trois Tomes.

Le premier contient la Satyre, precedée d'une Explication du Frontiſpice, d'un Abregé de l'Hiſtoire de la Ligue, & du Diſcours de M. le Duc de Rohan ſur ce ſujet, le Supplement du Catholicon, l'Hiſtoire des Singeries de la Ligue, & autres pieces.

Le Second contient les Remarques ſur la Satyre, la Fatalité de S. Cloud, & autres pieces.

Le Troiſieme contient pluſieurs Pieces curieuſes publiées du temps de la Ligue, entre autres une nouvelle contenant un Abregé de l'Hiſtoire de Henry III. Roy de France, par Manchon Archidiacre de Thou, le tout ſuivant les Tables miſes au-devant de chaque Volume.

TABLE

De ce qui eſt contenu au Premier Tome de la Satyre Menippée.

EXplication du Frontiſpice. Page j
Abregé de l'Hiſtoire de la Ligue. vij
Diſcours de M. le Duc de Rohan ſur l'affaire de la Ligue. xxiij
La vertu du Catholicon. 1
Lettre du pouvoir d'un Eſpagnol & des effets miraculeux de ſa drogue appellée Higuiero de Infierno ou Catholicon compoſé. 3
Fin Galimatias alias *Catholicon compoſé pour guerir les Eſcrouelles.* 9
Abregé des Etats de la Ligue. 11
Les pieces de Tapiſſeries de la Salle des Etats. 15
L'ordre tenu pour les ſeances. 27
Harangue de Mr. le Lieutenant. 31
Harangue de Mr. le Legat. 50
Harangue de Mr. le Cardinal de Pellevé. 55
Harangue de l'Archevêque de Lyon. 65
Harangue de Mr. Roze. 78
Harangue du Sr. de Ricux. 96
Harangue de Mr. d'Aubray. 106
Epître du Sr. d'Engoulevent. 200
Vers ſur divers ſujets. 201
Excuſes ſur la Harangue du Cardinal de Pellevé. 201
Aux Eſpagnols ſur leurs Doublons. 202
Sur le bruit qui couroit de faire un Patriarche en France, & ſur la mort de quatre des ſeize. 202

D'un Treſorier mis à la Baſtille. 203
Sur l'empriſonnement d'un Avocat. ibid.
Des feux de St. Pierre en 1592. ibid.
D'où ſont dits les Zelez de l'Union. ibid.
Sur les doubles Croix de la Ligue. 204
A Mr. le Lieutenant ſur la priſe de la Pelade. 204
A Mr. de la Chapelle aux Urſins. ibid.
A Mr. de Lyon. ibid.
Au Preſcheur Boucher. ibid.
A l'Avocat d'Orleans. 205
Des deux chevaux tuez en allant voir le Duc de Parme. ibid.
Sur le même ſujet. ibid.
De deux qui briguent la Royauté. ibid.
De l'Election du Duc de Guiſe. 206
Réponſe pour le Duc de Guiſe. ibid.
Sur le Vœu d'un Navire d'argent fait à Notre-Dame de Lorrette par Marteau Prevoſt des Marchands. ibid.
Sur le même ſujet. ibid.
Des Docteurs de l'Union. ibid.
Divers Epitaphes du Chevalier d'Aumale. 207
Avis à Mr. de Mayenne ſur la mauvaiſe interpretation des Oracles. 210
Sur la retraite du Duc de Parme. 211
A ceux de la Ligue. 212
Des Seigneurs de Vitry & de Villeroy. ibid.
Au Roy ſur ſa trop grande Clemence. 213
Sur le même ſujet. 214
Sur la Proceſſion de la Ligue. ibid.
Regrets ſur le Trépas de l'Aſne. 215
Explication du mot de Higuiero d'Infierno. 219
Supplement du Catholicon ou nouvelles des Regions de la Lune. 239
Epître Dedicatoire. 241
Avis au Lecteur. 248

Préface. 249
Comment l'Auteur trouva trois Compagnons en son chemin, & de ce qu'ils rencontrerent. 252
Comment nous nous retirâmes dans un bois où courûmes fortune & trouvâmes une profonde caverne. 256
Comment nous entrâmes en la Caverne où égarés vîmes les Enfers. 259
Comment fûmes transportés sur le Cercle Lunaire, & de ce que nous vîmes à l'entrée. 265
Comment nous entrâmes au Palais Lunatique, & de ce que nous y vîmes & oüîmes. 273
D'une trape qui nous fut ouverte par laquelle voyions ce qui se faisoit en Terre. 276
Du second quartier de la Lune, d'où nous furent montrez les pays des gens delà l'Eau. 281
De la seconde Sale Lunatique où nous furent montrés toutes sortes de Manouvriers, & principalement des Alkemistes. 287
Discours qui nous fut fait par un Compagnon, des manieres diverses pour faire son profit. 292
Du troisieme quartier de la Lune où furent veues les prouesses de Jean de Lagny en peinture. 298
Comment fumes visiter les Logis de l'Avocat & du Marchand au dernier quartier de la Lune, & de notre descente en Terre. 312
Quatrain. 320
Le Testament de l'Union. ibid.
A tous bons Prêtres, Religieux & vrais Catholiques François. 326
Sonnet de Pierre Ronsard aux Jesuites. ibid.
Quatrain à Mrs. les habitans de Paris. 327
Histoire des Singeries de la Ligue. 328
Description de la Figure des Etats de la Ligue. 343

Adreſſe au Roy. 351
Abregé des Etats de la Ligue. 353
Diſcours véritable des choſes notables arrivées au ſiege de la Ville de Paris, & défenſe d'icelle par le Duc de Nemours contre le Roy de Navarre, par Pierre Cornejo. 387
Traité des miſeres de la Ville de Paris. 428
Autre diſcours ſur le ſujet précédent. 444
Recueil de ce qui s'eſt paſſé en la conférence des Cardinal de Gondy & Archevêque de Lyon, avec le Roy. 448
Le Veritable ſur la ſainte Ligue. 458

EXPLICATION
DU FRONTISPICE
DE LA
SATYRE
MENIPPE'E.

L'*Eſprit de la Ligue*, repréſenté par un Monſtre revêtu d'un habit de Moine, ſymbole de la feinte Religion, s'éleve du gouffre infernal au milieu d'une fumée très-épaiſſe, & va s'arrêter au pied d'un arbre que les Naturaliſtes nomment *Figuier d'Enfer*. Cet arbre qui croiſt très-aiſément, & preſque malgré qu'on en ait, ne produit que de très-mauvais fruits, mais plus beaux en apparence que nos figues ordinaires. C'eſt par cette raiſon que l'Auteur de cette ingenieuſe Satyre s'en eſt ſervi pour deſigner la Ligue, qui ſous de belles apparences cachoit les deſſeins du monde les plus noirs & les plus pernicieux. (*a*)

Ce Monſtre tient de la main gauche un poignard, & le flambeau de la

(*a*) Diſcours de l'Imprimeur ſur le mot, *Higuiero* : où l'on trouvera les autres conformités de cet Arbre avec la Ligue p. 219.

Discorde avec lequel il séduit les peuples que l'on voit aux environs; & l'on a mis dans sa main droite une *Croix de Lorraine*, parce que cette Maison fut le premier mobile de la Ligue. C'est encore pour cela que l'on voit de semblables Croix sur les habits, & sur les autres ornemens de tous les personnages de cette planche.

Des deux côtés du Monstre on voit quelques-uns d'entre les principaux Ligueurs.

A sa gauche, on remarque d'abord l'*Archevesque de Lyon* s'entretenant de près avec sa sœur, & lui tenant la main. L'on a voulu marquer par là la trop grande familiarité que cette Satyre leur reproche en plus d'un endroit. (*b*) Tout auprès est *le Pape*. Comme l'interest ne luy laisse jamais échapper aucune occasion de s'agrandir; l'esperance d'étendre, & même d'établir souverainement son pouvoir en France, le fit entrer fort avant dans les intentions de la Ligue. On luy fait ici donner la bénediction à cette Assemblée, pour faire entendre avec combien de chaleur il soûtint ses intérêts & procura son avancement. (*c*)

(*b*) Satyre Menippée p. 7. 29. 72.

(*c*) Sat. Menip. pag. 19. 51. &c.

Au devant, *le Cardinal de Pellevé*, affublé de son grand chapeau, (*d*) est

(*d*) Ibid. p. 2. 14.

en converſation avec le Pere *Commelet*. On a conſervé dans celuy-ci la mine ruſée d'un *Jeſuite* ; Et l'on remarque aiſement dans l'autre un air ſtupide & peſant, qui ne dement point l'ignorance dont on l'accuſe très-ſouvent dans cette Satyre. (*e*)

(*e*) Ibid. p. 64. 65. &c.

De l'autre côté du Monſtre, on voit une Populace emue. On y remarque des *Evéques*, des *Prêtres*, & des *Moines*. Ces gens là furent les premiers boutefeux de la ſédition. La Ligue ſe ſervit d'eux pour répandre ſon venin dans l'eſprit des Peuples, par le moyen de leurs prédications. (*f*) On y a mis auſſi un *Eſpagnol*, tenant un ſac de doublons, pour exprimer les ſentimens du Roy d'Eſpagne à l'égard de la Ligue. Ce Prince fit tout ce qu'il put pour ſe la rendre favorable ; & il n'épargna rien pour faire tomber l'élection d'un Roy ſur luy-même, ou ſur quelqu'un de ſa famille. (*g*)

(*f*) Ibid. p. 12. 35. 46. &c.

(*g*) Ibid. p. 54. 57. 86. 89. &c.

Parmi cette populace on apperçoit deux Moines, dont l'un tient le *Concile de Conſtance*, & l'autre y lit avec des lunettes. Perſonne n'ignore la Doctrine attribuée à ce Concile ſur la *Foi qu'on doit aux Héretiques*. Les Ligueurs, qui trouverent cette matiere toute preparée, en tirerent de très-perni-

cieuſes conſéquences. Ils regardoient Henry III, non ſeulement comme fauteur de l'Héréſie, mais encore comme un exécrable Tyran. * Sur ce fondement ils ſe crurent en droit d'agir à ſon égard de même que le Concile en avoit uſé avec *Jean Hus*, & *Hierome de Prague* ; & l'évenement n'a que trop juſtifié qu'ils étoient convaincus de cette déteſtable maxime, puiſqu'ils la mirent ſi bien en pratique.

*Journal d'Henry III. p. 122. 123.

Un peu en deça, *la Ducheſſe de Montpenſier*, ſœur des Guiſes, preſſe *Jacques Clement* d'aſſaſſiner Henry III. Elle luy fait entendre que le Concile, qu'elle luy montre, le permet; & ce malheureux gagné par ſes careſſes, ramaſſe le couteau avec lequel il fit ſon abominable parricide. Cette femme fut ſi zelée pour venger la mort de ſes freres, qu'elle ne refuſa point à *Clement* ce qui ſeul pouvoit tenter un Moine debauché. (*h*) C'eſt par cette raiſon qu'on la met icy en pour-parler avec luy.

(*h*) Sat. Menip. p. 5. 20. 36. 71.

On a crû devoir luy mettre des ciſeaux à la ceinture, parce qu'elle diſoit ordinairement qu'elle vouloit faire de ſa main la troiſieme couronne d'Henry III. (*i*) Ce Prince, qui avoit été conſecutivement Roy de Pologne & de France, avoit pour deviſe deux

(*i*) Ibid. p. 93.

Couronnes & une troiſieme élevée dans un Ciel environné d'étoiles avec ces mots, MANET ULTIMA COELO. Les Ligueurs, pour tourner cette deviſe en ridicule, mirent des ciſeaux à la place de la troiſieme Couronne, qu'ils effacerent, & ſubſtituerent au mot de COELO, celuy de CLAUSTRO. (*k*) Ils le menaçoient par là de l'enfermer dans un Cloiſtre; ce qu'ils exprimerent encore plus ouvertement dans deux vers latins que l'on publia pour lors, & que l'on ne ſera pas fâché de retrouver icy.

Qui dedit ante duas unam aufert, altera nutat,
Tertia tonſoris eſt facienda manu. (l)

On ne doit nullement douter que ce ne fût là leur véritable deſſein; en effet le *Cardinal de Guiſe*, tué à Blois avec ſon frere, avoit coutume de dire, *qu'il ne mourroit jamais content, qu'il n'eut tenu la tête du Roy entre ſes jambes, pour lui faire une Couronne de Moine.* (m)

Sur le devant, entre quelques ſacs de *Catholicon*, & d'*Higuiero d'Infierno*, on voit le Piſtolet avec lequel fut tué en 1584. *Guillaume Prince d'Orange*, & quelques Figues entremêlées de Croix de Lorraine.

(*k*) Mezeray I. édition f. P. 667. T. 3.

(*l*) La Ligue fit ces vers pour ſe moquer de l'inſcription que ce Prince avoit fait mettre à l'Horloge du Palais. *Qui dedit ante duas triplicem dabit illecornam.* Notes Manuſcrites ſur le Journal d'Henry III. extraites des Memoires Mſſ. de Mr. du Puy pour l'Hiſtoire de France n. 87.

(*m*) Mezeray T. 3. P. 572. Satyre Men. P. 173.

Dans l'enfoncement, on apperçoit quelques Villages en feu, des combats, des Roues, & des Gibets, suites ordinaires de la revolte, & de la sédition.

Au-dessous du Frontispice on a mis ce vers de Cornelius Severus :

Discrepat à prima facies hæc altera vatum.

* Sat. Men. p. 113. 119. 126. 159. 169. 173.

* Pour faire connoître que la Religion, que l'on avoit fait servir de pretexte à la Ligue, n'étoit qu'un masque, qui après avoir été levé, decouvroit l'Envie, l'Avarice, l'Ambition, l'Orgueil, la Haine, & la Vengeance dont étoient animés tous ceux qui avoient embrassé cet exécrable party.

Explication des vers d'Ovide mis au bas de la figure de la Procession de la Ligue.

Cette ingrate & maudite engeance,
Mepriſe des Dieux la vengeance,
Et ne reſpire dans ſon flanc,
Que la violence & la rage,
Le feu, le fer, & le carnage.
Vous diriez qu'ils ſont nez de ſang.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE DE LA LIGUE
Faite en France 1576. jusques en 1594.

L'Ambition, l'Envie, l'Avarice, l'Amour, la Haine & la Vengeance sont les sources ordinaires des Ligues : la Religion & le soulagement du public en sont les pretextes, les Princes & les Peuples en sont les victimes.

Celle qui fut faite en 1464. contre le Roy Louis XI. avoit pour pretexte le bien public : ceux qui l'avoient tramée n'eurent pas plustost obtenu ce qu'ils desiroient de ce Prince, que le public fut abandonné.

Le Pape Jules II. en fit une en 1512. contre la France : elle fut nommée Sainte, apparemment par le privilege particulier que les Papes croyent avoir de communiquer leur Sainteté à toutes leurs actions. Le veritable motif du Souverain Pontife étoit

de ſe vanger de la France qui ſoûtenoit le Concile de Piſe contre luy.

La Religion a été le pretexte de celle commencée en France en 1576 ; l'Ambition demeſurée du Duc & du Cardinal de Guiſe en étoit le véritable motif; le ſoulagement du peuple ne fut propoſé que comme un moyen propre à la faire réuſſir; les femmes y jouerent leur rolle pour ſe vanger du mépris où elles étoient à la Cour du Roy Henry III.

La Maiſon de Guiſe n'auroit jamais pû former cette Ligue, ſi elle n'avoit trouvé les Grands Seigneurs de France animés les uns contre les autres par une jalouſie de commandement, & les Peuples mécontens du Gouvernement & diviſés par la diverſité de la Religion.

Ce n'eſt que par degrés que l'on peut former une Ligue générale ; celle de 1576. avoit été propoſée au Concile de Trente par le Cardinal de Lorraine. La Bataille de Dreux, où le Duc de Guiſe avoit donné des marques d'une grande valeur, ſervit d'occaſion à ce Cardinal, d'y publier les belles qualités de ſon frere, & faire connoître qu'il étoit le ſeul capable d'être à la teſte d'une Ligue qu'il

croyoit néceſſaire pour la conſervation de la Religion Catholique.

La mort du Duc tué par Poltrot en 1563, arreſta les deſſeins du Cardinal. mais la Reine Catherine de Medicis qui en avoit été informée, croyant qu'une Ligue pourroit être avantageuſe au Duc de Lorraine ſon gendre, avoit entrepris le voyage de Lyon dans le deſſein d'en faire une avec la Maiſon d'Autriche & les Princes d'Italie. Memoires de Caſtelnau T. 2. p. 369.

Le Roy d'Eſpagne Philippe II. craignant que cela ne donnât occaſion aux Reformés de France de s'unir avec les Reformés des Pays-bas, ne voulut point y entendre d'abord, & il n'y entra depuis que parce qu'il prévit bien, qu'une Ligue telle qu'on la propoſoit, affoibliroit extrèmement la France, ou au moins y embarraſſeroit tellement les affaires, qu'elle ne ſeroit plus en état de ſoûtenir ceux de ſes ſujets qui s'étoient ſouſtraits de ſa domination.

Quelque envie que le Cardinal de Lorraine eût de pourſuivre ſon deſſein, le deffaut d'un Chef de ſa Maiſon, l'obligea à en ſuſpendre l'exécution, juſques à ce que le Duc de Guiſe ſon Neveu fût en âge d'être mis à la teſte du Party qu'il avoit formé en faveur de la Religion.

Ce n'eſt pas que ce Prelat en eût plus

qu'un autre, les propositions qu'il avoit faites d'admettre en France la Confession d'Ausbourg, & l'empressement qu'il avoit eu à terminer le Concile de Trente pour venir vanger la mort de son frere, faisoient bien juger qu'il ne la regardoit que du costé qu'elle pouvoit luy estre utile.

Journal de Henry III.

C'est ainsi que les Grands se jouent de la credulité, de l'ignorance, & de la simplicité des Peuples, dont ils ne se servent que pour assouvir leur Ambition: celle du Cardinal de Lorraine auroit pû estre satisfaite, si sa mort arrivée en 1574. n'avoit donné quelque relâche aux troubles qu'il avoit commencé à renouveller dans le Royaume.

Le Duc & le Cardinal de Guise ses Neveux n'abandonnerent pas pour cela les vastes desseins de leur Oncle: le Roy Henry III., qui, avant que d'être élevé sur le Throne, avoit été regardé de toute l'Europe comme un Prince digne d'en posseder plusieurs, étoit devenu le mépris de ses sujets par la molleſſe qu'il avoit témoignée depuis qu'il étoit monté sur celuy de ses ancestres.

Ce Prince au lieu de travailler serieusement au soulagement de ses peuples, & à reformer les abus qui s'étoient introduits dans la Religion &

dans l'Etat, ne s'amuſoit qu'à des bagatelles, il ne ſe communiquoit qu'à ſes mignons, & à des Bigots. Les premiers s'attachoient à corrompre ſon bon naturel, & à luy inſpirer un eſprit de débauche, auquel il n'avoit déja que trop de penchant; les autres le portoient à pratiquer des devotions extérieures qui le faiſoient paſſer pour hypocrite; & tous profitoient de ſon humeur liberale par une infinité de dons qu'ils avoient le ſecret d'en extorquer à la charge du menu peuple. Journal de Henry III. ſur l'an 1576.

Un Prince eſt à plaindre, quand il ne s'attache qu'à un certain caractere de gens incapable de luy inſpirer des ſentimens de grandeur & d'élevation, qui conviennent à ſa dignité & au bien de ſes Etats, & de le retirer des foibleſſes auxquelles les hommes ne ſont malheureuſement que trop ſujets.

Henry III. étoit en cela d'autant plus malheureux, que s'il avoit eu quelqu'un qui l'eût excité à de grandes choſes, & eût moderé l'excès de ſes plaiſirs, il avoit tout ce qu'il falloit pour ſe faire aimer & obéir, & pour former & exécuter les plus hautes entrepriſes.

Les Princes de Guiſe avoient trop d'ambition & des vûes trop étendues pour ne pas profiter d'une conjoncture ſi favorable à leurs deſſeins.

Le Cardinal avoit l'esprit fier, hautain,& vindicatif,& le Duc étoit doué de toutes les belles qualités de corps & d'esprit qui peuvent rendre un Prince accompli.

Le Comte de Lude avoit en 1575. formé une Ligue dans le Poitou : la conservation de la Religion Catholique en avoit été le pretexte, & il ne cherchoit qu'à fortifier son party, qu'il avoit déja rendu assez considérable.

Le Duc de Guise profita de cet exemple, & ayant fait assembler à Perronne quantité de Noblesse, il y fit dresser des articles, dont l'apparence étoit de soûtenir la Religion Catholique, maintenir l'authorité Royale, & conserver les Officiers & les Peuples dans leurs droits, coûtumes, exemptions & priviléges : mais son véritable but étoit de faire servir cette association aux desseins qu'il avoit de s'agrandir aux dépens de la Maison Royale.

Le Seigneur de la Tremouille renouvella la Ligue de Poitou,& les choses vinrent si avant, que le Roy sans faire reflexion qu'il ne devoit point se diviser d'une partie de ses sujets, ni souffrir dans le Royaume d'autre party que le sien, eut la foiblesse de se déclarer Chef d'une

d'une Ligue Catholique, contre ceux qui demandoient la réforme des abus introduits dans la Religion.

Ce Prince n'eut pas pluſtoſt fait cette démarche qu'il reconnut l'erreur où on l'avoit engagé: il ſçavoit que le Roy de Navarre avoit fait une contre-ligue avec les Princes d'Allemagne, les Couronnes d'Angleterre & du Nort, & les Suiſſes; & prévoyant qu'il auroit une peine infinie à ſouſtenir le party qu'il avoit embraſſé, il accorda le 8. Octobre 1577. un Edict pour pacifier les troubles de ſon Royaume.

Le véritable intéreſt du Roy & de l'Etat étoit d'examiner les plaintes des Reformés, & ſans toucher aux Dogmes certains de la Religion, retrancher les abus qui s'y étoient introduits, & abolir les diſputes outrées que l'on faiſoit ſur des points qui ne ſont pas eſſentiels.

Il ſe fit en 1579. une aſſemblée du Clergé à Meleun, en même temps on tint les grands jours à Poitiers, & peut-eſtre cela auroit pû apporter quelque remede aux déſordres du Royaume, ſi les voyes de fait n'en avoient rompu la tranquillité.

L'Edit de Blois publié en 1581. arreſta pour quelque temps les Guerres

inteſtines, ainſi que l'expédition du Duc d'Anjou en Brabant : la mort de ce Prince en 1584. changea tout-à-fait la face des affaires.

Le Roy Henry III. voulant prevenir de nouveaux troubles dans ſon Royaume, fit un Edit le 11. Novembre 1584. par lequel il deffendoit toutes aſſociations & ligues, ſous peine contre les contrevenans d'être punis comme criminels de leze Majeſté.

De pareilles deffenſes auroient dû arreſter non ſeulement les Proteſtans du Royaume, mais encore les Catholiques ; cependant le Duc de Guiſe ne ſe croyant pas obligé à les ſuivre, fit publier deux Manifeſtes ſous le nom du Cardinal de Bourbon, l'un datté à Peronne le 1. Avril, & l'autre à Chalons le 10. Juin 1585. pour juſtifier les hoſtilités qu'il avoit deſſein de recommencer.

On ne pouvoit pas contrevenir plus ouvertement aux Ordonnances du Roy, & ſi ce Prince n'avoit pas été trompé par ſon Conſeil, il auroit dû faire punir les autheurs de ces Manifeſtes, il prit malheureuſement un party oppoſé, il s'unit luy-même avec la Ligue, il accorda aux Liguez pluſieurs places de ſeureté, & fit publier un Edit pour faire réunir tous les Proteſ-

tans à la Religion Romaine dans le terme de six mois pour tout délay.

Le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & quantité de Seigneurs du Royaume étoient trop éclairés pour ne pas voir que ces Manifestes & cet Edit tendoient à renverser les loix fondamentales de l'Etat pour la succession à la Couronne, & à établir la Maison de Lorraine aux dépens de la Maison Royale. Pour y remédier ils firent publier une Réponse contre ces Manifestes, contre lesquels le Roy de Navarre fit aussi une déclaration particulière pour la justification de sa conduite.

Cette réponse & cette déclaration sont au 1. Tome des Mem. de la Ligue.

Cela ne fit pas changer le dessein du Roy Henry III, au contraire il crut qu'il pourroit regagner le Roy de Navarre en le faisant instruire, il luy envoya pour ce sujet le Cardinal de Lenoncourt, le Sr. de Poigny, & le Président Brulart, les menaces qu'ils firent en s'acquittant de leur commission les empescha d'y réussir.

La Cour de Rome entra avec chaleur dans ces différens, le Pape Sixte V. excommunia le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & tous leurs adhérans, il les declara décheus de leurs biens, honneurs & dignités, & incapables de succéder à aucuns biens

dans le Royaume, ſpécialement à la Couronne de France.

Une démarche auſſi outrée ne pouvoit donner qu'une idée facheuſe du Pape, le Parlement de Paris conſervoit encore ſa liberté: un de ceux qui le compoſoient eſtoit d'avis qu'il falloit jetter cette Bulle au feu, & faire punir ſéverement ceux qui en avoient pourſuivi l'expédition.

Journal de Henry III. ſur l'an 1585.

Cette compagnie ſuivit des ſentimens plus moderez, elle ſe contenta de remontrer vivement au Roy, que le ſtile de cette Bulle étoit ſi extraordinaire qu'on n'y reconnoiſſoit point la voix d'un ſucceſſeur des Apoſtres, que les Princes de la Maiſon de France n'avoient jamais été ſujets à la juſtice des Papes, & qu'avant de déliberer ſur cette Bulle, il falloit que le Pape fit apparoir du droit qu'il pretendoit en la tranſlation des Royaumes établis & ordonnez de Dieu avant que le nom de Pape fût connu au monde.

Cette remontrance eſt dans le I. Tome des Memoires de la Ligue p. 355.

Elles ſont au I. Tome des Mem. de la Ligue p. 388.

Le Roy de Navarre & le Prince de Condé formerent leurs oppoſitions contre cette Bulle, & ils trouverent de rudes deffenſeurs de leurs droits, qui par leurs ſçavans écrits † firent bien connoître à la Cour de Rome qu'en matiere de Religion, il eſt toû-

† De Belloy dans ſon Traitté des moyens d'abus de la Bul-

jours dangereux de pouſſer les choſes à l'extremité, ſur tout à l'égard des Teſtes Couronnées.

le du Pape ; & Hofman dans ſon *Brutum fulmen*. On peut auſſi voir au 4. T. des Mem. de la Ligue la defenſe des Princes contre les attentats & Excommunications des Papes.

Le Roy Henry III. ne ſe rendit pas aux remontrances qui luy avoient été faites; il fit un nouvel Edit, par lequel il n'accorda aux Heretiques que le terme de quinze jours pour ſe faire inſtruire ou pour ſortir du Royaume.

Cela donna occaſion à une guerre deſavantageuſe à ce Prince, qui en reſſentit les cruels effects au milieu de la Ville de Paris où la faction des Seize commença à ſe former & luy ſuſcita tant d'ennemis, qu'il fut obligé d'en ſortir honteuſement après la journée des Barricades, où on avoit deſſein de l'arreſter pour l'enfermer dans un Monaſtere le reſte de ſes jours.

Il commença pour lors à connoître combien il avoit été trompé par ceux à qui il s'étoit confié: le Duc de Guiſe qu'il avoit mis à la teſte de ſes affaires luy devint odieux, il jugea qu'il alloit perdre ſa Couronne s'il n'apportoit un prompt remede aux troubles de ſon Etat, il accorda une Amniſtie, convoqua les Etats à Blois, révoqua pluſieurs Edits burſaux, & fit deux Edits pour pacifier les troubles & réunir ſes ſujets à la Religion Catholique.

Ce remede étoit trop foible, & il s'en étoit ſervi trop tard pour en pouvoir attendre un bon effect, auſſi le Roy voyant que le mal augmentoit, & n'en connoiſſant d'autre cauſe que le Duc de Guiſe, crut qu'il devoit en couper la racine, il attira ce Duc auprès de luy par une feinte reconciliation, & il ne heſita pas de le faire tuer dans le temps qu'il alloit monter les degrez du Thrône, auquel il avoit eu l'audace d'aſpirer.

Le Cardinal de Guiſe fut traitté comme ſon frere, & peut-être ne l'auroit-il pas été ſi cruellement, ſi l'on n'avoit fait reſſouvenir au Roy qu'il s'étoit vanté, que s'il pouvoit un jour luy tenir la teſte entre ſes jambes, il luy feroit une Couronne de Moine avec la pointe d'un poignard.

Les Sermons exécrables des Prédicateurs de Paris, les inſolences qui s'y firent, ainſi que dans les plus conſiderables Villes du Royaume, & les libelles furieux qui furent répandus au ſujet de la mort de ces Princes font mieux connoître qu'aucune autre choſe, combien le Roy avoit été en danger, & que s'il n'avoit pas prévenu ſes ennemis, ils l'auroient peut-être traité avec la derniere cruauté

Si faute eſt à pardonner, c'eſt celle qui ſe faiſoit pour la deffenſe de la vie & la conſervation d'un Etat.

Pendant que la Ville de Paris ſe ſouleve, que les Seize y font éclatter leur fureur contre l'authorité Royale & contre le Parlement, que la Sorbonne oublie ſa Religion & ſon devoir, & que le Duc de Mayenne s'y établit d'une maniere violente & deſpotique, le Roy Henry III ſe raccommode avec le Roy de Navarre ſon beau-frere, & il étoit ſur le point de réduire cette Ville à ſon obéiſſance, lorſque ne pouvant éviter ſa deſtinée, il fut malheureuſement poignardé par un Religieux Jacobin. †

La triſteſſe de la mort des Guiſes fut changée en joye dans preſque tout le Royaume, lors qu'on y aprit la mort du Roy, les peuples firent à cette occaſion mille folies, & la fureur alla ſi loin, que l'on rendit des honneurs divins au ſcélerat qui avoit commis le parricide.

Le Duc de Mayenne n'oſant pas ſe faire déclarer Roy, fit proclamer le Cardinal de Bourbon, à qui il ne laiſſa

† On peut voir dans l'Apologie pour Jean Chatel part. 3. ch. 1. une circonſtance remarquable, c'eſt que Jacques Clement, avant de ſortir de Paris, pour faire ſon coup, refaiſant ſes ſouliers avec une éguille & du fil, quelques-uns de ſes freres, rians de ſa ſimplicité, luy demanderent combien cet ouvrage dureroit, à quoy il répondit, auſſi en riant, qu'il dureroit aſſez pour le chemin qu'il avoit à faire, s'imaginant qu'il n'en devoit pas revenir, comme il arriva, ayant après ſon coup tendu les bras en Croix pour recevoir ſon Martyre, qu'il reçeut au même inſtant.

que ce vain titre, ſe conſervant toute l'authorité ſous le titre imaginaire de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France.

Le Roy Henry IV étoit ſans contredit, celuy de tous les Princes de la Maiſon Royale qui étoit le plus proche & le plus habile à ſuccéder à la Couronne, & il auroit peut-être été reconnu d'abord pour Roy ſi la Religion n'y avoit mis un obſtacle qu'il a depuis jugé invincible.

Les batailles qu'il gagna, & les conqueſtes qu'il fit, ne changerent point l'eſprit des peuples, & il couroit riſque de n'eſtre jamais paiſible dans ſon Royaume, ſi la diviſion qui ſe mit entre les Chefs de la Ligue, qui vouloient tous avoir la Couronne pour eux ou leurs enfans, n'avoit commencé à détruire cette hidre qui avoit penſé dévorer la France.

Les Etats imaginaires que le Duc de Mayenne avoit convoquez pour élire un Roy, & connoître des prétentions de ceux qui briguoient la Couronne, ne furent qu'une cohue de gens mécontens, ce qui donna lieu à compoſer l'ingénieuſe Satyre Menippée, dans laquelle on découvre les différens intéreſts de ceux qui ſous prétexte du

bien du Royaume, n'agiſſoient que pour ſatisfaire leur ambition & leur avarice.

Ce fut environ dans ce temps que le grand Seigneur Amurath III. entendant parler des actions héroïques du Roy Henry IV. & de la difficulté qu'il trouvoit à s'établir ſur le Thrône, ſe détermina à luy offrir du ſecours lors qu'il entendit prononcer le mot de *Ligue*, lequel il haïſſoit naturellement.

Voyez le Traitté de l'uſage de l'Hiſtoire par l'Abbé de S. Real.

Cet Empereur avoit raiſon de haïr ce mot, il ſçavoit que Selim II. ſon Prédeceſſeur avoit penſé être ruiné par une Ligue qui s'étoit formée contre luy, & dont les forces luy avoient fait perdre la Bataille de Lepante en 1571.

Le Pape & le Roy d'Eſpagne Philippe II. qui avoient été les principaux moteurs de la Ligue contre le Turc, l'étoient auſſi de la Ligue contre le Roy Henry IV. & le Grand Seigneur avoit raiſon de craindre que s'ils réuſſiſſoient dans leurs deſſeins, ils ne renouvellaſſent une ſeconde Ligue contre ſon Empire : en faut-il davantage pour haïr un mot qui peut eſtre ſuivi de beaucoup de revolutions?

Heureuſement le Roy Henry IV. ne fut pas réduit à accepter ce ſecours

barbare, Dieu luy inſpira un moyen plus juſte & plus doux, ce fut de rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine: il s'y fit inſtruire, & reconnut à la fin que cette Religion eſt la plus pure & la plus certaine dans ſes points fondamentaux, & que les variations & l'idolâtrie, dont on l'accuſe, ne ſont que des prétextes chimériques pour la rendre odieuſe.

Le Roy s'étant converti à la Religion de ſes Anceſtres, la Ville de Paris, & à ſon exemple les plus conſiderables Villes du Royaume reçurent ce Prince, qui leur pardonna leur rebellion; les Princes & les Seigneurs liguez ſe ſoumirent à leur devoir, & la Paix fut rétablie dans le Royaume qui en avoit été privé par l'ambition du Duc de Guiſe, & par la bonté exceſſive, la moleſſe, & la bigoterie du Roy Henry III. Comme Mr. le Duc de Rohan l'a montré dans le Diſcours ſuivant qu'il a compoſé ſur les affaires de la Ligue.

DISCOURS
DE M. LE DUC DE ROHAN
Sur l'affaire de la Ligue.

SOus les Regnes de François II. & de Charles IX. la France fut fort travaillée de guerres civiles; la jeuneſſe de ces deux Princes en fut la cauſe principale. Chacun voulut avoir le maniment des affaires. La conteſtation fut entre la Reine Catherine leur mere, & les Princes du ſang; & ſous eux les maiſons qui ſe trouverent les plus authoriſées, furent celles de Guiſe & de Montmorenci, qui avoient gouverné paiſiblement Henri II. leur pere. François de Lorraine Duc de Guiſe portoit le parti de Catherine; Anne Duc de Montmorenci Conneſtable de France, celui des Princes du ſang. La diverſité de Religion s'y meſla. Les guerres de Religion furent grandes & ſanglantes, & durerent juſques à la mort de Charles IX. & Henri III. ſon frere luy ſucceda. Il eſtoit en âge capable de gouverner, il avoit de belles qualitez, & faiſoit eſperer un heureux Regne. A ſon avenement à la Couronne Henri témoigna de vou-

loir mener une vie paisible, mais ce fut plutôt pour se plonger dans l'oisiveté & les delices que pour bien regner. Henri Duc de Guise, fils de Francois, Prince doüé de grandes qualitez, & plein de hautes pensées voyant le Roy & son frere sans enfans, & les premiers Princes du sang, faire profession de la Religion Protestante, ose aspirer à la Royauté; & pour y parvenir se rend Protecteur des Catholiques, & le Persecuteur des Protestans, contre lesquels il esmeut diverses guerres. Henri de Bourbon, Roy de Navarre, premier Prince du sang, Chef du parti Protestant & Prince orné d'une vertu heroïque, soutint heureusement diverses guerres en faveur des Protestans.

Voilà trois Henris, Chefs de trois partis en France qui ont chacun leur interest; le Roy de maintenir son authorité légitime; le Guisart d'occuper sa place & le Navarrois d'empescher la ruine du Roy, qui estoit la sienne & de son parti qui le faisoit subsister en réputation. Le premier par foiblesse, se laisse induire à faire la guerre au Navarrois. Le second se rend Chef du parti Catholique. Le troisiemel se trouve Protecteur des Protestans. Tellement que celui qui devoit

commander aux autres, eſt bien heureux d'avoir ſeulement place dans le parti du Guiſart ; qui en vint ſi avant avec luy, que quand il fut tué l'an mil cinq cens quatre-vingt huit, il eſtoit ſur le point de le faire declarer aux Etats du Royaume, incapable de regner, & les Princes du ſang de luy ſucceder.

Philippe qui avoit toûjours l'œil ouvert à ſon grand deſſein, fomente cette affaire, favoriſe le Guiſart à Rome, l'aſſiſte d'argent en France, ne le laiſſe manquer de rien, & meſme après ſa mort continue ſon aſſiſtance à Charles Duc de Mayenne ſon frere.

Le Roy ſe voyant abandonné de toutes les grandes Villes de ſon Royaume, & de la pluſpart de ſa Nobleſſe, ſe jette entre les bras du Navarrois ; lequel par ſon aſſiſtance, le retire preſque des mains de ſes ennemis, qui le tenoient aſſiegé dans Tours, le mene comme triomphant, devant ſa ville capitale de Paris, où un coup de couteau luy fit perdre la vie, & laiſſer le Royaume au Roy de Navarre, l'an mil cinq cens quatre-vingt neuf.

Ce Prince ſe voyant élevé à une ſi haute dignité, fut invité par le changement de ſa condition à changer d'intereſt: & quittant celui qu'il avoit tenu

jusques alors il embrassa celui de la France, il eut de grandes traverses, causées par Philippe, tant par ses pratiques à Rome, que par son assistance aux Liguez de France, toûjours sous pretexte de grand zelateur de la Foy Catholique. Tandis que Henri est Protestant, Philippe maintient qu'il ne peut regner, le fait excommunier, dispenser ses sujets du serment de fidelité, mettre son Royaume en proye, pour l'avoir par cette voye aussi facilement, que Ferdinand eut celui de Navarre sur son Predecesseur. Quand il donne esperance de se faire Catholique, il publie que c'est un hypocrite, & qu'ayant esté Relaps, il ne peut jamais regner légitimement; secourt ses ennemis d'argent & d'armes suffisantes, pour affoiblir les deux partis, mais non pour ruiner de telle sorte l'un que l'autre se pût passer de luy. Voulant lasser ceux qu'il maintenoit, afin qu'ils fussent contraints de se donner à luy.

Henri de sa part remonstre à Elizabeth, aux Etats unis, aux Protestans de l'Allemagne & aux Suisses, quel interest ils ont tous en sa cause; il en reçoit une grande assistance, mesme secretement de Ferdinand grand Duc de Toscane, Prince de grand sens, & qui

jugeoit que l'acquisition de la France au Roy d'Espagne, estoit asservir tous les autres Princes. Mais la Republique de Venise fut la seule de tous les Estats Catholiques, qui sans marchander le reconnut Roy de France, après la mort de son Prédecesseur. Si bien qu'avec toutes ces aides & sa valeur il résista du commencement; puis ayant obtenu diverses victoires, & ses affaires commençant à prosperer, il fut consideré comme un grand Prince. De là en avant les peuples lassez de leurs miseres commencerent à se désabuser, & ne donner plus telle créance qu'ils faisoient à leurs Prédicateurs. La Noblesse à considerer le parti favorisé de la fortune; les Gouverneurs des Villes à asseurer leurs affaires avec le plus fort & les principaux du parti, à se conserver quelque dignité relevée. Tous ces ébranlemens donnerent sujet aux Liguez de faire une assemblée d'Etats. Philippe prend occasion dans cette extremité, de leur persuader que le seul remede de restablir leurs affaires, estoit d'élire un Roy, offre sa fille à celui qu'ils éliroient. Ce fut la pomme de discorde. Le Duc de Mayenne, Chef principal, ne la pouvoit prétendre estant marié, ni permettre

qu'un autre l'euſt, afin de ne devenir de Maiſtre, Valet. Le Duc de Guiſe ſon neveu ſouhaitoit ce friand morceau. Le Duc de Nemours ſon oncle, avoit auſſi bon appetit que luy. Le Duc de Mercœur prétendoit que le Duché de Bretagne luy appartenoit du côté de ſa femme. Le fils aiſné du Duc de Lorraine, comme Chef de la maiſon, fut encor mis ſur les rangs; tellement que Philippe par cette diſcorde penſoit les attirer à ſe faire élire. Sur ces entrefaites, Henri ſe fait Catholique. Ce changement fait déclarer quelques-unes des principales Villes & Gouverneurs de ſon parti, & les autres commencerent à traiter en Cour de Rome. Philippe n'oublie rien, non plus que les principaux Liguez, pour empêcher que Henri ne ſoit reconnu bon Catholique, & s'oppoſe un fort long-temps, que ſon Ambaſſadeur n'y ſoit receu.

Enfin Clement VIII. (alors Pape) reconnoiſſant qu'il s'établiſſoit ſans luy, ſe reſolut d'avoir le gré de ce qu'il ne pouvoit empêcher, & de le reconnoître; étant une maxime de Rome de ſe gouverner ſelon les évenemens; afin de ne perdre pas ce reſpect & cette reverence qu'elle tâche de conſerver par tout, & ſans quoy

ſon

ſon authorité ſeroit de peu de choſe.

Philippe décheu d'une telle eſpérance, ne laiſſe pas de continuer à aſſiſter le reſte des Liguez ; ſuſcite meſme Emanuel Duc de Savoie, alors ſon gendre, d'attaquer la Provence, afin de le détourner de pourſuivre ſes pretentions ſur le Duché de Milan, à cauſe de la dot de ſa femme. Henri voyant cette obſtination leve le maſque, & declare la guerre à Philippes. Les ſuccès en furent divers. Neantmoins après la repriſe d'Amiens par Henri, Philippes ſe voyant ſur le bord de ſa foſſe, ſon fils jeune, Henri en la vigueur de ſon âge, ſe reſout à la Paix, qui fut conclue à Vervins, l'an mil cinq cens quatre-vingt dix-ſept, en laquelle il rendit tout ce qu'il tenoit de la France, puis mourut.

Il faut conſiderer maintenant les intereſts des Princes enveloppés en cette affaire, quelles fautes ils y commirent, & quels en furent les evenemens.

Henri III. dont l'intéreſt conſiſtoit à ne pas ſouffrir diverſes factions dans ſon Royaume, à conſerver les Princes de ſon ſang, puiſqu'il n'avoit point d'enfans, & à tenir bas ceux qui s'élevoient au préjudice de ſon authorité Royale, fit tout le contraire. Car il fomenta ces

factions, au lieu de les esteindre, & mesme se joignit à l'une, pour destruire l'autre; fit une perpétuelle guerre aux Princes du sang, à la persuasion de ceux qui en vouloient voir l'extinction, pour s'élever en leurs places, & authorisa du commandement de ses armes, ceux qui aspiroient à l'usurpation de son Royaume. Il fit encore pis; car quand il commença à s'en appercevoir, il voulut y pourvoir par un remede qui acheva de le perdre; sçavoir de se jetter dans une dévotion affectée & extraordinaire, ne bougeant des Cloistres des Moines, pensant par ce moyen oster au Duc de Guise le credit qu'il s'estoit acquis parmi les Catholiques, qui le tenoient pour leur Chef. Mais il en arriva le contraire, car il se rendit mépriſable à ses peuples, qui le chasserent de sa ville capitale; firent revolter contre luy toutes les grandes Villes de son Royaume, & le reduisirent en un si pitoyable état, qu'enfin un Moine eut la hardiesse de le tuer, ce qui fut le fruit de sa negligence & de sa mauvaise conduite.

Henri Duc de Guise succedant à un pere & à un oncle grands personnages, & qui avoient eu dans les regnes précedens, une grande part au com-

mandement des armées, en la conduite des affaires, & ne se sentant leur inferieur ni en courage, ni en vertu, se met en l'esprit le dessein le plus relevé, qu'un homme né sujet d'un Prince puisse entreprendre, sçavoir d'usurper la place de son Roy. L'occasion luy semble très-favorable. Il a déja cet avantage de profiter du labeur de son Pere : estant chose très-difficile que la vie d'un homme puisse faire une telle mutation. Il rencontre un Roy sans enfans & de l'humeur de ceux, sous lesquels se peuvent entreprendre de tels changemens : il trouve un Royaume dechiré de factions, & attaqué de la plus dangereuse de toutes les guerres civiles, qui estoit pour la diversité des Religions. Il voit les premiers Princes du sang, dans la faction la plus foible; un Roy d'Espagne prest d'assister tous ceux qui brouilleront la France; & les Papes intéressez de poursuivre par toutes voyes les Protestans. Ces choses étant ainsi disposées, plein d'esperance, il n'oublie rien pour poursuivre son dessein. Il estoit bel homme, adroit, courtois, liberal, vaillant. Il employe tous ces dons de la nature à s'insinuer parmi les Grands, la Noblesse & les Peuples. Il se montre zelateur

de la Religion Catholique, non hantant les Cloiſtres, & ſe promenant parmi les rues en proceſſion; mais en perſecutant les Proteſtans, & ſe montrant leur capital ennemi. Il maintient ſes intelligences, à Rome & en Eſpagne, toujours ſous le pretexte de la Religion. Il employe les Preſcheurs pour le mettre en veneration parmi les peuples; & pour faire déclarer le Roy un fauteur d'heretiques, un hypocrite, un vicieux, & un faineant. Tellement que par de tels moyens il avoit élevé ſon deſſein juſques au dernier eſchelon, quand ſur le point de l'exécution il manqua lourdement à ſon intéreſt, & à luy-meſme, qui fut en ce qu'après avoir chaſſé ſon Roy de ſa ville capitale, avoir levé les armes contre luy, en avoir fait des manifeſtes publics, s'eſtre accordé comme avec ſon égal, il luy fia ſa vie lors qu'il le vouloit faire dépoſer; ſon affaire n'étant pas de celles, qu'il ſoit permis de faillir deux fois.

Henri IV. eut deux perſonnages à jouer; car tandis qu'il fut ſeulement Roy de Navarre, premier Prince du ſang, & Protecteur des Proteſtans de France, ſon intéreſt fut d'employer toute ſon induſtrie & ſa créance de-

dans & dehors le Royaume à conſerver leſdits Proteſtans, afin qu'ils le conſervaſſent : à quoi il ne s'épargna pas, non plus qu'à empeſcher que le Duc de Guiſe ne s'emparaſt du Royaume, auquel il avoit intereſt comme heritier preſomptif de la Couronne; & à ſe faire connoître à Henri III. non ſeulement en qualité de Chef des Proteſtans, mais auſſi comme premier Prince du ſang, & de qui l'intéreſt de la conſervation de ſa Perſonne & de ſon Eſtat luy eſtoit auſſi précieuſe qu'à luy-meſme, afin qu'en ſa néceſſité il ne fiſt aucune difficulté d'avoir recours à luy. Ce qui luy réuſſit ſi bien, qu'après la mort du Duc de Guiſe & la revolte de ſon Royaume, il n'eut un plus grand appui que de ſe jetter entre ſes bras.

Quand il fut Roy de France, il luy fallut une grande dexterité à ſe menager avec les Catholiques & les Proteſtans, animés de ſi longues & de ſi ſanglantes gueres civiles, les uns contre les autres. Ceux-ci ſe glorifioient d'avoir un Roy de leur Religion; ceux-là ne pouvoient l'endurer, & le menaçoient de l'abandonner, s'il ne ſe faiſoit de la leur. Il avoit à maintenir ſes anciens amis, & à ne perdre pas les nouveaux. Il promet à ceux-ci de ne rejetter pas une inſtruction, & continue

d'exercer sa Religion avec ceux-là. Cependant il se sert des uns & des autres à combattre ses ennemis. Dans les longueurs de cette guerre chacun s'ennuyoit : plusieurs des Liguez n'approuvent pas un Roy Espagnol : mais ne veulent pas un Roy Protestant. Les Catholiques qui servoient Henri, s'impatientans de le voir continuer en cette Religion, le pressent d'embrasser la leur; & mesmes en viennent jusque-là, que de former un tiers parti contre luy.

Ces considérations le font enfin resoudre à franchir le saut; & par ce moyen il conserva les Catholiques qui le suivoient; en acquit de nouveaux du parti des Liguez, & ne perdit pas les Protestans, sçachant bien qu'ils ne pourroient jamais estre reçeus de ses ennemis, sans destruire le pretexte de la Religion, qui seul les maintenoit. Si bien que ce Prince s'accommodant au temps, & preferant toute autre considération à son interest, sçeut prendre ses avantages si à propos, que ses affaires luy succederent heureusement.

Philippes qui avoit conceu le dessein de la Monarchie Chrestienne, & qui jugeoit que le principal obstacle qu'il y rencontreroit, seroit la puissance de la France, embrasse l'occasion qui s'offre à luy pour la ruiner; se sert adroite-

ment du mauvais gouvernement du Roy, & de l'ambition du Duc de Guiſe ; incite le premier à exterminer les Proteſtans de ſon Royaume, par quelque voye que ce ſoit, luy donne ſon exemple, luy offre ſon aſſiſtance, fait éclater ſon grand zele à Rome, exhorte le Pape à ſe joindre à luy en cette pourſuite. D'ailleurs il excite ſecrettement le ſecond à continuer courageuſement ſon deſſein, l'aſſiſte d'argent & de conſeil ; & par de tels artifices, il paſſe en France, pour le principal appui de leur Religion. Il diviſe le Roy d'avec les Proteſtans de l'Europe, il authoriſe le Duc de Guiſe parmi les Catholiques de France, il aigrit les peuples contre les Princes du ſang, & éloigne tant qu'il peut du gouvernement du Royaume les enfans de la maiſon, pour y introduire les eſtrangers. Nulle autre conſideration ne le divertit de ſon profond deſſein ; il le tient toujours caché ſous le voile de pieté, & de ſon grand zele pour la Region Catholique, y travaille pied à pied, ſans s'impatienter par ſa longueur, ni ſe précipiter par aucun accident. Après la mort du Duc de Guiſe, au lieu de ſe relâcher, il ſe roidit. Il aſſiſte d'autant plus vigoureuſement ſon frere & tout le parti, qu'il crut en

avoir plus de besoin ; & jugea mesme qu'il luy seroit plus facile d'en profiter avantageusement, que durant la vie du Duc, parce que tout le parti, ayant plus affaire de luy, il le reduiroit plus aisément à sa volonté. Si bien qu'il pousſa les affaires si avant, que le Royaume de France n'est échappé de ses mains que par miracle. Et s'il eust voulu se contenter de le dissiper, au lieu de l'acquerir tout entier, il en fust venu à bout, & c'est la seule faute qu'il a commise contre son interest en cette affaire. Car s'il eust consideré l'affection que cette nation porte à ses Rois, l'horreur qu'elle a de la domination Espagnole, & sa legéreté naturelle, comme aussi la reputation de la clemence de Henri IV. il ne se fust pas opiniastré à vouloir surmonter des choses impossibles, & se fust contenté de partager le Royaume à diverses personnes : de qui sur les differens qui ont accoustumé d'arriver entre les usurpateurs, il luy eust esté beaucoup plus aisé d'acquerir par pieces, ce qu'il a voulu emporter tout d'un coup. En tout cas, ce luy eust esté un assez grand gain de separer ce grand Royaume, qui estant uni, s'oppose à luy en tous les lieux où l'Espagne se veut accroistre.

SATYRE

SATYRE MENIPPE'E.

LA VERTU DU CATHOLICON. †

† Voyez l'Explication du mot Catholicon parmi les Notes.

PArce que les Etats Catholiques n'agueres tenus à Paris, ne sont point Etats de bale, ny de ceux qu'on vend à la douzaine, * mais ont quelque chose de rare & de singulier par dessus tous les autres qui ayent jamais esté tenus en France : j'ai pensé faire chose agréable à tous bons Catholiques zelez, & servir à l'édification de la Foy, d'en mettre par écrit un sommaire, qui est comme un elixir & quintessence tirée & abstraite, non seulement des Harangues, mais aussi des intentions & prétentions des principaux personnages qui joüerent sur cet eschaffaut. Or d'autant que les Provinces assignées à longs termes, & les assignations par plusieurs fois fruſtrées, à cause des escharpes blanches qui traversoient les chemins des Députez, ne se peurent assembler à jour nommé : véritablement l'assemblée ne fut pas si grande qu'on avoit esperé & désiré : toutesfois il s'y trouva de notables & signalés Officiers, qui ne cédoient rien en grandeur de barbe & de corsage aux anciens Pairs de France : & y en avoit

* Dans les premieres Editions il y a : *Ne sont point Estats à la douzaine, ny communs, & accoutumés.* Voyez les Notes.

trois pour le moins de bonne connoissance qui portoient calotes à la Catholique, & un qui portoit grand chapeau, * & rarement se défubloit: ce que *les Politiques* † qui sont encore plus de Seize dedans Paris, détorquoient en mauvais sens, & disoient que les trois calotiers estoient tigneux, & le grand chapeau avoit la teste comme le Poëte Æschylus : tellement que leur commun dire estoit qu'ausdits Estats n'y avoir que *trois tigneux & un pelé :* * & si l'inquisition d'Espagne eust esté de bonne heure introduite, j'en vis plus de cinq cens, que dis-je cinq cens ? mais cinq mille, qui ne meritoient par leurs blasphêmes rien moins que l'accollade du Président Brisson. † Mais le sort ne tomba sur aucun d'eux, ains sur un pauvre malotru meneur d'asne, qui pour haster son miserable baudet tout errené des coups & du fardeau, dit tout haut en voix intelligible ces mots scandaleux & blasphématoires, *Allons gros Jean aux Estats:* lesquelles paroles ayans esté prises au bond par un ou deux *du nombre du Cube* * *quarré* (ce sont les Seize) & deferées aux deux Promoteurs de la foy, Machault (*a*) & Baston, (*b*) le Blasphémateur fut saintement & catholiquement condamné à être battu & fustigé nud de verges à la queue de son asne, par tous les carrefours de Paris : qui fut un prognostic infaillible & avant-jeu signalé, pour tesmoigner à tous les peuples assemblez pour cette solemnelle action, que les procedures de tous les Ordres seroient pleines de Justice & d'equité, comme ce juge-

*Le Cardinal de Pellevé.

† On divise soit les Catholiques en Politiques & en Ligueurs.

* Termes de mépris imitez de Rabelais, le *Pelé* estoit le Cardinal de Pellevé.

† Qui fut pendu en Greve par ordonnance des Seize.

* Cela a été retranché dans les Editions précédentes.

(*a*) Machault Conseiller en la Cour, du Conseil des Quarante, qui ne put estre restably en sa charge après la réduction de Paris en l'obéissance du Roi.

(*b*) Antoine de Baston, il faut lire de Heere Conseiller en la Cour, comme dans la premiere édition, mais il eut le crédit de se faire oster. Cet Antoine Baston est mort à Lille en Flandre où il est enterré dans l'Eglise de S. Sauveur; on y voit encore son Epitaphe gravée sur une lame de cuivre.

BARNABE BRISSON PRESIDENT AV PARLEMENT

ment, eſchantillon de la grande piece de Juſtice des Eſtats futurs.

Or pendant qu'on faiſoit les préparatifs & eſchaffauts au Louvre (ancien temple & habitacle des Roys de France) qu'on attendoit les Députez de toutes parts, qui de mois en mois ſe rendoient à petit bruit, ſans pompe ny parade de ſuite (comme on faiſoit anciennement, quand l'orgueil & la corruption de nos peres avoient introduit le luxe & la ſuperfluité vicieuſe) il y avoit en la cour dudit Louvre deux Charlatans, l'un Eſpagnol * & l'autre Lorrain, † qu'il faiſoit merveilleuſement bon voir vanter leurs drogues, & joüer de paſſe-paſſe tout le long du jour devant tous ceux qui vouloient les aller voir ſans rien payer. Le Charlatan Eſpagnol eſtoit fort plaiſant, & monté ſur un petit eſchaffaut joüant des *regales* * & tenant banque, comme on en voit aſſez à Veniſe en la place ſainct Marc. A ſon eſchaffaut eſtoit attachée une grande peau de parchemin eſcrite en pluſieurs Langues, ſcellée de cinq ou ſix ſceaux d'or de plomb, & de cire, avec des tiltres de lettres d'or portant ces mots:

* Le Cardinal de Plaiſance.

† Le Cardinal de Pellevé.

* Epinette organiſée.

LETTRES DU POUVOIR D'UN ESPAGNOL, ET DES EFFETS MIRACULEUX DE SA DROGUE, APPELLE'E HIGUIERO DE INFIERNO, OU CATHOLICON COMPOSE'.

Le ſommaire de toute cette pancharte eſtoit, que ce Triacleur, petit fils d'un Eſpagnol de Grenade relegué en Afrique pour le Mahumetiſme, Medecin du Cherif, qui de maiſtre d'eſcole & preſcheur, ſe fit Roi de Marroque par une eſpece de *Higuiero*, en depoſſedant ſon maiſtre peu à peu, & enfin le tuant, & ſe mettant en ſa place. Le pere de ce Triacleur eſtant mort, il vint en Eſpagne, ſe fit baptiſer & ſe mit à ſervir à *Tolede* * au College des Jeſuites: où ayant appris que le Catholicon ſimple de Rome n'avoit

* La ville de Tolede paſſoit pour l'école de la Magie.

d'autres effets que d'édifier les ames, & cauſer ſalut & béatitude en l'autre monde ſeulement, ſe faſchant d'un ſi long terme, s'eſtoit adviſé par le conſeil teſtamentaire de ſon pere, de ſophiſtiquer ce Chatholicon, ſi bien qu'à force de le manier, remuer, alambiquer, calciner & ſublimer, il en avoit compoſé dedans ce college un électuaire ſouverain, qui ſurpaſſe toute pierre philoſophale, & duquel les preuves eſtoient deſduites par vingt ou trente articles, tels qu'ils s'enſuivent.

I.

Ce que ce Grand Empereur Charles Quint n'a peu faire avec toutes les forces unies & tous les canons de l'Europe, ſon brave fils Dom Philippes moyenant cette drogue l'a ſceu faire en ſe jouant avec un ſimple Lieutenant de douze ou quinze mille hommes.

II.

Que ce Lieutenant ait du Catholicon en ſes enſeignes & cornettes, il entrera ſans coup ferir dans un Royaume ennemi, & lui ira-t-on au devant avec croix & bannieres, Légats & Primats:* Et bien qu'il ruine, ravage, uſurpe, maſſacre, & ſaccage tout; qu'il emporte, raviſſe, bruſle, & mette tout en deſert, le peuple du pays dira: Ce ſont de nos gens, ce ſont bons Catholiques, ils le font pour la Paix, & pour noſtre mere la Sainte Egliſe.

* Le Cardinal de Pellevé Archevêque de Rheims, & l'Archevêque de Lyon d'Eſpinac.

III.

Qu'un Roy *caſannier* * s'amuſe à affiner ceſte drogue en ſon Eſcurial, qu'il eſcrive un mot en Flandres au Pere Ignace cacheté de Catholicon, il lui trouvera homme lequel, (*Salva conſcientia*) aſſaſſinera ſon ennemi qu'il n'avoit peu vaincre par armes en vingt ans. (*a*)

* Il entend parler de Philippe II. Roi d'Eſpagne.

(*a*) Il déſigne l'aſſaſſinat commis en la perſonne du Prince d'Orange à Delft en Hollande.

IV.

Si ce Roy se propose d'asseurer ses Estats à ses enfans après sa mort, & d'envahir le Royaume d'autruy à petits frais, qu'il en escrive un mot à Mendoze son Ambassadeur, ou au Pere *Commelet*, * & qu'au bas de la lettre il escrive avec *de l'Higuiero del Infierno*, *Yo el Rey*, ils lui fourniront un †Religieux Apostat, qui s'en ira sous beau-semblant comme un Judas, assassiner de sang froid un grand Roy de France, son beau frere, au milieu de son camp, sans craindre Dieu ny les hommes : ils feront plus, ils canoniseront ce meurtrier, & mettront ce Judas au-dessus de S. Pierre, & baptiseront ce prodigieux & horrible forfait, du nom de coup du Ciel, dont les parrains seront Cardinaux, Légats & Primats. (*a*)

* Le Pere Jacques Commelet Jesuite.

†Il désigne l'assassinat du Roi Henri III. par Jacques Clement Moine Jacobin tenu pour saint par les Ligueurs.

V.

Qu'une grande & puissante armée de *piteux* * *& horribles* François soit preste à bien faire pour venger un si espouventable assassinat, si on jette au milieu de cette armée une demie dragme de cette drogue elle engourdira tous les bras de ces braves & genereux guerriers.

* Il semble qu'il faudroit dire preux & terrible.

VI.

* *Servez d'espion* au camp, aux tranchées, au canon, à la chambre du Roy, & en ses conseils, bien qu'on vous cognoisse pour tel, pourveu qu'ayez pris dès le matin un grain de *Higuiero* quiconque vous taxera, sera estimé Huguenot, ou fauteur d'hérétiques.

* On croit qu'il veut designer Mr. de Villeroi.

VII.

Tranchez des deux costez, soyez perfide & desloyal : touchez l'argent du Roy pour faire la guerre, mais n'aigrissez rien, & pratiquez avec

(*a*) Les Cardinaux Caëtan & de Plaisance Legats ; le Cardinal de Pellevé & l'Archevêque de Lyon.

les ennemis tout voſtre ſaoul, pourveu que vous colliez voſtre eſpée dedans le fourreau avec du Catholicon, vous ſerez eſtimé trop homme de bien.

VIII.

Voulez-vous eſtre un honorable rieur & neutre? faites peindre à l'entour de votre maiſon, non du *feu S. Antoine* * mais des croix de *Higuiero*, vous voilà exempt du hoqueton & de l'arriereban.

* On peignoit de ce feu à la porte des Hoſpitaux ou on mettoit ceux qui étoient affligés de la maladie dite le feu St Antoine.

IX.

Ayez ſur vous le poids de demy eſcu de Catholicon, il ne vous faut point de plus valable paſſeport pour eſtre auſſi bien venu à * Tours qu'à *Troyes*, à Orleans qu'à Chartres, à Compiegne qu'à Paris.

* il y a des Editions où on a mis Mante au lieu de Troyes.

X.

Soyez recogneu pour Penſionnaire d'Eſpagne, monopolez, trahiſſez, changez, vendez, trocquez, deſuniſſez les Princes, pourveu qu'ayez un grain de Catholicon en la bouche, l'on vous embraſſera, & entrera-t-on en deffiance des plus fidéles & anciens ſerviteurs, comme d'infidéles & Huguenots, quelque francs Catholiques qu'ils ayent touſiours eſté.

XI.

Que tout aille de mal en pis, que l'ennemy advance ſes deſſeins, & ne ſe recule de la paix que pour mieux ſaulter, voyant le beau jeu qu'on luy faict, que l'Egliſe Catholique même courre riſque, qu'il y ait pervertiſſement de tout ordre Eccléſiaſtique ou ſeculier, à faute de parler bon François, ſemez finement un petit de *Higuiero* par le monde, perſonne ne s'en ſouciera, & n'en oſera parler, craignant d'eſtre reputé Huguenot.

XII.

Cantonnez vous & vous inſtalez tyrannique-

ment dans les Villes du Roy, * depuis *le Havre jusques à Mezieres*, & * depuis *Nantes jusques à Cambray*, soyez vilain renegat ou perfide, n'obeïssez ni à Dieu, ni à Roi ni à Loy, ayez là-dessus en main un petit de Catholicon, & le faites prescher en vostre canton, vous serez grand & Catholique homme.

* Ces pays étoient tenus pour la Ligue.

XIII.

Ayez la face *honnie*, * & le front ulceré, comme les infidéles concierges du *Pont-Audemer*, * & *Vienne*, † (*a*) frotez vous un peu les yeux de ce divin électuaire, il vous sera advis que vous serez preud'homme & riche.

* Deshonorée.

* Ville en Normandie

† En Dauphiné.

XIV.

Si un Pape comme Sixte cinquiesme, (*b*) fait quelque chose contre vous, il vous sera permis, *Illæsa conscientia*, de l'execrer, maudire, tonner, blasphemer contre lui, pourveu que dedans vostre encre il y ait tant soit peu de *Higuiero*.

XV.

N'ayez point de Religion, mocquez vous à gogo des Prestres & Sacremens de l'Eglise, & de tout droict divin & humain, mangez de la chair en Careſme en depit de l'Eglise, il ne vous faudra d'autre absolution ni d'autre *chardonnerette* * qu'une demi dragme de Catholicon.

* Assaisonnement fait avec le Cardon d'Espagne.

XVI.

Voulez vous bien-tost estre Cardinal? fort-

(*a*) Vienne fut perfidement livrée par Maugiron au Duc de Nemours en 1592.

(*b*) Sixte V. estoit fort haï des Espagnols; il y a quelques Historiens qui ont escrit qu'il fut empoisonné. Il mourut le 27. d'Aoust, la nouvelle en fut sçeue à Paris le 5. Septembre 1590. Le Curé de S. André prescha qu'il estoit mort, que ce miracle s'estoit fait entre les deux Nôtre Dames, & usa de ces mots: *Dieu vous a délivrés d'un meschant Pape & politique; s'il eust vescu plus longtemps, en eust esté bien estonné d'ouïr prescher dans Paris contre le Pape, qu'il l'eust fallu faire.* Voyez de Thou. 10. p. 121.

tez une des cornes de voſtre bonnet de *Higuiero*: il deviendra rouge, ſerez fait Cardinal, fuſſiez vous le plus inceſtueux & ambitieux Primat du monde. *

* Pierre d'Epinac Archevêque de Lyon.

† Guillaume de Brie Sr. de la Mothe Serrand.

* Guillaume du Boſc. Sr. d'Eſmandreville.

† Pierre Senault l'un des Seize.

* Philippe des Portes Abbé de Bon-Port.

XVII.

Soyez auſſi criminel que la *Mothe-Serrant*, † (*a*) ſoyez convaincu de fauſſe monnoye com- *Mandreville*, * Sodomite comme *Senault*, † (*b*) Scelerat comme Buſſy le Clerc, (*c*) Atheiſte & ingrat comme celui qui a *un benefice de ſon nom*, * (*d*) lavez vous d'eau de *Higuiero*, vous voilà agneau immaculé & pillier de la foy.

XVIII.

Que quelque ſage Prelat ou conſeiller d'Eſtat vrai Catholique François s'ingere de s'oppoſer aux renardes entrepriſes des ennemis de l'Eſtat, pourveu qu'ayez un grain de ce Catholicon ſur la langue, il vous ſera permis les accuſer de vouloir, tandis que Dieu s'endormira, laiſſer perdre la Religion Catholique, comme en Angleterre.

XIX.

Que quelque bon predicateur non pedant ſoit ſorti des villes rebelles pour aider à deſenſorceler le ſimple peuple, s'il n'a un brin de *Higuiero* dans ſon capuchon, il s'en peut bien retourner *d'ou il eſt venu.*

XX.

Que l'Eſpagne mette le pied ſur la gorge de l'honneur de la France, que les Lorrains s'efforçent de voler le légitime héritage aux Princes du

(*a*) Il fut exécuté à Tours pour de grands crimes.

(*b*) Il étoit Greffier de la Cour Ligueuſe.

(*c*) Procureur de la Cour, l'un des Seize, qui empriſonna le Parlement, & puis fut Gouverneur de la Baſtille.

(*d*) Cet article eſt corrompu: il faut lire, Athéiſte & ingrat, comme le Poete de l'Admirauté; c'eſt Monſieur des Portes, Abbé de Tyron, qui eſtoit l'Admiral de Villars, ce que l'on a mis au lieu eſt ridicule.

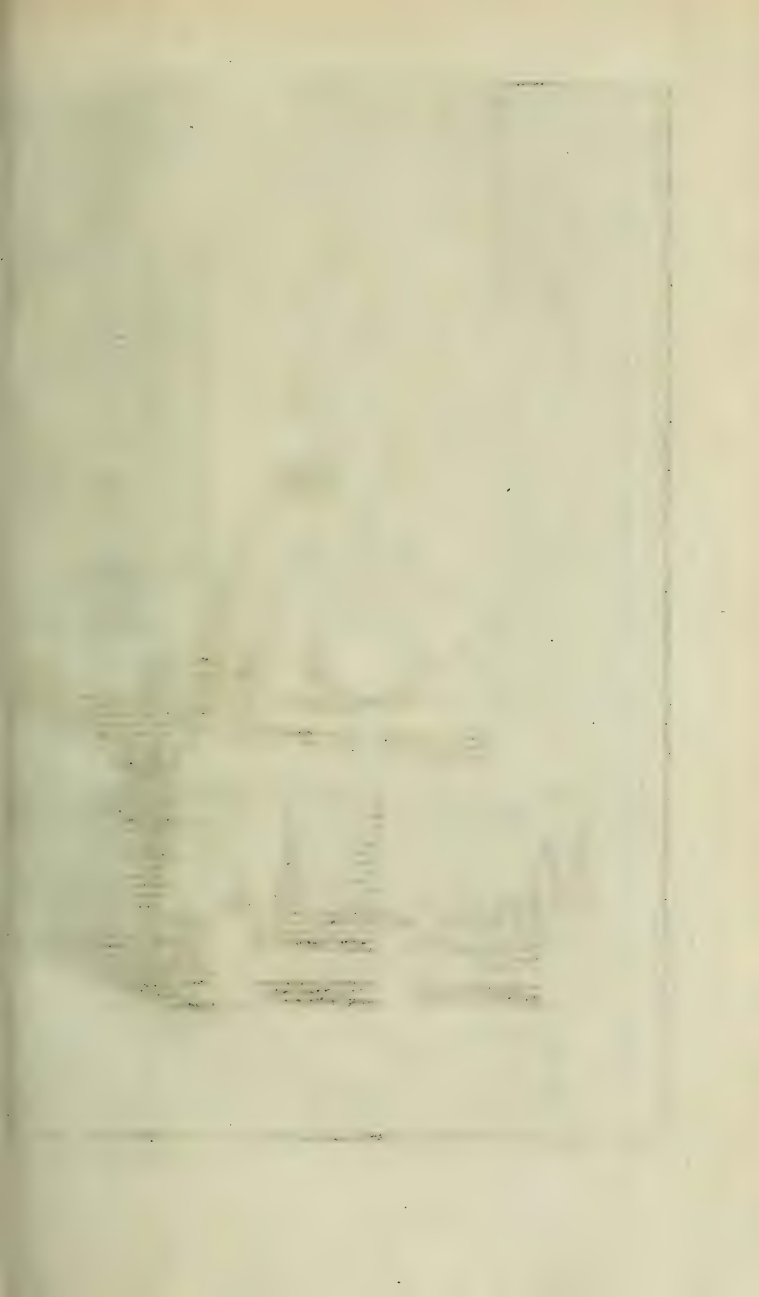

Fin
Galima-
tias.

sang-Royal, qu'ils leur débattent non moins furieusement, que cauteleusement, & leur disputent la Couronne, servez-vous là-dessus de Catholicon, vous verrez qu'on s'amusera plutost à voir hors de saison quelque dispute *de la chape à l'Eveſque*, * sur le Perron du Plessis, (*a*) qu'à travailler à rames & à voiles pour faire lascher prise aux tyrans matois qui tremblent de peur.

* Dispute du droit d'un tiers.

C'est à peu près la moitié des articles que contenoit la pancharte du Charlatan Espagnol, le temps vous fera voir les autres.

Quant au *Charlatan Lorrain*, * il n'avoit qu'un petit escabeau devant lui couvert d'une vieille serviette, & dessus une tirelire d'un costé, & une boîte de l'autre, pleine aussi de Catholicon, dont toutesfois il débitoit fort peu, parce qu'il commençoit à s'éventer, manquant de l'ingrédient plus nécessaire, qui est l'or, & sur la boîte éstoit écrit:

* Il y a quelque différence dans les premieres Editions.

FIN GALIMATIAS, ALIAS CATHOLICON COMPOSE' POUR DES ESCROUELLES.

Ce pauvre Charlatan ne vivoit que de ce mestier, & se morfondoit fort, combien qu'il fust affublé d'un * *caban* fourré tout pelé, à cause dequoi les pages l'appelloient *Monsieur de Pellevé*: pour autant que le Charlatan Espagnol estoit fort boufon & plaisant, ils l'appelloient *Monsieur de Plaisance*. A la vérité la drogue de cestui-ci estoit souveraine. J'ai veu Monsieur d'Aumale (*b*) Comte de Boulogne, qu'elle a guéri de la jaunisse *saffrannée* dont il languissoit: (*c*) le Greffier Senault de la † *caquessangue*: plus de dix mille

*Une cape ou casaque.

* Couleur d'un homme accablé de debtes.

† Flux de sang.

(*a*) Mr. du Perron qui disputa à Tours contre du Plessis Mornay sur le fait de la Religion, il s'en moqua.

(*b*) Il estoit fort incommodé avant la Ligue.

(*c*) Il faut mettre en ce lieu ces paroles qui sont dans les premieres éditions: le Poëte de l'Admirauté (l'Abbé de Tyron) en a esté gueri de la gratelle, dont il estoit rongé jusques aux os.

zelés du haut mal de la corde, & un millier qui s'en alloient mourir en chartre ſans cet *Higuiero*: & ſi le *Concierge de Verneuil* * euſt eu en tems & lieu de cette drogue, il ſe fuſt bien paſſé de lever *la fierte* de S. Romain de Rouen. * Monſieur du Mayne en prend tous les jours dans un poſſon de laict d'aſneſſe, pour guérir du plus desloyal & malin hocquet du monde. Le Duc de Savoye en avoit auſſi pris pour le guérir de la *boulimie* * & gloutonnie, mais il revomit tout, le pauvre homme. Il y a de pires Saincts en Bretagne que le Catholique valet (*a*) de Monſieur *de Fontaines* * Gouverneur de S. Malo, qui coupa la gorge à ſon maiſtre en ſon lict, moyennant deux mil eſcus pour noſtre mere Saincte Egliſe: le dévot Chrétien & par les bas Bretons eſtimé un *ſecond S. Yves*, * pource qu'il n'eſt jamais deſgarni de *Higuiero* & Catholicon: En ſomme tous les cas reſervés en la bulle *In cœna Domini*, ſont abſous à pur & à plein par cette quinteſſence Catholique-Jeſuitique-Eſpagnole.

* Théodore de Lignery.

* Pour pouvoir ſortir de priſon.

* Faim canine.

* Honoré de Bueil des Fontaines.

* Breton de naiſſance.

(*a*) Il fit cette mechante action à l'inſtigation de Mr. de Mercœur pour avoir ſon argent & ſes meubles qui eſtoient dans le Chaſteau de St. Malo: le Duc de Mercœur avoua le fait en 1590.

LA PROCESSION DE LA LIGUE

FIGURE DES ETATS DE LA LIGUE.

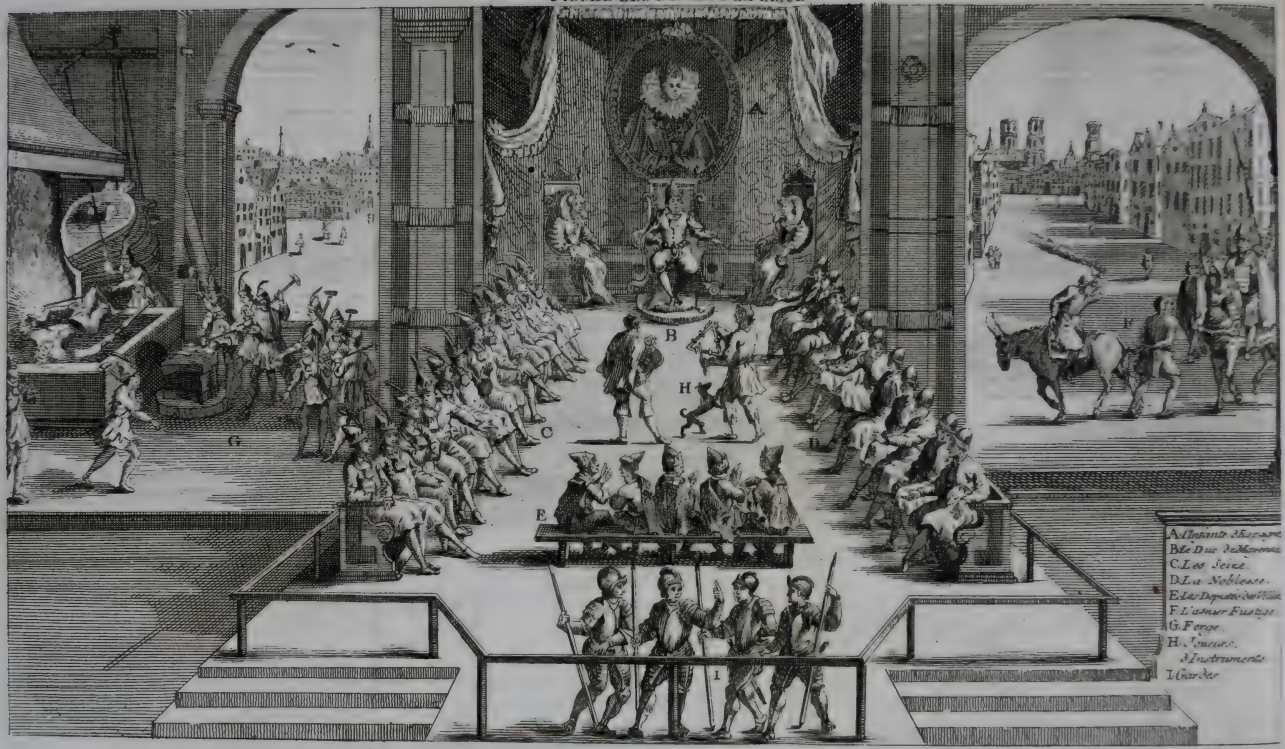

ABBREGÉ

DE LA FARCE DES

ESTATS DE LA LIGUE,

Convoqués à Paris au dixieme Février 1593.

Tiré des Mémoires de Mademoiſelle de la Lande, aliàs la Bayonnoiſe, & des ſecrettes confabulations d'elle (a) *& du Pere Commelet† Jeſuite.*

† Commelard ou Commelet.

MONSIEUR le Duc de Mayenne, Lieutenant de l'Eſtat & Couronne de France, le Duc de Guiſe, le Conneſtable d'Aumale, le Comte de Chaligny, Princes Lorrains, & les autres Députés d'Eſpagne, Flandres; Naples & autres villes de l'union, étant aſſemblez à Paris, pour ſe trouver aux Eſtats convoqués au dixieme Février 1593. voulurent que devant que commencer un ſi ſainct œuvre, fuſt faite une *proceſſion** pareille à celle qui fut jouée en la préſence de Monſieur le Cardinal de Caëtan. Ce qui fut auſſi-tôt dit, auſſi-toſt fait: Car Monſieur Roze n'agueres Eveſque de Senlis (*b*) & maintenant

* On prétend que cette proceſſion eſt imaginaire.

(*a*) Qui ſervoit à Madame de Nemours pour pluſieurs intrigues.

(*b*) A cauſe qu'il ne jouiſſoit plus de l'Evêché de Senlis, qu'il avoit eu de la grace de Henri III.

Un boiteux pied deſchaux, un Barbare Eſcoſſois,
Un Linceſtre Gaſcon, & ce grand Berger Roze,
Marchoient tous les premiers, comme Chefs de la cauſe,
Armés à l'avantage avecque leurs pavois,
Les Feuillans, Capucins & Moines trois à trois,
Suivoient leurs conducteurs, &c.

Grand maître du College de Navarre, & Recteur de l'Université, fit le lendemain dresser l'appareil & les personnes par son plus ancien bedeau. La Procession fut telle. Ledit Recteur Roze quittant sa capeluche rectorale prit sa robe de maître ès arts avec le camail & le roquet, & un haussecol dessus : la barbe & la tête rasée tout de frais, l'espée au côté, & une pertuisane sur l'épaule. Les Curés *Amilton*, * *Boucher*, † & *Lincestre** un petit plus bizarrement armés, faisoient le premier rang ; & devant eux marchoient trois Moynetons & Novices, leurs robes trousées, ayans chacun le casque en tête dessous leurs capuchons, & une rondache pendue au col, où étoient peintes les armoiries & devises desdits Seigneurs : Maître *Julian Pelletier** Curé de St. Jaques marchoit à côté, tantôt devant, tantôt derriere, habillé de violet en gend'arme scolastique, la couronne & la barbe faite de frais, *une brigandine** sur le dos, avec l'espée & le poignard, & une halebarde sur l'épaule gauche en forme de sergent de bande, qui suoit, poussoit & haletoit pour mettre chacun en rang & ordonnance. Puis suivoient de trois en trois cinquante ou soixante Religieux, tant Cordeliers que Jacobins, Carmes, Capucins, Minimes bons-hommes, Feuillants, & autres, tous couverts avec leurs capuchons & habits agrafés, armés à l'antique Catholique, sur le *modele des Epitres de S. Paul* : * entr'autres y avoit six Capucins, ayant chacun un morion en tête, & au-dessus une plume de cocq, revêtus de cottes de mailles, l'espée ceinte au côté par dessus leurs habits, l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un espieu, l'autre une harquebuze, & l'autre une arbaleste, le tout rouillé par humilité Catholique : les autres presque tous avoient des piques qu'ils * branloient souvent, par faute de meilleur passe-tems, hors-

* Ecossois Curé de St. Come.

† Curé de St. Benoist.

* Ou Guincestre Curé de S. Gervais.

*Ou Jacques Pelletier.

* Cotte de Maille.

* Par ironie.

* Bel exercice pour des Moines.

mis un Feuillant boiteux, (*a*) qui armé tout à crud se faisoit faire place avec une espée à deux mains, & une hache d'armes à sa ceinture, son Breviaire pendu par derriere, & le faisoit bon voir sur un pied faisant le *moulinet* * *devant les Dames*. A la queue y avoit trois Minimes tous d'une parure, sçavoir est, ayants sur leurs habits chacun un plastron à corroyes, & le derriere découvert, la salade en la tête, l'espée & pistolet à la ceinture, & chacun une harquebuze à croc sans fourchette. Derriere étoit le Prieur * des Jacobins en fort bon point, traînant une *halebarde gauchere*, & armé à la légere en mortepaye : Je n'y vey ni *Chartreux* * *ni Celestins*, qui s'étoient excusés sur le commerce. (*b*) Mais tout cela marchoit en moult belle ordonnance Catholique, Apostolique & Romaine, & sembloient les anciens *cranequiniers* * de France. Ils voulurent en passant faire une salve, ou escoupeterie; mais le Légat leur défendit, de peur qu'il ne lui mesadvinst, ou à quelqu'un des siens, comme *au Cardinal Cajetan*. * Après ces beaux Peres marchoient les quatre Mendiants, qui avoient multiplié en plusieurs ordres tant Ecclésiastiques que Séculiers; puis les Paroisses; puis les Seize quatre à quatre, réduits au nombre des Apôtres, * (*c*) & habillés de même, comme on les joue à la fête Dieu. Après eux marchoient les Prévôt des Marchands & Echevins, bigarrés * *de diverses couleurs*, (*d*) puis la Cour de Parle-

* Cela arriva au siege de Paris en 1590.

* Il étoit mort en ce tems.

* Ni Benedictins ni Chanoines Reguliers.

* Arbalestriers.

*Il y eut un homme tué à la portiere de son carrosse.

* Ils n'étoient plus que douze.

* A cause de leurs robes.

(*a*) C'estoit Frere Bernard, dit le petit Feuillant, qui se retira depuis en Flandres, où il a vescu longtemps possedant une Abbaye.

(*b*) A cause que ces Moines sont riches, & avoient des biens en des lieux qui tenoient pour le Roi. Tous les autres dont il est parlé sont mendiants.

(*c*) Parce que le Duc de Mayenne en avoit fait pendre quatre, sçavoir Louchard, Anroux, Ameline & Aimonot.

(*d*) Parce qu'il y en avoit qui estoient serviteurs du Roi.

ment telle quelle, les gardes Italiennes, Espagnolles & Wallonnes de Monsieur le Lieutenant, puis les cent Gentilshommes de frais gradués par la sainte Union, & après eux quelques *veterinaires* * *de la Confrairie de S. Eloy.* (*a*) Suivoient après Monsieur de Lyon tout doucement; le Cardinal de Pellevé tout bassement, & après eux Monsieur le Legat, *vrai miroir de parfaite beauté*, & devant lui marchoit le Doyen de Sorbonne, avec la Croix où pendoient les Bulles du pouvoir. Item venoit Madame de Nemours, représentant *la Reine Mere*, * *ou grande mere* (*in dubio*) du Roi futur, & lui portoit la queue Mademoiselle de la Rue, fille de noble & discrette personne *Monsieur de la Rue*, † ci-devant tailleur d'habits sur le Pont S. Michel, & maintenant un des cent Gentilshommes & Conseillers d'Etat de l'Union, & la suivoient Madame la *Douairiere de Montpensier*, * avec son écharpe verte *fort sale* † *d'usage*, & *Madame la Lieutenante* * *de l'Etat* & Couronne de France, suivie de Mesdames de Belin & de Bussy le Clerc. Alors s'avançoit & faisoit voir Monsieur le Lieutenant, & devant lui deux massiers fourrés d'hermines, & à ses flancs deux Wallons portants hoquetons noirs, tous parsemés de croix de Lorraine rouges, ayans devant & derriere une devise en broderie, dont le corps représentoit l'Histoire de Phaëton, & étoit le mot, IN MAGNIS VOLUISSE SAT EST. Arrivés qu'ils furent tous en cet équipage en la Chapelle de Bourbon, Monsieur le Recteur Roze quittant son haussecol, son espée & pertuisane, monta en chaire, où ayant prouvé par bons & authentiques passages, que c'estoit à ce coup que tout iroit bien,

* Mareschaux de la Ligue.

*On prétend qu'il étoit fort laid.

*A cause que le Duc de Mayenne son fils & le Duc de Guise son petit fils prétendoient à la Couronne.

† Jean de la Roi.

* Catherine Marie de Lorraine.

†Elle l'avoit eue d'un de ses amans.

* Henrie de Savoye Duchesse de Mayenne.

(*a*) Ce sont les Mareschaux ferrans les chevaux. Il y a un livre intitulé l'art Vétérinaire qui traite des maladies des chevaux fait par Jean Massé imprimé en 1563. voir la Bibliotheque de la Croix du Maine.

proposa un bel expédient pour mettre fin à la guerre dans six mois pour le plus tard, ratiocinant ainsi. (a) *En France il y a dix-sept cens mille Clochers*, * dont Paris n'est compté que pour un: qu'on prenne de chacun Clocher un homme Catholique, soldoyé aux dépens de la Paroisse, & que les deniers soient maniés par des Docteurs en Théologie, ou pour le moins gradués nommés, nous ferons douze cens mille combatans, & cinq cens mille pionniers. Alors tous les assistants furent veus tressaillir de joye, & s'escrier, ô coup du Ciel. Puis exhorta vivement à la guerre, & à mourir pour les Princes Lorrains, & si besoing estoit, pour le Roi Très-Catholique, avec telle véhémence qu'à peine put-on tenir son régiment de Moines & Pedans, qu'ils ne s'en courussent de ce pas attaquer les forts de Gournay, & sainct Denys: mais on les retint avec un peu d'eau beniste, comme on appaise les mouches & fresIons avec un peu de poussiere. Puis Monsieur le Cathédrant acheva par cette conclusion (*Beati pauperes spiritu &c.*) Le sermon fini, la Messe fut chantée en haute note par Monsieur le reverendissime Cardinal de Pellevé, à la fin de laquelle les chantres entonnerent ce motet. * (*Quam dilecta tabernacula tua.*) Lors tous ceux qui devoient être de l'assemblée, accompagnerent Mr. le Lieutenant au Louvre; le reste se retira en confusion qui çà qui là chascun chez soi.

* Avis ridicule.

* Ils en faisoient une application prophane.

Les pieces de Tapisseries dont la sale des Etats fut tendue.

OR devant que vous parler des cerémonies, & de l'ordre des seances desdits Etats, il ne sera pas hors de propos de vous figurer la disposi-

(a) L'avis des dix sept cens mille Clochers fut proposé par Jacques Cœur au Roi Charles VII & c'est de cela dont il se moque.

tion de la ſale où l'aſſemblée ſe devoit faire. La charpenterie & eſchaffaudage des ſieges eſtoit toute ſemblable à celle des Eſtats qui furent tenus à Troyes environ l'an 1420. ſous le Roi Charles VI. à l'inſtance & pourſuite du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgongne, lorſque Charles VII. Dauphin, & vrai héritier de la Couronne de France, fut par ces beaux Eſtats dégradé, & déclaré incapable de ſuccéder au Royaume, lui & tous ſes adhérants & fauteurs excommuniés, aggravés, réaggravés, cloches ſonnantes, & chandelles eſteintes, puis bannis (*ad tempus.*) Mais la tapiſſerie dont ladite ſale eſtoit tenduë en douze pieces ou environ, ſembloit eſtre moderne & faite exprès, richement eſtoffée à haute liſſe, & le daiz de même, ſous lequel devoit eſtre aſſis Monſieur le Lieutenant. A l'un des coſtés & pente du daiz par le dedans eſtoit repréſenté au vif un Sertorius habillé à la Françoiſe parmi des Eſpagnols, conſultant une biche Fée, par laquelle il diſoit entendre la volonté des Dieux. En l'autre pente eſtoit l'effigie de Spartacus haranguant ſon armée d'eſclaves qu'il avoit fait armer & revolter contre les Romains. En la troiſieſme, eſtoit le portraict d'un perſonnage ayant un flambeau dedans la main, qui venoit de mettre le feu en un temple, & au bas de la pente y avoit eſcrit, *Si aquâ non poſſum, ruinâ extinguam.* La quatrieſme ne ſe pouvoit voir, à cauſe de l'obſcurité contre ſon jour. Au-deſſus de la teſte & au fond dudit daiz étoit un crucifix à la ſtampe moderne de Paris, ayant la main gauche attachée à la croix, & la droite libre, tenant une eſpée nue où eſtoit entouré ce dictum: *Super te, & ſuper ſanguinen tuum.* Par le dehors des trois pertes de devant eſtoient fort bien élabourées les cheutes d'Icare & de Phaëton: & faiſoit fort beau voir les ſœurs de ce Jouvenceau ſe méta-

mor-

morphoſer en arbres de peupliers, dont l'une, qui s'étoit *rompu une hanche* en courant*, pour ſecourir ſon frere, reſſembloit naïvement à la douairiere de Montpenſier toute dechevelée & éplorée.

* Par alluſion parce que la Doüairierede Montpenſier ſœur de M. de Guiſe eſtoit boiteuſe.

La premiere piece de tapiſſerie proche du daiz eſtoit l'Hiſtoire du veau d'or, comme elle eſt deſcrite en l'Exode 32. chapitre, où Moyſe & Aaron y eſtoient repréſentez par le Roi defunct Henry troiſiéme, & feu Monſieur le Cardinal de Bourbon : mais le veau d'or eſtoit la figure du feu Duc de Guiſe haut élevé, adoré par le peuple: & les deux tables rapportoient la foy fondamentale des Eſtats de Blois, &(*a*) *l'Edict* de Juillet* 1587. (*b*) & au bas de la piece eſtoient eſcrits ces mots : *In die ultionis viſitabo & hoc peccatum eorum.*

* On le nommoit le grand Edit de l'Union.

La ſeconde piece eſtoit un grand païſage de diverſes hiſtoires anciennes & modernes, diſtinctes & ſeparées l'une de l'autre, & néanmoins ſe rapportans fort ingenieuſement à meſme perſpective : au plus haut ſe voyoit repréſentée la belle entrée de nuict que fit le Duc Jean de Bourgogne à Paris; & quand les Pariſiens crierent Noël* des la Touſſaincts. (*c*)

* En ſigne de réjouiſſance. Voyez les Mémoires de Comines édition de Bruxelles de 1728.

A un des coins eſtoits la Harelle de Roüen, (*d*) où un marchand appellé Gras, eſtoit eſleu

(*a*) Ce fut en l'an 1588. par laquelle le Roy Henry IV. eſt exclus pour jamais lui & ſa poſterité, à cauſe de l'héreſie.

(*b* Cet Edict ſur l'union des Catholiques eſt imprimé avec les mémoires de la Ligue. vol. 3. pag. 57. d'Aubray en parle.

(*c*) Parce que le Roy prit les Fauxbourgs de Paris le jour de la Touſſaints, où il y eut beaucoup de Pariſiens tués.

(*d*) Juvenal des Urſins en l'Hiſtoire du Roy Charles VI. pag. 2. l'an 1382. rapportant la ſédition de Rouen à cauſe des impoſitions ſur le peuple, dit qu'ils firent leur Chef comme Roy un marchand de draps qu'on nommoit le Gras, pource qu'il étoit gros & gras, & le mirent ſur un chariot en ma-

Roi par la populace. A l'autre coing eſtoit la *Jaquerie* * *de Beauvoiſin*, (*a*) avec leur Capitaine Guillaume Caillet : au coing d'embas étoient les pourcelets † liguez de Lyon : & à l'autre coing, les faits héroïques des anciens *Maillotins*, * (*b*) *ſoubs les Capitaines Simonnet* Caboche, & Jaques Aubriot, Rois des bouchers, & eſcorcheurs : Et le tout en perſonnages racourcis, ne ſervant que de païſage. Mais au fond & milieu de la piece eſtoient figurées les barricades de Paris, où l'on voyoit un Roy ſimple & bon Catholique, & qui avoit tant fait de biens, & donné tant de privileges aux Pariſiens, eſtre chaſſé de ſa maiſon, & aſſiegé de toutes parts, avec tonneaux & barriques, pour le prendre. Là

* Sédition en Beauvoiſis dont le chef ſe nommoit Jacques.

* Voyez Juvenal des Urſins ſur les ans 1412. & 1413. & Rabelais l. 4. ch. 36.

niere de Roy, vouluſt ou non. En une vieille Chronique intitulée la ſeconde partie du Roſier de France ſous le regne de Charles VI. après avoir parlé de la ſédition des maillotins de Paris, il y a ces mots : Et quand ceux de Roüen ſçeurent ce qui étoit advenu aux habitans de Paris, pource que pareillement ils avoient fait commotion contre les Officiers Royaux, que l'on appelle *la Harelle*, ils envoyerent vers le Roy requérir miſéricorde ; Parquoy le Roy envoya à Roüen Meſſire Jean de Vienne, Admiral de France, qui en fit exécuter aucuns, & après leur pardonna la peine criminelle qui fut convertie en civile, dont grandes finances furent levées. Poſſible cette commotion s'appelle *Harelle* pour le cry de *Haro*, lorſqu'ils invoquoient le ſecours du Duc Raoul ; ou quelqu'un nommé Harelle (dont y a nombre en la Province) Autheur de la ſédition ; ou que l'impoſition ſe nommoit Harelle.

(*a*) Ce fut une ſédition ſous le Roy Jean l'an 1358. ainſi appellée parce qu'ils nommerent leur Roy *Jacques Bonhomme*. Cette révolte commença en Beauvoiſis. Froiſſard. v. 1. c. 182.

† Ainſi nommés parce que ce fut dans un tripot nommé le Pourcelet, où il y avoit un cabaret, & où on réſolut de ruiner & abattre la Citadelle.

(*b*) Du tems de Charles VI. l'an 1413. ils furent ainſi nommés à cauſe des Maillets dont ils ſe ſervoient qu'ils avoient trouvés dans l'Hôtel de Ville de Paris. Sous le même Roy *Caboche* eſcorcheur de la grande Boucherie de Paris révolta le peuple, & furent ces mutins appellés *Cabochiens*.

estoient representez plusieurs braves *stratagemes* † *des Sires, qui menoient Tremont, Chastagneraye, Flavacourt* & autres bateurs de pavé, au lieu d'honneur, & au bas de ladite piece estoit escrit ce Quatrain :

† Parce qu'ils ne faisoient rien que par ruses & finesses.

Jupiter de ses tonneaux
Le bien & le mal nous verse :
Mais par ceux-ci tout nouveaux
Il met tout à la renverse.

La troisiéme piece contenoit l'histoire d'Absalon, qui barricada son pere, & le chassa de la Ville de Jerusalem : ayant gaigné & corrompu par caresses indignes les *plus abjects* * *& faquins* du menu peuple : puis se voyoit la punition qu'il en reçeut, & comment Achitophel son mauvais conseiller finit mal-heureusement ses jours. Tous les visages estoient approchans d'aucuns desdits Estats, & se reconnoissoient aisément le President Jeannin, (*a*) Marteau, (*b*) *Ribault* † & autres, à qui le feu Duc de Guise faisoit tant de *bona dies* aux Estats de Blois. Aussi se voyoient *Choulier*, * la Ruë, *Pocart*, † Senault & autres, bouchers, maquignons, jusques aux cureurs de fosses, tous gens d'honneur de leur mestier, que ledit defunct martyr baisoit en *la bouche* * par zele de religion.

* Les chefs de la Ligue s'étoient attachés à gagner le menu peuple.

† Trésorier du Duc de Mayenne.

* Clerc du Greffe de la Cour des Aides.

† Pottier d'Estain.

* Ce baiser s'étoit introduit à la Cour de Henri III.

La quatriesme representoit en gros les faits d'armes de anciens & modernes Assassins, autrement appellez *Bedouins* † *& Arsacides*, qui ne craignoient d'aller tuër jusques à la chambre, & jusques au lit, ceux que leur Prince imaginaire, Aloadin, surnommé le vieil des six ou sept mon-

† On nomme Bedouins les Arabes qui ne vivent que de pillage; & Arsacides les descendans d'Arsaces qui s'étoit emparé du Royaume des Parthes.

(*a*) Il fut ajoûté au Conseil des quarante, & fut en Espagne de la part de M. de Mayenne.

(*b*) Appellé la Chapelle Marteau, Maistre des Comptes, Prevost de Marchands des Paris, député aux Estats de Blois, ou il fut quelque tems prisonnier. Il fut Secrétaire d'Etat de la Ligue.

tagnes, leur commandoit. Entre autres, y avoit deux figures plus apparentes, l'une d'un Comte de Tripoli, assassiné par un Sarrazin zelateur de sa religion, en lui baisant les mains. Et l'autre d'un Roi de France & de Pologne, proditoirement sappé d'un cousteau, par un Moyne desbauché zelateur en luy presentant à genoux une lettre missive; & sur le front dudit Moyne estoit escrit en grosses lettres l'Anagramme de son nom, Frere Jacques Clement.

C'EST L'ENFER QUI M'A CRE'E'.

En la cinquiesme se voyoit la Bataille de Senlis, (*a*) où Monsieur *d'Aumale* fut Connestable, & lui estoient baillez les esperons aisez & zelez, par Monsieur de Longueville, *Prince Politique*,* & par la *Noüe*† *bras* de fer, & *Givry** son suffragant: autour d'icelle estoient escrits ces vers par quatrains. (*b*)

* Henri d'Orléans appellé Politique parce qu'il souhaitoit la paix.

† François de la Noue qui avoit un bras de fer.

* Anne d'Anglure Sr. de Givry Gouverneur de Brie.

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir;
Les pieds sauvent la personne,
Il n'est que de bien courir.
Ce vaillant Prince d'Aumale,
Pour avoir fort bien couru,
Quoy qu'il ait perdu sa male,
N'a pas la mort encouru.
Ceux qui estoient à sa suitte
Ne s'y endormirent point,
Sauvants par heureuse fuitte
Le moule de leur pourpoinct.
Quand ouverte est la barriere,
De peur de blasme encourir,

(*a*) Il perdit la Bataille de Senlis, & se sauva à la fuite. Il l'appelle pour cela le Connestable de la Ligue, & lui donne de grands esperons. *Voyez les Remarques.*

(*b*) Ces vers sont de Passerat comme une grande partie de ceux qui sont dans cette Satyre; les autres sont de Rapin. *Voyez les Remarques.*

Ne demeurez point derriere :
Il n'eſt que de bien courir.
Courir vaut un diadeſme,
Les coureurs ſont gens de bien.
Tremont * & Balagny † *meſme,*
Et Congy * *le ſçavent bien.*
Bien courir n'eſt pas un vice,
On court pour gagner le prix :
C'eſt un honneſte exercice :
Bon coureur n'eſt jamais pris.
Qui bien court eſt homme habile :
Et à Dieu pour ſon confort :
Mais Chamois * & Meneville
Ne coururent aſſez fort.
Souvent celuy qui demeure,
Eſt cauſe de ſon meſchef :
Celuy qui fuit de bonne heure,
*Peut * combattre derechef.*
Il vaut mieux des pieds combattre,
En fendant l'air & le vent,
Que ſe faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant.
Qui a de l'honneur envie,
Ne doit pourtant en mourir :
Où il y va de la vie
Il n'eſt que de bien courir.

* Capitaine des Guardes du Duc de Mayenne.
† Qui s'étoit emparé de la ville de Cambray.
*Chevalier du Guet qui paſſoit pour un grand poltron.
* Ils furent tous deux tués.

* On promettoit aux Pariſiens de retourner aux ennemis.

Et au coing de ladite piece, ſe voyoit * *Pigenat* (*a*) au lict malade, furieux & enragé de cette fortune, & attendant la reſponſe de la lettre qu'il avoit eſcrite en poſte à Madame *ſainte* † *Genevieve*, bonne Françoiſe s'il en fut jamais.

* Il y avoit deux freres de ce nom du parti de la Ligue, l'un Curé l'autre Jéſuite du quel il eſt ici parlé.
† Patrone de Paris.

En la ſixiéme eſtoit depeint le miracle d'Arques, (*b*) où cinq ou ſix cens deſconfortez, preſts de paſſer la mer à nage, faiſoient la nique,

(*a*) Il eſtoit Curé de S. Nicolas, Cure qu'il avoit volée. Il eſtoit du Conſeil des XL.

(*b*) C'eſt la deffaite d'Arques, qu'emporta le Roy Henry IV. ſur la Ligue.

& mettoient en route par les charmes du Biarnois, douze ou quinze mil Rodomonts, fendeurs de nazeaux, & mangeurs de charettes ferrées. Et ce qui en estoit de plus beau, estoient les Dames de Paris aux fenestres, & autres qui avoient retenu place dix jours devant sur les boutiques & ouvroirs de la ruë saint Antoine, pour voir amener le Biarnois prisonnier en triomphe, lié, & bagué, & comment il leur bailla belle, parce qu'il vint en habit déguisé, par les fauxbourgs saint Jacques & saint Germain.*

* Il désigne la prise des Fauxbourgs comme ci-dessus.

La septiesme contenoit la Bataille d'Yvry la Chaussée, où se voyoient les Espagnols, Lorrains, & autres Catholiques Romains, par *moquerie ou autrement*, monstrer leur cul aux *Maheustres*, & le Biarnois tout eschauffé, qui à bride abbatuë chevauchoit l'Union par derriere. Il y faisoit beau voir Monsieur le Lieutenant, *maudissant le dernier*, & laissant le Comte d'Egmont pour les gages, trompé d'outre moitié de juste prix, s'encourir sur un *cheval Turc*, pour prendre Mante par le guichet, (*a*) & dire aux habitans en note basse & courte haleine, MES AMIS SAUVEZ MOY, ET MES GENS; TOUT EST PERDU, MAIS LE BIARNOIS EST MORT. Sur tout y avoit un merveilleux plaisir d'y voir sagement inventorier ses coffres & bahuz, & d'en voir religieusement aveindre l'estendart de la foy, où estoit peint un crucifix sur taffetats noir, avec l'inscription, AUSPICE CHRISTO : tel qu'on le voit pendant en l'Eglise * de Mante. C'est celuy estendart, peuple Chrestien, qui devoit servir d'orisiambe à ses successeurs Roys, à l'advenir, si la corde n'eust rompu. Au coing de ladite tapisserie y avoit une

* Tout ceci est pris des Mémoires de la Ligue T. 4. p. 280.

(*a*) Monsieur de Mayenne ayant perdu la Bataille d'Ivry, se sauvant à Mante, trouva la porte fermée, on luy ouvrit seulement le guichet, par où il entra.

danſe de bergers & païſans, & auprès d'eux comme un tableau, dedans lequel eſtoit eſcrite cette chanſon.

Reprenons la danſe.
Allons, c'eſt aſſez :
Le printemps commence,
Les Roys ſont paſſez.
Prenons quelque * trefve,
Nous ſommes laſſez :
Ces Roys de la féve
Nous ont haraſſez :
Un Roy ſeul demeure :
Les ſots ſont chaſſez :
Fortune à cette heure
Joüe aux pots caſſez,
Il vous faut tout rendre
Roys embarraſſez:
Qui voulez tout prendre,
Et rien n'embraſſez.
Un grand Capitaine
Vous a terraſſez :
Allons Jean du Mayne,
Les Roys ſont paſſez.

* Elle fut conclue peu après.

La huictieſme eſtoit la repreſentation des Paradis de Paris (*in plurali*) dedans leſquels & par deſſus le ſaint Ciboire, eſtoient les Images de trois Saints (*a*) nouvellement imprimez depuis le calendrier Gregorien, portans jeuſnes d'ouble : l'un d'iceux eſtoit habillé de noir & de Blanc, en pie grieſche, ayant un petit couſteau en la main, comme un coupeur de bourſe, tout autre que celuy de ſaint Barthelemy. L'autre eſtoit veſtu d'une ſoutane rouge, & d'une cuiraſſe par deſſous, un chapeau de meſme à longs cordons, ayant en la main une coupe plei-

(*a*) Le premier eſt Jacques Clement Jacobin, le ſecond le Cardinal de Guiſe tué à Blois, le troiſieſme le Duc de Guiſe ſon Frere.

ne de sang, dont il sembloit vouloir boire, & de la bouche lui sortoit un escriteau en ces mots : STATE IN GALEIS, POLITE LANCEAS, ET INDUITE VOS LORICIS. Le troisiesme estoit un Saint à cheval, comme saint George, ayant à ses pieds force Dames & Damoiselles *à qui il tendoit* * *la main*, & leur monstroit une Couronne en l'air, à laquelle en soûpirant il aspiroit avec cette devise, DIFFICILIA QUÆ PULCHRA. Le peuple leur portoit force chandelles, & disoit de nouveaux suffrages, *attendant* * *qu'ils fissent miracles*, mais le *vent* * *emportoit & souffloit tout.* Les brodures de ladite piece estoient de processions blanches, & de sermons & Te Deum renforcez, où se voyoient en petit volume les faces de Boucher, (*a*) Lincestre, & le petit Feuillant, exhortant le peuple à la Paix par une figure nommée antiphrase, (*b*) [* *& formant tous ses syllogismes en ferio.*]

La neufiesme faisoit voir au naturel une grande Geante, *gisante* contre terre, qui avortoit d'une infinité de viperes & monstres les uns intitulez *Gaultiers*(*c*) les autres * *Catillonnois, Lipans*, Ligueurs, *Catholiques zelez*, & *Chateau-verds* : & sur le front de ladite Geante estoit escrit : C'EST LA BELLE LUTECE, QUI POUR PAILLARDER AVEC SES MIGNONS A FAIT TUER SON PERE, ET SON ESPOUX. Madame d'Espagne luy servoit de Sage-femme

* Le Duc de Guise étoit fort aimé des Dames.

* Ils les regardoient comme des Saints.

* Les corps des deux Guises furent brûlés.

* Ceci n'est point dans quelques éditions.

* A cause du Seigneur de Chastillon dont ils soûtenoient le parti.

(*a*) Il estoit Docteur de Sorbonne, Curé de S. Benoist, du Conseil des quarante, député aux Estats, furieux ligueur, il estoit borgne.

(*b*) C'est à-dire, qu'ils prescheient la guerre.

(*c*) C'estoient des partisans qui s'étoient soulevés en Normandie en l'année 1589. sous un nommé la Chapelle Gaultier dont ils prirent le nom. Mr. de Montpensier les deffit en plusieurs rencontres, & en abolit la faction. Voyez l'Histoire de Mr. de Thou l. 95. p. 425.

& de nourrice, pour recevoir & allaicter son fruit.

En la dixiesme estoit fort bien historiée la prise de la Ville de saint Denys par le Chevalier d'Aumale, & y paroissoit le Sieur de Vicq, & le saint Apostre de France, *qui luy fortifioit sa jambe de bois.* Et saint Antoine des Champs, qui mettoit le feu aux pouldres, pour espouventer les Parisiens. Au dessus de ladite place estoit un escriteau contenant ces mots :

Saint Antoine pillé par un chef des Unis,
Alla comme au plus fort s'en plaindre à S. Denys,
Qui luy a de ce tort la vengeance promise.
Un peu de temps après, ce paillard entreprit
De prendre saint Denys, mais saint Denys le prit,
Et vangea dessus luy l'une & l'autre entreprise.

Et au bas estoit l'Epitaphe dudit Chevalier d'Aumale, comme il s'ensuit, fors qu'il ne faisoit nulle mention, qu'il fut *mangé des rats & des souris.* (*a*)

Celuy qui gist icy, fut un hardy prencur,
Qui fit sur S. Denys une fine entreprise :
Mais S. Denys plus fin que cet entrepreneur,
Le prit, & le tua dedans sa ville prise.

En l'onziesme se voyoit au plus près la piteuse contenance du pauvre President de Brisson, & de *ses* * *diacre & sousdiacre*, (*b*) quand on leur

* On lui avoit donné deux compagnons de son malheur.

(*a*) Voici ce qu'en dit Mr. de Thou, l. 101. pag. 152. *Corpus ejus repertum arca ligneâ, quando plumbum non seppetebat, inclusum, & non imo majoris templi sacello depositum est; posteaque animadversum mures sive ob fœtorem, sive alia causa fuerit, per commissuras irrepsisse & partes omnes carnosas erodisse.*

(*b*) Ce sont Mrs. l'Archer & Tardif : Le premier, Conseiller au Parlement, l'autre au Chastelet qui estoit serviteur de Mr. de Nevers, ils furent pendus avec le Président Brisson le 15. Novembre 1591. Ils furent pris à 9. heures du matin, confessés à 10. & pendus à onze. Crome Conseiller au grand Conseil les jugea sans faire le procez, & conduisit luy mesme les corps en Greve le matin suivant.

parla de confession, en leur baillant l'ordre de l'Union : ensemble leur *élévation en* * *Greve*. Et parce que ladite piece n'étoit assez large pour couvrir l'huis de l'entrée, à icelle estoit attachée une demie piece de l'apothéose, ou canonisation des quatre Evangelistes & Martyrs, *Saints* * *Louchard*, *Ameline*, *Auroux & Emmonot*, (*a*) *faisans la longue* * lettre, & à leurs pieds estoit escrit ce quatrain.

* A cause qu'ils y furent pendus.

* Les ligueurs les traitoient ainsi.

* C'est-à dire allongés comme un I.

Meschants pendarts qui les Juges pendez,
Impunité par là vous prétendez :
Mais vous devez tout le contraire attendre :
Oncques * *pendard ne put son Juge pendre.*

* Parce qu'il y a toujours des juges pour les condamner.

La douziesme & derniere auprès des fenestres, contenoit le portrait fort bien tiré de son long, de Monsieur le Lieutenant, habillé en * *Hercules Gallicus*, tenant en sa main des brides sans nombre, desquelles estoient encheveſtrés des veaux aussi sans nombre. Au dessus de sa teste comme en une nue y avoit une Nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots : GARDEZ-VOUS DE FAIRE LE VEAU. Et par la bouche dudit Sieur Lieutenant en sortoit un autre, où estoient escrits ces mots, JE LE FERAY. Voilà au plus près ce que je pûs remarquer dedans ladite Tapisserie. Quant aux bancs & sieges, où se devoient asseoir Messieurs les Estats, ils estoient tous couverts de tapis parsemés de croisettes de Lorraine, noires & rouges, de larmes miparties de vray & de faux argent, le tout plus vuide que plein, (*b*) pour l'honneur de la fête.

* Il n'en avoit que l'habit & non la valeur.

(*a*) Ces quatre des Seize furent pendus dans le Louvre par ordre de Mr. de Mayenne pour avoir fait pendre Mr. le Président Brisson.

(*b*) Parce qu'il y avoit peu de Deputés, y ayant des Provinces qui reconnoissoient le Roy.

DE L'ORDRE TENU POUR LES SEANCES.

APrès que l'Assemblée fut entrée bien avant dedans la grande Sale, approchant des degrés où le daiz estoit eslevé, & les chaires préparées, la place assignée à chacun par un Héraut d'armes intitulé Courte joye S. Denys, (*a*) qui les appella tout haut par trois fois ainsi : Monsieur le Lieutenant, Monsieur le Lieutenant Monsieur le Lieutenant de l'Estat & Couronne de France, montez là haut en ce throsne Royal, en la place de vostre Maistre. Monsieur le Légat mettez-vous à *latere*. Madame la représentante la Reyne mere, ou grand'mere, mettez-vous de l'autre costé. Monsieur le Duc de Guise Pair de la Lieutenance de l'Estat & Couronne de France, mettez-vous tout fin premier pour ce coup, sans préjudice de vos droits à venir. Monsieur le Reverendissime Cardinal de Pellevé, Pair, * *ad tempus*, de la Lieutenance, mettez-vous vis-à-vis, & n'oubliez vostre Calepin. (*b*) Madame la Douairiere de Montpensier, *comme Princesse de votre chef, mettez-vous soubs votre Nepveu.* (*c*) Madame la Lieutenante de l'E-

* Il s'étoit fait pourvoir de l'Archevêché de Reims par le Pape Clement VIII.

(*a*) Parce que le Chevalier d'Aumale ayant surpris S. Denys où il fut tué, le bruit courut que S. Denys estoit pris. Ainsi courte joye à Paris. Le Heraut se doit appeller Montjoye.

(*b*) Parce qu'il étoit tenu pour fort ignorant.

(*c*) C'est Mr. de Guise. L'on void ce qu'il veut dire. *Voyez les Remarques.*

ſtat, (*a*) ſans préjudice de vos prétentions, mettez-vous contre elle. Mr. d'Aumale, Conneſtable & Pair de la Lieutenance, à cauſe de voſtre Comté de Boulogne érigée en Pairie, (*b*) mettez-vous à coſté du Reverendiſſime, & gardez de deſchirer ſa chape, *avec vos grands eſperons*. Haut & puiſſant *Comte de Chaligny* qui avez cet honneur d'avoir *Monſieur le Lieutenant pour cadet*, prenez voſtre place, & ne craignez plus *Chicot* qui eſt mort : (*c*) Monſieur le Primat de

(*a*) Madame du Mayne en la confeſſion des chefs de l'Union parle ainſi.

Mes enfans j'ai défait à mon commencement
Pour ſaouler mon deſir d'un cadet de Lorraine
Mon orgueil puis après m'a fait croire eſtre Reyne ;
Qui a cauſé la mort de mon Roi innocent.

(*b*) Il ſe moque d'un entrepriſe qu'avoit faite Mr. d'Aumale ſur Boulogne par le moyen du Prevoſt Verus, qui fut pris par le Gouverneur de la ville & retenu long-temps en priſon, & délivré à la priere de Mr. de Guiſe. Mr. d'Aumale penſa eſtre pris en l'éxécution de ce deſſein, pluſieurs des ſiens furent tués & y laiſſa ſon canon. Voyez Mr. de Nevers en ſon Traité de la priſe des armes page 328. & 450. où il dit ; vous avez Mr. d'Aumale qui a fait déja aſſez ample preuve de ſa valeur & ſage conduite au ſiege de Boulogne qu'il leva ſans ſonner tabourin, en ſi grande haſte qu'il y laiſſa de ſon attillerie, comme auſſi au ſiege de Senlis, & en la bataille qu'il perdit là auprès, & en la fuite que dernierement il fit en la ville d'Amiens, avec ſi grand effroy, qu'il laiſſa perdre la plûpart de ſes gens, & creva deux ou trois chevaux à force de piquer : c'eſt pourquoi il lui donne de grands eſperons.

(*c*) Ce Chicot eſtoit Gaſcon ; grand tout à riche & vaillant, il prit le Comte de Chaligny lors du ſiege de Rouen : en le prenant il ne luy dit pas qui il eſtoit, & l'amena au Roy, & lui dit, Tiens, je te donne ce priſonnier qui eſt à moi. Le Comte de Chaligny indigné de ſe voir pris, lui bailla un coup d'eſpée dont il mourut quinze jours après par mauvais régime. En la chambre où il eſtoit malade il y avoit un ſoldat mourant ; le Curé du lieu vint pour le confeſſer, mais il ne le voulut pas abſoudre, parce qu'il eſtoit au ſervice d'un Roy Huguenot, Chicot ſe leva du lit en fuite, outragea de fait & de paroles le Curé, & mourut peu après. *Voyez les Remarques.*

Lyon, infaillible *futur Cardinal de l'Union*, Pair & Chancelier de (*a*) la Lieutenance; laissez-là voſtre ſœur, (*b*) & venez icy prendre voſtre rang Monſieur *de Buſſy le Clerc*, jadis grand Pénitencier du Parlement, & grand œconome ſpirituel de la Ville & Château de Paris, (*c*) mettez-vous aux pieds de Monſieur le Lieutenant, comme *grand Chambellan de la Lieutenance*. Monſieur du Saulſay, (*d*) Pair & grand Maiſtre de la Lieutenance, à faute d'autre, prenez ce baſton, & vous allez tout doucement ſeoir en ce ſiege molliet, préparé pour vous. (*e*) Meſſieurs *les Mareſchaux de la Lieutenance*, Roſne, Dom Diego, Bois-Dauphin, & Signor Cornelio, (*f*) voilà un banc pour vous quatre, ſauf à augmenter ou diminuer ſi le cas y eſcheoit. Meſſieurs les Secretaires d'Eſtat, Marteau, Pericard, (*g*) des Portes (*h*) & Nicolas, (*i*) cette forme d'en bas eſt pour vous quatre, ſi les feſſes de Monſieur *Nicolas* y peuvent tenir. Monſieur de Saint Paul

(*a*) M. de Nevers en ſon Traité de la priſe des armes page 315. parlant du Duc du Mayne : Il prit, dit-il, en main toute l'authorité, & fit Mr. l'Archeveſque de Lyon garde des ſceaux & quatre Secretaires d'Eſtat ſes domeſtiques, &c.

(*b*) Il eſtoit ſoupçonné d'avoir de trop grandes privautés avec elle, ce qui eſt ſouvent répété dans cette Satyre.

(*c*) Parce qu'il avoit mené en Priſon le Parlement.

(*d*) Il eſtoit frere du Cardinal de Pellevé & du conſeil des Quarante.

(*e*) Il ſe nommoit Savigny, Lorrain du Conſeil des Quarante. Il fut fait Mareſchal de France de la Ligue.

(*f*) Pierre Cornelio dont il y a quelques diſcours en faveur de la Ligue.

(*g*) Il avoit eſté Sécretaire de Mr. de Guiſe. Il fut fait Sécretaire d'Eſtat de la Ligue, comme la Chapelle Marteau. Il a eſté depuis Ambaſſadeur pour le Roy en Flandres.

(*h*) Des Portes Baudouin qui eſtoit Sécretaire de Mr. du Mayne, qui a eſté depuis Intendant des Finances.

(*i*) Il eſtoit ſimple Sécretaire du Roi, fort gros. *Voyez les Remarques.*

(*a*) *Comte de Rethelois* à titre de Précaire, n'approchez pas si près de Monsieur de Guise, de peur de l'eschauffer, & vous tenez auprès du sieur du Rieu ou de Rieux: Messieurs les Ambassadeurs d'Espagne, Naples, Lorraine, & Comté de Bourgogne, ce banc à main gauche est pour vous; & le banc à main droite destiné pour les Ambassadeurs d'Angleterre, Portugal, Venise, Seigneurs, Comtes & Princes d'Allemagne, Suisse & Italie, qui font défaut, sera *pour les Dames & Damoiselles* selon la date de leur impression.

Au demeurant que tous les Députés prennent place à raison de leurs pensions. Telle fut à peu près la séance de Messieurs les Estats: le tout sans dispute pour les préséances: horsmis que le Gardien des Cordeliers, & le Prieur des Jacobins *contesterent quelque peu*, à qui iroit devant: mais Madame de Montpensier se levant, bailla l'avantage au Prieur des Jacobins, en commémoration, comme elle disoit, de son saint Jacques Clement. Il y eut aussi un peu de garbouil entre *Mesdames de Belin & Bussy*, (*b*) à l'occa-

(*a*) Il estoit du Conseil des Quarante, né de bas lieu, il l'appelle Duc de Rhetelois, parce qu'il jouissoit de ce Duché. M. du Mayne le fit Maréchal de France de la Ligue. Mr. de Guise le tua de sa main à Rheims le 16. Avril 1594. Voilà pourquoi il dit en ce lieu, n'approchez pas de Mr. de Guise, de peur de l'echauffer. Mr. de Thou, l. 110. page 477. déduit l'origine de ce homme, ses principales actions, & la cause de sa mort. Le Lenat dans sa harangue l'appelle *Campaniæ & Rheteliæ Ducem*. *Voyez les Remarques*.

L'on fit ces Vers sur sa mort, arrivée à Reims devant S. Pierre.

Qu'on ne me parle plus d'un compagnon de guerre.
Tant soit-il valeureux, tant soit il preux & fort.
Depuis qu'on a veu tuer S. Paul devant S. Pierre.
Sans de lui regretter aucunement la mort.

(*b*) C'est la femme de Bussy le Clerc, dont il est parlé ci-devant. *Voyez les Remarques*.

CHARLES DE LORRAINE DUC DE MAYENNE ET G.C.D.E.
Dum per inane audet cœlum mendacibus
alis Capere iter vetitum, et vacuas se attollere
in auras Decidit. Mantuanus

sion que l'une ayant laſché quelque mauvais vent pſeudocatholique, Madame de Belin diſt tout haut à la Buſſy, Allons *procureuſe*, *la queue vous fume*, vous venez ici parfumer les croix de Lorraine. Mais Monſieur *le grand Maiſtre du Saulſay* oyant ce bruit, & en ſçachant la cauſe, leur cria le baſton à la main : Tout beau, Meſdames, ne venez point ici conchier nos Eſtats, comme *ma fille fit n'a* pas longtems le Bal du feu Roi en cette Sale meſme. Le bruit & la mauvaiſe odeur paſſés, Monſieur le Lieutenant commença à parler en cette façon, avec un grand ſilence & attention de Meſſieurs les Eſtats.

*HARANGUE DE MONSIEUR le Lieutenant.**

* Charles de Lorraine Duc de Mayenne ſecond fils de François Duc de Guiſe & d'Anne d'Eſt.

MEſſieurs, vous ſerez tous teſmoings que depuis que j'ai pris les armes pour la Sainte Ligue, j'ai toûjours eu ma conſervation en telle recommandation, que j'ai préféré de très-bon cœur mon intéreſt particulier à la cauſe de Dieu, qui ſçaura bien ſe garder ſans moi, & ſe vanger de tous ſes ennemis : meſmes je puis dire avec vérité que la mort de mes freres ne m'a point tant outré, quelque bonne mine que j'aye fait, que le déſir de marcher ſur les erres que mon pere & mon bon oncle le Cardinal m'avoient tracées, & dedans leſquelles *mon frere* * *le balafré* étoit heureuſement entré. Vous ſçavez qu'à mon retour de mon expédition de Guyenne (que les politiques appellent Incagade) je n'effectuay pas en cette Ville ce que je penſois, à cauſe des traiſtres qui advertiſſoient le tyran leur maiſtre : & ne tiray autre fruit de mon voyage, que la priſe de l'héritiere de

* Henri de Lorraine, Duc de Guiſe tué aux Etats de Blois le 23. Décembre 1588.

Caumont, * (a) que je destinois pour femme à mon fils : mais le changement de mes affaires m'en fait à présent disposer autrement. D'avantage vous n'ignorez pas que je ne voulus point engager mon armée à aucun grand exploit, ni siege difficile (en quoi toutesfois * Chastillon me trompa, que je pensois emporter en trois jours) afin de me reserver plus entier, pour exécuter mes Catholiques desseins. Quant à mon armée de Dauphiné, je luy fis tousjours faire halte, & me tins aux escoutes, pour attendre si aux Estats de Blois, vous auriez affaire de moi. Mais les choses y ayant pris le contre-pied de nos souhaits & attentes, vous vistes en quelle diligence je vous vins trouver en cette Ville, & avec quelle dextérité mon Cousin le Connestable d'Aumale ci-présent, fit préalablement descendre le S. Esprit en haste sur une partie de Messieurs de Sorbonne. Car aussi-tost dit, aussitost fait. Et de-là sont procédés tous nos beaux exploits de guerre. De-là ont pris origine ces milliers de saints Martyrs François, qui sont morts de glaive, de faim, de feu, de rage, de désespoir & autre violence, pour la cause de la sainte Union. De-là est venu le chastiment de tant de piaffeurs qui vouloient faire les galants,

* Fille de Geofroy de Caumont Seigneur Huguenot à qui Jules Scaliger écrivoit souvent. *Thuana* au mot, *S. Paul.*

* C'est Chastillon sur la Dordogne.

(a) Elle fut enlevée par ordre du Duc du Mayne, pour la faire espouser à son Fils aisné ; d'Aubray en parle dans sa Harangue, elle fut mariée au Comte de Saint Paul. Mr. de Nevers au Traité de la prise des armes page 184. parlant du Duc du Mayne ; pour tout Trophée de son voyage de Guyenne, il ramena la Fille de Madame de Caumont, nourrie huguenotte dès la mammeille, en l'âge de douze ans, & la prit par force en la maison de Mr. de la Vauguion, pour la faire espouser à l'un de Messieurs ses enfans, de quoi le Sieur de Vivans eut pour ses épingles par la faveur de Mr. du Mayne absolution de tous les crimes & sacrileges qu'il avoit faits.

&

& *s'accomparer aux Princes.* De là procéde la ruine & demolition de tant d'Egliſes & Monaſteres qui nuiſoient à la ſeureté de nos bonnes villes : tant de ſac & pillage que nos bons ſoldats, francs-archers, & novices ont fait en maintes villes, bourgs & villages, qui ont ſervi de curée pour la Foy aux devots enfans de la Meſſe de minuit, tant de belles filles & femmes qui ont ſans nopces, & malgré elles eſté ſaoullées de ce qu'en mariage elles aiment le plus : Et Dieu ſçait ſi ces jeunes Moynes tout fraiſchement défroquez, & ces Preſtres desbauchez y ont devotement tourné les feuillets de leur Breviaire, & gaigné plenieres Indulgences. Bref cette eſt la ſeule cauſe du prompt & zelé Decret* de Meſſieurs de noſtre Mere Sorbonne *après boire*, qui a fait éclatter force coups du ciel. Et par noſtre bonne diligence, nous avons fait que ce Royaume qui n'eſtoit qu'un voluptueux jardin de tout plaiſir & abondance, eſt devenu un grand & ample cimetiere univerſel, plein de force belles Croix peintes, bieres, potences, & gibets.

*Il entend parler du Decret de Sorbonne contre Henry III. du 7. Janvier 1589 par lequel ils déclarent les François deſliez du ſerment de fidelité qu'ils doivent au Roy, qu'ils peuvent s'armer contre luy pour la conſervation de la Religion. Mr. de Nevers en ſon Traité de la priſe des armes, p. 290. parle ainſi : Mrs de Sorbonne de haute lutte jetterent le Roy par terre dans leur Faculté, par le moyen de l'avis qu'ils donnerent qu'il ne le falloit plus tenir pour Roy ; ce qui fut reçeu par une multitude de peuple ſuſcité par les Prédicateurs, voire par leurs propres Curés, juſqu'à leur deſnier l'abſolution & par conſéquent la Communion & la ſépulture en terre ſainte, à quiconque ne ſe departoit de l'obéiſſance de Henry de Valois, ou de cet Apoſtat, tyran & perfide, ne le nommant jamais autrement. Voyez le même Traité pag. 467. & 468.

Arrivé donc que je fus ici, après avoir envoyé guerir la *ville d'Orleans de trop d'aiſe*, & interdire le commerce de Loire, qui entretenoit leurs délices, j'en voulus autant faire en cette ville : Et bien m'en prit : en quoy Madame ma ſœur, ma femme, & *la couſine*

d'Aumale, qui ſont ici pour m'en deſmentir, m'aſſiſterent fort Catholiquement. Car elles & moy n'euſmes autre plus grand ſoin & ſollicitude qu'à faire fond pour la guerre, & en ce faiſant ſoulager & deſcharger tous les devots habitans bons Catholiques; de la peſanteur de leurs bourſes, & vaquer curieuſement de pieds & de mains à rechercher & nous ſaiſir des * *riches joyaux de la Couronne* à nous appartenans en *ligne collaterale*, & par † *forfaicture du Seigneur feodal* : nous trouvaſmes force tréſors inutiles : nous deſcouvriſmes à peu de frais par la revelation d'un Catholique maçon, & *la ſainte innocence de Monſieur Machault* (que je nomme icy par honneur) le beau & ample muguet de Molan, (*a*) nonobſtant ſes demons gardiens, & ſes eſprits familiers, que ledit Machault ſceut religieuſement conjurer, rempliſſant à cachette d'eſcus au Soleil *le fond de ſes chauſſes*. Et ſans ce divin ſecours, Meſſieurs, vous ſçavez que ne ſçavions encor de quel bois faire fleſche. Dont la ſainte Union eſt grandement redevable au ſoigneux meſnagement dudit Molan, qui *refuſoit ſi honeſtement ſon maiſtre* & tous ſes amis de leur ayder d'argent pour nous le conſerver ſi à propos : & n'oubliez de luy en faire chanter un Salvé, quoi que ſoit luy promettre une Meſſe la main levée, quand on luy fera faire ſon teſtament tout debout. Je ne veux oublier les ſomptueux meubles d'or,

* Le Duc de Mayenne ſe raille de lui meſme, & de la maiſon de Guiſe, qui s'approprioit les joyaux de la Couronne à l'excluſion de la branche ainée de Lorraine où il y avoit un Prince né de la fille de Henry II.

† Raillerie contre la maiſon de Guiſe, qui avoit pris pour prétexte de ſes armes, la prétendue mauvaiſe adminiſtration du Roy Henry III. duquel tous les Princes de cette maiſon eſtoient Vaſſaux, n'y ayant que le Vaſſal, qui puiſſe commettre forfaiture, & le Seigneur Féodal eſtant celuy contre lequel on la commet.

(*a*) Il eſtoit Tréſorier de l'Eſpargne. L'argent qu'il avoit derobé au Roy, & au Public fut deſcouvert le 5. Mars 1589. par quelques domeſtiques corrompus par Machault, qui y fut envoyé avec un nommé Sevy, & trouverent en divers lieux de la maiſon deux cent cinquante mil eſcus d'or & pluſieurs beaux meubles. Une partie fut baillée à Mr. du Mayne & l'autre diſſipée.

d'argent, tapisseries, & autres richesses que nous fismes prendre, vendre & subhaster, appartenant à ces meschants politiques Royaux, dont ma cousine d'Aumale (*a*) fit fort bien son devoir, fouillant elle-mesme dedans les cabinets, & jusques aux fosses où elle sçavoit qu'il y eust de la vaisselle d'argent cachée. Tellement que dés-lors nostre très-cher Cousin, son mary & elle, & son grand'page firent grandement leurs besongnes, & furent gueris *de la* jaunisse Catholique* dont ils estoient ensaffranez depuis les guerres de *leur Comté de* † *Boulogne*, à eux Catholiquement & légitimement devolu par le merite de leurs patenostres & devotes Processions, non point par usurpation & larcin domestique, comme disent les hérétiques relaps. Ce fait, pour monstrer ma liberalité & magnificence, après m'estre asseuré de plusieurs villes, chasteaux & clochers, qui aisément se laisserent persuader aux bons Prédicateurs, ausquels j'avois fait part de mon butin: je dressay cette puissante & glorieuse ar-

* C'est-à-dire de la pauvreté dont tous les particuliers aussi bien que tous les chefs de la Ligue estoient generalement incommodés.

† Il prétendoit avoir droit au Comté de Boulogne.

(*a*) Mr. d'Aumale parle ainsi en la Confession générale des pilliers de l'Union.

J'ai esté le premier à la sédition.
Pour emouvoir le peuple & piller à mon aise,
Avecque les brigands du S. Conseil des Seize,
Que j'avois estably à ma dévotion.
J'ai fui puis après, mais c'est un mal de race,
Mon Cousin m'a suivy qui s'en estoit moqué;
Et aussi bien qu'à moy le cœur luy a manqué.
Pere, pardonne-moi, je t'en supplie de grace.

Madame d'Aumale parle ainsi.

Moy seule j'ay causé la mort de mes Cousins,
Avertissant le Roy de toute la menée,
Pour puis après piller j'ay ma robe tournée;
Où je n'ay espargné ny amis, ny voisins.
Mes grands pages & moy avons fait la visite
De tous les cabinets des Dames de Paris,
Ayant mis à rançon & femmes & maris.
Pardon de cette offense, elle est la plus petite.

mée de vieux soldats aguerris tous fraischement esmoulus, que je menay avec un grand ordre & discipline tout droit à Tours, où je cuiday dire comme un Cesar Catholique: *Je suis venu, j'ay veu, j'ai vaincu.* Mais ce fauteur d'hérétiques * fit venir en poste le Biarnois, lequel je ne voulus attendre de trop près ny *le voir* † *en face*, de peur d'estre excommunié: & puis vous sçavez que la levée du Siege de Senlis, où mon cousin cy présent a bien fait parler de luy, jointe à la deffaite de Saveuse, me donnerent couverture de tourner visage. Ce que je fis aussi volontiers que vous Messieurs de Paris le desiriez, & m'en requeriez ardemment. Depuis vous sçavez à quel point nous fusmes reduits, quand ce Tyran fortifié de l'Hérétique vint à nostre barbe prendre Estampes & Pontoise: mais par les bonnes & devotes prieres des Peres Jesuites, & l'interception de Madame ma sœur avec l'entremise de plusieurs saints & Religieux Confesseurs, nous trouvasmes ce saint Martyr, qui fit esclater * *ce coup du Ciel*, & nous delivra de la misere & captivité où nous estions prests de tomber en peu de jours. Tellement qu'ayant pris haleine, & fait nouveaux desseins, & nouveaux marchez avec nostre bon Roy très-Catholique & Pere nourricier, je levay les cornes hautes, & *avec une gaillarde armée* mi-partie, m'en allay haster d'aller les maheustres, qui suivant

* Henry III. qui fit venir le Roy de Navarre.

† Lorsque le Duc de Mayenne eut reconnu que Henry III. qu'il vouloit forcer dans Tours, avoit été renforcé par les troupes du Roy de Navarre, animées par la présence de leur chef, il prit le parti de se retirer sans bruit. De Thou. T. 4. l. 95. p. 438. B. en 1589.

* Le Duc de Mayenne, dans sa *déclaration* du mois de Décembre 1592. avoit designé sous le nom de coup du ciel, le parricide commis, par Jacques Clement; en la personne du Roy Henry III. & c'est par rapport à cela que M. Antoine Arnaud dans son *plaidoyer de l'Université*, parlant de ce Monarque, l'assassinat duquel, a ce qu'il prétend, fut causé par les Jesuites, dit; qu'ils faisoient croire au peuple, *que Dieu estoit le massacreur des Roys & attribuoient au* ciel *le coup d'un couteau forgé en enfer.* Mem. de la Ligue T. 5. p. 284. T. 6. p. 52. & dans ce plaidoyer.

les bons advis qu'en avoit reçus madite Dame & sœur, s'enfuyoient outre mer à petit train: mais parce qu'ils ne trouverent leurs vaisseaux prests à Dieppe où je fus les visiter, je me mis en devoir de les vous amener tous prisonniers en cette ville, & vous souviendra bien avec quelle asseurance je le vous promis, & *avec* * *quels preparatifs vous les attendiez*. Toutesfois quand je vis que ces hérétiques *nous faisoient barbe de foire*, & ne se vouloient pas laisser prendre sans mitaines, *je fus en Flandres pour en chercher:* & leur laissay cependant faire cette bourrasque aux fauxbourgs de cette ville, puis leur permis d'aller se pourmener tout l'hyver à Vendosme, au Mans, Laval, Argentan, Falese, Alençon, Verneüil, Evreux & Honfleur, que je leur laissay tout exprès prendre, m'asseurant bien tost après j'aurois tout leur butin en gros, quand ils se seroient bien morfondus & laissé mourir de froidure. Et de fait je leur fit bravement lever le cul à Dreux, & s'en fussent fuïs s'il m'eussent voulu croire. Mais vous sçavez que *cette* † *tire-laisse nous couste bon*: car ces mechans politiques n'en vouloient qu'à moy, & m'eussent vilené s'ils m'eussent pû joindre, de quoy je me sçeu bien garder par le bon exemple de mon frere de Nemours & aussi de mes amez & feaux Cousins le Duc & Chevalier d'Aumale, qui n'avoient oublié le chemin de Mante. Je ne puis Messieurs, je ne puis parler de cette renverse de fortune sans souspirs & sans larmes: car je seroy maintenant tout à fait, vous sçavez bien quoy: * au lieu qu'il me fallut aller querir & mandier un maistre en Flandres, & ce fut là que je changeay ma couverture Françoise *en* † *cape à l'Espagnole,*

* On avoit fait courir le bruit que Henri III. estoit prisonnier, & qu'on l'amenoit à Paris.

† Parce qu'il fut battu à Ivry.

* Cela veut dire Roy.

†La même pensée se trouvera encore ci après dans le quatrain des Docteurs de l'Union. M. de Thou dit *ex Religionis pallio penulam Hispanicam facere*. C'est au livre 105. où Gaspard de Schomberg, qui employe cette pensée dans son discours à Henry IV. pour lui persuader la conférence de Surenne, l'attribue à un des chefs de la Ligue sans le nommer. De Thou. T. 5. p. 304. D.

& *donnay mon ame aux demons* meridionaux, pour desgager ce que j'avois de plus cher dedans cette ville. Mais je me fusse fait valet de Lucifer, aussi bien que du Duc de Parme, pour faire despit aux hérétiques. Je ne veux passer sous silence les artifices, ruses & inventions dont j'ay usé pour amuser & retenir le peuple, & ceux qui nous cuidoient eschapper : en quoy il faut recognoistre que Madame ma sœur icy présente & Monsieur le Cardinal * Caëtan ont fait de signalez services à la Foy, par subtiles nouvelles, & TE DEUMS chantez à propos, & drapeaux contrefaits *en la rue des Lombards*, qui ont donné occasion à plusieurs de mourir alegrement de male rage de faim, plustost que parler de paix; & si on eust voulu croire Don Bernardin de Mendoze, zelateur de la foy, & amateur de la France s'il en fut oncq, vous n'auriez plus cette horreur de voir tant d'ossemens aux cimetieres de S. Innocent, & de la Trinité, & les eussent les devots Catholiques reduits en pouldre, beuz & * *avalez & incorporez en leur propre corps*, comme les anciens *Troglodites* faisoient leurs peres & amis trespassez. Faut-il que je recite les viles & serviles submissions que je fis pour amener nos nouveaux amis à vostre secours? & toutesfois je me suis tesmoin, que j'ay tousjours eu mon dessein à part, quelque chose

* Henry Caëtan Romain fait Cardinal en 1585. mort en 1599.

* Mr. de Thou rapporte ce fait à l'horrible famine qui désoloit la ville de Paris au mois d'Aoust 1590. auquel tempsle siege

qu'on y soustenoit, depuis plusieurs mois, avoit épuisé toutes ses. provisions en dit que pour oster tout scrupule aux Parisiens pressés alors d'une faim cruelle, de se faire du pain de la farine qu'on tireroit en abondance de la quantité prodigieuse de vieux ossemens, dont les charniers de St. Innocent regorgeoient, Bernardin de Mendosse Ambassadeur parmi eux pour le Roy d'Espagne, les asseura qu'en une ville du grand Turc, assiegée par les Perses, les Turcs assiegés, leur en avoient déja fait la planche & donné l'exemple. De Thou. T. 5. l. 99. p. 77. D. E. Mem. de la Ligue T. 4. p. 319.

que je disse & offrisse à ce bon Duc, * & me suis tousiours reservé avec *mon conseil estroit* de faire quelque chose de bon pour moy & les miens, gardant les gages si je puis: & advienne qui pourra, je ne m'en déferay que par force, & trouveray tousiours assez de difficultez pour executer ce qu'on me demande, ny ne manqueray pas de Bulles & d'excommunications * *mercé* de Monsieur le Légat qui en scait tout le *tu autem*, pour embaboüiner ceux qui y voudront croire. Nous avons déja pratiqué deux illustrissimes Légats * pour nous ayder à vendre nos coquilles. Nous avons eu des pardons *gratis*, sans bourse deslier, & sçavons bien de quel biais il faut prendre nostre saint Pere, en le menaçant un petit de faire la paix, s'il ne nous accorde ce que luy demandons. Avons nous pas eu de Rome des fulminations à tors & à travers contre nos ennemis politiques? Les avons-nous pas fait excommunier, & devenir noirs comme beaux diables? Nous avons fait continuer les Paradis à dessein, nous avons embouché les Prédicateurs affidez, & hypotequez sous bon tiltre; nous avons fait renouveller les sermens aux *Confreries du Cordon & du nom de* JESUS: (*a*) nous avons mesnagé des Processions

* Le Duc de Parme.

* C'est-à-dire merci à Mr. le Legat.

* Le Legat Caëtan & le Legat de Plaisance.

(*a*) Les articles de cette Confrerie du nom de JESUS qui se tenoit en l'Eglise S. Gervais furent imprimés par Bichon en 1590. Ils juroient de vivre & mourir en la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, sous l'obéissance du Roy Très-Chrestien Charles X. de Monseigneur du Mayne son Lieutenant; promettoient de procurer la délivrance du Roy, de ne reconnoistre jamais pour Roy aucun Prince hérétique, nommément Henry de Bourbon prétendu Roy de Navarre, relaps & excommunié par le Pape, & avant le massacre des Princes Catholiques commis à Blois, déclaré incapable

nompareilles, qui ont obſcurcy le luſtre des plus belles mommeries qui furent onques veües : nous avons fait ſemer ſous main par toute la France du Catholicon d'Eſpagne, voire quelques doublons qui ont eû des effets merveilleux, juſques aux * Cordons bleus politiques. Qu'euſſe-je peu faire davantage, ſinon me donner au diable par engagement & avancement d'Hoyrie, comme j'ai fait ? Liſez les livres de Joſephe de la guerre des Juifs, car c'eſt quaſi un même fait que le noſtre, & jugez ſi les zelateurs Simon & Jean ont eu plus d'inventions & deſguiſements de matieres pour faire opiniaſtrer le pauvre peuple de Jeruſalem à mourir de rage de faim, que j'en ay eu pour faire mourir de la meſme mort, cent mille ames dedans cette ville de Paris juſques à faire que les meres ayent * *mangé leurs enfans*, comme ils firent en cette ſacrée Cité. Liſez cette hiſtoire je vous prie, & pour cauſe, & vous trouverez que je n'ay eſpargné non plus qu'eux, les Reliques les plus ſaintes, & utenſiles d'Egliſe, que j'ay peu faire fondre pour mes affaires. J'ay cent fois violé ma foy particulierement jurée à mes amis & parens, pour parvenir à ce que je deſire ſans en faire ſemblant, & mon Cou-

* C'eſt M. N. V. déſigné dans les Notes & dans les remarques ſur ſon tableau.

* Les Mémoires de la Ligue T. 4. p. 338 diſent que cent mille perſonnes moururent de faim à Paris pendant le ſiege, & qu'une Dame riche de trente mil eſcus, mangea deux de ſes enfans, qui eſtoient pareillement morts de faim.

de ce Royaume par les trois Eſtats tenus en la ville de Blois : de n'entendre à aucun parti de Traité de Paix ou treve avec les Hérétiques & Catholiques ſuivans le parti du Biarnois. L'on vit dans le Parlement un mandement émané de cette Confrerie, ſigné Petit, par lequel eſtoit enjoint aux Quarteniers d'envoyer à ce Petit un rolle des ſoupçonnés politiques. Ce mandement fut mis entre les mains de Monſieur de Nemours, & fut ordonné que le Lieutenant Criminel en informeroit, mais il ne put trouver ce Petit. Monſieur Coquelly dit à la Cour qu'il ne viendroit point de faute de cette Confrerie, de laquelle & des autres il eſt parlé cy-deſſous. *Voir les remarques.*

ſin le Duc de Lorraine, & le Duc de Savoye *en* * *ſçauroient bien que dire*, les affaires deſquels j'ay touſiours poſtpoſées à la cauſe de l'Egliſe Gallicane, & à la mienne. Quant à la Foy publique, j'ay touſiours eſtimé que le rang que je tiens m'en diſpenſoient aſſez: & les priſonniers que j'ay retenus, ou fait payer rançon *contre* † *ma promeſſe* ou contre la compoſition par moy faite avec eux, ne me peuvent rien reprocher, puis que j'en ay abſolution de mon grand Aumoſnier & Confeſſeur. Je ne parleray point des voyages que j'ai fait faire vers le Biarnois (*a*) pour l'amuſer d'un accord *où je ne penſay jamais*: les plus fins de mon party y ont eſté embarquez, & n'en ont ſenti que *la* **fraiſcheur du raſoir*, & cela ne doit deſplaire à Villeroy, qui n'y eſt allé qu'à la bonne foy, comme pouvez croire. J'en ay bien apaſté d'autres qui ne s'en vantent pas, qui ont traité pour moy à deux fins, tant pour haſter nos amis de nous ſecourir, que pour amuſer nos ennemis à la mouſtarde, & ſi le Biarnois euſt voulu croire *quelques-uns de ſon Conſeil*, qui ont un grain de Catholicon ſur la langue, & qui ont touſiours crié qu'il ne falloit rien aigrir de peur de deſeſperer tout, nous aurions maintenant beau jeu, au lieu que nous voyons que les peuples ſe ſont mis d'eux-meſmes à ſouhaiter & demander la paix, choſe que nous devons tous craindre plus que la mort, & aymerois cent fois mieux me faire Turc ou Juif, avec la bonne grace & congé de noſtre Saint Pere, que de voir ces hérétiques relaps retourner joüir de leur bien, que vous & moi poſſedons à juſte tiltre, & de bonne

(*a*) Pour ces Négociations & voyages il faut voir les Apologies de Mr. de Villeroy.

* Il avoit promis à chacun d'eux, en particulier, de le faire élire Roy de France, & il ſongeoit pluſtoſt à le devenir luy meſme. Dial. du Mah. & du Man. f. 54. v.

† A Caſtillon, Puy-Normand, & Montignac en 1586. & à St. Ouin près d'Amboiſe en 1589. Mem. de la Ligue, T. 1. p. 509. T. 3. p. 432. de Thou. T. 4. l. 94. p. 434. D. E.

* Cette *fraiſcheur*, c'eſt proprement icy le fil ou Morfil, d'un raſoir *fraîchement* emoulu; ce fil eſt un peu rude, mais il ne fait qu'un petit mal d'un moment.

foy par an & jour, voire plus. Hé Dieu mes amis, que deviendrons-nous s'il falloit tout rendre? S'il falloit que je revinsse à mon ancien estat, comment * entretiendrois-je mon plat, & mes gardes? Il me faudroit passer par des Secretaires, & Thresoriers de l'Espargne tous nouveaux, au lieu que les nostres passent par mes mains. Mourons, mourons plustot que d'en venir là: c'est une belle sepulture, que la ruine d'un si grand Royaume que celui-ci, sous lequel il nous faut ensevelir si nous ne pouvons grimper dessus. Jamais homme qui ait monté où je suis, n'en devala que par force: * il y a plusieurs portes pour entrer à la puissance que j'ai: mais il n'y a qu'une yssuë seule pour en sortir, qui est la mort. C'est pourquoi voyant qu'un tas de Politiques qui sont parmi nous, nous rompoient la teste de leurs paix, & de leur Monarchie Françoise, je me suis advisé de leur présenter une mommerie d'Estats, & après avoir differé tant que j'ai pû pour éluder & faire refroidir les instantes poursuites de leurs Députez, je vous ay ici convoquez pour y donner ordre avecque vous, & feüilleter ensemble leurs cayers pour sçavoir où le mal leur tient, & qui sont nos amis, & nos ennemis. Mais pour ne point vous en mentir, ce n'est que pour leur clorre le bec, & leur faire croire que nous travaillons fort pour le Public, & entendons volontiers à faire accord. Car les bonnes gens pour cela n'en pisseront pas plus roide. Je sçay qu'il n'y a icy que de nos amis, non plus qu'aux Estats de Blois, & par consequent je m'asseure que voudriez tous, autant pour moy que pour un chacun de vous, que moy, ou un Prince de nostre maison fust Roi, & vous

* Le Dialogue du Mar. & du Mar. parle de ceci fort au long aux feuillets 123. & 124.

* A ces mots l'Edition de Turin adjoute & *fourche*, c'est-à-dire, & pour aller au Gibet.

vous en trouvriez bien. Si eſt-ce que cela ne ſe peut faire ſi-toſt, & y a encor une Meſſe à dire, & faudroit faire une grande breche au Royaume, parce qu'il en conviendroit donner une bonne partie à ceux qui nous y auroient aydé. D'autre part vous prévoyez bien les dangers & inconveniens de la paix, qui met ordre à tout, & rend le droit à qui il appartient. C'eſt pourquoy il vaut encore mieux l'empeſcher, que d'y penſer. Et quant à moy je vous jure par *la chere teſte de mon fils aiſné*, , que je n'ay veine qui y tende, & en ſuis auſſi eſloigné que la terre eſt du Ciel: car encor que j'aye fait ſemblant par ma derniere déclaration, & par ma reſponſe ſubſequente, de deſirer la converſion du Roy de Navarre, je vous prie de croire que je ne deſire rien moins, & aymerois mieux voir * *ma femme, mon Nepveu & tous mes Couſins* & parens morts, que voir ce Biarnois à la Meſſe. Ce n'eſt pas là où il me demange. Je ne l'ay eſcrit & publié qu'à deſſein, non plus que Monſieur le Légat *ſon exhortation au* Peuple François. Et tous ces eſcrits que Monſieur de Lyon a faits, & fera ci-après ſur ce ſubjet, ne ſont qu'à intention de retenir le Peuple en attendant quelque bonne aventure (vous m'entendez bien) que les Peres Jeſuites nous procureront pour faire un ſecond Saint Martyr. Et d'ailleurs, c'eſt autant de diviſion, d'atediement, & atiediſſement à nos ennemis : & autant de preparatoires pour *le tiers party* (*a*) où nous avons

* Le Duc de Mayenne n'aimoit point ſa vieille femme : Roſe luy en fait la guerre dans la harangue : le jeune Duc de Guiſe d'ailleurs, & tous les autres Princes de la maiſon de Lorraine, eſtoient preſque autant d'obſtacles à l'ambition, que le Duc de Mayenne témoignoit avoir, de ſe faire Roy de France, comme d'autre coſté la converſion du Roi lui oſtoit toute eſperance de pouvoir le devenir.

(*a*) Le jeune Cardinal de Bourbon en eſtoit le Chef. Louchart Abbé de Belloſane qui eſtoit ſon maiſtre, & Mr. du Perron depuis Cardinal eſtoient ceux qui lui avoient conſeillé de faire cette Ligue. Elle commença à Tours. M. de Souvré en fut averty, qui en donna l'avis au Roy, le Roy manda le

bonne part, comme estant un grand moyen, s'il esclate, pour faire bien nos besongnes, & à l'avancement duquel je vous prie tous d'employer vos alliances & intelligences

Cardinal, qui amena avec luy Bellosane & du Perron. Bellosane pedant denia tout, mais l'autre par le moyen de Mr. le Grand descouvrit tout le Parti & trahit son maistre. Nonobstant que l'affaire fust descouverte, ils ne laisserent pas de faire l'entreprise de Mante, qui estoit de se saisir de la personne du Roy, & de tuer les Mareschaux de Biron & de Bouillon. L'Admiral de Villars devoit faire l'exécution. Le Medecin Duret conduisoit la menée, & avoit fait conférer ensemble l'Admiral & Mr. de Bellin pour prendre jour. L'Admiral remarqua au Medecin Duret qu'il estoit impossible de rien faire, que le Roy avoit deux mille Gentilhommes avec luy, & qu'aux fauxbourgs de Mante il y avoit deux mille Anglois. Duret respondit que ce grand nombre de personnes rendoit la chose plus aisée, qu'ils s'empeschoient l'un l'autre comme les Reistres à Auneau, & que Mr. d'O Gouverneur de Mante empescheroit les Anglois de passer. Duret le pressoit & se chargeoit de tuer les deux Mareschaux, de se saisir du Roy & d'en faire ce qui seroit avisé. Cette trahison fut ainsi descouverte. Balbani Italien fut envoyé à Rome par ce Cardinal pour rendre compte au Pape de son dessein. Il rencontra en chemin des-Portes Baudoin Sécretaire de Mr. du Mayne. Ce des-Portes fit si bien qu'il tira copie des instructions de Balbani, & en envoya deux par deux diverses voyes à Mr. du Mayne. L'une fut surprise & envoyée au Roy. Le Cardinal voyant son dessein rompu se retira à Gallion, & voulut persuader à l'Admiral de Villars de l'enlever & le mener à Roüen & le faire declarer Roy; l'Admiral n'y voulut entendre, disant que s'il avoit fait ce coup, il auroit un maistre à Roüen, ce qu'il n'avoit point. Le Cardinal mourut de desplaisir de ce que le Roy le traitoit mal depuis cette affaire. Mr. d'O mourant envoya au Roy un Gentilhomme pour le supplier de ne point croire qu'il fust du tiers Party. Le Roy du vivant de Mr. d'O ne le nommoit pas dans le discours du tiers party, mais si tost qu'il fut mort, il l'y mit. Le Roy ne se voulut jamais fier au Medecin Duret après ce mauvais dessein.

comme je fais les miennes : non pas pour contraindre l'Hérétique de tourner sa robe ; car je ne le desire, ny ne l'entends, & masseure qu'il n'en fera jamais rien, tant il a le cœur obstiné : qui est ce que je demande, afin qu'il demeure tousiours en sa peau, & qu'il nous acquiere force bons amis Catholiques, Apostoliques & Romains, inspirez du S. Esprit, qui l'empescheront bien de leur costé, & le mettront en grand accessoire, m'asseurant toutesfois que le Roi qu'ils feront, ne me contrepesera pas à la balance. Quoy qu'il en advienne, nous avons envoyé coup sur coup nos Agens à Rome, (*a*) comme Monsieur le Cardinal de Pellevé, mon bon Precepteur, vous pourra tesmoigner, pour renverser la negotiation du Cardinal de Gondy, qui ne s'y eschauffera pas *plus qu'il ne doit*, & rompre les pratiques du Marquis de Pisani, qui est trop bon François pour nous, lesquels sont allez à Rome chercher un chemin de paix : mais nous avons suscité nos Ambassadeurs d'Espagne de protester contre l'audience, & contre ce que le Pape voudroit faire sur la prétendue conversion du Biarnois. Monsieur le Légat nous a aydés à faire nos memoires & instructions, & y employera de sa part ses habitudes, & confederations du Consistoire ; & si sa Sainteté fait autrement, je sçay bien comment il en faut avoir la raison, le menaçant que nous sçaurons bien faire en ce cas nostre accord avec les politiques, aux depens & desavantage de l'Eglise de Rome. Aussi ne me conseilleriez-vous pas, que pour une Messe que le Roi

(*a*) Ces agens estoient le Commandeur de Diou, Nicolas de Piles Abbé d'Orbais ; le Doyen de Reims Frizon, le Conseiller de la Cour Coqueley.

de Navarre pourroit faire chanter, ce qu'à Dieu ne plaise, je me demisse du pouvoir que j'ai, & que de demi Roi que je suis, je devinsse valet, pour faire tomber l'orage de cette guerre, sur la teste de ces bons Catholiques Espagnols nos amis, qui nous veulent apprendre à croire en Dieu. Bien est vrai que si ladite conversion advenoit à bon escient, je seroy en grande peine, & tiendroy le Loup par les oreilles. Toutesfois Monsieur de Lyon, & *nos bons Predicateurs m'ont* appris, qu'il n'est pas en la puissance de Dieu de * pardonner à un hérétique relaps, & que le Pape mesme ne sçauroit luy donner absolution, fust-ce à l'article de la mort: ce que nous devons tenir pour treizieſme article de Foy, & adjouster au Symbole des Apostres: voire que si le Pape s'en vouloit mesler, nous le ferions *excommunier luy*-mesme par nostre mere la Sorbonne, qui sçait plus de Latin, & *boit plus Catholiquement* que le Consistoire de Rome. C'est donc sur quoi il nous faut principalement insister, par quels moyens nous empescherons la Paix, & rendrons la guerre immortelle en France. Monsieur de Lyon sçait bien que le Roi d'Espagne & moi, lui avons promis sur nostre honneur *un Chapeau rouge*, † s'il peut tant faire par sa rhetorique, d'en venir à bout, & *sa Sœur* * a déja receu pour arrhes un Carcan de trois mille ducats, & une Chaisne de

* La demonologie de la Sorbonne nouvelle, qui est une piece inserée dans les Mémoires de la Ligue, attribue aux prédicateurs de Paris & aux Sorbonistes d'alors onze hérésies dont ces deux points la font la sixieme. Mem. de la Ligue T. 5. p. 426.

† Il s'estoit d'abord promis de l'obtenir à la nomination de Henry III. En effet ce Prince l'en avoit flatté, mais soit, ou que le Roy n'y songeât plus, ou qu'il n'eût pas agi sincerement avec l'Archevesque, d'ailleurs la Cour de Rome n'estant plus que pour le Roy d'Espagne, & les Princes Lorrains, il s'estoit declaré tres-passionné Ligueur, dans l'esperance d'en être gratifié par leur crédit. D'Aub. T. 3. l. 2. ch. 3. De Thou. T. 5. l. 122. p. 856. A. B.

* *Voyez ci-devant page 7.*

perles Catholiques, avec quelques milliers de doublons. Nous avons auſſi certains Politiques au Conciliabule, & Senatule des ennemis, qui filent déja les Cordons d'un Chapeau de Cardinal, & ſi nous leur envoyons un peu de ſoye cramoiſie pour faire les reſnes de leur mule, ils nous y ayderont bravement, & empeſcheront bien que ces meſchants Huguenots acariaſtres, n'entrent aux Eſtats, & que rien ne ſe faſſe, ni ſe paſſe au détriment & deshonneur de noſtre Saint Pere, & du Saint Siege Apoſtolique, voir quand les privileges de l'Égliſe Gallicane s'en devroient perdre. Je conjure donc toute cette Catholique Aſſemblée de tenir la main, & employer verd & ſec pour empeſcher que les Pariſiens, & autres Villes ne nous viennent rompre la teſte de leur paix, mais quelles prennent la mort en gré, & ſouffrent totale ruine, pluſtoſt que d'y penſer, & d'en ouvrir la bouche. Il faut arracher des prieres de l'Egliſe ces faſcheux mots (*Da pacem Domine*) comme Monſieur le Légat vous pourra tantoſt faire entendre qu'ils ne ſont point de l'eſſence de la Meſſe ni mots Sacramentaux: faiſons ſeulement ſemblant & bonne mine: *ſi Villeroy s'en laſſe, nous aurons Zamet*, qui pour le plaiſir que lui a fait mon bon Couſin le Duc d'Elbeuf, ne plaindra ſes peines & voyages, & ſe laiſſera aiſément beffler ſur l'eſpérance de ſes greniers à ſel. Quoiqu'il en ſoit, advienne qui pourra, ſi nous nous entendons bien, & continuons nos intelligences avec ce bien-heureux tiers party, nous brouillerons ſi bien les affaires, que ceux de Bourbon ne ſe verront de trente ans où ils penſent: car je ne ferai jamais plus de cas d'eux que j'ai fait

de leur Oncle, * que j'ai laissé *mourir en prison & en nécessité*, sans me soucier gueres de lui, après qu'ils nous eut servi de prétexte, & de planche, que les Huguenots appelloient Planche pourrie, pour monter où je suis : car je sçai bien que tant qu'il y auroit de cette race Bourbonnoise, qui fait meilleure preuve que moi de sa descente de Saint Loüis, jamais ni moi, ni les miens ne regnerions sans querelle. C'est pourquoi vous ne devez douter que je ferai tout ce que je pourrai pour m'en deffaire. Pour le moins une chose me console, c'est que si les ennemis tiennent Saint Denis, où les vieux Rois sont enterrés, † *nous en tenons les Joyaux*, Reliques & ornemens Royaux, qui sont fricassés pour eux, par la sainte dévotion de mon frere de Nemours, qui a fait fondre la Couronne. Mais qui plus est, la sainte Ampoulle de Reims est en nostre puissance, quand nous en aurons affaire. Sans laquelle vous m'entendez bien. C'est un coup du Ciel. Si prions tous bons Confesseurs, Prédicateurs, Curez, & autres dévots Pensionnaires, de faire rage sur ce sujet, afin que Dieu nous en sçache gré. Pour mon regard, je tiendrai tant que je pourrai les choses en balance, & apparence, comme j'ai tousiours fait au gouvernement de cette Ville, ne souffrant que le parti des Politiques soit trop rabaissé, ni celui des Seize trop eslevé & insolent, de peur que l'un des deux se faisant le plus fort, * *ne me vouluſt aussi fai-*

* Le Vieux Cardinal de Bourbon estant en prison a Fontenay-le-Comte en Poitou ou il est mort, n'eut jamais le credit, par plusieurs requestes qu'il présenta, d'obtenir la moindre pension : on luy promit seulement de reprendre sur les hérétiques les benefices qu'ils lui avoient ostés. De Thou. Tome 5. l. 97. P. 25. B.

† Dès le commencement de l'année 1589. le Tresor & les Reliques de St. Denys avoient été apportés à Paris par deux Religieux qui resterent pour les garder, mais qui comme on l'a vû cidessus, page 34. ne laisserent point de les livrer à mesure que les Chefs de la Ligue les envoyerent demander pour les mettre en gage ou à la monnoye. Chron. Novenn. T. 2. f. 206. r.

* Il y a dans le Dialogue du Maheutre & du Manant plusieurs endroits qui établissent fortement ce fait.

re la loy: ce que mon Cousin le Duc de Lorraine me reproche que j'ay appris de la Reyne Mere, que Dieu absolve. Au reste, je croy qu'il n'y a pas un de vous qui ne se souvienne de la mort de Sacremore, (*a*) après m'avoir fait plusieurs bons services: j'ay esperance que moy, & mon nepveu en feront bien d'autres à l'honneur de ce bon Dieu, pourveu que vous autres Messieurs nous serviez de pareille affection, & attendiez pareille recompense en ce monde ou en l'autre. Quant à la pelade, que certains Politiques m'ont voulu improperer, m'accusant que *la sainte Cere ou la Loue* (je ne sçay laquelle des deux) me l'avoient donnée: ils ont menty les meschants, je n'y songeay jamais, ce n'est que certaine chaleur de foye que les Medecins appellent* *alopecie*, à laquelle moy & les miens sommes sujets, & Monsieur de Lyon sçait que† *les gouttes viennent bien sans cela*. Et s'il est autrement, que les loups me puissent manger les jambes, vous priant pour l'honneur de la sainte Union n'en croire rien, & regarder à nos affaires. Car nous avons un ennemy * *qui ne dort pas*, & qui use † *plus de bottes que de souliers*, vous y donnerez ordre, & vous

* Maladie qu'on a veue effectivement assés frequente parmy les Princes de sa maison.

† il en estoit fort incommodé, *voiez les Remar.*

* Le Duc de Mayenne estoit pesant de corps, grand dormeur, & grand mangeur: Henry IV. au contraire estoit prompt, actif & vigilant, ne se tenant pas si long temps au lict que l'autre se tenoit à table. Mezeray abregé Chronologique au commencement de la vie de Henry IV.

† Ce sont les propres paroles du Duc de Parme dans le Conseil qu'il donna au Duc de Mayenne, après la levée du siege de Paris, sur la maniere dont il devoit faire la guerre au Bearnois s'il vouloit la faire heureusement. Chron. Noven. l. 2. f. 390. 1. du T. 1.

[*a*] Qui fut tué de sang froid par Mr. du Mayne, sur la fin de l'an 1587. à cause de quelques fascheux propos que Sacremore avoit tenus audit Duc, touchant le mariage, d'entre luy Sacremore & Madame de Villars, fille aisnée de Madame du Mayne, qu'il maintenoit luy avoir esté promise, & par la Fille mesme.

vous garderez des escrouelles, & de tomber du haut mal (*a*) si vous pouvez. J'AY DIT.

Monsieur le Lieutenant ayant achevé sa Harangue, avec grand applaudissement de l'assistance, où le *President de Nully*, (*b*) & Acharie Laquais (*c*) de la Ligue furent veus pleurer de joye, le Doyen de Sorbonne grand Dataire du Legat se leva, & cria tout haut, *Humiliate vos ad benedictionem, & postea habebitis Haranguam.* Alors Monsieur le Legat, après trois profondes & copieuses benedictions prealablement faites, commença à parler ainsi.

* Philippe de Sega dit le Cardinal de Plaisance. Voir cy-devant pages 3. & 4.

HARANGUE DE MONSIEUR le Legat. *

† Mr. Gillot Conseiller a fait cette Harangue du Cardinal de Plaisance.

IN nomine Patris, &c. † *Io mi rallegro, & son quasi fuora di me stesso (ò Signori, & populi, piu Catholici che i medesimi Romani) di vedervi qui collegati per un sogetto tanto grande, & Catholico: ma d'altra parte mi truovo molto sbigottito di sentir tante opinione balorde fra voi altri Ligouri Catholici, & mi pare che quella antica* fattione di neri & bianchi *rinasce: percio che l'uni domandi bianco,* * e gli altri il nero. *Ma una sola cosa mi pare necessaria à la salute delle anime vostre: Cioè, di non parlar mai di pace, & manco procurarla, che prima tutti gli Francezi non siano morti, à guiza di Macabei, & uccisi valorosamente come fù Samsone, fracassati & sotterati tra le ruine de*

* Ce Proverbe se verifioit à la lettre entre les ligueurs des deux factions de Lorraine & d'Espagne, dont ceux-cy vouloient l'infante qui estoit noire, & les autres le jeune Duc de Guise qui estoit blanc.

[*a*] C'est d'estre pendu.

[*b*] Il estoit President en la Cour des Aydes, puis fut fait par la Ligue president du Parlement. Il estoit du Conseil des Quarante. *Voiez les Remarques*

(*c*) Maistre des Comptes du Conseil des Quarante, appellé Laquais par ironie, parce qu'il estoit boiteux. *Voiez les Remarques.*

questo cattivo Paradiso terrestre di Francia per goder piu presto la quiete immortale del Paradiso celeste. Guerra donque, guerra, *ò valenti & magnifici Francezi; perche mi pare quando si ragiona della pace & si* parla di trega *con questi* forfanti Heretici *manigoldi, che mi sia dato un servitiale d'inchiostro: considerando che molto meglio è per la quiete d'Italia, & la securità de la Santa Sede Apostolica, che i Francezi & Spagnuoli guerreggiano tra loro in Francia, ò veramente in Fiandra per la religione, à la corona, che in Italia per Napoli ò Milano: Perche per vi dir il vero, non se ne cura il Santissimo Padre di tutti fatti vostri; se non à tanto che gli tocca di non esser spogliato d'Annate & commende, & altre espeditioni che si fanno in Roma con oro & argento vostro. Date quanto volete le anime vostre al demonio inferno: poco gli è: proveduto che gli sia che* * le provende di Bretagna, *è la riverentia antica, debita à sua Santità, non gli mancano. Tanto piu grande & riverita sarà sua Santità, quanto voi altri homuncioni sarete piccoli & piccolini. E non parlate piu di tanti beni, è tanti favori ch' i Predecessori vostri hanno fatte à la Santa Sede Apostolica, anco meno delle richezze, & paezi che gli Pape hanno del beneficio di Carlo Magno, & di suoi successori Regi di Francia: questo è cosa fatta: le pardonanze che havete ricevute da pochi anni in qua, con le gratuite Indulgenze, & Jubilei, sono di molto piu pregio, basta che le Corone e gli Scettri del mondo sono à dispositione di sua Santità, & si possono cambiare, trastullare, & torre & porre à suo modo, Scriptum est enim, hæc omnia tibi dabo. Atque ut pergam latinâ linguâ vobis loqui, ne forte aliquis non satis intelligat* Italianam, *dicam vobis Summam Legationis meæ, quæ sumpta est*

* La Bretagne a toujours passé pour un pays d'obedience; cependant Mr. Patru a soutenu le Contraire *Pour les Rois marques.*

ex Math. 17. cap. Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in hanc terram. Non veni pacem mittere, sed gladium. Nihil enim habeo magis in mandatis, & institutione secreta quàm ut vos perpetuò exhortem ad bellum & prælium, atque totis viribus impediam ne tractetis ullo modo de reconciliatione, & pace inter vos. Quod sanè magnum esset crimen & indignum Christianis & Catholicis hominibus. Alterum verò punctum quod habeo vobiscum agendum, est de electione cujusdam Principis boni Catholici, in Regem vestrum, repudiatâ prorsùs istâ familiâ Borboniorum, quæ tota est hæretica, aut hæreticorum fautrix. Ego verò scio, gratissimam rem vos facturos domino nostro Papæ & Sanctæ Sedi Apostolicæ, nec non Benefactori meo Christianissimo *& Catholicissimo Hispaniarum & tot Regnorum Regi, si Britanniæ Armoricæ Ducatum conservetis illustrissimæ filiæ ejus* Infanti, **Regnum verò conferatis alicui Principi ex ejus familia, quem illa maritum eligere voluerit, & dotali corona Franciæ dignabitur* in solidum utrique competenti. *Sed de hoc plura reverendissimus Cardinalis de Pelvé vobis differet, & pro reliquo supplebit. Cognoscit enim melius me vestra negotia, quæ per viginti annos tam Lotharingicè, quàm Hispanicè tractavit Romæ, adeò subtiliter, & fideliter, ut reduxerit res vestras ad punctum, ad quod illas nunc reductas videtis. Idcircò cùm crederet pius iste Præsul, & civis, Franciam matrem suam esse in agone mortis, & trahere ultima suspiria, venit nuper ad visitandam eam, tanquàm bonus & devotus Confessarius & optimus Compatriota ad vos juvandam, in pompa funebr, & exequiis ejus. Sed si velletis eligere aliquem in Regem ex suis benefactoribus Lotharingiæ, & Guisiæ, sanè vos faceretis ei secundùm cor suum:*

* Il ya quelques Livres faits en Espagne qui representent les droits de l'Infante d'Espagne Isabelle sur le Duché de Bretagne.

& ille alacriter ungeret & sacraret eum ex oleo sanctæ Ampullæ quod habet Remis expressè reservatum, & benè servatum sub custodia sancti Pauli Campaniæ, & Rethelii ducis. Vos videritis: Ego de expresso mandato domini nostri, si quid in hoc feceritis contra leges & mores hujus regni, vel contra Concilia Ecclesiæ, vel etiam contra Evangelium & Decalogum, saltem secundùm impressionem hæreticorum, vobis promitto plenam absolutionem, & indulgentiam, idque gratis, in sæcula sæculorum. Amen.*

* Cela est expliqué cy-dessus, page 30.

Oime, non mi ricordiva di vi far intendere una molto buona nuova, ch'ò ricevuta in fretta di Roma, per mezo di Zametto: cio è che la sua Santità, scommunica, agrava, anathematiza tutti i Cardinali, Archivescovi, Vescovi, Abati, Preti, & Monachi chi sono reali politici, quanto Catholici siano: E per torre ogni diferenza & gelosia tra gli Spagnuoli e Francezi: farà il Santissimo Padre, che i Francezi haranno le scrofole, come i Spagnuoli, & diventaranno anco bravadori, & bugeroni come essi. Oltre fà piene Indolgenze à tutti quanti buoni Catholici Loreni, ò Hispani, Francezi, i quali amazzeranno Padri, Fratelli, Cugini, Vicini, Podestate, Principi reali, politici heretici, in questa Christianissima guerra, fine à trecenta mille anni de vero perdono. E non dubitate ch'il Spirito Santo vi manca, perche il Sacro Consistorio lo fà descendre dalle braccia di Dio Padre, à sua posta: Come sapete ch' à designato doppo molti anni de creare alcuno Papa che non fosse Italiano, ò Hispano: In fine, fatte un Rè, di gratia per amor mio: E non me ne curo chesi sia, fosse & diavolo, modo che sia servitore e feudatario de la Sua Santità, e del Rè Catholico, per mezo del qual son stato fatto Cardinale, merce al buon Duca di Parma: Ben vi dirò ch'il mio

voto farebbe volentieri per la Infanta di Spagna, perch ella è valente Donna, & amata molto di suo padre. (a) *Neantedimeno farete quel che piacerà al Signor Duca di Feria, e à Monsour lo Loutenant. Ma guardate vi mentre d'aprir la bocca per ragionar di pace ò trega; ultramento il Sacro Collegio* * rinegarà Christo. *Ego me vobis commendo iterum. Valete.*

* Cette pensée fait allusion aux paroles, qu'on attribue au Pape Paul III lequel, au rapport de H. Estienne, s'impatientant des pauses trop frequentes, que l'affluence du peuple causoit à une solemnelle procession du St. Sacrement, où il assistoit Pontificalement, envoya dire que si ces pauses là continuoient, on luy feroit renier Christ. .. Apologie pour Herodote Ch. 25.

Ces mots finis, le petit Launay (*b*) cy-devant *Ministre passé en l'Université de Geneve*, & à present (*c*) *Boutecul de Sorbonne*, après avoir *mangé les grands Breviaires* & Heures

(*a*) Philippes II. soupçonné d'aimer trop tendrement sa Fille; Mr. de Nevers en son traité de la prise des Armes p. 48. parlant de l'infante, dit: Vous pouvez dire qu'en l'âge de vingt-six ans elle gouverne tous les Estats du Roy son Pere; car elle le soulage infiniment en toutes les grandes depeschés qu'il fait, l'ayant nourrie auprès de luy, & instruite aux affaires, si bien qu'a présent elle manie toutes les plus grandes du consentement de son Pere; voire elle signe les lettres d'affaires au lieu dudit Roy, ayant appris si bien à contrefaire sa Signature, que les Ambassadeurs & autres n'y connoissent aucune difference. Pour cette occasion le Roy la mene ordinairement avec luy quand il se retire en son Monastere de l'Escurial, afin d'être soulagé par elle, comme il l'est bien & fidelement.

C'est cette grande Princesse à laquelle le Roy son Pere donna en Dot les Pays-bas; elle espousa Albert d'Autriche Fils de l'Empereur Maximilien II. *Voiez les Remarques.*

(*b*) Il avoit esté premierement Prestre, & puis Huguenot & Ministre, & se maria, & s'estant fait Catholique il fut Chanoine de Soissons, grand Ligueur, du Conseil des Quarante. *Voiez les Remarques.*

(*c*) Tant parce qu'il estoit un des derniers receus en cette Faculté, que principalement à cause qu'estant Ministre, il avoit esté marié. La populace appelle Bouteculs, les Oblats & Moines convers, qui ne sont pas proprement Moines, pouvans rentrer dans le monde; où ils ont encore des engagemens.

du feu Roy, (a) à faire festins à Monsieur le Lieutenant, se mit à genoux avec *Garinus Cordelier*, & *Apostre apostat*, & assistez de *Cuilly* Curé de Saint Germain de l'Auxerrois, & d'Aubry Curé de Saint André des Arcs, (b) revenant de confesser *Pierre Barriere*, entonnerent à haute voix devant la Croix de Monsieur le Legat,

O Crux ave spes unica, hoc passionis tempore.

Quelques-uns de l'assemblée le trouverent mauvais : toutesfois chacun le suivit en chantant de mesme, & le branle finy, le sort toucha à Monsieur le Cardinal de Pellevé de parler, lequel se levant sur ses deux pieds, comme une Oye, après avoir fait une très-profonde reverence devant le siege de Monsieur le Lieutenant, son Chapeau rouge avalé en capuchon par derriere ; puis une autre semblable devant Monsieur le Legat, & une autre bassissime devant les Dames : puis s'estant rassis, & toussy trois bonnes fois non sans excreation phlegmatique, qui excita aussi un chacun à faire de mesme, il commença de dire ainsi, addressant sa parole à Monsieur le Lieutenant, qui luy dist par trois fois, couvrez-vous mon Maistre.

HARANGUE DE MONSIEUR le Cardinal de Pellevé. *

MOnsieur le Lieutenant vous m'excuserez, si pour contenter cette docte Assemblée, & garder le decorum, & la dignité du rang que je tiens en l'Eglise par la providence de vous & des vostres, je fay quelque

* Florent Chrestien a fait cette Harangue. *Voiez les Remarques.*

(a) Il se mocque des gros & grands Breviaires que Henry III. fit imprimer. *Voiez les Remarques.*

(b) Du conseil des Quarante.

discours en langue Latine, auquel vous sçavez qu'il y a long-temps que j'estudie, & en sçay presque autant que mon grand-pere, qui fut *un bon gendarme* & un bon fermier quant & quant sous le Roy Charles huictiesme: mais quand j'en auray dit trois mots, je reviendray à vous & vos affaires. Je m'addresseray donc à vous, Hommes Illustres, *atque ex tota Galliarum colluvie electissimis, ut vobis intelligere faciam multa quæ Gallica lingua satis non possunt exprimari, est enim opera prætium, ut nos præcipuè qui studuimus in celeberrima* Academia Parisius, *& sapimus magis quàm fæx populi, habeamus aliquid secreti quod mulieres non intelligant. Volo igitur vos scire (& hæc dicantur tantùm piis auribus) quòd* *exivit Edictum, *sive mavultis rescriptum per Breve à Domino nostro Papa, per quod nobis permittitur eligere, creare, sacrare & ungere Regem novum, talem qualem vobis placuerit, modò sit de stirpe vel Austriaca vel Guysiaca, habetis igitur ad providendum ex utra gente mavultis Principem. Nam de istis Borboniis*† non sunt loquelæ neque sermones, *quantò minùs de isto hæretico relapso, quem idem Dominus noster Papa, per idem rescriptum adfirmat esse jam damnatum apud inferos, & animam ejus propediem servituram Lucifero pro merenda pomeridiana. Sane ego sum Gallus, nec renegabo meam patriam: Sed si ista electio vaderet ad libitum meum, profectò pro bono meo & meorum, atque etiam vestro, libenter vos precarem ut daretis vestras voces alicui ex familia Lothareno, quam scitis tam benè feciſſe in Republica Catholica, & Ecclesia Romana: fortasse verò Dominus Legatus habet aliud intentum, ad placendum Hispanis; sed non dicit omnia quæ habet in scrinio pectoris: Vos interèa hoc tenete firmum;*

* C'est la pretendue Bulle du Pape Clement VII. en date du 15 Avril 1592. Elle paroissoit adressée au Cardinal Legat de Plaisance, & fut verifiée au Parlement de la Ligue à Paris, seulement le 27. Octobre suivant: sur quoi le Procureur general du Roy au Parlement de Paris seant, à Châlons, en interjetta appel comme d'Abus, & obtint sur ses requisitions, que le Cardinal seroit adjourné pour deffendre sur cet appel. De Thou, to. 5. l. 103. p. 226 C. & 227. A. B.

† Ces paroles sont du Breviaire & sont une Antienne qui est prise du Pseaume 18. ou 19.

nullo modo esse loquendum aut audiendum de pace facienda cum istis damnatis politicis, quin potiùs armate & parate vos ad patiendum omnes extremitates vel etiam mortem, famem, ignem & ruinam totius Urbis vel Regni: nihil enim potestis facere gratius & acceptabilius Deo, & Regi nostro Philippo Catholicissimo. Non ignoro Luxemburgum & Cardinalem Gondium & Marchionem Pisanum Romam profectos, ut præparent animum Domini nostri Papæ, ad audiendam Legationem Biarnezi, tractaturam de conversione sua: Sed quantùm tuta est Luna à Lupis, tantùm aversum est cor Domini nostri à talibus negotiis: Estote fortes & securi sicut & ego: modò sim intra muros Parisius. Sanè paraveram aliquid boni ad dicendum vobis de D. Paulo cujus conversio heri celebrabatur. † quia sperabam quòd heri in ordine meo me contingebat loqui. Sed me fefellit* longa nimis Oratio *Domini* de Mania: *& ideò cogor remittere in vaginam gladium latinitatis meæ, quem volebam stringere in conversionem istam, de qua Politici nonnulli nescio quid seminant in vulgum, quam tamen neque credo neque cupio: Quoniam beatus Paulus multùm distabat ab isto Navarro: erat enim nobilis, & civis Romanus: & quòd nobilis fuerit, & stirpe nobili editus, apparet ex eo quòd Romæ fuit illi amputatum caput: Iste verò est infamis propter hæresim, & tota familia Borboniorum descendit de Becario, sive mavultis de Lanio, qui carnem vendebat in Laniena Parisina, ut asserit quidam poëta* * valde amicus sanctæ Sedis Apostolicæ, *& ideò qui noluisset mentiri. Paulus etiam conversus est cum miraculo: iste non, nisi fortè dicat, obsidione se cinxisse hanc urbem menses circiter quatuor cum sex milibus hominum, dùm intus essent plus quàm centum millia: & hoc esse miraculum, &*

* Mr. de Luxembourg estoit à Rome Ambassadeur extraordinaire, & Pisani ordinaire.

† Il s'estoit preparé pour haranguer le jour de la Conversion de S. Paul, sur laquelle il avoit preparé quelque chose : mais il fut remis au lendemain jour de S. Polycarpe; ce qui le brouilla, & mit en tel desordre qu'il ne se put tenir qu'il n'en parlast à la compagnie.

* C'est Dante Poete Italien qui a escrit que Hugues Caper estoit fils d'un Boucher, qui est une pure faulse. *Voiez les Remarques.*

cepisse tot urbes & arces fortissimas, sine murorum subversione, sed per invia foramina, & arctos cavos vix uni soli militi penetrandos: Addite, quòd Paulus timuit, & magno terrore est affectus ex fulgure cœli: at iste est imperterritus, nec timet quidquam, nec fulmen, nec fulgura, nec imbres, nec hyemem & glaciem, aut æstum, imò nec acies nostras & exercitus nostros tam benè instructos: quos cum pauca manu audet expectare & ante venire, & debellare aut fugare. Pereat malè diabolus iste velox, & insomnis, qui nos tam laboriosè fatigat, & impedit dormire ad nostrum libitum. Sed hactenus de Paulo, ne Polycarpus cujus hodiè festum agitur, fortasse invideat, quem tamen prætermittam, quia de eo nihil prævidi, aut præmeditavi. Memini quidem cum essem Romæ *in tempore Gregorii Papæ, me proposuisse in Consistorio** quinque protesta, *vel protestationes in futurum, quæ tota respiciebant sanctissimam istam Congreationem de eligendo Rege Franciæ. Nam ab eo tempore quo me Henricus defunctus iste fautor hæreticorum spoliavit Episcopatu Senonensi,† & in sua manu* posuit meos reditus, & *beneficia quæ habebam in suo regno, semper habui animum & intentionem me vindicandi, & feci omnia quæ potui, & faciam in æternum, quando deberem animam meam tradere diabolo, ut ista insignis injuria cadat in caput Gallorum omnium qui passi sunt, nec se opposuerunt opprobio meo. Quod cum essem sæpius protestatus, tandem effeci, & vos sciretis bene quid dicere. Sed aliò me vocant Principes isti, & isti totius orbis insignes uniones & gemmæ mirabiles, quos & quas alloqui nunc res postulat, cæteramque turbam Deputatorum, & Deputantium, quorum interest ut intelligant me differentem lingua Gallica, quam penè dedidici loqui, adeò patriam meam sum oblitus.*

* C'estoient des protestations contre Gregoire XIII. sur ce que ce Pape faisoit difficulté d'Authoriser la Ligue.

† Le Receveur de l'hôtel-Dieu de Paris aprés la saisie du revenu des Benefices du Cardinal de Pellevé, fut chargé de l'entiere recepte des fruits de l'Archevesché de Sens, & autres Benefices dudit Cardinal. Et il y a Arrest du Conseil du 29. Janvier 1587. sur une Requeste des habitans de la Ville de Sens, par lequel il est ordonné que le tiers du revenu dudit Archevesché sera employé à la nourriture des pauvres de ladite Ville. *Voiez les Remarques.*

Je retourneray donc à vous, Monsieur le Lieutenant, & vous diray que si j'eusse trouvé en France les affaires avoir réussi selon les pratiques & intelligences que j'ay menées depuis vingt & cinq ans avec les Espagnols à *Rome, je verrois maintenant feu Monsieur vostre frere en ce throsne Royal, & aurions occasion de chanter avec ce bon Patriarche, NUNC DIMITTIS : mais puisque ce n'a pas été la volonté de Dieu qu'ainsi fust, patience ; assez va qui fortune passe. Si vous diray-je en passant, que *fide mea*, il vous fait fort bon voir, ouy Monsieur le Lieutenant, il vous fait fort bon voir assis là où vous estes, & avez fort bonne mine, & rempliſſez bien vostre place, & ne vous advient point mal à faire le Roy. Vous n'avez faute que d'une bonne cheville pour vous y bien tenir : vous avez toute pareille façon, sauf l'honneur que je dois à l'Eglise, qu'un Saint Nicolas de Village, *à fé de Dio*, il me semble que nous celebrons icy la feste des Innocens, ou le jour des Roys. Si vous aviez maintenant un plein verre de bon vin, & qu'il pleust à la Majesté de vostre Lieutenance boire à la Compagnie, nous crierions tous le Roy boit, aussi bien n'y a-il gueres que les Roys sont passez : où nous empeschasmes bien qu'on ne fist de Roy de la febve, de peur d'inconvenient & de mauvais presage : mais si vous estes ici à cette my-Careſme prochaine, nous chevaucherons tous avecques vous par les rues, & ferons *la my-Careſme à cheval*, si nous pouvons retenir jusques alors toute cette Catholique Assemblée, à laquelle je veux maintenant adresser mon propos en general, & que tout le monde m'entende. Messieurs ne me tenez pas pour homme de bien, & bon Ca-

* Il avoit témoigné sa mauvaise volonté contre la France dés l'an 1563 au Concile de Trente. Voir l'histoire de ce Concile de Fra-Paolo & le recueil des lettres & instructions pour ce Concile fut l'an 1563.

* Parce qu'il esperoit se retablir, & comme on dit en proverbe remonter sur sa beste. *Voiez les Remarques.*

tholique, si la maladie de France (je n'entends pas parler *del male Francioso*) je veux dire vos miseres & pauvretez, ne m'ont fait venir par deçà, où je me suis comporté en vray hypocrite, je voulois dire Hippocrate, mais la langue m'a fourché. Ce grand Medecin voyant son pays affligé d'une maladie epidemique & peste cruelle, qui exterminoit tout le peuple, s'advisa de faire allumer force feux par toutes les contrées pour purger & chasser le mauvais air. Et moy tout de mesme pour venir à bout de mes desseins Catholiques, & pour Antidote à nostre Sainte Union qui est frappée de peste, j'ay esté un des principaux Auteurs (je le dis sans vanterie) de tous ces feux & embrasemens qui bruslent & ardent maintenant toute la France, & qui ont tantost mis & consommé en cendre le plus beau qui y fust de reste des Goths & Visigoths. Si le feu Cardinal de Lorraine mon *bon maistre vivoit*, il vous en rendroit bon tesmoignage : car m'ayant tiré de la *marmite des capettes de Montaigu*, puis mis en la Cour de Parlement, * où je descouvris bien l'escole, quand il me fit Evesque, puis Archevesque, & enfin Cardinal, ce fut tousiours à condition expresse d'acheminer cette affaire à sa perfection, & obliger ma vie & mon ame à l'avancement de la grandeur de Lorraine, & détriment de la maison des Valois & des Bourbons : à quoy je n'ay pas failly en tout ce que possible m'a esté, & que ma cervelle s'est peu estendre. Et en ces jours derniers les Presidens Vetus, † & Jannin m'ont assisté de memoires & pratiques, & ont aussi *empieté mon credit*, & devant eux encor *mes collegues David*, * &

† Le Cardinal de Pellevé fut Conseiller au Parlement, puis Evesque d'Amiens, ensuite Archevesque de Sens, & enfin Archevesque de Rheims. Il mourut de rage au mesme temps qu'il sceut que le Roy estoit entré dans Paris. Voyez les Epigrammes à la fin de ce Livre.

*Du Conseil des Quarante, creatures des Lorrains.

* Il fut à Rome pour la Ligue, en rapporta des Memoires, qui ont esté imprimez, remplis de méchans moyens pour ruiner la France.

Piles, * n'euſſent, pas fait grand choſe ſans moi, ny moi ſans eux. Le pauvre Salcede † ſçavoit bien un tantinet du ſecret, mais non pas tout; & n'eut pas bon bec, car il deſcouvrit le pot aux roſes, dont il faillit à nous perdre avecques lui. Toutesfois nous avons bien eu la raiſon de tous ces Valeſiens, & l'aurons Dieu aydant de ces Bourbonniſtes, ſi chacun de vous y veut faire *dit galante huome*. Quant à moi Meſſieurs me voici à voſtre commandement de vendre & dépendre, pourveu que comme bons Catholiques zelez vous vous ſoumettiez aux Archi-catholiques Princes Lorrains, & Supercatholiques Eſpagnols, qui ayment tant la France, & qui deſirent tant le ſalut de vos ames, qu'ils en perdent la leur par charité Catholique, dont c'eſt grand' pitié, & vous prie, y adviſer de bonne heure, de peur que ce Biarnois ne nous joüe quelque tour de ſon meſtier: car s'il alloit ſe convertir & oüyr une méchante Meſſe ſeulement (*cancaro*) nous ſerions affolez, & aurions perdu tout à un coup nos doublons & nos peines. Mais encor que ces bonnes gens de *Luxembourg* * & Piſani le promettent à noſtre ſaint Pere, il n'en ſera peut-eſtre rien. C'eſt pourquoy *in dubio*, vous vous devez haſter de vous mettre entre les mains des Medecins ces bons Chreſtiens de Caſtille, qui ſçavent voſtre maladie, & en connoiſſent la cauſe, & par conſequent ſont plus propres à la guerir ſi les voulez croire. Car ceux qui diſent que les Eſpagnols ſont de dangereux empiriques, & ſont comme le Loup qui promettoit à la Brebis de la guerir de ſa toux, cela eſt faux: ce ſont tous Hérétiques qui le diſent: & tout bon Catholique doit croire ſur peine d'excommunication & de

* Il ſe nommoit Nicolas Piles, Abbé d'Orbais, Chanoine de Notre Dame de Paris; il eſtoit dans les Eſtats de la Ligue Secretaire de la Chambre du Clergé.

† Toute l'Hiſtoire de Salcede eſt particulierement décrite par M. de Thou, l. 75. l'an 1582.

* François de Luxembourg Duc de Piney, il avoit reconnu des premiers le Roy Henry IV. & luy avoit declaré que la Nobleſſe de ſon Royaume deſiroit qu'il ſe rendît catholique; ce qui fut cauſe qu'il promit de ſe faire inſtruire. Hiſtoire de Luxembourg de Vigner pag. 855.

censure Ecclesiastique, que le preux Roy d'Espagne voudroit avoir perdu ses Royaumes de Naples, Portugal & Navarre, voire sa Duché de Milan, le Comté de Roussillon, & tous les droits qu'il a aux Pays-bas, que les Estats luy gardent, que tous les François fussent bons Catholiques, & voulussent volontairement & de fait recevoir ses garnisons avec la sainte Inquisition, qui est la vraye & unique touche, pour connoître les bons Chrétiens & Catholiques zelez, enfans d'humilité & obeïssance. Ne croyez donc pas que ce bon Roy vous envoye tant d'Ambassadeurs, & vous fasse envoyer ces bons personnages Legats du S. Pere à autre intention, que pour vous faire croire qu'il vous ayme *sur toutes gens*. Penseriez-vous bien que lui qui est Seigneur de tant de Royaumes, qu'il ne les peut compter par les lettres de l'Alphabet, *comme Charles-Magne faisoit ses Monasteres* * & si riche qu'il ne sçait que faire de ses tresors, voulust se mettre seulement en peine de souhaiter si petite chose que la Seigneurie de France? Toute l'Europe, par maniere de dire ne lui est pas une contrée de ces nouvelles Isles conquises sur les Sauvages: quand il suë, ce sont des Diademes, quand il se mouche, ce sont des Couronnes: quand il rote, ce sont de Sceptres: quand il va à ses affaires, ce ne sont que Comtez & Duchez qui lui sortent du corps, tant il en est farcy & remply. † *Non eripit mortalia, qui regna dat cœlestia.* Ce seroit donc bien à propos de soupçonner *qu'il vouluſt estre Roy de France: ma deſi.* Je ne dis pas que pour guerir ses escroüelles, dont ses Pays Meridionaux sont fort infectez, il ne fist quelque chose à la priere des devots habitans de sa bonne ville

* Voyez Reby en sa Harangue aux Estats de Tours 1483 *Voiez les Remarques.*

† L'Autheur des remarques dit que ces vers ne se trouvent point dans les anciennes éditions: cependant on les trouve dans celle de 1594. pag. 58. & dans une edition in-24. sans date, mais faite sur celle de 1593 pag. 97. ces Vers se chantent dans l'Eglise le jour des Roys à Vespres à l'Hymne qui commence *Hostis Herodes. Voiez les Remarques.*

de Paris, qui l'ont supplié *par lettres expresses* signées de leurs mains de les recevoir comme ses bons sujets & serviteurs, & d'accepter le pesant fardeau de la Couronne de France : (a) ou si son dos estoit si courbé & chargé d'autres Couronnes plus precieuses, que celle de France n'y peust trouver place, pour le moins il en recompensast quelqu'un de ses *Hidalgos*, qui luy en feroit foy, hommage, & reverence : mais autrement, je vous prie pour l'honneur de Dieu, ne pensez pas qu'il y pense. Ses comportemens aux Pays-Bas, & autres terres neufves, vous doivent asseurer qu'il ne pense à nul mal, non plus qu'un vieil Singe. Et quand ainsi seroit qu'il vous auroit tous fait entretüer, & perir par feu, fer, & famine, ne seriez vous pas bien-heureux d'estre assis là haut en Paradis au-dessus des Confesseurs & Patriarches, & vous moquer des maheustres, que vous verriez dessous vous rostir & boüillir aux chaudieres de Lucifer ? Mourez quand il vous plaira, nous avons assez de Mores, Africains, Wallons & *Foruscits* pour mettre en votre place : tuez, massacrez, & brustez hardiment tout. Monsieur le Legat pardonnera tout. Monsieur le Lieutenant advoüera tout. Monsieur d'Aumale vous adjugera tout. Monsieur de Lyon scellera tout, & Monsieur Marteau signera tout. Je vous serviray de Pere Confesseur & à la France aussi, si elle a l'esprit de se laisser mourir bonne Catholique, & faire les Lorrains & Espagnols ses heritiers, comme je vous en

(a) Ces lettres de ceux de Paris sont encore entre les mains de plusieurs. Elles sont du mois de * Novembre 1592. Elles estoient portées en Espagne par Claude Matthieu Jesuite, & furent surprises par le Sieur de Chazeron Gouverneur du Bourbonnois, & envoyées au Roy.

* On prétend que ces lettres sont du 2 Novembre 1591. *Voiez les Remarques.*

prie tous en general & en particulier : vous asseurant après Monsieur le Legat, que vos ames ne passeront point par le feu du Purgatoire, estant assez purgées par les feux que nous avons allumez aux quatre coings & au milieu de ce Royaume, pour la sainte Ligue, & par la penitence, jeusnes, & abstinences que nous vous faisons faire en devotion. Quant à l'election d'un Roy, je donne ma voix au † *Marquis des Chaussons* : * il n'est *lipu ny camus*, ains bon Catholique Apostolique & Romain. Je vous le recommande, & moy de mesme, *In nomine Patris, & Filii & Spiritus Sancti. Amen.*

† Il veut dire de Chaussins; & il entend parler de François de Lorraine Marquis de Chaussins, Frere du Duc de Mercœur.

* Le Marquisat de Chaussins, ou Chançins duquel François de Lorraine, frere du Duc de Mercœur, porte le nom, est situé dans l'Auxonnois en Bourgogne, & appartient aujourd'huy, à Mr. le Prince de Condé. L'equivoque de *Chaussins* à *Chaussons*, est faite à l'imitation de *Cousin*, en la signification de *Moucheron*, d'où les Angevins, les Poitevins & les habitans du Pays d'Aunix ont fait *Chassons* pour designer cet insecte que nous appellons *Cousin*. *Dictio. Etym.* de Menage au mot *Cousin* & Mem. de la Ligue To. 2. p. m. 63.

Ces mots finis, tous les Docteurs de Sorbonne & Maistres és Arts là presents frapperent en paulme, & crierent VIVAT par plusieurs fois, si fort que toute la Sale en retentissoit : & après que le bruit fut un peu cessé, se leva le Prieur des Carmes hors de sa place, & monta sur son banc, où il prononça tout haut de fort bonne grace ce petit quatrain, comme s'il l'eust composé sur le champ.

Son éloquence il n'a pû faire voir,
Faute d'un Livre où est tout son sçavoir :
Seigneur Estats, excusez ce bon homme :
Il a laissé son Calepin à Rome.

Et tout à l'instant un petit Maistre és Arts saillit

saillit aussi en pieds, & tournant le visage vers mondit Sieur le Cardinal de Pellevé, repliqua de mesme en autant de Carmes.

* Les freres ignorants *ont eu grande raison*
De vous faire leur Chef, Monsieur l'Illustrissime :
Car ceux qui ont oüy votre belle Oraison,
Vous ont bien recognu pour ignorantissime.

* Ce sont ordinairement les Joannites où freres de la charité, qu'on designe sous le nom de freres ignorans ; mais ici ce sont les capucins, qu'on appelle aussi en Italie *Fratelli ignoranti*. Le Cardinal de Pellevé estoit protecteur des Capucins.

Tout le monde trouva cette rime fort plaisante, & après avoir fait un second batement des mains, non toutesfois si long que le precedent, Monsieur de Lyon se leva, & fit signe de la main qu'il vouloit parler : parquoy après que tout le monde eut sonorement & theologalement toussy, craché & recraché, pour l'ouyr plus attentivement, à cause de la reputation de son eloquence, il discourut ainsi, ou environ.

HARANGUE DE L'ARCHEVESQUE De Lyon. *

* *Rapin est Autheur de cette Harangue. Voyez les Remarques.*

MEssieurs, je commenceray mon propos par l'exclamation pathetique de ce Prophete Royal David, *Quam terribilia judicia tua, &c.* O Dieu que vos jugemens sont terribles, & admirables. Ceux qui prendront garde de bien près aux commencements & progrez de nostre sainte Union, auront bien occasion de crier les mains jointes au Ciel : O Dieu si vos jugemens sont incomprehensibles, combien vos graces sont-elles plus admirables, & de dire avec l'Apostre, *ubi abundavit delictum, ibi superabundavit & gratia.* N'est-ce point chose bien estrange, Messieurs les zelateurs, de

voir notre Union maintenant si sainte, si zelée, & si devote, avoir esté presque en toutes ses parties composée de gens qui auparavant les saintes barricades, estoient tous tarez, & entachez de quelque note * *mal-solfiée*, & mal-accordante avec la justice? Et par une miraculeuse metamorphose voir tout à un coup l'athéisme converty en ardeur de devotion: † l'ignorance, en science de toutes nouveautez, & curiosité de nouvelles: la concussion, en pieté & en jeusnes: la volerie en generosité & vaillance: bref, le vice & le crime transmué en gloire & en honneur? Cela sont des coups du Ciel, comme dit Monsieur le Lieutenant, de par-dieu. Je dis si beaux que les François doivent ouvrir les yeux de leur entendement pour profondement considerer ces miracles, & doivent là-dessus, les gens † *de bien*, & *de biens* de ce Royaume, rougir de honte avec presque toute la Noblesse, la plus saine partie des Prelats & du Magistrat, voire les plus clair-voyants qui font semblant d'avoir en horreur ce * *saint & miraculeux changement*. Car qu'y a-t'il au monde de plus admirable, & que peut Dieu mesme faire de plus estrange, que de voir tout en un moment, les valets devenus maistres, les petits estre faits grands, les pauvres riches, les humbles insolents & orgueilleux? Voire ceux qui obéissoient, commander: ceux qui empruntoient, prester à usure: ceux qui jugeoient, estre jugez: ceux qui empriſonnoient estre empriſonnez: ceux qui estoient debout estre assis? O cas merveilleux! ô secrets du profond cabinet de Dieu incognus aux chetifs mortels! les aulnes des boutiques sont tournées en pertuisanes: les escri-

Mal-sonante comme quand on prend un *sol* pour un *fa*.

†Voyez-cidessus aux articles qui contiennent les Vertus du Catholicon *p.* 4. 5. *& suivantes.*

* En effet M. de Thou remarque que presque tout ce qu'il y avoit en France, de gens riches & de personnes d'honneur, avoient la Ligue en abomination De Thou T. 5. l. 98. p. 63. A.

† L'Edition des mémoires de la Ligue a retranché *Saint*, & a mis *Triacleux* pour *Miraculeux*, mais cela est froid & ne vaut rien.

toires en mousquets : les Breviaires en rondaches, les Scapulaires en corselets, & les Capuchons en casques & salades. N'est-ce pas une autre grande & admirable conversion, de la pluspart de vous autres Messieurs les zelez, entre lesquels je nommeray par honneur le sieur de Rosne, (*a*) de *Mandreville*, la Mothe Serrand, *le Chevalier Breton*, & cinquante autres des plus signalez de nostre party, qui me feroient faire une hyperbate & parenthese trop longue, (& que ceux que je ne nomme point m'en sçachent gré :) N'est-ce pas dis-je grand cas que vous estiez tous * *n'agueres en Flandres* (*b*) portants les armes politiquement, & employans vos personnes & biens contre les archicatholiques Espagnols, en faveur des heretiques des Païs-Bas, & que vous vous soyez si Catholiquement rangez tout à coup au giron de la Sainte Ligue Romaine ? & que tant de bons *matois*, banqueroutiers, saffraniers desesperez, *hautgordiers*, & *forgeurs*,

* Tous ces Messieurs estoient allés en 1581. faire la guerre en Flandre sous le Duc d'Anjou. De Thou. T. 3. l. 66. p. 273. F. & l. 74. p. 516. B.

(*a*) En la Confession des pilliers de l'Union Rosne parle ainsi :

De ne point croire en Dieu, je le tiens à louange ;
Les pillages, le meurtre & les femmes forcer :
Ce sont mes passe-temps & jamais, pour parler,
Je n'ai crû Paradis, Enfer, ny Saints, ny Anges.
D'avoir trahy le Roy, la France & mes amis ;
J'ay crû faire tout bien, puisque la Ligue sainte,
Le nous avoit permis, &c.

(*b*) Monsieur de Nevers en son Traité de la prise des armes, page 288. parlant de la rigueur exercée contre Mr. le Comte de Soissons qui avoit assisté le Roy de Navarre, dit : Telle Loy rigoureuse n'a pas été observée à l'endroit de Mr. le Duc d'Elbeuf ; ny de Messieurs de la Chastre, de la Bourdaisiere, de Balagny, de Rosne, de Fervaques, & autres qui ont été en Flandres aider & favoriser les Héretiques de ce pays là pour y establir l'Héresie, parce que tous les dessusdits ont été adherens à leur Union.

tous gens de sac & de corde, se soient jettez si courageusement & des premiers en ce saint party, pour faire leurs affaires, & soient devenus *Catholiques, à double rebras*, bien loin devant les autres? O vrais patrons de l'Enfant prodigue dont parle l'Evangile! ô devots enfans de la Messe de minuit! ô saint Catholicon d'Espagne, qui es cause que le prix des Messes est redoublé, les chandelles benistes rencheries, les offrandes augmentées, & les saluts multipliez; qui es cause qu'il n'y a plus de perfides, de voleurs, d'incendiaires, de faulsaires, de coupegorges & brigands: puisque par cette sainte conversion, ils ont changé de nom, ont pris cet honorable titre de Catholiques zelez, & de * *gendarmes de l'Eglise militante.* O deïfiques Doublons d'Espagne, qui avez eu cette efficace de nous faire tous rajeunir, & renouveller en une meilleure vie. C'est ce que dit nostre bon Dieu parlant à son Pere en Saint Matthieu cap. 11. *Abscondisti à prudentibus & sapientibus, & revelasti ea parvulis.* Certes, Messieurs, il me semble revoir ce bon temps, auquel les Chrestiens pour expier leurs crimes se croisoient, & alloient faire la guerre outre mer comme Pelerins, contre les mescreans, & *infidelles.* O saints Pelerins de Lansac, (*a*) & *ton bon frere bastard, Evesque de Comminges*, qui avez fait enrôler à la foule de vos quartiers † *tant d'honnestes gens*, qui ressemblans aux menestriers n'avoyent rien tant en haine que leur maison.

* Le faux zele des Ligueurs, faisoit que tous en general se donnoient ce nom là, & s'en glorifioient: mais les Ecclesiastiques & les moines de ce parti, se l'attribuerent plus particulierement, lors & depuis la monstre qu'ils firent en 1590. pour se préparer au siege de Paris.

† L'Evesque de Comminges, avoit institué à Thoulouse, une confrairie du St. Sacrement, dans laquelle il avoit fait entrer, & enrôler pour la Ligue, les plus grands scelerats de Thoulouse. De Thou. T. 5. l. 97. p. 19. E. f. & p. 20. & 21.

(*a*) Lansac avec les troupes qu'il avoit levées en son Pays, fut défait au Pays de Mayne en 1590. Ces troupes venoient pour le service de la Ligue, comme autrefois les armées alloient à la Terre Sainte.

Je ne veux icy comprendre maints Gentilshommes, & autres qui ſont du bois dont on les fait; quoy que ce ſoit, qui en ont la mine, & ſe monſtrent vaillans * *coqueplumets ſur le pavé de Paris*, leſquels ayans eſté pages à pied, ont ſervi les Princes Catholiques, & leurs adherans, ſe ſont obligez de gayeté de cœur à ſuivre leur party, voire ſe fuſſent-ils rendus Turcs, comme ils diſent: aymans mieux eſtre traiſtres de leur Roy, & à leur patrie, que manquer de parole à un maiſtre qui lui-meſme eſt valet, & ſubjet du Roy. A la verité nous ſommes grandement obligez à ces gens-là, auſſi bien qu'à ceux qui ayans receu quelque *eſcorne* ou dommage du tyran, ou des ſiens, ſe ſont par indignation, & eſprit de vengeance, tournez vers nous, & ont preferé leur injure particuliere à *tout autre devoir*: (*a*) & devons auſſi beaucoup remercier ceux qui ayant commis quelque aſſaſſinat on inſigne laſcheté & volerie, au party de l'ennemy, ſe ſont Catholiquement jettez entre nos bras, pour éviter la punition de juſtice, & trouver parmy nous, tou-

* Ce ſont ceux que l'autheur a appellé cy-deſſus *Bateurs de pavé*, & ailleurs *fendeurs de nazeaux*, comme Tremont, Flavacourt, & autres Ligueurs leurs ſemblables.

(*a*) Il deſigne en ce lieu Monſieur de Villeroy qui ſe rangea du coſté de la Ligue pour une injure que luy avoit faite Mr. d'Eſpernon en Octobre 1587. de laquelle le Roy ne lui fit point de raiſon. Ledit Sieur de Villeroy en parle en la premiere Apologie page 34. & 35. avec beaucoup de reſſentiment, remarquant que ledit Sieur d'Eſpernon l'avoit injurié & menacé en préſence du Roy, qui commanda audit Sieur de Villeroy de ſe taire, & ayant demandé ſon congé, le Roy le refuſa. Les injures que ledit Sieur de Villeroy n'exprime pas, ſont: petit coquin; & les menaces furent de luy donner cent coups d'éperons, comme à un cheval reſtif; qu'il avoit intelligence avec les Ligueurs & Eſpagnols auſquels il reveloit les ſecrets du Roy pour une penſion de ..... piſtolles. Voyez ce qui eſt cy-après aux Tableaux.

te franchiſe & impunité : car ceux-là plus que nuls autres ſont obligez à tenir bon juſques à la mort pour la ſainte Union : c'eſt pourquoy il ne ſe faut point défier du Baron d'Alegre, * *ny de Hacqueville*, † *gardien du Pont-Audemer*, *ny du concierge de Vienne*, & autres qui ont fait de ſi beaux coups, pour gaigner Paradis avec diſpenſe de leur ſerment, ny pareillement de ceux qui ont courageuſement mis la main au ſang, & à l'empriſonnement des Magiſtrats Politiques: en quoy Monſieur le Lieutenant a eu beaucoup de dexterité pour les engager, & leur faire faire des choſes irremiſſibles, & qui ne meritent d'avoir jamais pardon, non plus que ce qu'il a fait. Mais gardons nous de ces nobles qui diſent qu'ils ſont bons François, & qui refuſent de prendre penſions, & doublons d'Eſpagne : & font conſcience de faire la guerre aux marchands & laboureurs; ces gens ſont dangereux, & nous pourroient faire un faux bond : car ils ſe vantent que ſi le Biarnois alloit à la Meſſe, jamais leurs eſpées ne couperoient contre luy, ny les ſiens : qu'il vous ſouvienne des entreveues, & parlements qu'aucuns font *ſi ſouvent vers ſaint Denys*, & des paſſeports qu'on reçoit & qu'on envoye ſi facilement de part & d'autre; ces gens-là, Meſſieurs, n'oyent la Meſſe que d'un genou, & ne prennent de l'eau beniſte en entrant en l'Egliſe qu'en leurs corps deffendant. Ha pleuſt à Dieu qu'ils reſſemblaſſent tous à ce ſaint Pelerin Confeſſeur & Martyr Catholique zelé Monſieur de *la Mothe Serrand*, * lequel eſtant és priſons de Tours pour rendre teſmoignage de ſa foy, refuſa de diſner & prendre ſa refection

*Le Marquis d'Alegre s'eſtant bien remis en apparence avec Montmorency Halot, il deſira de le voir pour l'aſſeurer de ſon amitié. En l'embraſſant il le tua à coups de poignard. Halot eſtoit encore ſi foible après une longue maladie qu'il ne pouvoit ſe contenir. Cecy arriva en 1592.

† Voyez ci-devant p. 7. & aux Remarques.

* *Voyez p.* 9.

de potage * *un jour de vendredy*, craignant qu'on euſt mis de la graiſſe en la ſouppe : & proteſta ce champion de la foy, ce Macabée, ce devotieux Martyr, de ſouffrir plûtoſt la mort que de manger ſouppe autre que Catholique ! O illuſtres aſſiſtans choiſis & triez au volet pour la dignité de cette notable Aſſemblée, la pure creſme de nos Provinces, la mere-goutte de nos Gouvernemens, qui eſtes venus ici avec tant de travaux, les uns à pieds, les autres ſeuls, les autres de nuit, & la pluſpart à vos deſpens ! N'admirez-vous point les faits heroïques de nos Louchards, Buſſis, Senaults, Oudineaux, Morlieres, Crucé, Goudards, & *Droüarts* (*a*) qui ſont ſi bien parvenus par la plume ! Que vous ſemble de tant de *Caboches* qui ſe ſont trouvez, & que Dieu a ſuſcitez à Paris, Roüen, Lyon, Orleans, Troyes, Thoulouze, Amiens, où vous voyez les boulchers, les tailleurs, les chicaneurs, baſteliers, couſteliers, & autres eſpeces de gens de la lie du peuple avoir la premiere voix au Conſeil, & Aſſemblée d'Eſtat, & donner la Loy à ceux qui auparavant eſtoient grands de race, de biens & de qualité, qui n'oſeroient maintenant touſſir ny grommeler devant eux ? N'eſt-ce pas en cela que la Prophetie eſt accomplie, qui dit, *de ſtercore erigens pauperem* ? Seroit-ce pas crime de paſſer ſous ſilence ce ſaint Martyr * *frere Jacques Clement*, qui ayant eſté le plus débauché de ſon Convent (comme ſçavent tous les Jacobins de cette Ville) & meſme ayant eu pluſieurs fois le

* Il y a une édition de 1594. où pour exagerer davantage la fauſſe & ridicule Bigoterie de cet homme, au lieu de ces mots, on lit : *Un jour de Samedy après Noel*, auquel temps les plus ſcrupuleux d'entre les Catholiques mangent de la viande les Samedys, juſques à la chandeleur. Cette édition eſt celle où le Charlatan Eſpagnol eſt repréſenté joüant du Luth.

* *Voyez les Remarques.*

(*a*) Tous ces gens eſtoient des Seize. Louchard Commiſſaire, Buſſy le Clerc Procureur, Oudineau Grand Prevoſt, La Morliere Notaire, Drouart Advocat.

Chapitre, & le foüet diffamatoire pour ſes larcins & meſchancetez, eſt neantmoins aujourd'huy ſanctifié, & maintenant eſt là haut à debattre la preſeance avec ſaint Jago de Compoſtelle ? O bienheureux Confeſſeur & Martyr de Dieu, que je ſerois volontiers le Paranymphe & l'Encomiaſte de tes loüanges, ſi mon eloquence pouvoit atteindre à tes merites. Mais j'aime mieux m'en taire que d'en dire trop peu, & continuant mon diſcours parlerai de l'eſtrange converſion de ma perſonne propre. Encor que Caton die, *Nec te laudaris, nec te culpaveris ipſe* ; ſi vous confeſſeray-je librement, qu'auparavant cette ſainte entrepriſe d'Union, je n'eſtois pas grand mangeur de Crucifix, & quelques-uns de mes plus proches, & qui m'ont hanté plus familierement, ont eu opinion que je ſentois un peu le fagot, à cauſe qu'eſtant jeune eſcolier j'avois pris plaiſir à lire les livres de Calvin, & eſtant à Thoulouſe m'eſtoit meſlé de dogmatizer de nuit, *avec les nouveaux Lutheriens* : & depuis n'ay jamais fait grande conſcience ny difficulté de manger de la chair en Careſme, (*a*) *ny de coucher avec ma ſœur*,* ſuivant les exemples des ſaints Patriarches de la Bible : mais depuis que j'eus ſigné la ſainte Ligue, & la Loy fondamentale de cet Eſtat, accompagnée des Doublons, & de l'eſ-

* Henri III. avoit fait & fait faire, en recriminant, dit d'Aubigné, des Vers ſous les noms de Philon & d'Autore, ou cet inceſte eſtoit reproché à l'Archeveſque, ce qui fait voir que ce Preiat en avoit fait le premier, contre ce Prince ſur un ſujet tout pareil. D'Aub. T. 3. l. 1. ch. 23. ſur l'an 1588. & le divorce Satyrique.

(*a*) En la confeſſion des Chefs de l'Union, l'Archeveſque de Lyon parle ainſi :

Je ſuis né à l'inceſte, & dès mon premier âge,
J'ay de ma belle ſœur abuſé longuement :
Puis avecque ma ſœur je couche maintenant ;
Ayant pour cet effet rompu ſon mariage.
Toutefois, Pere Saint, j'ay grande confiance,
Qu'ayant executé ma reſolution,
D'employer vie & biens pour la ſainte Union,
Le merite eſt plus grand, qui n'eſt grande l'offenſe,

pérance du Chapeau rouge, perſonne n'a plus douté de ma créance, & ne s'eſt enquis plus avant de ma conſcience & de mes deportemens. Véritablement je confeſſe que je dois cette grace de ma converſion, après Dieu, *à Monſieur le Duc d'Eſpernon*, qui pour m'avoir reproché au Conſeil ce dont on ne doutoit point à Lyon touchant ma belle-ſœur, fut cauſe que de grand politique, & un peu Calviniſte que j'eſtois, je devins grand & conjuré Ligueur, comme je ſuis à préſent, directeur & ordinateur des affaires ſecrettes & importantes de l'Eſtat de la ſainte Union, ne plus ne moins que le benoit S. Paul, qui de perſécuteur des Chreſtiens, fut fait vaiſſeau d'élection. C'eſt pourquoy il dit : *Ubi abundavit delictum, ibi abundavit & gratia.* Ne doutez donc plus de demeurer fermes & conſtants en ce ſaint party, plein de tant de miracles, & de coups du Ciel, deſquels il faut que faſſiez une Loy fondamentale. Quant aux néceſſitez & oppreſſions du Clergé, vous y adviſerez, s'il vous plaiſt : car pour mon regard je mettray peine que ma marmite ne ſoit renverſée, & auray touſiours credit avec Roland * Ribault : qui ne manqueront de me payer mes penſions de quelque part que l'argent vienne. Chacun adviſera à ſe pourvoir ſi bon luy ſemble, & de ma part je ne deſire point la Paix, que premierement je ne ſois Cardinal, *comme on m'a promis*, & comme je l'ay bien merité : car ſans moy Monſieur le Lieutenant ne ſeroit pas au degré où il eſt : à cauſe que ce fut moy qui retins le feu Duc de Guiſe ſon frere, qui s'en vouloit aller des Eſtats de Blois, ſe deffiant de quelque ſombre embuſche du tyran : mais je le fis demeurer pour attendre la deſpeſche

* Eleu depuis grand Audiencier en la Chancelerie, député aux Eſtats.

de Rome qu'on me devoit apporter * *dans trois jours* ; ce fut pourquoy Madame ſa mere cy-préſente, m'a reproché maintefois que j'eſtois cauſe de ſa mort : dont Monſieur le Lieutenant & tous les ſiens me doivent ſçavoir bon gré : parce que ſur ce pretexte, & pour vanger cette belle mort, nous avons excité les peuples, & pris occaſion de faire un autre Roy. Courage donc, courage, mes amis, ne craignez point d'expoſer vos vies, & ce qui vous reſte de biens, pour Monſieur le Lieutenant, & pour ceux de ſa maiſon : ce ſont bons Princes & bons Catholiques, & qui vous ayment tout plein : ne parlez point icy de luy abroger ſa puiſſance, qu'aucuns murmurent ne luy avoir eſté donnée que juſques à une prochaine tenue des Eſtats : (*a*) ce ſont des contes de la cigogne.

* Vorez M. de Thou T. 4. l. 91. p. 373. E. F.

Ceux qui ont gouſté ce morceau ne demordent jamais : * *demanderiez-vous un plus beau Roy*, & plus gros, & plus gras qu'il eſt ? C'eſt par ſaint Jacques, une belle piece de chair, & n'en ſçauriez trouver un qui le peſe. Meſſieurs de la Nobleſſe, qui tenez les villes & chaſteaux au nom de la ſainte Union, eſtes-vous pas bien aiſe de lever toutes les tailles, decimes, aydes, magazins, fortifications, guet & corvées, impoſts & daces de toutes denrées, tant par eau que par terre, & prendre vos droits ſur toutes priſes & rançons, ſans eſtre tenus d'en rendre compte à perſonne ? Sous quel Roy trouveriez-vous jamais meilleure condition ? vous eſtes Ba-

* Le Duc de Mayenne dans ſa harangue, avoit raillé l'Archevеſque de Lyon ſur ſes goutes : ici ce Prelat ſe mocque du Duc à ſon tour, ce qui eſt d'autant moins ſurprenant que l'Archevеſque eſtoit ſecret partiſan du jeune Duc de Guiſe. De Thou T. 5. l. 107. page 861. D.

(*a*) Ce qui eſt vray. Car la délibération du Conſeil General de l'Union du 4. Mars 1589. confirmée par arreſt de la Cour du 7. May enſuivant luy donne cette qualité de Lieutenant General de l'Eſtat & Couronne de France, juſqu'à la prochaine tenue des Eſtats.

rons : vous estes Comtes & Ducs en proprieté de toutes les places & Provinces que vous tenez. Vous y commandez absolument & en Rois de carte. Que vous faut-il mieux? Laissez & oubliez ces noms specieux de Monarchie Françoise, & ne vous souvienne plus de vos ancestres ny de ceux qui les ont enrichis & anoblis : bref : *chi ben sta, non si move.* Quant à vous Messieurs les Ecclésiastiques, à la vérité j'y perds mon Latin, & voy bien que si la guerre dure, il y aura moult de pauvres Prestres : mais aussi n'esperez-vous pas vostre récompense en ce monde caduc, ains au ciel, où la Couronne de gloire éternelle attend ceux qui patiront & mourront pour la Sainte Ligue. Se sauve qui pourra : quant à moy je suis capable de porter un bonnet rouge; mais de remedier & obvier aux nécessitez & oppressions du Clergé, il n'est pas en ma puissance, & mes gouttes ne me donnent pas loisir d'y penser. Toutesfois je crains une chose : c'est que si le Roy de Navarre revoque les passeports, & les mains-levées qu'il a données aux Monasteres & Chapitres, il y aura danger que vous ne cryiez tous au meurtre après le Saint Pere, & Monsieur le Legat, & le révérendissime Cardinal cy-presens, qui pourroient bien laisser les bottes en France, s'il ne se sauvent de bonne heure * *de-là les monts*. Je laisse à Messieurs les Prédicateurs de tenir tousiours en haleine leurs devots Paroissiens, & reprimer l'insolence de ces *demandeurs de pain & de paix*. Ils sçavent les passages de l'Escriture pour accommoder à leurs propos, & les tournevirer aux occasions comme ils en auront besoin. Car jamais ne fut dit pour néant que l'Evangile est un cou-

* Dans l'Edition supposée de Turin, après ces mots, il y a : *arriere des griffes, d'une Legion des moines affamés, que le jeûne trop long, la faim & la soif, jetteroient hors des gonds de patience,* (quia) *hoc genus Dæmoniorum non ejicitur* (du Convent *scilicet & extra cardines rationis) nisi jejunio & oratione :* mais tout cela ne vaut pas grand'chose.

ſteau de tripiere, qui coupe de deux coſtez. * *Juxta illud, & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat :* & comme dit l'Apoſtre S. Paul: *Vivus eſt ſermo Dei, & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti.* Or ce qui importe pour le preſent le plus à nos affaires, c'eſt de baſtir une loy fondamentale par laquelle les peuples François ſeront tenus de ſe laiſſer coiffer, embeguiner, encheveſtrer, & mener à l'appetit de Meſſieurs les Cathedrans, voire ſe laiſſeront eſcorcher juſques aux os, & curer leurs bourſes juſques au fond, ſans dire mot, ny s'enquerir pourquoy. Car vous ſcavez Meſſieurs que nous avons affaire de nos penſions. Mais ſur tout faites ſouvent renouveller les ſermens de l'Union ſur le précieux corps de noſtre Seigneur, & continuez les Confrairies du nom de * Jesus & du Cordon. Car ce ſont de bons colliers pour menues gens : de quoy nous chargeons l'honneur & conſcience de nos bons Peres les Jeſuites : & leur recommandons auſſi nos eſpions, afin qu'ils continuent de faire tenir ſeurement de nos nouvelles en Eſpagne, & reçoivent auſſi les mandats ſecrets de ſa Majeſté Catholique, pour faire tenir aux Ambaſſadeurs, Agens, Curez, Convens, Marguilliers & Maiſtres des Confrairies : & qu'en leurs particulieres confeſſions ils n'oublient pas de défendre ſur peine de damnation éternelle de deſirer la paix, & encore plus d'en parler ; ains faire opiniaſtrer les devots Chreſtiens au ſac, au ſang & au feu, pluſtoſt que ſe ſouſmettre au Biarnois, quand bien il iroit à la Meſſe, comme il a donné charge à ſes Ambaſſadeurs d'en aſſeurer le Pape : mais nous ſçavons bien le contrepoiſon ſi cela ad-

* Ces deux paſſages ſont mal à propos retranchez de l'Edition qu'on ſuppoſe faite à Turin en 1594.

* Voyez ci-devant pag. 39. & les Remarques.

vient, & donnerons bien ordre que sa Saintеté n'en croira rien, & le croyant n'en fera rien, & le faisant, que nous n'en recevrons rien, si je ne suis Cardinal. Pourquoy ne le seray-je pas, * si maistre Pierre de Frontac estant simple advocat à Paris du temps du Roy Jean le fut bien, pour avoir diligemment défendu les causes de l'Eglise? & moy qui ay quitté mon maistre, & trahy mon pays pour soustenir la grandeur du saint Siege Apostolique, je ne le serois pas? Si seray, si, je vous en asseure, ou mes amis me faudront. J'AY DIT.

* C'est Pierre de Fetigny advocat en Parlement & Chanoine de l'Eglise de Paris, qui ayant soutenu le party du Pape ou anti-Pape Clement VII. fut par luy fait Cardinal en 1383. ou 1385. sous le Regne du Roy Charles VI. il est mort le 2. Novembre 1392. & enterré a Avignon. Voyez Ciaconius sous Clement VII. & le premier tome des Mélanges d'Histoire sous le nom de Vigneul Marville sur le mot de Catholicon d'Espagne.

Après que ledit Sieur Archevesque eut finy son Epiphoneme en grande émotion de corps & de voix, il demanda permission tout bas à Madame de Montpensier de se retirer pour changer de chemise, parce qu'il s'estoit eschauffé en son harnois. Le Bedeau de Monsieur le Recteur qui estoit à ses pieds luy fit fendre la presse, puis s'estant escoulé pardessus les bancs des Deputez, mondit Sieur le Recteur Rose revestu de son habit Rectoral sous son roquet & camail *d'Evesque portatif*, ostant son bonnet par plusieurs fois, commença ainsi.

* Rapin est Autheur de cette Harangue.

HARANGUE DE MONSIEUR LE Recteur Roſe, (a) *jadis Eveſque de Senlis.**

TRès-illuſtre, très auguſte, & très-catholique Synagogue : tout ainſi que la vertu de Themiſtocles s'eſchaufoit par la conſidération des triomphes & trophées de Miltiades : Ainſi me ſens-je eſchauffer le courage en la contemplation des braves diſcours de ce torrent d'éloquence, Monſieur le Chancelier de la Lieutenance, qui vient de triompher de dire. Et à ſon exemple, je ſuis meu d'une indicible ardeur de mettre avant ma Rhetorique, & eſtaler ma marchandiſe en ce lieu, où maintefois j'ay fait des prédications qui m'ont par le moyen du feu Roy, fait de meuſnier devenir Eveſque, comme par voſtre moyen je ſuis d'Eveſque devenu meuſnier : mais je penſe avoir aſſez montré par mes actions paſſées, que je ne ſuis point ingrat, & que je n'ay fait que ce que j'ay veu faire à pluſieurs autres de cette noble aſſiſtance, qui ont reçeu encore plus de bien que moy du Roy defunct, & néantmoins l'ont

(a) Ce Roſe eſtoit pedant en l'Univerſité de Paris, Grand Maiſtre du College de Navarre, puis Evêque de Senlis : mais durant la rebellion de Paris il n'en jouiſſoit pas, c'eſt pourquoi il dit, jadis Eveſque de Senlis. Dans la Confeſſion générale des Chefs de l'Union, il parle ainſi.

O ! ingrat que je ſuis j'ay mon maiſtre blaſmé :
J'ay avancé ſa mort en preſchant la vengeance,
La cruauté, le ſang, le pillage en la France :
Bref, en tous mes ſermons j'ay toujours blaſphemé.
Sous feinte hypocriſie j'ay caché l'adultere
De l'Enfant que j'ay fait à la belle Neuilly,
Lorſqu'en la confeſſant ſon premier fruit cueilly ;
J'ay preſché ton pouvoir, pardonne-moy Saint Pere.

bravement chaſſé de ſon Royaume, & fait aſſaſſiner pour le bien de la foy Catholique, ſous eſperance d'avoir mieux, comme nous nous eſtions genereuſement promis. Or je ne veux icy refriquer les choſes paſſées, ny capter voſtre benevolence par un long exorde, mais ſommairement vous diray, Meſſieurs, que la fille aiſnée du Roy, je ne dis pas du Roy de Navarre, mais du Roy que nous eſlirons icy, ſi Dieu plaiſt, & en attendant je diray que la fille aiſnée de Monſieur le Lieutenant de l'Eſtat & Couronne de France, l'Univerſité de Paris, vous remonſtre en toute obſervance, que depuis ſes cunabules & primordes, elle n'a point eſté ſi bien morigenée, ſi modeſte, & ſi paiſible qu'elle eſt maintenant par la grace & faveur de vous autres Meſſieurs. Car au lieu que nous ſoulions voir tant de fripons, friponniers, *juppins*, *galoches*, marmittons, & autres ſortes de gens mal-faiſants, courir le pavé, hanter les bordeaux, tirer la laine, & quereller les rotiſſeurs de petit pont, vous ne voyez plus perſonne de telles gens par les Colleges: tous les ſuppoſts des facultés & nations qui tumultuoient pour les brigues de licences ne paroiſſent plus : on ne joüe plus de ces jeux ſcandaleux, & ſatyres mordantes aux eſchafaux des Colleges, & y voyez une belle reformation, s'eſtant tous ces jeunes Regents retirez, qui vouloient monſtrer à l'envy, qu'ils ſçavoient plus de Grec & de Latin que les autres. Ces factions des Maiſtres ès Arts, où l'on ſe battoit à coups de bourlet, & de chaperon, ſont ceſſées; tous ces eſcoliers de bonne maiſon, grands & petits, ont fait gille : les Libraires, Imprimeurs, Relieurs, Doreurs, & autres gens de papier,

& parchemin, au nombre de plus de trente mille, ont charitablement fendu le vent en cent quartiers pour en vivre, & en ont encores laissé suffisamment pour ceux qui ont demeuré après eux. Les Professeurs publics, qui estoient tous royaux, & politiques, ne nous viennent plus rompre la teste de leurs harangues, & de leurs congregations aux trois Evesques, ils se sont mis à faire l'Alquemie chacun chez soy. Bref, tout est coy, & paisible, & vous diray bien plus: jadis du temps des politiques & hérétiques * *Ramus*, *Galandius*, *Turnebus*, nul ne faisoit profession des lettres qu'il n'eust de longue main & à grands frais estudié, & acquis des Arts & sciences en nos Colleges, & passé par tous les degrez de la discipline scholastique. Mais maintenant par le moyen de vous autres Messieurs, & la vertu de la sainte Union, & principalement, par vos coups du Ciel, Monsieur le Lieutenant, les beurriers & beurrieres de Vanves, les ruffiens de Montrouge & de Vaugirard, les vignerons de S. Cloud, les carreleurs de Ville juifve, & autres cantons Catholiques sont devenus Maistres ès Arts, Bacheliers, Principaux, Présidents, & Boursiers des Colleges, Regens des Classes, & si arguts Philosophes, que mieux que Ciceron maintenant ils disputent *de inventione*, & apprennent tous les jours, *autodidactos*, sans autre precepteur que vous Monsieur le Lieutenant, apprennent dis-je à decliner, & mourir de faim *per regulas*. Aussi n'oyez-vous plus aux Classes ce clabaudement Latin des Regens qui obtondoient les oreilles de tout le monde: au lieu de ce jargon, vous y oyez à toute heure du jour l'harmonie argentie, & le vray idiome des

* Pierre de la Ramée, connu sous le nom de *Ramus* fut professeur en Philosophie & en Mathematiques, premierement dans le College de Prelle dont il estoit principal, puis, dans le College Royal, il fut tué à la St. Barthelemy. De Thou. T. 2. l. 22. pag. 822. B. C. D. Voyez aux Remarques ce qui y est dit de Galand & de Turnebe.

des vaches & veaux de laict, & le doux roſſignolement des aſnes & des truyes qui nous ſervent de cloches, *pro primo ſecundo, & tertio.* Nous avons deſiré autrefois ſçavoir les langues Hebraïque, Grecque, & Latine : mais nous aurions à préſent plus de beſoin de *langues de bœuf ſalées*, qui ſeroit un bon commentaire, * *après le pain d'avoine.* Mais le Mans, & Laval, & ces infaillibles voitures d'Angers, avec † *leurs chapons de haute graiſſe*, & gelinotes, nous ont failly, comme les langues, & n'avons plus qu'un amer ſouvenir de ces meſſagers Academiques qui deſcendoient à l'arbaleſte, & autres fameuſes Hoſtelleries de la rue de la harpe, à jour & poinct nommé, au grand contentement des eſcoliers attendants, & de leurs Regens friponniers. Vous eſtes cauſe de tout cela, Monſieur le Lieutenant, & tous ces Miracles ſont œuvres de vos mains : il eſt vray que nos Predications & Decrets n'y ont pas nui. Mais tant y a que vous en eſtes le principal motif & inſtrument, & pour vous dire en un mot, vous nous avez perdus & eſperdus. Excuſez-moy, ſi je parle ainſi. Je diray avec le Prophete David : *Loquebar in conſpectu Regum, & non confundebar :* vous avez, *inquam*, ſi inquiné, & diffamé cette belle fille aiſnée, cette pudique Vierge, cette fleuriſſante pucelle, perle unique du monde, diamant de la France, eſcarboucle du Royaume, & une des fleurs de Lys de Paris, la plus blanche, que les Univerſitez eſtrangeres en font des ſornettes Grecques & Latines, *& verſa eſt in opprobrium gentium.* Cependant Meſſieurs nos Docteurs n'y trouvent que rire, ny que frire : car ils n'ont pas les queſtions quolibe-

* C'eſt en ce ſens que Rabelais diſoit, *Des pois au lard* cum commento *Beaux pois au lard avec gloſe interlineaire* : c'eſtoit auſſi dans Rabelais que le Conſeiller Feu-ardent avoit appris que *exegitarum commentum* ſignifioit un *commentaire*, L. 2. ch. 7. l. 5. Ch. 27. *Eaux de Siloé* par P. Du Moulin, p. 14.

† Cette expreſſion eſt encore priſe de Rabelais qui fait dire au marchand Dindenaut que ſes moutons étoient des moutons de haute graiſſe. l. 4. ch. 6.

taires si frequentes : plus ne se passent tant de Bacheliers, Licenciers, ny Docteurs, où ils souloient avoir leurs propines, & festins, & se saouloient * *usque ad guttur* : le vin d'Orleans ne vient plus, encore moins celui de Gascongne : tellement que les ergots sont cessez : & si quelqu'un des plus Espagnolisez a quelques doublons, & reçoit quelque pension du Legat † *à catimini*, ce n'est pas à dire que les autres s'en sentent. Au reste, Monsieur le Lieutenant, vous avez fait pendre vostre argentier conzelateur Louchard, * & avez declaré par consequent pendables tous ceux qui ont assisté a la Ceremonie de l'Ordre de l'Union † qu'on a baillé au President Brisson. Or est-il que tous les jeunes Curez, Prestres, & Moynes de nostre Université, & nous autres Docteurs, pour la pluspart, avons esté Promoteurs de cette Tragedie, *ergo gluc* : & vous dis que si ne vous fussiez hasté de venir, nous en eussions *bien fait d'autres*, & n'eussions pas demeuré en si beau chemin : & tel parle aujourd'huy bien haut à qui les dents ne feroient point de mal. Mais pour revenir à mon premier theme, j'argumente ainsi : Louchard & ses consorts ont esté justement pendus parce qu'ils estoient pendarts. *Atqui* la pluspart de nous autres Docteurs estions consorts & adherants, & Conseillers dudit pendu, *ergo* pendarts, & pendables : & ne sert de rien d'alleguer *l'abolition qui nous a esté faite*, touchant ce Catholique assassinat. Car *remissio non dicitur nisi ratione criminis*, ne pouvant ladite abolition abolir la peine meritée, voire quand vous la destremperiez cent fois en Catholicon d'Espagne, qui est un savon qui efface tout. Il faut donc neces-

*Voyez la page 46. Lig. 2. & la remarque sur icelle.

†C'est à-dire en cachette, & sans faire semblant de rien, à peu près comme le chat, quand il met la pate sur quelque chose, ou qu'il donne de sa pate a la souris.

* Il estoit un des Seize que M. du Mayne avoit fait pendre pour la mort du Presid.nt Brisson.

† C'est une corde pour pendre, comme le President Brisson l'avoit été.

sairement argumenter ainsi, *in baroco*. Quiconque fait pendre les Catholiques zelez, est tyran & fauteur d'Heretiques: *atqui* Monsieur le Lieutenant a fait pendre Louchard & consorts Catholicissimes, & zelatissimes : *Ergo* Monsieur le Lieutenant est tyran, & fauteur d'Heretiques pire que Henry de Valois qui avoit pardonné à *Louchard*, *Haste*, *& la Morliere*, dignes du gibet plus de trois ans devant les barricades. Qu'ainsi ne soit, *probo minorem*, *à majori ad minus*. Le Biarnois a tenu entre ses mains prisonniers les principaux Chefs de la Ligue, comme *Boisdaulphin*, * *Pescher*, *Fontaine*, *Martel*, *Flavacourt*, *Tramblecourt*, *les Cluseaux*, † & plusieurs autres, qui me doivent sçavoir gré, si ne les nomme, lesquels il n'a pas fait pendre, le pouvant & devant, *quia non vult mortem peccatoris*, *sed ut resipiscat*, comme aucuns ont fait : Et neantmoins est heretique, ou tenu pour tel : *Ergo* Monsieur le Lieutenant est pire que l'heretique, qui a fait pendre ses meilleurs amis, lesquels luy avoient mis le pain en la main. De dire que cela soit fait *ad majorem cautelam*, pour ravaler l'orgueil & insolence des Seize, cela est bon, mais en se pendant on s'estrangle: Et ne peut, ce dit-on, empescher que nous ne soyons tousiours jugez & reputez grands badaux, & caillettes, sots en Latin, & en François, de l'avoir enduré, & qui pis est, que les Politiques ne concluent, *in modo & figura*, que la Sorbonne peut errer : chose qui me feroit derechef devenir insensé, & *courir les rues*. Car si cela avoit lieu, nous ne sçaurions prouver par toutes les fleurs de nostre Rhetorique, ny par toutes les loix fondamentales du Royaume, dont *Monsieur de Lyon*

* Ces gens-cy furent pris prisonniers à la Bataille d'Ivry par les gens du Roy qui les traitta fort humainement.

† Voyez les Memoires de la Ligue T. 4. P. 269. & de Thou. T. 5. l. 98. p. 56. E. F.

a fait si grand cas, que tant de milliers de pauvres Chrestiens que nous avons fait, & faisons mourir de faim, de fer, & de feu, par nostre precipité Decret, deussent estre jugez vrais Martyrs, si tant est que nostre dit Decret ne les a peu absoudre du serment de fidelité, & obeïssance naturelle que les subjets doivent à leur Prince. Parquoy Messieurs, je vous supplie au nom de nostre Academie, de pallier ce fait ici le plus Catholiquement qu'on pourra, comme Monsieur le Legat fit les intentions du Pape Sixte, (*a*) *qui n'aymoit pas tant la Ligue qu'on disoit.* Au reste je vous fourniray tant de passages de l'Escriture que vous voudrez, * *car j'en ay à revendre.* Mais sur tout, Messieurs, je vous recommande nos pensions, & de Messieurs nos conducteurs de la sainte Faculté de Theologie, comme aussi de Messieurs les Curez & Predicateurs, pour lesquels je parle: car vous avez affaire de nous, & ne vous en sçauriez passer. Et Madame de Montpensier a bien sçeu dire qu'elle gaignoit plus de Villes, & faisoit plus de besongne avec un peu de doublons qu'elle distribuoit aux Predicateurs & docteurs, que le Roy de Navarre ne faisoit avec toutes ses batailles, & armées. Je vous advertis de bonne heure si ne fournissez à l'appointement, il y a danger que nous

* C'est que, comme Rose l'avoue immédiatement après, il recevoit des pensions moyennant lesquelles, il entreprenoit de justifier en chaire, tous les plus detestables deportemens des Ligueurs, comme il avoit desja précédemment, entrepris de defendre, par passages exprès de la Ste Ecriture, le parricide de Jacques Clement.

(*a*) Le dessein du Pape Sixte contre le Roy d'Espagne estoit de le chasser du Royaume de Naples, & c'est là où il vouloit employer son argent. Le Roy d'Espagne averty de cela envoya un Ambassadeur à Rome pour sommer le Pape de contribuer de ses Thresors à la guerre contre les Hérétiques de France en faveur de la Ligue. Le Pape fit dire a cet Ambassadeur que s'il lui failloit cette sommation, il lui feroit trancher la tête. L'Ambassadeur ne passa pas outre.

ne nous mettions tous à prouver, qu'il n'eſt que d'avoir un Roy legitime, * *etiam diſcole*, pourveu qu'il nous laiſſe *le pain de Chapitre*, & *le Purgatoire*, ſans rien innover juſques au futur Concile. Mais en attendant adviſez ſi nous ferons un Roy ou non: Je ſçay que Monſieur le Lieutenant voudroit bien l'eſtre: auſſi feroit ſon Nepveu, & encore ſon frere le Duc de Nemours, & je ne doute pas que les Ducs de Savoye & de Lorraine, n'en ayent autant d'envie: car à la verité ils y ont autant de droit l'un que l'autre. Quant au Duc de Mercœur, ſes Agents y feront autant que lui. S'il euſt pris de bonne foy *le Roy de Portugal Dom Antoine*, (*a*) & l'euſt livré à ſon bon amy le Roy très Catholique comme il lui avoit promis, je croy qu'il ſe fuſt contenté des droits qu'il a au Duché de Bretagne, (*b*) pareils à ceux qu'avoit *ſon ayeul Jean par ſa femme*. Mais ici, qui n'y eſt n'y prend. Premierement je vous conſeille de ne vous arreſter pas au Duc de Savoye, ny au Duc de Lorraine: ce ne ſont, en parlant par reverence, que des † *couilles qui ont aſſez affaire à leur maiſon*. Je maſſeure qu'ils ſe contenteront de peu: ſi vous voulez laiſſer au Savoyard le Daulphiné & la Provence, avec une partie du Lyonnois, & du Lan-

* C'eſt la doctrine du *purgatoire*, qui a produit le pain de chapitre & tout ce qu'il comprend, avec force argent comptant & tous les grands biens qui appartiennent à l'Egliſe: Ainſi Roſe ne ſe partageoit pas trop mal, pour un homme du caractere de ceux, qui diſent ordinairement, qu'ils n'ont que leur vie en ce monde: Les Roys & les grands Princes avec tout ce qu'ils poſſedent, n'ont auſſi que leur vie en ce monde, dit Epiſtemon dans Rabelais L. 5. ch. 28.

† Il entend par là qu'ils n'avoient ny force ny courage. Voyez les remarques & la Confeſſion de Sancy l. 2. c. 2. pages 356. & 368. de l'édition de 1699.

(*a*) Il ſe voit quelques lettres par leſquelles il paroiſt que le Duc de Mercœur pouvoit arreſter le Roi Dom Anthoine.

(*b*) Le Duc de Mercœur prétendoit au Duché de Bretagne par ſa femme Marie de Luxembourg de la maiſon de Ponthieure qui venoit par le moyen de Jean de Bretagne Comte de Ponthieure.

guedoc, pourveu que vous lui faſſiez prendre Geneve, je voudrois gager ma vie qu'il ne demandera plus rien, que la confiſcation de Leſdiguieres. Quant au Duc de Lorraine, oſtez-lui le Duché de Boüillon, & lui baillez Sedan, Metz, toute la Champagne, & partie de Bourgogne qui eſt à ſa bienſeance, vous l'appaiſerez par après pour un morceau de pain. Je viens maintenant à vous, Monſieur de Guyſe, fils de bon pere & de bonne mere, que les Propheties ont de long-temps deſtiné aux Royaumes & Empires, & vous ont ſurnommé Pepin le brief : vous voilà ſur le point d'eſtre un grand Charlemagne, voſtre grand biſ-ayeul, ſi marché tient. Mais regardez à ne vous laiſſer pas tromper : ces Meſſieurs d'Eſpagne, encor qu'ils ſoient nos bons amis, & bons Catholiques ne ſont pas marchands à un mot : & ce n'eſt pas d'à cette heure : car il y a plus de deux mil ans qu'ils s'en meſlent, & qu'on leur donne le nom d'eſtre fins à doubler. Ils vous promettent cette divine infante en mariage, pour la faire Reyne *in ſolidum*, avecque vous: mais prenez garde que le Duc de Feria n'ayt rempli ſes blancs ſignez ſans charge. Il en a une pleine boite, dont il ſe ſert à toutes occurrences, comme d'une forme à tout ſoulier, & d'une ſelle à tous chevaux : il les date, ou antidate *avec ſon urinal* quand il lui plaiſt. J'ay peur, quelque choſe qu'il nous ayt propoſée, que ce ne ſoit qu'artifice pour nous amuſer, quand il a veu que ne voulions entendre à rompre la loy Salique. Si vous avez tant ſoit peu de nez, * vous le ſentirez. Car nous ſçavons de bonne part que le mariage eſt déja accordé d'elle, & de ſon couſin l'Archiduc Erneſt: *adde* que ceux de la maiſon d'Au-

* Parce qu'il eſtoit fort camus.

ſtriche ſont comme les Juifs qui ne ſe marient qu'en leur famille & s'entretiennent par le cul l'un l'autre comme *hannequins*, * ou hannetons. Quittez donc cette vaine eſperance de Gynecocratie, & croyez que les petits enfans s'en moquent, & en vont déja à la mouſtarde. J'en ouys l'autre jour un qui revenant tout bellement de la taverne, chantoit ce quatrain.

* L'on a remarqué que ceux de la famille des Hennequins ſe marient ſouvent enſemble.

La Ligue ſe trouvant camuſe,
Et les Ligueurs fort eſtonnez,
Se ſont adviſez d'une ruſe :
C'eſt, de ſe faire un Roy ſans nez. *

* Monſieur de Guyſe fils du Balafré.

Mais ſi j'euſſe peu le faire attraper par le *Commiſſaire Bazin*, qui courut après, il n'euſt pas moins eu que * le Meuſnier, qui s'eſt moqué de nos Eſtats. Que direz-vous de ces impudents Politiques, qui vous ont mis en figure en une belle feuille de papier, déja couronné comme un Roy de carreau, par anticipation, & en la meſme feuille ont auſſi mis la figure de la divine Infante, couronnée en Reyne de France, comme vous regardants * *huze à huze* l'un l'autre? Et au bas de ladite peinture, ont mis ces Vers que j'ay retenus par cœur, parce qu'il y va du voſtre.

* Ce Meuſnier fut fouetté au cul de ſon aſne comme il eſt dit cy-devant p. 2.

* *Huze* doit eſtre un diminutif (ou pluſtoſt une prononciation à la payſanne) du mot de *Hure*, autrement ce ſeroit une faute d'impreſſion, & il faudroit lire *Hure à Hure*, c'eſt à dire teſte à teſte ou face à face *Cur. Fran. d'Oudin* au mot *Hure*. Au reſte on avoit ainſi depeint l'Infante d'Eſpagne avec le Duc de Guiſe, à l'imitation d'Anciennes Monnoyes ou Ferdinand & Iſabelle Roy & Reyne d'Eſpagne, ſont repréſentés face à face.

Les François Eſpagnols ont fait un Roy de France,
A l'Infante d'Eſpagne ils ont ce Roy promis;

Royauté bien petite, & de peu d'importance :
Car leur France eſt compriſe en l'enclos de Paris.
N'apporte à cette fois pour ce froid mariage,
O Hymen Dieu nopcier, ton paiſible flambeau :
De ces corps eſloignez on aſſemble l'image,
Qui font l'amour des yeux tous deux en un tableau.
C'eſt une royauté ſeulement en figure :
La feinte, & non l'amour ce mariage a fait :
C'eſt bien raiſon qu'eſtant Roy de France en peinture,
D'une Reyne on luy faſſe épouſer le portrait.

* Imprimeurs & Libraires de Paris grands Ligueurs, principalement Bichon, de l'impreſſion duquel on voit beaucoup de livres en faveur de la Ligue.

Si Monſieur d'Orleans en qualité d'Advocat General, veut faire recherche de ces meſchans Imprimeurs politiques, c'eſt ſa charge, & ſe cognoiſt aux caracteres, & ſes bons comperes Bichon, * N. Nivelle, Chaudiere, Morel, & Thierry, deſcouvriront *la matrice*, quant à moy je m'en deporte : car ces heretiques ſont meſdiſants comme diables, & craindrois qu'ils fiſſent quelque livre contre moy comme ils ont fait contre le Docteur Catholique & Juriſconſulte Chopin, ſoubs le nom de *Turlupin.* † Meſſieurs du parquet y feront leur devoir, *more & loco ſolitis.* Je me contente de preſcher la parole de Dieu, entretenir mes Bedaux, & ſolliciter mes penſions. Donc ceci ſoit dit par parentheſe. Mais Monſieur de Guyſe, mon enfant, croyez-moy, & *vous croirez un fol*, ne vous arreſtez plus à cela : *ce n'eſt pas viande pour vos oyſeaux :* n'en hauſſez pas votre train, ny n'en allongez pas voſtre table pour cela, *il y a du foin*,

† Ce Livre contre Chopin eſt intitulé : *Anti-chopinus per Turlupinum.* L'autheur eſt le Sieur de Villiers Hotman fils du Juriſconſulte Hotman. Il eſt en gros Latin de Docteur d'Italie, il y a de jones reacontres.

il n'y a que les beſtes qui s'y amuſent ; mais faites mieux : obtenez du Saint Pere une belle Croiſade contre les Turcs ; & allez reconquerir ce beau Royaume de Jeruſalem, qui vous appartient à cauſe de Godefroy voſtre grand Oncle, auſſi-bien que la Sicile & le Royaume de Naples. Combien de Palmes & de Trophées vous attendent ? Combien de Sceptres & de Couronnes ſe preparent pour vous, ſi voſtre horoſcope ne ment, comme vous dites que n'avez point de fortune bornée. Laiſſez ce malotru Royaume de France à qui daignera s'en charger, il ne vaut pas que voſtre eſprit, né pour les Empires & la Monarchie univerſelle du monde habitable s'humilie à ſi petits deſſeins & indignes de vous, & de voſtre feu Pere, que Dieu abſolve, *s'il eſt permis d'ainſi parler des Saints.* Et vous Monſieur le Lieutenant (à qui il faut maintenant que je parle) que penſez-vous faire ? Vous eſtes gros & replet : * vous eſtes peſant & maleficié ; vous avez la teſte aſſez groſſe pour porter une Couronne : mais quoy, vous dites que n'en voulez point, & qu'elle vous chargeroit trop. Les Politiques diſent qu'ainſi diſoit le Renard des Meures. Vous empeſchez ſous main que voſtre nepveu ne ſoit élu : vous deffendez aux Deputez qu'on ne touche point cette groſſe corde de la Royauté. Que ferons-nous donc ? il nous faut un Roi : lequel, comme diſent les Docteurs politiques, *melius ſumitur quam quæritur.* Vous faites croire au Roy d'Eſpagne que vous gardez le Royaume de France pour lui & pour ſa fille : & ſous cette eſperance, vous tirez du bon homme tout ce que les Indes & le Perou lui peuvent envoyer : il vous entre-

* Il eſtoit tout gaſté de débauches comme il eſt dit page 25. & aux Requeſtes.

tient voſtre plat : il vous envoye des armées, mais non pas à voſtre devotion : car il ſe garde de vous, & vous deffiez l'un de l'autre comme aveugles, & vous entendez comme larrons : cependant vous avez irrité les Seize, qui vous accuſent qu'eſtes un * *marchand de Couronnes*, & avez mis celle de France au plus offrant : ils en ſont des livres à voſtre préjudice, où ils deſchiffrent toutes vos actions : ils diſent que vous avez des pratiques ſourdes avec le Biarnois, & lui faites porter des parolles par Villeroy & Zamet ; pour l'endormir, & lui faire entendre qu'eſtes bon François, & ne ſerez jamais Eſpagnol ; & que pouvez lui remettre Paris, & lui rendre tout ſon Royaume paiſible quand il aura eſté à la Meſſe, & reconnu noſtre ſaint Pere : & ſous ceſte ruſe avez tiré quarante mille Eſcus politiques pour trois mois, qui devoient valoir pour quatre, à dix mille Eſcus piece, faiſant entendre que le Roy d'Eſpagne rongneroit vos diſtributions s'il ſçavoit que traitaſſiez d'accord avec les Heretiques. Mais on a découvert que ſecrettement vous envoyez vos Agens à Rome & en Eſpagne, pour empeſcher que le Pape ne lui donne abſolution s'il la demande, & pour ſuſciter le Roy d'Eſpagne d'envoyer nouvelles forces ſur la frontiere. Vous penſez eſtre bien fin ; mais vos fineſſes ſont couſuës de fil blanc : enfin tout le monde les voit : * car ces Politiques ont *des dragons* ſur les champs qui prennent *tous vos paquets* & devinent par art diabolique tous vos chifres, auſſi bien que ceux du Roy d'Eſpagne & du

* D'abord le Duc de Mayenne, avoit offert la Couronne au Roy d'Eſpagne, moyennant qu'il fût Viceroy & Lieutenant general : en ſecond lieu, il l'avoit offerte à l'Archiduc Erneſt, moyennant ſix cens mille écus, & il l'avoit encore préſentée aux Ducs de Lorraine & de Savoye, & tout cela au contraire de ſa volonté. Dial. du Mah. & du Man. f. 154. r.

* On les nomma d'abord *Arquebuſiers à cheval*, mais on leur avoit desja donné le nom de *Dragons* en 1585. Ces *Arquebuſiers à cheval* avoient ſuccedé aux anciens *Argoulets*, dont on leur donnoit encore quelquefois le nom. Mem. de la Ligue. T. 3. p. 39. & 40.

Pape, tant ſubtils puiſſent-ils eſtre: ſi bien qu'ils ſçavent toutes vos faciendes, & à Rome & à Madrid, & en Savoye & en Allemagne: vous beſilez tout le monde, & tout le monde vous beſile auſſi: danger y a que ne deveniez ce que fut le Comte de S. Pol Conneſtable de France du temps du Roy Louis XI. lequel après avoir abuſé ſon Maiſtre, & le Duc de Bourgogne, & le Roy d'Angleterre tout d'un temps, enfin fut fait Cardinal en Greve, * [vous vous pouvez & devez ſouvenir de ce que le Duc de Feria en diſt une fois à Marteau voſtre Conſeiller & Secretaire d'Eſtat.] Quant à eſtre Roy de voſtre Chef, ne vous y attendez pas, voſtre part en eſt gelée; tous vos aiſnez s'y oppoſent: vos Couſins competiteurs feroient pluſtoſt ſeceſſion *ad partes*, que de l'endurer: les Seize ne veulent plus de vous: car ils diſent qu'ils vous ont fait ce que vous eſtes, & vous les pendez, & diminuez leur nombre tant que pouvez: le Peuple avoit eſperé ſur voſtre parole que vous deboucheriés la riviere, & rendriez les chemins & le commerce libre: mais ils voyent au contraire qu'il ſont plus ſerrez que devant, & que le pain & le peu de bien qu'ils ont pour vivre, ne vient pas de voſtre bien-fait, ny de voſtre vaillance, mais de la liberalité du Biarnois, & de ſon bon naturel, ou de l'avarice des acquiteurs qui en tirent tout le profit: Bref, la pluſpart croit que voulez prolonger tant que pourrez la Lieutenance en laquelle on vous a mis, & vivre touſiours en guerre & en trouble, à voſtre aiſe, bien ſervy, bien traité, bien gardé de Suiſſes & d'Archers,

* Il y fut decapité le 19. Decembre 1475. Voyez les Memoires de Comines l. 4. Ch. 12.

Ce qui eſt entre ces marques [ ] n'eſt pas dans la premiere Edition.

qu'il n'y manque que les Hoquetons & *Sibilot* * pour estre Roy, pendant que tout le reste du Peuple meurt de male rage de faim. Vous voulez garder les gages, & estre un *Curateur perpetuel aux biens vaquans*, qui empesche & prolonge tant qu'il peut la delivrance des criées de peur de rendre compte. Au reste vous ne pouvez estre Roy par le mariage de l'Infante 2. [si vous ne faites † *ce que vous conseille le Legat* :] vous estes marié, & *mettez le doigt au trou*, car vous avez *chevauché la vieille*, qui se garde bien du boucon, & plus il faudroit un autre ramoneur que vous, *à cette fille de trente ans noire comme poivre & d'apetit ouvert*. Davantage, quand nous vous aurions esleu Roy, vous auriez à faire au Biarnois, qui sçait mille tours de Basque, & qui ne dort que tant qu'il veut, & à l'heure qu'il veut : lequel se rendant Catholique, comme il vous en menace, tirera de son costé tous les Potentats d'Italie & d'Allemagne : & quant & quant le cœur de tous les Gentilshommes François, dont vous voyez déja la plusspart branssler au manche, & minuter leur retraite avec tant de pauvres Villes affligées, lasses de la guerre & de la pauvreté, qui ne demandent autre chose que cette couleur & bonne occasion pour se retirer du pair, & en couvrir ou colorer leur repentance. Songez-y, Monsieur le Lieutenant pour la pareille : vous avez beau faire le Roy, & contrepetter le Biarnois en Edits & Déclarations, en Seaux, en Gardes, en grands Prevosts & Maistres des Requestes de vostre Hostel. Quand vous devriez crever & vous enfler gros comme un bœuf, comme fit la mere grenouille, vous

* Sibilot estoit le fou de la Cour de Henry III. l'autheur veut entendre par là q est le Duc de Mayenne avoit eu des Hoquetons & un fou à gages, sa maison auroit esté aussi complette que celle de ce Roy.

† C'estoit de se deffaire de sa vieille femme, suivant que ce Prelat sembloit luy en donner la permission en promettant sur la fin de sa harangue une pleine absolution de tout ce qu'on feroit contre les regles de l'Evangile. Voyez ci-devant p. 53.

Ce qui est entre ces marques [ ] n'est pas dans la premiere Edition.

ne ſerez jamais ſi gros Seigneur que lui, encor qu'on die qu'il n'a pas de graiſſe ſur tout ſon corps pour paiſtre une aloüette. Mais ſçavez-vous que vous ferez ? je vous conſeillerois, † *ſi n'eſtiez bigame*, de vous faire Abbé : quiconque ſera Roy ne vous refuſera pas l'Abbaye de Clugny *qui eſt de voſtre maiſon* : vous aimez la ſoupe graſſe, & *vous ruez volontiers en cuiſine.* Vous avez le ventre ample & ſpacieux, & ſi ſerez couronné : je dis Couronné de la meſme Couronne, & voſtre couronne faite des meſmes ciſeaux que Madame voſtre Sœur [*a*] diſoit avoir pendus à ſa ceinture pour faire *la Couronne Monachale de feu Henry de Valois.* Vous ne m'en demandez ne foy ne ſerment, mais je ſuis de cet advis. Je ne parleray point ici de Monſieur de Nemours voſtre frere *Uterin* (les Politiques diſent *Adulterin*) cettuy-là a fait caca en nos paniers : il a ſes deſſeins à part, & reſſemble Picrocole, qui par diſcours bien raiſonnez *ſe fait Monarque du monde pied à pied.* S'il peut gouverner le Roy des beſtes † comme il a fait *la nef de Paris*, je dirai: qu'il ſçaura plus faire que maiſtre Mouche : ces animaux meſconnoiſſent quelquefois leurs Gouverneurs meſmement s'ils changent d'habit. Il ne ſera pas mal partagé, s'il parvient à ſes prétenſions : à quoi vous, Monſieur le Lieutenant & M. de Lyon, luy ferez, je crois, de bons offices. Somme toute, Meſſieurs, † *vous eſtes trop de chiens à ronger un os*, vous

† Ce n'eſtoit pas qu'il eût eu deux femmes, mais parce qu'il avoit épouſé une Veuve, ce qui en droit canonique conſtitue une eſpece de *Bigamie*, pour raiſon de laquelle, on ne peut tenir benefices ſans diſpenſe. *Taxa Cancellariæ Apoſt.* en 1520. f. 30. v. & en 1705. p. 38.

† C'eſt Lyon. Ceux de cette ville, dont il eſtoit Gouverneur, l'arreſterent priſonnier.

† Cette penſée eſt priſe des *Memoires de la Ligue* en un dialogue de l'année 1586. T. 2. p. 216.

(*a*) Madame de Montpenſier. Voicy comme elle parle en la Confeſſion des Chefs de l'Union.

Mon adultere & mon ire effrenée,
M'ont fait deux fois avorter mes enfans;
Et de mon Roy j'ay abregé les ans,
Et de ſa mort l'invention donnée.

estes jaloux & envieux les uns des autres, & ne sauriez jamais vous accorder ny vivre sans guerre, qui nous mettroit en pire estat que devant. Mais je vous dirai, faisons comme on fait au Consistoire à l'élection du S. Pere. Quand deux Cardinaux briguent la Papauté, les autres Cardinaux de peur d'encourir la hayne de l'un ou de l'autre choisissent un d'entr'eux le plus foible de reins & le font Pape : faisons-en ainsi. Vous estes quatre ou cinq Brigants au Royaume, tous grands Princes, & qui n'avez pas faute d'appetit : je suis d'advis que pas un de vous ne soit Roy, je donne donc ma voix à Guillot Fagotin * *Marguillier de Gentilly*, bon Vigneron, & preud'homme, qui chante bien au lettrin, & sçait tout son office par cœur : cela ne sera pas sans exemple en tel tems que celuy-cy : tesmoin la Harelle de Roüen, où l'on fit Roy un nommé le Gras, † plus mal advité que Guillot. Et voicy où je fonde mon advis : j'ay leu quelquefois ce grand & divin Philosophe Platon, qui dit que les Royaumes sont heureux où les Philosophes sont Roys, & où les Roys sont Philosophes. Or sçay-je qu'il y a tantost trois ans que ce bon Marguillier & sa famille avec ces vaches medite jour & nuit la Philosophie * *en une Sale de nostre College*, en laquelle y a plus de deux cents bonnes années qu'on y a leu & traité, & disputé publiquement la Philosophie, & tout l'Aristote, & toutes sortes de bons livers moraux : il n'est pas possible qu'ayant ce bon homme resvé, sommeillé & dormy tant de jours & de nuits, entre ces murailles Philosophiques, où tant de sçavantes leçons & disputes ont esté faites, & tant de belles paroles proferées, il n'en ayt de

* La *Copie* Manuscrite que j'ay veue des *Notes* de Mr. Dupuy, dit que c'estoit un paisan de Vanve.

Voyez ci-devant p. 17.

† Pendant le second siege de Paris & durant le fort de la Ligue, *les Colleges furent remplis de paysans, qui de leurs classes faisoient des etables à leurs vaches* dit un autheur contemporain. *L'Université fut convertie en desert & servit de retraite aux paysans, & les classes des colleges se virent remplies de Vaches & Veaux*, dit l'autheur du *brief traitté des miseres de Paris.* Bonfons, Ant. de Paris Edit. de 605. f. 326. 1. Mem. de la Ligue T. 4. p. 338.

meuré quelque choſe qui ayt entré & penetré dedans ſon cerveau, comme au Poëte Heſiode, quand il eut dormy ſur le mont Parnaſſe. C'eſt pourquoy je perſiſte, & entends qu'il ſoit Roy comme un autre.

Comme Monſieur Roſe achevoit ces paroles, il ſourdit un grand murmure entre les Députez, les uns approuvants, les autres reprouvants ſon opinion: furent veus les Princes & Princeſſes chucheter en l'oreille l'un de l'autre: meſmes fut ouy que Monſieur le Lieutenant dit tout bas au Legat, Ce Fol ici gaſtera tout noſtre myſtere. Neantmoins ledit Roſe voulut continuer ſon propos: mais quand il vit le bruit recommencer, avec un claquement general des mains, il ſe leva en colere, & cria en voix Stentorée, comment, Meſſieurs; eſt-il pas permis ici de dire ce qu'on penſe? Nauray-je point liberté de parler & conclurre mes arguments, comme a fait Mr. de Lyon? je ſçay bien que ſi j'euſſe eſté courtiſan comme lui, je n'euſſe nommé perſonne: car il avoit charge du Clergé de nommer le Comte de Bouchage * *Frere Ange* (a) pour eſperance que ce Prince aymant le changement, changeroit auſſi nos miſeres en coups du Ciel: mais je vous prie gardez-le pour porter l'oriflamme aux batailles: car il lui doit ſuffire d'avoir quitté la beſace. A ces mots chacun ſe mit derechef à crier, & ſiffler: & combien que les Herauts, & Maſſiers hurlaſſent, *Qu'on ſe taiſe*, n'oſant dire,

* Il rentra au convent en 1559. & mourut Capucin en 1608. à *Rivols* en Piemont comme il s'en revenoit à pied de Rome à ſon Couvent de Paris. De Thou. T. 5. l. 122. p. 856. B. C. Mercure Fran. T. 1. ſur cette année là.

(a) Il avoit eſté Mareſchal de France, ſe fit Capucin, & voulant ſortir du Monaſtere & quitter l'habit, il prit pour pretexte la Religion Catholique, eut diſpenſe du Pape de changer de profeſſion, & de prendre les armes pour la Ligue comme Chevalier de Malthe. C'eſt le Pere de Madame de Guiſe derniere morte.

Paix-là, & que Monsieur le Lieutenant commendast plusieurs fois de faire silence, il ne fut possible d'appaiser le bruit, tellement que ledit Sieur Recteur suoit, tempestoit, escumoit, & frappoit du pied : & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de reprendre son theme, cria le plus haut qu'il put, Messieurs, Messieurs, je vois bien que nous sommes à la Cour du Roy Petault, où chacun est maistre : je le vous quitte, qu'un autre parle.

J'AY DIT.

Et là-dessus se rassied en grommelant, & s'essuyant le front, & lui eschapperent à ce qu'on dit quelques rots odoriferants de l'estomach, qui sentoient le parfum de sa colere avec des paroles en basse note, se plaignant qu'on avoit fraudé l'assignation envoyée d'Espagne, pour Messieurs le Docteurs, & que d'autres en avoient fait leur profit, mais que ce seroit *l'or de Thoulouze*, qui leur coulteroit bien cher.

Enfin la rumeur commençant un peu à se racoiser, Monsieur * *de Rieux le jeune*, Comte & gardien de Pierre-font, Deputé pour la Noblesse de France, habillé d'un petit Capot à l'Espagnole, & une haute fraise, se leva pour parler, & ayant mis deux ou trois fois la main à la gorge, qui lui demangeoit, * commença ainsi.

* On l'appelle icy M. de Rieux le jeune, pour avertir qu'il n'estoit pas de l'Ancienne & bonne maison de Rieux, dont estoient Mrs. de Sourdeac & de Beaumont.

* Parce qu'il fut pendu : & plus bas il dit : il meurt bien haut à reculons

HARANGUE DU SIEUR DE RIEUX, Sieur de Pierre-font, pour la Noblesse de l'Union.

MEssieurs, je ne scay pourquoi on m'a deputé pour porter la parole en si bonne Compagnie, pour toute la Noblesse de no-

noſtre party ? il faut bien dire qu'il y a quelque choſe de divin en la ſainte Union, puiſque par ſon moyen, de Commiſſaire d'Artillerie aſſez malotru je ſuis devenu Gentilhomme, & Gouverneur d'une belle Forteresſe : voire que je me puis égaler aux plus grands, & ſuis un jour pour monter bien haut à reculons, ou autrement. J'ay bien occaſion de vous ſuivre, Monſieur le Lieutenant, & faire ſervice à la noble Aſſemblée, à bis ou à blanc, à tort ou à droit, puiſque tous les pauvres Preſtres, Moynes, & gens de bien, devots Catholiques, m'apportent des chandelles, & m'adorent comme un ſaint Maccabée du temps paſſé. C'eſt pourquoy * *je me donne au plus viſte des diables*, que ſi aucun de mon Gouvernement s'ingere de parler de Paix, je le courray comme un loup gris. Vive la guerre : il n'eſt que d'en avoir, de quelque part qu'il vienne. Je vois je ne ſcay quels dégouſtez de noſtre Nobleſſe qui parlent de conſerver la Religion & l'Eſtat tout enſemble : & que les Eſpagnols perdront à la fin l'un & l'autre, ſi l'on les laiſſe faire. Quant à moi je n'entends point tout cela : pourveu que je leve touſiours les tailles, & qu'on me paye bien mes appointemens, il ne me chaut que deviendra le Pape, ny ſa femme. Je ſuis après mes intelligences † *pour prendre Noyon* : ſi j'en puis venir à bout, (*a*) je ſeray Eveſque de la Ville, & des Champs, & * *feray la moue à ceux de Compiegne*. Cependant je courray la vache & le manant, tant que je pourray : & n'y

* Frere Engaignant, deteſtant les ſecondes nopces, à un de ſes Sermons à Paris l'y, juroit & ſe donnoit auſſi *au plus viſte diable d'Enfer* en cas que mieux n'aimât depucelle cent filles, que biſcoter une Veuve. Rabelais l. 3. ch. 6.

† La Ligue avoit repris Noyon en Fevrier 1593. le Roy obligea Deſeſleaux qui y commandoit pour elle, à luy rendre cette Ville le 18. Octobre 1594. Mez. abregé Chron. ſur ces années là.

* Parce que ceux de Compiegne le pendirent, & qu'un pendu fait la Moüe.

(*a*) Entrepriſe de Noyon où de Rieux fut pris & mené à Compiegne, & pendu pour ſes voleries & mille violences qu'il avoit commiſes aux environs de Paris, tenant Pierre-font pour la Ligue.

aura Payſan, Laboureur, ny Marchand autour de moy, & dix lieües à la ronde, qui ne paſſe par mes mains, & qui ne me paye taille ou rançon. Je ſçay des inventions pour les faire venir à raiſon : * *je leur donne le frontal* de cordes liées en cordeliere : je les pends par les aiſſelles : je leur chauffe les pieds d'une pelle rouge : je les mets aux fers, & aux ceps : je les enferme en un four, en un coffre percé plein d'eau : je les pends en chapon roſty : je les foüette d'eſtrivieres : je les fale : je les fais jeuſner : je les attache eſtendus dedans un van : bref j'ay mille gentils moyens pour tirer la quinteſſence de leurs bourſes, & avoir leur ſubſtance pour les rendre beliſtres à jamais, eux & toute leur race. Que m'en ſoucie-je *pourveu que j'en aye.* Qu'on ne me parle point là-deſſus du point d'honneur, je ne ſçay que c'eſt : il y en a qui ſe vantent d'eſtre deſcendus de ces vieux Chevaliers François qui chaſſerent les Saraſins d'Eſpagne, & remirent le Roy Pierre en ſon Royaume : les autres ſe diſent eſtre de la race de ceux qui allerent conquerir la Terre Sainte avec Saint Louys : les autres de ceux qui ont remis les Papes en leur Siege par pluſieurs fois, ou qui ont chaſſé les Anglois de France, & les Bourguignons de la Picardie : ou qui ont paſſé les monts aux conqueſtes de Naples & de Milan, que le Roy d'Eſpagne a uſurpé ſur nous. Il ne me chaut de tous ces tiltres & pancartes : ny d'armoiries, timbrées ou non timbrées : je veux eſtre vilain de quatre races, pourveu que je reçoive touſiours les tailles, ſans rendre compte : je n'ay point leu les livres, ny les hiſtoires & Annales de France ; & n'ay que faire de ſçavoir s'il eſt vray qu'il y ait des Pa-

* Il avoit appris à pratiquer toutes ces inhumanités, pendant l'expedition des Ligueurs au Comté de Montbeliard en 1588. Mem. de la Ligue T. 3. p. 712. & ſuiv.

ladins & Chevaliers de la Table ronde, qui ne faiſoient profeſſion que d'honneur, & de defendre leur Roy & leur païs : & fuſſent puſtoſt morts que de recevoir un reproche, ou ſouffrir qu'on euſt fait tort à quelqu'un : j'ay oüy compter à ma grand mere, en portant vendre ſon beurre au marché, qu'il y avoit eu autrefois un Gaſton de Foix, un Comte Dunois, * *un la Hire*, † *un Poton*, un Capitaine Bayart, & autree qui avoient fait rage pour ce point d'honneur, & pour acquerir gloire aux François : mais je me recommande à leurs bonnes graces, pour ce regard : j'ay bonne eſpée, & bon piſtolet : & n'y a Sergent ny Prevoſt des Mareſchaux qui m'oſaſt adjourner. Advienne qui pourra, il me ſuffit d'eſtre bon Catholique : la juſtice n'eſt pas faite pour les Gentils-hommes comme moy : je prendray les vaches, & les poules de mon voiſin quand il me plaira ; je leveray ſes terres, je les renfermeray avec les miennes dedans mon clos, & ſi n'en oſeroit grommeler ; tout ſera à ma bien-ſeance. Je ne ſouffriray point que mes ſubjects payent de taille, ſinon à moy : & vous conſeille, Meſſieurs les Nobles, d'en faire tout ainſi ; auſſi-bien n'y a-t'il que les Treſoriers & Financiers qui s'en engraiſſent, & uſent de la ſubſtance du peuple, comme des choux de leur jardin. Par la mort-Dieu, ſi je trouve ny Sergent, ny Receveur, ny homme de juſtice faiſant exploit ſur mes terres ſans m'en demander congé, je leur feray manger leur parchemin. C'eſt trop enduré : ſommes-nous pas libres, Monſieur le Lieutenant, ne nous avez-vous pas donné liberté de tout faire, & Monſieur le Legat nous a-t'il pas mis la bride ſur le col, pour prendre tout le bien des Politi-

* Eſtienne de Vignoles dit la Hire.
† Poton de Xaintrailles Maréchal de France. *Voyez les Remarques.*

ques, tuër & assassiner, parents, amis, voisins * *pere & mere*, pourveu qu'y fassions nos affaires, & que soyons bons Catholiques, sans jamais parler ny de trefve, ny de paix? J'en feray ainsi, & vous prie d'en faire de mesme. Mais j'ay encores une autre chose à vous remontrer, c'est de ne parler plus de cette loy Salique : je ne sçay que c'est; mais le Seigneur Diego me l'a donnée par memoire avec quelques pieces rondes qui me feront grand bien. C'est en tout cas, qu'il faut aller saccager *ces chaperons fourrez* de la Cour du Parlement qui font les galants, & se meslent des affaires d'Etat, où ils n'ont rien que voir. Qu'on me les donne un peu à manier : jamais Bussy le Clerc n'y fit œuvre. Si Monsieur le Legat me commande seulement de leur aller mettre la main sur le collet, il n'y a ny bonnet quarré, ny bourlet, que je ne fasse voler s'il m'eschauffent trop les oreilles, mesmement à ce Monsieur le Maistre, & ce du Vair * qui mettent les autres en train. Que n'y donnez-vous ordre, Monsieur le Lieutenant? sçavez-vous pas bien que le President de Nully vous a dit & nommé par nom & par surnom tous ceux qui ont opiné *pour cette meschante loy*? que ne les envoyez-vous jetter en la riviere comme il vous a conseillé? Et ce beau Marillac (*a*) qui faisoit tant de l'eschauffé au commencement, & n'opinoit que feu & sang, je crains à la fin qu'il ne fasse banqueroute à la Ligue, si on lui promet d'estre Conseiller d'Etat du Biarnois. Gardons-nous de ces gens qui tournent leur robe si

* Voyez la derniere partie de la Harangue du Legat p. 63.

* Le Maistre estoit Président en la Cour, & du Vair Conseiller. L'un & l'autre avoient courageusement maintenu la loy Salique. L'action est imprimée & fort commune. Nous avons eu M. du Vair Garde des Sceaux.

(*a*) On l'appelloit ainsi, parce qu'il estoit beau. Il estoit Conseiller en la Cour, du Conseil des Quarante. La Ligue abbattue, il fut du Conseil de Madame sœur du Roy, Huguenotte. Nous l'avons vû Garde des Sceaux de France.

aisément, & suivent le vent de fortune, quand ils voyent que leur party va mal. Ha brave* *Machault*! † *Ha vaillant Bordeaux*! vous estes dignes d'estre comme moi, esleVez au plus haut degré * d'honneur de Noblesse : entre les robes longues je n'ayme que vous, & ce fameux President que je nommerai encores ici par honneur, Monsieur de Nully, qui outre le courageux commencement & progrez qu'il à fait à la Ligue de laquelle il peut estre dit le Pere putatif, a bien daigné exposer ses filles, & prostituer leur reputation au Bordel, pour faire service à Messieurs les Princes, & à Messieurs ses Curez & † *Predicateurs*. Diray-je aussi le fait heroïque de ce bon *Bastion*, * qui signa si valeureusement la Ligue de son propre sang tiré de sa main, laquelle depuis par miracle est demeurée estropiée, tant ce glorieux Martyr a voulu souffrir pour la sainte Union? & toy genereux arc-boutant de l'Union *Louis d'Orleans*, † ton Catholique Anglois, & ton expostulation, & la harangue faite en faveur & à l'honneur du Legat & des Espagnols, meritoient qu'on te mist en la place du President Brisson; mais on ne recompense pas les gens de bien comme il faut : non plus que *ton compagnon d'Office*, pour avoir escrit si curieusement les droits de l'Oncle contre le Nepveu. (*a*) Ceux-

* Il estoit marchand & du Conseil des 40. Dial. du Man & du Mah. f. 64. v.

† Du Conseil des Quarante.

Pendus.

† C'est Roze qui fit un enfant à la fille du President de Neuilly. Voyez cy-dessus les Vers de la Note de Mr. Dupuy sur la page 78.

* Il estoit du Conseil des Quarante. Il signa la Ligue de son sang : il se retira après la Ligue à Lille, où il est mort.

† Advocat au Parlement, puis Advocat du Roy pour la Ligue. Autheur du livre intitulé, *Le Catholique Anglois*, Livre fort séditieux. Il estoit Deputé aux Estats.

(*a*) C'est Anthoine Hotman, qui estoit aussi pour la Ligue Advocat du Roy. Il écrivit un Livre des droits de l'Oncle contre le Neveu, en faveur du Cardinal de Bourbon Oncle de Henry IV. auquel il debattoit la Couronne, disant que l'Oncle estoit preferable au Neveu. Le Jurisconsulte Fr. Hotman, qui étoit en Allemagne, frere de cet Advocat du Roy, écrivit pour le droit du Roy Neveu, contre le Livre qu'avoit fait son frere, sans sçavoir qu'il en fust l'Autheur, car il n'y avoit pas mis son nom.

là ſont des hommes juſtes, & vertueux, non pas ces foireux, qui voyans qu'il ny avoit plus rien à grabeler en leur Palais de cette Ville, & que tous leurs ſacs eſtoient vuides, ou pendus au croq, s'en ſont allez à Tours & à *Chaalons*, où ils ſçavoient que la mangeoire eſtoit pleine, & les raſteliers garnis. Bref† *oſtez-en cinq ou ſix* de toute cette megnée, tout le reſte n'ent vaut rien, & au diable le meilleur : je ne ſçay que ces gens de juſtice m'ont fait, mais je ne les ayme point; je monſtray une fois ma main à une vieille Ægyptienne, qui me dit que j'avois le poulce rond, & que je me gardaſſe de rond, ou de demy rond. * Je crois qu'elle vouloit dire ces gens-là, qui portent *le bonnet rond.*

† C'eſtoit en effet tout ce qu'on comptoit encore de vrais Ligueurs dans le Parlement en 1593. lors de la Treve Dial. du Man. & du Mah. f. 99. r.

* Il a voulu deſigner M. Miron Intendant de Juſtice en l'Armée du Roy, qui fit pendre ce Rieux.

Enfin Meſſieurs, j'ay charge de la Nobleſſe, de vous remontrer qu'il faut rabattre l'inſolence de ces† *hochebrides*, & avalleurs de frimats, & faire vos affaires pendant que le temps eſt beau. Si la Loy Salique eſt entretenuë, je crains que Monſieur le Legat s'en faſche, & que l'Infante ſoit en danger d'eſtre tondue : mais je m'en rapporte à Monſieur le Lieutenant qui ſçaura bien rompre le coup, & faire la barbe à ſon Nepveu ſans raſoir. Au demeurant s'il faut élire un Roy, je vous prie vous ſouvenir de moi, & de mes merites : on m'a fait croire qu'il s'en eſt fait autrefois de pires que moi : les Lydiens (comme on dit, car je ne ſçay quelles gens ce ſont) en firent un qui menoit la charue. Les Flamans firent un Duc qui eſtoit Braſſeur de Bierre: les Normands un Cuiſinier : les Pariſiens un Eſcorcheur : je ſuis plus que tous ceux-là : car mon grand Pere eſtoit Mareſchal en France, ou de France, & s'il a gaigné en fer, je gai-

† C'eſtoient ceux qui ſollicitoient les Pariſiens de renoncer à la Ligue & de s'oppoſer aux pernicieux deſſeins des Eſpagnols.

gneray Paradis : * voilà Monſieur de S. Paul maintenant Comte de Rethelois, Mareſchal de l'Union, & Archeveſque de Rheims, qui a bien ſon Pere n'agueres demeurant en une cahüette couverte de chaulme près de Nangy, & qui a encor ſes Sœurs mariées, l'une avec un Tavernier, & l'autre avec un Tiſſeran, (*a*) neantmoins le voilà Pair & Mareſchal de France, & qui preſte argent ſur bons gages à † *Monſieur de Guiſe ſon maiſtre & bienfaicteur.* A ce conte, vous pouvez bien me faire Roy, & ferez bien; car je vous lairray faire tout ce que vous voudrez. J'aboliray toutes ces mangeries de Juſtice : je ſuppprimeray tous les Sergeans, Procureurs, Chicaneurs, Commiſſaires, & Conſeillers, excepté ceux qui ſont de nos amis : mais il ne ſe parlera plus d'adjournemens ny de ſaiſies, criées & executoires, ny de payer ſes debtes : vous ſerez tous comme rats en paille, & me ſuffira que m'appelliez Sire : Vous y adviſerez : pour le moins je ſçay bien que j'en vaux bien un autre : & vous en dirois davantage, ſinon que je ſuis preſſé d'aller executer mon entrepriſe ſur Noyon, après que j'aurai combattu le Gouverneur de cette Ville : & ſur ce *bazo las manos voſtra merced.*

* Voyez ci-devant p. 29. & aux Remarques.

† Le Duc de Guiſe qui fut tué à Blois, luy avoit fait épouſer une Veuve très-riche & de très-bonne maiſon : il eſtoit né fort pauvre, mais Gentilhomme à ce qu'il diſoit ; ſon Pere avoit fait le meſtier de Chaſſeur, & depuis avoit été maiſtre d'Hoſtel dans la maiſon de Beauvais Nangy & luy par grande faveur y avoit été nourry Page. De Thou. T. 5. l. 110. p. 475. & 476. & Gr. Mez. T. 3. p. 1092.

(*a*) Parce qu'il jouiſſoit par violence des revenus de l'Archeveſque de Rheims. Voicy ce qu'en écrit Mr. de Nevers en ſon Traitté de la priſe des armes page 157. * Ce qui ſe verifie, dit-il, d'autant plus, parce que S. Paul ſoy diſant vray imitateur de la pieté de l'Apoſtre S. Paul, & prenant qualité de Lieutenant Général en Champagne pour ceux de l'Union : bien qu'il ſoit iſſu d'un pere, ayant charge de la deſpenſe du feu Sieur de Beauvais Nangis, & ſes ſœurs mariées à des Cenſiers & Metayers, ne s'eſt jamais amuſé à faire la guerre à Sedan, mais bien aux villes Catholiques & plat Pays de la Champagne, qu'il a du tout ruiné.

* Ce paſſage eſt à la p 29. du 2. Tome des Memoires de M. de Nevers où ſon traité de la priſe des armes eſt inſeré.

Après que le Sieur de Rieux eut fini sa concion militaire, chacun des assistans montra au visage qu'on avoit prins plaisir à son eloquence naturelle, pour un homme qui n'avoit point de lettres, & qui pourroit faire un grand fruit s'il la faisoit longue en ce monde. Là-dessus se leva un des Deputez, nommé le Sieur d'Angoulevent, (*a*) qui fit entendre tout haut qu'il avoit charge de la Noblesse nouvelle, & de la part des * *honnestes hommes, & maistres* de l'Union, de remonstrer quelque chose d'importance, touchant leur qualité, & qu'il estoit raisonnable qu'il fust ouy avant le tiers Estat, qui n'estoit composé que de manants, requerant Monsieur le Lieutenant de lui faire donner audience, & interpellant les gens du Roi de l'Union, mesmement l'Advocat General d'Orleans, qui avoit autrefois escrit en faveur de ladite Noblesse, d'adherer à son requisitoire, & ce disant monta tout de bout sur un banc, où il estoit assis, & commença à dire : *Monsieur le douziesme*, (*b*) mais soudain

* En la mesme maniere qu'on dit : *Honorable homme Maistre*, Un tel, ce qui ne se dit que des gens de Neant.

(*a*) C'estoit un badin courant les rues, qui se qualifioit le Prince des Sots. La harangue de ce badin avoit esté faite par Mr. Rapin, pour estre inserée en ce lieu ; mais pour rendre la chose plus vray-semblable, il fut avisé de la supprimer.

(*b*) L'Autheur de cette Satyre a voulu se moquer dans toute cette page du Sieur d'Amours Conseiller au Parlement deputé par ceux qui estoient demeurez à Paris, pour, avec quelques autres de ses Collegues aller jusques à Estampes, au devant de ceux du Parlement de Paris, qui retournoient de Tours, & les saluer. Ledit Sieur d'Amours estant arrivé à Estampes, fut à l'Hostellerie où estoit logé Mr. le Premier President de Harlay. Etant monté en sa Chambre, sans considerer qu'il n'y avoit aucun autre des Presidens & Conseillers, commença sa Harangue par ces mots, *Monsieur le douziesme* ; Sur quoy le Premier President l'interrompit, disant qu'il

il fut interrompu par un grand bruit de Payſans, qui eſtoient derriere les Deputez, lequel eſtant un peu ceſſé, commença derechef, *Monſieur le douzieſme*, & incontinent le bruit ſe leva plus grand que devant, neantmoins ne laiſſa pour la troiſiéme fois de dire *Monſieur le douzieſme de May*, & alors ſe leva le Sieur d'Aubray qui avoit charge de parler pour le tiers Eſtat, & conteſta qu'il n'appartenoit à lui de parler de ce jour-là des Barricades, & qu'on n'avoit point accouſtumé en France de faire plus de trois Eſtats, & empeſchoit que le Député de la nouvelle Nobleſſe fuſt ouy, comme n'eſtant qu'une dependance & un membre dudit tiers Eſtat. Ledit Sieur d'Angoulevent diſputa longtemps de ſa part, diſant que chacun eſtoit là pour ſon argent, & recommença pluſieurs fois ces trois mots, *Monſieur le douzieſme*, & à chaque fois fut interrompu : à la fin comme la rumeur croiſſoit, & déja s'eſchauffoient les factions pour l'un, & pour l'autre, juſques à en venir aux coups de poing, l'Advocat d'Orleans remonſtra qu'il n'eſtoit plus temps de s'arreſter aux anciennes formes, qui n'eſtoient que pour les Cordonniers, ny à toutes ces ceremonies du tems paſſé, ſinon au fait de la Religion : & que l'Aſſemblée deſdits Eſtats ſeroit inutile, ſi on n'y faiſoit toutes choſes de quelque nouvelle façon : &

falloit envoyer querir Meſſieurs les Preſidents logez proche de luy. Ces Preſidents venus, d'Amours recommença par ces meſmes mots, *Monſieur le douzieſme de May*. Il fut encore arreſté par ledit Sieur Premier Preſident qui luy dit qu'il attendoit Mr. le Procureur Général. Et d'Amours commença ſa Harangue pour la troiſieme fois par ces meſmes mots, dont il fut moqué. Ce douzieſme May eſt le jour des Barricades.

quant à lui, qu'il avoit veu les memoires de la Noblesse nouvelle, lesquels meritoient bien estre considerez: toutesfois attendu qu'il estoid tard, & que Monsieur le Lieutenant estoit par adventure à jeun, & que l'heure du disner de Monsieur le Legat se passoit, il requeroit que ledit Sieur d'Angoulevent mist son dire par escrit, & au parsus se tairoit s'il pouvoit: *alias*, à faute de ce, qu'on l'envoyeroit au * *Comte de Choisy* : ce que Mr. le Lieutenant approuva de la teste : & la rumeur peu à peu cessée, & ledit Angoulevent à peine rassis, le Sr d'Aubray Député du tiers Estat, ayant laissé son espée, harangua à peu près ainsi.

* Jacques de l'Hospital Comte de Choisy. *Voyez les Remarques.*

HARANGUE DE MONSIEUR d'Aubray, pour le Tiers Estat. *

* L'Autheur de cette Harangue est M. Pierre Pithou; elle est fort bien & judicieusement faite, & elle descouvre les méchans desseins des Chefs de la Ligue.

PAr Nostre Dame, Messieurs, vous nous l'avez baillé belle. Il n'estoit ja besoin, que nos Curez nous preschassent qu'il falloit nous *desbourber & desbourbonner*. A ce que je vois par vos discours, les pauvres Parisiens en ont dans les bottes bien avant, & sera pour difficile de les desbourber. Il est desormais temps de nous appercevoir que le faux Catholicon d'Espagne est une drogue qui prend les gens par le nez : & n'est pas sans cause que les autres Nations nous appellent *Caillettes*, puis que comme pauvres Cailles coiffées, & trop credules, les Predicateurs, & Sorbonnistes, par leurs † *caillets enchanteurs*, nous ont fait donner dans les retz des tyrans, & nous ont par après mis en cage, renfermez dedans nos murailles pour apprendre à chanter. Il faut confesser que nous sommes pris à ce coup, plus serfs, &

† C'est Guillaume Caillet, qui avoit comme enchanté les Mutins de la Jacquerie, qui le firent leur Capitaine. Voyez cy-dessus page 18. au texte & aux notes.

plus eſclaves, que les Chreſtiens en Turquie, & les Juifs en Avignon. Nous n'avons plus de volonté, ny de voix au Chapitre. Nous n'avons plus rien de propre, que nous puiſſions dire cela eſt mien : tout eſt à vous Meſſieurs, qui nous tenez le pied ſur la gorge, & qui rempliſſez nos maiſons de garniſons. Nos privileges & franchiſes anciennes * *ſont à vau-l'eau* : noſtre hoſtel de ville que j'ay veu eſtre l'aſſeuré refuge du ſecours des Roys en leurs urgentes affaires, eſt à la boucherie : † noſtre Cour de Parlement eſt nulle : noſtre Sorbonne eſt au bordel, & l'Univerſité devenue ſauvage. Mais l'extremité de nos miſeres eſt, qu'entre tant de malheurs, & de néceſſités, il ne nous eſt pas permis de nous plaindre, ny demander ſecours : & faut qu'ayant la mort entre les dents, nous diſions que nous nous portons bien, & que ſommes trop heureux d'eſtre mal-heureux pour ſi bonne cauſe. O Paris qui n'eſt plus Paris, mais une ſpelunque de beſtes farouches, une Citadelle d'Eſpagnols, Wallons, & Napolitains ; un aſyle, & feure retraite de voleurs, meurtriers & aſſaſſinateurs, ne veux tu jamais te reſſentir de ta dignité, & te ſouvenir qui tu as eſté, au prix de ce que tu es ? Ne veux-tu jamais te guerir de cette freneſie, qui pour un legitime & gracieux Roi, t'a engendré cinquante Roytelets, & cinquante Tyrans ? Te voilà aux fers, te voilà en l'Inquiſition d'Eſpagne, plus intolérable mille fois, & plus dure à ſupporter aux eſprits nés libres & francs, comme ſont les François, que les plus cruelles morts, dont les Eſpagnols ſe ſçauroient adviſer. Tu n'as peu ſupporter une legere augmentation de tailles & d'offices, & quelques

* Par l'Edit de Henry III. donné à Blois en Fevrier 1589. amplifié par un autre Edit donné à Chaſtelleraud au mois de May ſuivant. De Thou. T. 4. l. 96. p. 452. E. Leprevost de ces Edits ſe trouve aux Mémoires de la Ligue T. 3. P. 154. & ſuiv.

† Pource que M. Boucher eſtoit Prevoſt des Marchands. Voyez cy-aprés. Il étoit parent de Boucher Curé de S. Benoiſt.

nouveaux Edicts qui ne t'importoient nullement : mais tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on empriſonne tes Senateurs, qu'on chaſſe & banniſe tes bons Citoyens & Conſeillers : qu'on pende, qu'on maſſacre tes principaux Magiſtrats : tu le vois, & tu l'endures : tu ne l'endures pas ſeulement, mais tu l'approuves, & le loues, & n'oſerois, & ne ſçaurois faire autrement. Tu n'as peu ſupporter ton Roy debonnaire, ſi facile, ſi familier qui s'eſtoit rendu comme concitoyen, & bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de ſomptueux baſtimens accreue de forts & ſuperbes ramparts, ornée de privileges & exemptions honorables. Que dis-je ? peu ſupporter ? c'eſt bien pis : tu l'as chaſſé de ſa ville, de ſa maiſon, de ſon lict : quoy chaſſé, tu l'as pourſuivy : quoy pourſuivy ? tu l'as aſſaſſiné : canonizé l'aſſaſſinateur, & fait des feux de joye de ſa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a profité, car elle eſt cauſe qu'un autre eſt monté en ſa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier. & qui ſçaura bien te ſerrer de plus près, comme tu as à ton dam deja experimenté. Je vous prie, Meſſieurs, s'il eſt permis de jetter encor ces derniers abois en liberté, conſiderons un peu, quel bien & quel profit nous eſt venu de cette déteſtable mort, que nos Preſcheurs nous faiſoient croire eſtre le ſeul & unique moyen pour nous rendre heureux. Mais je ne puis en diſcourir qu'avec trop de regret de voir les choſes en l'eſtat qu'elles ſont, au prix qu'elles eſtoient lors : chacun avoit encor en ce tems-là du bled en ſon grenier, & du vin en ſa cave : chacun avoit ſa vaiſſel-

le d'argent, & ſa tapiſſerie, & ſes meubles :* les femmes avoient encor leur demi-ceint : les Reliques eſtoient entieres : on n'avoit point touché aux joyaux de la Couronne : mais maintenant, qui ſe peut vanter d'avoir dequoy vivre pour trois ſemaines, ſi ce ne ſont les voleurs, qui ſe ſont engraiſſez de la ſubſtance du peuple, & qui ont pillé à toutes mains les meubles des preſens & des abſens ? Avons-nous pas conſommé peu à peu toutes nos proviſions, vendu nos meubles, fondu noſtre vaiſſelle, engagé juſques à nos habits pour vivoter bien chetivement ? où ſont nos ſales & nos chambres tant bien garnies, tant diaprées, & tapiſſées ? où ſont nos feſtins, & nos tables friandes ? nous voilà reduits au laict & au fromage blanc, comme les Suiſſes : nos banquets ſont d'un morceau de vache pour tous metz : bien-heureux qui n'a point mangé de chair de cheval & de chien, & bien-heureux qui a touſiours eu du pain d'avoine, & s'eſt paſſé de bouillie de ſon, vendue* *au coing des rues*, aux lieux qu'on vendoit jadis les friandiſes de langues, caillettes & pieds de mouton ; & n'a pas tenu à Monſieur le Legat, & à l'Ambaſſadeur Mendoſſe. (*a*) que

* Voyez ci-devant p. 34. & 48.

*En Aouſt 1590. pendant le ſiege de Paris. de Thou T. 5. l. 99. p. 77. E. C. D.

(*a*) Le 15 Juin 1590 Dom Bernardin de Mendoſſe Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe trouva en une aſſemblée chez M. Courtin Conſeiller en la Cour, où ſe faiſoit une épreuve de pain, où on meſloit de l'avoine. Là cet Ambaſſadeur fit ouverture d'un moyen, ſçavoir de faire paſſer ſous la meule & par le moulin les os des morts qui eſtoient au Cimetiere des Innocens de Paris, pour les reduire en poudre, laquelle trempée & mollifiée avec de l'eau, ſerviroit à faire du pain, ce qui fut exécuté, & on le nomma le pain de Madame de Montpenſier, qui en avoit loué l'invention. Cela dura peu, parce que ceux qui en mangerent, moururent. Il fut dit lors, qu'il avoit eſté fait à ce deſſein.

*Au siege de Paris dans le mesme temps. Ibid.

n'ayons mangé * *les os de nos peres*, comme font les sauvages de la nouvelle Espagne. Peut-on se souvenir de toutes ces choses, sans larmes, & sans horreur ? & ceux qui en leur conscience sçavent bien qu'ils en sont cause, peuvent-ils en ouyr parler sans rougir, & sans apprehender la punition que Dieu leur reserve, pour tant de maux, dont ils sont autheurs ? mesmement, quand ils se repréſenteront les images de tant de pauvres bourgeois, qu'ils ont veus par les rues tomber tous roides morts de faim : les petits enfans mourir à la mamelle de leurs meres allangouries, tirants pour neant, & ne trouvants que succer : les meilleurs habitants ; & les soldats marcher par la Ville, appuyés d'un baston, passes & foibles, plus blancs & plus ternis qu'images de pierre, ressemblants plus des fantosmes que des hommes : & l'inhumaine response d'aucuns, mesme des Ecclesiastiques, qui les accusoient & menaçoient, au lieu de les secourir ou consoler ; fut-il jamais barbarie ou cruauté pareille à celle que nous avons veue & endurée ? fut-il jamais tyrannie & domination pareille à celle que nous voyons & endurons ? où est l'honneur de nostre Université ? où sont les Colleges ? où sont les Escoliers ? où sont les Leçons publiques, où l'on accouroit de toutes les parties du monde ? où sont les Religieux Estudiants aux Convents ? ils ont pris les armes, les voilà touts soldats debauchez. Où sont nos Chasses ? où sont nos précieuses Reliques ? les unes sont fondues & mangées ; les autres sont enfoüies en terre de peur des voleurs & sacrileges ? où est la reverence qu'on portoit aux gens d'Eglise, & aux sacrés My-

steres ? chacun maintenant fait une Religion à sa guise, & le service divin ne sert plus qu'à tromper le monde par hypocrisie : les Prestres & les Predicateurs se sont rendus si venaux, & si mespriſez par leur vie scandaleuse, qu'on ne se soucie plus d'eux, ny de leurs sermons, sinon quand on en a affaire pour prescher quelques fausses nouvelles. * *Où sont les Princes du sang*, qui ont tousiours esté personnes sacrées, comme les colomnes & appuis de la Couronne, & Monarchie Françoise ? Où sont les Pairs de France, qui devroient estre icy les premiers pour ouvrir, & honorer les Estats ? Tous ces noms ne sont plus que *noms de faquins*, dont on fait litiere aux chevaux de Messieurs d'Espagne & de Lorraine. Où est la Majesté & la gravité du Parlement, jadis tuteur des Roys, & mediateur entre le peuple & le Prince ? vous l'avez mené en triomphe à la Bastille, & traisné l'authorité, & la Justice captive plus insolemment & plus honteusement que n'eussent fait les Turcs : vous avez chassé les meilleurs, & n'avez retenu que la racaille passionnée, ou de bas courage : encor parmy ceux qui ont demeuré, vous ne voulez pas souffrir que quatre ou cinq disent ce qu'ils pensent, & les menacez de leur donner un billet, comme à des Hérétiques, ou Politiques. Et neantmoins vous voulez qu'on croye que ce que vous en faites, n'est que pour la conservation de la Religion & de l'Estat. C'est bien dit : examinons un peu vos actions, & les deportemens du Roy d'Espagne envers nous, & si j'en mens de mot, que jamais Monsieur S. Denys, & Madame sainte Geneviefve Patrons de France ne me soient en ay-

* Il n'y avoit aux Estats de la Ligue ny Officiers de la Couronne, ny Chancelier, ny Mareschaux de France, ny Presidens de Cours souveraines, ny Avocats generaux legitimement établis. Chron. Noven. T. 2. f. 173. & d'Aub. T. 3. l. 3. ch. 20.

de. J'ay un peu eſtudié aux eſcoles, non pas tant que j'euſſe deſiré; mais depuis * *j'ay veu du pays*; & voyagé juſques en Turquie, & par toute la Natolie, Eſclavonie, Meſopotamie, juſques à l'Archipelago, & mer Majour, & Tripoli de Syrie, où j'ay appris le dire de Jeſus-Chriſt noſtre Sauveur eſtre véritable! *à fructibus eorum cognoſcetis eos*: on connoiſt à la longue, quelles ſont les intentions des hommes par leurs œuvres, & leurs effets. Premierement je diray avec preface d'honneur, que † *le Roy d'Eſpagne* eſt un grand Prince, ſage, caut & adviſé: le plus puiſſant, & plus grand terrien de tous les Princes Chreſtiens, & le ſeroit encores davantage ſi toutes ſes terres & Royaumes ſe tenoient, & eſtoient joints à l'approche l'un de l'autre: mais la France qui eſt entre l'Eſpagne & les Pays-Bas, eſt cauſe que ſes Seigneuries ſeparées luy coûtent plus qu'elles ne luy valent, car ſur toutes Nations il redoute la Françoiſe, comme celle qu'il connoit eſtre plus genereuſe, & avoir plus de valeur, & impatiente du repos, & de la domination eſtrangere. C'eſt pourquoy comme prudent, prévoyant, & bien conſeillé qu'il eſt, dès lors qu'il fut contraint de faire cette miſerable paix * qui fut ſcellée & ſignalée de la mort de noſtre bon Roy Henry II. n'oſant ouvertement y contrevenir, ny recommencer la guerre, pendant que la France étoit floriſſante, unie, bien d'accord, & de meſme volonté enſemble, il a taſché de ſemer la diviſion & la diſcorde parmy nous-meſmes: & ſi-toſt qu'il a veu nos Princes ſe meſcontenter, ou ſe bigearrer, il s'eſt ſecrettement jetté à la traverſe, pour encourager l'un des partis, nourrir & fomenter nos di-

* L'Autheur de cette harangue a voulu imiter Homer qui, ſuivant la Remarque de Paſquier, pour mieux repréſenter la prudence d'Ulyſſe, dit que ce ſage Grec avoit beaucoup voyagé. Catec. des Jeſuit. l. 2. ch. 19.

† Tout cet endroit eſt pris de L'*Adviſ*, donné à Henri III. en 1585. par François de Noailles, Eveſque d'Acqs, touchant la guerre qu'il conſeilloit de porter dans les pays-bas. De Thou. T. 4 l. 81. p. 16. & ſuiv.

* C'eſt la Paix de Chateau Cambreſis en 1559.

diviſions, & les rendre immortelles, pour nous amuſer à nous quereller, entrebattre, & entretüer l'un l'autre, afin d'eſtre cependant laiſſé en paix, & tandis que nous nous affoiblirons, croiſtre & s'augmenter de noſtre perte & diminution. C'eſt la procedure qu'il a tenuë depuis qu'il vit Meſſieurs les Princes de Vendoſme & de Condé mal-contens, qui attirerent avec eux la maiſon de Montmorency, & de Chaſtillon, pour s'oppoſer aux avantageux progrez, & advancements de voſtre Pere & vos Oncles, Monſieur le Lieutenant, qui avoient envahy & uſurpé toute l'authorité & puiſſance Royale du temps du petit Roy François leur Nepveu: je ne dis rien, que toute la France, juſques aux plus petits, voire que tout le monde univerſel ne ſçache: car toutes les ſanglantes tragedies qui ont depuis eſté joüées ſur ce pitoyable eſchafaut François, ſont toutes nées & procedées de ces premieres querelles, & non de la diverſité de religion, comme ſans raiſon on a fait juſques icy croire aux ſimples & idiots. Je ſuis vieil, & ay veu des affaires du monde autant qu'un autre, voire j'ai par la grace de Dieu, & de mes amis, eſté Eſchevin & Prevoſt des marchands en cette ville, du temps qu'on y procedoit par libre election, & qu'on ne forçoit ny violentoit perſonne pour les voix & ſuffrages, comme avoit fait, Monſieur le Lieutenant, depuis n'agueres, ayant voulu faire continuer* *Monſieur Boucher à voſtre devotion*: mais il me ſouvient encor de ces vieux temps, comme ſi ce n'eſtoit que d'hier ou d'aujourd'huy. J'ai bonne memoire du commencement de la querelle qui vint entre feu Monſieur voſtre Pere, & feu Monſieur le Con-

* Voyez cy-devant p. 107. & les Remarques.

neſtable, laquelle ne proceda que de jalouſie de l'un ſur l'autre : eſtans tous deux grands mignons & favoris du Roi Henry II. leur maiſtre : comme nous avons veu Meſſieurs de Joyeuſe & d'Eſpernon ſous le Roy Henry III. ſon fils. Leur premiere diſpute fut pour l'Eſtat de grand Maiſtre, que le Roi donna à Monſieur voſtre Pere, & en deſpoüilla M. de Montmorency Conneſtable, qui l'avoit déja reſigné à ſon fils auparavant. L'autre cauſe de leur mauvais ménage, fut le Comté de Dampmartin, que tous deux avoient *acheté de diverſes façons*, & en eſtans entrez en procez, Monſieur le Conneſtable le gagna par arreſt. Cela les altera tellement que chacun d'eux taſchoit à deſarçonner ſon compagnon : puis vint le voyage que fit Monſieur voſtre Pere en Italie, où il ne fit des grands cas, [à cauſe que ſon ambition particuliere le pouſſoit * *à la conqueſte de Naples*, où il ſe promettoit avoir quelque droit : & laiſſa l'occaſion de reprendre le Duché de Milan en paſſant, qui luy eſtoit ayſé, n'y ayant pour le garder qu'un pauvre Preſtre le Cardinal de Trente, qui eſtoit preſt de quitter tout, ſi on l'euſt attaqué : mais le deſtin de la France luy bandoit les yeux, & pendant ſon voyage où il avoit emmené toute la Nobleſſe, & toutes les plus belles forces de France, pour ſecourir le Pape à Oſtie, nous perdiſmes Saint Quentin, & la journée

* En 1556. & 1557. De Thou. T. 1. l. 18. p. 547. Voyez auſſi les commentaires de M. le Preſident de la Place. f. 3. 1. & ſuiv. de l'Edition in-8.

Au lieu de ce qui eſt entre ces deux [ ] il n'y a dans la premiere Edition, que ceci ; parce que Mr. le Conneſtable qui l'y avoit fait envoyer pour poſſeder le Roy tout ſeul plus à ſon aiſe empeſcha peut-eſtre, ou retarda les affaires : mais il ne demeura gueres ſans en eſtre puny : car il fut pris à la journée de S. Laurens, pendant l'abſence de voſtre Pere, lequel eſtant de retour, &c.

de Saint Laurens, où * *Monsieur le Connestable*, & plusieurs autres furent pris :] puis Monsieur vostre Pere à son retour, par un heur à la verité fort admirable, reprit les villes de Picardie que nous avions perduës, & Calais davantage : & pour se revancher des mauvais offices qu'il avoit sçeu qu'on lui avoit fait en son absence, fit aussi tenir en longueur la prison de Monsieur le Connestable ; & n'oublia rien d'artifice pour empescher & dilayer sa delivrance : qui donna occasion à ses neveux Messieurs de Chastillon, d'implorer le secours, & se jetter entre les bras du Roy de Navarre Pere de cestuy-cy, & de Monsieur le Prince de Condé son frere, qui avoit espousé leur niepce. Voilà ces deux grandes maisons en factions & partialitez, qui s'aigrirent encor par la contention née entre Monsieur le Prince de Condé & Monsieur d'Aumale vostre Oncle pour l'estat de Colonel de Cavalerie legere : il n'estoit encore lors mention de Religion ny de Huguenots. A peine sçavoit-on quelle estoit la doctrine de Calvin & de Luther, sinon au supplice de ceux qu'on voyoit brusler opiniastres : & neantmoins, la matiere des guerres, & des inimitiez que nous avons veües, se preparoit dés lors, & a duré jusques à present. Mais la verité est que quand Messieurs de Chastillon hommes courageux & mal endurants, virent que la faveur de vostre maison l'emportoit sur la leur, & qu'il n'y avoit moyen de trouver credit auprès du Roy, pour les obstacles que les vostres leur donnoient, ils furent conseillez de se retirer de la Cour, & en leur retraite (fust-ce à bon escient, fust-ce par ruse, & prudence) se monstrerent favoriser les nouveaux Luthe-

* Anne de Mont-Morency qui fut blessé à la bataille de St. Quentin en 1557. & pris prisonnier avec les Ducs de Montpensier & de Longueville, le Mareschal de St. André, & autres.

riens, qui ne preſchoient encor que dans les caves : & peu à peu ſe joignirent de faction & d'intelligence avec eux, plus pour ſe defendre & garantir de voſtre Pere & de voſtre Oncle, que pour attenter aucun remuëment de nouveauté : ſinon lors que le Roy, à la ſuſcitation de voſtre oncle, qui luy en avoit fait écrire par le Pape, prit lui-meſme * *Monſieur d'Andelot* à Crecy, & l'envoya priſonnier à Melun. Après cet empriſonnement, & celuy du † *Vidame de Chartres*, & de quelques Conſeillers du Parlement, ſurvint la violente & miraculeuſe mort du Roy, qui éleva voſtre maiſon au ſouverain degré de puiſſance auprès du petit Roy François, & par le contraire, recula & abattit preſque du tout celle de Monſieur le Conneſtable, & de tous ceux qui lui appartenoient : & ce fut lors que les ſiens deſeſperez des moyens ordinaires, parce que tout branſloit ſous la faveur des voſtres, ſe joignirent de ſecrette intelligence avec les Lutheriens ça & là eſcartez par divers coings du Royaume : & combien qu'ils euſſent encor peu de creance avec eux, qui leur eſtoient gens incogneus, & n'ayant participé ny à Cene, ny à Synode, ou Conſiſtoire, neantmoins par le moyen de leurs Agens, bien entendus és ſecrets, ils firent cette memorable entrepriſe d'Amboiſe, & aſſemblerent de tous les quartiers du monde avec un ſilence merveilleux, une telle force de gens qu'ils furent preſts à jour nommé, de faire une cruelle execution ſur tous les voſtres, ſous ce pretexte de délivrer le Roi de la captivité où voſtre Pere & vos Oncles le tenoient : mais les bonnes gens *ne ſe purent garder des traiſtres*, dont s'enſuivit la penderie d'Amboiſe, qui deſcouvrit

* François de Coligny Sgr. d'Andelot frere de l'Admiral de Chaſtillon *Voyez les Remarques.*

† François de Vendoſme Vidaſme de Chartres Colonel general de l'Infanterie. Il avoit epouſé Jeanne d'Eſtiſſac, dont il n'a pas laiſſé d'enfans.

Voyez Brantome a la fin du 4. Tome des hommes Illuſtres François, les obſervations ſur les Epiſtres de Rabelais, & les Remarques.

les autheurs de la faction. Et de là s'ensuivit le mandement rigoureux qu'on fit au Roy de Navarre & la prison de M. le P. de Condé aux Estats d'Orleans, & beaucoup d'autres tristes accidens longs à raconter : lesquels eussent continué beaucoup pires, si la soudaine mort du petit Roi n'en eust destourné le cours, & rompu le coup qu'on alloit assener sur ces premiers Princes du sang Royal, & sur la famille de Monsieur le Connestable, & des Chastillons. Il est aysé à juger combien vostre maison fut ébranlée & fracassée par cette inopinée mort, & pouvez croire, Monsieur le Lieutenant, que Monsieur vostre Pere, & Messieurs vos Oncles * *jouerent tout un temps à l'esbahy*, comme vous peustes faire, quand on vous porta la nouvelle de la mort de vos deux freres. Mais non plus que vous, ils ne perdirent pas courage : & dés lors eurent de bons advis & consolations du Roi d'Espagne, duquel nous parlions tantost, qui durant ces premieres dissensions estoit aux escoutes à qui il offriroit sa faveur, & attisoit le feu d'une part & d'autre, pour le faire croistre en la force & grandeur que nous l'avons veu, & voyons encor maintenant ardre, & consommer toute la France, qui est le but final des ses pretensions. Sur l'esperance donc du support d'un si grand Prince, qui n'espargnoit de prometrre argent, & hommes, vostre Pere sans s'estonner d'une si lourde cheute, voyant le Roi de Navarre remis en son rang de premier Prince du Sang, pour la tutelle du petit Roi Charles, & Monsieur le Connestable remis en sa charge, sçeut si dextrement joüer son rollet, qu'il les pratiqua tous deux, & tira à sa cordelle, contre leurs propres

* Façon de parler proverbiale, de laquelle Rabelais fait l'un des jeux de Gargantua, du temps qu'il avoit été mis sous des precepteurs sophistes. l. 1. ch. 22.

Freres, & contre leurs propres Nepveux : * *repaissant l'un d'une esperance que je n'ose dire*, & amadouant l'autre par submission, & honneurs qu'il lui déferoit. Si bien que reprenant encor ses erres delaissées, & son ancien avantage, après que Monsieur le Prince de Condé fut eslargy, qui l'avoit failly belle de deux ou trois jours seulement, il alla avec nombre de gens de guerre, & en grosse troupe, se saisir du petit Roy, & de la Reyne sa mere à Fontainebleau, & les amena à Melun. Et ce fut lors que mondit Sieur le Prince, & Messieurs de Chastillon ne se sentans assez forts de leur chef, ny de leurs maisons, pour resister à si puissans ennemis, couverts de l'authorité & puissance Royale, se firent Lutheriens tout à fait, & se declarerent Chefs & Protecteurs des nouveaux Heretiques, lesquels ils appellerent à leurs secours, & par leur moyen, en guerre ouverte se saisirent de plusieurs grosses Villes de ce Royaume, sans toutesfois faire aucune mention de leur Religion, mais seulement pour la deffence du Roy, & de sa mere, & pour les oster de la captivité, où Monsieur vostre Pere les detenoit. Et vous sçavez, Monsieur le Lieutenant, que ces gens-là se sont tousjours vantez que ce qu'ils en avoient fait avoit esté à la Requeste & au mandement de la Reyne mere, de laquelle ils ont publié, & fait imprimer *les lettres à eux par elle escrites à cette fin.* Vous n'ignorez pas ce qui se passa en cette guerre, & comment dés lors le Roy d'Espagne envoya à vostre Pere du secours, mais tel que j'ai honte d'en parler, tous * *bisognes ramassez*, qui jamais ne voulurent combattre à la bataille de Dreux, & se couvrirent des chariots du bagage : tou-

* C'estoit d'épouser Marie Stuart Veuve du Roy François II. *Voyez les Remarques.*

* Troupes de nouvelles levées. *Voyez les Remarques.*

tesfois cela fut une amorce pour allumer le courage des Partisans, & leur faire esperer qu'ils feroient bien quelque chose davantage une autre fois, s'ils venoient encor à s'entrebattre. Mais du depuis, les divers changemens de nos affaires donnerent bien à l'Espagnol un autre jeu. Car vostre Pere mort, & la paix faite, connoissant neantmoins ces puissantes Familles animées & aheurtées l'une contre l'autre sans espoir, de reconciliation, il pratiqua Monsieur le Cardinal vostre Oncle (qui ne dormoit pas de son costé) pour entretenir les troubles & divisions en ce Royaume, sous le nom specieux de la Religion, de laquelle auparavant on avoit fait peu ou point d'estat. Monsieur vostre Oncle, comme il estoit adroit, ingenieux, & complaisant à qui il vouloit, sçeut tellement gaigner le cœur de la Reyne mere, & la Reyne mere celuy du Roy son fils, qu'il leur persuada que Mrs. les Princes de Bourbon, aydez de ceux de Montmorency, & de Chastillon ne demandoient que sa ruine, & n'auroient jamais patience, ny cesse, qu'ils ne l'eussent chassée du Royaume, & renvoyée en Italie chez ses parents. Dieu face pardon à la bonne Dame! mais pour l'apprehension qu'elle en eut, j'ay grand' peur qu'elle a esté cause de beaucoup de maux que nous avons veus de son temps: car sur ce subjet, elle les prit en telle haine, que jamais elle ne cessa qu'elle ne les eust ruïnez, comme elle fit l'un à la Bataille de Jarnac, & l'autre à la saint Barthelemy, où si tous ceux de Montmorency se fussent trouvez, ils n'en eussent pas eu meilleur marché. A quoy Monsieur vostre Oncle tenoit la main fort dextrement, & poussoit vaillamment à la roüe pour met-

tre le feu en la teſte du jeune Roy Charles : ſans la mort duquel il ne faut doubter qu'il n'euſt bien eu la raiſon de l'eſcorne * que Monſieur le Marechal de Montmorency lui avoit fait en cette ville, & à Monſieur voſtre frere quand il leur fit faire *tout en leurs chauſſes*, parce qu'ils portoient armes deffenduës ſans ſon paſſeport. Mais il ſemble que les morts ſoudaines de ces trois Rois ſubſequens l'un après l'autre, ayent toûjours rompu & desbauché les beaux deſſeins de voſtre maiſon, & ſauvé, ou prolongé la vie à vos principaux ennemis. Venons à ce qui eſt advenu depuis : car il eſt temps de parler de vous & de Monſieur voſtre frere, qui commenciez dès-lors à paroître aux armées, & marcher ſur les pas & traces de vos Predeceſſeurs : vous aviez déja fait paroiſtre vos vaillances au Siege de Poictiers, que deffendiſtes bravement, contre l'advis du premier mary de Madame la Lieutenande, Monſieur de Montpezat voſtre devancier, qui vous conſeilloit de quitter tout & vous en aller : puis fuſtes à la Bataille de Montcontour : puis à la Journée de ſaint Barthelemy, où les compagnons furent prins endormis, & frottez à dire d'où venez-vous : & encor que Monſieur voſtre Oncle fuſt à feuilleter ſon Breviaire en Italie, ſi eſt-ce que le jeu ne ſe fit *ſans ſon entremiſe* pour en avoir l'approbation du Roy d'Eſpagne, & l'abſolution du Pape, touchant le mariage qui ſervit de leurre & de trapuſſe * aux Huguenots. Par après vous continuaſtes vos coups au Siege de la Rochelle, où l'on vit que le Roi de Navarre qui eſt aujourd'huy, & Monſieur voſtre frere n'eſtoient qu'un cœur & une ame, & engendroient jalouſie à tout le monde,

* Ce fut lors qu'il le fit arreſter dans la rue S. Jacques ſous pretexte qu'il portoit des armes contre la deffenſe du Roy, en Janvier 1585. Il y eut des eſcrits publiés ſur ce ſujet.

* Le Roy Charles IX. appelloit le devant de ſa groſſe ſœur Margot, la trapuſſe ou ratiere, où les Huguenots avoient eſté attrappez à la S. Barthelemy, lors de ſon mariage avec le Roy de Navarre.

pour leur grande privauté. Mais il faut venir au point : quand vous viſtes le Roy Charles decedé, qui autrement ne vous aymoit pas beaucoup, & qui avoit pluſieurs fois repeté le dire du grand Roy François, dont luy-meſme avoit fait ce quatrain, maintenant tout vulgaire.

Le Roy François ne faillit point,
Quand il predit que ceux de Guiſe
Mettroient ſes enfans en pourpoint,
Et tous ſes ſubjets en chemiſe.

Quand vous le viſtes dis-je, decedé ſans enfans, & le feu Roy ſon frere marié avec voſtre couſine brehaigne & ſterile* vous commençaſtes, Monſieur voſtre frere & vous, à faire des deſſeins & projets, que beaucoup de gens diſent eſtre cauſe de tous nos malheurs. Je ne ſuis pas de ceux qui croient que Meſſieurs voſtre Pere & Oncle euſſent dès leurs temps jetté les fondemens de l'édifice que voſtre frere & vous, avez baſtis depuis. Encor qu'on parle des memoires de David, * & de Piles, qui ont pronoſtiqué mieux que *Noſtradamus* tout ce que nous avons veu depuis leur mort, & qu'on aſſeure que Monſieur voſtre Oncle avoit dreſſé un formulaire de tout l'ordre qu'on y devoit tenir. Mais je ne puis croire que luy qui avoit de l'entendement, ce qu'homme pouvoit avoir, euſt peu eſperer, de faire ſes Nepveux Roys de France, voyant encor trois freres enfans de la Maiſon Royale en droite ligne, tous puiſſans, & en la fleur de leur âge, preſts à ſe marier : & ne pouvoit pas deviner qu'ils mourroient ſans lignée, comme ils ont fait par après. D'ailleurs il voyoit

* La Reyne Louiſe de Lorraine.

* Voyez cy-deſſus p. 60.

grand nombre de Princes du sang Royal ; qui ne s'estoient point frottez à la robe des Heretiques : cela luy devoit couper toute esperance à ses desirs. Je sçay bien que de son temps il a esté Autheur que *l'Archidiacre [de Verdun]& depuis encor celuy de Thoul* * *ont escrit*, que ceux de la maison de Lorraine estoient descendus de Charlemagne, par les masles, sçavoir de Charles Duc de Lorraine, à qui le Royaume appartenoit après la mort de Louis cinquiesme, Roy de France : & que l'ayant Hugües Capet pris à Laon, & mené prisonnier avec sa femme à Orleans, il eut un fils masle, duquel ils vouloient faire croire que les Ducs de Lorraine estoient descendus : cela s'est sous main jetté parmy le Peuple, dont vous n'estiez pas marris : encor que les Histoires communes & veritables tesmoignent assez, qu'il y a eu interruption de masles en la race de Lorraine par deux femmes, & notamment en la mere de Godefroy de Boüillon, nommée Idain ou Ide. Aussi en fit depuis ledit Archidiacre l'amende honorable par arrest, & s'en desdit [en presence de toute vostre famille*] comme lasche & poltron.

Mais enfin, il n'y avoit pas apparence que de ce temps-là, mondit Sieur vostre Oncle, peust aspirer à la Royauté, ayant tant d'obstacles, & de testes, ou à combattre, ou à faire mourir par glaive, ou par poison : bien est vray, que dès son commencement il fut ambitieux des grandeurs, & du gouvernement de l'Estat plus que nul autre de son âge : & ne fais doute qu'il n'ait desiré posseder les Roys, & les tenir s'il eust peu, en curatelle, comme faisoient anciennement les Maires du Palais, pour disposer de tout

[*De Verdun*] n'est point dans les anciens. Il est dans l'Edition de 1594. p. 129.

* L'Archidiacre de Thoul se nommoit Rosieres, dont le Livre intitulé, *Stemmata Lotharingiæ*, fut condamné par arrest, & fit amende honorable. Ce livre est remply de titres falsifiez. *Voyez les Remarques.*

* Ce qui est entre ces marques [ ] n'est point dans les anciens. Il est dans l'Edition de 1594. p. 130.

à ſon appetit, & avancer ou reculer tous ceux qu'il luy euſt plû : qui eſt ce à quoy ordinairement les plus grands aſpirent. Cependant y eſtant à peu près parvenu, comme il a fait de ſon vivant, il vous avoit aſſemblé & preparé les materiaux, deſquels vous avez baſti ce ſuperbe deſſein, d'empieter la Couronne; vous ayant laiſſé en main premierement de grands biens, de grands Eſtats, les premiers Offices & Charges du Royaume, de grands Gouvernemens, force Gens de guerre obligez par bienfaits, force ſerviteurs, force intelligences avec le Pape & le Roy d'Eſpagne, & autres Princes de vos Parens & Alliez : & qui plus eſt, une grande opinion envers le menu Peuple que fuſſiez bons Catholiques, & ennemis jurez des Huguenots. Vous avez ſçeu faire fort bien voſtre profit de ces preparatoires, & des eſtoffes qu'avez trouvées après ſa mort, toutes preſtes à mettre en œuvre. Quand je dis vous, j'entends parler de vos Freres, & de vos Couſins. Après la mort du Roy Charles, beaucoup de choſes vous ont ſuccedé l'une après l'autre fort à propos. Premierement *la ſterilité du Roy*, ou * *de voſtre Couſine ſa femme :* puis la retraite & abſence du Roy de Navarre, dont vous fuſtes en partie cauſe, pour les defiances où vous le mettiez. Et par après la diſſenſion, & diviſion du Roy, & de Monſieur le Duc ſon frere, de laquelle vous ſeuls fuſtes les autheurs, & promoteurs, aigriſſant ſous main les eſprits de l'un contre l'autre, & leur promettant ſecrettement de les aſſiſter. Une autre choſe dont vous avez ſçeu vous bien ayder, fut *l'aſſiſtance que firent pour un temps* Meſſieurs les Princes de Conty, & de Soiſſons au Roy de Na-

* Il eſt vray qu'environ le mois de Juin 1584. on faiſoit courir le bruit que la Reyne Louiſe eſtoit ſterile, & que quelques-uns crurent en ce temps-là, que le Roy eſtoit ſur le point de la repudier comme telle; mais le véritable motif de ce divorce, auroit été d'abaiſſer la trop grande authorité, que le Duc de Mercœur, frere de cette Princeſſe s'attribuoit au Duché de Bretagne, depuis qu'il en eſtoit Gouverneur. Lettr. 37. de Busbeq à l'Emp. Rodolphe.

varre leur Cousin germain, quand ils virent que c'estoit directement à toute leur famille que vous en vouliez, & que vous vous vantiez de supplanter; car là-dessus vous pristes le sujet, que jamais n'avez laissé ny oublié depuis, de faire comprendre par la Bulle du Pape, & par les serments & protestations du Roy d'Espagne, de n'approuver jamais les Princes heretiques, & trouvastes lors ces beaux noms d'adherents, & fauteurs d'heretiques.

Vous fistes dés lors vos pratiques avec le Roy d'Espagne plus manifestement, & asseurastes vos conditions, & stipulastes dés lors vos pensions, luy promettant le Royaume de Navarre, & le Bearn pour sa part, avec les villes qui seroient à sa bien-seance en Picardie, & Champagne : & convinstes avec luy des moyens, dont vous useriez, pour empieter l'Estat. Et le pretexte qu'y pretendiez, estoit le mauvais gouvernement du Roy, les prodigalitez qu'il faisoit à ses deux mignons, desquels vous tiraستes l'un à vostre cordelle, * *qui ne s'en trouva pas mieux.* Vous employastes toute vostre industrie à rendre le pauvre Prince odieux à son peuple : luy conseilliez de surhausser les tailles, d'inventer nouveaux impost, créer nouveaux offices, desquels vous-mesmes profitiez : car on maintint à Monsieur vostre frere à Chartres après les barricades, qu'il avoit receu l'argent du party de trois Edicts bursaux, fort pernicieux, dont toutesfois vous rejettiez la hayne sur ce pauvre Roy, lequel vous faisiez amuser à des devotions ridicules, cependant que vous briguiez la bonne grace de son peuple, & contre son gré preniez la charge & conduite des grandes armées, attirant à vous les Chefs & Capi-

* Anne Duc de Joyeuse tué à Coutras en 1587. Ceux de Guise furent regardés comme autheurs de sa mort, parce que c'estoient eux qui luy avoient fait donner le commandement de l'armée du Roy Henry III. en veue de l'éloigner de ce Prince auprès duquel il leur portoit ombrage. De Thou. t. 4. l. 87. p.

taines de guerre. & courtisants jusques aux simples soldats pour les gaigner : pratiquant les Villes, achetant les Gouvernemens, & mettant aux meilleures places des Gouverneurs, & gens à vostre devotion : Et ce fut lors que vous conceustes tout à fait la Royauté, comme l'appetit vient en mangeant, quand vous vistes le Roy Henry sans esperance de lignée, les premiers Princes tenus pour heretiques ou fauteurs d'heretiques, le Consistoire de Rome vous hocher la bride, & le Roy d'Espagne, vous donner l'esperon. Vous n'aviez plus que feu Monsieur, qui estoit *vn mauvais Songecreux*, & qui sçavoit bien *de quel bois vous vous chauffiez*. Il se falloit défaire de luy, & le testament de *Salcede* * nous en a descouvert les moyens: mais la force n'ayant succedé, le poison fit la besoigne: Tous vos serviteurs prédisoient cette mort plus de trois mois devant qu'elle fust advenuë. Alors vous ne fistes plus la petite bouche pour dissimuler vostre intention : vous n'allastes plus connillant, ny à cachette : vous vous declarâtes tout à bon : [& me souvient que feu M. le Cardinal de Guyse vostre frere, allant donner de l'eau benistе au corps de feu Monsieur frere du feu Roy, accompagné de feu Monsieur le Cardinal de Bourbon, ne se peut tenir de monstrer tant de réjoüissance que chacun s'appercevoit de ses risées, & des mocqueries qu'il faisoit au corps & à la Religion, & au bon-homme vivant, qu'il feignoit tant de vouloir servir, & honorer, & luy eschappa ce mot qui fut ouy de plusieurs En ont-ils maintenant ? Cette mort donc vous haussa le cœur, & vous fit mettre aux champs à bannieres desployées.] Et neantmoins pour avancer vos

* Salcede le jeune, fils de celuy tué à la St. Barthelemy, estant prisonnier avoit accusé ceux de Lorraine & de Guise d'avoir trempé dans la conjuration contre le Duc d'Alençon, & il l'avoit confirmé estant à la question, mais il s'en est retracté avant sa mort à l'instigation d'un Religieux. *Journal de Henry III. au mois d'Aoust 1582. & Mezerai.*

Ce qui est entre ces [ ] marques n'est point dans les anciens.

affaires, vous vouluſtes faire croire aux bonnes Gens que c'eſtoit pour le bien public, & pour la deffence de la Religion Catholique, qui eſt un pretexte que les ſeditieux, & remueurs de nouvelletez ont touſiours pris. Dedans ce retz inſenſible vous attiraſtes ce bon-homme Monſieur le Cardinal de Bourbon, Prince ſans malice, & le ſçeuſtes ſi dextrement tourner, & manier; que luy miſtes une folle & indiſcrette ambition dedans la teſte, pour faire de luy comme le Chat fait la Souris, c'eſt à dire, après vous en eſtre joüé, de le manger: vous y attiraſtes pluſieurs Seigneurs de ce Royaume, pluſieurs Gentilshommes & Capitaines, pluſieurs Villes & Communautez: & entre les autres, cette-cy miſerable, qui ſe laiſſa engluer, partie de hayne des comportemens du feu Roy, partie de l'impreſſion que luy donniez, que la Religion Catholique s'en alloit perdue, ſi le Roy mourant ſans enfans, la ſucceſſion du Royaume venoit au Roy de Navarre, qui ſe diſoit premier Prince du Sang. Vous forgeaſtes là-deſſus voſtre premier Manifeſte, imprimé à Rheims, qui ne portoit un ſeul mot de la Religion, mais bien demandiez tous les Eſtats & gouvernemens de ce Royaume eſtre oſtez à ceux qui les poſſedoient, qui n'eſtoient à voſtre devotion: ce que vous corrigeaſtes par voſtre ſecond Manifeſte du Conſeil de Roſne, qui pour tout brouiller, dit qu'il ne falloit que mettre la Religion en avant: & alors vous nous preſchaſtes *d'un Synode à Montauban, & d'une Diéte en Allemagne*, où difiez que *tous les Huguenots du monde* avoient complotté de ſe ſaiſir du Royaume de France, & en chaſſer tous les Preſtres. Aucuns vous crûrent, &

quant à moy qui ne ſuis pas des plus ruſez, j'en eus quelque opinion, & me joignis de ce party, pour la crainte que j'ay touſiours euë de perdre ma Religion : beaucoup de bonnes gens ont fait comme moy, qui ne s'en ſont pas mieux trouvez : les autres, qui ne demandoient que nouveaux remuemens, firent ſemblant de le croire : pluſieurs ſaffraniers, endebtez, criminels, contumacez, vous ſuivirent, comme gens qui avoient beſoing de la Guerre civile. Ayans ainſi joüé voſtre partie, & receu force doublons d'Eſpagne, vous vous miſtes en Campagne avec une belle armée : quelques uns diſent que cela ne ſe fit ſans le ſçeu & *conſentement de la Reyne Mere*,* qui aymoit les troubles pour ſe rendre neceſſaire, & eſtre employée à faire le hola, à quoy elle eſtoit fort propre : mais toute Italienne, & ruzée qu'elle fuſt, ſi y fut-elle trompée : car elle ne croyoit pas du commencement que vos deſſeins volaſſent ſi haut, & ne deſcouvrit la meſche que bien tard après qu'euſtes mis le pied ſi avant qu'il n'y avoit pas moyen de le retirer, n'eſtant pas vray-ſemblable, encor qu'elle euſt du meſcontentement de ſon fils, qui à la verité ſe laiſſoit plus gouverner à d'autres qu'à elle, elle euſt voulu le laiſſer ruïner, & le voir priver de la Couronne, pour y eſtablir voſtre frere, de qui elle ne ſe fioit que de bonne façon.

L'ayde donc que la bonne Dame vous fit, n'eſtoit pas pour perdre ſon Fils, mais pour le ramener à humilité & reconnoiſſance. Ce que penſant avoir fait par voſtre moyen, elle vous fit par après diſſiper voſtre armée, qui ne vous ſervit de rien, ſinon pour vous faire connoiſtre vos forces, & pour extor-

* Mr. de Thou l'aſſure ainſi T. 4. l. 30. p. 15. E. CettePrinceſſe voyant que ſi la loy ſalique ſubſiſtoit, le Roy Henry III. qui ne pouvoit avoir d'enfans, laiſſeroit la Couronne au Roy de Navarre, qu'elle n'aimoit pas, ſe prit à favoriſer la Ligue, dans l'eſperance que cette faction éleveroit ſur le Trône, ou le Marquis du Pont-à-Mouſſon ſon petit-fils qu'elle aimoit beaucoup, ou du moins l'Infante Iſabelle ſa petite fille.

quer par violence, *cet Edit de Juillet*, * qui caſſoit tous les autres Edits de pacification auparavant faits, & remettoit encor le feu & le carnage en France contre les Huguenots. Mais vous ne demeuraſtes pas en ſi beau chemin : car ayant reconnu que la pluſpart des bonnes Villes qui vous avoient promis de s'elever pour vous, quand elles vous verroient aux champs avec une armée, vous avoient manqué, & eſtoient encor retenuës de quelque crainte & reverence du nom des Roys, & de la Majeſté Royale, vous pratiquaſtes ſans vous deſarmer, dedans toutes les Villes ceux des habitans que ſçaviez avoir quelque creance & dignité ſur le peuple : vous corrompiſtes les uns par argent, qui vous venoit en abondance d'Eſpagne, les autres par promeſſes de biens, offices, benefices, & les autres par impunité des crimes, dont ils eſtoient pourſuivis en Juſtice : mais principalement vous dreſſaſtes vos machines contre cette miſerable Ville, où vous n'oubliaſtes aucun artifice, juſques aux plus abjectes & honteuſes ſoûmiſſions, pour rechercher & gaigner *la ſimple populace* : † Voſtre Frere s'en alla armer en Champagne & Bourgongne, pour ſurprendre les places du Roy, non celles des Huguenots, dont on ne parloit point en ce pays-là, ſinon à Sedan, où il fit mal ſes beſongnes. Vous, Monſieur le Lieutenant, *allaſtes en Guyenne* * avec une puiſſante armée pour attendre l'occaſion de joüer vos jeux : & c'eſt à mon advis la raiſon que n'y fiſtes pas grand cas, parce que vouliez temporiſer en attendant à

* C'eſt l'Edit de Reunion, qui fut verifié en Parlement le Roy y étant le 8. d'Auguſt 1585. De Thou. T. 4. l. 80. p. 28. E.

† Charles Hotman, dit la Rochebloud, homme plus ſimple que mechant fut le premier que ceux de Guiſe gagnerent pour former une Ligue à Paris : celuy-cy en perſuada d'autres qui tous enſemble firent revolter les Pariſiens. Dial. du Mah. & du Man. f. 50. & ſuiv.

* En 1585. voyez a ce ſujet la *Declaration* du Duc de Mayenne ſur ſes exploits de Guyenne, & *l'Expoſition* que les Huguenots firent de cette *Declaration*. Mem. de la Ligue. T. 1. p. 493. & ſuiv.

frap-

frapper voſtre coup par deça, comme avez dit tantoſt. Mais les Heretiques de Sainctonge ne laiſſerent de s'en mocquer : car à voſtre retour, ils firent une petite rime en leur patois qui merite que la ſçachiez, & la voicy :

Hauſſez vos voutes grands porteaux :
Huys de Paris tenez-vous hauts :
Si entrera le Duc de gloire :
Qui pour tuer cent Huguenaux,
A fait mourir mille Papaux :
N'a-til pas bien gaigné à boire ?

Le quatrain qui en fut fait par deça, eſt commun, touchant les places que vous priſtes.

Oronce eſt un oyſon, & Thevet une cane, †
Qui en repreſentant la Carte Gallicanne,
Ont oublié de mettre, ou laiſſé par meſpris,
Les Villes & Chaſteaux que ce grand Duc a pris.

Je ne parleray point de la belle priſe que vous fiſtes du Chaſteau de Fronſac, & d'une jeune Dame qui eſtoit dedans, *heritiere de la maiſon de Caumont*, * cela ne merite pas d'eſtre recité en cette bonne compagnie : encor que le bon-homme de la Vauguyon en ait receu beacoup de dommage & de deſplaiſir, & n'en ait peu avoir juſtice contre vous. Auſſi n'eſtoit-ce rien au prix de ce qu'aviez deliberé faire en cette ville à voſtre retour : dont vous ſçavez que je ſçay quelque choſe, & non pas tout. Car je n'avois point ſçeu que dés lors vous euſſiez projetté de prendre le Roy au Louvre, & tuer ou empriſonner tous ſes meilleurs & plus ſignalez ſerviteurs, ſi

* Cecy eſt pris des memoires de la Ligue T. 1. p. 366. dans la remontrance aux trois Etats de France ſur la guerre de la Ligue.

†Oronce Finé eſtoit un Mathematicien qui avoit fait des Cartes Geographiques, comme auſſi Thevet, dont on a une carte de la France. Ce qu'il a fait ne vaut rien. Il en eſt parlé cy-aprés.

*Voyez cideſſus M. de Nevers en ſon Traité de la priſe des armes, p. 184. M. de Mayenne fit deſpécher une abolition au Sr. de Vivans Huguenot, & ſacrilege, pour faire trouver bon à Madame de Caumont le mariage de ſa fille Huguenotte avec l'un des enfans de celui que l'Union a elû pour ſon Chef.

le Lieutenant *du Prevoſt Hardy* (*a*) ne l'euſt relevé, qui deſcouvrit toutes vos aſſemblées & entrepriſes, par tenans & aboutiſſans, & fut cauſe que le Roy bien adverty fit ſaiſir le grand & petit Chaſtelet, l'Arſenal & Hoſtel de Ville, & renforça ſes Gardes, pour empeſcher l'execution de voſtre deſſein. Vous confeſſerez que s'il euſt fait alors ce qu'il devoit & pouvoit, vous & tous vos Agens & faciendaires eſtiez perdus, leſquels on connoiſſoit par noms & par ſurnoms; tout ainſi qu'ils ſe ſont declarez par après. Mais on y proceda trop mollement, par le conſeil de ceux qui diſoient, & diſent encores aujourd'huy qu'il ne faut rien aigrir. Depuis vous ne ceſſaſtes de pratiquer & ſolliciter tout le monde quaſi à deſcouvert, & principalement les Preſcheurs & Curez, à qui vous faiſiez quelque petite part de vos doublons. Vous envoyaſtes une autre armée en Guyenne, dont faiſiez eſtat, & que penſiez qui deuſt reſſerrer, ou prendre le Roy de Navarre: mais de belles, vous allaſtes precipiter & faire perdre *ce jeune Seigneur*, (*b*) preſomptueux des eſperances que luy donniez, qu'il ſeroit Roy de Thoulouze. Voſtre frere avoit d'autres forces ſur pied, qui luy vindrent bien à propos pour repouſſer les Reiſtres venans au ſecours des Huguenots de Guyenne: & fallut que vous meſme Monſieur le Lieutenant, y allaſſiez en perſonne, encor ne ſçeu-

(*a*) Ce Lieutenant ſe nommoit Poulain, dont le Procez verbal imprimé enſuite du journal du regne du Roy Henry III. contient beaucoup de choſes fort notables pour le ſervice du Roy contre la Ligue; à quoy néantmoins il eut peu d'égard, detourné par des confidens traiſtres.

(*b*) C'eſt le Duc de Joyeuſe tué a la Bataille de Coutras.

ſtes-vous les empeſcher de paſſer, & s'il n'y euſt eu que vous & les voſtres qui vous en fuſſiez meſlez, quelque choſe qu'en ayez voulu faire croire, ils fuſſent venus boire noſtre vin juſques à nos portes, & vous euſſent mis en merveilleux acceſſoire. Neantmoins vous vouluſtes vous donner toute la gloire de leur deſroute, * & la deſrober au Roy, & à ſes bons ſerviteurs, qui en temporiſant & s'oppoſant à leur paſſage de Loire, y avoient apporté les plus grands effets. Cela veritablement vous acquit un grand honneur & faveur envers les Pariſiens, dont la pluſpart ne ſçavoient pas encor à quoy vous tendiez : mais ceux qui participoient à vos ſecrets, & qui lors prindrent le nom de Catholiques zelez, faiſoient déja un Dieu de voſtre Frere, l'invoquoient en leurs afflictions, & avoient recours en lui quand on les menaçoit du Roy, & de la Juſtice. Dont il fut rendu ſi orgueilleux & temeraire, qu'il oſa venir en cette Ville avec huit chevaux † contre les deffenſes très expreſſes que le Roy lui en avoit faites : encor qu'on ſçache bien qu'il avoit aſſigné cinq ou ſix cents hommes de cheval, qui ſe rendirent à meſme jour auprès de lui. Le Pape Sixte V. ſçeut bien dire *quelle peine cela meritoit*, quand il en ſçeut la nouvelle, & n'euſt pas failly de le faire, ſi telle choſe lui fuſt advenue : mais la bonne Mere * & ſes bons Conſeilliers, † faits de ſa main, & de ſon humeur, dont nous n'avons encor que trop de reſte, ſçeurent ſi dextrement imprimer la crainte en l'eſprit foible de ce pauvre Prince, qu'il n'oſa rien entreprendre, de peur d'irriter les Pariſiens, & craignant remettre encor les troubles & les miſeres,

* C'eſt ce que faiſoit à Rome le Cardinal de Pellevé, qui devant le Pape & les Cardinaux donnoit au Duc de Guyſe, qui l'y avoit envoyé, toute la gloire de la deffaite de l'Armée Allemande en 1587. Mem. de Nevers T. 1. p. 762. en une lettre au Roy du 4. May 1589. Voyez au ſurplus M. le Grain dans ſa decade de Henry le G. l. 4. p. 310. & 331.

† Ce fut aux Barricades.

* La Reyne Mere.

† Ses bons Conſeillers & plus bas traiſtres Conſeillers ; Villiquier, d'O, Villeroy ; aucuns y mettent le Chancelier de Chiverny & autres.

de la guerre en ſon Royaume. Car encor qu'il n'aimaſt pas les Huguenots plus que vous, ſi eſt-ce qu'ayant experimenté leur opiniaſtreté, & que pour neant on taſchoit les vaincre & ranger à la raiſon par la violence de la guerre, qui ruinoit ſon peuple, il s'eſtoit reſolu de ne tenter plus *les voyes de la force*:* mais par un plus gratieux remede avoit commencé de les attirer à l'obeïſſance, & reconnoiſſance de leurs fautes paſſées, les privant de ſa Cour & de ſa ſuite, des Honneurs, Charges, Gouvernemens, Offices & Benefices, dont la pluſpart d'eux ſe faſchoient de ſe voir exclus: ſi bien qu'il faut advouer, que leurs forces s'eſtoient plus alenties & diminuées par cinq ou ſix ans de Paix, que par dix ans de guerre ouverte. Et ne ſe faiſoit plus de nouveaux Huguenots, les vieux ſe froidiſſants, & s'ennuyants de la longueur, & la pluſpart d'eux permettans que leurs enfans ſe fiſſent Catholiques, pour participer aux honneurs & aux benefices comme les autres: mais vous & les voſtres impatiens du repos, & qui aviez peu de ſoin de la Religion, pourveu que parviniſſiez à vos attentes, ne peuſtes ſouffrir cette tranquillité, qui ne ne vous eſtoit pas ſaine. Vous aviez appris que la peſcherie eſt meilleure quand l'eau eſt trouble, ſi bien que n'euſtes jamais repos, que n'euſſiez veu naiſtre cette belle journée des barricades, qui nous a vous & nous ruïnez: encor qu'il ſoit aſſez notoire, & voſtre frere ne le nieroit pas s'il eſtoit vivant, & tous ceux qui eſtoient de l'entrepriſe, qui ſont icy preſents, me le confeſſeront, que ſi le Roy euſt voulu uſer de ſon pouvoir & de ſon authorité, *nous eſtions*

* Cela eſt pris des memoires de la Ligue T. 4. p. 196. dans un diſcours intitulé: *Reponſe à un advis qui conſeille aux François de ſe rendre ſous la protection du Roy d'Eſpagne.* Du reſte M. de Thou ne fait point difficulté d'avouer ce que dit icy d'Aubray ſur le véritable motif de la paix accordée par le Roy aux Huguenots à Poitiers en Septembre 1577. de Thou T. 4. l. 81. p. 5. FF. & p. 6. A. B.

*dès ce jour là tous perdus,** estant bien certain que vous fustes prevenus & devancez de trois jours, & que le jour de l'exploit qui se devoit faire, *n'estoit assigné qu'au Dimanche* † si bien que le Roy qui sçavoit toute l'entreprise (encor que ceux qui approchoient le plus près de sa personne, taschassent lui dissuader, & divertir d'adjouster foy aux rapports qu'on lui en faisoit) eut ses Suisses & ses Gardes & autres gens de guerre tous prests avant jour, qui avoient déja pris les places, Carrefours & cantons de la Ville, dès le matin auparavant que vostre Frere, ni aucuns des entrepreneurs fust éveillé : lequel, comme sçavez, ayant sçeu à son réveil, ce qui se passoit, se trouva si surpris & si esperdu, qu'il n'attendoit rien moins, sinon qu'on le vinst assieger & prendre, ou massacrer en l'Hostel de Guyse, où il s'estoit resolu de se defendre seulement avec son espée, n'y ayant fait preparatifs d'aucunes armes, de peur qu'on y allast foüiller, & pour oster tout soupçon de luy : de mesme, tous les Seize, & les plus mutins de la faction se cacherent dedans les caves, & chez leurs amis & voisins, n'attendans rien que la mort : & n'y eut aucun si hardy qui osast paroistre dedans la rue, qu'il ne fust plus de huict ou neuf heures : tellement que le Roy eust pû sans aucune resistance se saisir d'eux, & de vostre frere, & remettre absolument son authorité, s'il eust permis que les gens de guerre eussent joüé des mains, & chargé les premiers qui s'avancerent à faire barricades, & à boucher les passages des rues. Mais sa timidité, ou plustost sa naturelle bonté, avec les impressions que luy donnoit sa mere, & ses traistres Conseilliers, l'empescherent d'user de l'advanta-

* René de Villequier persuada au Roy de luy donner la commission d'aller par tout Paris, donner ordre aux troupes de ne rien entreprendre sur les bourgeois, & d'attendre les bras croisés les ordres sur ce qu'elles auroient à faire: la Reine l'approuva, & cela donna le tems aux parisiens de reprendre cœur & de se barricader. De Thou T. 4. l. 90. p. 285.

† On voit dans le *procés verbal de Nicolas Poulain* que les Ligueurs ayant pris l'allarme au sujet de plusieurs de leurs entrepriles que cet homme avoit decouvertes, obligerent le Duc de Guise a precipiter de quelque peu de jours celle des Barricades.

ge qu'il avoit en main, faisant deffendre à ses gens de guerre de frapper, ny offenser personne, & se tenir coy sans rien entreprendre, ny faire effort à aucun des habitans: qui fut cause que les mutins reprenants cœur, sur les erres de leur entreprise projettée, eurent loisir de s'armer, & de renfermer comme entre deux gauffres, ceux qu'il n'osoient auparavant regarder au visage: Et vostre frere aussi voyant qu'on tardoit tant à le venir attaquer, & que de toutes parts luy venoient des gens en armes, que ceux du Roy laissoient sûrement passer, parce qu'ils n'avoient point charge de prendre garde à luy, & sçachant que ceux de son party commençoient à se reconnoistre, & à faire teste aux quartiers, selon l'ordre qu'on avoit auparavant projetté; de desesperé qu'il estoit, il entra en pleine asseurance, & envoya ses gentilshommes destinez pas les rues & cantons, pour assister & encourager les habitans, se saisir des portes, & des places de sa part, après s'estre renforcé de bon nombre d'hommes armez, qui avoient leur rendez-vous à luy; sortit de sa maison sur les dix à onze heures, pour se faire voir par les rues; & par sa presence donner le signal de la revolte generale, qui mit incontinent le feu en la teste de tous les conjurateurs, lesquels comme forcenez & furieux, se ruerent sur les Suisses du Roy, qu'ils taillerent en pieces: & les autres gens de guerre se voyans renfermez entre deux barricades, devant & derriere, sans s'estre osé deffendre, à cause que le Roy leur avoit deffendu, se rendirent à la mercy de vostre frere, qui les fit conduire en seureté hors de la ville, ce qu'il fit non tant par clemence & douceur qui luy fust naturelle, que par

ruſes & cautelle, pour mieux parvenir à ſon dernier but, qui eſtoit de ſe ſaiſir du Roy, lequel il voyoit en armes ſur ſes gardes en ſon Louvre, malaiſé à forcer ſi promptement, ſans grand maſſacre. Son artifice donc fut de filer doux, & contrefaire le piteux, diſant qu'il avoit un extrême regret de ce qui eſtoit advenu : cependant il viſitoit les rues pour encourager les habitants, il s'aſſuroit des places fortes, il ſe fit maiſtre de l'Arſenal, où il avoit bonne intelligence avec Selincourt, pour avoir le canon, les poudres & boulets à ſa devotion : il enjola de belles paroles *le pauvre Chevalier du Guet*, * qui luy rendit la Baſtille par faute de bon appareil. Il ne luy reſtoit plus que le Louvre : le Palais eſtoit à luy, ce n'eſtoit rien fait s'il ne tenoit le Maiſtre, lequel avoit une porte de derriere pour ſe retirer. Ce fut pourquoy pied à pied on avança les Barricades, pour gagner la Porte-neufve, & celle de ſaint Honoré : mais le pauvre Prince bien adverty de ce qu'on deliberoit faire, & qu'on n'en vouloit qu'à luy, ne s'oſant fier en ſa mere, ny au Gouverneur de Paris † qui eſtoit lors, qui l'entretenoient de parlemens & d'accord, prit une reſolution courageuſe, & approuvée de beaucoup de gens de bien, qui fut de s'enfuir, & quitter tout. De quoy voſtre frere ſe trouva bien eſtonné, voyant que la proie qu'il penſoit tenir en ſes lacs, luy eſtoit eſchappée. *O Feſte memorable des Barricades*, *

* M. de Thou dit que ce fut par une vraie lâcheté que cet officier qui ſe nommoit Laurent Teſtu, rendit la Baſtille au Duc de Guiſe, le Samedy deuxieme jour après les Barricades. De Thou T. 4. l. 90. p. 289.

† Villequier.

* En une harangue faite en la chambre des deputés du clergé aux derniers Etats de Blois, celuy qui portoit la parolle eut l'inſolence d'appeller la journée des barricades *heureuſe & ſainte journée des Tabernacles.* Lettre de Paquier l. 13. page 12. Tome 2. En effet, ce jour fut la premiere fête de cinq que les ligueurs célébrerent avec beaucoup de pompes juſques à ce que toutes cinq furent abolies huit jours après que le Roy fut entré dans Paris. Chron. Nov. T. 2. f. 407. V. l. 3. ſur l'an 1591.

que tes Festes, & tes Octaves sont longues! Depuis ce temps-là qu'avons-nous eu que mal-heur & pauvreté? qu'angoisses, peurs, tremeurs, alarmes, deffiances, & toutes sortes de miseres? Ce ne furent plus que ruses, que finesses, dissimulations & feintises d'une part & d'autre, pratiques, menées à qui mieux mieux, & à qui tromperoit son compagnon. Vous commençastes à marcher du pair avec vostre Maistre, & parce que n'aviez peu l'attraper par force ouverte, vous pristes conseil d'y aller par finesse: vous faisiez les tristes & dolents de ce qui estoit arrivé, quand vous envoyiez vers luy: mais envers les estrangers, vous braviez, & vous vantiez d'estre maistres de tout, & qu'il n'avoit tenu qu'à vous que ne fussiez Roys, & qu'aviez gagné en cette journée des Barricades, plus que si eussiez gagné trois batailles: de quoy vos lettres, & celles de vos Agents *font ample foy.* * Vous envoyastes plusieurs fois diverses sortes d'Ambassadeurs vers le Roy, tant à Roüen qu'à Chartres, pour faire croire que le peuple de Paris estoit plus à sa devotion que jamais, & desiroit le voir, & le cherir en sa bonne ville, & ne taschiez qu'à l'y attirer pour parfaire la besogne commencée: mais il n'en voulut rien faire, & fit bien. Enfin après plusieurs declarations que vous tirastes de luy, dont il ne fut chiche, comment il oublioit, & remettoit tout ce qui s'estoit passé, où ne vouluſtes jamais qu'on usast du mot de pardonner, vous vous allastes enfiler bien lourdement en la promotion des Estats, où vous vous promettiez faire tout passer à vostre fantaisie, par le moyen des *brigues que vous fistes* † à l'election des Deputez des Provinces. En quoy on ne vit

* Voyez ces lettres dans les Mem. de la Ligue T. 2. p. 380. & suiv.

† Pendant que le Roy pressoit les Guises de tenir les Etats qu'il avoit promis, ils travaillerent par toutes les Provinces à gagner les nominations, & commencerent à se servir, sur tout en Languedoc, de l'Ordre des Feuillants, parmi lesquels ils choisirent dit d'Aubigné, *ceux de qui la passion, l'esprit & la créance estoient propres pour en faire leurs Emissaires.* C'est à ce temps là qu'il faut rapporter les premiers Sermons seditieux du petit Feuillant. D'Aub. T. 3. l. 2. ch. 3.

jamais une telle impudence que la voſtre, qui envoyiez de Ville en Ville faire eſlire des hommes de voſtre faction pour venir auſdits Eſtats, preparez de memoires accommodez à voſtre intention : les uns par force, les autres par corruption d'argent, & les autres par crainte & menaces. Entre autres de cette Ville nous envoyaſtes le Preſident de Nully, (a) la Chappelle Marteau, *Compans* (b) * Roland, & l'Advocat d'Orleans, qui eſtoient notoirement les principaux Autheurs de la rebellion, & les inſtrumens dont vous vous ſerviez le plus, pour tromper le Peuple. Qu'eſt-il beſoin de rememorer icy, ce qui ſe paſſa à ces eſtats de Blois, & comment Dieu banda les yeux à ceux de voſtre famille pour s'aller jetter dedans la foſſe, qu'ils avoient preparée pour autruy, alors que penſiez eſtre audeſſus du vent après cette belle Loy fondamentale, par laquelle vous declariez le feu Cardinal de Bourbon premier Prince du Sang & le Roy de Navarre indigne de jamais ſucceder à la Couronne, (c) non plus que ſes Couſins adherents & fauteurs d'heretiques : voicy une bouraſque qui enleve ces deux groſſes Colones de la Foy, Meſſieurs vos freres, l'un ſe diſant Lieutenant General, grand Maiſtre, Conneſtable de France, & l'autre Patriarche de l'Egliſe Gallicane,

* eſt une Paroiſſe du Doyenné de Dompmartin Election de Meaux ; peut-eſtre que ce *Compan* ou *Compans* qui eſtoit un marchand qui avoit été de la Religion, eſtoit des Compans ou qu'il en avoit la Seigneurie. Dial. du Mah. & du Man. f. 51. r. & procez Verbal de N. Poulain, dans les preparatifs pour les barricades.

(a) M. de Nevers au Traité de la priſe des armes page 217. Si le Roi a fait priſonniers le Preſident de Nully & le Prevoſt des Marchands Deputez avec d'autres pour le tiers Eſtat de la ville de Paris, ce n'a pas eſté pour violer les Eſtats. Il le fit, parce qu'ils s'eſtoyent montrés trop impudens contre ſa perſonne & ſon autorité aux aſſemblées générales & particulieres qui s'eſtoient tenues durant les Eſtats.

(b) Compans, grand Ligueur.

(c) C'eſt ce qui fut arreſté aux Eſtats de Blois 1588. Voyez ci-deſſus.

& les jette * en un gouffre de mer si profond qu'on ne les a jamais veus ny oüys depuis. Fut-ce pas un grand coup du Ciel, & un merveilleux jugement de Dieu, que ceux qui pensoient tenir leur Maistre à la chaisne, & faisoient leur compte de l'amener dedans trois jours par force, ou autrement dedans cette ville, pour le faire tondre en Moyne, & le renfermer en un Cloistre, se trouverent tout à coup eux-mesmes pris & renfermez par celuy qu'ils pensoient prendre? Aucuns ont voulu dire que vous, Monsieur le Lieutenant, estant jaloux de la grandeur & haute fortune de Monsieur vostre frere, advertistes le deffunct Roy de l'entrepriſe qu'on faisoit *de l'emmener*, * & l'admonestiez de se haster d'y prevenir. Si cela est vray, je m'en rapporte à vous: mais c'est chose tout vulgaire, que Madame d'Aumale (*a*) vostre cousine *fut à Blois exprez* pour decouvrir tout le mystere au Roy: où elle ne perdit pas ses peines, & dit-on, que son mary & elle eussent dès lors fait banqueroute à la Ligue, si on luy eust voulu donner le Gouvernement de Picardie & de Boulogne, & payer ses debtes. Quant à vous je ne pense pas qu'ayez eu le cœur si lasche que de trahir vos freres, & on sçait bien qu'estiez convié à venir & vous trouver aux nopces, où l'on vous eust fait de leur livrée: mais soit que vous vous

*Leurs corps furent brûlés dans une salle basse du Château de Blois Journ. de Henry III. en 1588.

* La raison de cet avis du Duc de Mayenne contre le Duc de Guise son propre frere étoit la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre au sujet d'une femme pour laquelle ils furent même sur le point de se battre. De Thou T. 4. l. 93. pag. 363. B.C. & 364.

(*a*) Monsieur de Nevers au Traité de la prise des armes page 225. Si donc Monsieur de Mayenne envoya de la ville de Lyon où il estoit, advertir sa Majesté de cette resolution prise qui estoit celle de Monsieur de Guise & de ceux de l'Union aux Estats de Blois, afin qu'elle eust à se garder; & de mesme fit Madame d'Aumale pour l'avoir appris en la ville de Paris, afin que le feu Roy le declare par une parente qu'il fit en Fevrier.

deffiaſſiez de l'encloüeure, ou que ne vouluſſiez vous hazarder tous trois enſemble, vous vous tinſtes à Lyon aux eſcoutes, pour attendre l'iſſue & l'execution de l'entrepriſe, qui fut toute autre que n'eſperiez : & peu s'en fallut que vous-meſmes ne fuſſiez de la farce, ſi le Seigneur Alphonſe Corſe (*a*) n'euſt eſté devancé. Madame voſtre ſœur eut la meſme frayeur que vous, qui ſçachant la nouvelle, ne ſe trouva pas aſſeurée aux Fauxbourgs, & ſe retira en la Ville. O que nous ſerions maintenant à nos aiſes, ſi ce Prince euſt eu le courage de paſſer outre, & continuer ſes coups. Nous ne verrions pas Monſieur de Lyon aſſis auprès de vous, & vous ſervir d'arc-boutant, pour faire vos pratiques & les ſiennes à Rome, & en Eſpagne : & pour empeſcher par ſes ſermons, & ſes raiſons colorées de Religion, que n'ayons la paix, dont nous avons tant de beſoin. Nous n'euſſions pas veu les furieuſes adminiſtrations de *Marteau*, *Nully*, **Compan*, *& Roland*, qui ont mis le peuple au deſeſpoir, ſi la juſtice que la renommée nous avoit apportée juſques icy après leur capture *leur euſt eſté faite*, † comme elle devoit : & toutes les autres grandes villes n'euſſent pas bruſlé du feu de rebellion, ſi leurs Deputez

* Eſtienne de Neuilly ou pluſtoſt Nuilly avoit été Prevoſt des Marchands en 1582. & 1584. Bonfons Ant. de Paris f. m. 321. & 322.

† Jean Compan & les trois autres avoient eſté arreſtez à Blois après la mort des Guiſes, mais le Roy les avoit renvoyés à Paris, ſous promeſſe qu'ils feroient leur poſſible pour porter leurs concitoyens à la paix : mais loin de cela, ils firent du pis qu'ils purent, & principalement la Chapelle Marteau : Compan & Rolland furent faits Echevins en la place de deux autres qui avoient ſuivy le Roy à ſa ſortie de Paris après les Barricades. De Thou T. 4. l. 90. page 289 E. l. 93. p. 375. C. 381. D. E. l. 96. p. 457. B. & T. 15. l. 106. p. 341. B. C. D.

(*a*) Depuis le Marechal d'Ornano partit d'auprès du Roy qui eſtoit à Blois, pour aller tuer le Duc de Mayenne à Lyon.

euſſent paſſé par le meſme *fidelium*. Mais la douceur de ce bon Roy, qui n'eſtoit nullement ſanguinaire, ſe contenta de voir ſon principal ennemy & competiteur abattu, & s'arreſta lorſqu'il devoit plus vivement pourſuivre ſon chemin. Toutesfois ſi le Sieur d'Entragues euſt fait ce qu'il avoit promis, de la reduction d'Orleans qu'il penſoit guerir, *comme il l'avoit gaſtée*, & ne ſe fuſt point laiſſé devancer par ſaint Maurice, *& Royſſieu* * les choſes ne ſe fuſſent pas debauchées comme elles firent par faute de donner ordre à ce premier tumulte, † où vous vinſtes ſur le commencement de leur revolte, & leur donnaſtes courage de ſe rebeller & opiniatrer à bon eſcient, & à leur exemple vous nous en fiſtes faire autant : puis quaſi tout à un coup, ce feu embraſa toutes les bonnes Villes de ce Royaume, & y a en peu qui ſe puiſſent vanter d'en avoir eſté exemptes, tant vous aviez ſçeu dextrement pratiquer hommes de toutes parts. Là-deſſus pour nous rendre irreconciliables avec noſtre Maiſtre, vous nous *luy fiſtes faire ſon procez*, vous nous fiſtes *pendre & bruſler ſon effigie*, vous deffendiſtes de parler de luy ſinon *en qualité de tyran* : * *vous le fiſtes excommunier*, vous le fiſtes execrer, deteſter, & maudire par les Curez, par les Preſcheurs, par les enfans en leurs prieres. Et ſe peut-il dire ou alleguer rien de ſi horrible & eſpouvantable, que ce que vous fiſtes faire à Buſſy le Clerc, petit Procureur, accouſtumé d'eſtre proſterné à genoux devant la Cour de Parlement, laquelle il eut le cœur, & la rage d'aller prendre au ſiege venerable de la juſtice ſouveraine; & la mener captive & priſonniere en triomphe par les rues, juſques à ſon fort & taniere de la

* Royſſieu Threſorier de France à Orleans, General des vivres des armées de l'Union, & depuis Secretaire d'Eſtat de la Ligue.

† C'eſt Roſſieux ſuivant les Editions de 1594.

* En l'année 1585. par le Pape Sixte V. qui pretendit que le Roy n'avoit pû ſans ſacrilege faire mourir le Cardinal de Guiſe, qu'il ſoutenoit n'avoir plus été ſujet de Henry III. au moment que ce Prelat avoit reçeu les Ordres ſacrés. De Thou T. 4. l. 95. p. 430. 431.

Baſtille, dont elle n'eſt ſortie que *par pieces*, * avec mille confuſions, exactions, & vilainies, qu'il a exercées ſur les gens de bien? Je laiſſe les pillages de pluſieurs riches maiſons, la vente de precieux meubles, les empriſonnemens, rançonnemens des habitans & gentils-hommes qu'on ſçavoit eſtre pecunieux, & garnis d'argent, leſquels on baptizoit du nom de Politiques, ou d'adherens, & fauteurs d'heretiques: & ſur ce propos fut faite de ce temps-là une plaiſante rime, que j'eſtime digne d'eſtre inſerée aux regiſtres, & cayers de nos Eſtats.

* Les uns furent mis en liberté dès l'après diſnée: les autres, pendant les deux ou trois jours ſuivans, parce qu'ils ne ſe trouvoient pas ſur la liſte de le Clerc, ou qu'ayans donné de l'Argent pour ſortir ils paſſoient après cela pour bons Catholiques. *Journal du regne de Henry III.* en Janvier 1589.

Pour connoiſtre les Politiques,
Adherents, fauteurs d'heretiques,
Tant ſoient-ils cachez & couverts,
Il ne faut que lire ces vers.
Qui ſe plaint du temps & des hommes,
En ce ſiecle d'or où nous ſommes:
Qui ne veut donner tout ſon bien,
A cette cauſe il ne vaut rien:
Qui tard l'Union a jurée,
Qui a pris ſa robe fourée
Au lieu de prendre ſon harnois?
Qui ne dit point le Biarnois,
Ains dit le Roy, & qui le loue:
Qui a fait aux Seize la moue,
Les penſant hors de tout credit:
Qui en murmure ou en meſdit,
Qui aux Quarante fait la figue,
Qui n'a point la Barbe à la Ligue:
Qui a veu lettres de delà:
Ne vous fiez en tout cela.
Qui ne va point chez les Princeſſes,
Qui à Paſques n'oit que deux Meſſes,
Qui n'a des Chapelets au col,
Merite y avoir un licol.

Qui se fasche quand on l'appelle
A la porte, à la sentinelle
A la tranchée, & au rampart,
Il n'est point de la bonne part.
Qui fais mention de concorde,
Il sent le fagot, ou la corde:
Qui confit en devotions
Court à toutes processions,
Prieres, & Pelerinages,
S'il entremeste en ses suffrages
Un Da pacem *en soupirant,*
C'est pour le moins un adherant;
Combien qu'il fasse bonne mine
Gardez qu'il ne vous enfarine.
Qui n'aime point ouyr prescher (a)
Commelet, Lincestre, & Boucher: *
Et qui volontiers ne salue (b)
Louchard, (c) *la Morliere, & la Rue*: (d)
C'est un Maheutre, & un frelu,
Pire qu'un Turc, ou Mammelu.
Qui n'honore la Seigneurie
De Baston, Machaut, Acarie,
Et qui a dit en quelque endroit,
Que jamais boiteux n'iroit droit: †
Qui demande par la fenestre
A ses voisins que ce peut-estre
Aux alarmes; & toque-saints:
Qui n'eut point peur de la Toussaints: *
Qui la bonne feste nommée
Des Barricades n'a chommée: †

* Commelet Jesuite, Lincestre intrus pour un temps, puis confirmé par le Roy dans la Cure de St. Gervais, & Boucher Curé de St. Benoist, chassé de Paris.

† C'étoient le Ligueur Acarie & le petit Feuillant, tous les deux boiteux & qui temoignoient de jour en jour plus de passion pour la Ligue: il en est parlé cy-dessus & de tous ces seditieux.

* C'est le jour de la prise des Fauxbourgs par le Roy. Il y en eut d'epargnés, parce qu'ils estoient serviteurs de Sa Majesté, ce qui fut fort noté par les séditieux.

† C'étoit la premiere de cinq festes dont la Ligue avoit ordonné la célébration; & le sujet de celle-cy, c'est que les Ligueurs, qui avoient pensé prendre le Roy ce jour là, l'avoient du moins obligé de sortir de Paris. Chron. Nov. T. 2. f. 407. v. l. 3. sur l'an 1591.

(a) Jesuite.
(b) Un des Seize qui fut pendu.
(c) Un des Seize: il estoit Notaire, puis Lieutenant Criminel de robe courte.
(d) Tailleur, grand Ligueur.

Qui ne parle reverемment
Du couſteau de frere Clement,
Qui lorſque que Bichon, ou Nivelle
Ont imprimé quelque nouvelle,
En doute; & s'enquiert de l'autheur,
Je gage que c'eſt un fauteur:
D'autres encores on remarque
A une plus certaine marque
Saint Coſme, Olivier, & Buſſy,
Empoignez-moy ces galants-cy:
Ils en ſont: & pourquoy, & pource
Qu'ils ont de l'argent en bourſe. *

J'ay retenu ces vers par cœur, parce qu'ils ſont ſi vulgaires, que les femmes & petits enfans les ont appris, & qu'il ne ſe peut rien faire de plus naïf pour exprimer nos procedures, & les façons dont nous avons uſé pour trouver de l'argent. Mais on a oublié d'y mettre *l'or de Molan*, & *le threſor du grand Prieur de Champagne*: celuy de † *L'Eveſque de Meaux voſtre Chancelier*, de *l'Eveſque d'Auxerre, Amyot jadis grand Aumoſnier, & du Prieur de S. Nicolas-des-champs*, & autres qui vous ayderent bien à faire voſtre voyage de Tours, qui ne fut pas long, ny de grand effet. Car après avoir mené je ne ſçay qu elle troupe ramaſſée de gens tranſportez d'erreur, & d'amour de nouveauté que leur mettiez en la teſte, pour braver voſtre maiſtre que penſiez prendre à deſpourveu, ou avec eſperance que ceux de Tours feroient quelque tumulte pour le vous livrer, ſi-toſt que viſtes qu'on parloit à vous à coups de canon, & que le Roy de Navarre eſtoit venu aſſiſter & ſecourir ſon frere, ayant un notable intereſt qu'il ne tombaſt entre vos mains, la frayeur vous ſaiſit tel-

* Cette penſée eſt priſe d'un ecrit de 1584. où l'Autheur predisoit aux François les maux que produiroit le renouvellement des guerres civiles. Mem. de la Ligue. T. 2. p. 164.

† On a adjouté dans les ſecondes Editions de 1594. & les ſuivante, *celuy de l'Eveſque de Meaux, de l'Eveſque d'Auxerre, & du Prieur de St. Nicolas des Champs*, qui ne ſe trouvent point dans la premiere Edition de 1694.

lement au luſtre des eſcharpes blanches, que ce fut à vous de vous retirer en diligence par ces chemins eſgarez, où il n'y avoit point de pierres : & vouluſtes colorer voſtre fuite ſur la priere que nous vous fiſmes de nous ſecourir contre les courſes de Mrs. de Longueville, de la Noüe, & de Givry, après la honteuſe levée du ſiege *de Senlis*. * Eſtant icy, vous vous deffiaſtes bien qu'on ne tarderoit gueres à vous ſuivre de près, ayants deux ſi puiſſants dogues à la queuë, & donnaſtes quelque ordre pour la deffenſe de Paris, par un antidote, pire que le mal n'euſt eſté, ſi on nous euſt pris. Et ce fuſt lorſque les Pariſiens commencerent à voir des hoſtes vivants à diſcretion en leurs maiſons, contre tous les anciens privileges à eux accordez par les deffuncts Roys : mais ce ne furent que fleurettes, au prix de ce que nous avons ſouffert depuis : vous laiſſaſtes neantmoins prendre à noſtre nez, eſtampes & Pontoiſe, ſans les ſecourir. Et voyant qu'on retournoit à vous, pour vous attirer à la Bataille, ou vous reſſerrer entre nos murailles, vous viſtes bien au progrez des affaires du Roy, que les voſtres s'en alloient ruinées, & qu'il n'y avoit plus moyen de vous en ſauver, ſans un coup du Ciel, qui eſtoit par la mort de voſtre Maiſtre, voſtre bienfaicteur, voſtre Prince, voſtre Roy. Je dis voſtre Roy, car je trouve emphaſe en ce mot, qui emporte une perſonne ſacrée, oincte, & cherie de Dieu, comme mitoyenne entre les Anges & les hommes. Car comme ſeroit-il poſſible qu'un homme ſeul, foible, nud, deſarmé, peuſt commander à tant de milliers d'hommes, ſe faire craindre, ſuivre & obeïr en toutes ſes volontez, s'il

* En 1689. Voyez cy-devant p. 20.

s'il n'y avoit quelque divinité, & quelque parcelle de la puissance de Dieu meslée ? comme on dit que les demons se meslent, & entrejettent dedans les nües du tonnerre ; où ils font ces estranges & espouvantables feux qui passent de bien loing le feu materiel, & elementaire ? Je ne veux pas dire que ce fust vous, qui choisistes particulierement ce meschant QUE L'ENFER CREA,* pour aller faire cet execrable coup, que les furies d'Enfer eussent redouté de faire : mais il est assez notoire qu'auparavant qu'il s'acheminast à ceste maudite entrepriſe, vous le vistes, & *je dirois bien les lieux & endroits si je voulois* : pour l'encourager vous lui promistes † *Abbayes*, *Evesschez*, & monts & merveilles, & laissastes faire le reste *à Madame vostre sœur*, aux Jesuites, * *& à son Prieur*, qui passoient bien plus outre, & ne lui promettoient rien moins, qu'une place en Paradis, au-dessus des Apostres, s'il advenoit qu'il y fust martyrisé. Qu'ainsi ne soit, & que ne fussiez bien adverty de tout le mystere, vous faisiez prescher le peuple qui parloit de se rendre, qu'on eust entor patience sept ou huict jours, & qu'avant la fin de la semaine on verroit quelque grande chose qui nous mettroit à nostre aise. Les Prescheurs de Roüen, d'Orleans, & d'Amiens, le prescherent en mesme temps, & en mesmes termes ; puis si tost que vostre Moyne endiablé fut parti, vous fistes arrester & prendre prisonniers en cette Ville, *plus de deux cents des principaux Citoyens* & autres, que pensiez avoir des biens, des amis, & du credit avec ceux du party du Roy : comme une precaution, dont vous vous proposiez servir, pour racheter le méchant Assarot, en

* Il fait allusion au nom de F. Jacques Clement.

† Quelques-uns ont écrit qu'on luy promit un chapeau de Cardinal.

* Edme Bourgoing qui fut convaincu par témoins d'avoir encouragé le Jacobin à tuer le Roy, jusques à promettre à ce parricide une place en Paradis au-dessus des Apostres s'il arrivoit qu'il y fût tué. Gr. Mezeray T. 3. p. 650. ce Prieur a été depuis écartelé en execution d'un arrest du Parlement resident à Tours.

cas qu'il euſt eſté pris avant le fait ou après: car ayant le gage de tant d'honneſtes hommes, vous penſiez qu'on n'eût oſé faire mourir cet aſſaſſin, ſur la menace qu'euſſiez faite, de faire mourir en contrechange ceux que teniez priſonnier. Leſquels à la verité ſont bien obligez à ceux qui par une precipitée colere tuerent à coups d'eſpée ce méchant, après ſon coup fait: & vous meſmes ne les devez pas moins remercier: car ſi on l'euſt laiſſé vivre, comme il falloit, & mis entre les mains de juſtice, nous euſſions eu tout le fil de l'entrepriſe naïfvement deduit, & y euſſiez eſté couché en blancs draps, pour une marque ineffaçable de voſtre deſloyauté & felonie. Mais Dieu ne l'a pas ainſi permis, & ne ſçavons encor ce qu'il vous garde: car ſi les exemples du temps paſſé portent quelque conſequence pour juger des affaires du temps preſent, jamais on ne vit vaſſal & ſujet qui euſt entrepris de chaſſer ſon Prince, mourir en ſon lict: je ne veux fortifier cette maxime par beaucoup d'Hiſtoires, ny refuter celles que nos Preſcheurs alleguent, pour deffendre & juſtifier cet acte horrible. Je n'en diray que deux, l'une de la Bible, & l'autre des livres Romains: vous pouvez avoir oüy preſcher, que ceux qui tuërent Abſalon combien qu'il fuſt eſlevé en armes contre ſon Pere, ſon Roy, & ſon Pays, neantmoins furent punis de mort, par le commandemant de David, à qui il faiſoit la guerre. Si vous avez leu les conflits qui furent faits entre Galba, Otho, & Vitellius, pour l'Empire de Rome, vous aurez trouvé que Vitellius fit mourir plus de ſix vingts hommes qui ſe vantoient d'avoir tué Galba ſon predeceſſeur, & avoient preſenté requeſ-

te pour en avoir recompense : non, comme dit l'autheur (qui sert aujourd'huy *d'Evangeliste* * *à plusieurs*, † pour amitié qu'il portast à Galba, ny honneur qu'il luy voulust faire ; mais pour enseigner tous les Princes d'asseurer leur vie & leur Estat present, & faire connoistre à ceux qui entreprendroient d'attenter à leurs personnes, que l'autre Prince leur successeur (bien qu'ennemy) en quelque façon que ce soit, vengera leur mort C'est pourquoi Monsieur le Lieutenant, vous eustes grand tort de faire demonstration de tant d'allegresses, ayant sçeu la nouvelle du cruel accident de celuy, par la mort duquel vous entriez au chemin de la Royauté : vous fistes des feux de joye, * *au lieu qu'en deviez faire des funebres* : vous pristes l'escharpe verde en signe de réjouissance, au lieu que deviez *redoubler la vostre noire*, en signe de dueil. Vous deviez imiter David, qui fit recueillir les os de Saül, & les fit honorablement ensepulturer, combien que par sa mort il demeuroit Roy paisible, & perdoit en luy son plus grand ennemy : ou faire comme Alexandre le grand, qui fit de si superbes obseques à Darius ; ou Jules Cesar, qui pleura à chaudes larmes, sçachant la mort de Pompée, son competiteur & capital adversaire, & fit mourir ceux qui l'avoient tué. Mais vous au contraire de ces grands personnages, vous riez, & faites festins, feux de joye ; & toutes sortes de réjouissances, quand vous sçavez la cruelle mort de celuy de qui vous teniez tout ce que vous & vos predecesseurs aviez de bien, d'honneur & d'authorité : & non content de ces communes allegresses, qui témoignent assez combien *vous approuviez ce mal-heureux*

* L'Autheur dont il entend parler, est Tacite.

† C'est a dire aux partisans du feu Duc de Guyse qui étudioit fort l'Historien Tacite, au lieu que Henry III. faisoit sa principale estude de Machiavel. Gr Mezeray T. 3. p. 650.

* A la nouvelle de la mort de Henry III. le Duc de Mayenne fit faire par tout Paris des feux de joye : le soir ce ne furent que danses & tables mises par les quarfours Mem. de la Ligue T. 4. pag. 13 & 14. & Gr. Mez. T. 2. p. 659.

acte, vous fiſtes faire *l'effigie du meurtrier*, pour la montrer en public, comme d'un Saint canoniſé: & *fiſtes rechercher ſa mere*,* & ſes parents, pour les enrichir d'aumoſnes publiques; afin que celà fuſt un leurre & une amorce à d'autres qui pourroient entreprendre de faire un pareil coup au Roy de Navarre, ſur l'aſſurance qu'ils prendroient par l'exemple de ce nouveau martyr, qu'après leur mort ils ſeroient ainſi ſanctifiez & *leur parens bien recompenſez*. Or je ne veux point examiner plus avant voſtre conſcience, ny vous pronoſtiquer ce qui vous peut advenir pour ce fait-là: mais il faudroit que la parole de Dieu fuſt menteuſe (ce qui n'eſt point) ſi vous ne recevez bientoſt le ſalaire que Dieu promet aux meurtriers, & aſſaſſinateurs, comme voſtre frere a fait pour avoir aſſaſſiné le feu Admiral, & *le feu Admiral pour avoir fait aſſaſſiner voſtre Pere*. Mais je lairray traiter cette matiere aux Theologiens, pour vous ramentevoir une lourde faute que fiſtes ſur cet inſtant. Car puiſque n'aviez point craint de declarer en tant de lieux que voſtre but eſtoit de regner, vous aviez lors & ſur le coup une belle occaſion de vous faire eſlire Roy, & y fuſſiez mieux parvenu, que ne ferez pas à preſent, que vous briguez de l'eſtre. Le Cardinal de Bourbon, à qui inconſideremment vous deferaſtes le tiltre de Roy, eſtoit priſonnier:* voſtre Nepveu, en qui ſe conferoient toutes les recommandations de ſon Pere, l'eſtoit auſſi: & l'un & l'autre ne vous y pouvoit nuire, comme voſtre Nepveu,* fait à preſent: vous aviez encor les peuples animez, ardens & courans à la nouveauté, qui avoient une grande opinion de voſtre vaillance, dont vous eſtes fort deſcheu de-

* Quelqu'un leur ayant amené ſa mere qui étoit une pauvre vieille femme des champs, le peuple l'alloit voir par merveille, & la conſideroit avec veneration; & le Conſeil de l'Union luy fit donner recompenſe, au lieu que par la rigueur des loix, elle devoit eſtre bannie avec toute ſa race. Gr. Mezeray T. 3. p. 659.

*A Fontenay en Poiſtou où il mourut.

* Monſieur de Guyſe priſonnier à Tours, d'où il echappa.

puis, & ne fais doute que ne l'euſſiez emporté, en haine du legitime ſucceſſeur, qui notoirement eſtoit Huguenot. Et puis vous aviez les Preſcheurs qui euſſent deduit mille raiſons, pour perſuader le peuple, que la Couronne vous appartenoit, mieux qu'à luy. L'occaſion en eſtoit belle, ſur le changement d'une lignée en l'autre : & combien que ce ſoit une meſme famille, & d'une meſme tige, neantmoins la diſtance de plus de dix degrez (où les Docteurs diſent ceſſer tout lien & droit de conſanguinité) donnoit beau luſtre : encor que le Docteur Balde a eſcrit que cette regle *fallit in familia Borboniorum*. Tant y a que vous aviez la force, & la faveur du temps en main, de laquelle ne ſçeuſtes pas vous ſervir, ains par une puſillanimité & coüardiſe trop lourde, & groſſiere, vous vouluſtes garder quelque modeſtie & forme de Loy civile, donnant le tiltre de Roy à un pauvre Preſtre priſonnier, combien qu'en toutes autres choſes, vous violiez impudemment toutes les loix du Royaume, & tout le droit divin, des gens, naturel, & civil. Vous oubliaſtes toutes les maximes des grands maiſtres, en matiere d'entrepriſe ſur les Eſtats d'autruy : meſmement celles de Jules Ceſar, qui diſoit ſouvent pour excuſe ces vers d'un Poëte Grec, (*a*)

[*a*] Euripides in Phœniſſis.

Εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρὴ τυραννίδ' ἢ περὶ
Καλλίς' ον ἀδικεῖν τ' ἄλλα δ' εὐσεβεῖν χρεών

Nam ſi violandum eſt jus, regnandi cauſa violandum eſt ;
In aliis rebus pietatem colas, *Suetonius in Julio c.* 30.

S'il faut eſtre meſchant, ſoy-le pour eſtre Roy:
Mais au reſte ſois juſte, & vy ſelon la Loy.

Vous euſtes peur de prendre le tiltre de Roy, & ne craigniez pas d'en uſurper la puiſſance, laquelle vous deſguiſaſtes d'une qualité toute nouvelle, dont on n'avoit jamais ouy parler en France, & je ne ſçay qui en fut l'autheur, encor qu'on l'attribuë *au Preſident Briſſon* * ou Jeannin : mais quiconque inventa cet expedient, faillit aux termes de Grammaire & d'Eſtat : on vous pouvoit donner le nom de Regent, ou de Lieutenant General du Roy comme on avoit fait autrefois, quand les Roys eſtoient priſonniers, ou abſens de leur Royaume. Mais Lieutenant de l'Etat, & Couronne, eſt un titre inoüy, & eſtrange qui a trop longue queuë, comme une chimere contre nature, qui fait peur aux petits enfans. Quiconque eſt Lieutenant, eſt Lieutenant d'un autre, duquel il tient le lieu, qui peut faire ſa fonction, à cauſe de ſon abſence, ou autre empeſchement; & Lieutenant eſt Lieutenant d'un autre homme, mais de dire qu'un homme ſoit Lieutenant d'une choſe inanimée, comme l'Eſtat ou la Couronne d'un Roy, c'eſt choſe abſurde, & qui ne ſe peut ſouſtenir: Et euſt eſté plus tolerable de dire Lieutenant en l'Eſtat & Couronne de France, que *Lieutenant de l'Eſtat.** Mais c'eſt peu de choſe de faillir à parler, aux prix de faillir à faire. Quand vous fuſtes affublé de cette belle qualité, vous curaſtes ſi rudement nos bourſes, qu'euſtes moyen de mettre ſus une groſſe armée, avec laquelle vous promettiez pourſuivre, aſſieger, prendre, & ame-

*Il ſe vantoit que c'eſtoit luy ſeul, & diſoit l'avoir fait, ne pouvant mieux faire, & du moins afin que les François euſſent occaſion de ſe ſouvenir qu'encore que le Trône ſemblât vaquant, l'Etat étoit cependant Monarchique & ſucceſſif de toute ancienneté. De Thou. T. 4 l. 94. p. 397. A.

* Cecy eſt encore pris des Memoires de la Ligue dans la premiere piece du Tome 4.

ner prisonnier le nouveau successeur à la Couronne, qui ne se disoit pas Lieutenant, mais Roy tout à fait : vous nous aviez déja fait garder nos Places, & loüer des boutiques en la ruë S. Anthoine pour le voir passer enchaisné, quand l'ameneriez *de Dieppe prisonnier*. * Que fistes-vous de cette grande armée, grossie de tous vos secours estrangers d'Italie, d'Espagne, & d'Allemagne; sinon faire connoistre vostre foiblesse imprudente, & mauvaise conduite, & n'aiant osé avec trente mille hommes en attaquer cinq ou six mil, qui vous firent teste à Arques, & enfin vous contraignirent lever le cul honteusement, & chercher vous mesmes seureté au-delà de la riviere de Somme? Nous fusmes bien eshabis, quand au lieu de voir ce nouveau Roy a la Bastille, nous le vismes dedans nos fauxbourgs, avec son armée, comme un foudre de guerre, qui devança nos pensées, & les vostres. Mais vous vinstes à nostre secours, lors qu'estions asseurez qu'il ne nous feroit plus de mal. *Et faut confesser que sans la resistance que luy fit à la porte de Bussy, un qui luy est aujourd'huy serviteur, il nous eust pris avant que fussiez arrivé.* * Depuis ce temps-là, vous ne fistes rien de memorable en vostre Lieutenance, que l'establissement *de vostre Conseil des Quarante*, (a) & des Seize que vous aviez depuis revoqué, & dissipé tant qu'avez peu. Et cependant que vous vous amusiez à faire l'estat de vostre

* Voyez cy-devant pag. 22.

* Mem. de la Ligue T. 4. pag. 189. & suivant.

* Cecy estoit dans la premiere Edition de 1594 mais il a été retranché dans les deux autres de la mesme année & dans les suivantes. *Voyez les Remarques.*

(a) Ce Conseil des Quarante estoit compose d'Ecclesiastiques, de Nobles, de gens de Justice, & de Bourgeois : depuis on y en adjousta quatorze où le President Jeannin, Villeroy pere & fils furent mis : puis y furent admis les Presidens du Parlement & les gens du Roy. Voyez Monsieur de Nevers en son Traité de la prise des armes pag. 292 & 293.

maiſon, & que laiſſiez tremper en priſon voſtre Roy imaginaire, ſans le ſecourir, * *ny d'argent, ny de moyens* pour entretenir ſon eſtat Royal, le Roy de fait ſe mit en poſſeſſion du Dunois, du Vendoſmois, du Mayne, du Perche, & de la meilleure partie de Normandie, tant qu'à la fin, après qu'il eut en conquerant fait la ronde du tiers de ſon Royaume, vous fuſtes contraint moitié de honte, moitié de deſeſpoir, & par l'importunité qu'on vous fit, luy aller au devant, lors qu'il aſſiegeoit Dreux : où il vous fit *un tour de vieil guerrier* * pour avoir moyen de vous combattre. Car il leva ſon ſiege, & fit ſemblant de reculer dedans le Perche, pour vous attirer plus avant, & vous faire paſſer les rivieres à le ſuivre : mais ſi-toſt qu'il vous vit paſſé, & engagé en la plaine, il tourna viſage droit à vous, & vous donna la bataille que perdiſtes, plus par faute de courage, & de conduite, que par faute d'hommes, le nombre des voſtres paſſant de beaucoup les ſiens. Encor en cette grande affliction ne puſtes-vous vous tenir de nous donner une bourde, comme vous eſtes couſtumier, vous & voſtre Sœur, de nous paiſtre de menſonges & fauſſes nouvelles : & nous vouluſtes faire croire, pour nous conſoler en cette perte, *que le Biarnois eſtoit mort*, duquel vous n'aviez oſé attendre la veue, ny la rencontre. Mais nous viſmes ce mort, bien-toſt près de nos portes, & vous meſmes euſtes ſi grand' peur de ſon ombre, que ne priſtes loiſir de vous repoſer, que ne fuſſiez paſſé en Flandres, où vous fiſtes ce beau marché avec le Duc de Parme, qui depuis nous a couſté ſi cher, & qui vous a tellement ruiné d'honneur & de reputation, que je ne vois pas

* Voyez cy-devant pag. 148.

* On diſoit communément qu'il ſembloit que le Roy n'eut levé le ſiege de Dreux, que pour attirer & defaire les Ligueurs à Ivry & celuy de Sens que pour prendre Paris, à quoy auſſi ce Prince n'eût pas manqué, s'il eût pû ſe reſoudre à battre en breche cette ville, & à l'attaquer dans les formes. *Thuan de vita ſua l. 5. p. 74.*

moyen de vous en pouvoir jamais relever.* Car au lieu de maistre, vous vous allastes rendre valet, & esclave de la nation la plus insolente qui soit sous le Ciel. Vous vous asservistes à l'homme le plus fier & ambitieux, qu'eussiez sçeu choisir, comme avez depuis experimenté, quand il vous faisoit naqueter après luy, & attendre à sa porte, avant que vous faire une response de peu d'importance. Dequoy les Gentilshommes François qui vous accompagnoient, avoient depit, & desdain; & vous seul n'aviez honte de vous rendre vil & abject, en deshonorant vostre lignée, & vostre nation, tant estiez transporté d'appetit de vangeance, & d'ambition. Or pendant ces indignitez, & deshonnestes submissions que faisiez au prejudice du nom François, & de vostre qualité, nostre nouveau Roy ne chommoit pas: car il nous bouscha nostre riviere en haut & en bas, par la prise de Mante, & de Poissy, de Corbeil, Melun, & Montereau: puis vous vint oster la plaine de France, par la prise de saint Denys. Cela fait, il n'y avoit plus de difficulté que ne fussions assiegez, comme nous le fusmes incontinent après. Que fistes-vous pour nous secourir? mais plustost que ne fistes vous point pour nous perdre & rendre miserables? Je ne veux pas dire ce qu'aucuns ont rapporté de vous, que disiez communement, que la prise de cette ville seroit plus prejudiciable à vostre ennemy, que profitable, & que son armée se perdroit & *dissiperoit en la prenant.** Je ne sçaurois croire qu'eussiez pris plaisir de voir tomber vostre femme, vos enfans, vostre frere, & vostre sœur, à la mercy de vos ennemis.

* Voyez cy-devant pag. 46.

* Tout cecy est pris presque mot pour mot des Mem. de la Ligue. T. 4. p. 337. & suiv.

Mais si faut-il dire, que le temps que vous mistes à nous venir secourir fut si long, qu'il cuida nous mettre plusieurs fois au desespoir : & crois que si le Roy vous eust demandé un terme pour nous prendre, il n'en eust pas demandé davantage que luy en donnastes. O que nous eussions esté heureux si nous eussions esté pris dès le lendemain que fusmes assiegez ! O que nous serions maintenant riches, si nous eussions fait cette perte ! Mais nous avons bruslé à petit feu, nous avons languy, & si ne sommes pas gueris : dessors le soldat victorieux eust pillé nos meubles, mais nous avions de l'argent pour les racheter, & depuis nous avons mangé nos meubles, & nostre argent. S'il eust forcé quelques femmes & filles, encor eust-il espargné les plus notables, & celles qui eussent pû garantir leur pudicité par respect, ou par amis : mais depuis, elles se sont mises au bordeau d'elles mesmes, & y sont encores par la force de la necessité, qui est plus violente, & de plus longue infamie, que la force transitoire du soldat, qui se dissimule, & ensevelist incontinent : au lieu que cettecy se divulgue, se continue, & se rend à la fin *en coustume effrontée sans retour*. Nos Reliques seroient entieres, les anciens joiaux de la Couronne de nos Roys *ne seroyent pas fondus comme ils sont* : * nos Fauxbourgs seroient en leur estre, & habitez comme ils estoient, au lieu qu'ils sont ruinez, deserts, & abbatus : nostre ville seroit riche, opulente & peuplée comme elle estoit : nos rentes de l'hostel de Ville nous seroient payées, au lieu que vous en tirez la moüelle, & le plus clair denier : nos fermes des champs seroient labourées, & en recevrions le reve-

* Voyez cy-devant pag 34. 48. & 109. & les remarques.

nu, au lieu qu'elles ſont abandonnées, deſertes, & en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cinquante mille perſonnes de faim, d'ennuy, & de pauvreté, qui ſont morts en trois mois par les rues, & dans les Hoſpitaux, ſans miſericorde, & ſans ſecours. Nous verrions encor noſtre Univerſité floriſſante, & frequentée, au lieu qu'elle eſt du tout ſolitaire, ne ſervant plus qu'aux payſans, & aux vaches des villages voiſins. Nous verrions noſtre Palais remply de gens d'honneur de toutes qualités, la Sale, & la Galerie des merciers pleines de peuple à toutes heures, au lieu que n'y voyons plus que gens de loiſir, ſe pourmener au large, & l'herbe verte qui croit là où les hommes avoient à peine eſpace de ſe remuer: les boutiques de nos rues ſeroient garnies d'artiſans, au lieu qu'elles ſont vuides, & fermées: la preſſe des charrettes, & des coches ſeroit ſur nos Ponts, au lieu qu'en huict jours on n'en voit paſſer une ſeule, que celle du Legat. Nos Ports de Greve, & de l'Eſcole ſeroient couverts de Batteaux, pleins de bleds, de vins, de foin & de bois: nos hales, & nos marchez ſeroient foulez de preſſe de marchands & de vivres au lieu que tout eſt vuide & vague, & n'avons plus rien qu'à la mercy des ſoldats de ſaint Denys, Fort de Gournay, *qu'on appelle maintenant bride-baudt, Chevreuſe & Corbeil*:* Ha! Monſieur le Lieutenant, permettez-moy que je m'exclame en cet endroit par une petite digreſſion, hors du cours de ma Harangue, pour deplorer le pitoyable eſtat de cette Reyne des villes, de ce Microcoſme, & abregé du monde! Ha! Meſſieurs les Deputez de Lyon, Toulouze, Rouen, Amiens, Troyes, & Orleans, regardez à

* Tout cecy eſt pris des *Mem. de la Ligue.* T. 4. p. 317. & ſuiv. & dans le *Diſcours ſur les miſeres de Paris.*

nous, & y prenez exemple : que nos miſeres vous faſſent ſages à nos deſpens : vous ſçavez tous quels nous avons eſté, & voyez maintenant quels nous ſommes. Vous ſçavez tous en quel goufre & abiſme de deſolation nous avons eſté par ce long & miſerable Siege, & ſi ne le ſçavez, liſez l'Hiſtoire de Joſephe de la guerre des Juifs, & *du Siege de Jeruſalem mis par Titus*, qui repreſente au naïf celuy de noſtre ville. Il n'y a rien au monde qui ſe rapporte tant l'un à l'autre, comme Jeruſalem & Paris, excepté l'iſſue & la fin du Siege. Jeruſalem eſtoit la plus grande, & plus riche, & peuplée ville du monde. Auſſi l'eſtoit Paris,

Qui eſlevoit ſon chef ſur toutes autres villes,
Autant que le Sapin ſur les bruyeres viles.

Jeruſalem ne pouvoit endurer les bons Prophetes qui luy remonſtroient ſes erreurs & idolatries : & Paris ne peut ſouffrir ſes Paſteurs & Curez, qui blaſment & accuſent ſes ſuperſtitions, & folles vanitez, & l'ambition de ſes Princes : nous faiſons la guerre aux *Curez de ſaint Euſtache, & de ſaint Mederic*, parce qu'ils nous remonſtrent nos fautes, & nous prediſent le mal-heur qui nous en doit arriver. Jeruſalem fit mourir ſon Roy, & ſon oinct de la race de David, & le fit trahir par un de ſes diſciples, & de ſa nation. Paris a chaſſé ſon Prince, ſon Roy ſon oinct naturel, & après l'a fait aſſaſſiner & trahir par un de ſes Moynes : les Docteurs de Jeruſalem donnoient à entendre au peuple, que leur Roy avoit le diable au corps, au nom duquel il faiſoit ſes miracles : nos Preſcheurs & Docteurs ont-ils pas preſché que le feu Roy eſtoit Sorcier, & adroit le diable, au

nom duquel il faisoit toutes ses devotions? & mesmes aucuns ont esté si impudens de montrer en chaire publiquement à leurs auditeurs, des effigies faites à plaisir, qu'ils juroient estre l'idole du diable, *que le Tyran adoroit;* ainsi parloient-ils de leur Maistre, & de leur Roy. Ces mesmes Docteurs de Jerusalem prouvoient par l'Ecriture que Jesus-Christ meritoit la mort, & crioient tout haut: *Nos legem habemus, & secundùm legem debet mori*; nos Predicateurs, & Sorboniſtes, ont ils pas prouvé & approuvé par leurs textes appliquez à leur fantaisie, qu'il estoit permis, voire louable & meritoire de tuer le Roy, & l'ont encor presché *après sa mort?* Dedans Jerusalem estoient trois factions qui se faisoient appeller de divers noms: mais les plus meschans se disoient Zelateurs, assistez des Iduméens estrangers. Paris a esté agité tout de mesme de trois factions de Lorraine, d'Espagne, & des Seize, participans de toutes les deux, sous le mesme nom de *Zelateurs*; * qui ont leurs Eleazars: & leurs Zacharies, & *Acarics*, & plus de Jeans qu'il n'y en avoit en Jerusalem. Jerusalem estoit assiegée par Titus, Prince de diverse Religion, allant aux hazards & dangers comme un simple soldat, & neantmoins si doux & gratieux, qu'il aquit le surnom de Delices du genre humain. Paris à esté assiegé par un Prince de Religion differente, mais plus humain & debonnaire, plus hazardeux & prompt d'aller aux coups, que jamais ne fut Titus: davantage ce Titus ne vouloit rien innover en la Religion des Juifs; aussi ne fait ce Prince en la nostre, ains au contraire nous donne esperance de l'embrasser quelque jour, & en peu de temps. Jerusa-

* Les Ligueurs eux-mesmes s'étoient precedemment appliqué cette comparaison dans le *Catholique Anglois* f. 14. v. du 2. *Avertissement.*

lem ſouffrit toute l'extremité devant que de ſe recognoiſtre, & ſe reconnoiſſant n'eut plus de pouvoir, & en fut empeſchée par les Chefs de la faction. Combien avons-nous ſouffert avant que nous cognoiſtre, & après nos ſouffrances, combien avons-nous deſiré de pouvoir nous rendre, ſi n'en euſſions eſté empeſchez par ceux qui nous tenoient ſous le joug? Jeruſalem avoit le Fort d'Anthonia, le Temple, & le fort de Sion, qui bridoient le peuple, & l'empeſchoient de branſler, ny de ſe plaindre. Nous avons *le Fort de ſaint Anthoine*, * le Temple, & le Louvre, comme un Fort de Sion, qui nous ſervent de *camorre* † & de mords, pour nous tenir, & ramener à l'appetit des Gouverneurs. Joſephe de meſme nation & Religion que les Juifs, les exhortoit de prevenir l'ire de Dieu, & leur faiſoit entendre qu'eux-meſmes ruinoient leurs Temples, leurs Sacrifices & leur Religion, pour laquelle ils diſoient combattre, & neantmoins n'en voulurent rien faire. Nous avons eu parmy nous beaucoup de bons citoyens François, & Catholiques comme nous, qui nous ont fait pareilles remonſtrances, & monſtré par bonnes raiſons, que noſtre opiniaſtreté, & nos guerres Civiles ruïnoient la Religion Catholique, & l'Egliſe, & tout ordre Eccleſiaſtique, faiſant desbaucher les Preſtres, Religieux, & Religieuſes, conſommant les Benefices, & aneantiſſant le ſervice Divin par tout le plat pays, & neantmoins nous perſiſtons comme devant, ſans avoir pitié de tant d'ames deſolées, égarées, & abandonnées de leurs Paſteurs, qui languiſſent ſans Religion, ſans paſture, & ſans adminiſtration d'aucun Sacrement. Enfin, puis

* C'eſt la Baſtille baſtie contre la porte St. Antoine.

† Eſpece de Caveſſon creux & dentelé comme une ſcie. M. de Furetiere dit qu'on ne s'en ſert plus à preſent; cependant il eſt encore en uſage dans les Academies des Provinces: il l'appelle caveſſon *camarre*, & c'eſt ainſi qu'il faut lire icy, de *Camarus*: eſpece d'ecreviſſe de mer, qui a la pince très-forte.

que nous convenons, & nous rapportons en tant de rencontres à la Cité de Jeruſalem, pouvons nous attendre autre choſe, qu'une totale ruine, & deſolation entiere comme la ſienne, ſi Dieu par un miracle extraordinaire ne nous ordonne noſtre bon ſens? Car il eſt impoſſible que puiſſions longuement durer ainſi, eſtant déja ſi abatus, & alangouris de longue maladie, que les ſouſpirs que nous tirons, ne ſont plus que les ſanglots de la mort. Nous ſommes ſerrez, preſſez, envahis, bouclez de toutes parts, & ne prenons air, que l'air puant d'entre nos murailles, & de nos boues & égouts. Car tout autre air de la liberté des champs nous eſt deffendu. Apprenez donc, villes libres, apprenez par noſtre dommage, à vous gouverner d'oreſnavant d'autre façon: & ne vous laiſſez plus encheveſtrer, comme avons fait, par les charmes & enchantemens des Preſcheurs, corrompus de l'argent & de l'eſperance que leur donnent les Princes, qui n'aſpirent qu'à vous engager, & rendre ſi foibles, & ſi ſouples, qu'ils puiſſent joüir de vous, & de vos biens, & de voſtre liberté à leur plaiſir. Car ce qu'ils vous font entendre de la Religion, n'eſt qu'un maſque, dont ils amuſent les ſimples, comme les Renards amuſent les Pies de leurs longues queues, pour les attraper & manger à leur aiſe. En viſtes-vous jamais d'autres, de ceux qui ont aſpiré à la domination tyrannique ſur le Peuple, qui n'ayent touſiours pris quelque tiltre ſpecieux de bien public, ou de Religion? & toutesfois quand il a eſté queſtion de faire quelque accord, touſiours leur intereſt particulier a marché devant, & ont laiſſé le bien du peuple en arriere, comme choſe qui ne

les touchoit point; ou bien s'ils ont esté victorieux, leur fin a tousiours esté de subjuguer & mastiner le peuple, duquel ils s'estoient aydez à parvenir au-dessus de leurs desirs : & m'esbahy, puisque toutes les Histoires tant anciennes que modernes, sont pleines de tels exemples, comment se trouve encore des hommes si pauvres d'entendement de s'embattre, & s'envoler à ce faux leurre. L'Histoire des guerres Civiles, & de la revolte qui se fit contre le Roy Louys onziesme est encore recente. Le Duc de Berry son frere, & quelques Princes de France susciteż, & encouragez par le Roy d'Angleterre, & encore plus par le Comte de Charolois, ne prindrent autre couleur de lever les armes, que pour le bien & soulagement du peuple, & du Royaume: mais enfin quand il fallut venir à composition, on ne traitta que de luy augmenter son appanage, & donner des offices, & des appointemens à tous ceux qui l'avoient assisté, sans faire mention du Public, non plus que du Turc. * Si vous prenez plus haut és Annales de France, vous verrez les Factions de Bourgogne & d'Orleans, avoir tousiours esté colorées du soulagement des tailles, & du mauvais gouvernement des affaires: & neantmoins l'intention des principaux Chefs n'estoit que d'empieter l'authorité au Royaume, & advantager une maison sur l'autre, comme l'issuë a tousiours fait foy. Car enfin le Roy d'Angleterre emportoit tousiours quelque lippée pour sa part, & le Duc de Bourgogne ne s'en departoit jamais sans une ville, ou une contrée qu'il retenoit pour son butin. Quiconque voudra prendre loisir de lire cette Histoire, y verra nostre miserable siecle naïvement

*Cette guerre fut susciteé en 1465. par Charles Comte de Charolois, & fut surnommée du bien public, par ceux de son party, & du mal public, par ceux du party du Roy. Voyez *Philippe de Commines* Edition de Bruxelles de 1713. T. 1. p. 9. & T. 3. p. 127.

vement repreſenté : il verra nos Predicateurs, * boutefeux, qui ne laiſſoient pas de s'en meſler, comme ils font maintenant, encores qu'il ne fuſt nullement queſtion de la Religion : ils preſchoient contre leur Roy, ils le faiſoient excommunier, comme ils font maintenant : ils faiſoient des propoſitions à la Sorbonne contre les bons citoyens, comme ils font maintenant, & pour de l'argent, comme maintenant. On y voyoit des maſſacres, des tueries de gens innocens, & des fureurs populaires, comme les noſtres. Noſtre mignon le feu Duc de Guyſe y eſt repreſenté en la perſonne du Duc de Bourgogne, & noſtre bon Protecteur le Roy d'Eſpagne en celle du Roy d'Angleterre. Vous y voyez noſtre credulité & ſimplicité, ſuivies de ruines, & deſolations, & de ſaccagements & bruſlements de villes, & fauxbourgs, tels qu'avons veu, & voyons tous les jours ſur nous, & ſur nos voiſins. Le bien public eſtoit le charme & enſorcellement qui bouſchoit l'oreille à nos predeceſſeurs : mais l'ambition & la vengeance de ces deux grandes maiſons en eſtoit la vraye & primitive cauſe, comme la fin le deſcouvrit. Auſſi vous ay-je deduit que premierement la jalouſie & envie de ces deux maiſons de Bourbon & de Lorraine, puis la ſeule ambition & convoitiſe de ceux de Guyſe, ont eſté & ſont la ſeule cauſe de tous nos maux. Mais la Religion Catholique & Romaine eſt le breuvage qui nous infatue & endort, comme une Opiate bien ſucrée, & qui ſert de medicament narcotique, pour ſtupefier nos membres, leſquels pendant que nous dormons, nous ne ſentons pas qu'on nous coupe piece à piece, l'un après l'autre, & ne reſtera que

* Voyez ci devant p. 46. 75. 81. 104. & 111.

le tronc, qui bien-toſt perdra tout le ſang, & la chaleur, & l'ame par trop grande évacuation. En la meſme Hiſtoire, trouvez-vous pas auſſi comme le type de nos beaux Etats icy aſſemblez? Ceux qu'on tint à Troyes * ſont-ils pas tous pareils, auſquels on exhereda le vray & legitime heritier de la Couronne, comme excommunié, & reaggravé? Dieu ſçait quelles gens il y avoit à ces eſtats : ne doubtez pas qu'ils ne fuſſent tous tels que vous autres, Meſſieurs, choiſis de la lie du peuple, des plus mutins, & ſéditieux, & corrompus par argent, & tous pretendants quelque profit particulier, au change & à la nouveauté, *comme vous autres Meſſieurs* †. Car je m'aſſeure qu'il n'y a pas un de vous, qui n'ait quelque intereſt ſpecial, & qui ne déſire que les affaires demeurent en trouble. Il n'y a pas un qui n'occupe le Benefice, ou l'Office, ou la maiſon de ſon voiſin, ou qui n'en ayt pris les meubles, ou levé le revenu, ou fait quelque volerie, & meurtre par vengeance, dont il craint eſtre recherché ſi la paix ſe faiſoit. A la fin neantmoins, après tant de meurtres, & de pauvretez, ſi fallut-il que tous ces mauvaiſes reconnuſſent le Roy Charles ſeptieſme, & vinſſent à ſes pieds demander pardon de leur rebellion, combien qu'ils l'euſſent auparavant excommunié, & declaré incapable d'eſtre leur Roy. Comme de meſme qui ne voit, & ne juge ayſement au mauvais train que nous prenons, qu'il nous en faudra faire autant quoy qu'il tarde : & que nous y ſerons contraints en peu de temps, par la force de la neceſſité, qui n'a ny loy, ny reſpect, ny vergogne? Si je voyois icy des Princes du ſang de France, & des Pairs

* Il y eut un traitté fait à Troyes le 21. May 1410. par lequel le Roy d'Angleterre fut declaré héritier du Royaume de France ; mais les Eſtats furent tenus à Paris en l'Hôtel de St. Paul, & ce fut dans ces Eſtats que le Dauphin fut exheredé. Voyez ci-devant p. 16. Et l'Hiſtoire du Roy Charles VI. impreſſion du Louvre p. 377. 385. 696. & 702.

† Cecy eſt imité des reponſes du juge Bridoye dans Rabelais l. 3. ch. 38.

de la Couronne, qui ſont les principaux perſonnages ſans leſquels on ne peut aſſembler ny tenir de juſtes & legitimes Eſtats : ſi j'y voyois un Conneſtable, un Chancelier, des Marechaux de France, qui ſont les vrais Officiers pour authoriſer l'Aſſemblée; Si j'y voyois les Preſidens des Cours ſouveraines, les Procureurs generaux du Roy en ſes Parlemens, & nombre d'hommes de qualité, & de reputation, connus de long-temps, pour aymer le bien du peuple & leur honneur : ha! veritablement j'eſpererois que cette congregation nous apporteroit beaucoup de fruict, & me fuſſe contenté de dire ſimplement la charge que j'ay du tiers Eſtats pour repreſenter l'intereſt que chacun a d'avoir la paix. Mais je ne vois icy que des eſtrangers paſſionnez, abboyans après nous, & alterez de noſtre ſang & de noſtre ſubſtance. Je n'y vois que *des femmes ambitieuſes, & vindicatives* : * que des Preſtres corrompus, & *desbauchez, & pleins de folles eſperances.* Je n'y vois Nobleſſe qui vaille, *que trois ou quatre qui nous eſchappent*, qui s'en vont nous abandonner. Tout le reſte n'eſt *que racaille neceſſitueuſe*, † qui aime la guerre & le trouble, parce qu'ils vivent du bien du bon-homme, & ne ſçauroient vivre du leur, ny entretenir leur train en temps de paix : tous les Gentils-hommes de noble race & de valeur, ſont de l'autre part, auprès de leur Roy, & pour leur pays. J'aurois honte de porter la parole pour ce qui eſt icy du tiers Eſtat, ſi je n'eſtois bien advoué d'autres gens de bien qui ne ſe veulent meſler avec cette canaille, venue piece à piece des Provinces, comme Cordeliers à un Chapitre Provincial. Que fait icy Monſieur le Legat, ſinon pour empeſcher la li-

* Meſdames les Ducheſſes de Nemours, de Mayenne, de Guiſe & de Montpenſier, la Ducheſſe d'Aumale, & grand nombre de Dames de qualité. *Mem. de la Ligue*, T. 4. p. 302. & Gr. Mez. T. 3. p. 788.

†D'Aubigné trouvoit que Lucain les avoit tout à-fait bien depeints par ces termes : Gens deſquels la maiſon étoit pollue, qui craignoient les loix en la paix, & qui avec le fer ſe deffendoient de la faim. D'Aub. T. 3. l. 3. ch. 20.

berté des ſuffrages, & encourager ceux qui luy ont promis de faire merveilles, pour les affaires de Rome, & d'Eſpagne? Luy qui eſt Italien, & vaſſal d'un Prince eſtranger, ne doit avoir icy ny rang, ny ſeance. Ce ſont icy les affaires des François qui les touchent de près, & non celles d'Italie, & d'Eſpagne. D'où luy viendroit cette curioſité, ſinon pour profiter à noſtre dommage? Et vous Monſieur de Pellevé, vous fait-il pas bien voir en cette compagnie, plaider la cauſe du Roy d'Eſpagne, & les droits de Lorraine: vous, dis-je, qui eſtes François, & que nous connoiſſons eſtre né en France, avoir neantmoins renoncé voſtre chreſme, & voſtre nation, pour ſervir à vos idoles de Lorraine, * & aux demons meridionaux? vous deviez encor amener, & faire ſeoir icy ſur les fleurs de Lis, [a] le Duc de Feria, & Mendozze, & Don Diego, pour prendre leur advis comme la France ſe doit gouverner: car ils y ont intereſt, & avez tort Monſieur le Lieutenant, que ne les y avez reçeus comme impudemment ils l'ont demandé. Mais leur preſence ſeroit

* Voyez ci-devant pag. 38. & les Remarques.

[a] D'Aubray dit en ce lieu que le Duc de Feria & les Agents d'Eſpagne n'eurent pas d'entrée dans les Eſtats, ce qu'il faut entendre d'une entrée ordinaire comme les Deputés des Provinces. Car le procez Verbal des Eſtats porte, ce qui eſt véritable, que le Duc de Feria, Don Diego d'Ibarra & Mendozze y furent reçeus le 2. Avril 1593. y firent les propoſitions de la part du Roy d'Eſpagne, preſenterent aux Eſtats les lettres dudit Roy. Feria harangua en Latin, le Cardinal de Pellevé luy reſpondit de la part des Eſtats en latin, prié & conjuré d'ainſi le faire par Feria: auſſi le Procez Verbal porte qu'il avoit derriere luy un qui lui ſervoit de protocole pour ſubvenir à ſa memoire. Jean Baptiſte Taxis & Don Inigo de Mendozze furent encore introduits dans les Eſtats le 29. May.

inutile, puis qu'ils ont icy leurs Agents, & Advocats, qui ont ſi dignement parlé pour eux. Et puis vous noublierez rien à leur communiquer du reſultat de nos deliberations. Mais je vous demanderay volontiers, Monſieur le Lieutenant, à quelle fin vous avez aſſemblé ces gens de bien icy? Sont-ce icy ces Eſtats generaux où vous nous promettiez donner ſi bon ordre à nos affaires, & nous faire tous heureux? Je ne m'esbahy pas, ſi avez tant reculé à vous y trouver & *tant dilayé*, & tant fait troter *de pauvres heres* de Deputez après vous : car vous vous doubtiez bien qu'il s'y trouveroit quelque eſtourdy qui vous diroit vos veritez, & qui vous grateroit où il ne vous demange pas : vous voulez touſiours filer voſtre Lieutenance, & continuer cette puiſſance ſouveraine qu'avez uſurpée, pour continuer la guerre ſans laquelle vous ne ſeriez pas ſi bien traitté ny ſi bien ſuivi, * & obéy que vous eſtes : mais nous y voulons mettre fin, & en ce faiſant mettre fin à nos miſeres. On ne vous avoit conferé cette belle & bien controuvée qualité de Lieutenant de l'Eſtat (qui ſent plus à la verité le ſtile d'un Clerc de Palais, * ou d'un pedant, que la gravité de la charge) ſinon *ad tempus*, & juſques à ce qu'autretrement par les Eſtats generaux y euſt eſté pourveu. Tellement qu'il eſt temps qu'en ſoyez demis & depoſſedé, & qu'adviſions à prendre un autre gouvernement, & un autre Gouverneur. Ceſt aſſez veſcu en Anarchie, & deſordre : voulez-vous que pour voſtre plaiſir & pour aggrandir vous & les voſtres, contre droit & raiſon, nous demeurions à jamais miſerables? voulez-vous

* Voyez cidevant p. 42. 91. 92.

* Voyez cydevant page 150.

achever de perdre ce peu qui reſte? juſques à quand ſerez vous ſubſtanté de noſtre ſang, & de nos entrailles? quand ſerez-vous ſaoul de nous manger, & de nous voir entretuer, pour vous faire vivre à voſtre aiſe? ne ſongez vous point qu'avez affaire aux François? c'eſt à dire à une Nation belliqueuſe, qui eſt quelquesfois facile à ſeduire, mais qui bien-toſt retourne à ſon devoir, & *ſur tout ayme ſes Roys naturels*, & ne s'en peut paſſer? vous ſerez tout eſtonné, que vous vous trouverez abandonné de toutes les bonnes villes, qui feront leur appoinctement ſans vous: vous verrez tantoſt l'un, tantoſt l'autre, de ceux que penſez vos plus familiers qui traiteront ſans vous, & ſe retireront au port de ſauveté, parce qu'ils vous ont connu mauvais pilote, qui n'avez ſçeu gouverner la navire dont aviez pris la charge, & l'avez eſchoüée bien loin du port. Avez-vous donc tant en horreur le nom de paix, que n'y vueilliez point du tout entendre? ceux qui peuvent vaincre, encor la demandent-ils. Qu'ont donc ſervy tant de voyages, d'allées & de venues qu'avez fait faire à Monſieur de Villeroy, & à d'autres ſous pretexte de parler d'accord, & d'acheminer les choſes à quelque tranquillité? Vous eſtes donc un pipeur, & abuſeur, qui trompez vos amis, & vos ennemis: & contre le naturel de voſtre nation, vous n'uſez plus que d'artifice & de ruſes pour nous tenir touſiours ſous vos pattes à votre mercy: vous n'avez jamais voulu faire traiter des affaires publiques, par perſonnes publiques: mais à catimini par petites gens façonnez de voſtre main, & dependans de vous, à qui vous diſiez le mot en l'oreille, tout reſolu de ne

rien faire de ce qui seroit accordé. Par ce moyen vous avez perdu la creance, & bienveillance du peuple, qui estoit le principal appuy de vostre authorité : & avez fait calomnier les procedures d'aucuns notables personnages qu'y avez employez par forme d'acquit, & pour octroyer quelque chose à ceux qui vous en supplioyent. Vous avez eu crainte d'offenser les estrangers qui vous assistent, lesquels toutesfois vous en sçavent peu de gré : car si vous sçaviez les langages qu'ils tiennent de vous, & en quels termes le Roy d'Espagne escrit de vos façons de faire, je ne pense pas qu'euſſiez le cœur si serf, & abject, pour le caresser & rechercher comme vous faites. *On a veu de leurs lettres surprises*, * & dechifrées, par lesquelles ils vous nomment *Puerco*, & quelquesfois *Bufalo* : & en d'autres *Lochoporfiado* : & generalement leur Roy se mocque de vous, & mande à ses Agents de vous entretenir de bayes & belles parolles sans effet, & prendre garde que ne preniez trop de pied, & d'authorité. Les Royaux vos adversaires croyent que vous ne demandez la Trefve que pour attendre vos forces, & mieux dresser vostre partie à Rome & en Espagne : & nous disons que c'est *pour faire durer la guerre*, † & mieux faire vos affaires particulieres : celà estant, comment esperez vous foible comme vous estes, faire croire que vous nous voulez & pouvez sauver ? Cela ne se peut, sinon par une Negociation publique & authentique, qui justifie & authorise une droite intention : c'est chose que pourriez faire sous le bon plaisir du Pape, afin de rendre à sa Sainteté le respect que luy devez : pourroit-elle trouver mauvais que vouluſſiez entendre à la Paix,

* Il y en a quelques-unes dans les memoires de la Ligue. T. 5. p. 44. & suiv.

† Voyez le *Dialogue du Mahentre & du Manant* au feuillet 122. On intercepta des lettres du Duc de Mayenne, au Roy d'Espagne, par lesquelles il asseuroit ce Monarque que les propositions de paix ou de treve, qu'il avoit fait faire au Roy Henry IV. n'avoient eu pour but que d'amuser ce Prince & que de donner à sa Majesté Catholique tout le temps neceſſaire pour faire arriver en France le secours dont ce Duc avoit besoin pour se remettre en Campagne.

avec vos voisins, avec vostre Roy? car quand ne le voudriez reconnoistre pour tel, encor ne sçauriez vous nier qu'il ne soit Prince du Sang de France & Roy de Navarre, qui a tousiours tenu plus grand rang que vous, & tousiours marché pardessus vous, & tous vos aisnez. Au contraire nous voulons croire que le saint Pere imitant l'exemple de ses predecesseurs, vous inviteroit à ce bon œuvre, s'il vous y voyoit enclin, pour esteindre le feu de la guerre civile qui consomme un si beau fleuron de la Chrestienté, & ruïne la plus forte colomne qui appuye l'Eglise Chrestienne, & l'authorité du saint Siege. Et ne s'arrestera point sur le mot d'heretique : car le Pape Jean second alla bien luy-mesme trouver l'Empereur de Constantinople, pour le prier de faire la paix avec les Arriens, Heretiques, pires que ceux-cy, & remettre toute la querelle en la main de Dieu, qui feroit ce que les hommes ne pouvoient faire. Je crois pour mon regard, Monsieur le Lieutenant, que quand vous prendrez ce chemin sans fard, & dissimulation, il ne peut estre que très-seur & utile au general de la France, & à vous en vostre particulier très-honorable & à vostre grande descharge, & contentement d'esprit : aussi que ce moyen est seul & unique, & ne vous en reste aucun autre pour arrester *la cheute imminente de tout l'edifice*, * Je vous parle franchement de cette façon, *sans crainte de billet* (*a*) ny de proscription, & ne m'espouvante pas des rodomontades Espagnoles, ny des tristes grima-

* Tout ce discours tendant à persuader au Duc de Mayenne de procurer la paix du Royaume, en reconnoissant le Roy, est pris presque mot pour mot des *Memoires de la Ligue* T. 6. p. 59. & suiv. dans une lettre de Villeroy à ce Duc du 2. Janvier 1594.

(*a*) D'Aubray fut chassé de Paris au commencement de l'année 1594. pour avoir parlé trop librement : Thuan. l. 108. page 451. Mr. de Mayenne luy escrivit cette lettre,

ces des Seize, *qui ne ſont que coquins*, que je ne daignay jamais ſaluer, pour le peu de compte que je fais deux. Je ſuis ami de ma Patrie, comme *bon Bourgeois & citoyen de Paris*. Je ſuis jaloux de la conſervation de ma Religion, & ſuis en ce que je puis Serviteur de vous, & de voſtre maiſon. Enfin chacun eſt las de la guerre, en laquelle nous voyons bien qu'il n'eſt plus queſtion de noſtre Religion, mais de noſtre ſervitude, & auquel d'entre vous les carcaſſes de nos os demeureront. Ne penſez pas trouver à l'advenir tant de gens comme avez fait, qui vueillent ſe perdre de gayeté de cœur, & eſpouſer un deſeſpoir pour le reſte de leur vie, & pour leur poſterité. Nous voyons bien que vous meſmes eſtes aux filets du Roy d'Eſpagne, & n'en ſortirez jamais que miſerable & perdu. Vous avez fait comme le Cheval, qui pour ſe deffendre du Cerf, lequel il ſentoit

M. d'Aubray, je vous prie de croire que je n'ay jamais rien creu de vous que ce que je dois croire d'un Gentil-homme d'honneur, & qui autant merite en cette cauſe que nul autre, un chacun ſçachant aſſez les devoirs que vous avez rendus en cette ville durant le Siege, & depuis en toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées, & en mon particulier je le confois & confeſſeray touſiours vous avoir de l'obligation. C'eſt pourquoy vous ne devez entrer en opinion que je vouluſſe ſeulement penſer à choſe qui vous doive importer à voſtre reputation ny des voſtres; vous conjurant que vous veuilliez vous accommoder à la priere que je vous fais pour quelque temps d'aller prendre du repos chez vous, n'eſtant ce que je fais qu'au deſſein que j'ai touſiours eu d'empeſcher la ruine du public en conſervant la Religion. Cette lettre de ma main vous en ſera foy & du deſir que j'auray touſiours de vous aymer & honorer comme mon pere, n'entendant pour cela pourvoir à voſtre charge, n'y faire choſe qui vous doive offencer. Sur ce je prie Dieu, &c. Voſtre plus affectionné & parfait amy, Charles de Lorraine.

plus viſte & plus vigoureux que luy, * appella l'homme à ſon ſecours: mais l'homme luy mit un mords en la bouche, le ſella, & ſangla, puis monta deſſus avec bons eſperons, & le mena à la chaſſe du Cerf, & par tout ailleurs, où bon luy ſembla, ſans vouloir deſcendre de deſſus, ny luy oſter la bride & la ſelle: & par ce moyen le rendit ſouple à la houſſine, & à l'eſperon, pour s'en ſervir à toute beſogne, à la charge, & à la charrue, comme le Roy d'Eſpagne fait de vous: & ne doutez pas, ſi par voſtre moyen il s'eſtoit fait maître du Royaume, qu'il ne ſe deffiſt bientoſt de vous, par poiſon, par calomnies, ou autrement. Car c'eſt la façon, dont il uſe, & dont il dit communement qu'il faut recompenſer ceux qui trahiſſent leur Prince, & leur pays: teſmoins ceux qui lui livrerent meſchamment le Royaume de Portugal: leſquels luy venants demander la recompenſe qu'il leur avoit promiſe devant qu'il en fuſt en poſſeſſion, il les renvoya à ſon Conſeil, *qu'il appelle de la conſcience*, où il leur fut reſpondu, que s'ils avoient remis le Portugal entre les mains du Roy d'Eſpagne, comme luy appartenant, ils n'avoient fait que ce que devoient faire de bons & loyaux ſujets, & en auroient leur retribution, & ſalaire au Ciel: mais s'ils l'avoient livré, croyans qu'il ne luy appartinſt point pour l'oſter à leur maiſtre, ils meritoient d'eſtre pendus comme traiſtres. Voilà le ſalaire qui vous attendroit, après que vous nous auriez livrez à telles gens, ce que ne ſommes pas deliberez de ſouffrir. Nous ſçavons trop bien que les Eſpagnols & Caſtillans, & Bourguignons

* Cecy eſt fondé ſur la lenteur & la peſanteur du Duc de Mayenne d'une part, & de l'autre ſur la vigilance & l'agilité de Henry IV. cette même comparaiſon eſt rapportée dans M. de Thou ſur l'an 1590 T. 5. l. 99. p. 27. D.

ſont nos anciens & mortels ennemis, qui demandent de deux choſes l'une : ou de nous ſubjuguer, & rendre eſclaves s'ils peuvent, pour joindre l'Eſpagne, la France & les Pays-bas tout en un tenant : ou s'ils ne peuvent (comme à la verité les plus adviſez d'entre eux ne s'y atttendent pas) pour le moins nous affoiblir, & mettre ſi bas, que jamais, ou de long-temps nous ne puiſſions nous relever, & rebequer contre eux. Car le Roy d'Eſpagne qui eſt un vieil Renard, ſçait bien le tort qu'il nous tient, uſurpant contre toute juſtice, les Royaumes de Naples, & Navarre, & le Duché de Milan, & la Comté de Rouſſillon qui nous appartiennent : il connoiſt le naturel du François, qui ne ſçauroit long-temps demeurer en paix, ſans attaquer ſes voiſins : dequoy les Flamans on fait un proverbe, qui dit que quand le François dort, le diable le berce. D'ailleurs, il voit ſes Eſtats ſeparez, & quaſi tous uſurpez par violence, contre le gré des habitans qui luy ſont mal affectionnez. Il ſe voit vieil & caduc, & ſon fils aiſné peu vigoureux & mal-ſain, & le reſte de ſa famille eſtre en deux filles l'une deſquelles il a mariée avec le Prince le plus ambitieux,* & neceſſiteux de l'Europe : l'autre † qui cherche party, & ne peut faillir d'en trouver un grand. Si après ſa mort (qui ne peut plus gueres tarder, ſelon le cours de nature) ſes Eſtats ſe partagent, & que l'un de ſes Gendres attaque ſon Fils, il ſçait que les François ne dormiront pas, & réveilleront leurs vieilles pretenſions. Fait-il pas donc en Prince prudent, & prevoyant, de nous affoiblir par nous-meſmes, & nous mettre ſi au bas que ne luy puiſſions nuire,

*C'eſt le Duc de Savoye.
† L'Infante Iſabelle.

voire après sa mort ? Aussi avez-vous veu comment il s'est comporté aux secours qu'il nous a envoyez, la pluspart en papier, & en esperance : dont l'attente nous a causé plus de mal que la venue ne nous à fait de bien : ses doublons, & ses hommes ne sont venus sinon après avoir long-temps tiré la langue, & que n'en pouvions plus, combien qu'il eust pû nous secourir beaucoup plustôst : il ne nous engraisse pas pour nous vendre, comme les Bouchers font leurs pourceaux : mais de peur que ne mourions trop tost, nous voulant reserver à plus grande ruïne, il prolonge nostre languissante vie, d'un peu de panade qu'il nous donne à leche-doigts, comme les geoliers nourrissent les criminels pour les reserver à l'execution du supplice. Qe sont devenus *tant de millions de doublons*, qu'il se vante avoir despensez pour sauver nostre Estat ? nous n'en voyons point parmy le peuple, la pluspart sont entre les mains de nos adversaires, ou entre les vostres, Messieurs les Princes, Gouverneurs, Capitaines, & Predicateurs, qui les tenez bien enfermez en vos coffres : il n'a resté au Peuple que *des doubles rouges*, ausquels nous avons employé toutes nos chaudieres, chaudrons, coquemarts, poisles, chenets, & cuvettes, & y employerons nostre artillerie, & nos cloches, si nostre necessité dure encor peu de temps ; les doublons & les quadruples * de fin or du Perou sont esvanoüis, & ne se voient plus. Cest sur quoy un Poëte de nostre temps a fait un quadrain fort gentil.

* Les Seize de Paris avoient touché du Roy d'Espagne pour une fois trente deux mille escus. *Mem. de la Ligue.* T. 4. p. 235.

Par toy superbe Espagne, & l'or de tes doublons,
Toute la pauvre France insensez nous troublons :
Et de tout tes doublons, qui causent tant de troubles,

Il ne nous reſte rien à la fin que des doubles.

Sur ce meſme ſujet, un autre honneſte homme n'a pas mal rencontré, quand il a dit.

Les François ſimples paravant,
Sont par doublons devenus doubles :
Et les doublons tournez en vent,
Ou bien en cuivre, & rouges doubles.

De nous perſuader mes-huy, que ce qu'en fait ce bon Prince n'eſt que pour la conſervation de la Religion Catholique, & rien plus, cela ne ſe peut : nous ſçavons trop quelle eſt ſon intention par ſes Agents, & par ſes memoires : nous ſçavons comment il a veſcu, & traité cy-devant *avec les Huguenots des Pays-bas*. Les articles de leurs accords ſont imprimez & publiez de ſon authorité, par leſquels il leur permet l'exercice de leur Religion. Et s'il ne tenoit qu'à cela, il y a long-temps qu'il en a offert autant au Prince Maurice, & à Meſſieurs les Eſtats, pour avoir paix avec eux. Il ne voudroit pas faire pis que ſon Pere, que nous avons appris avoir accordé aux proteſtans d'Allemagne, & aux Lutheriens, ce qu'ils ont voulu, pourveu qu'ils le reconneuſſent pour Prince, & luy payaſſent ſes droits. S'il ayme tant la Religion Catholique, & hait ceux qui n'en ſont point, comment peut-il endurer les Juifs, & les Marranes en ſes pays? Comment ſe peut-il accorder avec les Turcs, & les Mahometans d'Afrique, deſquels il achepte la paix bien cherement? Il ne faut plus que ſes eſpions *les Jeſuites Scopetins* * nous viennent vendre ces coquilles de ſaint Jacques, le

* Parce qu'on accuſa les Jeſuites de Treves d'avoir encouragé l'Aſſaſſin qui tua d'un coup de piſtolet en 1584. Guillaume de Naſſau Prince d'Orange. *Franc. le Petit.* Hiſt. des pays bas. l. 5. n. 14. & *d'Aub.* T. 2. l. 5. ch. 22. Au ſurplus cet endroit eſt de ceux que le Manuſcrit que j'ay vû des *Notes* de M. DuPuy laiſſe à expliquer.

jeu eſt trop deſcouvert. Le Duc de Feria a fait voir ſes memoires par degrez, & piece à piece : comme s'il avoit apporté d'Affrique, fertile en poiſons, & venins, par le commandement de ſon maiſtre, une boite pleine de diverſes drogues de diverſes qualitez. L'une qui tue toſt, l'autre qui tue tard, l'autre plus prompte en Eſté, l'autre qui fait mieux ſon operation en Hyver, pour s'en ſervir en noſtre endroit ſelon les occaſions & occurrences: ayant charge de nous en donner d'une, s'il nous trouve diſpoſez en telle humeur, & d'une autre, s'il nous trouve autrement. Devant que nous euſſions fait entendre que voulions entretenir la loy Salique (loy qui depuis huit cens ans a maintenu le Royaume de France en ſa force & virilité) on nous parloit des rares vertus de cette divine Infante, pour la faire eſlire *heritiere de la Couronne* : Quand ils ont veu qu'on vouloit garder l'ancienne couſtume des maſles, on nous a offert de la donner à un Prince qu'eſlirions Roy : & là-deſſus les brigues eſtoient pour l'Archiduc Erneſt, à qui elle eſt deſtinée pour femme : puis quand ils ſe ſont apperceus que cet *Erneſt* n'eſtoit point harnois qui nous fuſt duiſant, ils ont parlé d'un Prince de France, à qui on marieroit l'Infante, & les feroit-on Roys de France *in ſolidum*. Et pour tout cela, ſe ſont trouvez memoires, & mandats à propos, *ſignez de la main propre de yo el Rey*. A quoy Monſieur le Legat ſervoit de courratier, pour faire valoir la marchandiſe. Car il n'eſt icy venu à autre fin : comme n'eſtant Cardinal que *par la faveur du Roy d'Eſpagne*, avec proteſtation de ruiner la France, ou la faire tomber en pieces entre les mains de ceux

qui l'on fait ce qu'il eſt : & ſçavons qu'il a *un Bref ſpecial*, † pour aſſiſter à l'élection d'un Roy de France. Ha ! Monſieur le Legat, vous eſtes deſcouvert, le voile eſt levé, il n'y a plus de charmes qui nous empeſchent de voir clair : noſtre neceſſité nous a oſté la taye des yeux, comme voſtre ambition la met aux voſtres. Vous voyez aſſez clair en noſtre ruine : mais vous ne voyez goute de voſtre devoir de Paſteur de l'Egliſe. Vous venez icy pour tirer la laine d'un troupeau, & pour lui oſter ſes gras paſtis, & ſes herbages : voſtre intereſt particulier vous aveugle, trouvez bon que nous regardions au noſtre. L'intereſt de vos maiſtres, qui vous mettent en beſogne, comme un journalier à la taſche de la demolition d'une maiſon eſt de s'aggrandir de nos pieces, & tenir en repos leurs Seigneurs : le noſtre eſt de nous mettre a couvert, & accorder nos differens, en oſtant les folles vanitez que nous avez miſes en la teſte, & faiſant la paix : nous voulons ſortir à quelque prix que ce ſoit, de ce mortel labyrinthe : vous ne vous ferez pas precipiter du pinacle du temple. Il n'y a ny *Paradis* * bien tapiſſez & dorez, ny proceſſions, ny confrairies, ny Quarantaines, (*a*) ny Predicateurs ordinaires, ou extraordinaires, *qui nous donnent à manger.* (*b*) Les pardons, Stations, Indulgences, Brefs & Bulles de Rome, ſont toutes

† Il paroît bien ſurement une prétendue Bulle ou un bref qu'on diſoit être de Clement VIII. au Cardinal de Plaiſance, où il luy eſtoit donné pouvoir d'aſſiſter à l'aſſemblée des Etats, & d'authoriſer l'élection qui s'y feroit d'un Roy Catholique ; & cette Bulle étoit du 15. Avril 1592. de Thou. T. 5. l. 103. p. 226. C. Voyez cy-deſſus la Remarque ſur la page 50. ſur les mots *Mr. le Legat.*

* Paradis, ce ſont Autels qu'on fait ſur les rues.

(*a*) M. de Mezeray ne parle que de ceux des Egliſes : il dit que les Ligueurs commencerent, dès l'an 1556. d'en dreſſer d'enjolivés de quantité de précieux vaſes d'or & d'argent, pour engager le peuple par ces ſpectacles à venir entendre ceux qui prêchoient la Ligue. Gr. Mezeray T. 3. p. 417.

(*b*) Le pauvre peuple de Paris en étoit reduit là pendant le ſiege. Voyez le diſcours de ce ſiege par P. Cornejo. *Mem. de la Ligue.* T. 4. p. 319. & 320.

viandes creuſes, qui ne raſſaſient que les cerveaux éventez. Il n'y a ny rodomontade d'Eſpagne, ny bravacherie Napolitaine, ny mutinerie Walonne, † ny fort d'Anthonia, ny du Temple, ou Citadelle, dont on nous menace, qui nous puiſſe empeſcher de deſirer, & demander la paix. Nous n'aurons plus peur que nos femmes & nos filles ſoient violées, ou debauchées par les gens de guerre, & celles que la neceſſité a detournées de l'honneur, ſe remettront au droit chemin. Nous n'aurons plus ces ſangſues d'exacteurs, & maltôtiers : on oſtera ces lourds impoſts qu'on a inventés à l'hoſtel de Ville ſur les meubles & marchandiſes libres, & ſur les vivres qui entrent aux bonnes Villes, où il ſe commet mille abus & concuſſions, dont le profit ne revient pas au public, mais à ceux qui manient les deniers, & s'en donnent par les joues. Nous n'aurons plus ces chenilles, qui ſuccent & rongent les belles fleurs des jardins de la France, & s'en peignent de diverſes couleurs, & en un moment de petits vers rampants contre terre deviennent grands papillons volans, peinturez d'or, & d'azur : on retranchera le nombre effrené des Financiers, qui font leur propre des tailles du peuple, s'accomodent du plus net & plus clair denier, & du reſte taillent & couſent à leur volonté, pour en diſtribuer ſeulement à ceux de qui ils eſperent recevoir une pareille: & inventent mille termes elegants pour remontrer la neceſſité des affaires, & pour refuſer de faire courtoiſie à un homme d'honneur. *Nous n'aurons plus tant de Gouverneurs qui font les Roytelets, & ſe vantent d'eſtre aſſez riches, quand ils ont une toiſe de riviere à leur commandement : nous

† Voyez cy-devant page 153.

* Voyez cy-devant page 107.

nous ſerons exempts de leurs tyrannies, & exactions, & ne ſerons plus *ſubjets aux gardes, & ſentinelles*, où nous perdons la moitié de noſtre temps, conſommons noſtre meilleur âge, & acquerons des catarres, & maladies qui ruïnent noſtre ſanté. Nous aurons un Roy qui donnera ordre à tout, & retiendra tous ces tyranneaux en crainte & en devoir; qui chaſtiera les violeurs, punira les refractaires, exterminera les voleurs & pillards, retranchera les aiſles aux ambitieux, fera rendre gorge à ces eſponges, & larrons des deniers publics, fera contenir un chacun aux limites de ſa charge, & conſervera tout le monde en repos & tranquillité. Enfin nous voulons un Roy pour avoir la paix: mais nous ne voulons pas faire comme les grenouilles, qui s'ennuyants de leur Roy paiſible, eſleurent la Cicogne qui les devora toutes. Nous demandons un Roy & chef naturel, non artificiel: un Roy déja fait, & non à faire, & n'en voulons point prendre le conſeil des Eſpagnols, nos ennemis inveterez, qui veulent eſtre nos tuteurs par force, & nous apprendre à croire en Dieu, & en la foy Chreſtienne, en laquelle ils ne ſont baptiſez, & ne la connoiſſent *que depuis trois jours* *Nous ne voulons pour Conſeillers & Medecins ceux de Lorraine, qui de long-temps béent après noſtre mort. Le Roy que nous demandons eſt déja fait par la nature, né au vray parterre des fleurs de Lis de France, rejetton droit, & verdoyant au tige de S. Louys. Ceux qui parlent d'en faire un autre ſe trompent, & ne ſçauroient en venir à bout: on peut faire des ſceptres & des couronnes, mais non pas des Roys pour les porter: on peut faire une maiſon, mais non pas un ar-

* *Gens infidelis, Majorem partem Marana, & quæ nejcire Deum inter vulgaria pecata exiſtimat*, diſent les bons François dans leur *Reponſe à la Harangue* de Bernardin de Mendoce. De Thou T. 5. l. 106. pag. 433. B.

bre, ou un rameau verd : il faut que la nature le produiſe par eſpace de temps, du ſuc & de le moëlle de la terre, qui entretient le tige en ſa ſeve & vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer, & un nez d'argent, mais non pas une teſte : auſſi pouvons-nous faire des Mareſchaux à la douzaine, des Pairs, des Admiraux, & des Secretaires & Conſeillers d'Eſtat, mais de Roy point; il faut que celuy ſeul naiſſe de luy-meſme, pour avoir vie, & valeur. Le borgne Boucher, pedant des plus meſchants, & ſcelerats, vous confeſſera que ſon œil, eſmaillé d'or d'Eſpagne, ne voit rien. Auſſi un Roy eſlectif & artificiel ne nous ſçauroit jamais voir, & ſeroit non-ſeulement aveugle en nos affaires, mais ſourd, inſenſible & immobile en nos plaintes. C'eſt pourquoy nous ne voulons oüir parler ni d'Infante d'Eſpagne que nous laiſſons à ſon Pere : * ny d'Archiduc Arneſt, que nous recommandons aux Turcs, & au Prince Maurice : ny du Duc de Lorraine, ou de ſon fils aiſné que nous lairrons manier au Duc de Boüillon, & *à ceux de Strasbourg*: ny du Duc de Savoye, que nous abandonnons au Sieur de Leſdiguieres, qui ne luy ayde gueres : celuy là ſe doit contenter de nous avoir ſoubſtrait le Marquiſat de Saluces par fraude & trahiſon, en danger de le rendre bienſtoſt au double, ſi nous avons un peu de tems pour prendre haleine. Cependant il aura ce plaiſir de ſe dire *Roy de Chypre*, * & tirer ſon antiquité de Saxe. Mais la France n'eſt pas un morceau pour ſa bouche, quelque bipedale qu'elle ſoit, non plus que Geneve, Genes, Final, Monaco, & les *Figons*, qui luy ont toujours fait la figue. Au demeurant

* L'on diſoit qu'il y avoit une grande privauté entre le Pere & la fille.

* Ce qu'il a fait depuis peu d'années, & s'intitule Roy de Chypre, & en a fait voir les cauſes & raiſons par un eſcrit fait par le Jeſuite Monot.

il fera bonne bosse, avec la *desdaigneuse Alteſſe de ſon Infante*, qui ſervira plus à le ruiner de deſpence, & de faſt ſomptueux, qu'à l'aggrandir. Quant au Duc de Nemours, pour qui le Baron de Teneçay † a *des memoires* par leſquels il le veut rendre preferable au Duc de Guyſe, † nous luy conſeillons pour le bien qu'il nous a fait, de nous avoir aguerris, faits vaillants à bonnes enſeignes; s'il eſt bien là, qu'il s'y tienne, & ſe garde de la beſte. Je ne diray rien du Duc de Guyſe : Monſieur le Lieutenant parlera pour luy, *& le recommandera à ſa Sœur*. Tant y a que tous ces brigants, ou brigueurs de la Royauté, ne ſont ny propres, ny ſuffiſants, ny à noſtre gouſt, pour nous commander. Auſſi que nous voulons obſerver nos Loix, & Couſtumes anciennes : nous ne voulons point en tout de Roy eſlectif, ny par ſort, comme les zelateurs de Jeruſalem, qui eſleurent pour Sacrificateur un villageois nommé Phanias, contre les bonnes mœurs, & contre l'ancienne Loy de Judée. En un mot, nous voulons que Monſieur le Lieutenant ſçache que nous reconnoiſſons pour noſtre vray Roy, légitime, naturel, & ſouverain Seigneur, Henry de Bourbon, cy-devant Roy de Navarre. C'eſt luy ſeul par mille bonnes raiſons que nous reconnoiſſons eſtre capable de ſoutenir l'Eſtat de France, & la grandeur de la reputation des François, luy ſeul qui peut nous relever de noſtre cheute, qui peut remettre la Couronne en ſa premiere ſplendeur, & nous donner la paix. C'eſt luy ſeul & non autre, qui peut comme un Hercules naturel, né en Gaule, deffaire ces Monſtres hideux, qui rendent toute la France horrible & eſpouventable à

* Ces mémoires ſont inſerés dans ceux de la Ligue T. 5. p. 195. & ſuiv.

† Il faut lire Teniſſé. Ce Baron fut envoyé par Monſieur de Nemours pour deſcouvrir l'intention de Monſieur de Mayenne pour la Royauté, ſuivant laquelle il avoit charge d'inſinuer à Monſieur de Mayenne les moiens qu'avoit Monſieur de Nemours pour eſtre Roy, conſervant au Duc de Mayenne une grande authorité dans les Eſtats. Les memoires que portoit ce Baron furent ſurpris en Bourgogne par le ſieur de Vaugrenaud, qui les envoya au Roi & furent imprimez pour diviſer la faction.

ſes propres enfans : c'eſt luy ſeul & non autre qui exterminera ces petits demy-Roys de Bretaigne, * de Languedoc, de Provence, de Lyonnois, de Bourgogne, & de Champagne. Qui diſſipera ces Ducs de Normandie, de Berry & Solongne, *de Rheims, & de Soiſſons* : tous ces fantoſmes s'eſvanoüiront au luſtre de ſa preſence, quand il ſe ſera ſiz au throſne de ſes Majeurs, & en ſon lict de juſtice qui l'attend en ſon Palais Royal. Vous n'avez rien, Meſſieurs, vous n'avez rien à preſent, Monſieur le Lieutenant, que luy puiſſiez objecter : le pretexte de l'Oncle au Nepveu vous eſt oſté par la mort de Monſieur le Cardinal ſon oncle. Je ne veux parler de luy, ny par flaterie, ny en meſdiſance : l'un ſent l'eſclave, l'autre tient du ſeditieux : mais je puis dire avec verité, comme vous-meſmes, & tous ceux qui hantent le monde ne nieront pas, que de tous les Princes que la France nous monſtre marquez à la fleur de lis, & qui touchent à la Couronne, voire de ceux qui deſirent en approcher, il n'y en a point qui merite tant que luy, ny qui ait tant de vertus Royales, ny tant d'avantages ſur le commun des hommes. Je ne veux pas dire les defauts des autres : mais s'ils eſtoient tous propoſez ſur le *tableau de l'eſlection*, * il ſe trouveroit de beaucoup le plus capable, & le plus digne d'eſtre eſleu. Une choſe luy manque que je dirois bien à l'oreille de quelqu'un, ſi je voulois. Je ne veux pas dire la Religion differente de la noſtre que luy reprochez tant. Car nous ſçavons de bonne part que Dieu luy a touché le cœur, & veut eſtre enſeigné, & déja s'accommode à l'inſtruction : meſme a fait porter parole au

* C'eſt que tous les Gouverneurs de ces Provinces ne reconnoiſſoient plus perſonne, levoient les tailles chacun dans leurs Provinces, & étoient petits Roys.

* Ce fut à peu près dans les mêmes termes que Henry IV. parla au Cardinal de Gondy Evêque de Paris, & a l'Archevêque de Lyon dans la conference qu'ils eurent avec luy *Mem. de la Ligue* T. 4. pag. 345.

ſaint Pere de ſa prochaine converſion : dequoy je fais eſtat, comme ſi je l'avois déja veuë, tant il s'eſt toujours monſtré reſpectueux en ſes promeſſes, & religieux gardien de ſes paroles : mais quand ainſi ſeroit qu'il perſiſteroit en ſon opinion, pour cela le faudroit-il priver de ſon droit legitime de ſucceſſion à la Couronne ? Quelles Loix, quel Chapitre, quel Evangile nous enſeigne de dépoſſeder les hommes de leurs biens, & les Roys de leurs Royaumes pour la diverſité de Religion ? L'excommunication ne s'eſtend que ſur les ames, & non ſur les corps, & les fortunes. Innocent troiſieſme exaltant le plus hautement qu'il peut ſa puiſſance Papale, dit que comme Dieu a fait deux grands luminaires au Ciel, ſçavoir eſt le Soleil pour le jour, & la Lune pour la nuict : ainſi en a-t'il fait deux dans l'Egliſe, l'un pour les ames, qui eſt le Pape, qu'il accompare au Soleil, & l'autre pour les corps, qui eſt le Roy : ce ſont les corps qui joüiſſent des biens, & non pas les ames : l'excommunication donc ne les peut oſter, car elle n'eſt qu'un medicament pour l'ame pour la guerir, & ramener à ſa ſanté, & non pas pour la tuer : elle n'eſt pas pour damner, mais pour faire peur de damnation. Aucuns diſent qu'on n'en auroit point de peur ſi on n'oſtoit quelque commodité ſenſible de la vie, comme les biens, & la converſation avec les hommes. Mais ſi cela avoit lieu, il faudroit en excommuniant un yvrogne luy deffendre le vin, & aux paillards leur oſter leurs femmes, & aux ladres leur deffendre de ſe galer. S. Paul aux Corinthiens deffend de boire & manger avec les fornicateurs, meſdiſants, yvrognes, lar-

rons : mais il ne dit pas qu'il leur faille oſter leurs biens, pour leur faire peur, & les faire retirer de leurs vices. Je demanderois volontiers, quand on auroit oſté le Royaume & la Couronne à un Roy pour eſtre excommunié, ou hérétique, encor faudroit-il en eſlire, & en mettre un autre en ſa place : car il ne ſeroit pas raiſonnable que le peuple demeuraſt ſans Roy, comme vous autres Meſſieurs y voulez dignement pourvoir : mais s'il advenoit par après que ce Roy excommunié & deſtitué de ſes Eſtats, revinſt à reſipiſcence, ſe convertiſt à la vraye Foy, & obtinſt ſon abſolution du meſme Pape, ou d'un autre ſubſequent (comme ils ſont aſſez couſtumiers de revoquer & deffaire ce que leur predeceſſeur a fait) comme eſt-ce que ce pauvre Roy dépoüillé rentreroit en ſon Royaume? Ceux qui en ſeroient ſaiſis, & triennaux poſſeſſeurs à juſte tiltre, s'en voudroient-ils demettre, & luy quitter les places fortes, & les treſors, & les armées? Ce ſont contes de vieilles. Il n'y a ny raiſon, ny apparence de raiſon en tout cela. Il y a long-temps que l'axiome eſt arreſté, que les Papes n'ont aucun pouvoir de juger des Royaumes temporels. Et y a long-temps que ſaint Bernard a dit, *Stetiſſe quidem judicandos Apoſtolos lego, ſediſſe judicantes numquam lego.* Les Apoſtres ont ſouvent comparu tout debout devant les juges pour eſtre jugez, mais jamais ne ſe ſont ſis en chaire pour juger. Auſſi ſçavons-nous bien, que beaucoup d'Empereurs Arriens, venans à l'Empire par ſucceſſion, ou par adoption, n'ont pas eſté rejettez ny repouſſez de leurs peuples & ſujets Orthodoxes : ains ont eſté receus & admis

en l'authorité Imperiale ſans tumulte ny ſedition. Et les Chreſtiens ont tousjours eu cette maxime, comme une marque perpetuelle de leur Religion, d'obeïr aux Roys & Empereurs, tels qu'il plaiſoit à Dieu leur donner, fuſſent-ils Arriens, ou Payens: ſe formans à l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui voulut obeïr aux loix de l'Empereur Tibere, imitans ſaint Paul, & ſaint Pierre qui obeïrent à Neron, & par exprez ont commandé en leurs Epiſtres d'obeïr aux Roys & Princes, parce que toute puiſſance ſouveraine eſt de Dieu, & repreſente l'image de Dieu. C'eſt bien loing de nos mutins qui les chaſſent & les maſſacrent: & de vous Monſieur le Legat qui voulez en faire perdre la race: vrayement ſi nous n'avions plus du ſang de cette noble famille Royale, ou que nous fuſſions un Royaume d'eſlection, comme en Pologne, ou en Hongrie, je ne dis pas qu'il n'y falluſt entendre: mais ayants de temps immemorial cette loüable Loy, qui eſt la premiere & la plus ancienne loy de nature, que les fil ſuccede au pere: & les plus proches parens en degré de conſanguinité à leurs plus proches de la meſme ligne & famille: & ayans un ſi brave & genereux Prince en ce degré, ſans controverſe ny diſpute, qu'il ne ſoit le vray, naturel & legitime héritier, & plus habile à ſucceder à la Couronne; il n'y a plus lieu d'eſlection, & faut accepter avec joye & allegreſſe ce grand Roy que Dieu nous envoye, qui n'a que faire de noſtre ayde pour l'eſtre, & qui l'eſt déja ſans nous, & le ſera encor malgré nous ſi nous l'en voulons empeſcher. Or me ſuis-je deſtourné de mon propos pour dire quelque choſe ſur ce qu'on luy objecte de la Religion: mais ce

n'eſt pas ce que je voulois dire qui lui manque, & qui retarde beaucoup l'avancement de ſes affaires : auſſi n'eſt-ce pas ce que *les Prédicateurs*, & pédicateurs luy reprochent de l'amour des femmes : je m'aſſûre que la pluſpart de la compagnie, & principalement Monſieur le Lieutenant, ne luy ſçauroit faire ce reproche ſans rougir, *comme un jour Monſieur le Cardinal de Pellevé luy ſceut bien dire.** Car à la verité ce n'eſt pas imperfection qui puiſſe empêcher *les actes de vertu :*† mais au contraire jamais brave guerrier ne fut, qui n'aymaſt les Dames, & qui n'aymaſt acquerir de l'honneur, pour ſe faire aymer d'elles : c'eſt pourquoy Platon ſouhaittoit avoir une armée toute compoſée de gens amoureux, qui ſeroient invincibles, & feroient mille beaux exploits d'armes pour plaire à leurs maiſtreſſes : auſſi les Poëtes bons naturaliſtes, & grand maiſtres en la ſcience des mœurs, ont tousjours fait le Dieu Mars amy de Venus. Qu'on conſidere tous les grands Capitaines & Monarques du monde, il ne s'en trouvera gueres de ſobres en ce meſtier. L'empereur Titus qui eſt propoſé pour un des plus vertueux, des plus ſages, & plus doux Princes qui ait jamais porté Sceptre, n'aymoit-il pas eſperdument la Reyne Berenice, ſans que jamais toutesfois ſes amours luy fiſſent préjudice, ou apportaſſent retardement à ſes affaires? Il faut conceder aux Princes quelques relaſches, & recreations d'eſprit, après qu'ils ont travaillé aux affaires ſerieuſes, qui importent noſtre repos, & après qu'ils ſe ſont laſſez aux grandes actions des Sieges, des Batailles. des caſtrametations, & logis de leurs armées : Il n'eſt poſſible que l'ame ſoit tousjours ten-

* L'Autheur des remarques a dit que cecy ne ſe trouve que dans l'édition de 1649 cependant il ſe trouve dans deux éditions de 1594. & autres ſuivantes.

†D'Aubigné T. 3 l. 3. ch. 23. parlant des Satyres que les Ligueurs répandoient contre Henry IV. dit *qu'on ne pouvoit luy reprocher aucune imperfection que nature n'avouât ;* ce qui étoit tacitement reprocher à ſes ennemis, que tout zelez Catholiques qu'ils vouloient paroiſtre, pluſieurs d'entre eux eſtoient pourtant addonnez à certain vice que nature abhorre & qui appoltronne.

duë en ces graves & pesantes administrations, sans quelque rafraischissement, & diversion à autres pensées plus agreables & plus douces. C'est pourquoy le Sage mesme a dit. *

Aymer un peu sagement, n'est que bien.
Mais trop aymer follement, ne vaut rien.

* Bonum est pauxillum amare sanè : insanè non est bonum.

Il ne fut jamais que les peuples ne fissent d'iniques jugemens des actions des Princes, & ne se meslassent tousjours d'interpreter sinistrement leurs mœurs & complexions : ne se souvenans pas, qu'il n'y a un seul de ceux qui en jugent qui ne faisse pis, & qui n'ait beaucoup de plus grandes imperfections. Les Roys pour estre Roys *ne laissent pas d'estre hommes*, * subjets aux mesmes passions que leurs subjets : mais il faut confesser que cettuy-cy en a moins de vicieuses qu'aucun de ceux qui ont passé devant luy. Et s'il a quelque inclination à aimer les choses belles, il n'aime que les excellentes, comme il est excellent en jugement ; & à connoistre le prix & valeur de toutes choses : encor ce petit destour ou passe-temps luy est comme un exercice de vertu, dont il use le plus souvent, au lieu de la chasse & de la venerie, sans laisser parmy ses esbats de reconnoistre les avenuës de son armée, de remarquer l'assiette des Villes & places où il passe, la nature des personnes qu'il rencontre, des lieux & contrées qu'il traverse : & curieusement apprend les passages & guez des rivieres, & retient les distances des Villes & Bourgades : marque en quels endroits il seroit commode de camper son armée, quand elle y passeroit, & tousjours s'enquiert & apprend quelque chose du fait de ses enne-

* Tout cecy me paroit dit en vûe de réfuter ce qu'on avoit voulu persuader aux Ligueurs touchant l'incontinence qu'on reprochoit à Henry IV. dans le Catholique Anglois au feuillet 100. du 2. Avertissement.

mis, n'ayant jamais entrepris de tels voyages qu'il n'ait eu en main une ou deux entrepriſes ſur quelques places rebelles. Mais il auroit beau eſtre continent, ſage, temperé, morne, grave & retiré, vous y trouveriez touſiours que redire. Quand on s'eſt mis une fois à haïr un homme, on interprete en mauvais ſens tout ce qu'il fait, & le bien meſme qu'il fait. Il auroit beau s'abſtenir de tous plaiſirs, & ne faire que prier Dieu, donner l'aumoſne, vous diriez que ce ſeroit feinte & hypocriſie. S'il eſt permis de juger ainſi des actions d'autruy contre la deffenſe expreſſe que Dieu en fait, pourquoy ne me ſera-t'il permis de croire que tous ces Marranes qui font tant de ſignes de croix, & ſe frappent la poitrine avec tant d'eſclat à la Meſſe, ſont neantmoins Juifs & Mahumetans, quelque bonne mine qu'ils faſſent? pourquoy ne diray-je que Monſieur de Lyon eſt Lutherien, comme il a eſté autrefois, encor qu'il faſſe ſa prunelle toute blanche en la tournant aux voutes de l'Egliſe, quand il adore, ou feint d'adorer le Crucifix? & *il ſçait bien ce qu'on luy a dit n'agueres quand il a propoſé de faire faire les Paſques à cette belle aſſemblée, ſub utraque ſpecie.* Mais ce n'eſt pas de cette heure qu'on parle ainſi des Roys, & y a un vieil Proverbe qui dit que Jupiter meſmes quand il pleut, ne plaiſt pas à tous les mortels: les uns veulent de la pluye pour leurs choux, & les autres la craignent pour leurs moiſſons. Or ce que j'ay differé à dire, qui me ſemble luy manquer, & ce dequoy vous & moi lui ſommes plus tenus, c'eſt qu'il nous traitte trop doucement, & nous choye trop. La clemence en laquelle il eſt ſuperlatif & exceſſif, eſt une vertu fort loüable,

& qui porte enfin de grands fruicts & de longue durée, encor qu'ils ſoient longs, & tardifs à venir. Mais il n'appartient qu'aux victorieux d'en uſer, & à ceux qui n'ont plus perſonne qui leur réſiſte : aucuns l'attribuent à coüardiſe & timidité, pluſtoſt qu'à vaillance & generoſité. Car il ſemble que ceux qui eſpargnent leurs ennemis, deſirent qu'on leur en faſſe autant, & demandent revanche de leur gratieuſeté, ou craignent que s'ils ſe monſtrent ſeveres, ils ne puiſſent avoir raiſon de leurs autres ennemis qui reſtent à dompter. Aucuns l'appellent imbecillité de cœur tout à fait, eſtimans que celui qui n'oſe uſer de ſon droit, n'eſt pas encore aſſeuré de vaincre, & craint aucunement d'eſtre vaincu : mais les Philoſophes qui ont traitté de cette matiere à plein fond, n'ont pas attribué à vertu, quand ceux qui entreprenans de troubler un Eſtat ſe ſont monſtrés gratieux & courtois du commencement de leurs executions : comme la douceur dont uſoit Ceſar envers les citoyens & gens d'armes Romains devant qu'il fuſt victorieux, n'eſtoit pas clemence, ains flaterie, & courtoiſie ambitieuſe, par laquelle il vouloit ſe rendre agreable au peuple, & attirer un chacun à ſon party ; & c'eſt ce que dit ce grand maiſtre d'Eſtat, *Imperium occupantibus utilis eſt clementiæ fama.* A ceux qui envahiſſent un Royaume contre droit, comme à vous Monſieur le Lieutenant, la reputation d'eſtre doux & gracieux ſert de beaucoup : mais ce fut clemence quand après avoir vaincu Pompée & deffait tout ce qui luy pouvoit reſiſter, il vint à Rome ſans triomphe, & pardonna à tous ſes capitaux ennemis, les remettant tous en leurs biens, honneurs & dignitez :

dequoy toutesfois très mal luy prit; car ceux à qu'il il avoit pardonné, & fait plus de gratieusetez, furent ceux qui le trahirent & massacrerent miserablement. Il y a donc difference entre clemence & douceur : la douceur tombe ordinairement aux femmes, & aux hommes de petit courage : mais la clemence n'est qu'en celuy qui est maistre absolu, & qui fait du bien, quand il peut faire tout mal. Concluons donc que nostre Roy devroit reserver à user de sa clemence, quand il nous auroit tous en sa puissance. C'est inclemence, voire cruauté, dit Ciceron, de pardonner à ceux qui meritent mourir, & jamais les guerres civiles ne prendront fin si nous voulons continuer à estre gratieux, où la severité de justice est necessaire. La malice des rebelles s'opiniastre, & s'endurcit par la douceur dont on use envers eux, parce qu'ils pensent qu'on n'ose les irriter, ny les mettre à pis faire. Je ne fay doute s'il eust chastié chaudement tous ceux qui sont tombez entre ses mains depuis ces troubles: que ne fussions à present tous sous son obeïssance. Mais puis qu'il à plu à Dieu luy former le naturel ainsi doux, gratieux, & benin, esperons encor mieux de luy quand il nous verra prosternez à ses pieds, luy offrir nos vies & nos biens, & luy demander pardon de nos fautes passées, veu que nous prenant armez pour luy resister, & pour l'assaillir, il nous reçoit à mercy & nous laisse la vie, & tout ce que luy demandons. Allons, allons donc, mes amis, tous d'une voix luy demander la paix : il n'y a paix si inique qui ne vaille mieux qu'une tres juste guerre. *O quàm speciosi pedes nuntiantium pacem : nuntiantium bona & salutem*, dit Isaye. O que ceux ont les pieds beaux,

qui portent la paix, & annoncent le salut & la sauveté du peuple? Que tardons-nous à chasser ces fâcheux hostes, maupiteux bourgeois, insolens animaux, qui devorent nostre substance, & nos biens comme sauterelles? ne sommes-nous point las de fournir à la luxure, & aux voluptez de ces harpies? Allons Monsieur le Legat, retournez à Rome, & emmenez avecques vous vostre porteur de rogatons le Cardinal de Pellevé, nous avons plus de besoin de pains benits, que de grains benits. Allons Messieurs les Agents & Ambassadeurs d'Espagne, nous sommes las de vous servir de gladiateurs à outrance, & nous entretuer pour vous donner du plaisir. Allons Messieurs de Lorraine avec vostre *hardelle de Princes*, nous vous tenons pour fantosmes de protection, sangsuës du sang des Princes de France, hapelourdes, *fustes éventées* * *Reliques de saints* † qui n'avez ne force ne vertu; & que Monsieur le Lieutenant ne pense pas nous empescher ou retarder par ses menaces, nous lui disons haut & clair, & à vous tous Messieurs ses Cousins & alliez que nous sommes François, & allons avec les François exposer nostre vie, & ce qui nous reste de bien pour assister nostre Roy, nostre bon Roy, nostre vray Roy, qui vous rangera aussi bien-tost à la mesme reconnoissance, par force, ou par un bon conseil, que Dieu vous inspirera, si en estes dignes. Je sçay bien qu'au partir d'icy vous m'envoyerez un billet (*a*) ou peut-estre m'envoyerez à la Bastille, ou me ferez assassiner, comme avez fait *Sacremore*, (*b*) *S. Mai-*

* Princes foibles, avec lesquels il ne fait pas bon s'embarquer non plus que fût une fuste à laquelle on a fait un ou plusieurs trous

† parceque ces Princes restoient en vie après le Duc & le Cardinal de Guyse que la Ligue faisoit passer pour de Saints Martyrs, & pour des Maccabées sur lesquels elle avoit fondé ses plus grandes esperances.

(*a*) Voyez la Lettre cy-dessus pag. 159.

(*b*) En la Confession generale des pilliers de la sainte Union, Monsieur de Mayenne parle ainsi.

grin, (*a*) *le Marquis de Menelay* & plusieurs autres : mais je tiendray à partie de grace si me faites promptement mourir, plutoſt que me laiſſer languir plus long-tems en ces angoiſſeuſes miſeres : Et avant que mourir je concluray ma trop longue harangue par un epilogue Poëtique, que je vous addreſſe, tel que je l'ay de long temps compoſé :

Meſſieurs les Princes Lorrains,
Vous eſtes foibles de reins
Pour la Couronne debatre :
Vous vous faites tousjours batre.
Vous eſtes vaillants & forts,
Mais vains ſont tous vos efforts :
Nulle force ne s'eſgale
A la puiſſance Royale.
Auſſi n'eſt-ce pas raiſon
Qu'aux enfans de la maiſon
Les ſerviteurs menent guerre,
Pour les chaſſer de leur terre.
Grande folie entreprend
Qui à ſon maiſtre ſe prend :
Dieu encontre les rebelles
Souſtient des Roys les querelles.
Quittez donc au Navarrois

Pour vouloir eſtre Roy j'ay fait tuer mon Maiſtre;
J'ay tué S. Maigrin, Sacremore en fureur,
Par moy fut poignardé, & ſans avoir horreur,
L'enfant n'eſt eſpargné qui ne faiſoit que naiſtre, &c.

(*a*) Il eſtoit aimé du Roy Henry III. il fut tué à onze heures du ſoir ſortant du Louvre le 21 Juillet 1578. il ſe trouva bleſſé de trente huit coups mortels, le Roy le fit enterrer à S Paul avec ſolemnité; l'on ne fit point de recherche des aſſaſſins, quoy que le Roy fuſt averty que Monſieur de Guyſe avoit fait faire le coup, à cauſe du bruit qui couroit que ce Mignon aimoit Madame de Guyſe, Monſieur de Mayenne prit ſoin de la conduite de ce deſſein.

La Couronne de nos Roys,
A tort par vous pretenduë,
Auſſi bien l'a vous fonduë,*
Si quelque droit y aviez,
Fondre vous ne la deviez,
Ou bien il faut qu'on vous donne
Tiltre de Roys ſans Couronne.
Nos Roys du Ciel ordonnez,
Naiſſent touſjours couronnez:
Le vray François ne ſe range
A Roy ny à Prince eſtrange.
Tous vilains ou la pluſpart,
Vous ont fait leur chef depart:
Ce qui vous ſuit de Nobleſſe,
*Eſt de ceux que le baſt bleſſe.**
Mais le vray Roy des François
Pour ſa garde d'Eſcoſſois
N'eſt aſſiſté que de Princes,
Et de Barons des Provinces.
Allons doncques, mes amis,
Allons tous à ſaint Denys
Devotement reconnoiſtre
Ce grand Roy pour noſtre maiſtre.
Allons tous dru & eſpais
Pour luy demander la paix:
Nous irons juſqu'à ſa table,
Tant il eſt Prince accoſtable.
Tous les Princes de Bourbon
Ont touſjours cela de bon
D'eſtre doux & debonnaires,
Et courageux aux affaires.
Mais vous Princes eſtrangers,
Qui nous mettez aux dangers,
Et nous paiſſez de fumée,
Tenans la guerre allumée,
Retournez en vos pays:
Trop au noſtre eſtes hays:
Et comptez de Charlemagne

* Voyez cy-deſſus p. 34. l. 9 & p. 48. lig. 15. & les Remarques, ſur icelles.

* Voyez cy-devant page 104 & 163.

Aux liſieres d'Allemagne.
Prouvez-y par vos Romans
Que venez des Carlomans : *
Les bonnes gens après boire
Quelque choſe en pourront croire.

J'AY DIT.

Cette harangue achevée, qui fut ouye avec un grand ſilence & attention, beaucoup de gens demeurerent bien camus & eſtonnez, & ne fut de long-temps après touſſi ny craché, ny fait aucun bruit, comme ſi les Auditeurs euſſent eſté frappez d'un coup du Ciel, ou aſſoupis en un profond endormiſſement d'eſprit, juſques à ce qu'un Eſpagnol, des *Mutinados* ſe leva le premier & dit tout haut, *Todos los mattaremos eſtos vellachos*. Ce diſant partit de ſa place, ſans faire aucune reverence à perſonne. Là-deſſus chacun ſe voulut lever pour s'en aller. Mais *le moderne Roy d'Ivetot* † ſupplia les Eſtats au nom des Cantons Catholiques, & des Ligues des Catillonnois, Lipans, Gaultiers, *francs-muſeaux*, & autres Communautez zelées, de ne faire point la paix avec les Hérétiques, qu'il ne demeuraſt maiſtre de la mer du Ponant, & du Levant, & ne fuſt payé de ſes frais avec *retention de ſes benefices* * Auſſi de ne point eſlire de Roy, qui ne fuſt bon com-

*Cecy regarde le livre de François de Roſieres Archiatre de Tours & pluſieurs généalogies, que les Princes de la maiſon de Lorraine firent dreſſer depuis la mort de François I. pour faire croire qu'ils deſcendoient de Charlemagne, & que la race des Capets avoit uſurpé ſur eux le Royaume de France. De Thou. T. 3. l. 78. pag. 627. E. F. & 628. Voyez cy-devant p. 122. & les Remarques.

† Il y a dans les anciennes éditions : Mais l'Admiral de Villars Moderne Roy d'Ivetot. *Voyez les Remarques.*

* C'eſt à dire les Abbayes de Tiron, de Bonport, & de Joſaphat que les Royaliſtes retenoient à Philippe des Portes qui ſe tenoit près de l'Admiral de Villars, lequel ne ſe gouvernoit que par ſon conſeil. G. Mez. T. 3. pag. 1085. Voyez cy-deſſus pag. 8. & les Remarques. C'etoient auſſi les benefices, bienfaits, ou grandes penſions que luy faiſoient la Ligue. Chron Noven. T. 2. l. 3. f. 500. 1. ſur l'an 1590.

pagnon

pagnon, & amy des Cantons. Puis se leverent *Ribaut & Roland*, qui supplierent l'Assemblée de casser, & abroger les loix du peculat, & *de repetundis* : parce qu'elles n'estoient ny Catholiques, ny fondamentales. Ce fait chacun se leva avec une merveilleuse taciturnité, & en sortant, le massier advertissoit à la porte de retourner au Conseil à deux heures de relevée. A quoy, moy qui parle, ne voulus faillir, pour le desir que j'avois de voir les choses rares & singulieres, & les cérémonies qui s'y feroient, afin d'en advertir mon maistre, & les Princes d'Italie, qui attendent avec beaucoup de desir quelle sera la procedure, & l'issue de ces fameux Estats tenus contre tout ordre, & façon de faire accoustumée en France. Je revins donc après disner d'assez bonne heure au Louvre, & me presentant pour entrer en la Sale haute, comme j'avois fait au matin, l'Huissier me refusa, parce qu'il vit que je n'estois *marqué à l'L*, * & n'avois point de mereau comme j'en vis plusieurs qui entrerent, beaucoup plus mal en point, & plus deschirez que moy, dont je reçeus un peu de desplaisir. Car entre autres j'y vis recevoir des bouchers plus de trois, des taverniers, potiers d'estain, sergents & escorcheurs que je connoissois, qui devoient avoir voix en l'election. Toutesfois ma curiosité me fit passer mon desdain, & pour sçavoir si les Princes & Princesses avec leurs queues entreroient en la mesme cérémonie qu'au matin, je voulus attendre leur venue, & en attendant, me mis à regarder des tableaux de platte peinture, qui estoient estallez sur les degrez de l'escalier : je ne sçay s'ils y avoient esté mis exprès pour parer le lieu, où pour les vendre.

* Lorrains ou Ligueurs. *Voyez les remarques.*

Mais je puis dire que je pris un merveilleux plaisir à les contempler l'un après l'autre: car la main de l'ouvrier en estoit excellente, & la besongne fort nette, & naïfve, pleine d'Enigmes de divers sens qui faisoient tendre tous les esprits à deviner dessus.

Le premier sur lequel je jettay l'œil, estoit la figure d'un Geant, ayant les deux pieds sur une roue mal graissée, dont *les gentes* estoient toutes tortues, & au-dessus de sa teste, à un pied & demy ou environ, y avoit une couronne de fin or figuré, sans pierreries, * (parce que Monsieur de Nemours les avoit mangées,) & auprès d'icelle un Sceptre Royal un peu rongé de souris, & une espée de justice roüillée, par faute d'estre portée & mise en usage: à quoy ledit Geant tendoit les bras tant qu'il pouvoit, & se haussoit sur les pieds si advantageusement, qu'il n'appuyoit sur la roue que du bout des orteils, neantmoins n'y pouvoit joindre, parce qu'il y avoit tout plein de Villes, & de Bourgs, bons & gros entre deux: & à la main droite y avoit un bras couronné, qui avec une houssine de fer luy donnoit sur les doigts. Sous cette roue paroissoit, comme dessous celle de sainte Catherine, un monstre à trois testes feminines, qui avoient leurs noms escrits sortans de leurs bouches, *Ambition*, *Rebellion*, *feinte Religion*. Je ne sçavois de prime face que cela pouvoit signifier, mais ayant regardé de plus près le visage dudit Geant, il me sembla qu'il ressembloit à celuy de Monsieur le Lieutenant, & avoit la teste & le ventre aussi gros que luy, avec tous les lineamens des yeux, du nez, & de la barbe, fors qu'il n'avoit point *la pelade de Roüen*, & au-dessous estoient escrits ces quatre vers, qui me firent entendre tout le mystere.

* Voyez ci-devant p. 42.

Geant tu as beau te hauſſer
Et t'eſlever ſur cette roue,
Si Dieu nous vouloit exaucer
Aux corbeaux tu ſerois la mouë.

* A la ſuite de ce tableau y en avoit un autre de non moindre artifice & plaiſir, où eſtoit peint un Docteur fourré d'hermines avec un capuchon rouge, portant la face paſle, maigre, & bazanée, qui tiroit au plus près au Reverendiſſime *Inigo de Mendoſſe*, lequel ſembloit s'ahurter courageuſement, & combattre par ſes doigts avec grande contention & vehemence contre une vieille Dame habillée à l'antique Gauloiſe, qui avoit un parchemin, fort ancien, eſcrit en lettre d'or, qu'elle tenoit à deux mains, comme ſi elle euſt craint que le Docteur luy vouluſt arracher, & en ce parchemin eſtoit eſcrit:

Gallorum Imperii ſucceſſor maſculus eſto.

Du coſté de ladite Dame y avoit comme une armée en bataille, ayant les armes preſtes pour ſa deffenſe, & à ſon coſté une eſpece de Cour de Parlement, qui ſembloit faire du mieux qu'elle pouvoit, encor qu'elle fuſt *aucunement mal aſſiſe*. Et du coſté dudit Docteur ſe préſentoit *un eſcadron de Sorboniſtes*, Jeſuites & Feuillans, fueilletans leurs livres & Breviaires, pour trouver le Royaume des quenouilles, avans chacun d'eux un fuſeau en la main. Il y avoit en une nue au-deſſus la figure d'un Roy, tout environné de *couronnes çà & là parſemées*, † & entre ſes bras *une fille ſurannée* * qui ſembloit regarder le combat de la Dame, & du Docteur,

* C'eſt la 3. édition de 1594 qui a ſubſtitué ce *tableau* en la place de celuy de M. de Villeroy, que ce Seigneur en avoit fait oſter. Du reſte les gens de guerre Eſpagnols appelloient entre eux par raillerie cet *Inigo* le *Sabantas* ou *le Letré*. De Thou. T. 5. l. 106. p. 342. D.

† Parce que les Etats de la Monarchie d'Eſpagne ſont fort ſeparés les uns des autres. P. P.

* Ceci deſigne l'Infante d'Eſpagne lors âgée de 28. ans Roſe dans ſa Harangue l'appelle une *fille* ou *garce de trente ans*. P. P. Voyez cy-devant p 92. & les Remarques.

pour en attendre l'iſſue, & d'une main entre le Soleil couchant & le Midy reſpandoit une petite pluye d'Or qui tomboit parmy ces Docteurs, aucuns deſquels s'amuſoient à la ramaſſer, & les autres en avoient déja leurs capuchons remplis. Je me doutay bien que ce pourtrait vouloit repréſenter la Loy Salique, combattue par *Don Inigo de Mendoſſe, avec ſa harangue faite* & apportée d'Eſpagne.

J'en vis un autre de l'autre coſté de l'eſcalier, qui eſtoit plus grand & large que les premiers, & meſlé de pluſieurs diverſes & plaiſantes droleries, qui me fit tourner pour le voir, parce qu'au-deſſus eſtoit eſcrit : *Deſcription de l'Iſle de Ruach, augmentée de nouveau depuis le temps de Rabelais.* Au milieu eſtoit une Dame coiffée en vefve de pluſieurs maris, *morts & vivans*, * qui avoit, entre deux ſelles, le cul à terre, & autour d'elle y avoit force gens d'Egliſe, Moines, Jacobins, & Jeſuites, les uns lui apportans des pacquets ſellez & bridez, & aux autres elle en donnoit de meſme, les autres qui eſtoient habillés comme Curés de groſſes Paroiſſes, avoient des ſoufflets d'orgues, dont ils ſouffloient au cul de pluſieurs manants, qui ſe laiſſoient emporter au vent. D'autres ſe tenoient tout debout la gueule bée & ouverte, & leſdits Curés leur ſouffloient en la bouche, & les nourriſſoient de vent, comme d'une viande celeſte propre à guerir les gouteux, gravelleux, & cacochimes. On voyoit au-deſſous de ladite figure, comme une place publique, repréſentant les Hales, ou la place Maubert, où au lieu de pain & viande, on expoſoit en vente des Balons, Coüilles de Beliers bien enflées, & groſſes Veſſies de

* Par cette Dame l'Autheur entend la Ligue, qui avoit perdu pluſieurs maris (c'eſt-à-dire gens ayans épouſé ſes intereſts) dont les uns étoient morts en combattant pour elle, & les autres l'avoient quittée pour prendre le party du Roy.

pourceau, dont on trafiquoit au marché, & se revendoient de main en main* à bon compte. Il y avoit aussi une autre viande en papier, dont on faisoit grand cas, & n'en avoit pas qui vouloit, que des revendeurs portoient par les rues, & les crioient, Nouvelles, nouvelles, & comme on crie la mort aux rats & aux souris: ladite Dame en fourniſſoit *les contreporteurs*, car elles luy sortoient de dessous sa cotte en abondance: & y avoit du plaisir à voir les diverses grimaces de ceux qui luy fouilloient sous la queue pour en goûter: le reste du payſage dudit tableau estoit des moulins à vent, tournans à vuide, & des giroüettes en l'air, avec plusieurs coqs d'Egliſe. Et aux quatre coings y avoit *les quatre vents fendus en double*, dont il sembloit que *Suroüeſt fut le plus gros*, & soufflоit le plus fort, & envoyoit les nuës du côté du Nord-nord-eſt. Au-dessus dudit Tableau estoit escrit ce petit Quatrain.

Icy ſont les terres nouvelles,
Où la Reyne ſe paiſt de vent:
Qui voudra ſçavoir des nouvelles,
Mettez le nez ſous ſon devant.

Pendant que je me raviſſois en la contemplation de ce troiſieſme Tableau, & auparavant que j'euſſe jetté la veue sur les autres qui suivoient, les Princes & Princeſſes susdites passerent, & fallut que je couruſſe après pour entrer en leur suite; mais parce que la preſſe n'eſtoit pas grande, l'Huiſſier qui m'avoit desja pouſſé, me remarqua, & repouſſa plus rudement qu'à la premiere fois: qui me fit prendre réſolution de me retirer, & laiſſer là les Eſtats *bien clos & fermés*. Ce-

* *Par ironie* à cauſe de la Cherté des vivres dans Paris. Voyez cy-devant p. 80. 84. 62. 109. 172.

la fut la premiere seſſion, où j'entendis ſur le ſoir, qu'on avoit mis en délibération de quel bois on ſe chauffe oit le Careſme ſuivant, & ſur quel pied l'Union danſeroit. J'ay auſſi ſçeu depuis, que le reſultat du Conſeil portoit qu'on feroit pluſieurs Careſmes en l'an, avec fréquentes indictions de jeunes doubles, qui ſe tourneroient en continue, comme les doubles tierces : on y fit auſſi des deffences de vendre des œufs de couleur après Paſques, parce que les enfans s'en jolioient auparavant, qui eſtoit de mauvais exemple ; on defendit auſſi *les jeux de Bourgogne*, & *les quilles de maiſtre Jean Rozeau*. Pareillement fut aux femmes enjoint *de porter de gros culs*, * & d'enger en toute ſeureté ſous iceux ſans craindre le babil des ſages femmes. On murmura auſſi que les Caroſſes ſeroient cenſurées, & les mulets bannis de Paris. Auſſi fut adviſé de convertir l'Hoſtel de Bourgogne en un College de Jeſuites, qui avoient beſoin de récréation, pour la grande quantité de ſang dont ils eſtoient bourſouflez, & leur falloit un Chirurgien pour les phlebotomiſer. Pluſieurs autres ſaintes & louables ordonnances furent faites d'entrée de jeu, dont on promit me donner la liſte, mais ſur toutes choſes, on exaltoit le labeur de Monſieur de Lyon, qui forgeoit une Loy fondamentale, par laquelle ſeroit porté que quiconque dedans Paris, ou en Ville bridée de l'Union, parleroit de paix de vingt ans, ou demanderoit le commerce libre, & regretteroit le bon temps paſſé, ſeroit envoyé en exil à Soiſſons, comme Hérétique, & Maheutre, ou payeroit à la bourſe de l'Union certaine quantité de dales, pour l'entretenement des Docteurs.

*C'eſt-à-dire de Vertugadins. Voyez les Remarques.

Quelques uns mirent auſſi en avant que ſi le Roy de Navarre ſe faiſoit Catholique, il falloit que Monſieur le Lieutenant ſe fiſt Huguenot, & que ſon feu frere l'avoit bien voulu eſtre, ſi on l'y euſt voulu recevoir. Quant à l'election d'un Roy tout neuf, on dit qu'elle fut miſe ſur le bureau, mais que ce ne fut ſans diſpute : parce que les uns propoſoient qu'il valoit mieux entrer en Republique, comme les anciens Gaulois : les autres demandoient la Democratie Anarchique: les autres l'Oligarchie Athenienne : aucuns parlerent d'un Dictateur perpetuel, & de Conſuls annaux, qui fut cauſe que pour la diverſité des opinions, on n'en pût rien reſoudre. Toutesfois il y a quelque apparence qu'ils parlerent d'avoir un Roy. Car un nommé Trepelu, vigneron de Sureſnes, ſouſtint fort & ferme que le Roy eſtoit le vray Aſtre, & le vray Soleil qui avoit depuis ſi long-temps regy & eſclairé la France, & icelle nourrie, fomentée, & ſubſtantée de ſa chaleur. Et que ſi quelquefois le Soleil ſurvenant après la gelée de la nuict, faiſoit geler les vignes, il ne s'enſuivoit pas qu'il falluſt cracher contre luy & ne s'en ſervir plus, ny pour cela laiſſer de boire chopine, quoy que le vin fuſt cher. Voilà à peu près ce que je pûs apprendre, & que je puis rapporter de ce qui ſe paſſa aux Eſtats de Paris, deſquels toutefois on s'attend qu'il ſortira des eſclats eſpouvantables : car on dit que Roys, & Papes s'en meſleront, & que le Primat de Lyon ne dort ny jour ny nuict, pour eſclorre un eſcrit qui fera poſer les armes à tout le monde, & contraindra tous les Maheutres de s'enfuïr en Angleterre, & par-delà. Nous verrons en

peu de temps que ce ſera. Dieu ſur tout. *Reliqua autem ſermonum & univerſa quæ facta ſunt, nonne hæc ſcripta ſunt in libro ſermonum dierum Regum Judæ?* Pendant leſdits Eſtats, il ſe fit quelques petits vers Latins & Francois, qui couroient les rues, dont j'ay fait un recueil pour les faire voir aux Italiens qui en ſont curieux.

EPISTRE
DU
SIEUR D'ENGOULEVENT
A UN SIEN AMY.

Sur la Harangue que le Cardinal de Pellevé fit aux Eſtats de Paris.

* C'eſt l'*Operæ pretium* de la harangue du Cardinal Pellevé cy-deſſus p. 56. l. 11. ce qui a donné lieu à l'Autheur de faire ici cet équivoque, c'étoient la prononciation vitieuſe & les incongruités du Cardinal de Pellevé lors qu'il declamoit le Latin de ſa Harangue.

MOn grand amy tu ſçauras par ces vers,
Que les Eſtats furent hier ouverts,
Où l'on a fait maintes belles Harangues:
Mais ſur tous ceux qui ont le don des langues,
Ce grand Prelat, & Cardinal de Sens,
Par ſon diſcours nous a ravy les ſens:
Veux-tu l'oüir, détoupe tes oreilles,
Dit la chanſon, & tu orras merveilles.
Il a parlé du Pere Pretion, *
Dont Livius fait ample mention
En ſa decade, où il dit qu'en ſon âge,
Ce Pretion fut un grand perſonnage.
*Il a parlé d'*exivit Edictum:
Je ne ſçay pas s'il fut Grec ou Breton:
De Domino, & du pays du Mayne:
Et contenance & gravité Romaine:
Il a parlé de ſaint Paul le convers,
Comme il eut peur, quand il cheut à l'envers:

Et si a dit qu'il estoit Gentilhomme,
Aussi fut-il decapité à Rome.
Il a parlé en François renegat,
De l'Espagnol, du bonnet du Legat,
Et de sa Croix, & du Pape Gringore:
De Luxembourg, & Pisani encore.
Quand il parla du lieu qui fut souillé,
On se souvint, comme il fut barbouillé
Dansant la volte, *& une bonne piece,*
Dit que ce fut du KK de sa Niepce. *
Un autre adjouste, assez bon compagnon,
Fy de la fausse † *il y a de l'oignon.*
Il s'est vanté qu'un jour au Consistoire
De cinq protests tous terminez en oire,
Il s'escrima, & sembloit l'escoutant
Que Jesus-Christ eust esté Protestant:
Danger y a que quelqu'un ne le mande
Aux Protestans de la terre Allemande.
Quant au surplus, ce porteur, qui de près
Ouït le tout, & que j'envoye exprès,
Le dira mieux; ma plume à tant escrire
Desja se fend & s'esclatte de rire.

A DIEU.

* C'étoit la fille de Charles Pellevé Sr. du Saussay, frere du Cardinal de Pellevé: cette personne étant un jour à un bal que le Roy Henry III. donnoit au Louvre dans cette même salle où les Estats de la Ligue se tenoient depuis, elle se trouva pressée de sortir, & faute de temps ou d'occasion pour le faire, on s'apperçut qu'elle avoit fait ses ordures dans l'Assemblée. Voyez cy-devant p. 31. & les Remarques.

* Allusion à *la Saussay* qui parfuma la Danse. P. P.

Excuse sur ladite Harangue.

Son eloquence il n'a peu faire voir,
Faute d'un livre où est tout son sçavoir,
Seigneurs Estats, excusez ce bon-homme,
Il a laissé son Calepin à Rome.

Autre sur la mesme Harangue.

Les Freres ignorants ont eu grande raison
De vous faire leur chef, Monsieur l'Illustrissime.
Car ceux qui ont oüy vostre belle oraison,
Vous ont bien reconnu pour ignorantissime.

Aux Eſpagnols ſur leurs Doublons.

Mon Dieu, qu'ils ſont beaux & blonds
Vos Doublons ;
Faites-en chercher encores,
Demy-Mores,
Parmy vos jaulnes Sablons.
Ou bien vous en retournez
Bazanez.
Paris qui n'eſt voſtre proye
Vous renvoye
Avecques cent pieds de nez.

Sur le bruit qui courut qu'on vouloit faire un Patriarche en France, & ſur la penderie de quatre des Seize.

Pere Saint, France vous eſchappe,
Si on y fait un Antipape :
Vous la perdrez, penſez-y bien :
Tel chaſſe à tout qui ne prend rien.
Les Maheutres & Politiques,
Quoyqu'ils ſe diſent Catholiques,
Ne ſeront jamais bons Romains,
Les Huguenots encores moins.
Le pauvre Paris tant endure
Qu'impoſſible eſt que plus il dure,
Penſez-y bien ſi vous voulez,
On y pend déja les zelez.
De Seize ils ſont reduits à douze,
Et faut que le reſte ſe houze,
Pour après les quatre premiers
Eſtre perchez comme ramiers.

De Mont-faucon, & des Seize de Paris.

A chacun le ſien c'eſt juſtice :

A Paris ſeize quarteniers :
A Mont-faucon ſeize pilliers,
C'eſt à chacun ſon benefice.

D'un Treſorier qui fut mis priſonnier à la Baſtille.

Qu'eſt-ce qu'a fait celuy que l'on encoffre ?
Des Angelots il avoit en ſon coffre.
O le meſchant qu'au cachot il ſoit mis,
Il a logé chez ſoy les ennemis.

Sur l'empriſonnement d'un Avocat fol.

Je ne ſçay par quelle raiſon,
De droit Canon, ou loy Civile,
On a mis un fol en priſon,
Tant d'enragés courants la Ville.

Des feux de ſaint Pierre 1592.

Le feu de ſaint Jean me plaiſt bien,
On chante autour & on y danſe :
De ſaint Pierre je n'en dis rien :
Mais ſes feux bruſlent noſtre France.

D'où ſont dits les zelés de l'Union.

Dieu gard Meſſieurs les Catholiques,
Sans croire en Dieu, ny en ſon Fils :
Qui avez mangé les Reliques
Et avallé le Crucifix.
On penſe que c'eſt pour vos zeles :
Que l'on vous nomme les zelés :
Mais vous avez ce nom des aiſles,
Parce que ſi bien vous volez.
L'Eſprit malin qui vous manie
Sous couleur de Religion,

La France a razée & unie :
De là eſt dite l'Union.

Sur les doubles Croix de la Ligue. †

† Les Croix de Lorraine.

Mais dites-moy que ſignifie
Que les Ligueurs ont double croix ?
C'eſt qu'en la Ligue on crucifie
Jeſus-Chriſt encore une fois.

A Monſieur le Lieutenant ſur la priſe de la Pelade.

La Pelade vous avez priſe
Par la breche que vous ſçavez :
Gardez-là puiſque vous l'avez,
Monſieur elle eſt de bonne priſe.

A Monſieur de la Chapelle aux Urſins.

Les advis des François tout à un ſe rapportent
Quand on parle de vous, la Chapelle aux Urſins,
Vous vous adviſez tard, & n'eſtes des plus fins,
Qui en la Ligue entrez quand les autres en ſortent.

A Monſieur de Lyon.

Monſieur vous ſerez Cardinal,
Nous ſçavons où vous tient le mal,
Mais que cela plus ne vous greve :
Et chaſſez ce ſiniſtre oyſeau :
Qui dit que maiſtre Jean Rozeau,
Vous doit le chapeau rouge en Greve.

Au Preſcheur Boucher.

Flambeau de la guerre Civile,

Et Porte-enseigne des meschants,
Si tu n'es Evesque de Ville,
Tu seras Evesque des Champs.

A l'Avocat d'Orleans.

Si pendre te voulois * *tu ne ferois que bien,*
Puisqu'on ne peut avoir de toy misericorde :
Mais si tu veux sauver quelque peu de ton bien,
Va te jetter en l'eau, tu gagneras ta corde.

* *L'Anti-chopinus* à la p. 7. de l'Edition de Chartres a déja cette pensée touchant le même Louis d'Orleans.

Des deux chevaux tuez en allant voir le Duc de Parme.

Un certain President, Triboulet surnommé,
Suivoit Monsieur Roland, Eschevin renommé,
Pour saluer le Duc de Parme & de Plaisance:
Il avoit deux chevaux meilleurs François que luy,
Qui contraints d'y aller en ont eu tant d'ennuy,
Que tous deux en deux jours sont morts de deplaisance.

Sur le mesme sujet.

Cocher quand tes chevaux moururent,
Parce que trop fort ils coururent,
Tu devois en tel accident
Mettre au coche le President,
Car à ce qu'on dit, aux Requestes
Luy seul vaut bien deux grosses bestes.

De deux qui briguent la Royauté.

Deux ont mis le Royaume en queste,
Mais ils en perdront l'appetit :
L'un pour avoir trop grosse teste, *
Et l'autre le nez trop petit.

* L'un estoit le Duc de Mayenne & l'autre le Duc de Guise qui étoit camus. *Voyez les Remarques.*

De l'election du Duc de Guise.

La Ligue se trouvant camuse,
Et les Ligueurs bien estonnés,
Se sont advisez d'une ruse,
C'est de se faire un Roy sans nez.

Reponse pour le Duc de Guise.

Le petit Guisard fait la nique
A tous vos quatrains & sonnets :
Car estans camus & punais,
Il ne sent point quand on le pique.

Sur le vœu d'un Navire d'argent fait à Nostre-Dame de Lorrette, par Marteau, Prevost des Marchands 1590.

Faire aux Saints quelques vœux en peril de naufrage,
Et puis s'en acquitter quand on est au rivage,
C'est chose bien louable, & blasmer ne la veux:
Mais qui est l'insensé qui veut payer ses vœux
Estant encore en mer au fort de la tempeste?
Thevet ne vit jamais une si grosse beste. *

* Voyez ci-devant p. 37.

Reprise sur le mesme sujet.

Qu'ay-je dit? je m'en repens :
Beste n'est celuy qui voue ;
De nostre cuir il se joue,
Et s'acquitte à nos despens.

Des Docteurs de l'Union.

Les Docteurs de feinte Union
Pensent par leur Doctrine fole

Du manteau de Religion
Faire une cape à l'Eſpagnole.

Epitaphe du Chevalier d'Aumale.

Celuy qui fuit, il eſchappe ſouvent:
Mais qui tient bon & ſe met trop avant,
Souvent ſe perd, & eſt trouſſé en male:
Je m'en rapporte au Chevalier d'Aumale;
Combien qu'il euſt aux mains quelque vertu,
S'il euſt des pieds auſſi bien combatu
A Saint Denys, comme à mainte rencontre,
Nous ne plaindrions ici ſa mal encontre.

AUTRE.

Celuy qui giſt icy fut un hardy preneur,
Qui fit ſur ſaint Denys une fine entrepriſe:
Mais Saint Denys plus fin que cet entrepreneur,
Le prit, & le tua dedans ſa Ville priſe.

AUTRE.

Saint Anthoine pillé par un Chef des Unis,
Alla comme au plus fort ſe plaindre à S. Denys,
Qui lui a de ce tort la vengeance promiſe.
Un peu de temps après ce pillard entreprit
De prendre S. Denys, mais Saint Denys le prit,
Et vengea deſſus luy l'une & l'autre entrepriſe.

Sonnet ſur ce que ledit Chevalier d'Aumale fut tué près le logis de l'Eſpée Royale.

Comme jadis on vit quand le Grégeois orage
Sur les murs de Neptune eut ſa foudre éclaté,
Trebucher Polyxene, & d'Achille irrité
La tombe enſanglanter ſur le Troyen rivage.
Comme Jules Ceſar d'ambitieux courage,

Qui l'Eſtat renverſa de la grande cité,
Ennemy de Pompée, & de la liberté,
Cheut percé de cent coups aux pieds de ſon image.
Ainſi à Saint Denys l'ennemy de ſes Roys,
Auprès de leurs tombeaux a rendu les abois:
Victime trop tardive à leur cendre immolée.
Croyons plus que jamais, croyons qu'il eſt un Dieu:
Voyons de ce rebelle & la peine, & le lieu,
Meſmes qu'il eſt tombé ſous la Royale eſpée.

Suite ſur le même ſujet.

Il eſt un Dieu puniſſeur des rebelles,
Vengeur des Roys, qui leurs juſtes querelles
Prend en ſa main, & les va ſouſtenant,
Tel ne l'a cru, & le croit maintenant.
Ce Chevalier que n'aguere on vit eſtre
Tant ennemy de l'Eſtat, de ſon maiſtre,
Si fier, ſi rogue, & ſi audacieux,
Qui de ſon Chef penſoit toucher aux Cieux,
Eſt trebuché d'une grieſve ruine,
Où l'a pouſſé la vengeance divine.
A Saint Denys il eſt mort eſtendu,
Tombé au lacs par luy-meſme tendu:
De ſon orgueil s'eſt faite la vengeance
Près des tombeaux de ces vieux Roys de France,
De qui les os repoſants en ce lieu
Semblent benir la juſtice de Dieu:
Qui a voulu par la foy violée
Cette victime eſtre aux Roys immolée:
Et que le corps fuſt mangé des ſouris,
Tant mignardé des Dames de Paris,
Auparavant qu'en juſte ſepulture
On euſt porté ſon orde pourriture:
Pour faire entendre aux plus grands des Unis
Qu'ainſi faiſants, ainſi ſeront punis.

EN-

EN LATIN.

Ut Phrygio cecidit Priameïa littore Virgo,†
Ad busti hostilis marmora jussa mori :
Ut generi ad statuam non uno Julius ictu,
Et victor victi corruit ante pedes :
Sic hostis Regum, Regum ad monumenta suorum
Procumbens, meritâ cæde cruentat humum.
Nunc gaudete pii : nam cùm hæc regalibus umbris
Victima dat pœnas, & probat esse Deos.

† Ces deux Epigrammes latines sont de Nicolas Rapin, & se trouvent dans ses œuvres au liv. I. pag. 18. de l'Edition in 4. de 1610. à Paris chez Pierre Chevalier.

IN EUNDEM.

Nocturno iste dolo Dionysi ceperat urbem :
Sed Captor captâ captus in urbe perit.

Suite sur le mesme sujet.

De la fureur qui vous conduit
Vous vouliez S. Denis surprendre,
Il vous a pris le voulant prendre,
Dessus la glace d'une nuict.
De glace sont tous vos desseins,
Ils sont fondus en la mesme heure ;
Qui dessus la glace s'asseure,
Bien souvent tombe sur les reins.
De fait en vous je recognois
Nostre chef y laissant la vie ;
Je pardonne à vostre folie,
La faim chasse le loup du bois.
Ha ! il ne faut pas faire ainsi
D'en vouloir aux Saints & aux Saincles,
Saincte Menehou fait ses plaintes,
Que la vouliez forcer aussi.

Mais Dieu qui cognoiſt voſtre cœur,
Et qui des ſiens a toûjours compte,
Vous donna la perte & la honte,
Qui ſont les armes du Ligueur.
Sainct Denys Prince de la Foy
Se plaiſt avec les Catholiques,
Et tient ceux-là pour hérétiques
Qui ont aſſaſſiné leur Roy.
Sainct Denys tient comme en depoſt
De nos Roys les corps honorables,
Vous autres Ligueurs miſerables,
Vous voulez troubler leur repos.
Ne vous prenez jamais aux Saincts,
Sainct Denys le patron des Gaules
Vous a fait tourner les eſpaules,
Et renverſer tous vos deſſeins.

Advis à Monſieur de Mayenne ſur la mauvaiſe interpretation qu'il a faite des Oracles qui avoient eſté proferés en ſa faveur.

Les deſtins vous avoient promis
L'honneur d'un riche diademe;
Mais vous faites mentir Themis,
Pour vous fier trop à vous-meſme.
Les Oracles ont double ſens,
Chacun ne les peut pas comprendre;
Et pourquoy à vos partiſans
Ne les avez-vous fait entendre?
Vous penſiez tout ſeul eſtre fin
Et tout ſeul faire vos affaires,
Mais je trouve que vos confraires
Ont mieux entendu le deſtin.
Bien que vous ayez le chef gros
Et plein de beaucoup de caboche,
Vous n'avez ſçeu prendre à propos
Un heur qui vous eſtoit ſi proche.

C'eſtoit du regne Memphien
Que parloit la ſaincte Prophete,
Sçachant combien l'Egyptien
Feroit cas de ſi groſſe beſte.
Et non du Royaume Gaulois
Que vous penſez tenir en bride,
Mais il ne reçoit pour ſes Roys
Que ceux de la race d'Alcide.
Monſieur changez vos vains projets.
Vous n'avez point de droit en France,
Nous voudriez-vous rendre ſujets
Contre la fatale ordonnance.
Courez où le ſort vous conduit,
Le peuple du Nil vous ſouhaitte;
Mais helas qu'il ſera ſeduit,
S'il juge le bœuf par la teſte.

Sonnet ſur la retraite du Duc de Parme.

Mais où eſt maintenant cette puiſſante armée,
Qui ſembloit en venant tous les Dieux menacer:
Et qui ſe promettoit de rompre & terraſſer
La Nobleſſe Françoiſe avec ſon Prince armée?
Ce ſuperbe appareil s'en retourne en fumée.
Et ce Duc, qui penſoit tout le monde embraſſer,
Eſt contraint, ſans rien faire en Flandres rebroſſer,
Ayant perdu ſes gens, ſon temps, ſa renommée.
HENRY *noſtre grand Roy, comme un veneur le ſuit,*
Le preſſe, le talonne, & le renard s'enfuit,
Le menton contre terre, honteux, deſpit, & bleſme.
Eſpagnols, apprenez que jamais eſtranger
N'attaqua le François qu'avec perte & danger,

Le François ne se vainc que par le François mesme.

Sonnet à tous ceux de la Ligue.

François desnaturés, bastards de cette France
Qui ne se peut dompter que par sa propre main,
Despouillez maintenant ce courage inhumain
Qui vous enfle d'orgueil, & vous perd d'ignorance:
Petits Princes Lorrains, quittez vostre esperance:
Ne suivez plus l'erreur de cet asne Cumain,
Qui vestu de la peau du grand Lyon Romain,
Voyant le vray Lyon perd cœur & asseurance.
Et vous, Parisiens, où aurez-vous recours?
Il faut bon gré malgré, sans espoir de secours,
Vous ranger au devoir, où les loix vous obligent:
Mais si vous irritez vostre Roy contre vous,
Vous serez chastiez: Les enfans & les fous,
S'ils ne sont chastiez, jamais ne se corrigent.

Des Seigneurs de Vitry & de Villeroy, qui ont reconnu le Roy.

L'Union s'en va desunie,
Tesmoin Vitry & Villeroy.
A Dieu en soit gloire infinie,
Louange à eux, honneur au Roy.
Le Lieutenant imaginaire,
Ce grand Colosse enflé de vent,
Qui pensoit le Roy contrefaire,
Sera gros Jean comme devant.
La Ligue à se perdre commence,
Dont bien confus sont les meschans:

Eſteinte en ſera la ſemence,
Par hart, ou par glaives trenchans.
Gens de ſang, de ſac, & de corde,
Qui vous faites nommer zelez,
Criez au Roy miſéricorde,
Ou au gibet vous en allez.
Seize, Mont-faucon vous appelle,
A demain crient les Corbeaux,
Seize pilliers de ſa Chapelle
Vous ſeront autant de tombeaux.

Au Roy ſur ſa trop grande clemence.

C'eſt bien une vertu belle entre les plus belles,
D'eſtre doux aux vaincus, & pardonner à tous:
Mais gardez-vous du trop, meſme envers les rebelles,
Car Ceſar en mourut grand Prince comme vous.

EN LATIN.

Magna quidem in magno virtus clementia Rege,
Hoſtibus eſt ſemper parcere velle ſuis.
Sed nimia haud tuta eſt clementia: curia quondam
Teſtis Julæi cæde cruenta ducis.

Sur le meſme ſujet.

C'eſtoit jadis vertu à un Roy magnanime,
Faire grace & pardon aux plus grands ennemis:
Mais depuis que Ceſar à mort fut ainſi mis,
De vertu que c'eſtoit c'eſt maintenant un crime.

EN LATIN.

Antè, fuit ducibus magnis clementia virtus:
Poſt, fuit hæc virtus extincto Cæſare, crimen.

AU ROY.

* Passerat est autheur de cette Epigramme. *Voyez les remarques.*

PRince victorieux, * *le meilleur des humains :*
Dieu de sa main a mis deux sceptres en tes mains,
Et t'a au Throsne assis de très-longue durée,
Maugré tous les efforts d'Espagne conjurée :
Les vœux des bons François à la fin sont ouys :
Tu regneras en paix, race de Saint Louys :
Nul ne te peut oster ce que le Ciel te donne.
Quand tu commanderois sans sceptre & sans Couronne,
Pour cela toutes fois moins Roy tu ne serois :
C'est la vertu qui sacre & couronne les Roys.

EN LATIN.

* Cette Epigramme qui vraisemblablement n'est que la version ou tout au plus l'Original de la precedente de Passerat, se trouve dans les œuvres de Rapin lib. 1. p. 18.

* Invicte Princeps, & tui decus sæcli :
Solio in avito te ipsa collocant fata,
Manuque tradunt gemina sceptra felici,
Ex hoste libero quæ recepta gestabis,
Hoc una quondam de tribus soror nevit :
Quin si negetur capitis aureum insigne,
Sacrumque olivum Regibus datum Gallis,
Quod præpes alto candida attulit cælo,
Non id vetabit, more quin patrum regnes,
Regem coronat, Regem inaugurat virtus.

Vers mis sous la grande Estampe de la Procession de la Ligue.

REGINA multis terra sæclis GALLIA
Quid heu ! Thyesteo illigata fascino,
Superba IBERI frena inaudax sustines
Quò prisca virtus, gentibus quondam omnibus
Quâ par vigebas, pulsa cessit ? quò fides
Spectata duris, auri ut aura in ignibus ?
Quin Martium resume fortis spiritum,

Emancipari nec coronam vertici
Tuo perenne debitam, pretio ſinas.
Salutis & memor ſolo procul tuo
Plorare coge ac vapulare, quos juvat
Mutare libros, ſacra, ritus hoſtibus,
Armis avita jura demergentibus
Plebem duceto concitare ut PRINCIPEM
GALLUM ejerent, TYRANNUM IBERICUM.

A MADEMOISELLE

MA COMMERE

Sur le treſpas de ſon Aſne.

REGRET FUNEBRE.

DEpuis que la guerre enragée
Tient nos murailles aſſiegée
Par le dehors, & qu'au dedans
On nous fait allonger les dents
Par la faim qui ſera ſuivie
D'une autre fin de noſtre vie,
Je jure que je n'ay point eu
Douleur qui m'ait tant abbatu,
Et qui m'ait ſemblé plus amere,
Que pour voſtre Aſne, (ma Commere)
Voſtre Aſne helas! ô quel ennuy!
Je meurs quand je repenſe à luy.
Voſtre Aſne qui par adventure
Fut un chef d'œuvre de nature,
Plus que l'Aſne Apuleien:
Mais quoy? la mort n'eſpargne rien,
Il n'y a choſe ſi parfaite
Qui ne ſoit par elle deffaite:

Auſſi ſon deſtin n'eſtoit pas
Qu'il deuſt vivre exempt du treſpas:
Il eſt mort & la Parque noire
A l'eau de Styx l'a mené boire,
Styx des morts l'éternel ſejour
Qui n'eſt plus paſſable au retour.
Je perds le ſens & le courage
Quand je repenſe à ce dommage,
Et tousjours depuis en ſecret
Mon cœur en gemit de regret:
Tousjours, en quelque part que j'aille
En eſprit me revient la taille,
Le maintien & le poil poly
De cet animal tant joly.
J'ay toujours en la ſouvenance
Sa façon & ſa contenance:
Car il ſembloit le regardant
Un vray mulet de Preſident,
Lorſque d'une gravité douce,
Couvert de ſa petite houſſe,
Qui juſqu'au bas luy devalloit,
A Poulangis il s'en alloit,
Parmy les ſablons & les fanges
Portant ſa maiſtreſſe à vendanges,
Sans jamais broncher d'un ſeul pas,
Car Martin ſouffert ne l'euſt pas,
Martin qui tousjours par derriere
Avoit la main ſur la croupiere.
Au ſurplus un Aſne bien fait,
Bien membru, bien gras, bien refait,
Un Aſne doux & debonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui ſentoit avec raiſon
Son Aſne de bonne maiſon:
Un Aſne ſans tache & ſans vice,
Né pour faire aux Dames ſervice,
Et non point pour eſtre ſommier
Comme ces porteurs de fumier,

Ces pauvres baudets de Village,
Lourdauts, ſans cœur & ſans courage,
Qui jamais ne prennent leur ton
Qu'à la meſure d'un baſton.
Voſtre Aſne fut d'autre nature,
Et couroit plus belle adventure :
Car, à ce que j'en ay appris,
Il eſtoit Bourgeois de Paris,
Et de fait par un long uſage
Il retenoit du badaudage,
Et faiſoit un peu le mutin
Quand on le ſangloit trop matin.
Toutefois je n'ay connoiſſance
S'il y avoit eu ſa naiſſance :
Quoy qu'il en ſoit, certainement
Il y demeura longuement,
Et ſouſtint la guerre civille
Pendant les ſieges de la Ville,
Sans jamais en eſtre ſorty ;
Car il eſtoit du bon party,
Da, & ſi le fit bien paroiſtre,
Quand le pauvret aima mieux eſtre
Pour l'Union en pieces mis,
Que vif ſe rendre aux ennemis:
Tel Seize qui de ſoy ſe vante,
Ne voudroit ainſi mettre en vente
Son corps par pieces eſtallé,
Et veut qu'on l'eſtime zelé.
Or bien, il eſt mort ſans envie,
La Ligue lui couſta la vie :
Pour le moins eut-il ce bonheur,
Que de mourir au lict d'honneur,
Et de verſer ſon ſang à terre
Parmy les efforts de la guerre,
Non point de vieilleſſe accablé,
Rogneux, galeux, au coing d'un blé:
Plus belle fin luy eſtoit due :
Sa mort fut aſſez cher vendue,

Car au Boucher qui l'acheta
Trente escus d'or sol il cousta :
La chair par membres despecée
Tout soudain en fut dispersée
Au Legat, & le vendit-on
Pour veau peut-estre, ou pour mouton.
De cette façon magnifique,
En la neccessité publique,
(O rigueur estrange du sort !)
Vostre Asne, ma Commere, est mort :
Vostre Asne, qui par adventure
Fut un chef-d'œuvre de nature.
Depuis ce malheur advenu
Martin malade est devenu,
Tant il portoit une amour forte
A cette pauvre beste morte !
Helas ! qui peut voir sans pitié
Un si grand effect d'amitié ?
De moy (je le dis sans reproche)
Quoy que je ne fusse si proche
Du deffunct comme estoit Martin,
J'ay tel ennuy de son destin,
Que depuis quatre nuicts entieres
Je n'ay sceu clorre les paupieres ;
Car lorsque je cuide dormir,
Je me sens forcé de gemir,
De souspirer, & de me plaindre :
Mille regrets viennent atteindre
Sans cesse mon cœur, & l'esmoy
Ne deloge point de chez moy :
Depuis cette cruelle perte
Mon ame aux douleurs est ouverte :
Si que pour n'avoir plus d'ennuy,
Il faut que je meure après luy.

On le fit mourir en la fleur de son âge le Mardy xxviij d'Aoust 1590.

DISCOURS DE L'IMPRIMEUR,

Sur l'explication du mot de Higuiero d'Infierno, & d'autres choſes qu'il a appriſes de l'Autheur.

MESSIEURS, le profit que j'ay fait à l'impreſſion, & au debit de ce diſcours m'a rendu plus deſireux de ſçavoir qui en eſtoit l'Autheur : car depuis que la copie Françoiſe m'en fut premierement donnée à Chartres au Sacre du Roy, par le Gentilhomme duquel j'ay cy-devant fait mention : j'ay veu pluſieurs doctes hommes, & moy-meſme ay bien-aiſément jugé par le ſtyle & le langage du livre, qu'un Italien ne peut avoir fait un ouvrage ſi François, & ſi poly, qui montre une parfaite connoiſſance de toutes les affaires, & du naturel de toutes les perſonnes plus ſignalées de France. Tellement qu'il faut par neceſſité que ce ſoit un François qui l'a fait, bien entendu & rompu à la Cour, & que le Florentin qui l'emportoit en ſon pays, auquel ſon valet le deſroba avec la valiſe, l'euſt tourné de François en Italien pour le faire voir en Italie. C'eſt pourquoy je me ſuis travaillé avec un ſoin merveilleux pour deſcouvrir celuy à qui nous eſtions redevables de cet ouvrage, qui a donné tant de plaiſir, & de contentement à tous les gens de bien. Mais quelque perquiſition

que j'en aye pû faire, je n'ay trouvé perſonne qui m'en ait dit de bien certaines & aſſeurées nouvelles, ne parlant que par indices, ſoubçons, & conjectures. Juſques à ce qu'un de ces jours, comme j'eſtois preſque deſeſperé d'en rien ſavoir, ſe vint de fortune addreſſer à moy par la rue, un grand vieil homme fort maigre & paſle, que j'ay depuis ouy nommer Maiſtre Paul Ypragmon, qui me demanda d'abordée ſi c'eſtoit pas moy qui avoit imprimé le Catholicon. Je fis difficulté du commencement de le luy confeſſer, craignant que ce fuſt quelqu'un qui y fuſt nommé dedans, & s'en ſentiſt offenſé, comme aucuns ont fait. Non, non, dit-il, ne me celez point ce que tout le monde ſçait : j'eſtois à Tours quand vous l'imprimaſtes premierement, & ſçay bien le nom de ceux qui vous en donnerent la copie originale : mais peut-eſtre que ny vous ny ceux qui vous l'ont donnée ne ſçavez pas qui en eſt l'Autheur. Alors voyant qu'il en ſçavoit tant, je ne pûs luy nier, qu'à la verité je l'avois imprimé à Tours, mais que je ne l'avois pas pû achever qu'au tems qu'il fallut plier bagage pour s'en venir en cette Ville, après que les Pariſiens furent retournez à leur bon ſens, & reduits en l'obéiſſance du Roy. Cela vous a bien ſuccedé, dit-il, car auparavant que vous l'euſſiez mis en vente, on en avoit déja veu pluſieurs copies imparfaites, & barboüillées, qui avoient donné plus d'envie de voir le reſte bien limé & mis au net. Mais vous vous eſtes trompé en voſtre Epiſtre liminaire, d'avoir dit que ce fuſt un Italien qui le fit aux Eſtats de Paris : car je ſçay fort bien le nom de celuy qui l'a fait, & qui ne ſe tient pas loin d'ici. Alors je fus tout rejouy de cette ren-

L'Inventeur de cette Satyre
Merite bien d'etre cogneu ;
Ce portrait si fort lui retir,
Qu'il ne peut estre mescogneu.

contre, & le priay fort inſtamment de me le nommer, au moins s'il m'eſtoit permis de le ſçavoir, parce que j'avois beaucoup de choſes d'importance à luy dire pour ſon bien & honneur. Je vous diray, dit-il, ſon nom, & vous enſeigneray ſon logis, à la charge de ne les reveler à perſonne. Car il eſt homme qui n'aime pas eſtre tant viſité. Ceux qui vous ont rapporté qu'il eſtoit d'Italie, ſe ſont abuſez d'une lettre ſeulement. Il n'eſt pas d'Italie, mais d'Alethie, qui eſt bien loing de l'autre : & eſt natif d'une petite Ville qu'on appelle Eleuthere, habitée & baſtie par les Pariſiens, qui ont guerre continuelle contre les Argyrophiles & Timomanes, nation fort puiſſante, & populeuſe. Son nom eſt le Seigneur Agnoſte, de la famille des Miſoquenes, gentilhomme de bon affaire, & point trompeur, qui aime mieux le Concile de vin, que de Trente. Vous le reconnoiſtrez par ce qu'il eſt touſiours habillé d'une façon, & ne change jamais d'accouſtremens, comme s'il avoit à penſer & gouverner des Lyons. C'eſt un grand petit homme qui a le nez entre les deux yeux, des dents en la bouche, & la barbe de meſme, & ſe mouche volontiers à ſes manches. Vous le trouverez à preſent logé en la rue du bon temps, à l'enſeigne du riche laboureur, & va le plus ſouvent ſe promener aux Carmes, parce qu'il les aime fort: & là-deſſus me recommande, car j'ay affaire ailleurs pour les pacquets venus de Rome, qui aſſeurent que noſtre abſolution ne tient plus qu'à un filet, à ce bout de l'an. Comme il eut dit ces mots tout bravement, il paſſe outre, & me laiſſe encor en ſuſpens, toutesfois aucunement plus ſatisfait que je n'eſtois auparavant, puiſque je

ſçavois le nom & le logis de mon Autheur & du meſme pas m'en vay par tous les quartiers de Paris m'enquerir de la rue & de l'enſeigne qu'il m'avoit donnée : mais point de nouvelles de trouver ny de bon temps, ny de riche laboureur. J'uſay les jours ſuivans trois paires de ſouliers, ou environ, à coutir les rues ſans rien apprendre : bref j'y fuſſe encores, ſinon que je rencontray par hazard un honneſte homme, que j'avois ouy dire autrefois eſtre Pariſien, auquel je fis la meſme demande que j'avois déja faite dix mille fois à autant de perſonnes inutilement. Cettuy-cy me dit avoir ouy parler d'un Gentilhomme d'Eleuthere, de la famille des Miſoquenes : mais ne ſçavoit ſi c'eſtoit celui que je demandois, parce qu'il y avoit pluſieurs de ce meſme nom en Alethie. Je le priay de me conduire au logis de celui qu'il connoiſſoit, ce qu'il fit : & enfin après beaucoup de tournées & virées par des ruelles eſcartées, il me monſtra un petit huis bas, où j'entray ſans frapper, & trouvay en une petite chambre haute aſſez gaye, & bien meublée un homme de belle repreſentation, appuyé, & liſant ſur un livre, approchant au plus près de la taille & façon que ce Maiſtre Paul me l'avoit deſcrit. Je lui demanday (ſalut & reverence preſuppoſez) s'il n'eſtoit pas le Seigneur Agnoſte Miſoquene. On m'appelle bien Miſoquene, dit-il, mais je ne ſuis pas Agnoſte : celuy que demandez eſt mon parent proche, & ſommes tous deux d'un Pays, & d'une Ville : mais il ſera malaiſé que le puiſſiez trouver pour le preſent : car ſon logis eſt plus caché que le nid d'une tortuë. Toutefois ſi voulez quelque choſe de lui, je l'en pourray advertir d'ici à quel-

que temps. Monſieur, lui dis-je, je crois que c'eſt lui qui eſt Autheur de ce petit Diſcours de la tenue des Eſtats de Paris, & du Catholicon d'Eſpagne, qu'il a intitulé Satytre Menippée. Je lui en ay, dit-il, ouy parler ainſi. C'eſt un œuvre, lui dis-je, qui a eſté moult bien reçeu, & que j'ay imprimé, (je ſuis Typographe à voſtre commandement) ſans connoiſtre ſa valeur. Parce que je n'en fis du commencement à Tours que ſept ou huit cens exemplaires. Mais ſitoſt qu'il a eſté veu à Paris, où je l'ay apporté avec mes preſſes & mes meubles, tout le monde l'a trouvé ſi beau, & ſi bien fait, qu'on y a couru comme au feu, & a fallu que je l'aye imprimé en trois ſepmaines quatre fois, & ſuis preſt de l'imprimer pour la cinquieſme ſi j'avois communiqué ſeulement demi-heure avec l'autheur. J'ay ſouvent ouy dire à mon Couſin (dit alors cet honneſte homme) qu'il eſtoit bien marry, que cela avoit eſté mis en lumiere ſans qu'il l'euſt reveu, & retranché pluſieurs choſes, qui peuſt-eſtre ſe trouvoient paſſables lorſqu'il le compoſa, mais au temps où nous ſommes pourroient engendrer quelque ſcandale, & offenſer des perſonnes de qualité qui y ſont nommées ou deſignées : car ceux qui ont reconnu, & amandé leurs fautes, meritent qu'on en ſuprime & enſeveliſſe la memoire pluſtoſt que la rafraiſchir, & perpétuer par des eſcrits piquants, & facetieux. Auſſi l'ai-je ouy plaindre d'un Libraire, qui par avarice ou jalouſie des autres, a fait imprimer cet œuvre en petits characteres, mal corrects, & mal plaiſants, & a eſté ſi temeraire d'y oſter, & d'y adjouſter ce qu'il a voulu, ce que la juſtice ne devroit pas endurer : tou-

tefois l'argument eſt public, où chacun peut faire des additions qui ſervent à la matiere: car au reſte, je ſçay fort bien que mon Couſin n'en veut ny n'en eſpere honneur ou louange. Alors je lui demanday s'il n'y avoit point moyen que je puiſſe voir ledit Seigneur Agnoſte: & il me fit reſponſe que non pas pour lors, parce que ſon Couſin ſe renfermoit quelquefois pour huict jours ſans voir perſonne: mais que ſi je voulois ſçavoir quelque choſe de ſon intention, il penſoit me pouvoir ſatisfaire tout autant que ſon Couſin meſme, à cauſe qu'ils avoient ſouvent deviſé enſemble ſur ce ſujet, & ſur ce qu'on luy venoit rapporter tous les jours des propos qu'on tenoit au Palais, & par la Ville touchant ſon livre. Je prendray donc la hardieſſe, lui dis-je, puis que je ne puis avoir cet heur de le voir, de vous demander quelques doutes où je vois beaucoup de perſonnes s'ahurter, & ne s'en pouvoir pas bien reſoudre. Premierement pourquoy il a affecté ce tiltre nouveau de Satyre Menippée que tout le monde n'entend pas, veu qu'aux copies à la main y avoit l'Abregé, & l'ame des Eſtats. Cette queſtion, dit-il, ne peut tomber qu'aux eſprits ignorans: car tous ceux qui ſont nourris aux lettres, ſçavent bien que le mot de Satyre ne ſignifie pas ſeulement un Poëme de meſdiſance, pour reprendre les vices publics, ou particuliers de quelqu'un, comme celles de Lucilius, Horace, Juvenal, & Perſe; mais auſſi toutes ſortes d'eſcrits, remplis de diverſes choſes & de divers argumens, meſlez de proſes, & de vers entrelardez, comme entremets de langues de bœufs ſalées. Varron dit qu'on appelloit ainſi anciennement une façon

façon de patisserie, ou de farce, où l'on mettoit plusieurs sortes d'herbages, & de viandes. Mais j'estime que le nom vient des Grecs qui introduisoient sur les eschafauts, aux fêtes publiques, des hommes déguisés en Satyres qu'on feignoit estre demy-Dieux lascifs & folastres par les forests, tels qu'on en presenta un tout vif à Sylla, & que saint Hieroſme raconte en estre apparu un à saint Anthoine. Et ces hommes ainsi déguisés, nuds & barbouillés, avoient pris une liberté d'attaquer & brocarder tout le monde impunément : on leur faisoit anciennement dire leurs vers injurieux tous seuls, sans autre sujet que pour railler & mesdire d'un chacun : puis on les mêla avec les Comediens, qui les introduisoient parmy leurs actes pour faire rire le peuple. A la fin les Romains plus graves & serieux les chasserent du tout hors des theatres, & en leur place y receurent les Mimes, & Pantomimes. Mais les Poëtes ingenieux s'en servirent à contenter leur esprit de medisance, qu'aucuns ont estimé estre le souverain bien, & s'en trouve assez en nostre païs de Parisie, qui ayment mieux perdre un bon amy, qu'un bon mot, & un brocard appliqué bien à propos. Ce n'est donc pas sans raison, qu'on a intitulé ce petit Discours du nom de Satyre, encore qu'elle soit écrite en prose : mais farcie & remplie d'ironies gaillardes, piquantes toutesfois & mordantes le fond de la conscience de ceux qui s'y sentent attaquez, ausquels on dit leurs veritez : mais au contraire faisants éclater de rire ceux qui ont l'ame innocente & asseurée de n'avoir point desvoyé du bon chemin. Quant à l'adjectif de Ménippée, il n'est pas nouveau ; car il y a plus-

de seize cens ans que Varron appellé par Quintilien, & par saint Augustin, le plus sçavant des Romains, a fait des Satyres aussi de ce nom, que Macrobe dit avoir esté appellées Cyniques, & Menippées, ausquelles il donna ce nom à cause de Menippus Philosophe Cynique, qui en avoit fait de pareilles auparavant luy, toutes pleines de brocards salez, & de gausseries saulpoudrées de bons mots pour rire, & pour mettre aux champs les hommes vitieux de son temps. Et Varron à son imitation en fit de mesme en prose, comme depuis fit Petronius Arbiter, & Lucien en la Langue Grecque, & après luy Apulée, & de nostre temps le bon Rabelais, qui a passé tous les autres en rencontres & belles robineries, si on veut en retrancher les quolibets de taverne, & les saletez des cabarets. Je ne sçay donc qui sont ces delicats qui trouvent mauvais, si à l'exemple de ces grands Personnages on a voulu donner à un ouvrage semblable un tiltre semblable au leur, qui s'est fait commun & appellatif, au lieu qu'il estoit auparavant propre & particulier, comme n'a pas long-temps en a usé un docte Flamand antiquaire. Voilà ce que je vous puis dire pour ce regard : si vous desirez quelque autre chose, je vous en diray mon advis. Je suis (luy dis-je alors) abondamment satisfait quant à ce tiltre. Mais on est fort en dispute qu'a voulu dire l'autheur par ce mot de *Higuiero d'infierno*. Car il y a beaucoup de personnes qui ne sçavent que c'est, & y font des interpretations cornües, ausquelles à mon advis il n'a jamais pensé. Je sçay bien, dit-il, qu'il y en a, qui se veulent joüer sur l'affinité des paroles, les uns pour se donner carriere, & les autres pour

tirer l'autheur en envie : mais il y a bien loing de huict à dix-huict, & grande différence entre aſpirer & ſiffler. J'ay cent fois oüy dire à mon Couſin, & je ſçay auſſi-bien que luy, que *Higuierò d'Infierno*, ne ſignifie autre choſe en langue Caſtillane qu'un figuier d'Enfer. Car les Eſpagnols comme les Gaſcons tournent les F, en H, *hazer*, *harina*, *hijo*, *hogo*, *higo*; faire, farine, fils, feu, figue. Cela n'eſt maintenant que trop commun à Paris, où les femmes ont appris à parler, auſſi-bien qu'à le faire à l'Eſpagnole. Ce qu'il dit donc que la drogue du Charlatan Eſpagnol s'appelloit *Higuiero d'Infierno*, eſt pour pluſieurs raiſons. Premierement que le figuier eſt un arbre malheureux, & infame, duquel les feuilles, comme il ſe trouve en la Bible, ſervirent jadis à couvrir les parties vergogneuſes de nos premiers parents après qu'ils eurent peché, & commis crime de leze Majeſté contre leur Dieu, leur Pere & Créateur : tout ainſi que les Ligueurs pour couvrir leur deſobeiſſance & ingratitude contre leur Roy & bienfacteur, ont pris la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, dont ils penſent cacher leur honte & peché. C'eſt pourquoy le Catholicon d'Eſpagne : c'eſt-à-dire le pretexte que le Roy d'Eſpagne & les Jeſuites & autres Preſcheurs gagnez des doublons d'Eſpagne ont donné aux Ligueurs ſeditieux & ambitieux, de ſe rebeller & revolter contre leur Roy naturel, & legitime, & faire la guerre plus que civile en leur pays, ſe peut fort proprement appeller figuier d'Enfer : au lieu que celuy dont Adam & Eve couvrirent leur manifeſte, eſtoit le figuier de Paradis & depuis ce temps-là, cet Arbre a toujours eſté maudit, & diffa-

mé entre les hommes, ne portant ny fleurs ny embelliſſement quelconque, & le fruit meſme en a eſté traduit à nommer la plus deshonneſte partie de la femme, & la plus ſale maladie qui naiſſe aux endroits qu'on ne peut nommer. Vous n'ignorez pas auſſi que les Anciens tenoient cet Arbre entre les gibets: comme quand Timon Athenien voulut en arracher un qui lui faiſoit nuiſance en ſon jardin, auquel pluſieurs s'étoient déja pendus, il fit crier au trompette, que ſi quelqu'un s'y vouloit pendre, il ſe déſpeſchaſt d'y venir, parce qu'il le vouloit faire arracher. Pline nous apprend, que cet Arbre n'a aucune odeur, non plus que la Ligue: qu'il perd ayſément ſon fruict, comme a fait la Ligue: qu'il reçoit toutes ſortes d'entures, comme la Ligue a receu toutes ſortes de gens, & qu'il ne dure gueres en vie, non plus qu'a fait la Ligue: & que la plus grande partie du fruict qui paroiſt du commencement ne parvient point à maturité, non plus que celuy de la Ligue. Mais ce qui luy convient encore mieux, & qui a des conformitez avec la Ligue, plus que S. François n'en a avec noſtre Seigneur, c'eſt le figuier des Indes, que les Eſpagnols meſmes ont nommé figuier d'Enfer. Duquel Mathiol dit ſçavoir pour vray, que qui en coupe ſeulement une feuille, & la plante à demy dedans terre, elle y prend racine: puis ſur cette feuille, croit une autre feuille: ainſi feuilles croiſſants ſur feuilles, cette plante devient haute comme un Arbre, ſans tronc, ſans tige, ſans branches, & quaſi ſans racines: de façon qu'on la peut mettre entre les miracles de nature. Y a-t-il rien ſi ſemblable & rapportant à la Ligue, qui d'une feuille, c'eſt

à dire d'un petit commencement eſt devenuë piece à piece, d'une perſonne à l'autre, en cette grande hauteur où nous l'avons veue, & neantmoins par faute d'avoir un bon pied, & un fort tige pour la ſouſtenir, s'en eſt allée à bas au premier vent? Ce n'eſt pas tout. Ce figuier des Indes, appellé figuier d'Enfer, produit des fruits ſemblables aux figues communes, mais bien plus groſſes: finiſſans par le devant en une couronne (ce ſont les propres mots de Mathiol) de couleur entre verte, & pourprée. Le dedans n'eſt qu'une poulpe comme en nos figues, mais pleine d'un ſuc ſi rouge qu'il teint les mains comme les meures, & fait uriner rouge comme ſang, dont beaucoup de gens ont peur. Avez-vous pas veu que la Ligue a eu de meſmes effects? ſes fruicts ont eſté gros, & plus enflez que les communs, & leur fin eſtoit une couronne: c'eſt à ſçavoir la Couronne de France, à laquelle elle tendoit. La couleur en eſtoit verte & rouge. Verte, pour la resjouiſſance qu'elle eut de la mort du feu Roy, dont elle a long-temps porté l'eſcharpe. Et rouge, tant pour ſe marquer aux livrées des Eſpagnols, que pour le ſang qu'elle vouloit eſpandre des bons François. Ce figuier d'Enfer eſt ſi frequent en l'Iſle Eſpagnole nouvellement deſcouverte aux Indes, qu'un Autheur Italien dit que tout en eſt plein, & qu'il y vient comme par déſpit juſques aux cours des maiſons. Il y a un autre medecin Eſpagnol nommé Juan Fragoſo, qui eſcrit de la proprieté d'une huile qu'on appelle du figuier d'Enfer, en ces termes: *Algunos modernos qui eſcrivieron coſas de las Indias Occidentales hazen capitulo proprio de un azeyte que llaman, de la*

higuera del infierno, y dizen venir de Geliſco Provincia en la nueva Eſpaña ; & un peu après il dit ; *ſiendo el miſmo como es non nombre de cherva, à catapucia mayor ; que los Italianos llaman palma Chriſti, ò mira ſolis.* Qui monſtre que ce que les Italiens appellent *fico d'infierno*, eſt appellé par les Eſpagnols *Higuera d'infierno*, ou en Caſtillan *Higuiero d'infierno.* Voilà donc les raiſons qui l'ont meu de nommer le Catholicon d'Eſpagne, figuier d'Enfer, parce que les Eſpagnols appellent ainſi ce figuier des Indes qui porte ſon fruit plein de ſang, comme a fait la Ligue : & ſi on veut encore paſſer outre, & dire que ce figuier eſt le Palmar, vous y trouverez mille autres conformitez qui ſeroient trop longues à diſcourir : & entre autres celle qu'un medecin Africain a eſcrite, que de l'Arbre du Palmar ſeul, on peut faire tous les utenſiles, & proviſions d'un navire, & le navire meſme : & que le fruit s'applique à tous uſages, & ſert de pain, de vin, de linge, de vaiſſelle, de table, de couverture de maiſons, & bref de tout ce qu'on veut : comme la Ligue du commencement a ſervy à toutes ſortes de gens, de toutes ſortes d'eſperances, & de moyens pour couvrir toutes ſortes de paſſions, de haine, d'avarice, d'ambition, de vengeance, & d'ingratitude. Il y a un autre Arbre que Baptiſte Ramuſe appelle *Higuero*, & dit qu'il le faut prononcer par quatre ſyllabes : mais ce n'a point eſté l'intention de mon Couſin d'en parler, non plus que du Lathyris, ou de l'Helioſcopion, que le Grammairien Nebriſſenſe appelle auſſi *Higuera del infierno*, parce que les Sorciers & Sorcieres en uſent ordinairement pour faire leurs charmes & enchantements, comme les

Ligueurs ſe ſont ſervis de la Religion Catholique, pour charmer & enchanter le peuple. Mais cela, ce me ſemble, doit ſuffire à ceux qui veulent deviner, ou diſputer ſur ce mot. Quelques-uns ont rapporté à mon Couſin qu'on a trouvé mauvais qu'il y ait mis les noms propres d'aucuns ſeditieux & principaux Autheurs de tout le malheur de France: mais je luy ay oüy dire qu'il eſtoit d'un païs, où l'on appelloit le pain pain, & les figues figues. Ceux qui avoient livré pour de l'argent leur propre ville au Roy Philippes de Macedoine, ſe plaignoient bien que ſes ſoldats après la reddition les appelloient traiſtres, & leur reprochoient leur trahiſon. Je ne ſçaurois, dit le Roy, que vous y faire: mes ſoldats ſont groſſiers & lourdauts qui appellent les choſes par leur nom. Ceux qui après avoir fait revolter les villes contre le Roy, & fait la guerre tant qu'ils ont peu tenir, exercé toutes ſortes de tyrannies ſur le pauvre peuple, & ruiné tous leurs voiſins, & qui ſe voyants ne pouvoir plus ſubſiſter, & n'y avoir plus rien que prendre, ont vendu cherement les Places au Roy, & livré les pauvres habitans à ſa mercy, ſeront bien marris ſi on les appelle traiſtres. Mais ſi ſera-t-il mal aiſé qu'il n'en eſchappe quelque mot aux Pariſiens, meſmement contre ceux qui ont pris de l'argent, & qui ont marchandé & barguigné pour parvenir à un certain prix, j'en veux avoir tant. Car encore qu'ils ayent fait ce qu'ils doivent, comme les Juges qui font la juſtice qu'ils ſont tenus de faire, ſi eſt-ce qu'en prenant de l'argent ils ont tout gaſté, & ne doivent plus recevoir d'honneur de leur bienfait. Ils ne peuvent ſe ſauver qu'on ne les appelle traiſ-

tres, concuſſionnaires, marchands & vendeurs de leurs païs, & n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe faire que les choſes faites ne ſoient faites: encore ne le peut-il faire que par l'oubly qu'il peut induire en nos eſprits pour ne nous ſouvenir plus de ce qui s'eſt paſſé. Et ſur ce propos un de nos Poëtes, dont noſtre Ville d'Eleutere eſt aſſez bien fournie, a dit en ſix petits vers ces jours paſſez:

Ceux qui vendent au Roy par ces guerres Civiles,
A beaux deniers comptant les places & les Villes,
Encore à mon advis luy font-ils bon marché:
Car pour un peu d'argent s'expoſans aux envies,
Ils vendent quant & quant leur honneur, & leurs vies:
Jamais homme de bien ſur ce train n'a marché.

Toutesfois il s'en trouve quelques-uns qui s'eſtant du commencement laiſſé emporter au torrent de la Ligue, fuſt-ce pour crainte de perdre leur Religion, fuſt-ce pour affection particuliere qu'ils portoient aux chefs du party, ou pour quelque indignation & haine qu'ils euſſent conceue contre le feu Roy, ſe ſont d'eux-meſmes ſoubmis à reconnoiſtre le Roy preſent, ſi-toſt qu'ils l'ont veu Catholique, & ont remis en ſa puiſſance les Places qu'ils tenoient, ſans marchander, ny entrer en compoſition avec leur Maiſtre: & ceux-là ſont plus excuſables de leur premiere erreur que les autres: voire meritent recommandation & louange; & d'être mis aux Chroniques pour avoir delivré leur Païs de la tyrannie Eſpagnole, comme on y voit ceux qui delivrerent la France des Anglois, dont ſont venus tant de beaux Privileges octroyez aux

Familles, aux Villes & Communautés, qui d'elles mêmes secoüerent le joug estranger pour se soubmettre à la douce puissance de leurs Rois naturels. Mais ce qui fasche le plus tous les gens de bien, est de voir ceux qui ne l'ont fait que par force & nécessité, estre néantmoins carellés, receus & bien venus, & se glorifier qu'ils sont cause que le Roi est converti. Ceux-là me font souvenir d'une response que fit le grand Fabius à un Capitaine Romain Gouverneur de Tarente, qui après avoir laissé perdre la Ville par la trahison des Citoyens, se vantoit d'avoir esté cause qu'elle fut reprise par Fabius : à la vérité, dit Fabius, je ne l'eusse point reprise ni recouvrée si tu ne l'eusses perdue. Aussi se peuvent ces gens ici vanter qu'ils sont cause de tant de trophées, & de triomphes que le Roi a acquis en reconquerant son Royaume : car sans leur trahison & rebellion, il n'eust pas tant gagné d'honneur à les subjuguer & ranger a raison. J'en vois d'autres qui n'ont bougé de leurs maisons & de leurs aises, à deschirer le nom du Roi, & des Princes du sang de France tant qu'ils ont pû, & qui ne pouvans plus résister à la nécessité qui les pressoit, pour avoir eu deux ou trois jours devant la réduction de leur Ville, quelque bon souspir & sentiment de mieux faire, sont aujourd'hui néanmoins ceux qui parlent plus haut, & qui ont les Estats, Offices & récompenses, & se vantent d'avoir fait plus de services au Roi & à la France, que ceux qui ont quitté leurs maisons & leurs biens & offices, pour suivre leur Prince, & qui ont voulu endurer toutes sortes de nécessités plutôt que de conniver à la tyrannie des estrangers, tant Lor-

rains qu'Eſpagnols † Mais cette plainte mérite une autre Menippée: je ne vous dirai plus que deux petits quatrains, que deux de nos compatriotes firent ſur le champ une fois que nous diſcourions ſur ce meſme ſujet.

† Voyez l'Apologie du Roi Henry IV. jointe au Journal de Henry III.

Si les mauvais François ſont bien recompenſez,
Si les plus gens de bien ſont les moins avancés,
Soyons un peu meſchants: on guerdonne l'offenſe;
Qui n'a point fait de mal, n'a point de récompenſe,

L'autre tout à l'inſtant pourſuivit en autant de vers, non moins à propos que les premiers.

Pour eſtre bien venus & faire nos affaires
Durant ce temps fâcheux, plein d'horribles miſeres,
Agnoſte mon ami, ſçais-tu que nous ferons?
Surprenons quelque place, & puis nous traiterons.

Je ſçay bien qu'il y a des gens qui ne prennent pas plaiſir qu'on parle & qu'on eſcrive ainſi librement, & s'offenſent au premier mot qu'on ramentoit nos afflictions paſſées comme ſi après tant de pertes, ils nous vouloient encor oſter le ſentiment, & la langue, & la parole, & la liberté de nous plaindre. Mais ils feroient pis que Phalaris ne faiſoit à ceux qu'il eſtoufoit dans ſon veau d'airain, car il ne les empêchoit point de crier, ſinon qu'il ne vouloit pas oüir leurs cris comme d'hommes, de peur d'en avoir pitié, ains comme hurlemens de bœufs & de taureaux pour deſguiſer le ſon de la voix humaine. Il eſt mal aiſé que ceux qu'on a pillés, volés, empriſonnés en la Baſtille, rançonnés & chaſſés de leur Ville & de leurs charges, ne jettent quelque malédiction ſur

ceux qui en ſont cauſe, quand à leur retour ils trouvent leurs maiſons vagues, déſertes, ruinées, où il n'y a plus que les murailles, au lieu qu'ils les avoient laiſſées richement meublées, & accommodées de toutes choſes. Qui pourra jamais eſtouper la bouche à la poſtérité, & l'empeſcher de parler du Tiers-Parti, & de ceux qui l'ont enfanté & allaité, & qui le tiennent encore renfermé en chambre, le nourriſſent, & ſubſtantent de bonnes viandes pour le mettre un jour en lumiere, & le faire voir tout formé, & tout grand, quand ils en verront le tems & la commodité? Jamais ne fut, & ne ſera, quelques Loix & Ordonnances qu'on y puiſſe faire, que la meſdiſance ne ſoit mieux receue que la louange; meſmement quand elle eſt tirée de la vérité, & qu'il n'y ait cent fois plus de plaiſir à meſdire d'un poltron, qu'à loüer un homme de bien. C'eſt la punition que les meſchants ne peuvent éviter: & s'ils ont tous leurs plaiſirs d'ailleurs, pour le moins faut-il qu'ils ayent ce déplaiſir, & ce ver ſur le cœur, de ſçavoir que le peuple les deſchire, & les maudit ſecrettement, & que les eſcrivains ne les eſpargneront pas après leur mort. Dieu merci, nous ne ſommes point ſous un Tybere qui eſpie les paroles des ſujets, ou qui faſſe de toutes offenſes nouveaux articles de crime de leze-Majeſté: il donne aux gens de bien, autant de liberté qu'ils en doivent déſirer: il connoît le naturel des François; comme lui, qui ne peuvent ſouvent ſouffrir, ni toute la ſervitude, ni toute la liberté: Auſſi ne ſeroit-il pas raiſonnable de rafraiſchir à toutes heures, & à jamais nos vieilles querelles, & uſer de façons injurieuſes qui empeſchaſſent la réunion

de ſon peuple à une meſme dévotion ſous ſon obéiſſance : car il faut plus taſcher d'addoucir nos maux que de les aigrir : afin que nous nous rangions tous à l'ancienne fidélité & humilité que devons à nos Rois, ſans partialité ni bigarrure : Mais auſſi ne peut-on trouver mauvais qu'on y pique ceux qui s'y montrent reſtifs, & qui ſemblent quaſi ſe repentir de s'eſtre répentis. En tout évenement quand il n'y aura que les notoirement meſchants qui s'en ſcandaliſeront, je crois que les Pariſiens ne s'en donneront gueres de peine. Je ne doute point que le petit Olivier, & Boucher, & d'Orleans ne ſoient maintenant bien empeſchés pour faire un Anticatholicon & des Apologies contre les tableaux & Tapiſſeries, car ils ont loiſir à revendre : mais on les y attend, ſi leurs lucubrations le méritent. Quant à moi je conſeillerai toûjours à mon Couſin de s'amuſer à autre choſe qu'à leur reſpondre : mais j'en connois plus d'une douzaine en noſtre Ville à qui la peau & la plume demangent, & n'attendent qu'un compulſoire, pour faire extraits & vidimus de leurs Menippées, beaucoup plus ſanglantes que la premiere. Si en apprenez quelque choſe, mon bon ami, je vous prie me le faire ſçavoir : vous voyez comme pour vous contenter, j'ai extravagué un peu hors de noſtre propos, & me ſuis quaſi laiſſé emporter à l'indignation que j'ai contre ces gens qui baſtiſſent encore ſur les fondemens de la premiere rebellion, & qui nous menacent de joüer des eſpées blanches, au lieu qu'ils n'ont joüé que des eſpées rabatues, & peu s'en a fallu que je n'aye deſtourné ma colere ſur les Jeſuites : mais à ce que j'entends ils ne la feront plus gueres longue en ce pays, & par ce moyen on ne

trouvera plus grand gouſt aux Eſpagnols : Car à ce que diſoit un Député de Bourgogne, un Eſpagnol ſans un Jeſuite, eſt une perdrix ſans orange. Mais pour retourner d'où nous ſommes partis, je vous prie ſi r'imprimez la Menippée, d'y effacer les noms de ceux qui ſe ſont rendus bons ſerviteurs du Roi, & qui y continuent avec réſolution. Mais il y en a qui branſlent encore au manche, & ont beſoin d'un an d'approbation, auparavant qu'on s'y doive fier, ni qu'on les efface du livre. Toutesfois ce n'eſt ni à vous ni à moi d'en juger : le meilleur ſera d'oſter tous les noms propres, & n'offenſer perſonne de ceux qui peuvent nuire & qui ſont parmi nous. C'eſt ce que je voulois vous dire pour le dernier ; & me lairrez s'il vous plaiſt en repos : car il eſt heure de ſouper. Alors je connus bien qu'il me vouloit donner congé de me retirer, & je lui dis qu'il me pardonnaſt ſi je l'avois tant ennuyé, mais que j'avois pris un ſi grand plaiſir à l'oüir, que le temps ne m'avoit point duré ; toutesfois qu'auparavant que partir je le voulois encor advertir, que beaucoup de gens diſoient que la Harangue du ſieur d'Aubray eſtoit trop longue & trop ſérieuſe au prix des précédentes, qui ſont toutes courtes & burleſques : & que je ne ſçavois que leur reſpondre, ni quelle en eſtoit la raiſon de l'Autheur. Je n'en ſçay, dit-il, non plus que vous : ſinon que j'eſtime que mon Couſin a voulu imiter le naturel dudit ſieur d'Aubray, qui eſt ainſi abondant & copieux en raiſons, & qui ne trouve jamais fin de ſon ſçavoir, ni de ſes diſcours, & meſmement en un tel acte auquel il a deu repréſenter tout ce qu'il ſçavoit avec affection de perſuader. Mais en ce

qu'on l'a fait parler ſétieuſement, c'eſt pour lui rendre plus de dignité qu'aux autres précédents, qui ſont tous chelmes, auſquels il n'euſt pas été ſéant de faire dire rien de bon, & ne s'eſt trouvé que lui, en la bouche duquel il fuſt propre de dire vérité, & de mettre avant choſe qui ſerviſt à l'inſtruction & connoiſſance ſérieuſe des affaires paſſées. Voilà toute la fineſſe qu'on y entend, & la raiſon dont on doit payer ces délicats, en la puiſſance deſquels il eſt de la ronger & retrancher, ou de n'en lire que le quart ou la moitié comme ils voudront, s'ils la trouvent trop longue. Mais je m'en rapporte aux mieux entendus, s'il y a rien qu'on en puiſſe oſter, & qui n'y ſoit appliqué fort à propos. Toutesfois à vous eſt permis la tailler ou rongner comme il vous plaira, je n'en trouverai pas le vin pire, & vous prie pour la fin me laiſſer en paix. Sur cela je n'oſai l'importuner davantage, encore que j'euſſe grand deſir de ſçavoir, ſi lui ou le Seigneur Agnoſte n'avoient rien fait ſur la cauſe des Jeſuites, mais il me coupa broche, & me dit: On a accouſtumé à la mode de noſtre Pays de dire ce qu'on penſe. Je vous dirai donc que je penſe que c'eſt aſſez diſcouru pour cette fois, & vous prie encore un coup de me laiſſer en paix. Ce diſant appella ſon valet qu'on vinſt mettre la nappe, & j'eus honte de demeurer plus long-tems; & m'en vins inſtruit de ces belles reſponſes, deſquelles je vous ai voulu faire part, pour le contentement de ceux qui ſont comme moi curieux de la vérité.

FIN.

LE

SUPPLEMENT

DU CATHOLICON,

OU

NOUVELLES DES REGIONS DE LA LUNE.

Où ſe voyent deſpeints les beaux & généreux faicts d'armes du feu Jean de Lagny, frere du Charlatan, ſur aucunes bourgades de la France, durant les Eſtats de la Ligue.

Dedié à la Majeſté Eſpagnole, par un Jéſuite, n'agueres ſorty de Paris.

SUPPLEMENT DU CATHOLICON.

A la Majeſté Eſpagnole. S.

SIRE,

En memoire de tant de bienfaicts que tout noſtre Ordre en general a receus de vous, & reçoit journellement, & en ſouvenance du bon Pere Ignace noſtre fondateur, qui eſtoit voſtre ſubject naturel, il y a environ cinquante ans ou moins; vous ſçavez les bons ſerviteurs que nous vous avons faits, tant dedans que dehors voſtre Royaume, quand vous nous avez fait cet honneur de nous employer à ce qu'avez cogneu qu'eſtions propres pour vos affaires, & ſelon le temps. Il n'y a celui de voſtre Royaume qui ne ſçache, que la pluſpart de ce qu'il vous a pleu nous commander, a eſté par nous ſi dextrement manié qu'en avez receu profit & honneur. Si y avez fait deſpence, la proye & le butin le vaut. Ceſt par nos travaux, & par nos ſubtilitez qu'eſtes maintenant Seigneur des Indes, deſquelles tirez des doublons qui vous ont ſervi, avec nos ſermons & artifices à vous rendre paiſible poſſeſſeur de tant d'autres Royaumes, dont les couronnes vous chargent tellement qu'en eſtes tout courbé &

contrefaict. Ces doublons vous ſervent de charme ſi ſouverain, qu'avec iceluy pouvez enſorceler, & faire rendre à vous les plus farouches & ſauvages peuples. Quant aux meurtres & cruautez qui ont eſté perpetrés, en vous acquerant ceſte fine drogue, comme je ſçai qu'avons fait maſſacrer un petit monde de pauvres innocens, par les plus execrables tourmens qu'il eſt poſſible excogiter, cela vous eſt pardonné, puis qu'en avez l'abſolution de voſtre pere Confeſſeur, avec la noſtre qui ne vous manquera point. C'eſt de noſtre invention toutes ces ſortes de tourmens & gehennes qui ſe pratiquent aujourd'hui par tous les pays de voſtre obeyſſance, & principalement és nouveaux conquis. *Perillus* * n'y fit œuvre, & le tout pour le plaiſir & ſervice de voſtre Majeſté, comme d'un ſecond Phalaris. L'Inquiſition qui a tant de vogue par toute l'eſtendue de voſtre domination, *eſt-elle pas de noſtre crû?* † Elle vous ſert de mords, & d'eſperon pour tenir, & faire trotter qui il vous plaiſt. Si quelqu'un de vos ſubjects vous deſplaiſt, ou les moyens d'un autre vous plaiſent, il ne faut que le ſignal à Monſieur l'Inquiſiteur, auſſi toſt avez la dépeſche de l'un, & la bource de l'autre. Bref ſans icelle, tous les pays que tenez unis, ſe deſuniroient; & m'aſſeure que vos ſecondes Indes, le Portugal, l'Eſcoſſe, & tous vos autres pays bridez par l'Inquiſition, vous joüeroient de beaux tours ſans icelle. Tel des voſtres qui vous honore, vous morgueroit : Nous donnerons ordre à ce qu'elle ſoit toûjours exactement obſervée, & l'eſtablirons encore ailleurs, afin de nous faire, comme en vos pays careſſer, embraſſer, & honorer, comme petits Dieux.

* C'eſt cet Athénien qui inventa un Taureau d'Airain pour y brûler les criminels; il en fit la premiere expérience, y ayant eſté grillé par ordre du Tyran Phalaris, pour qui il l'avoit fabriqué.

† L'Inquiſition eſt plus ancienne que l'ordre des Jéſuites & c'eſt à tort qu'on leur en attribue l'invention.

tout cecy ne di-je pour reproche, mais seulement pour monstrer que nous nous sommes acquittez des charges, ausquelles il a pleu à vostre Majesté nous commettre. Helas! Sire, s'il eût pleu à Dieu donner heureux succez eux entrepriſes & deſſeins qu'avions projettez ſur la France, vous eſtiez trop fort. Il n'euſt reſté que l'eſtabliſſement de noſtre ſaincte Inquiſition: car autrement n'euſſiez joüy de l'acqueſt pour vous rendre le plus grand Roy de voſtre race. Les Seize n'agueres pilliers de Paris, & *maintenant de Mont-faucon** eſtoient par noſtre moyen pour vous. Ils vous avoient paſſé contract de vendition de la ville capitale de ce beau Royaume, ſtipulans par nous vos très fideles & loyaux Agents, & experts Facteurs en ce traffic. Ils avoient ja touché une partie du prix, & eſtoient preſts de faire la délivrance de la marchandiſe: mais au grand deſaſtre, ils s'y ſont trouvez court je dis court attachez. Je ne ſçay s'ils ont avec eux emporté la bource: mais je ſuis aſſeuré qu'illes y ont du moins laiſſé pendants. Je ne puis parler de ceſte renverſe de fortune ſans ſouſpirer, car nous ne ſerions maintenant à chercher fortune ailleurs. Vous ſçavez, nonobſtant le deſaſtre advenu à ces ſaincts perſonnages, les bons devoirs qu'avous faicts depuis. Nous avons ſuſcité des aſſaſſins, pour vous deſtrapper de voſtre capital ennemy. Nous fiſmes enſorte, & ſous main, qu'un nommé Pierre Barriere, Soldat qui avoit ſuivi le party de l'Union, homme groſſier, & debile d'entendement, car ce n'eſt pas aux plus fins que nous nous addreſſons, vint ſe *confeſſer à l'un de nous.* * Il s'accuſa de quelque énorme peché, duquel il ne pouvoit avoir remiſſion, ſinon qu'il fiſt

* Parce que pluſieurs d'entre eux y avoient été pendus.

* Voyez cidevant p. 55. où il eſt dit qu'il ſe confeſſa à Aubry Curé de St. André des Arts: & le Cathechiſme des Jeſuites l. 3. c. 6.

quelque grand coup pour trouver grace devant Dieu, & eterniſer ſa memoire. Que s'il pouvoit tuer le Roy de France à préſent regnant il ne pouvoit faire œuvre plus meritoire, & plus redondante à l'honneur de Dieu, que ce coup.

Que la crainte qu'il pourroit avoir d'y perdre la vie, ne le devoit empeſcher de paſſer outre. Qu'il y ſeroit aſſiſté de la meſme faveur ſpeciale de Dieu, que fit Judith qui tua Holoferne, & retourna ſaine & ſauve vers les ſiens, & Aod qui tua Eglon Roy des Moabites, d'un couſteau, & n'en receut aucun mal. Qu'à ces exemples il devoit faire ce coup, afin qu'il peuſt comme eux aller tout droit au Ciel: Car comme il eſt eſcrit, *cœlum vim patitur & violenti rapiunt illud*, qu'à tout le moins il ſeroit canoniſé, comme avoit eſté de fraîche memoire, frere Jacques Clement. Voilà comme nous prenons les paſſages de la Saincte Eſcriture, laquelle eſt faite pour nous, & non nous pour elle, afin d'embobeliner les pauvres gens. Ce Soldat bien inſtruit, comme diteſt, & ſe mettant en devoir de s'acquerir Paradis, fut ſurpris à Melun à noſtre très-grand regret, & en porta la folle enchere. Sur la fin de l'année derniere, nous pratiquaſmes un ſemblable coup, * en la perſonne d'un jeune Eſcolier natif de Paris, lequel avoit eſté inſtruit dès ſon jeune aage en noſtre College; & induit par les meſmes voyes que deſſus, ſe hazarda pour avoir place en Paradis, auſſi bien que les autres. Et de fait fit bien davantage: car il aborda juſques à la perſonne du Roy, & luy donna un coup de couſteau en la face, penſant bien le porter ailleurs. Ce fut un grand malencontre pour vous & pour

*Jean Chatel qui bleſſa le Roy Henry IV. le 27. Décembre 1594.

nous ; que ce coup ne descendît plus bas ; vous ne seriez maintenant en la peine que vous estes, & n'auriez peur de perdre vos Pays-bas, qui s'ebranlent fort, & tout ce que par droit de bien-seance usurpez. Ne vous estonnez point, Sire, nos ruses & subtilitez ne sont point diminuées en nous, & semble que ce Roy nous craigne. Toutesfois sa Cour de Parlement veille pour luy, & a déja fait pendre quelques-uns de nos Compagnons & le reste de nous autres exilez de la France, sans y pouvoir avoir aucune retraite, a confisqué toutes nos possessions & biens, dont ceux de l'Université de Paris, esperent en avoir des plumes. En vertu de l'Arrest de ceste Cour souveraine, il nous a fallu desloger sans trompette, & aller chercher nostre bonne adventure, la cherchants encores à present. Or est il que peu de jours y a, ainsi que passions pays, arrivez que fûmes en une hôtellerie, nous nous trouvasmes à table avec quatre Compagnons divers de bonne adventure, lesquels nous entretindrent de discours tout du long souper, & entr'autres nous contoient merveilles du pays où ils avoient esté, signamment de Regions de la Lune, où ils affermoient avoir par l'espace de sept mois sejourné. Ils discouroient de la maniere de vivre, & de l'estrange façon des habitans de là, des singularitez des lieux, & belles remarques qu'ils y avoient faites, & particulierement de la description au vray des proüesses d'un valeureux chef de guerre, nommé *Jean de Lagny*,* qui avoit autresfois esté en France, & estimé le Factotum du Roy d'Espagne, ainsi parloient-ils. A ce discours nous prismes tous grand plaisir, & moy singulierement, oyant parler de vôtre nom,

* C'est le Duc de Parme qu'il appelle ainsi par dérision à l'imitation de Jean Duc de Bourgogne qui ayant séjourné dix semaines à Lagny sans avancer plus avant fut appellé par mocquerie Jean de Lagny, & aussi du Duc de Mayenne. Voyez Paradin histoire de Bourgogne l. 3. Monstrelet Vol. 1. C. 153. & ci-devant p. 23.

& de l'un de vos Hallebardiers. Or après beaucoup d'autres discours, l'un d'iceux Compagnons tira de sa malette un demy cayer de papier, & s'addressant à moi, me dit : Monsieur de tout ce que nous avez ouy discourir, en voici un petit recueil, que j'ay dressé, voyez le plus particulierement. Je le suppliay de m'en donner une copie, ce qu'il fit, & estoit en la forme que je la presente à Vostre Majesté. La nuict suivante, comme j'estois couché, je suis certain que je fus ravy & transporté par quelque Genius, dans une hotte, en ces Regions, où j'ay trouvé estre veritable tout ce qui est contenu au present discours, auquel partant je n'ay adjousté ni diminué d'un iota. L'occasion principale pourquoi je le vous presente, est pour supplier vostre Majesté de vouloir dresser une armée, sous la conduite du Capitaine Cocodrille, ou tel autre qu'aviserez pour la conqueste de ces Regions de la Lune nouvellement descouvertes. La prise ne vous en sera si penible que celle des Indes, & vous asseure qu'y gagnerez d'avantage qu'en France. En ce pays-là, on ne trouve comme és Indes, l'or sous terre, mais és chausses d'un chacun. Quand vous aurez conqueste quelque coin de ce pays, qui sera Dieu aydant en peu de tems, nous vous supplions affectueusement de nous mettre en la premiere bourgade, & fonder un College, & nous laissez faire du reste. Nous prescherons si bien, nous manierons si dextrement le baston, qu'en peu de temps en serez Roy; s'il ne tint qu'à seduire le peuple, le faire rebeller contre son Prince, lui apposter & envoyer des Assassins, nous en viendrons bien à bout. Les gens de ce pays-là seront à vous, avant qu'ils puissent descou-

vrir aucunes de nos ruſes. De ce vous ſupplions tant qu'il nous eſt poſſible : Sire au nom de Dieu, que faiſons touſiours eſtre de voſtre coſté, ayez pitié de nous; conſiderez, que ſi ne nous placez en quelques-uns de vos pays, nous ſommes en danger de demeurer vagabonds comme les Loups En France la peſte y eſt pour nous, en Allemagne la corde, en Angleterre le feu. En Italie, & aux autres terres de voſtre obeyſſance, nous ne pouvons y avancer de beaucoup vos affaires, attendu que noſtre principal meſtier eſt, & ne ſçavons preſque autre choſe, qu'à faire revolter les ſubjects contre leurs Seigneurs, & broüiller leurs Eſtats en voſtre faveur. Je m'aſſeure que ſi employez quelque heure à la lecture de ce preſent diſcours, vous ſerez d'autant plus incité à l'advancement de ceſte conqueſte, afin de nous y envoyer en façon de Colonie, pour vous y rendre le ſervice que nous vous devons. Cependant, SIRE, nous prions Dieu affectueuſement qu'il vous en faſſe la grace, & donne heureux ſuccez à ceſte ſaincte entrepriſe.

Voſtre très-humble, & très-obeiſſant ſerviteur, D. P. P. Jeſuite.

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

AMy Lecteur, ce Discours des Regions de la Lune, dedié au Roy d'Espagne, m'est fortuitement tombé en main, l'ayant trouvé parmy des vieux Livres, que j'ay acheptés que l'on vendoit publiquement. J'ay estimé m'acquiter de mon devoir de t'en faire part, d'autant qu'il traite de la descouverte d'un Pays, où peut estre tu n'as jamais esté : joint aussi qu'il profitera à ceux, qui depuis septante deux Lunes ou environ, ont trafiqué, dont plusieurs y ont esté de la feste, qui n'en vouloient estre, & s'en fussent bien passés. Je ne te le communique, afin d'imiter les damnables façons de ces Lunatiques, mais d'y faire ton profit de ce que tu pourras, & laisser courir le reste. Je sçai bien que chascun n'est pas nay sous une même Planette, & qu'il s'en trouvera qui contrediront, & maintiendront qu'on ne sçauroit aller aux Regions de la Lune sans boire, comme l'autheur, & ses compagnons y ont esté. Outre cela, s'il y a chose au present discours qui leur soit desagréable, je ne m'en soucie pas beaucoup: Aussi n'est il fait pour ces ombrageux, à qui Dieu mesme ne sçauroit complaire, les uns demandant de la pluye pour planter des choux, les autres le beau temps pour aller à la chasse ; la plus part une paix tranquille, & d'autres la guerre, car autrement ils ne sçauroient faire leurs besongnes. Les exploits de guerre faicts par feu Jean de Lagny, sur aucunes bourgades de la France y sont despeints, tant

pour ſoulager celuy qui en ſa faveur dreſſera ſon hiſtoire, que pour conſoler & effacer le dueil qu'aucuns portent de la perte de ce valeureux Champion. Or en attendant, qu'avec la grace de Dieu, je te dépreſſeray quelque choſe de plus ſerieux, je te ſupplie prendre en gré ce mien petit devoir. Adieu.

PREFACE.

NE vous ſouvient-il plus, gens de bien d'avoir leu au chapitre dernier du ſecond livre des Chroniques Panthagruelines, comme feu de beuveuſe memoire, Maiſtre François Rabelais, vous faiſoit amplé promeſſe de vous décrire la deſcente de ſon Roy Pantagruel aux Enfers, comment il combattoit contre les diables, fit bruſler cinq chambres d'Enfer, mit à ſac la grande chambre noire, jetta Proſerpine au feu, rompit quatre dents à Lucifer, & une corne au cul. Et devant comme il trouva la pierra Philoſophale, comment il paſſa les monts Caſpies, comment il navigea par la mer Atlantique, desfit les Canibales, & conqueſta les Iſles de Parlas. Après comment il viſita les regions de la Lune, & pour ſçavoir ſi à la verité la Lune n'eſtoit entiere, mais que les femmes en avoient trois quartiers à la teſte, & autres mille joyeuſetez, que le bon homme vous promettoit, n'ayant pourtant tenu promeſſe. S'il vous en ſouvient vous n'eſtes forclos de memoire, ou moy-meſmes ſuis deceu en mes opiſtoriographes: Si ay-je à tout hazard, moy voſtre très-humble, entrepris ceſte charge en partie, pour vous reſiouyr, certain qu'avez bonne envie de rire, puis que le monde eſt plus fol qu'il

ne fut oncques. Vray eſt, que pour le preſent ne vous ſera fait diſcours aucun que des Regions de la Lune, qu'avons courues & viſitées l'eſpace de ſept ans, n'en eſtant revenus que depuis hier, & pource pouvez-vous aſſeurer d'avoir icy marée fraîche, j'entends nouvelles très-nouvelles, quoy qu'une infinité de Proſagogides & courtiers y contrediſent par une malice deliberée, au moins ne furent oncques ouyes celles que préſentement vous raconteray. Je me doubte bien, que quelques-uns des plus halbrenez, non d'entre vous, mais d'entre ces Maranes, s'étonneront de premir abord, liſans ce tiltre, Nouvelles des Regions de la Lune, *Je guementans avec leurs bouches baveuſes, & nez relevez comme lanſe d'un pot, ſi faire ſe peut qu'ayons monté ſi haut ſans tomber. Mais leurs fiévres male mules : ne liton aſſez d'exemples, d'hommes qui ont eſté ainſi joyeuſement tranſportez, ſans peine & difficulté juſques-là, & plus outre? Que conte-on de Triptolemus gentil fallot, allant à chevauchon ſur des ſerpens aiſlez parmy le monde? Comment y fut Empedocles? Socrate ne vit-il pas la troiſieme region de l'air dans une corbeille? Minos qui n'eſtoit Decretaliſte, bien qu'il fuſt grand Juge, & Roy de Crete, ne ſe trouvoi-til-chaſque mois au conſeil de Jupiter? Ciceron ne mettil ſon genereux Scipion à trois grandes lieues par delà le Soleil? Pegaſe qui ne fut qu'un cheval, franchit-il pas bien avant par l'air, avec ſon Cavalier Perſée pour la délivrance d'Andromede au beau devant? Tiendrons-nous pour fables ce qui eſt dit d'Enoch, & auſſi d'Elie, au livre ſacro ſainct?*

Que devint Romulus; où s'enfuit le noble † Vertugalin *à la Bataille de Ceriſoles? Fut-ce au trou de la Sibylle? Ou comme aucuns ont voulu jazer depuis ſous la cotte de ſa grand*

† Il entend parler du Marquis du Guaſt qui après avoir fait pluſieurs bravades perdit la bataille de Ceriſoles en 1544. il le nomme Vertugalin pour Vertugadin; parce qu'il étoit fort Dameret. *Brantome* T. 1. de la vie des hommes illuſtres étrangers.

mere? *Non, non, ce ſont bayes, ce fut au pays de la Lune. Ainſi n'avoient garde les maſtins de le mordre. Mais qu'eſt-il beſoin de tant ſuer après ces veaux de diſme, pour leur faire croire verité, puis que pour eux n'eſt fait le préſent diſcours, ains ſeulement pour gens de bien, afin auſſi de vous ſatisfaire ſelon mon petit pouvoir, & acquitter aucunement le ſuſdit Maiſtre François Rabelais envers vos Seigneuries, comme eſtant grandement fort obligé au contract d'icelles. Uſant auſſi exprès de ce preambule, comme pour deſcharger vos nobles, & autentiques cervelles des broüillards ja dés longtemps amaſſez par la malicieuſe diſpoſition de l'air, & ſoufflement peſtilentieux des Cuculles: En ſorte que rendus ſerains & nets comme pots eſcurez, aucun nuage de deſdain & malveillance ne vous empeſche de voir, lire & entendre ce qui vous ſera par moy icy dit & déclaré.*

NOUVELLES DES REGIONS DE LA LUNE.

CHAPITRE I.

Comment l'autheur trouva trois compagnons en son chemin, & de ce qu'ils rencontrerent.

VOus devez donc premierement sçavoir, qu'un tems fut que tous les enfans perdus se rencontrerent en un chemin, & fut ledit temps aussi appellé temps perdu : car on ne l'a pû retrouver depuis, quelque diligence qu'ayent fait les Chroniqueurs ; Estants cause de ceste perte les Lunettiers de Calabre, avec la bonne intelligence qu'ils eurent avec le Pape Gregoire leur confederé. En ce temps-là, dis-je, ne faisoit gueres beau gaigner les pardons : car ils coustoient cher. Les sages contre l'ordonnance expresse en furent frustrez : Les fols se donnoient des coustes, car la presse estoit grande. Les riches devenoient pauvres & les pauvres riches par transubstantiation de substance, que les Alkemistes appellent. Les champs estoient dans la ville, & la ville aux champs, qui est cas bien estrange. Plusieurs mouroient de ceste grande maladie epidemiale qu'on appelle faute d'argent, & si pour en avoir n'y avoit qu'à prendre. Pour bien courir on eschappoit

Pour bien courir on attrapoit. * Chacun jouoit à j'en suis. Puis incontinent fut joué à rendez-moi ma vache. Les montagnes estoient en guerre contre les valées. Les campagnes eussent bien voulu estre bois, & les bois campagnes en plusieurs lieux. Bref, tout estoit en désordre, & se tenoient les hommes au large, de peur de se blesser. Or comme l'heur voulut, je, qui vous faits ce présent conte, rencontrai sur le grand chemin qui tire à Mirebeau, trois Pelerins, bons amis, & gentils compagnons, ausquels m'étant enquis de la retraicte, trouvai qu'ils alloient chercher Fortune, cheminans tout leur petit pas : Car de courir Fortune, se disoient-ils, il y a du danger, & veut Fortune estre cherchée, courue point: Pource me prierent la chercher avec eux doucement sans m'eschauffer. Où la trouverons-nous, leur demandai je ? De cela, me respondirent-ils, nous ne vous sçaurions que dire. Car Fortune se trouve par rencontre, tel en est bien près qui en recule: Pour ce faut avoir bon pied & bon œil pour la prendre; encore eschape-t-elle, si on ne la tient bien ferme. Ha! di-je lors, je vous quitte donc, mes bons amis, car j'ai les mains foibles, difficilement pourroy-je retenir ceste farouche dont me parlés. Quoi oyans les compagnons prest que j'étois de me destourner du chemin, m'arrestèrent, & promirent sur leur serment, que je n'aurois peine quelconque à cette chasse, mais qu'eux porteroient toute la fatigue; & quand ils auroient fortune asseurée entre leurs mains, que j'aurois part à leur Fortune. A quoi je condescendis volontiers, & principalement à cause que je les voyois si bons couil-

* Plusieurs Ligueurs s'étoient campés du bien d'autrui dont on demandoit la restitution. Voyez ci-devant p. 162.

lauds & trupelus. Le premier & plus apparent d'entr'eux se nommoit en son Village Aliboron, joli Monsieur, ou maistre pour le moins homme à tout faire, & grand raillard. Le second estoit Enguerrand franc archer de Bagniolet, rond comme une pomme: Ne penſez que ceſtui ſoit ſorti de la race * *d'Enguerrand de Marigni qui faiſoit du Roy Charles VII. ſa Fortune* dont mal lui en prit: Car ledit compagnon n'étoit tel & haïſſoit à mort les Financiers qui faiſoient de la bource de leur maiſtre, mitaine. Le tiers s'appelloit Roger bon temps, cogneu en maints lieux, mais qui pour les cauſes ſuſdites avoit abandonné ſon pays, non ſans danger de ſe perdre. Ainſi tous trois bien délibérés ſuivirent leur route, & moi avec eux. Mais oncques ne trouvaſmes Fortune, par l'eſpace de dix-ſept mois que fuſmes à la chercher; ſeulement rencontrions au chemin pluſieurs ſortes de gens qui la cherchoient comme nous. Entre autres viſmes un grand pendart, comme pourroit eſtre quelqu'un d'entre vous; qui diſoit l'avoir tenue long-temps dans un ſac cloſe, mais qu'elle lui eſtoit eſchapée à ſon grand regret, d'autant qu'elle l'avoit menacé en eſchappant. Auſſi le viſmes-nous quelque peu de temps après branché dans un bois, comme ſi c'euſt eſté un pourceau de Weſtphalie. Ce qui nous fit croire qu'il lui avoit fait tort, d'aiſi la tenir enfermée dans un ſac. Une autre fois ſe preſenta à nous un petit homme, ſoldat à mon advis de la Ligue, Eſpagnol de nation, qui nous monſtra un grand coup de taillade qu'il avoit ſur l'eſchignon du col, remontant vers l'oreille gauche à demi avallée, nous diſant, qu'ainſi avoit Fortune voulu qu'il euſt ſur l'oreille

* Il eſtoit mort en 1315. plus de cent ans avant le regne du Roy Charles VII.

la prenant en patience, & espérant être quelque jour gueri. Je pris plaisir d'arraisonner quant à moi, *un certain mignon* † fringuant, fraizé, miste, coint, d'assez bonne paste, qui venoit à la traverse, sifflant, chantant, riant, rigolant, donnant de la houssine à chacun pour la bonne Fortune qu'il avoit trouvée en la Cour, mais sa joye ne dura gueres : Car je lui fis paroistre comme il s'estoit trompé, prenant botte de foin pour filet, renard pour marte, & hapelourde pour rubis. Nostre Enguerrand d'un autre costé en rencontra un à qui il avoit été ami, mais ne l'estoit plus, l'asseurant d'avoir trouvé Fortune par charmes, usant de chiffres, & faisant d'un 6 un 9 par révolution, & de cent mille, par un caractere qu'il appelloit honnêtement intéreſt. Toutesfois n'avoit usé de ce dernier, disoit le here, que vingt ou trente fois, lorsqu'il estoit Roi des deniers au Tarot: Dont je sceus très-bien reprendre Enguerrand, disant qu'ainsi ne lui falloit abuser de Fortune, crainte qu'elle ne le prist quelque jour au collet, quand elle ne seroit en ses bonnes. Ne vous attendez donc, respondit le rustre, puis que craignez tant Fortune, de l'avoir jamais à vostre commandement : * Qui a peur des feuilles n'aille au bois.

Ja n'aurez en ce temps rien
D'elle si estes gens de bien.

Et disoit vrai : car comme je vous ai ja dit, nous perdismes nostre temps en ceste chasse, dont se plaignoit fort Roger. Ce qui nous fit prendre enfin résolution de ne la chercher plus, puisque même tel la trouve qui ne la cherche pas.

* Il entend parler du Maréchal de Bellegarde qui après avoir été en grande faveur auprès du Roi Henri III. en avoit été ensuite autant haï qu'il en avoit été aimé. Mem. de Brantome T. 3. & de Castelnau. T. 2. p. 774. & suiv.

* Le Roy Henry IV ne recompensoit pas ceux qui le servoient le mieux. Voyez ci-devant p. 233. 234.

CHAPITRE II.

Comment nous nous retiraſmes dans un bois où couruſmes Fortune, & trouvaſmes une profonde caverne.

MAiſtre Aliboron eſtant le plus aagé d'entre nous avança auſſi premier le propos de ſe déſiſter de noſtre entrepriſe puiſque Fortune ne ſe préſentoit, demandant advis à chacun de nous, pour ce qui eſtoit à faire: Car nous ne ſçavions où loger, & eſtions devenus vagabonds comme lievres desbuiſſonnez, pauvres comme guenaux, malotrus, tous crottés, dépenaillés, dehingandés, maigres, rechigneurs, & halez de chaud; au reſte d'appetit ouvert, & preſts de faire une bonne affaire ſi cas advenoit que quelqu'un nous invitaſt de nopces. Roger eſtoit d'advis de s'y trouver ſans eſtre prié, car ſa bedondaine ſe travailloit bien fort, & les joues lui pendoient au long de la maſchoire comme à un vieil Singe. Quant à moi, il me ſembloit expédient de nous retirer dans quelque bois eſpais, pour là eſtre aucunement à couvert de la grande pluye qui tomboit pour lors, & ſi par fortune auſſi quelque beſte rouſſe ſe venoit rendre à nous pour paſſer ceſte faim ſtridente qui nous preſſoit. Mais Enguerrand ne penſoit qu'à ſa Fortune, tant il eſtoit infortuné, & vouloit aller malgré vent, malgré pluye & malgré ſes jambes. Baſte, dit lors M. Aliboron, parlant à moi, je trouve ton conſeil très-bon, allons nous rafraiſchir dans cette foreſt prochaine, peut-être y trouverons-nous ce que nous cherchons tant. Ce diſant gaignoit le devant, &

nous

nous après, car nous lui voulions obéyr en tout & par tout. C'eſtoit à qui plutoſt y ſeroit : Mais à l'entrée furent apperçeus de nous ſix guetteurs de Fortune : Lors demeurans court, bien eſtonnés, penſions à regaigner la pleine, dont ſoudain coururent à nous leſdits ſix guetteurs, chacun la piſtole en main & le chien abbatu. Ha, dit Roger, Meſſieurs, nous ſommes à vous, & de bon cœur. Voyez icy le genoüil bas, les mains levées, ne ſoyez ſanguinaires. Qui vive, dirent les guetteurs? Vivons tous, reſpondit Roger la larme à l'œil, & bons amis comme devant. Où eſt la bource, demanderent les guetteurs? Frelus, reſpondit Roger, monſtrant ſa pochette vuide. Ha, ha, canaille, vous nous treuflés, repliquerent les guetteurs? tue, tue. Ils vouloient tuer Roger: mais ſoudain ſe mit au-devant noſtre maiſtre Aliboron, & demandant congé de parler, leur dit enfin, Seigneurs qui que ſoyez, ayez compaſſion de ceux qui ſe ſoubmettent à voſtre volonté : Nous ſommes pauvres gens, qui depuis dix-ſept mois en çà cherchons Fortune, & y avons conſommé tous nos moyens, en ſorte que rien pour ceſte heure ne nous reſte que les dents, qui ſont à voſtre ſervice. Ce qu'oyans les guetteurs, après nous avoir fouillez haut & bas, ſans rien trouver qu'une vieille crouſte de pain & ſeiche, qu'avoit Roger dans le buſque de ſon pourpoint, nous dirent tous en nous laiſſans: Qu'au diable ſoyez vous donnez beliſtres de fortune. Grand mercy, reſpondit Roger. Ainſi couruſmes-nous Fortune pour cette fois, & tiraſmes tous doux à coſté du bois, pour y paſſer la nuict, recueillans ſur le chemin le gland, & quelques noix

ſeiches pour nous nourrir, n'ayans rien autre choſe à manger. L'eau avions à commandement pour boire, & cabaliniſions comme Thibaut Gargouille. La nuict venue diſcouruſmes encore de noſtre fortune, Roger fit une queſtion à Enguerrand, & le prit ſans verd à la Lune. La queſtion eſtoit: Que ſi par le conſentement de toutes les Planetes, choix lui eſtoit donné, au lieu qu'il cherchoit Fortune, de la faire, de quelle matiere il la feroit, d'or ou de bois. De bois, reſpondit Enguerrand, à la charge qu'il euſt racine afin qu'elle creuſt touſiours, ainſi iroit ma Fortune en accroiſſant. Voire, mais repliquoit Roger, quand elle ſeroit venue juſqu'au bout (car force eſt que toutes choſes viennent à un bout ſans paſſer plus avant) danger ſeroit qu'on ne miſt la coignée pour en faire du feu, dont ſe chaufferoit chacun le cul aux deſpens de ta fortune. Elle ſe renouvelleroit, dit Enguerrand, par ſa graine. Quelle graine demanda Roger, comme l'appellerois-tu? Gland perpétuel, reſpondit Enguerrand. Oui, mais repliqua Roger, les pourceaux aiment le gland, & ſe nourriroient de ta graine les pourceaux. Je mettrois, dit Enguerrand, des hayes à l'entour, contre telles beſtes, & ainſi ſeroit ma graine ſeurement garantie. Tes hayes, reſpondit Roger, ne ſerviroient que d'appaſts aux oiſeaux pour s'y venir nicher, & viendroient grands & petits becquer ta graine, la rendant inutile pour germer. De cela me garantirois auſſi, dit Enguerrand, mettant de la glus & tendant des rets. Ton gland, repliqua Roger, ſeroit en danger plus que devant. Car les Renards qui aiment fort les oiſeaux, pour les manger viendroient de nuit quand ils ſeroient pris,

& romproient tes hayes. Contre renards tu ne pourrois trouver moyen aucun : Car ils ſont fourrés de fineſſe, & maiſtre Mouche n'en cheviroit pas. Ils vouloient continuer leurs demandes & repliques, quand j'oüis le bruit d'un Marcaſſin qui traverſoit les buiſſons près de nous. Lors miſmes chacun la main au braquemard, & ſans dilayer couruſmes auprès, le ſuivant à la traverſe, à qui mieux mieux. Notez qu'il faiſoit grand clair de Lune alors, ce qui empeſcha que ne le perdiſmes de veue, juſques à ce que retiré dans une caverne nous fuſmes contraints de reprendre haleine, n'oſans pas ſi inconſideréement entrer en ces lieux ſouſterrains, crainte que quelque meſchante beſte ne fiſt une gorge chaude de nous. Mais enfin tous d'un complot & bien délibérez pour avoir ledit Marcaſſin, y entraſmes pour voir auſſi ſi y trouverions Fortune qui nous peuſt contenter. Car on tient qu'en tels lieux ſouvent elle ſe cache, principalement en temps de guerre qu'un chacun fait pacquet de ce qu'il a.

CHAPITRE III.

Comment nous entraſmes en la caverne, où eſgarez viſmes les Enfers.

A L'entrée de cette caverne Roger eut quelque frayeur, car elle eſtoit telle que ſe dépeint l'entrée de la Sibylle, mouſſue, vague, froide, eſpaiſſement obſcure. Vray eſt que n'avions intention de paſſer trop avant : Mais nous fuſmes ſurpris de tenebres comme rats à la ratiere, & ne peuſmes, ſix pas avancés, oncques retrouver la bouche de ce

noir manoir. Enfin tant tracaſſaſmes à taſtons, qu'en l'eſpace de vingt-quatre heures nous ſembloit, parvinſmes au vray domicile des diables : Ce que cogneuſmes tant à leurs hurlements, qu'aux feux allumez, de tous coſtez & grandes chaudieres qui eſtoient deſſus les feux à la maniere & ſemblable façon que les voyez *à la Gibrée* * au quartier des Saulcices & Boudins. Or combien que mon intention ne ſoit de vous raconter préſentement des nouvelles des Enfers, toutesfois à cauſe de la paſſade que nous y fiſmes à la veue de tous les diables: cela mérite bien qu'en oyez un motelet avant que venir à mon principal diſcours.

*C'eſt la foire de Guibray en Normandie.

Premierement eſtans parvenus juſques à la grand'porte de fer, où l'on vous conte par deçà que fait la guerre Cerberus, chien à trois teſtes (ce qui eſt faux, n'ayant les diables chiens, ne chats, d'autant qu'ils ne ſont gens de meſnage, mais pluſtoſt meinent vie de Couvent) nous ne trouvaſmes aucun empeſchement, ains plutoſt ſembloient ces diables nous allecher à la viſitation de leurs cuiſines, n'eſtans au reſte du tout ſi noirs qu'on les peint. Roger y contrediſoit. Que deviendrons-nous, ce diſoit-il? voulons-nous que préſentement cent diables nous ſautent au col, nous prennent, nous empallent & boccanent: Au moins ſi avions quelque Sibylle qui nous conduiſe, paſſe, nous paſſerions & verrions la porte de corne où on va aux champs Eliſiens. Ne te faſche point, lui dit noſtre maiſtre Aliboron, j'eſpere bonne iſſue, n'avons nous pas chacun noſtre braquemard? Les diables ne ſont ſi furieux qu'on les dit, nous les ſacmenterons treſtous, s'ils ſont des mauvais, les pauvres

diables mettrons en pieces, les riches diables prendrons à rançon: Je ſuis d'avis ſeulement qu'en attrapions quelqu'un pour nous conduire, de peur de nous eſgarer. C'eſt bien adviſé, dit Enguerrand. Et ſoudain en print un au poil, lequel ayant entendu noſtre deſſein, & craignant malencontre, s'offrit bon gré malgré à nous conduire, non ſans vouloir faire un peu le diable, du commencement. Roger lui promit ſix barils de mouſtarde, pour aider à ſa grimace, s'il vouloit eſtre fidelle. Je le ſerai foy de ſoldat, reſpondit le paillard, & vous conduiray ſeurement juſques où voudrez, ſi bien que ne ſerez deſcouvert d'aucuns de nos galiers, & confreres. Allons donc, dit Roger, je n'ay plus de peur, voicy un bon diable, ſi oncques en fut qui furent bons. Mais que dira-on, quand nous rapporterons au retour d'ici, qu'un diable aura eſté noſtre guide? Se laiſſer guider par les diables, eſt choſe trop hazardeuſe. O la laide beſte: Fy, j'en dy fi; tels ne me ſeront jamais rien: Adieu, vous dis-je, je m'en retourne. Aye, aye, reſpondit maiſtre Aliboron, chacun eſt maiſtre en ſa maiſon, ne vous emburlucoquez de ces loups, ils ſervent à prendre les loups; pour eſchapper d'ici faut un peu courtiſer ce diable Monſieur. Nous eſtions ja aſſez avant, qu'un grand bruict de fuyards s'eſleva, * & ſçeuſmes que c'eſtoit une deffaite de diables de factions: car comme ici on s'y bourre en diable, dont ceux-ci eurent du pis, à cauſe d'une Ligue déſeſperée faite entr'eux, & de quelque † *Franctaupin, créé à leur dévotion.* Cela paſſé, nous viſmes pluſieurs morfondus, qui tenoient Chapitre Provincial, & les Démo-

* Comparaiſon de la Ligue avec une faction de Diables.

† Il déſigne par ce mot le Duc de Mayenne créé Lieutenant général de l'Etat, les Franc Topins eſtoient anciennement les Archers de la Garde du Roy. *Recherches de Paſquier.* l. 2. c. 17. & *la Roque* Traité de la Nobleſſe, c. 55.

niaques * qui preſchoient nouvelle ſédition, la tourbe Diabolique ſe barricadoit, chacun ſe meffioit de ſon voiſin : Et un nombre infini de Putains couroient le pays comme nous; pluſieurs Diableſſes pour faire la guerre à leurs peres, voire les tuer ſi poſſible eſtoit. Le plus meſchant, à ce que nous ouyſmes, ſe diſoit extraict de la maiſon d'Arragon : † & ſont ces diables de telle nature, qu'ils ſçavent pincer ſans rire : Au reſte tous d'une meſme taille ayans les yeux au ventre, * & ne voyans que bien peu. Leurs dents ſont aiguës & tranchantes comme raſoirs, leurs grifes accerées & crochues merveilleuſement : de ſorte que s'ils vous tenoient, à peine en eſchapperiez-vous ſans y laiſſer la piece. Ils me firent ſouvenir des Advocats & Procureurs chicanous en chicanourois, leſquels comme ſçavez, emportent touſiours la piece. Ils ont belle gueule, auſſi angoulent-ils tout, juſques aux charrettes ferrées. Leurs cornes ſont en ornement grandes & droites : en quoi je trouve que nos Peintres errent grandement, les faiſans courbes comme ſi ce fuſſent beliers. Les jaloux ſur tous entr'eux en ont des plus belles : car il y a jaloux entre les diables, & & ſont appellez diables jaloux, comme jalouſes diableſſes. Ils portent en main d'ordinaire des crampons fourchus, dont ils attiſent le feu, & ouvrent les ſerrures tant ſoient-elles meſlées, pource ſe garde qui pourra. Qui en peut avoir entre les diables, ſoit à tort, ſoit à travers, cela lui eſt réputé de bonne priſe. J'oubliois à vous dire qu'ils ont preſque tous des queues de renard attachées à leurs ceintures, avec des miroirs, deſquels ils voyent ce qui ſe fait au mon-

* Ainſi que faiſoient les prédicateurs de la Ligue.

† Le Roy d'Eſpagne deſcendoit de cette maiſon.

* Parce que les Ligueurs ne ſongeoient qu'a leur intéreſt.

de, & esbloüissent les yeux de ceux qui les regardent. Il me falloit commencer par la teste à vous descrite : mais d'autant qu'ils ne l'ont entre les deux espaules, ainsi que l'imagineriez, je le garde sur la fin. Premierement devez entendre qu'elle leur sort de la poitrine avec un long col, & jugeriez à les voir ainsi, que ce sont grues courbées, ou Capucins en dévotion, me pardonnent les benoists Peres, & en ceste sorte leur passent les espaules la teste. Pour le regard de leur représentation d'autant qu'ils ont les yeux au ventre, comme j'ai desia dit, elle se rapporte à la façon d'un gend'arme, qui a le casque en teste, la visiere abbaissée. (Si vous prend envie de voir ces diables, il ne faut qu'aller à Soissons.) Vray est, qu'aucuns, à la mode que les voyez peints, ont le nez endouillique, & ressemble en ceste sorte aux pourceaux rostis, à qui le boucher a mis la teste entre les jambes pour fendre le lard. Leurs pieds sont ergotés, & diriez à voir leurs ergots, que ce sont esperons. Au lieu de queue qu'on leur peint au cul, ils ont une corne, & signifie cela qu'on leur corne au cul, & ne sont point sans chose, ainsi que parlent les Dames, ains au contraire, peu s'en voyent qui n'en ayent pour le moins 6 pieds de Roi, & tels les représentoient les antiques Egyptiens à la feste des Damyltiens, ainsi que le rapporte le noble Historien Plutarque, en son traité d'Isis & d'Osiris. Les bources aussi leur pendent entre les jambes bien garnies, outre l'usage commun, car ils sont triochites, & en ont trois comme Busars. Ce sont en somme de laides bestes, & hideuses à voir; ne vous y fiez, si m'en croyez : Car ils mordent & ont les dents tout d'une piece, telles que

nous liſons qu'avoit Pyrrus Roy des Epirotes. Auſſi ne vous en parleray je plus, laiſſant là toute cette diablerie pour continuer le propos de noſtre voyage. Par les chemins nous ne viſmes rien de nouveau : Seulement viſmes pluſieurs damnez foüettez en chiens courtaux, des avaricieux tirer la langue comme levriers qui ont couru ſix heures. Des paillards baiſans le cul de Proſerpine par dévotion, les cocus tenir hoſtellerie pour gens de pied & de cheval. Quant à la forme de gouvernement entre les diables, elle eſtoit Anarchique, & ſe faiſoit maiſtre qui pouvoit. Les places eſtoient bien fournies & fortes, principalement lors que nous y paſsâmes, car ils avoient entendu que Pantagruel y devoit venir avec main forte, & ſe tenoient ſur leurs gardes, & ſe pelaudoient à qui auroit la place à commandement, afin de piller le plat pays, & faire chere à couverts aux deſpens des pauvres diables. Quelquesfois rencontrions des diables legers, qui battoient l'eſtrade, & ſoudain par le conſeil de noſtre guide gagnions le couvert pour n'être apperceus, nous tenans cachez jolimment au coing des cheminées comme marmouſets. Ainſi avec grandes difficultés traversâmes l'Enfer, tant que parvenus audeſſus de la montaigne Gagrou, que les bons Catholiques nomment le trou de ſainct Patrice en Irlande, Bon-temps ennuyé d'eſtre ſi long-tems à la fumée parmi ces diables, s'enquit de noſtre eſtafier, s'il y avoit moyen de paſſer par la cheminée en terre. Ouy dea, reſpondit le ruſtre, & plus avant, car par-là pouvez aiſément monter juſques à la lune. Seroit-il vray, repliqua Enguerrand : Et comment mon petit mignon, de

grace, dis-le nous, peut-estre pourrons-nous de là descouvrir fortune que tant nous avons cherchée? Tenez-vous, dit le compagnon, certains de ce, dites seulement si vous avez envie de visiter ces regions-là: & je vous y envoyeray droit comme une ligne, par le moyen d'un petit cercle que je feray icy. Non, dit Roger, n'usez point de charmes, mon bel amy, & si il estoit laid comme un chat de goutiere, je n'ay envie de voler si haut, ventre S. Quenet, parlons de descendre en cuisine, non pas de monter à la Lune, où nous n'avons que faire. N'est-ce assez voyagé? Allons nous marier trestous. Mais Aliboron au contraire avec moy, estoit de l'advis d'Enguerrand, quoy qu'il en deût advenir. Aussi-bien n'avions nous trouvé en terre, ny en Enfer chose qui nous contentast. Pource y fismes condescendre Roger, & troussasmes nos triquehouzes en forme de cueilleurs de pommes pour voler. Nous volerons, disoit Roger, à l'aise, aussi bien sommes nous bien legers. Je me recommande cependant à nostre Dame de Laurette, & au reverend S. Diago en Galice. Allons qu'on me trousse.

CHAPITRE IV.

Comment fusmes transportez sur le cercle Lunaire, & de ce que nous vismes à l'entrée.

PReparez que nous fusmes, nostre petit diable baissant la tête, fit de ses cornes un rond parfait sur la place, les contournant à la façon d'un compas le cul en haut, nous faisant mettre tous quatre dedans, puis cra-

chant en terre par trois fois noir comme encre, lascha autant de pets qui puoient comme cent diables, & nous toucha d'une verge qu'il tenoit, par trois fois, & soudain fit le saut de chevre commandant d'aller. Il n'eust achevé la derniere syllabe, que fusmes transportez au haut de cette cheminée, & de là tout d'une tire en l'air, où nous sentions je ne sçay quoy qui nous chatouilloit aux environs, beuvans de la rosée tout nostre saoul, & chantans à la mode des allouettes, tant que perdismes veuë de la terre & de la mer. Nous estions ja bien près de la Lune, quant au devant de nous vint une Dame bien coiffée, ayant une Lune en teste, laquelle nous exhorta de prendre courage, & que bien tost verrions la Lune. La Dame s'appelloit comme nous sceusmes depuis, Langue Belle, aussi avoit-elle du caquet tant & plus. Dont disoit Roger, qu'il falloit croire qu'elle fust bien fendue, à cause du proverbe qui dit:

Femme qui a bel outil
N'a pas faute de babil.

Or ayant mis le pied sur le cercle Lunaire, nos yeux furent esbloüis, & ne peusmes plus voir que la Dame, laquelle priames tous d'une voix, de faire en sorte, que vissions en quel pays nous estions, & le nous octroya & vismes merveilles, avec plusieurs choses diverses comme au monde: car suivant l'opinion de Xenophanes, tout y est habité. Vray est, que nous n'appercevions pas ce que c'estoit, d'autant aussi qu'au lieu d'aller droit, nous allions à reculons. Au lieu d'arbres & de verdure nous n'avions la veue que de fa-

lots, par tout, & de phares. Au lieu d'animaux nous ne voyions que phantoſmes paſſans & traverſans. Ce qui nous donna quelque frayeur du commencement, principalement à Roger, qui à cauſe de ſon nez de grue en voyoit des plus effroyables : Car à dire vray, ils n'apparoiſſoient à tous de meſmes façons. L'un cuidoit voir un bouc, que l'autre voyoit la forme d'un grave Docteur. L'un diſoit, voilà un pourceau, & l'autre voilà un caphard. L'un, j'apperçoy un aſne, & moy, diſoit l'autre, un perſonnage de longue robe. Enguerrand s'eſcria à haute voix, qu'il voyoit une traiſnée de ſerpens volans en l'air. C'eſt, repliqua maiſtre Aliboron, une proceſſion de Penitens, tels que j'ay veu en France au temps que j'en partis. O la belle aſſemblée, dit Roger, de gens d'honneur, Eveſques, Cardinaux, Jeſuites & mendians. C'eſt, luy dis-je, bien veu pour un aveugle. Ce ſont par la vertu de ma Gibeciere, les Eſpagnols qui ſortent de Paris, conduits par le Duc de Feria, leur chef: voyez un François Eſpagnoliſé, qui preſente ces nouvelles au Roy d'Eſpagne. Voyez-vous, dit maître Aliboron une compagnie de gens d'armes, avec l'eſcharpe noire? ce ſont Ligueurs ſur mon honneur. Nous regardions attentivement, & ne les voyions point : mais bien une traiſnée de cerfs fuyans, entremeſlez de tigres, de lions, & de loups. Ainſi eſtions tous ravis en admiration de contradictions, tant que la Dame qui nous menoit nous dit, Mes bons amis, ce ſont ici les premieres Regions de la Lune, d'où je ſuis maiſtreſſe & ſouveraine; vous ne cognoiſſez rien, & n'avez la veue capable pour diſcerner ce qui y eſt:

mais regardez en terre, & contemplez les advenues d'ici. Quelle terre, reſpondiſmes-nous : Rien autour de nous, & ſous nous ne voyons que feu. Dame de grace, que remarquions à noſtre aiſe ce qui eſt digne de memoire en ce païs-cy, pour en conter à nos amis. C'eſt bien adviſé, dit-elle, allons vous verrez mon Palais, puis je vous meneray premier ſur mes poſſeſſions. En allant, Roger apperceut de belles & gentilles Damoiſelles, preſtes à marier, ce qu'il diſoit, mais comme il les vouloit embraſſer, il trouva que c'eſtoient des chimeres. Une autre fois penſions oüyr des Philoſophes diſputans, c'eſtoient coqueſigruës de mer. Il nous ſembloit voir le triomphe de quelque grand, & trouvaſmes des fanfares de Rome. Tel penſoit ſentir des roſes que c'eſtoit bran à voſtre nez. Nous eſtimions taſter le miel, que c'eſtoit fiel, voir du poiſon. Nous apperceuſmes pluſieurs qu'on foüettoit à grands coups d'eſcourgées, & prenoient plaiſir à eſtre ainſi foüettez, d'autant qu'ils diſoient que cela leur faiſoit revenir la peau, & ſervoit à la digeſtion. De fait approchans de bien près pour les voir, ils nous dirent qu'on ne les foüettoit mie, mais qu'on leur graiſſoit le ventre. Il y eut bien pis, car les voulans manier ne trouvaſmes que des veſſies. L'un des foüetteurs hauſſa le bras à mon advis pour nous toucher, & nous toucha. Enguerrand s'en plaignoit. Roger en rioit, Je, diſoit Enguerrand, penſois eſtre chatoüillé, quand ce vilain m'a donné un grand coup de ſon foüet au travers les jambes : Je, diſoit Roger, penſois que ce bon homme vouluſt me donner de ſon foüet ſur les greves, mais, il m'a ſeulement chatoüillé le coſté. En ſorte que tous

nos ſens eſtoient devaliſez en ces contrées: & tel d'entre nous cuidoit avoir l'eſprit à la teſte, qu'il l'avoit au talon, comme vous diriez ceux qui ont bonne envie de courir. Enfin, tant cheminaſmes par cy, par là, en retrogradant, que les talons de nos ſouliers en eſtoient uſez. Parvenus que fuſmes au Palais, la premiere Dame nous laiſſa, & en vint une autre, à qui elle commanda nous faire voir ledit Palais, qui me ſembla au frontiſpice, grand & ſomptueux: Ja ne ſerons, dis-je, deceus cette fois, car realement nous appercevons tous la beauté de cet édifice. Voyez cy un avant-portail d'ouvrage Tuſcan, & Dorique, où la Lune en ſon globe ſpherique eſt richement entaillée. Obſervez ces deux Stylobates, ou piedeſtats, de proportion diagonnée, ſur leſquels ſont poſées deux vieilles Mangonnes, tenantes en main leurs lanternes, & portantes au nez doubles lunettes, pour mieux conſiderer ceux qui entrent & ſortent. L'une ce ſemble regarde vers nous, l'autre au-dedans du portail, ouvrages certes exquis & naïfs, autant que en ſceut jamais faire le docte & noble Pillon à Paris: contemplez en après par deſſous les panneaux, terminans la circonference de l'arc, paſſer l'architrave, la frize, & la cornice, dont les extremitez ſe voyent deſſus les chapiteaux. Remarquez dedans le platfont du frontiſpice, le bon vieillard Saturne tenant en main ſa faux: Ne voyez-vous derriere luy forces villes ruinées & medailles uſées & au devant dancer jeuneſſe cointe & jolie, qui ne fait ſemblant de le regarder? Prenez garde ſur tout à ces oyſeaux de divers plumages, faits d'admirable chef-d'œuvre, car les regardans il ſemblent meſme en la

pierre changer de couleurs, voire de forme. J'avois l'œil tantoſt ſur un corbeau en cet endroit, & maintenant j'y apperçois un ſigne. Deſſus le fer de la faux j'y lis ces vers:

Le temps ſurvient; & rien n'eſchape
La main du temps qui tout attrape.

Pluſieurs ſortes de gens ſont repreſentez autour, crians après. Les uns ſouhaitent qu'il vienne, les autres qu'il retourne: mais le pauvre las-d'aller ne ſe haſte pour ceux-cy d'un pas, & ſemble pour ceux-là faire la ſourde oreille. Voyons de grace, le berceau de cet avant-portail, continuant mon propos. O beau ſpectacle! Que de pointes de diamans de tous coſtez! Quel eſt ce tableau qui paroiſt au fond du berceau, droitement ſur l'entrée du Palais? C'eſt Mercure, je le recognois à ſes talonnieres, à ſon pannache, & à ſon caducée. Deux Vierges de relief aux deux coſtez paroiſſent, qui font l'enchaſſure du tableau, & repreſentent ces deux Vierges la bonne Occaſion & la mauvaiſe; denotans, qu'il faut parler & ſe taire quand le temps le requiert. Cela dit, mes compagnons, qui m'avoient ouy ſans perdre un mot, ſe prindrent tous trois à rire ſi fort, que l'haleine preſque leur faillit, & eſtoient les paroles que j'avois dites cauſe de leurs ris, d'autant qu'ils ne voyoient rien de ſemblable à ce que j'avois dit, dont fort eſtonné & confus, fus long-temps après ſans parler: Et priſt maiſtre Aliboron la parole, diſant & affermant que tout ce qu'il voyoit, n'eſtoit pour tout qu'une vieille caſe de peſcheur, dont les aboutiſſans eſtoient de deux maſures crevées par le milieu. Et lors de rire plus que devant, puis dit Roger, vous

avez tous la berlue, ne voyez-vous pas que c'eſt un joly cabaret? allons-nous y rafraiſchir, auſſi bien il y a long-temps que ſommes à jeun. Allons de grace, nous beuvrons, & du meilleur. Voyez-cy l'enſeigne, liſez.

Qui voudra boire qu'il s'arreſte,
Ceans on donne du meilleur
A tous venans, car c'eſt la feſte
D'un vaillant & noble buveur.

Ils ſont par la vertubleu de nopces ceans, à la bonne heure, entrons mes amis. Il voulut entrer quand Enguerrand le tira par la cape, tout courroucé: Hé où cours-tu pauvre homme, diſoit-il, prends-tu priſon pour cabaret? Ne vois-tu ces gros treillis de fer, n'oy-tu le cry des Priſonniers? La Dame nous avoit regardez en ſilence juſques icy: mais nous ayant oüy tant parler ſur diverſes perſpectives de ſon Palais, uſa enfin de tels propos. Compagnons, il eſt temps qu'oſtiez ces maſques & faux viſages qu'avez ſi longuement portez, leſquels vous empeſchent de voir appertement les choſes qui ſont icy. Ce diſant nous porta la main aux yeux, comme ſi elle nous les eût voulu arracher, & nous tira à chacun un maſque du viſage, dont euſmes telle horreur, que ne pouvions aſſeurement jetter la veuë deſſus. C'eſt, diſoit Roger, ce mechant diable aux Enfers qui nous avoit ainſi chafourez. Qu'au diable ſoit donné le vilain. Lors dit la Dame, regardez maintenant ce Palais: Je ne vous dis point voyez, mais contemplez ce Portique à la mode Ionique, garny d'aiſles, ou double rang de colomnes, tant en ſa principale rencontre, qu'en ſon fonds, dont l'eſten-

duë eſt de ſix vingts toiſes & demie en largeur ſous cent autres & demie de haut. Obſervez leſdites colomnes, glacées de toutes les pierres de meſlanges que la nature peut produire, les baſes & chapiteaux compoſez de fines eſcarboucles, avec l'architrave, la frize, & la cornice de pareille eſtoffe, & proportion bien gardée. Deſſus le plan de ce Portique eſt la Verité depeinte, rayonnant de toutes parts. Meditez ces vers eſcrits en ce marbre, orné en ſa circonference de gros boüillons de fleurs & de fruicts qu'elle tient en ſa main dextre. Nous les leuſmes tous avidement à ſon commandement, ainſi comme il s'enſuit.

Tout ce que voit, tout ce qu'admire,
Tout ce que le monde deſire,
N'eſt qu'un faux luſtre, où les malheurs
Se deguiſent par des couleurs.
L'homme ſe fraude de la joye
Tant plus à la joye il s'employe:
La joye ſe tourne en tourment
Si elle n'a du changement.
Toute choſe au change eſt ſujette,
Par labeur le repos s'achepte,
Et qui n'a point d'amer au cœur
Ne ſçait que c'eſt que de douceur.
La plus grand' part de voſtre vie,
Pauvres humains, vous eſt ravie
Par la loy de neceſſité
Qui vous nourrit d'adverſité.
Et bien ſouvent celuy qui penſe
Fuyr une juſte vengeance
S'enferre & luy-meſme ſe prend
Au fil où ſon malheur l'attend.
Il n'eſt rien tel que l'homme ſage
Pour emporter un advantage

Sur

Sur le deſtin, car il ſe rit
Des craintes qui forcent l'eſprit.
Advienne que le Ciel ſe rompe
Son aſſeurance ne le trompe,
Car elle a un fondement
Qui n'eſt ſujet au branſlement.
L'homme ignorant ſe paſſionne,
Et luy-même le mal ſe donne:
En ſomme la joye & l'ennuy,
Ne vient à l'homme que par luy.

CHAPITRE V.

Comment nous entraſmes au Palais lunatique, & de ce que nous y viſmes & ouyſmes.

LA lecture parachevée, fuſmes introduits par ladite Dame dedans le Palais par une petite porte, à l'entrée de laquelle eſtoit une fontaine où il nous convint laver bouches, & mains, à la forme des anciens Juifs. L'eau paroiſſoit comme du feu, & n'oſions du commencement y mettre les doigts; mais aſſeurez de noſtre conduite, en lavaſmes non ſeulement ces parties-là, mais tout le viſage, retrouſſans nos bras juſques aux coudes. La vertu de ceſte eau eſtoit telle, que beuë, elle faiſoit entrer chacun en amour de ſon compagnon, & regardée, au contraire nuiſoit à l'amitié: Car nous mirans facilement dedans, nous nous apparoiſſions plus beaux que n'eſtions pas, & noſtre voiſin plus laid que nous meſmes; pource beuſmes chacun à plein gaudet, clignans les yeux, afin de nous aimer tant plus l'un l'autre. Mais une choſe advint auſſi contre noſtre eſperance, que chacun de nous depuis en devint grand ſongecreux. L'un parloit de manger melons en hy-

ver, l'autre de la multiplication sur un à deux, l'un de l'esprit universel, l'autre de la premiere matiere. Vrayement, dit lors Roger bon Temps, ceste fontaine est bien lunatique, elle nous a bien operé au cerveau. Je croy que les Alkemistes en ont tiré leur borax & leur Mercure. De l'autre costé de la porte estoit un Lyon, vray & naturel, tirant la langue de grande soif, mais qui pour estre lié ne pouvoit boire, non plus que mordre, dont nous fut dit par la Dame, qu'il estoit là pour un certain temps, & qu'un jour viendroit, qu'il seroit lasché pour boire, afin qu'il devinst Lyon fort & puissant pour la garde du Palais. A ce que je voy, dit maistre Aliboron, l'histoire ne fut fausse du Lyon qui tomba du cercle Lunaire dans la ville d'Athenes, puis que cestuy-cy est si bien lié, afin qu'il ne tombe. Vous verrez, dit la Dame, tantost choses bien plus estranges, entrons dedans, & me suivez. Nous la suivismes bien deliberez, & fusmes par elle introduits en une grande & spacieuse salle, où nos yeux eurent tous les contentemens qu'ils sçauroient souhaitter par la contemplation de tout ce que l'esprit peut excogiter. C'estoit des idées, lesquelles Platon appelle immuables, immortelles, infatigables. Nous y vismes en idée, les machines du Roy d'Espagne, & de son Lieutenant l'Archiduc Ernest au gros ventre, qui faisoient fuir les petits enfans. Et à une tapisserie de foire, les triomphes de feu Jean de Lagny, Roy de Brie, * Duc pretendu de Corbeil, & Vicomte de Neufchastel, leur predecesseur, lequel comme un Metellus, se faisoit dresser des autels, mettre des chapeaux de fleurs sur la teste, & rouler des images de victoire, quand

* Il se mocque icy du Duc de Parme qui après avoir pris Corbeil par un long siege, la perdit en une nuit en 1590.

il eſtoit à table, avec engins & mouvemens ſecrets. Sur ſes pieds eſtoit eſcrit ce mot, *Poliorcetes*; comme qui diroit forceur, & preneur de villes, voulant ſignifier par là, qu'il en avoit bien abbatu, en ſon temps. De là fuſmes menez en un lieu d'où s'entendoient tous les vœux & prieres qui ſe faiſoient ſur terre. Nous en oyons qui prioient à grands cris, que la couronne tombaſt en leur maiſon: Autres qui deſiroient la mort de leurs peres, pour faire grand chere & boire du meilleur. * Pleuſt à Dieu, diſoit l'autre, que ma femme fût bien morte, & que la Cour me donnaſt cauſe gaignée contre ces bonnes gens que j'ay pillez. Ceſtuy-cy ſouhaittoit prendre une ville d'aſſaut, ceſtuy-là forcer ſa voiſine. Cet autre demandoit d'eſtre admiré du peuple, & eſtre monſtré au doigt comme un grand Docteur. Sur mer l'un appelloit le Sud, l'autre le Nord. Le laboureur deſiroit la pluye, & le tainturier le Soleil, chacun diverſement. Certainement, dit lors maiſtre Aliboron, voilà des importuns demandeurs, que ne ſuis-je Roy de ce pays pour quinze jours, je les gallerois bien Nous en avons, reſpondit la Dame, icy les oreilles rompuës. Quand vous retournerez là bas, advertiſſez-les de la malleboſſe qui leur viendra bientoſt, & ſur tout ces hipocrites, qui cheminent avec une ſi grande oſtentation de vertu. On les void touſiours avec leurs habits deſguiſez, leurs grandes barbes, leurs ſourcils repliſſez, cuidans ainſi tromper Dieu comme ils trompent le monde. Mais quant à vous n'en faites cas non plus que de joüeurs de farces & tragedies, auſquels ſi vous oſtez la robe & le chapeau Royal, vous ne trouverez que des beliſtres loüez à gages pour

*Voyez cidevant pag. 43. 86. & 91.

faire rire & eſtonner le ſot peuple qui les regarde.

CHAPITRE VI.

D'une trape qui nous fut ouverte, par laquelle voyions ce qui ſe faiſoit en terre.

DE ces eſcoutes fuſmes menez au beau milieu de la ſalle, où ladite Dame du petit doigt ſans peine quelconque ouvrit une grande porte qui eſtoit à plate forme, telle que voyez en pluſieurs endroits eſtre és bons cabarets, afin que par là viſſions tout ce qui ſe faiſoit en terre, ainſi qu'avions ouy les vœux qui s'y prononçoient. Lors penſay à par moy, que vrayement ceſte porte eſtoit l'un des yeux que cuidions voir à la Lune d'icy, ce qui eſt neantmoins faux. Car comme dit eſt, autre choſe ne ſont ces yeux ſuppoſés, que portes, dont nous fuſt ceſtecy ouverte, en ſorte que voyions la terre ſous nos pieds, eſtenduë ſur la mer, non plus qu'une petite balle ou eſteuf, qui flotteroit au milieu d'un grand eſtang. Le brave & noble Philoſophe Seneque n'en mentit jamais, ayant fait ce voyage comme nous, ſans doute, & regardé par la trape en la Lune, quand il s'eſcria en ſi grande perplexité: *Hoc eſt punctum quod inter tot gentes ferro & igni dividitur.* Et après regardant les hommes, luy ſemblans, comme certainement ils nous ſembloient, de petits rats de montagnes, & fourmis fourmillans, uſant de ces termes: *Cùm te in illa vere magna ſuſtuleris, quoties videbis exercitus ſub rectis ire vexillis, libebit dicere, it nigrum campis agmen, formicarum iſte diſcurſus eſt in anguſto laborantium.*

De fait à ceſte heure-là meſme de bonne encontre, periſſoit ceſte grande armade d'Eſpagne ſur mer, dont avez tant ouy parler, laquelle diſoient les bons Catholiques, principalement les plus zelez, & amateurs de doublons, devoir bientoſt faire un tour ſur mer, pour la commodité des marchands allans & venans de France en Angleterre: Mais par Notre-Dame de Clery, qui fut la bonne Dame du Roy Louys XI. jamais ne fut tant ry que nous riaſmes à ceſte fois. Car voyans ainſi toutes ces galeaces & gallions, carraques & carcaquillons, flambarts & flambillons eſparts deçà & delà ſur l'Ocean, croyions fermement que ce fut, * non l'armée de l'invincible Philippus, Roy de tous les diables, mais une rangée de ces petits papillons, que les Latins appellent *Bombices*, leſquels font leurs œufs ſur le papier, prenant les voiles pour les aiſles, & le corps du vaiſſeau pour le corps du verm iſſeau, les maſts pour les cornes, & les Eſpagnols ſe jettans en mer, pour les œufs ou crotes qui leur ſortent du cul. Lors dit Roger:

Nul tant ſoit fort & puiſſant Empereur,
N'evitera du grand Dieu la fureur.

Nous demandaſmes à voir la France, ne la pouvans gueres bien recognoiſtre depuis le temps qu'en eſtions partis, comme certes elle eſtoit bien changée, nous n'y voyions que chatemiſtes, hypocrites, cagots, brifaux, & farfadets troter. Si avoit-il preſſe à qui y ſeroit Roy. Et joüoient les Rodomonds de Caſtille, * gros coüillards de Lorraine, Clabaudiers de Savoye aux trois dez pour

* En 1588. le Roy d'Eſpagne Philippe II. fit équiper une armée navale qui à cauſe du grand nombre de vaiſſeaux, dont elle étoit compoſée, fut appellée l'invincible; cette armée perit preſque toute par la tempeſte.

* Voyez ci-devant p. 85.168.176.

cet effect à qui feroit plus belle rafle. Chacun y pretendoit, chacun y belloit après. Cependant le plaisir estoit de voir dans Rome le conclave qui se tenoit à la creation d'un nouveau Pape, car c'estoit du sainct Pere de qui dépendoit l'heur du dez : dont fut pour lors la difference des escarlattes grandes. Les ambitieux estoient aux escoutes, prenoient les voix à la pipée, donnoient bons jours à qui en vouloit, soufloient au cul d'un chacun, trottoient de jour, consultoient de nuict, pissoient quelquefois d'aise en leurs brayes, comme petits chiens à qui on chatouille le ventre, s'entretenoient de persuasions, se substentoient de billevezées. Mais après qu'ils eurent bien sué, le plus morfondu fut eslevée, & n'en peusmes appercevoir la cause, sinon qu'il sçavoit très-bien braquer le canon & fulminer. * Lors dit Roger bon Temps, jà ne mestois advisé là bas de lire mon breviaire comme cestui-cy pour estre Pape, & trouver Fortune si magnifique : Si j'y retourne une fois j'en acheteray un beau gras à ceste fin, & seray Roger premier du nom. Puis Dieu sçait combien je ferai de Cardinaux, combien de nouveaux ordres. Il me fera moult beau voir équipé avec un domino de veloux cramoisy, un thiarrhe à la persique, & des gans en mes mains bien brodez, faisant la croix à tous passans, porté sur les espaules de quatre Barons, & excommuniant tous Roys, Princes & Potentats, qui ne voudront venir bouquer à ma pantoufle. Or comme nous estions attentifs à regarder d'autre part l'assiette & disposition des villes, fut apperceu de chacun de nous plusieurs Confesseurs, qui confessoient filles la main bas,

*Voyez cidevant pag. 39. 140. 161. 162. 181. 182.

& jugions, à les voir en ceſte contenance, qu'ils la leur mettoient ſous la cotte. Toutesfois n'en ozions aſſeurer à cauſe de la diſtance du lieu. Bien nous fut-il dit par la Dame qui nous conduiſoit, qu'ainſi bailloient-ils l'abſolution. Encore n'eſt-ce rien au prix des bougres & bougerons, que voyions par tout faire leçon publique, outre ceux qui eſtoient couchez avec leurs ſœurs, * leurs meres, & leurs filles; par toutes les places & quarrefours ne voyions que trompeurs & uſuriers; dans les Palais que chicaneurs, es eſcolles & colleges que pedants aſniers, corrompans la jeuneſſe; à la Cour des grands, rien que flatteurs, & de tous coſtez Poëtes hupez, Philoſophes morveux faiſans montre de leur Latin. Pluſieurs choſes auſſi nous furent claires là haut que nous eſtimions icy bien cachées. Entr'autres nous fut ouvert le conſeil d'Eſpagne, qui ſe tenoit lors à * Nancy en Lorraine, où fut conferé du bien de la France fort ſecretement, & ſignée d'un chacun une belle Ligue pour la conſerver envers tous, & contre tous. A cela pluſieurs badaux en Badlauri s'accordoient, loüans publiquement ces bons pilleurs de la Couronne, pilliers, voulois-je dire, mais la langue m'a fourché, *pardonnatemi*. D'autre coſté furent veuës par nous les grandes armées que les heritiers de Raoul, fils d'Albert, Comte d'Asbourg, leſquels ſortirent inviſiblement par un trou de la race du petit fils de Childebert Roy de * Mets ou d'Auſtraſie, envoyez au ſecours des zelez, & eſtoient ces zelez gens d'union, aimans fort d'unir le bien d'autruy avec le leur, afin de deſcharger le peuple, & vivre en repos doreſnavant: Mais ne ſçay com-

* Voyez ci-devant p. 7. 29. 46. 54. 72. &

* C'eſt à cauſe que le Roy d'Eſpagne ſembloit favoriſer la maiſon de Lorraine dont le Duc fait ſa demeure ordinaire à Nancy.

* Voyez ci-devant p. 192.

ment par permiſſion divine, & aux hommes occulte, viſmes incontinent ces armées, & zelez fondre au ſoleil, comme ſi ce fuſſent eſté marmouſets faits de neige ou de beure. En un meſme moment jettions noſtre veuë ſur l'Eſtat du grand Seigneur que voyions, je vois l'Aſie de belle eſtenduë, & preſt de bien tailler de la beſongne aux Catholiques d'Autriche, voire au ſainct Pere de Rome, cependant qu'ainſi entretenoit les diviſions des Princes Chreſtiens : & pour ce faire traittoit avec le Sophi & le Tartare, ſes voiſins. Las, m'eſcriai-je lors, quand auront cuvé leur vin nos Princes enyvrez ? Juſques à quand ne cognoiſtront les peuples ce qui leur eſt propre ? Ne voyons-nous icy les uns cantonnez, faiſans un corps Anarchique ; les autres rangez en une Ariſtocratie d'Ambition ? Ceux-cy en Democratie turbulente ? Ceux-là en Monarchie tyrannique ? O pauvre France, que tu as d'envieux, que de loups guettent après ta peau ! Hé te faut-il tant de Roys ? Un ſeul te ſuffit-il pas ? Tes Provinces ſont autant de Royaumes : Que dis-je tes Provinces ; mais tes villes plutoſt ſont autant de retraites de Roitelets. * Tu n'en peux ſouffrir un, & pour un t'en naiſſent mille. Tu n'eſtois foüettée que d'eſcourgeées, & tu l'es ores de ſcorpions. Je n'eus pas achevé ma plainte, qu'auſſi-toſt apperceuſmes un petit Diable noir, tirant le couſteau de ſa manche, & frappant le bon Roy Henry troiſieſme du nom. * Pluſieurs autres enfumez eſguiſoient les leurs pour en ferir ſon valeureux ſucceſſeur à preſent regnant. Mais comme ſceuſmes de noſtre conductrice, qu'à ceux-là ne ſeroit donné pouvoir de mettre en execu-

* Voyez ci devant p. 107. 176. 180.

*Il déſigne par là les attentats ſur la vie du Roy Henry IV. par Pierre Barriere & Jean Chatel. Voyez ci-devant pag. 55.

tion leur damnable & maudite entrepriſe ; bien d'eſtre happez, roſtis tout vifs, eſtrippez, & empalez comme cochons de feſte : Amen, amen, reſpondiſmes nous tous ; les bonnes gens ne s'en porteront que mieux, paſſons plus outre.

CHAPITRE VII.

Du ſecond quartier de la Lune, d'où nous furent monſtrez les pays des gens delà l'Eau.

RIen ne fut obmis de l'eſtat de la terre, comme dit eſt, qui ne fuſt par nous conſideré de ceſte trape, & remarquée la miſerable condition des hommes qui y habitoient : De là fuſmes ſoudain menez au ſecond quartier de la Lune, car elle a quatre quartiers comme vous ſçavez. Vous me demanderez peut-eſtre de quelle matiere eſt la Lune, & que c'eſt. Certainement mes bons amis je n'en ſçay que dire, je l'ay oublié, tant avions les eſprits occupez à la conſideration des choſes qui s'y oyent ; ſi vous n'eſtes ſatisfaits, allez-y voir, & ne laiſſez pourtant à contenter vos femmes, de peur de melancolie, & du mal commun aux veaux qui commencent à croiſtre. Arrivez donc que fuſmes à ce ſecond quartier, rencontraſmes en chemin pluſieurs perſonnes ſoy promenant la face bas, qui là qui çà, tous par diverſes voyes eſcartées les unes des autres, & ſceuſmes que c'eſtoit le quartier des Philoſophes, leſquels ainſi cheminoient ruminans, & marmotans des levres comme guenons. Comment, dit lors Roger, ceux-cy ſont-ils ſages juſques à la haute gamme? Ils en ont la mine je le voy. De grace,

oyons-les un peu parler, il fait bon touſiours apprendre. Non, non, dit lors noſtre conductrice, ne vous attendez à ceux-cy, que voyez ainſi metagrabouliſez, ils n'ont de Philoſophes que la barbe & le ſourcil: mais tournez-leur le dos, & voyez ces gentils fallots qui dancent icy au Soleil le bouquet ſur l'oreille ? C'eſtoient compagnons de la bouteille, tous bons alterez, & trinqueurs. Si toſt qu'apperçeus ils nous eurent, ils rompirent leur dance, pour nous accoller, nous faiſant tout l'honneſte recueil qu'euſſions ſceu deſirer monſtrans touſiours une chere joyeuſe, au contraire des ſuſdits paſles, défaits, & contrefaits. Nous demandaſmes à quoy ils paſſoient le temps? A bien faire, reſpondirent-ils tous, & à nous rejoüir. Hé bien, quoy, leur dit Roger, depuis quand eſt la venuë en ces quartiers? Nous ne ſçavons, reſpondirent-ils, nous ne contons ny n'obſervons point le temps & faiſons icy, c'eſt à faire à gens de delà l'eau. Quels gens de delà l'eau ? repliquaſmes nous. Ne les viſtes-vous oncques ? demanda l'un d'entre eux. Non que ſçachions, reſpondit Maiſtre Aliboron; mais à la pareille, faites-nous les voir. Je le veux, dit le compagnon; regardez par ce trou en terre. Ce diſant ouvrit un guichet qui eſtoit ſous ſes pieds: par lequel regardans enſemble, apperceuſmes le pays où ils demeuroient. Je vous diray premierement une choſe de ceſte contrée-là, preſque incroyable, & neantmoins auſſi certaine, que vous eſtes tous des vidazes. C'eſt qu'encore qu'aucun Coſmographe n'en ait parlé, & que perſonne ne l'ait veuë, * non pas meſme Thevet qui a veu les choſes inviſibles; toutesfois le plan

* Voyez ci devant p. 229. 206.

eſt tel, que des quatre coings, qui la font quarrée, il touche aux quatre parties du monde, & qui plus eſt, participe à tous les climats, nourriſſant des hommes de toutes ſortes; leſquels ont ceſte façon entre eux, que le plus ſot eſt le plus heureux, faiſant d'un buſſle un elephant, & d'un manche de balet un courſier de Naples & d'un feſtu un threſor. * Leurs maiſons ſont de bourre & crachat, où ils ſont la pluſpart du temps enfermez à rêver & ſyllogiſer combien dureront leurs habits, employant l'autre à dormir le nez contre terre. Que ſi à quelque beau jour de l'an il leur advenoit de ſortir hors, c'eſtoit pour s'éplucher au ſoleil comme chappons du Mans, ou à eſcrire contre un mur avec les ongles; cela fait, auſſi-toſt ſe renferment, ſe regardant les uns les autres par les feneſtres. Cela nous contoit le compagnon ſuſdit, ainſi que les regardions & contemplions. Quant à leur vivre il eſtoit (ſceuſmes-nous auſſi) ſi reſerré que c'eſtoit pitié : car ils ne mangent qu'une fois le jour, encore un peu de ſouppe rechauffée, avec un demi trait de piſcantine trouble, qu'ils hument toûjours en groignant, par l'ordonnance de leurs chiches proviſeurs, & ſi font, à ce qu'ils ſe plaignent, de grands dépens en meſnage : & mettans pour cette cauſe tout leur ſoing & contentement à faire amas de vieux drapeaux, & d'eſcus tant qu'ils peuvent, leſquels quand ils en peuvent avoir, frottent perpetuellement, peur que la roüille s'y mette, content, repreignent, remettent, rejettent, reſſerrent en leurs tirelires, clouées à doubles bandes de fer, avec autant de ſerrures, enfermant l'une dans l'autre; outre le coffre bien gar-

* Il entend parler ici des Convents, des Moines & des troncs des Egliſes.

ny de bonnes ſerrures à cent reſſors, bien enchaiſné, & cadenacé contre la parroy, où ils ſe tiennent, comme j'ay ja dit, faiſant le guet journellement, crainte des bienveillans.

Miſerables humains, qui à choſe ſi vile,
Rendent & leur raiſon & leur ame ſervile.

Au reſte c'eſt une couſtume fort obſervée entre eux qu'ils veulent toûjours faire croire à ceux qui les vont voir qu'ils ſont les plus habiles, accomplis de tout le monde, cuidant par ce moyen gaigner la monarchie en matiere de ravauderie, & perſuader à leurs creanciers, qu'ils ſont quittes & francs de toutes debtes. Comme autrefois j'en ay veu qui par ſubtile invention faiſoient d'une cedule une quittance, ainſi que les patiſſiers de deçà d'un regiment de mouches un paſté d'aſſiette. En quoi vous apprenez que c'eſt de la juriſprudence, & des ſomptuoſitez de ces Guilmins. Quant à la police elle eſtoit prinſe ſur le modelle des Mathurins à Paris, où Meſſieurs les Maiſtres Inertes ſe bourrent *in modo & figura*, à grands coups de bobelins, & chaperons. Car premierement ils ſont fourrez de meſme, & s'aſſemblent par Procureurs nationnaux, tous en belle ordonnance, Bedeaux deçà, Bedeaux delà. Puis ſoudainement, comme ſi quelque arreſte les tenoit au goſier, faiſans premierement chacun trois tours en deſpit du loup garou, crient tous d'une voix, *vivat*, *vivat*, *vivat*, chacun trois fois ſeulement, differents en ce poinct à nos grimaux, qui n'ont aucune ceſſe juſques à tant qu'on leur jette une benediction en gueule. Cela fait ſe retirent cha-

cun en leur chacuniere, verroüent leurs portes, & font le guet aux feneſtres. Entre leurs couſtumes, celle eſt la plus mal plaiſante, * qu'on ne voit leurs femmes qu'au travers des vitres, comme ſi ce fuſſent reliques, n'oſant les pauvrettes eſtaller leur marchandiſe, ainſi que nos Dames, non ctainte qu'elles ayent d'eſtre battuës : mais pluſtoſt de ne l'eſtre point : Car c'eſt religion entre elles, comme en Moſcovie, quand leurs maris les battent très-bien, & s'eſtime celle-là mieux mariée qui a plus de coups : ce que jeſtime croyez difficilement ; ſi ne forgeay-je rien du mien, comme ces affronteurs, menteurs & impoſteurs Docteurs. Et à propos de Docteurs, les gens de delà l'eau, nous diſoit-on, en ont eu bonne quantité, leſquels tirent au court feſtu à qui le ſera, il n'importe qu'ils ayent ſçavoir ou non, pourveu qu'ils ayent bonne trogne ! * Meſme s'il eſt trop ſçavant, ils en font un héretique, & le chaſſent dentr'eux ; ainſi n'ont-ils garde de devenir fols d'eſtudier, comme pluſieurs. S'il arrive quelquesfois qu'ils ne ſoient bien ſaouls & repeus, ils prendront plaiſir de ſermonner de continence, & eſtant à table, de diſcourir de guerre : ainſi que ſouvent on voit entre nous des mirolets, qui couchez ſur la plume à leur aiſe, maintiennent que le dormir ſur la dure n'eſt pas ſi grand mal qu'on le fait. Comme d'autres qui en gaillarde ſanté donnent avec ſi grande confiance, conſolation aux malades, ou qui aſſis auprès du feu, le verre à la main en temps d'hyver, ſouſtiennent que le froid eſt ſalutaire pour corroborer les parties vitales. * De belles. Ce n'eſt pas tout, il fait bon courir la poule en ce pays-là ; car les

* Il entend parler ici des Religieuſes.

* Au temps de la Ligue, il ſuffiſoit d'eſtre ſçavant pour paſſer pour hérétique.

* Façon de parler pour ſignifier que ce ſont contes ; on dit encore vous nous en bailléz belles, pour dire, vous nous en faites bien accroire. Voyez ci-devant p. 130.

hommes y ſont ſi coyons qu'ils ſe cachent en l'eau & ſous terre, de peur des feuilles. Vray eſt qu'ils ont aſſez bon geſte derriere un pourpoint de murailles, & ſçavent faire les petits moulinets avec les deux eſpées au temps de desbauche, qu'il faut aller empeſcher le paſſage aux hannetons qui s'aſſemblent pour ronger leurs vignes, & ſur tout ont bonne grace à porter la pannache au bonnet pour effrayer les mouches. C'eſt la cauſe pour laquelle Jean de Lagny les prit tous ſous ſa protection, & s'en diſoit Roi, comme le heron des grenouilles : Dont depuis ont eſté quelque peu déniaiſez, n'oſant monſtrer le nez hors leurs giſtes n'y porter oreilles à deſcouvert de peur de mauvais vents, ſe tenant nuict & jour en ſentinelle, pour ouyr nouvelles des terres neufves, d'où ſecours ils attendent. Que ſi ainſi advient il n'y aura pendart ny beliſtre, qui n'ayt liberté, ny femme qui n'ayt ſon congé. Mais c'eſt en vain, les neſles ſeront molles avant ce temps-là. Cependant les plus eſveillez d'entre eux ſe tiennent mignons, propelets, friſez, teſtonnez. Lorſque nous les contemplions là haut ils faiſoient leur monſtre, par fortune, habillez à l'Eſpagnolle, marchant le col levé comme oiſons, un pied ici, l'autre là. S'ils ſe mouchoient, c'eſtoit par ceremonie. S'ils ſe tournoient chacun ſe reculoit crainte d'endommager leurs fraizes. S'ils mangeoient, on leur portoit avec petites fourchettes les morceaux tous maſchez juſques au goſier pour ne leur gaſter les dents, [& ainſi n'avoient qu'à avaller tout doucement. En ſomme c'eſtoit un peuple, comme nous en puſmes apprendre, &

à ce qu'en remarquaſmes en ce peu de temps que fuſmes à les contempler de là haut, bien mauſſade, ennuyeux & faineant. Auſſi ne vous en diray-je plus mot, pour ne demancher voſtre patience. Je viens au reſte.]

Ce qui eſt entre les [ ] ne ſe trouve que dans les premieres éditions.

CHAPITRE VIII.

De la ſeconde ſale Lunatique où nous furent monſtrez toutes ſortes de manouvriers, & principalement des Alkemiſtes.

ENguerrand, qui s'eſtoit juſques ici teu, ne ſe pût tenir de demander au compagnon, s'il lui pouvoit monſtrer ſa fortune de ceſte trape, comme il nous avoit monſtré ledit pays. A quoi ayant fait reponce qu'oui bien ſi tant eſtoit, qu'il la voulût prendre en la façon qu'il la lui monſtreroit. De cela, dit Enguerrand, ne me chaut, pourveu que je l'attrape. Voire mais, repliqua l'autre, elle eſt ſouvent de mauvaiſe priſe, dont s'enſuit un repentir qui ſe fait de loin ſentir. Non, non, dy-je lors, telle ne voulons-nous voir ny avoir. Mais oubliant toute allegorie en parole, enſeignez-nous beau Sire, les moyens de devenir riches bien-toſt, car ceſte eſt la fortune que demandons. Les richeſſes, reſpondit-il, qui viennent à la haſte, s'en vont à la haſte auſſi. Il faut pour les acquerir, travailler & eſtre diligent. Or pluſieurs ſortes ſont entre les hommes de labeur, & de ce maintenant en voirez les idées dans la ſeconde Salle de la Lune ici près. Ce diſant nous mena tous quatre audit lieu, prenant devant congé de la Dame qui nous avoit emmenez. Devant la porte, ſur le plan du perron eſtoit poſée une pyra-

mide d'exceſſive hauteur, laquelle eſtoit en toutes ſes trois faces enrichie de compartimens, leſquels contenoient les vœux de chacunes perſonnes. Et de fait y remarquaſmes chacun les noſtres, & de pluſieurs de noſtre cognoiſſance, qui eſtoient bien difficiles à comprendre, pour eſtre notez en lettres Hieroglyfiques. Vous n'y entendriez notte qui vous les diroit. Auſſi ne vouluſmes nous tarder long-temps à cette entrée. Le lieu n'eſtoit guere different du premier, ſinon qu'il s'y oyoit plus de bruit: car toutes ſortes de manouvriers y travailloient, & les voyions chacun à part faiſant leur beſongne. Les Orfevres ſur tout, Mareſchaux, Serruriers. Quinqualliers & Bateurs d'or. Entre leſquels remarquions en idée des Alquemiſtes, ſouffle en culs, (je n'entends ceux qui par une honneſte eſtude s'employent à la ſcience) mais ſeulement ces albrenez qui touſiours ſont au cul d'un alembic, cuidant qu'il n'y a qu'à ſouffler pour devenir riches.

Ce ſont des inventions
Des folles conceptions,
Qui par ſoupçon humées
Ne produiſent que fumées.
Leur raiſon eſt de vapeur,
De vapeur eſt leur bonheur
Et tout leur bonheur encore
Avec le vent s'évapore.

Ils avoyent autour d'eux bonne proviſion de drogues convenables à ce qu'ils diſoient pour la compoſition du parfait Elixir, principalement de la Ceruſe, qui ſe faict de plomb bouilly en vinaigre: de la Calchite, qui

qui eſt un atrament plus noir, du Soulphre, avec le Bitum, qui approche de la nature du Soulphre. Du Naphte : qui eſt une ſorte de Bitum, pour mieux dire, une liqueur qui conçoit feu incontinent que la perſonne en eſt frottée. C'eſt la drogue meſme dont Medée frotta la couronne & le voile qu'elle donna à la fille de Creon : Puis du Sandaraca & de l'Arſenic, qui ſe trouvent ès mines d'or & d'argent : Le Sandaraca ſe fait auſſi par art, avec la racine de Cedre, Item du ſel Armoniac qui ſe trouve dans les ſablons. De l'Orpin, duquel ſelon Pline, un des Ceſars tira du fin or, à force de feu. Du Syncope, qui eſt rougeaſtre, & duquel Homere fait tant de cas quand il dit que les navires des Troyens en eſtoient peintes. Du Cinnabre, qui eſt tiré du ſang de Dragon. Du Minium, qui ſe trouve ès mines de plomb. Du Vitriol, qui tire ſur le bleu. Du Leton, que les Anciens appelloient *Auricalcum*. Du ſel, & du Nitre, qui cuits en Soulphre, s'endurciſſent comme fer. En ſomme, toutes ces matieres aſſemblées avec le charbon, vous les euſſiez pris proprement pour des faux monnoyeurs : néantmoins ils s'aſſeuroyent de quelque bonne fortune ſans tresbucher, d'autant, diſoient-ils, qu'en la tranſſubſtantiation des quatres Elemens, toutes choſes ſe faiſoient. Voire mais, leur dit noſtre maiſtre Aliboron, qui eſtoit verſé en fine Philoſophie, eſtimez-vous pauvres aveugles par force d'ainſi ſublimer & calciner, que les Elemens ſe rendent à vous ? Ce ſont bayes. Vous n'engroſſerez jamais vos femmes que de caqueroles, puis que ne leur ſoufflez au cul que du vent. Ils reſſemblent, dit Roger, aux perdrix, leſquelles conçoivent ſi toſt

que le masle chante, & aux jumens d'Espage, qui n'ont qu'à ouvrir leurs fentes, quand le Zephire est par pays. A ce mot un de la troupe se leva, & nous tirant à l'escart, nous monstra dans un papier la pierre Philosophale, qu'il avoit faite, de laquelle en nostre présence, il fit la dissolution avec une livre de plomb, qu'il transmua en fin or. Et ce nous apprit le secret, nous disant: Bons amis, je suis l'idée du grand Theophraste. Paracelse, ne vous estonnez, tous ces Calcineurs que voyez, sont des imposteurs, moi je suis entre eux, & si ne me voyent point, bien que je les voye tous. Allez & tenez le secret caché. Lors soudain disparut de nous. Vous me demanderez de quelle couleur estoit ladite pierre, de quelle grandeur, de quel goust. Si vous le sçaviez vous feriez bien des vostres, le Roi ne seroit pas vostre amy. Vous auriez toûjours la garce à commandement, le bon vin en cave, la table bien garnie, force faveurs, belles maisons, habits de toutes sortes, force musiciens, bref tout ce qu'on sçauroit souhaiter pour vivre à l'aise, & ne rien faire. Mais vous ne le sçaurez pas, car vous ne valez rien. Seulement diray-je en faveur de mes amis, que c'est une alliance d'esprit avec le corps, comme vous diriez un coup de fourche sur vos oreilles: & en cela sont fort trompez les extracteurs de quinte-essence, car ils prennent bran pour farine. Si vous dy-je encore apertement, qu'au cas que le brave foireux des Antipodes, vînt à en avaler aussi gros que la teste d'un camion de Damoiselle, par le sarment de la vigne il ne seroit qu'or à vostre gorge. Pour ce ne vous esbahissez si les Espagnols ont tant de doublons, ils vont lescher le cul aux

femmes du Breſil, dont advient que ſouvent les Anglois en ont la quinte par attraction. Voulez-vous la choſe plus claire? Je vay la vous dire.

Car que ſert tant de langages,
Entremeſlez d'obſcurité?
Qui veut dire la verité
Ne doit point chercher d'ambages,
Et qui veut cacher le fait,
Doit ſe taire tout à fait.
Ouvrez donc les oreilles.
Quatre chopines font un pot,
Qui ne le croit eſt un gros ſot.

Pour concluſion, & fin & le principal, c'eſt la projection qui doit eſtre faite au ſigne de Gemini, lorſqu'il fait beau rapporter ſes pieces, & jouer de la chalemiſe à trois parties, Gebei en a touché pertinemment au chapitre de Venus & de Mars: Voyez le paſſage. Si le Deſtin veut qu'y puiſſiez comprendre quelque choſe, tout ira bien pour vous. Mais gardez bien, à force de reſver, que n'entriez en de fauſſes imaginations qui ſont ſans ſubſtance: car vous vous trouveriez en l'eſtat de ces pourſuivans de Cour, qui ſongent toute nuict des monceaux d'or, & quand le jour eſt venu n'empoignent que du vent: de ſorte qu'au lieu de Junon n'auriez que nuées, & au lieu d'enfans que Centaures. Ou comme celui qui joüoit à Colin maillard les yeux bandez, cuidant tenir Monſieur Boucher, Docteur de la Ligue, ſe trouva les mains ſur un veau. Ainſi ſeriez-vous deceus à mon grand regret, & pour la cape de broderie porteriez la beſace de gueuſerie.

CHAPITRE IX.

Discours qui nous fut fait par un Compagnon, des manieres diverses pour faire son profit.

OUtre le moyen susdit, trouvé par les Adventuriers de Philosophie, nous furent monstrez plusieurs sortes de personnes, gaignans cahin caha leur chetive & paillarde vie. Lors nous fut fait un magnifique discours par le Compagnon qui nous conduisoit, touchant la maniere de trouver argent entre les hommes; commençant en cette façon. Vous sçavez assez gens de bien, que telle est la fatale influence de tout temps, dominatrice en la cervelle humaine, que chacun ne pense, ne vise, ne tâche, ne songe, & ne travaille qu'à son profit particulier, c'est à dire, à vivre à son aise sans incommodité s'il est possible. En sorte qu'il n'y a raison qui puisse persuader le contraire, ny discours Theologal qui soit maistre contre cela: Et ceux-là mesmes qui preschent le mespris des richesses, ne disent pas ce qui leur en semble, les bonnes gens qu'ils sont. Ja n'est besoin d'user de preuves pour cela confirmer. Il ne faut que sonner la piece, lors Advocats debout, gens d'armes à cheval, Artisans en besongne, Prestres tous prests, Menetriers à la danse, Taverniers à la cave pour tirer à boire: Bref, gens de toutes qualitez à vostre service jusques aux Papes & Potentats. Que si d'adventure quelqu'un, faute de practique, & d'avoir hanté les Lansquenets, ignoroit encore celà, qu'il aille à l'audience, qu'il face tour & demi à la foire de Francfort, qu'il visite les boutiques, qu'il hante les ca-

barets, ou pour le mieux, qu'il s'aille esbattre un an ou deux en Italie : ainsi que la coustume est d'y envoyer Messieurs les enfans de maison : Qui pour avoir esté tousiours en caillettes, cuident que les pastez se soyent liguez avec les allouïettes, & qu'il ne faut qu'avoir appetit, quand il faut manger, dont la plus part meurent de la foire, qu'on appelle en Ballory la va-tost. Et pour y remedier, seroit besoin de les laisser seulement un demi an au service du magnifique Seigneur, faute d'argent, & autant à la suite d'un cavaillerot d'Espagne, pour apprendre à connoistre les oranges, & à s'escurer les dents devant disner : car c'est la seule methode pour faire aller amble tels guildins. Et pour ceste cause je trouve par mes papiers originaux que faire de necessité vertu n'est chose si impossible qu'on dit coustumierement, car la vertu ne sçauroit estre ny paroistre sans la necessité. Necessité est inventrice de tous arts. C'est le point plus certain pour gaigner sa fortune.

A ce mot Enguerrand leva les oreilles & lui demanda comment il ne l'avoit trouvée, puis qu'il estoit devenu necessiteux jusques aux fesses. Vous ne l'estiez encore assez, respondit-il, il le falloit estre jusques au dos, voire jusques aux os. Qu'ainsi ne soit, demandez à quel jeu ils ont gaigné tant d'escus ces Capucins de Bearn : Par nostre Dame qui est la Lune, ils vous respondront valeureusement, avec un leve-nez, qu'ils n'avoient rien à perdre, mais beaucoup à gaigner, & que tout bien conté & rabattu, ils ne doivent rien à personne : Ce qu'ils s'offriront de prouver quand voudrez la raison au poing, & la main à la gorge. Le conte

qu'on nous fait du Soldat d'Antigonus n'eſt pas mal à propos, non plus que les andouilles de Troyes en Careſme. Ce Soldat eſtoit devenu maladif, & degoûté du bon vin, de ſorte qu'eſtant ennuyé de vivre ſans boire, il chercha par pluſieurs fois, & en diverſes rencontres, l'occaſion de s'enſevelir honorablement dans les armes, comme ſçavez que parlent nos deſeſperez.

Ce qu'ayant ſon Roi reconneu, ſans ſçavoir pourtant la cauſe, marry de ſon indiſpoſition, fit faire aſſemblée de ſes plus experimentez & fameux Medecins. La conſultation faite, les receptes ordonnées & priſes, le Soldat reprint ſa ſanté, recouvra ſon appetit; de là en avant il faiſoit bonne chere, beuvoit du meilleur, careſſoit la garce, eſtoit touſiours de nopces: mais le pis fut, qu'il devint faineant, fuyart, & las d'aller, ne voulant plus aller aux coups. Ainſi perdit ſon renom, & l'occaſion de ſa fortune qui eſtoit preſte. Voilà le premier poinct par lequel vous apprenez, que neceſſité fait tout. Et pource faſſent les Eſpagnols en France, Diables tant qu'ils voudront avec leurs lingots, les Gaſcons valent mieux qu'eux aux coups; auſſi ſont-ce gens qui gaignent leur vie en une heure, au lieu que la pluſpart uſent l'eſprit & les mains pour néant. Quant au ſecond moyen par lequel on peut faire ſon profit aiſément, c'eſt de n'aller jamais en Cour; car on ne rapporte de ces pays-là que des bons jours enfilez, & quelques eſpeces de faveurs en graine, qui ne viennent qu'en terre bien fumée, & en temps bien ſerain, ainſi que les melons aux Orcades. Mieux vaudroit courtiſer les vieilles, & eſtre adopté de quelque gros Abbé, pour danſer

à l'ombre de ſa mitre, en eſperance d'en eſtre coiffé quelque jour : Pource faut eſtre verſé au droit Canon, avoir leu la legende ſainct François, & ſçavoir faireune fricaſſée d'hérétiques. Mais encore n'eſt-ce pas là que je voudrois que cherchaſſiez voſtre fortune, & ſçai très-bien, que les coyons aujourd'hui ſçavent de plus courts chemins pour l'atteindre. Car pour bien dire entre'eux :

Il faut flater ; mentir rompre ſa foy,
Faire une ligue à l'encontre ſon Roy,
Voler, piller, n'obſerver droit ne loy,
En ce dur temps qui veut avoir dequoy.

C'eſt la raiſon pourquoi les beliſtres tiennent leurs grands jours en noſtre miſerable Royaume de France. Mais vive ceux qui ont bon courage, ja ne vous conſeillerai-je d'eſtre brigands, encore que la pluſpart du monde en ſuive la regle. Non pas meſmes d'eſtre honneſtes larrons, comme ſe diſent aucuns, qui en Jugement ne prennent rien que par honneſteté, qu'ils nomment encore moyens de vous enrichir à la façon des Financiers, par ſubſtraction : car ils ont les griphes dangereuſes, & n'eſt pas ſans cauſe qu'on les accompare aux Eſpreuviers ; car nous ſçavons que les os des pates de tels oyſeaux attirent l'or. Que pleuſt à Dieu qu'ils fuſſent tous bien eſcouillez, ainſi qu'eſtoit l'ancienne couſtume des Macedoniens, de ne commettre la garde de leurs threſors qu'à ceux qui eſtoient tels. Par ce moyen ils n'auroient tant de ſoing d'acquerir pour leur poſterité, & ne ſeroit mention entr'eux du tour de baſton que quand il viendroit à propos ſur leurs oreilles mydeanes, ſuivant la taxe inſtituée

de tous temps aux beſtes qui ne vont pas droit. Et c'eſt dequoy on ſe doit penner, pour reſtablir en nature la diſpoſition des hommes, qui par coûtumes illicites crevent les yeux à qui n'y penſe mie. D'où vient que pluſieurs ne pouvant mordre de ce coſté-là ſe ſont engagez au Roy des Lipus, * pour porter la piſtole au nez de qui bon luy ſemble, après avoir touché devant mourir ſomme grande de doublons, qui eſt en Eſpagne la plus ſupréme Relique, pour faire des miracles en poſte : Auſſi bien qu'en Italie le gobelet medecinal, qui fut trouvé prémierement à Florence, & depuis tranſporté par proceſſion generale en France, dans l'Egliſe ſainte Catherine la Couſture, où on le voit encore par devotion avec Indulgences pour mille tant d'années, & octroyées par le Pape Jules ; A la charge & condition, que les benoiſts Religieux de l'Ordre auroient leurs repues franches, qui eſt une obſervation que pluſieurs ne ſçavent pas, & de laquelle je vous fay expreſſe mention pour vous apprendre qu'il faut peu de choſe pour mettre en teſte aux jaloux, que leurs femmes jouent à cachemitula ; moyen auſſi par lequel pluſieurs maiſons ſe ſont agrandies, car les femmes d'eſprit ont touſiours leur meſnage en recommandation. Je dis d'eſprit au teſmoignage de Bodin, qui maintient que les Eſprits couchent avec les femelles pour comme ils peuvent ſans leſion des parties, vuider l'argent d'une bourſe, dont ne trouvent pluſieurs que les pendans au coſté quand ce vient au payement. Et de tels s'en voyent les exemples par tout. Quant à ceux qui ſe ſervent de la poudre d'Oribus, ils ne ſont que trop communs. Mais il y en

* Le Roy d'Eſpagne Philippe II. qui étoit fort Lippu.

a de rares, lesquels usent de miroirs ardans, brulans par reflexion du Soleil toutes sortes de laines. D'autres qui sans bouger de leurs places, font en leurs coffres venir la bourse d'autruy, & quelquesfois par termes significatifs conjurent chacun à leur apporter. Dont advient, que tant s'en faut qu'ils en soient obligez à nul, que chacun teste baissée leur conte argent; encore bienheureux qui peut gaigner un traict de leurs faveurs, donnant tout son bien. La cause de ce, comme nous l'avons apperceue d'icy, n'est autre, que leur geste grave, & contenance fiere, depend plus de l'opinion vulgaire, que de leur vertu propre, au contraire des quemands & belistres, qui pour abuser le monde, mettent de la paille en leurs souliers, se salpaudrans les jambes pour mieux trembler le grelot. D'iceux se voit la genealogie aux quinze-vingts de Paris, lieu où les hommes gaignent leur vie à ne voir goute, comme aussi en plusieurs autres lieux. Contre quoi les muets voudroient bien intenter procez, s'ils pouvoient parler, & les larrons voudroient que chacun, fors eux, fussent de ceste confrairie, afin de n'estre plus contraints d'aller si bellement, n'y de se cacher, j'entends aussi les coupe-bourses, lesquels à la façon des bons Chirurgiens endorment le nerf, faisant ainsi passer le rasoir par où il veulent, sans donner aucune esmotion au patient.*Voire leur fallut-il couper les coüilles au plus brave Lorrain de Nancy, ce sera tout en riant. Je croy bien que les femmes du pays s'en fascheroient. Mais baste. Il n'y en a que trop à leur commandement. Au defaut de ceux-cy on leur donneroit ces amoureux de Bre-

*Voyez cidevant page 85. 279.

tagne, afin d'engendrer de nouveaux conquereurs. * Or devez-vous, gens de bien, disoit-il parlant à nous, suivre un chemin contraire à ceux-cy pour acquerir. Retenez le beau secret qu'avez ja appris, & ne laissez de travailler, aller, venir, courir, tracasser; car c'est la loy donnée au commencement par l'Autheur de Nature. Qui ne l'observera aura beau crier les mules en temps d'hyver. Le monde est devenu sourd, il ne respond plus. De cela souvenez vous tousiours, & faites bien. Vrai est que plusieurs espions de Fortune ne s'arrestent-là, ains disent ordinairement qu'il ne faut voir en quelque façon que ce soit. Mais aie, aie, ne les ensuivez; car ils prennent le cours en montant, pour estre après citoyens de Montfauçon en belle apparence.

* On avoit fait publier, que l'Infante Isabeille, & le Duc de Mercœur avoient des droits sur le Duché de Bretagne. Voyez ci-devant pag. 52. 85. & 123.

CHAPITRE X.

Du troisiesme quartier de la Lune où furent veues les proüesses de Jean de Lagny en peinture.

LE Compagnon n'avoit du tout achevé de parler, qu'au devant de nous se presenterent en idées trois personnages diversement vestus, & sembloient l'un estre Gendarme, l'autre Marchand, & l'autre Advocat. Ils nous inviterent de voir leurs quartiers: car ils tenoient de la Lune, ce que ne vouluſmes refuser, pour l'envie qu'avions de voir tout. Lors nous menerent par divers chemins desolez & ennuyeux. Le premier, qui estoit le gendarme, nous voulut faire voir ses possessions, comme le plus fort. Mais les deux autres s'y opposerent, disant le

Marchand, qu'il eſtoit bien digne d'eſtre le premier honoré de noſtre venu e, puis que le Gendarme & l'Advocat ne vivoient que de lui. C'eſt mal conclu, repliquoit l'Advocat, il faut que j'aille devant ; car c'eſt moi qui vous fais vivre quand eſtes en differens. Ne penſez gaigner voſtre cauſe contre moi. Ne m'attaquez qu'il ne vous en meſpreigne : Car je vous chicaneray, & tant & tant, qu'y perdrez vous Monſieur le Gendarme, les arſons, & vous Monſieur le Marchand, la raiſon. Ventre de bœuf, reſpondit le Gendarme en courroux, qui m'a amené ce limier de Barreau? Si je prend mon cymeterre, peu s'en faut que je ne le vous coupe en deux, couilles, bourlet & tout. Ce diſant, mettoit la main à la poignée, eſcartillant les jambes, & tournant l'œil de coſté. Mais il tenoit aux fourreaux, & de l'effort qu'il y fit, laiſſa cheoir le pennache de ſon chappeau, qu'un de nous lui ramaſſa tout doucement. Appaiſez voſtre colere beau Sire, lui dis-je, nous conſentons vous viſiter le premier, vous en eſtes digne, il faut prendre patience par force. Le pauvre Advocat d'autre coſté eſtoit demeuré tout peneux de ceſt effroi, & n'oſoit plus touſſir que par le congé du Rodomont. Le marchand avoit très-bien laſché en ſes chauſſes encor qu'on n'en vouluſt à lui, & demanda congé humblement pour s'aller tenir blanchement. Va, va, foirimardis, lui dit le Gendarme, bouchant ſon nez, avec nous, retire toi bien loin d'ici ; & reviens quand il ſera temps, pour monſtrer de ta marchandiſe à ces Gentils-hommes ci. Suivez-moi, vous autres Meſſieurs. Nous le ſuivîſmes, le pauvre Advocat derriere nous la

teſte baſſe, juſques à ce qu'arrivaſmes au Chaſteau. Le pont levis abbaiſſé, lors ſe preſenta à nous une grande Dame qu'il nommoit Eſcoupeterie, laquelle n'eſtoit veſtue que de bourre & de papillotes. Si penſions bien du commencement que ce fuſt grande choſe : car elle ne faiſoit demarche que tout ne tremblaſt. Mais en effect ce n'eſtoit qu'une roupie, & ſon corps eſtoit imaginaire, ſans ſubſtance, qualité ny quantité. Nous entraſmes ſans la regarder, & fuſmes droit menez ſur le rampart dudit Chaſteau, où à l'inſtant pluſieurs eſtafiers dudit Seigneur nous environnerent, nous donnans à tous l'accolade. L'un nous apportoit à voir un roüet d'Allemagne, l'autre un coutelas damaſcin, ceſtui-ci ſa cuiraſſe, ceſt autre ſon caſque. Ici les uns nous monſtroient une rangée de canons doubles, ſimples, moyens: là les autres un magazin de poudres, boulets, grenades & lances à feu. Nous euſmes la teſte rompue de leurs fortifications, parapets contreſcarpes, chauſſées, cavaliers, baſtions, boulevars, retranchemens, mines, contremines, & d'autres mille paſſe-temps qu'ils ont. Ledit Seigneur eſtoit au milieu ayant ſon chappeau mis perpendiculairement ſur l'oreille & ſe filant la mouſtache en contenance joyeuſe. Auſſi avoit-il le pourpoint à la nouvelle façon, ſon haut de chauſſe à l'Eſpagnole, demi detaché, ſa fraize à la confuſion, & juroit très-élegamment quand il parloit. Un grand pendart de ſes gens nous careſſoit de ſa baguette, & ſembloit bien eſtre Eſpagnol Neapolitain à ſa facon, car il feſtoyoit les ſurvenans de nazardes confites, & ne nous traittoit que de bravades, dont le gouſt ne nous plaiſoit aucunement, d'au-

tant qu'elles eſtoient ſervies mal à propos. Somme nous pensames perdre contenance en ce lieu-là, & priſmes congé auſſi-tôt de l'aſſemblée. Encore au ſortir nous voulut-il faire voir deux Dames ſiennes, dont la prémiere ſe nommoit Camiſade, & eſtoit, à ce qu'il diſoit, Dame de grand eſprit, accorte, vigilante, ſubtile, preſte à remuer meſnage. La ſeconde Embuſcade, qu'on tenoit par tout le pays pour une fine mouche: mais nous ne la peuſmes contempler en face, d'autant qu'elle avoit touſiours ſon cache-nez, & ne ſe deſcouvroit que bien à propos. Son mary s'appelloit Aſſaut, & ſon fils Pillage, tous deux grands remueurs de Paillaſſe. Ils n'eſtoient pour lors préſens, mais eſtoient allez au ſervice du Turc en Autriche, pour faire leurs beſongnes & devoient bien-toſt aller en Flandres, puis en Eſpagne, à la ſuite des Gaſcons pour meſme effect. Or ne fuſt noſtre ſortie dudit Chaſteau par la porte meſme qu'eſtions entrez, mais par une fauſſe porte, hors de laquelle, à la portée du canon, environ du plus ou du moins, viſmes une grande place couverte, de laquelle nous eſtans enquis, ſceuſmes que c'eſtoit l'endroit où ſe voyoit la repréſentation de pluſieurs vaincus & victorieux au naturel. Vrayement, dit lors Roger, je verrois volontiers ce lieu-là, pour ſçavoir auquel rang on à mis Jean de Lagny, n'agueres décédé d'un mal de ventre. Il y eſt, reſpondit un Soldat, venez, je vous le monſtreray, & tous les exploicts qu'il fit dernierement en France. A ſa parole tiraſmes vers ledit lieu, qui eſtoit tout rempli de tableaux, & de diverſes Hiſtoires des choſes paſſées. Ce ſeroit choſe trop

longue à vous les raconter : vous suffise que je vous déclare quelles proüesses estoient là attribuées audit Jean de Lagny. † Premierement se voyoit sa venue du pays de Veloux, en grand appareil, force Lombards, Maranes, & Putains avec lui ; car il vouloit que celles-ci fissent la queuë, à la mode des Perses : Ainsi ressembloit proprement son armée à un serpent, qui a belle teste & l'aide queue. Un peu devant estoit ledit Seigneur en l'assemblée de ses Devins qui lui disoient sa bonne adventure : car il ne vouloit point qu'on lui en dist de mauvaise : Et faisoit, à une place destinée, jouster des cocqs & des cailles, pour sçavoir, ainsi que Marc Anthoine, à qui demeureroit la victoire de ses ennemis ou de lui. En un autre tableau, joignant le premier, estoit peint un pavillon, où il estoit couché entre deux belles Flamandes, lesquelles, comme porte l'histoire, lui donnerent la verole pour la septieme fois : Ainsi fut-il passé maistre au jeu du trou madame pour ce coup. Ses gens estoient autour dudit pavillon representez, faisant le guet, toutesfois à l'escart, afin ce croy-je, d'imiter encore en cela lesdits Roys de Perse, lesquels faisoient punir de mort non seulement celui qui osoit tant, que de parler, ou toucher en passant à leurs concubines, mais aussi qui par indiscretion approchoit en allant des chariots où elles estoient. Au tiers se voyoit toute son armée comme lassée à un plain champ, autour de laquelle se faisoient fossez & bastions, comme si elle eust deu demeurer longtemps, mais c'estoit crainte de surprise, & suoient à grosses gouttes ses gendarmes, non du travail des chemins, mais de peur. Car

† D'Italie où se sont les beaux velours.

comment se fussent-ils lassez, qu'ils estoient encores sur la frontiere de leurs pays * qu'ils avoient atteint en un mois, ce que feroit un de nos basques en un jour. Non, non, ne le croyez, badauts, pour vostre salut. Tel n'estoit ce Jean de Lagny dont je vous parle. O qu'il se donnoit bien garde, le paillard, de se trop avancer : Avez-vous ouy jamais parler de la machine de batterie qu'avoit le Roi Demetrius, appellée Eleopolis dans Plutarque, laquelle se poussoit avec si grande difficulté, qu'on ne la pouvoit avancer que d'un demi quart de lieue en deux mois. Telle estoit l'armée du champion, & ainsi marchoit elle : Combien que la vissions marcher dans ses tableaux, si estoit elle représentée en telle façon, que la veue se rapportoit à ce qu'en avions autrefois ouy dire, & apperceus, nous présens.

* La marche du Duc de Parme, vers Paris en 1590, fut fort lente le Roy Henry IV. alla au devant de luy, pour l'attirer au combat: mais il l'évita en se tenant renfermé dans ses retranchemens.

Les champs aux environs estoient en feu, non de villes prises & bruslées, mais de gerbes des pauvres gens. En un endroit, on le voyoit assis à table, engoulant des petits oyseaux tout vifs, pour le guerir de son mal, ressemblant ainsi à un Bacchus Omestez, lequel les faisoit en ceste sorte jargonner dans son ventre : car il avoit le gosier énormement large à telle vollée, & y en pouvoit bien jetter trois ou quatre douzaines à coups perdus, le tout à la plume. Il ne faut pas demander s'il beuvoit là dessus à tonneau defoncé, encore que le Peintre eust oublié cet article. Au cinquiesme tableau se voyoit la conqueste qu'il fit de Lagny sur Marne, dont il a retenu le nom, & estoit moult grand plaisir, de voir nos gens qui lui venoient donner sur le derriere. Car ainsi qu'un limaçon, si tost qu'on touche l'une de ses

cornes, l'autre se retire, se recrobile en sa coquille; ainsi faisoient ces Lombards dans leurs tranchées, qu'ils avoient tousiours doubles, craignans merveilleusement les dents de nos limiers, & n'étoit jamais asseuré leur Capitaine conquereur, qu'il ne vist trois rangs de fossez, devant & derriere lui, tous bien heriſſez de picques & hanicroches, tant il estoit de sa nature subject à estre effrayé. Ce qui me fait croire le proverbe, qui dit en substance,

Gens cruels ont tousiours peur;
Et jamais n'ont rien de seur,

Quoi que quelques-uns ayent voulu maintenir estre prudence militaire à lui, d'ainsi bien garder sa queue. Si ainsi est les moyneaux gaigneront la monarchie sur les aigles, & fera beau voir les renards avec leur queue en pleine compagnie. Mais laissons ceste dispute à Machiavel. Enfin, Jean prist Lagny & Lagny Jean, l'un vaut l'autre. * En cet assaut rien n'y estoit espargné, autant le maigre que le gras, tout estoit mis en broche. O belle conqueste, il ne falloit plus qu'Homere avec sa vielle, pour en chanter les loüanges. Cependant estoit au sixiesme tableaux ledit Conquereur peint sur un coursier de Naples, faisant la ronde autour du village conquis, la plume au bonnet, & abbattoit on toutes les maisons d'autour, afin qu'il se promenast plus à son aise. Et ce fut lors qu'il parloit de rompre la caveche à tout le monde. Luy promettans les Almanachs de ceste année-là, que le grand Seigneur lui viendroit faire hommage tout botté, le baisant

* Le 8. Septembre 1590.

fant au cul. Bref estoit si hagard qu'on ne le pouvoit tenir : & de ceste gloire s'engendra en lui l'envie de manger des pesches* de Corbeil, mais il lui coûta bon. Et se voyoit en un mesme tableau la prise de ladite ville, comme il fit despesche, & furent ces gens despeschez, comme chacun des siens portoit la hotte, & lui demeuroit seul pensif, se mordant furieusement la levre inferieure. Ores s'accoudant en un autre endroit sur l'espaule de quelqu'un qui estoit là à propos, pour le destacher, si d'adventure, force de se pourmener, il lui prenoit envie de faire matiere cuite. Ores frappant du pied contre terre, pour faire sortir si grande quantité de taupes, qu'en un instant les tranchées en fussent parfaictement eslevées. Ou, comme se promettoit le Grand Pompée, faire sourdre des gens armez en campagne, prests & defrayez à son service. En un petit quartier du tableau se voyoit un lieu clos, où personne n'entroit que ses plus favoris. Là faisoit-il un grand amas de cordes, en intention de garotter la ville tout autour; pour puis après la mener en lesse, ou la renverser avec ses habitans sens sus dessous, & en faire comme d'un coche versé, torque lorgne, combien que quelques uns en ayent voulu dire, que c'estoit plustost pour l'enlever en Espagne, en quelque lieu, *à remotis*. Mais pour quoy que ce fust il y eut bien du jeu; car la corde rompit, & la plusparт de ceux qui estoient destinez pour faire ce tant celebré garrotage, furent pris au pied du mur, & pendus à la barbe de ce discret personnage Jean de Lagny, qui de fascherie qu'il en eust, comme savons très-bien, cuida chier dans ses chausses, & assomma ce-jour plusieurs des siens

* Voyez ci-devant p. 153. 155.

tant il estoit vaillant, colere, & fit chevroter toutes les chevres de deux lieues à la ronde à force de crier. Ses plus privez amis n'osoient pas mesme l'accoster ce jour-là, ains se tenoient tout loin de lui muets comme poissons, attendans, qu'il eust deschargé son Thomas. Mais ils ne gagnerent rien, car le mal luy tint tousiours depuis, & quelque part qu'il passoit, personne n'osoit paroistre devant luy, & escarteloit luy mesme les arbres pour se faire place, s'y prenant aussi les doigts quelquesfois joliement, comme un Milo Crotoniates. Ce que le Peintre n'avoit oublié de bien représenter, aussi bien que ceste Tragicomedie qu'il joüa, quand ses amis furent d'advis de luy envoyer un Menestrier pour joüer la pavanne : car il vous prit incontinent le violon & le fit sonner sur la teste du pauvre here tant qu'il fut en pieces. Et fut lorsqu'il fit sommer la ville, & qu'il menaçoit ceux de dedans qu'il les escacheroit comme grenouilles : car il avoit, disoit-il, pouvoir de tonner comme Dieu. Mais un gentil compagnon qui estoit sur la muraille, lui monstra son derriere, luy faisant signe de mettre le nez dedans. Et voyoit-on au tableau comme il entroit en la breche, où furent neantmoins un grande partie des siens tuez & atterez, tant que fut faicte la composition à cause du brave Capitaine Rigaut* qui y mourut sur le haut de la breche ; dont fut faite son Epitaphe, attachée contre la muraille de la ville, en la sorte qu'il s'ensuit, & qu'elle fut lue par nous audit tableau.

* Il fut tué sur la breche en defendant Corbeil, en 1589.

Brave Rigault, que la vertu fit naistre
Pour nostre bien, & pour sauver l'honneur

De nos François, à qui desia le cœur
Vouloit fléchir dessous un nouveau maistre.

Que puisses-tu entre les dieux paroistre,
Et nouvel astre au Ciel pour ta valeur,
Comme un Castor nous predire bon-heur,
Puis que tu as aux Dieux chargé ton estre.

Quand tu vivois peste mesle parmy
Les gens ça bas, tu n'estois à demy
Recogneu tel que portoit ta fortune.

Mais maintenant qu'absent tu es là haut,
Nostre air ne bruit que ton nom de Rigault,
Et de clameur la France t'importune.

Après ceste piece de Peinture, de la prise & repriſe de Corbeil, ſe voyoit en une ſeptieſme la retraicte de Jean de Lagny, premierement comme il aſſembloit ſon conſeil, pour ſçavoir les moyens de retourner ſeurement, car les chemins eſtoient dangereux pour lui: * Et puis eſtant ſubjet à ceſte maladie chancreuſe d'ambition, il ſe faſchoit de s'en retourner, ayant ſi peu fait de choſe. Je ne ſçay pas ce qu'ils diſoient en ce tableau: bien ay-je maintesfois ouy conter, que pluſieurs furent de ceſte opinion, qu'il s'enfuit auſſi viſte qu'il eſtoit venu bellement; * Allegans, pour le conſoler de ſa colique paſſion, que ce n'eſtoit en cela qu'imiter ſon predeceſſeur Alexandre, † lequel autrefois contraint par Ariobarzanes, s'alla cacher dans les rochers de Suze, ainſi que teſmoignoit Diodore en ſa vie, Livre ſixieſme. Et d'abondant, s'efforçoient de lui prouver que pour cela il ne deſrogeoit aucunement au tiltre de vaillant, ains auroit toute ſa vie la reputation

* Voyez ci-devant p. 153.

* Voyez ci-devant p. 303.

† Alluſion au nom d'Alexandre Farneſe.

d'homme de bonne conſcience, attendu que c'eſtoit un ſigne infaillible, d'un bon cœur, que de fuyr les coups. Et de ce en avoient, diſoient-ils, teſmoiſgnage dans Pline, chapitre vingt & huict, livre ſeptieſme, là où eſt eſcrit, qu'en la celebre bataille de Cannes, les plus gens de bien gaignerent au pied : Et que Plutarque, en la vie du Grand Alexandre, recitoit auſſi que Darius fuyoit ſans melancholie, monté ſur ſa jument borgne. Bref, vouloient maintenir les nobles fuyarts, que les plus braves Capitaines, * à commencer depuis Nembroth le Cocodrille, juſques à lui, avoient fuy ſans aucun intereſt, & qu'il devoit à leur exemple prendre le galop. A quoi enfin il conſentit, à cauſe de l'habitude de ſa nature, comme je vous ay jà dit, beaucoup ſubjette aux friſſons, ſincopes, & palpitations de cœur. Auſſi eſtoit-il gaillardement repreſenté au Tableau fuyant, c'eſt à dire paſle, desfait, ſerrant les jambes, ſans regarder derriere lui, laiſſant par tout où il paſſoit du bagage & des chevaux avec leurs maiſtres ; vous pouvez penſer que les brides y demeuroient auſſi, non à la façon que les laiſſoit le Grand Alexandre aux Indes, à ſçavoir plus grandes que ne porte la couſtume, & faites exprès pour donner au peuple du pays plus grande opinion de lui. Jean de Lagny, dy-je, ne laiſſoit les brides de ſes chevaux à ceſte intention; mais de belle peur qu'il avoit, de par tous les Diables. * Encore diſoit-il, quand il fut arrivé en ſon pays de Beurre, que le monde n'eſtoit pas digne de le voir. Et pource enfin que le peuple auſſi ne ſe ſoulaſt de lui, s'il le voyoit continuellement, il ne ſe preſentoit que par intervalles, & ne ſortoit que bien peu en public, ſe reſer-

* Voyez ci-devant p. 246.

* En Flandre ainſi nommé pays de beurre à cauſe qu'ils'y en conſume beaucoup.

vant non plus ne moins qu'on faiſoit à Athenes la Galere Salamienne. Et comme ce Roy de Merde Dejoces, Mede vouloy-je dire, qui ne vouloit permettre, dit Herodote, qu'on le regardaſt, de peur que les ſiens voyant qu'il eſtoit pareil à eux n'entrepriſſent ſur lui, pour le deſtroner; avec ce qu'il eſtoit devenu merveilleuſement laid, à cauſe d'une courtoiſie de ſa Dame, qu'il avoit entre les jambes, c'eſt à dire d'un beau poulain de quinze jours, duquel auſſi-toſt qu'il fut guary, & ne ſe ſouvenant plus de ſa premiere peur, il remit ſes eſprits comme devant à faire quelque nouvelle conqueſte. La conqueſte qu'il vouloit faire eſtoit du Royaume d'Yvetot, * laquelle avoit auſſi les tableaux comme la precedente. Au premier ſe voyoit ſon arrivée differente de la premiere, ſeulement en cela, qu'il advança pour reculer, puis recula pour advancer, ainſi comme les nouveaux mariez. Au ſecond ſe remarquoit comment il fut acculé dans un bois avec les ſiens par les Capitaines Tire-avant, & Taille-tout, dont il perdit bonne partie de ſes gens, & y fuſt demeuré ſans la nuict qui ſurvint, laquelle eſtoit naïvement repreſentée avec les fuyarts, & leur Duc qui pleuroit comme une vache: ce fut lors que commença la chaleur de ce beau conquerant à refroidir avec ſes amours; car il perdit de bonne encontre la moitié du membre à cette charge, & demeura long-temps dans ce bois à ſe faire panſer. Cependant on le voyoit environné de tous coſtez au troiſieſme tableau, & la famine fut meſlée parmy ſon camp, qui affama tous les ſoldats: * Si bien qu'ils ne parloient plus d'acquerir honneur, & conqueſter pays, mais comme Troglodites s'entre-

* Voyez ci-devant p. 302.

* Le Duc de Parme vint une ſeconde fois en France pour le ſecours de Rouen en 1592.

* Voyez ci-devant p. 31.

frottoient à qui auroit le lopin. Ce que nous obſervions en la peinture, auſſi bien que ſi nous y euſſions eſté preſens en effect. Car nous les voyions preſentez Acridophages, mangeant les ſautereaux & hanetons. Ainſi la rencontre de Titus Quintius & des mouches qui s'attachoient deſſus l'eau du bourbier à Philipœmen, ne convenoit pas mal lors à Jean de Lagny, quand il lui diſoit en ſe mocquant de ſon armée, tu as de belles mains & de belles jambes, mais tu n'as point de ventre. Auſſi fut l'eau ſi chere en ſon camp, que pluſieurs beuvoient l'urine. Ce que le Peintre ſignifioit par ceux qu'il avoit peints tirans la langue comme corbillards. L'eau du bourbier, comme on ſçait s'y vendoit autant que le plus cher vin de Candie, mais n'y avoit que les Capitaines qui y peuſſent avoir part, & ne leur falloit pas cligner les yeux, ny uſer du gobelet que les Laconiſtes appelloient Cothon, pour ne point voir les ordures qui eſtoient au fond, car il y avoit preſſe à qui en humeroit. Et l'alteration eſtoit ſi grande par tout ſon camp, que pluſieurs en mouroient de mort ſubite, non plus ne moins qu'entre certains peuples d'Egypte, ceux qui pour eſtre en un pays continuellement chaud meurent tout ſoudain, s'il ne boivent tout ſoudain. Ce vous eſt une belle exemple à vous autres petits beuvreaux, qui faites tant des ſcrupuleux quand il faut payer chopine, & qui ne daignez ſeulement penſer à voſtre ſalut, mais laiſſez une infinité de vos amis en langueur ſans leur donner toute voſtre vie une ſeule occaſion de boire à voſtre ſanté : Auſſi voyez comme les catherres vous ſurprennent, encore n'en ferez-vous rien : Et bien tenez vous-y à voſtre damnation, je retourne à mon

disours. * La famine donc estoit si grande au camp de Jean de Lagny qu'il n'en fut jamais de pareille. Et ce nous fut monstré au quatrieſme tableau, qu'on diviſoit les ſoldats par dizaines, pour renouveller l'antique Decimation, & punir de dix l'un que di-je punir, mais eſgorger, embrocher, larder, carbonader, fricaſſer, & manger de broche en bouche; & de fait mangea ſa part ledit Jean de Lagny, de la feſſe d'un Suiſſe qui eſtoit à ſon ſervice. Peu le voudront croire, mais que m'en chaut-il? Au cinquieſme ſe voyoit le baſtiment du Pont qu'il fit ſur Seine où pluſieurs furent noyez, & maints beurent de l'eau, mais elle eſtoit ſalée à cauſe de la mer proche de là. Ce qui les faiſoit touſſer comme brebis morfondues, j'entends les delicats: Car ceux qui avoient eſté long-temps ſans boire, la trouvoient bonne, & en beuvoient comme du vin Marin, que les Grecs appellent Talaſſite. D'une part pluſieurs s'amuſoient, à l'exemple des Lydiens en pareil fait, à joüer aux dez & aux cartes, pour paſſer leur bonne envie de ſouper. Mais que ne ſe pendoient-ils pour le plus court? Je ne ſçay, pour le moins n'amenderent-ils guere de leur fortune, car ils furent preſque tous aſſommez en ce paſſage: Ce qui ne fut pas oublié au 6. tableau. Quant au ſeptieſme & dernier, c'eſtoit leur voyage de là en Brie, & de Brie en leur pays, avec la mort de leur breneux Duc; * Où le Peintre n'oublia d'en repreſenter pluſieurs boiteux, & crochus, pour les difficultez qu'ils eurent par les chemins. Ce qui eſt averé auſſi par bons teſmoins, qui les ont veus ſur les lieux ainſi crochus comme Bretons, en danger que s'ils ſont de la race pour l'advenir, qu'ils ne bail-

* La plus grande partie de ſon armée en perit.

* Il mourut en partie d'une bleſſure au bras reçeue au ſiege de Caudebec en 1592. Voyez ci-devant p. 301.

lent les crochets à vos femmes. Tenez-y l'œil vous autres ſpeculatifs: car la Lune nouvelle vous en menace. Or eſcoutez l'Epitaphe de Jean de Lagny, telle qu'elle eſtoit eſcrite au ſusdit tableau dernier, après qu'il fut mort, la veſſie du cul tournée.

Cy giſt Jean de Lagny, qui s'en fit trop accroire,
Qui fut grand conquereur, & perdit tout le ſien,
Qui ſe nomme vaillant, & jamais ne fit rien,
Qui penſoit eſtre Dieu, & mourut de la foire.

CHAPITRE XI.

Comment fuſmes viſiter les logis de l'Advocat, & du Marchand au dernier quartier de la Lune, & de noſtre deſcente en terre.

CEt Advocat duquel je vous ay tantoſt parlé, nous avoit touſiours ſuivis pour nous faire voir ces ſingularitez, & euſmes pitié de l'avoir fait tant attendre; mais ſi toſt qu'euſmes pris congé du ſeigneur de la fortereſſe, & de tous ſes ſoldats, nous nous miſmes d'un conſentement à le ſuivre. Il ſembloit bon compagnon à voir, ſinon qu'il eſtoit un peu fantaſque, & parloit quelquefois tant, qu'en avions les oreilles eſtourdies! pource n'en demandions que la deſpeſche, attendu que noſtre deſcente en terre approchoit, afin d'y eſtre au decours de la Lune. Arrivez donc que fuſmes au quartier de ce penart, ſoudain, eſtant encore bien loing du lieu où il ſe retiroit, ouyſmes un grand murmure; dequoy eſtant interrogé, pour ſçavoir que c'eſtoit, reſpondit en riant: Hé ne ſçavez-vous pas, gens du monde, que l'on plaide ceans? Com-

ment, dy-je, y a des plaideurs en ces lieux-cy, comme entre nous ? Ouy dea, respondit-il, mais c'est en Idée, comme avez veu des gendarmes & des tableaux, & moy-mesmes ne suis qu'une idée, quoy que je parle à vous, & me voyez. De cela ne fusmes esbahis, car ja avions veu telles idées: toutesfois le grand bruit de voix qu'oyons, nous estonnoit aucunement & destournoit d'entrer en ce lieu-là. D'entrée voyons des Idées de Procureurs attendans au banc, pratique, & des Idées de Messieurs, assis en pareille contenance qu'ils furent à Rome quand les Gaulois y entrerent, sans se mouvoir ny parler. Je serois d'advis, dit lors Roger, que ceux-cy fussent payés en idée aussi puis qu'ils sont des idées : A cela ne respondit rien nostre Advocat, & sembloit bien avoir honte de dire ouy. Lors me doutay de quelque ruse, & demanday à voir le Greffe. Il nous le monstra, mais au lieu de Greffe y lisions Griffe, & n'y avoit à dire que d'un e, changé en i, ce qui est peu de chose, je ne m'en rompray la teste, pour sçavoir qui est le mieux escrit. Cela veu, nous furent monstrés sur une grande table force volumes, reliez de diverses sortes, grands & petits, avec des boetes & vases, sur lesquels estoit escrit, *Paroles de conserve.* Nous cuidions que ce fussent Conserves, mais ce n'estoit que beaux mots, & puis c'est tout. Nous goustasmes quelque peu de paroles succrées: qui nous revindrent incontinent au cœur, car elles estoient ameres en l'estomach, & de mauvaise digestion : Ce qui nous fit abandonner incontinent le lieu : Considérans aussi, qu'ainsi se repaistre de paroles estoit à faire aux Advocats, non à Gentils-hom-

mes. Sur ce propos arriva le Marchand qui nous avoit fait ſentir en idée le fond de ſes chauſſes pour nous mener à la foire, qui étoit à trois pas de là : car le Palais & la Marchandiſe s'entendoient fort bien, & n'eſt quaſi qu'une meſme choſe. Rien ne fut veu par nous de remarquable en ces deux lieux-là, que ne ſçachiez très-bien, fors les coupebources que viſmes en grand nombre, & des plus apparens. Chacun y tenoit pour ceſte cauſe la ſienne à deux belles mains, & ne s'entre-ſaluoient les perſonnes qu'à la Judaïque, avec baiſſement de teſte, & levement de cul. Qui vouloit avoir marchandiſe bonne, il falloit eſtre mauvais marchand : Car j'ouy dire à un qui marchandoit, vous eſtes un bon marchand, comme par riſée voulant dire, vous ne valez gueres. Nous euſſions volontiers ſouhaité d'achepter quelque choſe en ces contrées-là, mais nous n'avions argent ny monnoye d'idée, & quand euſſions eu la marchandiſe pour vous l'apporter, vous n'en euſſiez donné un feſtu. J'entends bien que me demanderez ſi le caquet des femmes s'y oyoit auſſi, & quoy donc ? Toutes parloient du bas meſtier : car c'eſtoit franchiſe que ceſte foire. Mamie, diſoit l'une, mon mary eſt un gras oiſon, il me luy faut achepter une bride pour ſa foire, & ſera oiſon bridé. Ne ſçavez-vous, diſoit l'autre, où on vend de bon drap du ſeau, pour faire un bonnet cornu au mien, je luy ay deſia achepté une cornette. O qu'il me couſte, le bon Jean, encore me tanſe-il : Si encore il y retourne, qu'il s'aſſeure d'une corne. Voire, diſoit une affetée, mon mary fait ce que je veux, j'ay la bource à commandement, il n'a rien ſi je ne luy don-

ne, encore s'eſtime-il bienheureux. Nous ne voulions nous amuſer à ouyr toutes leurs parloires. Auſſi qui euſt eſté ſi ſot ? Mais craignans de demeurer trop long-temps en ce pays là, & ne ſçachans à qui nous addreſſer pour retourner d'où eſtions venus, noſtre plus grand ſoing eſtoit de nous enquerir de noſtre Marchand, des moyens que devions obſerver, pour nous retirer, eſtans fort ennuyez, & l'appetit commençant à nous revenir, qui nous avoit laiſſé depuis le temps qu'entraſmes en la caverne. Mais comme nous eſtions en cette peine, la Dame dont je vous ay ja parlé, ſe préſenta à nous, en nous donnant courage. Lors nous bien aiſes, la ſaluaſmes courtoiſement, & quittant cette foire, la ſuiviſmes bien deliberés : Lors nous uſa de tels ou ſemblables propos à l'eſcart. Enfans vous ſçavez que par mon addreſſe vous n'avez eu mal-encontre aucune en ces Regions, ains ſans peine avez touſiours trouvé qui vous conduiſe, d'autant que j'y avois donné ordre, ne vous mettez en peine de voſtre retour, car je feray enſorte que deſcendrez avec beaucoup moins de difficultez que n'avez monté. Conſiderez qu'encore qu'on n'apperçoive rien ici qu'en idée, toutesfois tout ce qu'avez veu eſt véritable, & n'y a rien à voir davantage pour ceſte fois. Vray eſt que les choſes futures ſont auſſi icy cachées, mais nul n'en a la veue, s'il n'eſt du tout eſprit comme ſont les Idées. Bien vous veux-je monſtrer pour le regard de la France où devez retourner, ce qui a eſté, eſt encore, & ſera. Ce diſant nous ouvrit un papier eſcrit des deux coſtés où eſtoient ſommairement les vers qui s'enſuivent.

En l'an de pleurs que la France impudique
Aura foulé aux pieds ses vieilles Loix,
En peu de temps luy naiſtront pluſieurs Roys *
Qui raviront ſon ornement antique.

* Voyez ci-devant pag. 180. & 280.

En ce temps-là, ſous une peau de laine,
Un monſtre affreux d'une Louve conceu
Sera pour Dieu entre les gens receu,
Et infectra le Ciel de ſon haleine.

Le throſne meſme où ſe ſied la juſtice
Sera par tout ſouillé de ſon venin:
Il n'y aura ny ſentier ny chemin,
Ny lieu plus ſainct où ſoudain il ne gliſſe.

Lors les amis par un deſir avare,
Se guigneront l'un l'autre de travers;
La foy ſera par tout priſe à l'envers,
Et ſera meſme entre les freres rare.

La piété qui ſur tout nous oblige
A Dieu premier, & puis à nos prochains:
S'envolera aux peuples plus hautains,
Et nul ſera qui lors ne la neglige.

De fer, de feu, de meurtre, de ravage,
D'erreur, d'horreur, de fureur, de terreur,
Tout ſera plein & pour dernier malheur
Sera changé l'homme en beſte ſauvage.

Et l'autre coſté du papier, ſeparément ce que deſſus, en groſſe lettre.

Voicy le beau Soleil que le jour nous rameine
Ce triomphant Henry rejetton du bon temps,
Sous le regne duquel tous les pauvres contens
En repos & ſanté auront la bource pleine.

Je voy desia, je voy marcher en la campagne
Une suite de gens fidelles & guerriers,
Qui s'assemblans en un de trois divers quartiers
S'en vont planter les Lys au beau milieu d'Espagne.
Flamans aux blonds cheveux preparez un Hommage
A vostre liberté qui s'appreste au retour,
Et vous Ligueurs, pleurez; car voicy vostre tour,
Qu'il faut prendre le frein & le joug de servage.
Dy ton Confiteor, Savoyard, de bon heure,
Tes pechés sont cogneus, tu ne peux eschapper:
Quand tu seras bien las de rire, & de tromper,
Encore faudra-t-il à la fin que tu pleure.

Je les retiray tels que je vous les baillay, de la main de ladite Dame, qui après que les eusmes leus & reçeus, nous toucha tous 4. d'une verge qu'elle tenoit; lors fusmes assoupis de sommeil profond, & en ce poinct nous fit descendre en terre sans nous blesser. De quelle façon que ce fut, je ne vous en sçaurois que dire: car je dormois, & n'en sçeusmes rien ny l'un ny l'autre tant que nous fusmes resveillez. C'estoit environ sur les dix heures de nuict, que les larrons faisoient leur trafic, au premier coup de la Messe de minuict, la veille de Noël passé. Je vous laisse à penser comment nous fusmes estonnés, de nous voir ainsi tous le cul à terre. Et ce qui nous donnoit encore plus d'occasion, c'est que ne pensions tous quatre, n'avoir seulement fait qu'un songe de tout ce qu'avions veu, & dormy une seule nuict depuis qu'avions couru ces pays Lunatiques. Voulez-vous sçavoir aussi le propre lieu où fusmes ainsi plaquez de la haut? Ce fut droi-

étement & contre la porte d'un beau noble Cabaret à Tours, à l'enseigne de la Mitre & de la Crosse. Par bonne encontre, chacun estoit couché : Mais l'hôtesse qui nous cognoissoit à nostre voix, nous ouvrit sa porte : Et entrans dedans avec son congé, trouvasmes encore à table Dandin & Perrin, qui estoient sur leur gajeure à qui bevroit le mieux.

La semonce avoit esté faite de Perrin à Dandin, dès le poinct du jour. Il ne fut refuté. Dandin s'y trouva avec deux tesmoings, & Perrin aussi avec les siens. Voulez-vous sçavoir qui l'emporta ? Je vous le diray, ainsi qu'il nous fut rapporté, & qu'en peusmes voir la fin. Car nous fusmes les opineurs de cette cause avec l'hostesse, & Roger le Président qui prononça l'arrest diffinitif. Il avoit esté convenu premierement entr'eux deux, que les saulcisses ne manqueroient point, non plus que les andouilles, car ce sont les cordes dont on devalle le vin aux bonnes maisons. Dandin à son arrivée demande à taster du vin du logis. On luy apporte un pot, il n'en fit qu'un petit traict, pour gouster. Perrin s'esmerveilloit d'une telle gorge : Comment, disoit-il, tu ne pourras mie tantost plus bere ; men bon fieul, mange de cette trenche de salé, elle te desseichera. Hure, hure, repliqua Dandin, par la mort gueine tu as bien trouvé ton homme, je t'en humeray bien tantost d'autre. Hé hé tu te mesles donc de festoyer les gens. Apporte, apporte garçon, crioit-il, cette mesure d'escumage, que je te la rinsse. Ha, dit Perrin : tu fais du compagnon, mais je gage encore le disner, qu'en présence du vénérable Docteur Mouche, que

bevray mieux que toy. A ce mot Martin s'eſchauffa en ſes brayes, envoya querir le Pere ſuſnommé, fit mettre argent ſur la falliere: Mais qui gaigna à votre advis? Dandin mit à ſec un demy poincon, Perrin en beut tant ſoit peu plus que ſes trois chopines. Le Juge ſe trouva fort perplex à donner ſentence. Enfin Roger fut reçeu à la donner. Nous opinaſmes tous pour Perrin. Il prononça l'arreſt que Perrin avoit mieux beu que Dandin. Et voicy ce que nous alleguions pour nos raiſons. La gajeure ayant eſté faite à qui bevroit le mieux, non qui bevroit le plus, c'eſtoit une conſéquence infaillible que Dandin l'avoit perdue & Perrin gaignée: *Nam habenda eſt ratio verb. in contract. l. ſi. 15. qui ff. ad leg. falc. in c.* Auſſi ne ſe pouvoit ſouſtenir le pauvre Dandin, & alloit par la chambre en dandinant, & rendant ſa gorge, ne ſçachant la perte de ſa cauſe qu'au lendemain. Encore m'a-on dit depuis qu'il s'eſt fait de la Ligue pour ne rien payer, & que le borgne Boucher, avec un diſtinguo qu'il a trouvé, lui promit cauſe gaignée. Mais laiſſons eſcorcher ce veau à ce Boucher. Ce petit conte vous eſt fait ſeulement pour vous apprendre la vraye methode de boire, à vous autres qui ne ſçauriez entendre les choſes qu'à coups de bourlets. Vous me direz que c'eſt ſigne d'une forte nature que de beaucoup porter de vin. Je ne le croy pas. Bien trouve-je qu'entre les vertus qui faiſoient eſtimer un Roy de Perſe, le bien boire en eſtoit l'une comme bien entendre la Magie. Et le grand Alexandre propoſoit une couronne de prix à celuy qui bevroit le mieux. Mais que prouve cela, ſinon ce qui eſt ja dit.

QUATRAIN.

Le bien entre le trop, & le trop peu se trouve;
Le grain au centre gist, la force gist au cœur;
L'arbre ne produit rien, s'il a faute d'humeur;
Et ne peut croistre aussi, si par trop on l'abbreuve.

LE TESTAMENT de l'Union.

FIlle de Lucifer ès tenebres conceue
Du plus profond d'Enfer au monde suis venue,
Née entre les destroits des rudes Appennins,
Et des Alpes cornus; où les mauvais devins
Ayant preveu le sort de sa future Altesse
Proche de Majesté, firent ma petitesse
Nourrir & eslever en France finement,
Si que l'on n'eust de moy presque aucun sentiment,
Et gousta-on du fruict de mon adolescence
Avant qu'on s'apperçeust de ma fiere naissance.
Lors comme aux plus legers plaisent les nouveautés
D'honneurs, de biens, grandeurs, & de principautés
Recogneue soudain je fus dame & maistresse,
Un chacun me venoit offrir à grand'largesse
Son service, son cœur, ses thresors & moyens,
A l'envy, l'on couroit, qui se rendroit des miens.
Les villes, les chasteaux, & les places plus fortes
M'ouvroient & sans refus, à toute heure leurs portes,
Je foisonnois en biens, & rien ne me manquoit:
Mon los & ma grandeur de tous costés flanquoit:
Des estats, des honneurs & des magistratures

Libre-

Librement disposoit : J'avois des creatures
Lesquels à un clin d'œil sous mes commandemens
Ployoient sans s'informer d'aucuns evenemens.
J'avois le Dieu du Ciel, ce sembloit favorable,
Par tout je me rendois & à tous redoutable,
De mes soldats armez les plaines noirciſſoient,
Au seul bruit de mon nom les peuples fremiſſoient.
J'avois pour mes suppoſts les plus grands de la terre,
L'un m'aidoit de conseil, l'autre de gens de guerre.
Ceſtuy cy fourniſſoit de l'or & de l'argent,
Ceſtuy-là des amis gaignoit par son Agent.
Somme, quel plus grand heur pouvois-je me promettre,
Que de fouler aux pieds la couronne & le sceptre?
Mais helas! ce grand heur n'a pas long-temps duré,
Ains le deſtin fatal contre moy conjuré,
Ou pluſtoſt du grand Dieu la saincte providence,
Qui se moque & se rit de la freſle puiſſance
Des choſes d'icy bas, & des plus hauts deſſeins
Que bâtiſſent sans luy les mal-sages humains,
Ce grand Dieu, dy-je, helas! d'une tranchante lame,
A coupé le filet de ceſte belle trame,
Et de mon tribunal minant le fondement,
A renverſé soudain tout ce grand baſtiment
D'Empire & Royauté, & briſé les colomnes
Du sceptre imaginaire & fictives couronnes.
Si que ce grand ouvrier par le puiſſant effort
D'un Henry de Bourbon courageux brave & fort,
Au temps que je tenois & valons & montagne,
Peu à peu m'a contraint de quitter la campagne.
Lors chacun commença és forts se retirer,
Et aux grandes Citez foulle à foulle tirer,
Sur le malheur public & miſere commune,

Chacun à part voulut eſtablir ſa fortune.
Le deſaſtre fut tel que la diviſion
S'empara des plus grands de la ſainte Union,
Par eux auparavant ſi fierement jurée :
Dés lors on commença ſous main à pratiquer
La Nobleſſe & Clergé, voire à communiquer
Mes plus profonds deſſeins; lors ma rage allumée,
Et mes premiers conſeils ſont allez en fumée :
Mes partiſans changez, & du tout refroidis,
Les villes regrettant le repos qui jadis
Les ſouloit bien heurer, des maux paſſez laſſées
Dreſſent ores ailleurs le vol de leurs penſées.
Chacun jettant les yeux ſur un nouveau Soleil,
Quitte ma cour, ma ſuitte, & tout mon appareil,
Le peuple ſe diſtrait de mon obeyſſance,
Et ne veut plus fournir au frais de ma depence.
Bref, tel qui m'a perché & monté à l'eſtat,
Maintenant dit que c'eſt un felon attentat,
Si que comme je ſuis en la France venue,
Me voila ridicule à preſent tout nue,
Dont j'ay eu ſi grand dueil, & tant de creve-
cœur
Que depuis n'ay veſcu qu'en regrets & langueur,
Et petit à petit telle melancholie
Mortelle m'a plongé en ceſte maladie,
Qui me rendra bientoſt aux rives d'Acheron,
Pour aprés m'embarquer au vaiſſeau de Charon.
C'eſt pourquoy en mon lict moribonde giſante
Quoy que ſaine d'eſprit d'une bouche mourante,
Ne voulant deceder ſans de mes biens teſter,
Et diſpoſer de tout ce qui me peut reſter,
Avant que de mon corps ma triſte ame deſloge
Publiquement je fais ce mien dernier eloge.
En premier lieu mon ame à tous les noirs demons,
Qui voltigent ſans ceſſe, & par vaux & par
monts,
Pour tenter les mortels, & les meilleurs ſeduire,
Demons enfans d'horreur d'indignation, d'ire,

Mon ame à ces demons je recommanderay,
Mon corps entre les bras des miens je laiſſeray
Pour en faire par eux ſelon leur fantaſie,
Ce n'eſt rien de ce corps après l'ame ravie.
Plus ſuivant la couſtume, & anciennes loix,
Je fais mon heritier tout le peuple François,
Je lui laiſſe les pleurs, le ſang, les pilleries,
Les meurtres, aſſaſſins, inſignes volleries,
Les veufves, orphelins, & les violemens,
Les larmes, les regrets, & les rançonnemens,
Les ruines des bourgs, des villes, des villages,
Des chaſteaux, des maiſons, & tant de brigandages,
Les ennuis & douleurs, & tous les maux reçeus
Par ſurpriſe ou aſſauts, par les flammes & feux,
Bref de ſon cher pays les cendreuſes reliques,
Reſtes de mes labeurs & ſecrettes pratiques,
La cherté, la famine, & la mendicité,
La bezace, ſoulas ſeul de neceſſité.
Plus par forme de legs au Sainct Pere je donne
Les terribles effrois de ſa triple couronne,
Meſme la tyrannie & l'uſurpation
Sous le maſque & manteau de la Religion.
Deſſus les plus grands Roys & Princes de la terre,
En vertu de ſon foudre & eſclattant tonnerre.
Item à l'Eſpagnol je legue mes deſſeins,
Ma créance & ma foy, mes projets plus hautains,
Mes conſeils plus ſecrets, & mon intelligence,
Tant dehors que dedans le Royaume de France,
Une guerre future, & l'uſurpation
De ſes pays, loyer de ſon ambition.
Je laiſſe d'abondant à ce Duc de Mayenne
Mes frayeurs & mes pleurs, mes travaux & mes peines,
Les tourmens, les chagrins, les meſcontemens,
Qu'apportent des mutins les divers mouvemens,
Et du caut Bazané la trompeuſe alliance,

De ſon ambition la juſte recompenſe,
Le deſeſpoir final, les malédictions
Du peuple ſur l'autheur de tant d'afflictions,
L'ire du Ciel vengeur, le remords de l'offenſe,
Bourreau perpetuel de l'ame & conſcience:
Somme pour tout loyer, je luy laiſſe le prix
D'un tardif repentir d'avoir trop entrepris.
J'ordonne outre cela que cette bonne Dame
Qui, le nom ſacré ſainct de Montpenſier, diffame,
Avant tout autre legs de ce mien Teſtament,
Aye après mon decez le couſteau de Clement.
Au Guiſard Phaëton l'ombre de la couronne
Qu'il s'eſt imaginé, je laiſſe, legue, & donne
L'eſpoir de parvenir à l'Hymen aſpiré,
Et le fruict de penſer au grade deſiré
Un tourne-dos de peuple: un revire fortune,
Contre cil qui dépend d'une ſotte commune.
L'eſtat mal aſſeuré, la riſque d'un vaiſſeau
Qui ſans voile & patron branſle & flotte ſur l'eau.
Le ſoucy d'aquiter les debtes de ſon pere,
L'extrême ingratitude, & le grand vitupere,
Qui gannelonnera de Ferry le ſurnom
Et des ſiens à jamais ſouillera le renom.
Je legue au Savoyard la ruine totale
Des ſiens & une fuitte en la terre papale,
Ou bien vers l'Eſpagnol ſur l'arriere ſaiſon,
Et au Duc de Nemours une eſtroitte priſon.
A cet ingrat Mercure †, & d'Aumale je legue,
La réputation des fuyards de la legue,
Je laiſſe au Duc Lorrain, & au Marquis du Pont
Pour fruict de leurs labeurs la honte ſur le front,
Et en outre ſans plus ceſte belle eſpérance
Qu'ils ont eu de porter la couronne de France.
Davantage je donne au bon Bacchus Lorrain,
Qui eſt des moins mauvais deux flacons de bon vin;

† C'eſt Mercœur qu'il faut dire & non Mercure.

Et parce que je suis mere, & non point marastre,
Je legue & laisse en propre à mon fils de la Chastre,
Tout l'argent monnoyé lequel à mon adveu
Pour moy, & en mon nom recevoir il a peu,
Pour luy ses hoirs, à quoy que la somme se monte,
Et sans qu'il soit tenu d'en rendre jamais conte,
Pourveu que toutesfois il garde mieux sa foy
Qu'il n'a fait cy-devant à son Prince & son Roy.
Plus je donne au Legat les cendres de sa Bulle, *
Et pour s'en retourner quelque chetive Mulle,
Et aux Prelats qui vont les peuples decevant,
Un esperé chappeau de fumée & de vent. †
Quant aux Prédicateurs, qui chantans ma louange,
Au vulgaire ignorant faisoient d'un diable un Ange,
Preschant le feu, le sang, & la rebellion, *
Pour les poincts principaux de ma religion,
Athées malheureux, ministres de feintise,
Bacchantes forcenez, maquignons de l'Eglise,
Seducteurs Apostats, je veux que de mon bien
Egalement parti on ne leur donne rien,
Sinon la faim, la soif, le froid & la famine
Qu'ils preschoient dans Paris saoullez en ma cuisine.
Et parce que j'entens & veux mon Testament
Sortir son plein effect, tout haut, présentement
Les Allemans je nomme, & Cantons de Suisse
Pour les exécuteurs, comme aimans la Justice.
Et pour plus grande foy j'ay signé cet escrit,
De plusieurs bons tesmoins & notaires souscrit.

* Voyez ci-devant p. 56. 124. 175. 189.

† Voyez ci-devant p. 7. 29. 204.

* Voyez ci-devant p. 75. 81. 175.

A TOUS BONS PRESTRES Religieux & vrais Catholiques François.

*La tranſmontaine faction**
A fait par ſubtil monopole
Du manteau de Religion
Une roupille à l'Eſpagnolle.

* Les vers ſuivans ne ſont pas dans l'Edition de 1599.

Autre.

François deſſillez-vous les yeux,
Apprenez pour vous & les voſtres,
Qu'il n'y a gens ſi factieux
Que des porteurs de patenoſtres.

Autre,

La Saincte legue culbutée
Sous le regne du grand Henry
Se trouvera reſſuſcitée
Sous le regne d'un favory,

Autre.

Tant que l'on verra dans le Louvre
Un Jeſuite pour Confeſſeur,
L'Eſtat ne ſera jamais ſeur,
Le temps paſſé nous le découvre.

PIERRE RONSARD aux Jeſuites.

SONNET.

Saincte Société dont on a faict eſlite
Pour monſtrer aux humains les myſteres cachez,

Pour reparer les maux dont ils ſont entachez,
Et pour remettre ſus noſtre Egliſe deſtruite.
Mignons de Jeſus-Chriſt qui par votre mérite
Avez deſia ſi bien amorcé nos pechez,
Que l'on ſe peut vanter que là où vous peſchez
Pour un petit poiſſon vous tirez une truite.
Secretaires de Dieu, l'Egliſe & les humains,
Et Dieu & Jeſus-Chriſt vous prient à jointes mains
De retirer vos rets hors de leur mer profonde:
Car vous pourriez enfin par voſtre feint eſprit
Peſcher, prendre, amorcer, & bannir de ce monde
L'Egliſe, les humains, & Dieu & Jeſus-Chriſt.

A MESSIEURS LES HABITANS DE PARIS

QUATRAIN.

AYmez Dieu, le Roy & Juſtice,
Qui ſont les vrays fleaux du vice,
Et unis en Religion
Fuyez la rebellion.

HISTOIRE
DES SINGERIES
DE LA LIGUE.

Dediée à Meſſieurs de Paris.

MESSIEURS, il m'a ſemblé eſtre bien convenable qu'auparavant qu'entrer en lice, & expliquer noſtre carte ou tableau des Eſtats de la Ligue tenus ou à vray dire jouez à Paris, preſque toute l'année 1593. les aſſortir & accompagner de quelques autres pareilles ſingeries, tendantes à meſme fin, & ſouz meſmes prétextes de devotions, afin de n'en fruſtrer aucune de ſes prétendues ſingularités. A quoy nous commencerons à la monſtre qui fut joüée environ le mois de Juillet, l'an 1590. où une grande quantité de Preſtres & Moynes (je ne dis pas Religieux) & novices, en forme de goujats, * la Seiziere accompagnée d'un grand nombre de pedants, le tout de divers ordres & nations, armés à la legere, ſur le moule du pourpoint de l'antiquité Catholique, à peu près de l'encoleure de ceux qui gardent le ſepulchre en Avignon, qui dançans au ſon & cliquetis d'un tabourin de biſcaye, à l'imitation du Mardy gras, ſe faiſoient voir en ce follaſtre & riſible équipage par les rues de Paris, au grand re-

* C'eſt-à-dire les Seize.

gret & meſcontentement des gens de bien.

Après eux, cheminoit faiſant l'arriere-garde, un aſſez maloſtru perſonnage, que l'on diſoit eſtre un * Advocat fol, armé de meſme, comme ſi ce meſme jour il euſt eu à combattre les Pigmeans ſauvages à qui les Roitelets & autres oyſillons du Ciel font la guerre à toute reſte, à ſçavoir, d'un vieil corps de cuiraſſe de fer blanc, une bourguignotte d'Auvergne en teſte, pannachée & enharnachée d'un ſuperbe trophée de plumes de Paon, une fourche-fiere ſur ſon eſpaule gauche, le bec tirant contre bas en forme de Sergent de bande : un cornet de verre pendu à ſa ceinture qu'il diſoit avoir apporté de ſaint Mathurin de l'Archant en la faveur duquel il faiſoit accourir une infinité de badaux de Paris, ja plus qu'à demy desbauchez de ces nouvelles adventures, auſquels à petit bruit & baſſe notte prediſoit comme il s'enſuit, que cette mommerie n'eſtoit autre choſe que les ſignes & appeaux d'un nombre infiny de detreſſes & malheurs à advenir.

* L'Advocat d'Orleans grand Ligueur.

Meſſieurs aſſeurer ſe faut,
Puis qu'en Juillet l'on void faire
Du Mardy gras le myſtere,
D'avoir Careſme bien hault.

Ainſi je vois cette nouvelle armée paſſer outre ſur le pont noſtre Dame, & cheminer en gros devers le petit Pont, prés duquel rencontrant de bonne ou male fortune le coche où eſtoit monſieur le Légat Cajetan : Ce qu'ayant recogneu les Capitaines & conducteurs d'icelle, comme choſe deue à leur chef, ſe delibererent (*gratis*) faire

une salve & reverence militaire, commandant expressément à tous ceux de leur trouppe guerriere tirer chacun d'estoc & de taille, tant du devant que du derriere, sans exemption de personne, y obligeant autant ceux qui portoient des arbalestres à jalet, que ceux qui avoient des harquebuses à croq sans fourchettes. Dequoy l'un d'entre eux ne voulant pas plus faire de bruit que de besongne, tira si promptement, qu'il abbatit du mauvais vent, l'un des domestiques dudit sieur Légat, qui ce mesme jour alla en poste en porter les nouvelles en Paradis, si ceste singerie fut autant saincte & salutaire qu'ils nous la cuidoient faire croire, & fut plus ledit occis enterré honorablement un peu à petits frais que n'estoient pas les anciens Romains; sur le sepulchre, duquel fut gravé pour servir de memoire à la posterité, ce qui s'ensuit.

* Voyez ci-devant p. 13.

Celui qui gist icy, fut de la gent Romaine,
Victime du salut, du Cajetan Legat,
Heureux pour un tel sainct d'avoir perdu l'haleine,
Par les guerriers effects d'un Moine renegat.

Ceste mommerie estant entrée en la cervelle de plusieurs idiots, tant masles que femelles, & recogneus par iceux pour sainctes actions, ne se firent pas beaucoup tirer l'oreille pour y apporter du leur,* & vendre jusques à leurs communes hardes, le tout pour la conservation, manutention & defence de la Tres-Sainte Ligue, ne trouvant rien presque en tous les commandemens de Dieu ny de nostre mere sainte Eglise, si precieux ny recommendable que l'establissement d'i-

* Voyez ci-devant p. 109.

celle. Auſſi pour ce faire pouſſoient hardiment à la roue ces diables de miniſtres, à ſçavoir les Seize, & autres gens de meſme farine battant (comme l'on dit en commun proverbe) le fer pendant qu'il eſtoit chaud, feignant que pour ceſte cauſe ils y apportoient du leur à bon eſcient, remonſtrant meſme que pour ceſte neceſſité on avoit deſia inventorié juſques aux ſainctes reliques des Egliſes de Paris pour les expoſer en vente, ſi beſoin en eſtoit : Ce que toutesfois ne ſe feroit pas, tant ils trouvoient Meſſieurs de Paris gens de bien, & très-affectionnez à ceſte ſaincte cauſe, tandis que chez eux reſteroit de la vaiſſelle, & autres piafferies d'or & d'argent, belle adulation s'il en fut jamais.

Un jour l'un de ces meſſieurs les zelez, s'allant pourmener devers le Cimetiere ſainct Jean, & voyant paſſer pluſieurs ſervantes de bonne maiſon, les unes à part, les autres après leurs maiſtreſſes, à qui il reſtoit encore leurs demy ceints d'argent ſur le cul, en tira quelques-unes par devers lui, & ne fut point honteux les exhorter en ceſte ſorte.

Nourriſſes & chambrieres,
Qui portez ſur vos derrieres,
D'argent les gros demy-ceints,
Donnez-les pour noſtre cauſe,
Je donray mon haut de chauſſe,
Mon valet ſes vieux pourpoints.

Peu de temps après, quelques propos s'eſmeurent, entre deux voiſins, marchands demeurans en la grand' rue ſainct Denys, dont l'un comme homme de bien & d'honorable converſation, ſçachant que ce ſien voiſin

dont eſt queſtion, s'eſtoit depuis quelques journées embarraſſé & embourbé en ceſte miſerable engeance des Seize, s'il en fut jamais :

Que l'Eſpagnolle nation,
De la France, Monſtre execrable,
Pour une traiſtre paſſion,
S'attend luy eſtre favorable.

Taſchant à l'attirer à la raiſon par les conjectures honnêtes de ſes plus ſaines affections, lui remonſtrant que lui & ſes ſemblables euſſent à prendre ſi proprement à ſon droit fil, le ſainct exercice de la Religion, dont à faux tiltre ils ſe diſoient les principales colomnes, & arcboutans, de miſerable argent, par lequel comme chetifs eſclaves du Perou, eſtoient vendues leurs propres vies, fut capable & ſuffiſant pour en racheter une infinité d'autres, qui par lui & ſes ſemblables avoient eſté peries & ravies pauvrement. Par leſquelles remonſtrances, comme forcené de rage, n'ayant pas des raiſons convenables pour dreſſer une reſponce, commença à changer de couleur, mouver les levres, & grincer les dents à la façon de quelque ſinge eſmeu contre un page de cour tout preſt à venir aux eſcarmouches de coups de poings, ſi quelques autres voiſins des environs ne fuſſent venus en grand'haſte à la recouſſe. Ce qui toutesfois n'amenda pas beaucoup le marché du pretendu ſcandalizé : car comme ils furent tous amaſſez, & ayant ſceu la cauſe de leurs queſtions ſi outrageuſement debattues, rapportées de mot pour mot par l'adverſe partie de monſieur le Seize : lequel fut par tous grandement honoré de ſes franches &

libres propoſitions. Et au contraire, Monſieur le Seize, & ſa ſocieté blaſmée à dire, D'où venez-vous, en faveur deſquels un de la compagnie fit ceſte couronne & Epithéte prognoſtique.

Ce ſont volleurs à couvert,
Que quelque tems à venir,
La raiſon à deſcouvert,
Fera lourdement punir.

Au recit dequoy, pluſieurs ſe prindrent à rire à gorge deſployée, penſant luy avoir baillé belle, ſelon le commun uſage de Meſſieurs de Paris, qui eſt quand un chien ſe noye, chacun lui offre à boire, dont Monſieur le Seize voyant que chacun ſe mocquoit de luy, ſe retira chez ſoi, où eſtant parvenu, ſa femme qui le voyant ainſi tranſporté de colere, n'en ſçavoit que penſer, pourquoy fut deliberée, comme cela depend de la couſtume des femmes d'eſtre curieuſes de tout entendre, de cognoiſtre les principales cauſes & motifs de ces douleurs, ce que luy ayant déclaré par le menu comme ils lui eſtoient advenus; elle prenant le mieux au pis, ou le pis au mieux, penſa à elle-même que ce ſien voiſin eſtoit pouſſé de quelque envie ou indignation à leur endroit, l'en voulut aller remercier: Ce qu'elle fit, ou ſans dire, Dieu gard, ny benie, ne recognoiſſant ni voiſins ni voiſines, commença à monter ſur ſes ergots, leur publiant le formulaire de ſa confeſſion de foy, l'adreſſant à celuy qu'elle penſoit eſtre le principal cauſeur & engendreur de la noiſe bien qu'elle la decella devant tous en ceſte ſorte.

Mon

Mon voiſin vous n'avez que faire,
De cuider mon mary diſtraire,
D'eſtre des Seize en l'union,
Car bien que ce ſoit piperie,
Si eſt-ce bonne droguerie,
Pour faire chere à ſa maiſon.

Ce qui donna occaſion de rire mieux que pardevant à toute la compagnie, dont l'un d'iceux voulant pourſuivre l'hiſtoire ſe reſſouvenant qu'en ſes promenades, le jour precedent ils avoient traité luy & un ſien familier amy, des miracles ſinguliers des bons ſaincts Eſpagnols, ſaincte * Dalle, & ſainct Doublon, qui lors eſtoient envers pluſieurs en grande recommandation & reverence, raconta en faveur d'iceux ce qui s'enſuit.

* L'Auteur fait alluſion aux Ecus nommez Ryckxdaelders & Piſtoles d'Eſpagne qu'on appelle *Doublons*.

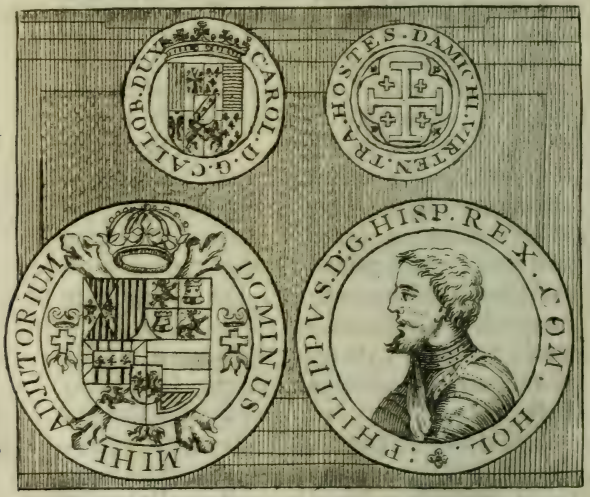

Ainſi

Ainſi que je diſois hier,
Très-mal ont fait les Imprimeurs,
Qui ont mis au Calendrier,
Les Saincts des Confreres Ligueurs,
Iſſus de la noble famille,
Des minieres des Indiens,
Envoyez du Roi de Caſtille,
En France par les faux Chreſtiens.
Pourquoy s'il advient que l'on face,
Des Almanachs l'année qui vient,
Trouver il leur faut quelque place,
Arriere un peu de la Touſſainct:
Car les mettant au mois d'Octobre,
Sainct François jaloux en ſeroit,
Qui ſe reſſentant de l'opprobre,
En leur pays les chaſſeroit.
De ces Saincts les noms vénérables,
Eſt ſaincte Dalle & ſainct Doublon,
Qui font mettre couſteaux ſus tables,
De ceux qui vivent à recullon:
C'eſt pourquoy les Ligueurs confreres,
Ayans ces Saincts logez chez eux,
N'ont point ſoucy de nos miſeres,
Ains vivent gaillards & joyeux.

Après, comme eſtant venu le jour de la Magdeleine, un jeune Cordelier ſe mit ainſi qu'il venoit bien à propos à preſcher de la penitence, où ne trouvant choſe plus propre à ſon advis pour faire un bel aſſortiſſement des angoiſſes & extrêmes néceſſités de Meſſieurs de Paris, que la conference de leurs miſeres, à celle de l'enfant Prodigue, ce qu'il leur communiqua publiquement, en faveur de la ſaincte Ligue, comme il s'enſuit, Meſſieurs je ſçay bien que

Pluſieurs pour la ſaincte Ligue ;
Souffrent plus que l'enfant Prodigue ;
Car diſnant avec les pourceaux
Il mangeoit choux , raves & naveaux ,
Et eux avec leurs maigres lippes ,
Sont bien heureux manger les trippes ,
Et boudins d'aſnes & chevaux , *
Faute de ſi friands morceaux.

* Voyez ci-devant p. 218. & 325.

Puis *& Reliqua* , leur propoſant que leur agonie eſtoit la vraye eſchelle pour parvenir à la beatitude celeſte , en donna aſſeurance en ces vers.

Si en prenant patience,
La mort vous ſerre les dents ,
Ergo ſera penitence :
Doncq ſerez en recompenſe ,
Grands au Ciel comme Geants.

Telles furent les ſententieuſes conſidérations qui furent miſes en uſage en ceſte prédication.

Quelques journées ſuivantes , ainſi que je paſſois par la rue au Maire , près ſainct Nicolas des champs , où ſe tenoit boucherie ouverte des chairs d'aſnes , & chevaux , eſtallez à la maniere accouſtumée , au plus offrant & dernier encheriſſeur: où il me ſouvient qu'un notable bourgeois , bien que quelques-uns ayent ja publié que ce fut une Damoiſelle, recherchant les reliques de ſon Aſne ligueur trouvant ſa commere laquelle s'informa de la cauſe legitime de ſa triſteſſe , la luy raconta , avec une infinité de larmes.

Or comme durant un ſi long ſiege que Paris a ſi laſchement ſouffert & enduré , advint qu'un

qu'un pauvre homme & sa femme, desquels pour l'extreme necessité qu'ils avoient eue, ne leur restoit plus que la peau collée sur les os, ne pouvant presque plus respirer, allerent suivant l'ordonnance de Messieurs les Seize, qui par une exterieure apparence de bien-faicts, ayans ravy les grains des greniers de plusieurs bons bourgeois qui en avoient fait provision en la saison, c'est à dire dés l'année precedente, pour la commodité de leurs maisons, dont en fut quelque portion divisée par les quartiers, & distribuée par un chacun des capitaines, tellement quellement, qu'ils firent moudre & convertir en petites miches, par eux baillées, à raison de six blancs par piece, qui estoit le pain quotidien seulement, de ceux qui sous leur conduite alloient aux gardes des portes & sentinelles : Charité qui toutesfois ne dura gueres : car ces Messieurs ayant trouvé moyen de le vendre jusqu'à six vingts escus le septier, en coupperent bien-tost la broche. Ces pauvres gens donc allant devers ces gros diables de Messieurs de la saincte Union, pensans qu'en les voyant en si pauvre equipage, incontinent seroient esmeus de pitié & misericorde en leur endroit. Ce qui fut tout au contraire : car sans y avoir esgard quelconque, ny pitié ne pitasse, chasserent les chiens après les talons de ces pauvres & miserables mandians, vulgairement dits pauvres honteux, le tout par une très-grande charité Chrestienne & fraternalité Catholique, les consolant en ceste sorte par leurs sainctes & salutaires propositions, disant les uns aux autres comme il s'ensuit.

Il faut chaſſer ceſte vermine,
Qui ne preſche que de famine,
En quoy diſant mourir de faim:
Mettons dehors ceſte racaille,
Qui touſiours après nous criaille,
Que faſſions la paix pour du pain.

Voilà, Meſſieurs, les ſainctes reſolutions de ces grands replanteurs pretendus de la foy, qui bien pires que ne fut oncques le valet de Marot, meritent eſtre au regiſtre de ſes propres qualités, comme

Sentans la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant les meilleurs fils du monde.

Or comme dit Pierre de Ronſard, l'honneur des Poëtes de noſtre temps:

Fortune eſt de chacun la maiſtreſſe puiſſante,
Loüable toutefois: car après qu'elle a fait,
Par ſa legereté aux hommes un malfait,
Un bien ſuit ſon malheur tant elle eſt inconſtante.

Ayant donc ceſte variable Deeſſe trop long-temps à noſtre prejudice, tourné le front vers ceſte canaille, leur preſentant toutes choſes à ſouhait, bien que trop tard, commença à s'en laſſer, & au contraire de ſes faveurs paſſées, leur promit par ces divins oracles, d'oreſnavant tous les malheurs du monde. Pourquoy la cuidant forcer, les pauvres fols ſe penſant hauſſer & aſſeurer leur ſynagogue, qui par la longueur de nos miſeres commençoit deſia à s'esbranler & tomber peu à peu, cognoiſſant qu'il reſtoit

encores quelques hommes de bonnes cervelle & grande consideration, qui ne se lairroient pas corrompre aisément par leurs menées & façons de faire, voire qui au peril de leurs vies, comme vrays François se fussent virilement opposez au violement par eux pretendu faire contre tout droit divin & humain, aux loix fondamentales du Royaume de France, comme chose trop prejudiciable à l'Estat Royal & Couronne d'iceluy, duquel à faux tiltre ils se disoient les conservateurs & très-fideles protecteurs, mais Dieu le sçait. Ils mirent pour revenir à ma premiere proposition, leurs bourrelles mains sur ceux qui par leurs authentiques authoritez, pour un simple hola, eussent brouillé tous leurs mysteres, qui sans forme de procez ny ordre judiciaire, ainsi de puissance absoluë, furent par eux cruellement mis à mort.

Et bien que vous autres Messieurs les Seize, haussants bravement les cornes quand quelqu'un vous en regardoit de travers, pensans estre au-dessus de vos affaires, estiez assez prompts à reciter, afin de vous faire craindre, ce qui s'ensuit.

Heureux celuy qui pour devenir sage,
Du mal d'autruy fait son apprentissage.

Ce que tost après cogneustes à vos despens: car les plus huppez de vous autres en payerent l'usure : c'est à sçavoir, * que pour trois que vous aviez cruellement occis, en furent bravement pendus & estranglez par leurs cols, jusques au nombre de quatre des plus reguliers de vostre societé. *Ameline*, *Auroux*,

* Voyez ci-devant p. 2. 25. & 26.

Aymonnot, & *Louchard*, puis la chance tournée, au lieu que morguiez les autres, fustes morguez à bon escient, & faits à vostre devotion les vers qui s'ensuivent, en forme de chanson assez commune & usitée.

Que plus on ne brigue,
Estre de la Ligue,
De saincte Union :
Car ne leur déplaise,
Puis qu'on pend les seize,
Il y a de l'oignon.

Après cest accident, ceux qui resterent de vostre robbe eurent fort à faire, comme en pourroit bien tesmoigner quelqu'un d'iceux, qui un jour ainsi qu'il s'alloit promener hors les portes de la ville, fut rencontré d'un notable bourgeois qui le frotta en enfant de bonne maison, puis rapportant cela chez soy pour faire bonne mine, comme il fait bon battre orgueilleux : & pour cause qu'ils n'ont garde de s'en plaindre : aussi luy ne se plaignoit-il pas des coups qu'il avoit receus, encore qu'il y parust assez lourdement : mais trop bien que celuy-là qui l'avoit si gratuitement chatouillé, n'avoit point joué ses jeux sans parler, pourquoy il disoit faire faire des informations, attendu que par plusieurs & diverses fois il l'avoit appellé voleur & larron public, ce que sa femme ne voulut consentir estre fait, craignant que la cause ne fust mal affectée à son endroit, attendu que la saison n'y estoit pas, & qu'il estoient courus comme chiens enragez : pourquoy lui conseillant mettre ceste opinion hors la teste, le consola comme il s'ensuit.

Mon mary point ne vous chaillez,
Si grand volleur l'on vous appelle,
Moy meſme croy que ſans aiſle,
Ne pourriez eſtre des zelez.

En quoy je puis juger & cognoître qu'il eſtoit marié en pigeon, pource que la femelle valoit beaucoup mieux que le maſle.

Ainſi les Seize reduits au petit pied au nombre des Apoſtres, tels qu'anciennement eſtoient jouez à la feſte Dieu, furent vannez à toute reſte, & lardonnez par pluſieurs perſonnes, à qui mieux mieux, meſmes en faveur deſquels un notable perſonnage dreſſa ce plaidoyer.

Les Seize à douze on a reduits,
Et ſi encor ſerois d'advis,
Pour le bonheur de noſtre France,
Que l'on chaſſaſt ces derniers,
Aux diables aprés les premiers,
Afin d'exterminer l'engeance.

Icy je lairray donc meſſieurs les Seize reprendre haleine, plorer leurs avant-coureurs compagnons.

Comme ces diviſions eſtoient ouvertes tant de part que d'autre en la ville, furent une grande quantité de vaches & autre beſtail pris hors les portes, ainſi que l'on les menoit paiſtre, par les garniſons de Chevreuſe, ſainct Denys, & autres voiſines, avec celles qui les gardoient, tant chambrieres que nourriſſes, meſmes des bourgeoiſes: le tout expoſé à la devotion des regens. Où j'oſeray dire qu'un cavalier, que l'on dit eſtre

de la garniſon ſuſdite de ſainct Denys, euſt bien ceſte aſſeurance de venir donner le coup de piſtolet juſques à la barriere de la porte, ſans qu'aucun lui en fiſt empeſchement, ayant le loiſir par bravade reciter ceſte niaiſerie.

Sus ſortez pauvres badaux,
Ne ſouffrez ces improperes,
D'ainſi comme baſtards veaux,
Nous laiſſer ravir vos meres.

Voilà les occaſions que ces manieres de gens avoient, outre une infinité de bravades de rire encor à vos depens & à bonne cauſe : car

Puis que ne vouliez point de Roy,
Leurs raiſons n'eſtoient que très-bonnes,
Auſſi c'eſt la cauſe pourquoy,
Ils ont eſpuiſé vos Couronnes.

Par un nombre infini de receptes, de rançons, de rachapts, de peages, outre l'ordinaire & maniere accouſtumée, ce que maintenant, Dieu mercy, pourrez facilement cognoître : & reproches, ſi l'advenir nos maiſtres prediteurs vouloient remuer meſnage ſous quelque pretexte que ce fût : nous penſans mettre à la miſericorde des eſtrangers, comme ils ont fait en ces derniers temps, nous ayons à les payer de ceſte monnoye tirée du cabinet du ſieur de Brach, qui s'enſuit.

Miſerables François, hé! que voulez-vous faire,
Hé! pourquoy voulez-vous enyvrez de courroux,

Enfellonnant vos cœurs, vous occire entre vous,
Et de vos propres mains vous meſmes vous deffaire?
Miſerables François, hé! qu'avez-vous affaire,
En nous remutinant de nous eſlever tous?
Mais encor qui pis eſt, hé! pourquoy pauvres fous,
Armez-vous l'eſtranger pour vuider noſtre affaire?
Las! c'eſt le plus beau jeu qui luy pourroit venir,
Sous couleur de vouloir un party ſouſtenir,
De pouvoir envahir la France deſolée;
Un jouet plus plaiſant il ne pourroit avoir,
Que de voir ceſte guerre entre vous s'eſmouvoir,
Pour peſcher comme on dit, quand la mer eſt troublée.

Reſte maintenanr à traiter de la tenuë des Eſtats de la Ligue, convoquez au dixieſme de Fevrier mil cinq cens nonante-trois, deſquels j'ay bien voulu repreſenter le tableau, tiré au plus près de la verité, où eſt demonſtré la diſpoſition des ſeances, ſelon ſes qualitez, pour ſatisfaire à ce qui manque à la Satyre Menippée.

DESCRIPTION

De la figure des Eſtats de la Ligue.

A

Le tableau ou portrait de l'Eſpouſée de la Ligue, ou Infante d'Eſpagne ſize à haute veuë, preſte d'aller au monſtier, & prendre à partie le premier qui ſera pourveu, confir-

mé & recognu par la ſainte Ligue pour Roy de France, au deſſous dudit pourtrait eſtoit eſcrit ce qui s'enſuit,

* Voyez ci-devant p. 92. 171. & 95.

* *Pourtant ſi je ſuis brunette,*
Amy n'en prenez eſmoy,
Car autant aymer ſouhaite,
Qu'une plus blanche que moy.

B

* C'eſt le Duc de Mayenne qui faiſoit le maiſtre.

* Le magiſtrat coſtoyé des deux dames d'honneur de ladite future Eſpouſe, duquel la propoſition fut telle qui s'enſuit:

Qui garde la place d'autruy,
Sçachant qu'elle eſt propre pour luy,
N'eſt-il pas fol de s'en demettre?
Chacun donc garde ce qu'il a,
Et chantons re, my, fa, ſol, la,
Moins vaut eſtre valet que maiſtre.

Au recit dequoy fut quelque murmure, ce qui donna occaſion à iceluy, comme ſuperieur mal recogneu, entrer en colere, qui toutesfois fut amoderée par ces bonnes dames, leſquelles mirent en jeu la conſideration ſuivante.

* Voyez ci devant p. 23. & 245.

* *Maiſtre Jean mon amy, c'eſt bien raiſon qu'il faut,*
Sauf un meilleur advis, que chacun ſoit le maiſtre,
Voſtre maintien poly, gros & gras fait paroiſtre,
Qu'eſt icy, non ailleurs, la Cour du Roy Petaut.

C

Les Seize reduicts au nombre de douze portans chacun les faveurs d'icelle future eſpouſe, telles qui s'enſuivent. Un colier de l'ordre du reprouvé des Apoſtres, où pend pour enſeigne l'image d'une bourſe, au dedans de laquelle ſont quelques pillules rondes, compoſées de la plus fine drogue du Catholicon d'Eſpagne, du poids & valeur de douze livres tournois chacune. Un bonnet d'eſcarlatte grivelée, fourré de peaux de connin, qui ſervoit de doubleure à l'un de ſes vieils cotillons, auquel bonnet eſtoit attachée une des plumes du Coq qui chanta à la broche pour leur ſervir de reſveille-matin; le tout envoyé d'Eſpagne par grande excellence.

D

La Nobleſſe de la Ligue jointe avec marchandiſe & labeur, le tout à la dévotion de ladite Dame, deſquels les harangues & propoſitions ſont amplement deſcriptes à la Satyre Menippée.

E

Les Deputés de Lyon, Poitiers, Orleans, & Rheims en Champagne deviſans les uns aux autres de la fabrication du prétendu Roy, & ne ſçachant par quel bout y commencer prindrent cette réſolution commune, diſant pour toute concluſion ce qui s'enſuit.

Je voy bien que de nos Eſtats,
Ja n'aurons bonne nouvelle,
Et que vains ſont nos debats,
Puis que leur force eſt femelle.

F

Un pauvre meneur d'Aſne, pour avoir à l'improviſte en chaſſant ſon baudet, uſé de quelques paroles prétendues ſcandaleuſes fut emmené devant Meſſieurs des Eſtats où eſtans recitées, fut procedé à ſon procez criminel, & iceluy executé exemplairement, la Sentence duquel j'ay miſe en vers comme s'enſuit.

*Un pauvre aſnier ne penſant pas,
*Que fuſt un crime manifeſte,
*Dit allons gros Jean aux Eſtats
*Penſant faire haſter ſa beſte.
*Alors paſſant le Commiſſaire,
*Des zelés nommé Guillaudet,
*Qui ſans s'informer de l'affaire,
*L'emmena luy & ſon baudet,
*En ceſte ſaincte ſynagogue,
*Où ayant le fait declaré,
*Au chef qui d'apparence rogue,
*S'en monſtra eſtre coleré:
*Pourquoy l'aſſemblée condamne,
*Que ſeroit le pauvre affligé,
*Attaché au cul de ſon Aſne,
*Battu de verges & fuſtigé.
*Voyla comment ce pauvre diable,
*Eut aux Eſtats ſon paſſe-temps:
*Laiſſant ſon baudet reſponſable,
*Pour la taxe de ſes deſpens.

*Voyez ci-devant pag. 2. & 87.

G

Les Seize preſque deſeſperés, voyant que tout leur alloit mal à propos, & qu'en ces Eſtats l'on ne s'avançoit point à l'expédition du Roy, mirent robe bas, & s'efforcerent en forger un à leur poſte qui à la premiere apparence, pour s'y eſtre employez trop chaudement: joint auſſi qu'il n'eſtoit pas de bonne matiere, ſe rompit & diviſa en pluſieurs pieces & morceaux, en faveur dequoy un bon perſonnage a fait ce quatrain.

Les Seize à force de doublons,
S'efforcerent forger un Roy,
Qui en pluſieurs pieces ſe rompt,
Pour n'eſtre pas de bon alloy.

H

Phelippotin le roupieux, jadis trompette des Amazones, depuis par cas fortuit ayant perdu la veue, vielleur de Ligue, accompagné de boute-tout cuire, ſon ſuffragant, joüeur de cimbales, garny de ſa bezaſſe, entretenu aux deſpens de la future eſpouſe: afin de ſervir de paſſe-temps, & remplir les pauſes & intermiſſions des harangues & propoſitions faictes en icelle aſſemblée.

I

Corps de garde compoſé de quatre ſoldats armés à l'Eſpagnolle, ayant chacun un baſton à deux bouts, deviſans enſemblement de leurs grades à advenir.

Dans la salle où estoient tenus les Estats se voyoient plusieurs placards scandaleux, affichez aux destroits d'icelle, en faveur de l'Infante, entre lesquels j'ay recueilly ceux qui s'ensuivent.

Si vous avez au cul la rage,
Retournez en vostre village,
Car les Ligueurs vous ont deceue,
Vous promettant estre pourveue :
Forçant la raison & les Loix,
De la Couronne des François :
Pourquoy ne croyez en parolles,
Pleines de promesses frivolles,
Car quand d'Estampes les sablons,
Auriez transformez en doublons,
Rien n'y feriez, j'en jure Dieu.
Pourquoy cherchez quelque autre lieu,
Retournez en vostre village,
Si vous avez au cul la rage.

A l'autre estoit escrit.

Faictes service à l'espousée ;
Portez-luy la chaize percée :
Car KK veut faire à plein fons,
Vous voyant faire vos affaires
Moins ne peut que de contrefaire,
Vos sales opérations.

Voilà ce que j'ay peu recueillir & remarquer en ces Estats, au plus près de la vérité, & vous puis bien asseurer, que

Quand je fus entré en ce lieu,
Je me signay au nom de Dieu,
Voyant si grande diablerie ;
Puis ayant un peu demeuré,

Plus resolu, fus asseuré,
Que ce n'estoit que singerie.

Durant iceux Estats les Seize, & leurs adherans proditeurs de leur patrie, voyans que rien ne s'advançoit à leur dévotion, ils commencerent à s'ennuyer, pensant avoir desia perdu leur crédit: pourquoy se délibererent remettre sur le pied, & faire parler d'eux à bon escient, tenant toujours nos miseres en longueur, faire assemblée au Couvent & Monastere des Carmes à Paris, laquelle ne fut pas de grand effect, & seulement pour cause qu'il falloit nécessairement que ceux qui avoient fait le serment de maintenir ceste saincte congrégation de la Seizerie fussent tous appellez auparavant que celuy qui devoit proposer, ou haranguer, osast commencer, craignant l'appel des absens, dont advint que quelqu'un d'iceux estant malade au lict, sçachant bien ce reglement, y envoya sa femme, tant pour l'en excuser, qu'aussi pour y estre receue par procuration comme elle, avoit été autrefois aux Consuls, plaidant pour les lanternes & autres fatrasseries communes & usitées au public, à condition des marchandises reçeues & non payées. Bref pour le faire court, elle communique sa prétendue authorité à ses Messieurs les unis, qui sans la recognoistre en femme de mespris, la mirent hors la porte; ce qui luy donna subject & occasion de se mettre en colere en leur reprochant plusieurs fautes commises, comme aussi c'est la coustume des femmes de celer ce que ne sçavent point, toutesfois ne voulant point les abandonner sans leur dire ce qu'il luy sembloit, leur proposa ce qui s'ensuit.

Messieurs gardez que l'on s'accorde,
Sans vous demander advis,
Car après sans misericorde,
Pourriez bien au bout d'une corde,
** Faire la moüe à vos amis.*

*Voyez ci-devant pag. 97. & 195.

Durant donc ces fredaines de Messieurs de la Ligue, quelques notables personnages solicitoient au contraire vers la personne du Roy pour le repos & soulagement des pauvres habitans de Paris, qui le desiroient recognoistre en icelle, comme le Roy légitime & naturel Seigneur : & cependant qu'ils furent sur les déliberations, * le chef de la Ligue se sentant mal asseuré en icelle, eust desia bien voulu avoir ployé bagage & s'en estre retiré, ce qui ne se pouvoit pas aisément faire, sans la liberalité du Roy. Pourquoy ainsi qu'on me l'a raconté depuis, il fit tous ses efforts de faire prier sa Majesté pour avoir passe-port & asseurance de sortir hors, où un bon personnage, fidele serviteur du Roy, fit entendre à sa Majesté que c'estoit le moyen le plus certain pour la reduction de Paris à son obeyssance & service, luy proposant ce qui s'ensuit en ces vers.

* Voyez ci-devant p. 211.

AU ROY.

SIRE,

DE la belle Paris bientoſt vous jouirez,
S'il vous plaiſt conſentir que le Renard en ſorte,
Et au gré d'un chacun paiſible y entrerez
Loüant Dieu qu'aurez mis, le petard à la porte.

Par la ſortie duquel les Seize, & autre ſemblable vermine, ſe voyans deſtituez de ſupports, furent contraints caller la voile, & faiſant bonne mine,

Crier au Roy miſéricorde,
Pour les affranchir de la corde.

Venu le vingt-deuxieſme jour de Mars, mil cinq cens nonante quatre, environ ſur les quatre heures du matin, le Roy entra à Paris en toute aſſeurance, dont très-grande en fut la joye des habitans d'icelle ville, comme ayant recouvert leur pere de famille & Roy legitime, & naturel Seigneur qui par une ſaine prévoyance, donna ſi bon ordre & reglement aux ſoldats, qu'en toute la ville ne fut fait tort à aucun bourgeois de la valeur de cinq ſols : choſe à la vérité grandement admirable, & outre pardonna aux Seize, qui ne s'attendoient pas d'en eſtre quittes à ſi bon marché.

Voilà doncques ce que j'avois envie de reciter (Meſſieurs de Paris) priant Dieu que par ſa grace & bonté ineſtimable, lui plaiſe jetter ſur vous ſon œil de pitié, afin que pour

l'advenir vous n'ayez plus envie, chatoüillez de quelque nouveauté, retomber à vos frenesies passées, mais au contraire tous unanimement recognoistre, que

Les Roys enfans du Ciel, sont de Dieu les images,
Jupiter en prend cure & les garde d'outrages,
Il les fait reverer, reputant les honneurs,
Estre à luy-mesme faits, qu'on rend à ses Seigneurs.

Et si faites autrement vous ne faudrez jamais à encourir l'indignation de la misericorde de nostre Dieu, & cognoistre à vos despens l'utilité du proverbe commun, qui dit n'estre pas encor eschappé qui traine son lien. Pour tesmoignage dequoy, je reciteray ce quatrain de Pierre Ronsard.

Quand le Dieu Eternel se sent trop irrité,
Soudain ne destruit pas ceux qui l'ont merité,
Mais en temporisant punit le demerite,
Au double de celuy qui pensoit estre quitte.

A quoy je feray fin, Messieurs, vous suppliant entendre si bien à l'utilité des choses deues, que n'en puissiez plus encourir scandale, vous recommandant sur toutes choses l'obeyssance de vos superieurs : chose qui à la vérité est la vraye asseurance de la paix, & tranquilité publique, pourquoy je termineray suivant ma proposition premiere.

Aymez Dieu, le Roy, & Justice,
Qui sont les vrays fleaux du vice,
Et unis en Religion,
Fuyez la rebellion.

Fin de l'Histoire des singeries de la Ligue.

Abregé

Abregé des Eſtats de la Ligue. *

* Cet *Abregé* a été tiré des *Mem. de la Ligue* T. 5. p. 640. *Voy.* les Remarques ſur la Satyre p. 6. où il eſt parlé de cet *Abregé* comme d'une excellente piece.

Comme il n'y a rien au faict de la Ligue qui ne ſoit inepte & ridicule, ſurtout en ce que les chefs d'icelle ont voulu faire eſtimer plus ſerieux, comme de ce qu'ils appellent Religion Catholique, à bon droit la Satyre parlant de la réſolution qu'ils avoient prinſe au Conſeil général de leur union pour faire une aſſemblée des Eſtats afin de procéder à l'election d'un nouveau Roy, leur fait commencer leur tragicomedie par une proceſſion fériale : laquelle eſt compoſée de diverſes pieces, repréſentées à diverſes fois; car il faut noter qu'au commencement & ſuite de la guerre, quelques Moines & Preſtres pour témoigner leur zele & maintenir la Ligue, firent une mi-Carême à pied, allans par Paris mi-armés, enfroques & accouſtrés pour faire rire & pleurer, accompagnés de Roſe, Pelletier & autres. Aucuns d'eux ont porté les armes, & fait la guerre à qui ils ont peu, notamment aux filles & femmes. Elle parle puis après des ſeize de Paris reduits à douze: pource qu'après l'exécution du Préſident Briſſon, quatre d'iceux furent pendus par le commandement du Duc de Mayenne. Les Mendians avoyent multiplié en pluſieurs ordres Eccleſiaſtiques & ſéculiers; à cauſe que la ligue a reduit les Pariſiens à extreme pauvreté & mendicité. Il ſe mocque des ſeize & autres de Paris qu'il nomme bigarrés à cauſe de leurs humeurs merveilleuſement diverſes. Pour l'intelligence dequoi, nous propoſerons ce qui s'enſuit, qui eſclaircira pluſieurs difficultés de ceſte Satyre.

Pour entendre donc que c'eſt des ſeize, &

une partie des secrets de ces gens, convient noter que ceux de Guyse, ayans hors du Royaume dressé diverses pratiques pour debouter la race des Capets qu'ils prétendent avoir envahi la couronne à ceux qui se disent (mais très-faussement) descendus de Charlemagne: cognurent qu'il falloit fonder leurs desseins dans le cœur des François, sur tout dedans Paris, où le feu Roy Henri III. vivoit és delices de la Cour, & par divers impostz importunoit son peuple: laissant depuis l'édit de l'an 1577. ceux de la Religion. Ils sont donques d'advis de mettre en train quelqu'un qui pose les premieres pierres de ce bastiment. Un est choisi nommé la Roche-Blond, bourgeois de Paris, au cerveau duquel on imprime finement des discours de la misere du temps, de l'ambition courtisanne, de la corruption en la justice, de la debauche de tous estats, de la nonchalance du Roy, qui ne maintenoit point vivement la dignité de l'Eglise Romaine, ains supportoit trop ceux de la Religion, ausquels il avoit baillé des villes d'ostage. On l'exhorte de penser aux remedes, estant homme de menée, & de quelques moyens, bien affectionné à la maison de Guyse, & à la Messe. L'on dit que ainsi aiguillonné, & pousté par un vent de magnifiques promesses, il suivit par conseil, un merveilleux expedient. Il s'adressa à plusieurs Docteurs, Curés & Prédicateurs, pour sçavoir le moyen de se gouverner en ce dessein en seureté de sa conscience & pour le bien public: & entre autres à M. Jean Prevost lors Curé de S. Severin, à M. Jean Boucher Curé de S. Benoist, & à M. Matthieu de Launoy Chanoine de Soissons, premiers pilliers de la ligue à Paris,

qui adviſerent par enſemble d'appeller avec eux les plus fermes & affectionnés Catholiques, pour acheminer & conduire les affaires de la ligue des Catholiques, tellement qu'eux quatre, après avoir fait le ſigne de la croix, & aſſiſté à une meſſe du S. Eſprit, nommerent pluſieurs particuliers Bourgeois qu'ils cognoiſſoyent, & pour lors ſe reſolurent de n'en parler qu'à ſept ou huict, leſquels ils arreſterent & nommerent entr'eux, à ſçavoir la Roche-Blond nomma l'Advocat d'Orléans, autheur du livre intitulé le Catholique Anglois, & d'autres de meſme farine, avec Acarie M^e. des Comptes. Prevoſt Curé de S. Severin nomma de Caumont Advocat & Compans marchant. Boucher nomma Minager Advocat, & Crucé Procureur. Launoy nomma le ſieur de Manœuvre de la maiſon des Hennequins. A tous leſquels fut parlé & communiqué dextrement, & trouvés diſpoſés pour le ſouſtenement de la Religion Catholique Romaine & oppoſition contre l'hereſie & tyrannie, & furent les premiers appellés entremetteurs de la ligue, & parmi eux ſe meſla d'Effiat Gentilhomme du Pays d'Auvergne, de la connoiſſance dudit Curé de S. Severin : & quelque temps après en fut parlé à d'autres tant Eccleſiaſtiques que ſeculiers, comme à maiſtre Jacques Pelletier Curé de S. Jacques, maiſtre Jean Guinceſtre lors Bachelier en Theologie, perſonnes très-affectionnées, au ſieur de la Chapelle, à Buſſi le Clerc Procureur en Parlement, au Commiſſaire Louchard, à la Morliere Notaire, à l'eſleu Roland & ſon frere, de ſorte que peu à peu le nombre creut. Mais afin qu'ils ne fuſſent deſcouverts, ils eſtablirent un ordre à leurs affaires, & firent un

conſeil de neuf ou dix perſonnes, tant Eccleſiaſtiques que ſeculiers des deſſuſnommés. Et outre ils diſtribuerent les charges de la ville pour ſemer les advis du Conſeil, à cinq perſonnes qui ſe chargerent de veiller en tous les ſeize quartiers de la ville & faux-bourgs d'icelle : à ſçavoir Compans en toute la Cité : Crucé és deux quartiers de l'Univerſité & faux-bourgs d'icelle, S. Marcel, S. Jacques & S. Germain : la Chapelle, Louchard & Buſſi aux quartiers de toute la ville : & r'apportoyent au Conſeil, duquel ils faiſoyent partie, tout ce qu'ils avoyent entendu chacun en ſon deſtroit, tant en général qu'en particulier & de tous les corps & compagnies : & ſur le recit l'on deliberoit d'y pourvoir ſelon les occurences, & ſe tenoient ces Conſeils quelquefois au College de Sorbonne en la chambre de Boucher, & depuis au College de Forteret où il alla demeurer, qui a eſté appellé le berceau de la ligue : quelques autres fois ils ſe tenoyent aux Chartreux, puis au logis de la Roche-Blond & la Chapelle, comme auſſi au logis d'Orléans & Crucé. Pour fortifier la ligue, le Conſeil donna charge à ces cinq perſonnes deſſuſnommées de pratiquer le plus de gens de bien qu'ils pourroyent, & parler à eux dextrement : & de fait ſe hazarderent (avec toutesfois grande retenue) de communiquer & conferer avec pluſieurs Bourgeois, les uns après les autres, & ſelon qu'ils les voyoyent diſpoſés ils ſe deſcouvroyent à eux, ſans toutesfois leur rien dire de leur aſſemblée, mais ſeulement ſondoyent les affections des plus zelés qu'ils pouvoyent choiſir, & les entretenoyent ſur le diſcours de la malice du temps rempli de ſchiſme, d'héréſie & tyran-

nie, & selon qu'ils en tiroyent de resolution & cognoissance de leurs volontés, ils la rapportoyent à ce petit conseil de Docteurs, Curés, Predicateurs & premiers ligueurs, qui leur donnoyent des instructions pour conduire cette affaire, selon lesquelles la Roche-Blond (mort tost après sans recompense de ses peines) & ses cinq confederés se gouvernoyent, & distribuoyent leurs instructions aux cœurs de ceux à qui ils avoyent parlé selon leur capacité, & les instruisoyent de ce qu'ils avoyent à faire, à quoi ils trouvoyent des volontés bien disposées qui s'y embarquoyent sans s'enquerir d'où cela venoit, tant la volonté des Catholiques estoit ardente, tellement qu'il n'y avoit que ces cinq personnes avec la Roche-Blond au commencement, qui travaillassent par toute la ville à instituer & establir la Ligue, & qui cognoissoyent ceux qui en estoyent, & si d'aventure quelqu'un des six s'estoit hazardé de parler à quelqu'un qui fust recognu pour homme suspect, ou mal affectionné, on le prioit de s'en desgager & ne luy rien communiquer, tellement que ces six personnes ne communiquoyent avec homme vivant, que premierement le conseil n'eust examiné qui estoyent ceux à qui l'on avoit parlé comme n'estant raisonnable de commettre la cognoissance de cette cause qu'entre les mains de gens fideles & très-affectionnés au parti. Et combien qu'il y eust quelque peu de grandes & honnestes familles, qui avoyent bonne affection au parti, si est-ce qu'ils ne paroissoyent & ne vouloyent assister aux assemblées, ny parler à beaucoup de personnes, de peur d'estre descouverts, mais sous main fayoyent ce qu'ils pouvoyent & ani-

moyent ces six personnes de vouloir travailler, & conferoyent avec eux à couvert, & subvenoyent à la cause de leurs conseils & moyens, de sorte que tout se gouvernoit avec une merveilleuse finesse, diligence & animosité. Leur premiere resolution du commencement de la ligue, fut de se soumettre à la mort : chose qui les rendit si asseurés en toutes leurs affaires, que le Roy Henri III ni tous ses agents n'y purent jamais rien entreprendre ny descouvrir, sinon que par conjectures & en gros, sans certitude aucune. Car après que par le conseil & instruction des Docteurs, Curés & Prédicateurs ces six personnes eurent beaucoup gaigné de gens, & qu'il y avoit apparence de former une ligue contre ceux de la Religion, & contre le Roy mesme, aucuns furent deputés vers le Duc de Guyse, pour luy donner à entendre la volonté des bons Catholiques de Paris, le zele qu'ils avoyent à la conservation de la Religion Romaine, & à l'extinction de l'héresie & tyrannie, lequel les reçeut avec grande allegresse, & en communiqua avec ses freres, & au Cardinal de Bourbon, ce qu'il estima estre convenable, pour s'en servir de marote puis après en ses farces tragiques. Il ne faut pas demander, si les uns & les autres furent joyeux de cet advertissement, & de ce qu'il y avoit tant de Catholiques disposés à pareils effects & volontés qu'eux mesmes avoyent. Et dès lors ces Princes, specialement ledict de Guyse, commencerent à entrer en conference avec les ligueurs de Paris, & ne faisoyent & n'entreprenoyent rien que par le consentement & advertissement les uns des autres. Ceux de Guyse y envoye-

rent les sieurs de Meneville, Cornard & Beauregard, pour conferer & communiquer avec eux, & voir leur disposition : mesmement le Duc de Mayenne vint à Paris au mois de Mars 1587. * pour prendre langue & advis avec ce petit nombre de ligueurs, lequel fut instruit de toutes leurs intentions, & comment ils se gouvernoyent, jusques à luy représenter les projects qu'ils avoyent faicts, qui tendoyent à trois fins : La premiere, à la conservation de la Religion Catholique Romaine. La seconde, d'expulser & combattre contre les sectes contraires à la Romaine. Et la troisiesme, pour reformer les vices, impietés, injustices & maux qui possedoyent la France en tous ses Estats : & au lieu de l'impieté & tyrannie y faire regner la pieté & justice. Mais sous ce mot de tyrannie, estoit comprins tout le remuement & changement d'Estat qu'ils essayerent faire tost après. Voilà les trois projects de la Ligue, & outre ce, luy représentoyent au doigt & à l'œil, la disposition qu'ils gardoyent à la ville, sur la carte d'icelle ville, avec la forme de leurs conseils & façons de faire, qu'il trouva si propres que dès lors il fit serment de vivre & mourir avec eux & ne les jamais abandonner, & fut ledit serment reciproquement fait en l'hostel de Reims près les Augustins. Comme aussi furent dès lors deputés quelques habitans de Paris gens de cervelle, lesquels avec amples instructions allerent eu plusieurs Provinces & villes du Royaume, pour rendre capables quelques-uns des plus affectionnés habitans desdites villes, de la création & formation de Ligue, & de l'occasion d'icelle, des projects & intelligences avec les Princes de Lorraine,

* La Ligue avoit commençé longtemps auparavant.

auſquels on donnoit pour couverture le pauvre Cardinal de Bourbon, * Prince du ſang, afin de ne faire qu'un corps par une meſme intelligence en toute la France, ſous la conduite d'iceux Princes, & conſeil des Theologiens, pour combattre l'héréſie & la tyrannie.

* Ce fut ſous le nom de ce Prince que le Duc de Guyſe & ſes partiſans firent publier le dernier Mars 1585. une Declaration pour s'oppoſer a ceux qui voudroient renverſer la Religion Catholique. *Mem. de la Ligue. T. 1. P. 81.* où on voit auſſi la réponce à cette Declaration p. 89.

Ces ſix Archiligués furent ainſi occupés juſques aux Barricades, & travailloyent par toute la ville, à la faveur de leurs amis & confederés qu'ils avoyent gagnés au parti, ayant par leur travail attiré & mis en ce train des perſonnes qui n'eſtoyent moins affectionnées qu'eux-meſmes. Ainſi l'on employoit aux affaires, tant dedans que dehors la ville, les plus zelés & capables; de façon, que non ſeulement les ſix travailloyent, mais ſous eux, & par leur inſtruction, beaucoup d'autres. Comme au quartier de la Cité Compans avoit pour aide Hebert drappier, & de Laiſtre. Crucé print Pigneron, Senault, Noblet & Joiſel. La Chapelle print Emonot Procureur, & Beguin. Le Commiſſaire Louchard print Tronçon Colonel, & de la Morliere Notaire. Buſſi le Clerc print Choulier & Courcelles: & Senault y amena le Sieur Fontanon Advocat en la Cour, très-affectionné & très reſolu, comme auſſi eſtoyent les autres deſſuſnommés, qui tous travailloyent affectueuſement pour deſcouvrir ce qui ſe faiſoit au préjudice de la Ligue. Et les confederés deſſuſnommés avec autres Bourgeois qui avoyent créance à ces ſix perſonnes, venoyent de jour à autre advertir chacun à ſon quartier de ce qu'ils avoyent appris par la ville, des propos que l'on y tenoit, ou de ce que l'on y pratiquoit contre les Ligueurs; & les ſix ayans reçeu tels

advertissemens, sçavoyent par ce moyen tout ce qui se passoit parmi la ville, & le rapportoyent au Conseil, qui selon les occurrences pourvoyoit de remedes : & par succession de temps croissans les affaires, mesmement les Provinces & villes Ligueuses, qui avoient esté adverties par personnes affidées & envoyées de Paris pour les advertir de la Ligue, & de leurs intentions, pour les confirmer davantage, envoyerent à Paris des agents pour s'enquerir de la vérité, & s'instruire amplement : & afin de leur donner contentement, il y avoit des Ligueurs qui estoyent commis pour recevoir lesdits agents selon les Provinces, les uns ceux de Picardie, les autres ceux de Normandie, les autres ceux de Bourgongne, ceux d'Orleans, de Lyon, & autres villes & Provinces, avec lesquels estoit fort amplement communiqué, & s'en retournoyent bien instruicts, & avec bons mémoires & promesses de se secourir les uns les autres pour le soustenement de la Ligue contre le Roy, * & contre les Huguenots : & tout cela se faisoit devant les Barricades.

En ces conseils croissoit l'audace à resoudre les affaires, & contenter leurs partisans, encore qu'il s'agist d'une Ligue contre le Roy & l'Estat. Car outre le zele que l'on imprimoit au cœur de chascun, disant que la Messe s'en alloit bas, si elle n'estoit apuyée de la Ligue, l'on avoit basti une asseurance au parti, tant envers les Princes de la Ligue, que de beaucoup de villes & Provinces, avec lesquelles ceux de Paris, qui avoyent esté poussés les premiers en ce branle, s'entendoyent avec promesses d'un secours mutuel. Du commencement, il ne

* Un des Articles de la Declaration du 31. Mars 1585. étoit qu'ils ne prenoient les Armes contre le Roy, mais au contraire pour deffendre sa personne.

ſe parloit entr'eux d'aucune entreprinſe, mais ſeulement tendoyent (diſoient-ils) à la deffenſive au cas que l'on vouluſt attenter aux Catholiques : & l'invention des Barricades eſtoit reſolue entr'eux plus d'un an auparavant l'effet d'icelles, pour ſe deffendre ſeulement, & non pour entreprendre ny commencer. Mais l'Eſtat des affaires fit changer toſt après de conſeil. Si on demande, comment pouvoyent ils faire tant d'entreprinſes & ſolicitations par tout le Royaume de France ? où eſtoient l'argent, & comment cela ſe pouvoit faire, veu que les Chefs avoyent bien peu de moyens, & aucuns d'entre eux eſtoient preſque au ſafran : * Je reſpons que la Ligue vint tout à poinct à la pluſpart. Car en ces furieux & chauds commencemens où on ne manquoit d'argent; pource que tous ceux qui entroyent à la Ligue y employoyent leurs biens & moyens, de ſorte que pluſieurs, tant communautés que particuliers, y ſont demeurés fort engagés & ruinés, parce qu'on commençoit par la deſpence avec hazard de ſa vie : Mais la peur qu'on avoit du Roy ſe changea bien toſt en audace. S'il euſt arraché ceſte mauvaiſe plante en herbe, elle ne l'euſt pas eſtouffé, comme elle fit eſtant devenue arbre. Car leur licence creuſt tellement qu'ils faiſoyent ce qu'ils vouloyent, au veu & ſceu du Roy, lequel n'ignoroit pas qu'ils s'aſſembloyent contre luy, qu'ils avoyent intelligence avec les Princes eſtrangers, qu'ils recevoyent à pleines mains des doublons d'Eſpagne, & qu'ils pratiquoyent beaucoup de villes & Provinces, & néantmoins ne ſe bougea, retenu, partie par ſon naturel mol, & par ſa mere, (laquelle ſçavoit trop

* Voyez la Satyre pag. 5. 55. & 67. & les Remarques, p. 39.

de ces affaires, & s'en trouva mal à la fin, recevant le loyer de ſes précédens deportemens) partie d'un deſir de deſcouvrir plus avant leurs deſſeins, & penſant faire ruiner les Ligueurs & les Huguenots les uns par les autres. Cependant les Predicateurs de la Ligue tonnoyent en leurs chaires contre ce mal conſeillé Prince, l'appelloyent tyran, & fauteur d'héretiques. Les Ligueurs ſe deffendoyent contre ſes entreprinſes, & quand il voulut eſtendre les doigts, ils lui donnerent des coups de baguette : teſmoin la journée de ſainct Severin, le Mercredi ſecond jour de Septembre 1587. que le Roi avoit donné charge de ſaiſir quelques Predicateurs : dequoi les ſuſdits Crucé, Buſſi, Senault, & Choullier, advertis ſe mirent avec leurs amis & Confederés en pluſieurs endroits à l'advenue des ponts de ville, pour empeſcher l'empriſonnement des Predicateurs : & entre autres endroits il y en avoit en la maiſon de Haſte Notaire, au carrefour ſainct Severin, où le Roy envoya ſes gardes & forces pour attraper quelques Ligueurs, & auparavant le Lieutenant Civil y avoit envoyé le Commiſſaire Chambon & Bordereau, avec des Sergens, tous leſquels furent repouſſés par les Ligueurs qui monſtrerent les dents, firent ſonner le toxin au temple de ſainct Benoiſt, ſe mirent en deffenſe, & fut tout beſoin aux gardes du Roi, aux Commiſſaires & Sergens qu'on y avoit envoyés, de ſe retirer. Davantage, ils coururent à ſa veue ſur ſes mignons, teſmoin le Duc d'Eſpernon, qui fut contraint ſe ſauver ſur le pont Noſtre-Dame : tellement que le Roy, ayant trop attendu, finalement ſe trouva enclavé dedans leurs Barri-

cades, journée funeſte pour luy, & pour eux : en laquelle ce pauvre Prince, qui avoit eſté adoré des Pariſiens ès maſſacres de l'an 1572. fut par eux chaſſé à coups d'eſpée le 12. de May l'an 1588. & contraint honteuſement ſortir hors de la ville avec toutes ſes forces & ſes agents, en laquelle onques depuis il ne rentra, qui fut une eſtrange révolution és affaires de France, & un terrible jugement de Dieu ſur le Roi, ſur les Catholiques Romains, & notamment ſur la ville de Paris. Eſtans entrés ſi avant en diſcours, pourſuivons le reſte. Deux jours après les Barricades, à la ſollicitation des ſeize, qui eſtoyent les Archiligueurs de Paris, & par le conſentement du Duc de Guyſe, lequel il reſpectoyent & honoroyent comme chef de la Ligue, ils firent faire une aſſemblée générale en l'hoſtel de ville, où il fut procedé à l'eſlection du Prevoſt des Marchands & des Eſchevins du conſentement du peuple, & par voix commune, deſquels la Reine Mere receut le ſerment pour l'abſence du Roi, approuvant ceſte eſlection populaire. En après ils pourſuivirent la deſtitution d'aucuns Colonels, Capitaines, & Quarteniers ſoupçonnés, & favoriſans le parti du Roi, deſquels en fut oſté quelque nombre au grand regret de la Reine Mere, & y contrediſant, au lieu deſquels en fut eſtabli d'autres. Par leur conſeil le Duc fit faire une infinité de deſpeſches & inſtructions pour envoyer ſous ſon nom, & de la ville de Paris, à toutes les Provinces & villes de la France, meſmement vers le Pape & le Roi d'Eſpagne, parce que il fourniſſoit à l'appointement, & quelques autres Seigneurs, pour les inſtruire de ce qui s'eſtoit

passé le jour des Barricades & les entreprinſes du Roi & de ſon conſeil : ce qui occaſionna beaucoup de Provinces & villes de ne croire aux lettres du Roi, & qui le traverſa fort en ſes affaires. Tous les jours ces ſeize tenoyent conſeil avec le Duc, & les Magiſtrats, de ce qui eſtoit à faire. Ils deputerent aucuns d'entre eux pour envoyer vers le Roi, lequel ils redoutoyent, bien marris de l'avoir laiſſé eſchapper. Ces deputés eurent charge de luy remonſtrer le prejudice qu'il ſe faiſoit de croire un mauvais conſeil, & la raiſon que le peuple avoit eue de ſe barricader, avec ſommation de revenir à Paris, & ne la point abandonner, & qu'il y trouveroit de meilleurs ſerviteurs que ceux qui luy avoyent conſeillé de la deſtruire, & d'en ſortir. Après par aſſemblée générale, ils nommerent les plus affectionnés à leur parti pour aller aux Eſtats, baillerent de terribles memoires pour y porter par l'advertiſſement de leurs aſſociés, avec leſquels ils conferoyent journellement, & manioyent le peuple à leur plaiſir, fortifians inceſſamment leur union & intelligence pratiquée avec les autres Princes, & beaucoup de Provinces du Royaume, & par l'inſtruction de leur conſeil auquel ils obeiſſoyent, compoſé de Docteurs Sorbonniſtes, Curés, & autres Eccleſiaſtiques, avec quelques-uns tant de la Juſtice que de marchands de tous les ſeize quartiers de la ville de Paris. Les deputés de la ville ſe regloyent à ce meſme conſeil, & y prenoyent leurs inſtructions. Ces ſeize perſonnes, après l'exécution de Blois, inciterent le peuple, à la revolte, le firent promptement courir aux armes ſans attendre aucun commandement, & le ſoir

meſme que les nouvelles en furent apportées, toute la nuict le peuple fut en armes, ſans chef, ſans commandement, ſans Magiſtrats, parce que le Prevoſt des Marchands & Eſchevins eſtoyent retenus aux Eſtats, mais ſeulement à la promotion & conduite des ſeize, qui tracaſſerent de tous coſtés, le peuple eſtant eſtonné de ſe voir privé de deux des principaux Chefs, & retenu par quelques ſerviteurs du Roy qui remonſtroyent l'authorité & le droit du Roy. On penſe que ſi le Roy euſt eſté bien & promptement ſervi, pour faire advertir d'heure le Parlement & ſes principaux Officiers à Paris, la ville fuſt demeurée coye. Mais les ſeize, voyans qu'on les laiſſoit aller & parler, firent un terrible meſnage : car deux jours après l'advertiſſement du fait de Blois, fut procedé en pleine aſſemblée de l'hoſtel de ville à l'élection d'un Gouverneur, de la perſonne du Duc d'Aumale, lors ſeul des chefs ligueurs à Paris, lequel eſtant endebté de tous coſtés, penſant que ſon couſin de Mayenne fuſt perdu, conſeillé & ſupplié par les ſeize & autres qui lui promettoyent merveilles, & ſe voyant là comme enclos, accepta le gouvernement, où il ſe rempluma.* Ceſte eſlection fut faite à la diligence, ſuſcitation & creance des ſeize, contre le gré & les remonſtrances de pluſieurs de la Cour de Parlement & autres ſerviteurs du Roy, qui contrediſoyent ce que faiſoyent les ſeize, & ne demandoyent qu'à remettre l'obéiſſance és mains du Roy, & ruiner la Ligue, & ces ſeize mutins qui en eſtoient les arcs-boutans à Paris, ou ils firent entrer à minuict la Dame de Montpenſier ſœur des deux tués à Blois, femme

* Voyez la Satyre p. 9. & les Remarques p. 39.

extremement vindicative, & pleine de toutes sortes d'artifices pour l'exécution de ses passions.

En public ces seize disoyent que le Roy estoit un tyran, fauteur d'hérétiques, meurtrier des Princes Catholiques, qu'il ne lui falloit obeïr, au contraire, qu'il falloit exterminer lui & ses partisans, specialement la Cour de Parlement. Sur ceste poincte, ils publient force calomnies contre plusieurs Presidens & Conseillers, font accroire au Duc d'Aumale, que la Cour de Parlement tendoit à ruiner la ville, & faire saccager les plus affectionnez au parti, alleguent le voyage du President le Maistre, qui au lieu de rapporter response de sa légation, qui estoit seulement de parler au Roy de la part du peuple de Paris, afin qu'il eslargist les Prevost des Marchands & Eschevins, & qu'il les renvoyast : auroit rapporté une lettre patente pour la faire verifier à la Cour de Parlement & publier, contenant la déclaration du Roy envers ses subjects, ausquels il pardonnoit, & declaroit ceux de Guyse, bien tués, & les empriſonnemens des autres & des deputés de Paris bien faits. Là dessus le Duc d'Aumale & les seize resolurent, selon l'advis du Duc de Mayenne, qu'ils receurent à ceſt effect, qu'il se falloit saisir de dix ou douze des plus aparens de la Cour de Parlement. De ceste entreprinse precipitée & fort secrette, trois des seize furent les exécuteurs. Car le seiziesme jour de Janvier 1589. suivis d'une troupe de Moines, Prestres, crocheteurs, & autre telle racaille de gens, ils allerent de furie au Palais ; & comme Bussi le Clerc, l'un des trois, qui estoit entré en la chambre dorée, commençoit à li-

re ſon rolle pour diſtraire ces dix ou douze de la compagnie, tous les Conſeillers, lors aſſemblés en la grand'chambre, voyant qu'on avoit nommé en premier lieu le premier Preſident, dirent qu'ils vouloyent tous le ſuivre. Soudain ce petit mutin de Procureur avec ſa ſuite les fait deſcendre du ſiege de Juſtice, & les meine priſonniers en la Baſtille, marchands en corps, deux à deux, depuis le Palais juſqu'à la Baſtille, au travers de la ville, avec une acclamation du peuple contre eux. Et de tout ce corps, conduit à la Baſtille, en fut diſtrait quelque nombre des adherans de la Ligue renvoyés en leurs maiſons, bien marris d'avoir fait compagnie aux Royaux, d'autant que s'ils euſſent penſé que ce corps euſt receu tant de malediſtions & de vilaines paroles de la populace, ils n'euſſent accompagné leur chef, mais ils furent trompés : car ils penſoyent que le peuple voyant ce corps, autrefois tant honoré & reputé, qu'il auroit horreur de voir leur empriſonnement : mais quand ils virent le contraire, & que le peuple claquoit des mains ſur eux, ils furent marris d'avoir gencreuſement parlé, & euſſent bien voulu s'eſtre deſmaſqués plutoſt. La ſotte populace approuvoit fort ceſte capture du plus ſacré, venerable & auguſte Senat qui ſoit en tout le monde, l'ame de ce Royaume, l'œil de la France, temple de conſeil & d'equité. Mais les gens de bien & d'honneur commencerent à gemir, prevoyans de terribles malheurs ſur ces mutins & leur ſuite : & n'y eut Bourgeois à qui ce nouveau ſpectacle ne fiſt ſortir les larmes des yeux. D'avantage, cet acte ſonna ſi mal aux oreilles de tous les peuples de la France, & meſme de l'Italie, qu'après le re-

recit d'icelui, il n'y euſt homme de bien qui ne deploraſt l'eſtat miſérable de la France. De fait, ceſte barbarie ſeule monſtra bien, de quel eſprit eſtoyent tranſportés ces ſeize Archiligueurs, ayans eu le cœur de violenter un tel corps comme celui de la Cour de Parlement. Auſſi toute malediction tomba bientoſt après ſur leurs teſtes, & la bénédiction ſur ces ſages & vertueux Preſidens & Conſeillers, qui prefererent le bien de l'Etat & Couronne de France à leur propre vie.

Outre ce que deſſus par la diligence & ſuſcitation des ſeize fut pourveu à l'hoſtel de ville de coadjuteurs pour l'abſence du Prevoſt des Marchands & des Eſchevins, & pour tenir leur place, attendant leur retour, furent eſleus en pleine aſſemblée générale de ville Drouart Advocat, Crucé Procureur, & de Bourdeaux Marchant. Cela fait ils firent eſlire par le peuple un Conſeil général de l'Union des Catholiques, compoſé des trois Eſtats, gens de créance, qui fut approuvé & recognu par les Cours de Parlement & autres Cours ſouveraines, pour ordonner des affaires d'Eſtat, & recevoir en conference toutes les Provinces & villes Ligueuſes, les deputés deſquelles avoyent ſeance & voix deliberative audit Conſeil: lequel Conſeil général nomma & eſtablit le Duc de Mayenne Lieutenant général de l'Eſtat & Couronne de France, pour maintenir la Religion, & conſerver l'Eſtat, non ſans grand regret de la priſon du jeune Duc de Guyſe, que ce Conſeil euſt ſans doute porté au throne Royal après la mort du Cardinal de Bourbon, tant la memoire de ſes pere & ayeul poſſedoit le cœur des Ligueurs.

Au meſme temps on eſtablit des conſeils

particuliers en chacun des seize quartiers, composés chacun de neuf personnes notables esleues par chacun quartier, en intention de veiller chacun en son quartier sur tout ce qui s'y faisoit, & en advertir monsieur le Lieutenant & ses assesseurs, pour y donner ordre selon les occurrences. Quand le Conseil général fut estabi, les seize de jour à autre apportoyent l'estat de la ville & des Provinces de la Ligue, desquelles ils avoyent advertissement, par la practique qu'ils avoyent observée auparavant les barricades. Et entre autres requestes instamment faites, ils pressoyent fort la nomination du Roy en la personne du Cardinal de Bourbon, esperans que sous ce titre la Noblesse se retireroit de l'obéissance du Roy de Navarre, qu'ils appelloyent hérétique, relaps & excommunié, & au contraire luy feroyent la guerre. Comme aussi ils faisoyent ordinairement requestes d'empeschement d'eslargissement des prisonniers, tant de la Cour de Parlement, que de la Noblesse, à ce qu'ils ne peussent faire mal au parti de la Ligue pendant le temps des guerres. * Après la mort du Cardinal de Bourbon, ils ne cessoyent de jour à autre de faire des requestes pour assembler les Estats, afin d'eslire un Roy ligueur, & pour exterminer le Roy de Navarre & les siens. Ils desarmoyent, empriſonnoyent & degradoyent ceux qui n'estoyent pas de leur retenue : faisoyent faire le procès à plusieurs ; resistoyent par armes & conseil, aux entrepriſes & desseins de leur Prince souverain : souffroyent avec un endurcissement superbe tout ce qu'on disoit de leur Anarchie tyrannique : ne vouloyent ouir parler de paix ny composition avec le Roy, quelque malheur qui leur sur-

* Il est mort le 9. May 1590.

vinst; & au contraire, resistoyent à telles entrepriſes, & incitoyent le peuple à patienter, & attendre quelque coup, qui les delivreroit. Sur tout ils eurent recours au Pape, lequel par plusieurs fois ils advertirent de l'estat de leurs affaires par l'entremise des Sorboniſtes, leurs conducteurs, & qui dès le commencement declarerent qu'en bonne conſcience le peuple pouvoit prendre les armes contre ſon Roy. Ces conducteurs eſtoyent gens ignorans, outrecuidés, ambitieux, ſanguinaires; & qui ont touſiours eſté enfermés dans un College à pedantizer, & manger les pauvres novices. Leur principal qui eſtoit le Roy d'Eſpagne, qu'ils appelloient ſeul reſtaurateur, après Dieu, de la religion Catholique au royaume de France, & qui abondamment a aidé d'hommes & d'argent à ceſt effect. Il avoit bien occaſion de s'y employer, Paris s'étant donné à luy par lettres bien expreſſes ſur la fin de l'an 1591. deſquelles la teneur s'enſuit.

Sire, voſtre Catholique Majeſté nous ayant eſté tant benigne, que de nous avoir fait entendre par le très-religieux & reverend Pere Matthieu, non ſeulement ſes ſainctes intentions au bien général de la religion, *mais particulierement ſes bonnes affections & faveurs envers ceſte cité de Paris, &c. *Et après*, Nous eſperons en Dieu qu'en bref les armes de ſa Saincteté, & de voſtre Catholique Majeſté, jointes, nous delivreront des oppreſſions de noſtre ennemi, lequel nous a juſques à preſent, & depuis un an & demi, bloqués de toutes parts, ſans que rien puiſſe entrer en cette cité, qu'avec hazard, ou par la force des armes; & s'efforceroit de paſſer outre s'il ne redoutoit les garniſons qu'il a pleu

*Cette lettre ſe trouve entier dans les Mem. de Villeroy. T. 3. p. 17. mais elle y eſt datée du 20. Septembre au lieu qu'elle eſt ici datée du 2. Novembre 1591.

à voſtre Catholique Majeſté nous ordonner. Nous pouvons certainement aſſeurer à voſtre Catholique Majeſté, que les vœux & ſouhaits de tous les Catholiques, ſont de voir voſtre Catholique Majeſté tenir le ſceptre de ceſte couronne, & regner ſur nous, comme nous nous jettons très-volontiers entre ſes bras, ainſi que noſtre Pere, ou bien qu'elle y en eſtablitie quelqu'un de ſa poſterité : que ſi elle nous en veut donner un autre qu'elle meſme, il luy ſoit agréable qu'elle ſe choiſiſſe un gendre, lequel avec toutes les meilleures affections, toute la dévotion & obéiſſance que peut apporter un bon & fidele peuple, nous recevrons Roy. Car nous eſperons tant de la bénédiction de Dieu ſur ceſte alliance, que ce que jadis nous avons reçeu de ceſte très-grande & très-Chreſtienne Princeſſe Blanche de Caſtille, mere de noſtre très-Chreſtien & très-religieux Roy S. Louys, nous le recevrons, voire au double, de ceſte grande & vertueuſe Princeſſe, fille de voſtre Cath. Majeſté, laquelle par ſes rares vertus arreſte tous yeux à ſon object, pour en alliance perpetuelle fraterniſer ces deux grandes Monarchies ſous leur regne, à l'avancement de la gloire de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſplendeur de ſon Egliſe, & union de tous les habitans de la terre, ſous les enſeignes du Chriſtianiſme. Comme voſtre Catholique Majeſté, avec tant de ſignalées & triomphantes victoires, ſous la faveur divine, & par ſes armes a fait de très-grands progrès & advancemens, leſquels nous ſupplions Dieu, qui eſt le Seigneur des batailles, continuer avec tel accompliſſement, que l'œuvre en ſoit bien-toſt accomplie, &, pour ce faire, prolonger à voſtre Catholique

Majeſté en parfaite ſanté la vie très-heureuſe, comblée de victoires & triomphes de tous ſes ennemis. De Paris ce 2. de Novembre 1591. *Et plus bas à coſté.* Le reverend pere Matthieu preſent porteur, lequel nous a beaucoup edifiés,* bien inſtruits de nos affaires, ſuppléera au defaut de nos lettres envers voſtre Catholique Majeſté, laquelle nous prions bien humblement ajouſter foy à ce qu'elle en rapportera. Cette lettre eſtoit ſignée de quelques Docteurs de Sorbonne, nommément de Genebrard & de Martin. La date d'icelle eſt conſiderable, car elle eſt du ſecond de Novembre 1591. & treize jours après ceux qui l'avoyent eſcritte, & qui avoyent entendu par le pere Matthieu les intentions du Roy Philippe: ceux (dis-je) qui ne bougeoyent des Jéſuites, & qui n'alloyent en confeſſion nulle part ailleurs, executerent cette grande & horrible cruauté, bourrelant à l'Eſpagnole, & ſans forme de figure de procès, celui, lequel comme le chef de leur juſtice, ils reveroyent le jour auparavant: ſe promettans les Eſpagnols, Jeſuites, & les ſeize & leurs adherans, que ce ſpectacle tragique & hideux qu'ils preſentoyent au peuple en pleine Greve, l'animeroit & enflammeroit à ſe baigner dans le ſang de tous les gens de bien, qui ne pouvoyent gouſter la tyrannie Eſpagnole. Mais Dieu, qui a en horreur telles & ſi exécrables entrepriſes, en ordonna autrement, & fit que ce jour effroyable, qu'ils penſoyent eſtre l'eſtabliſſement aſſeuré du commandement Eſpagnol dans Paris, en fut la ruine. Les plus endormis & aſſoupis commencerent à ſe reſveiller: les plus timides à changer leur crainte en deſeſpoir: & les plus enſorcelés par les

* L'Inſtruction qui luy fut donnée eſt dans les Mem. de Villeroy. T. 3. p. 46.

sermons des Jesuites, à cognoistre que l'Empire Castillan, qu'on leur avoit depeint rempli de douceur, d'heur & de felicité, estoit le comble de ce qui est de plus cruel & de plus redoutable au monde. Ceste lettre escrite au Roy d'Espagne, surprise près de Lyon par le sieur de Chasseron, & envoyée au Roy (de laquelle l'original fut veu, & se void encor' chacun jour) fit clairement cognoistre que le but que les Jesuites, & autres traistres à la France, s'estoyent proposé, durant toutes ces guerres, estoit de faire le Roy d'Espagne Monarque de toute la Chrestienté.

Ils imputoyent à Brisson d'avoir voulu attirer le chef des Lansquenets au parti du Roy, auquel ce President, voyant la Ligue s'affoiblir, desiroit se rejoindre. Que Larcher estoit des prétendans à la paix durant le siege. Que Tardif estoit serviteur du Duc de Nevers : & que tous trois estoyent cause de la prosperité des affaires du Roy, & de ce que dans Paris plusieurs se refroidissoyent. Mais les seize & leurs principaux adherans se faschoyent d'estre controllés : car au lieu de perdre ils avoyent empli leurs coffres : & vouloyent faire les braves, & avoyent plusieurs fois bafoué le Duc de Mayenne, qui trouvant occasion propre pour les gourmander à plaisir accourut après ceste exécution à Paris, où à l'aide de la Chapelle, Prevost des marchands & autres ligueurs, jaloux les uns des autres, il fit empoigner quelques-uns de ces mutins, perdit les uns par la bourse, & les autres par la gorge. Du nombre des executés à mort furent quatre des seize, à sçavoir le Commissaire Louchard, Anroux, Ameline, Emmonot, & encore un

autre nommé Barthelemy. Les douze autres, qui depuis n'ont volé que d'une aile, puis devant & après la reddition de Paris s'en ſont fuis à Soiſſons, cloaque de la ligue, eſtoyent, la Bruyere, Crucé, Buſſi le Clerc, la Morliere, le Commiſſaire Bart, Drouart Advocat, Alvequin, Jablier, Meſſier, Paſſart, Oudineau & Morin. Quelques-uns mettent un nommé le Tellier au lieu d'Anroux : mais l'un vaut l'autre.

Ce qui s'enſuit monſtrera de plus en plus l'eſprit d'eſtourdiſſement qui regnoit en ceſte ligue. Outre ce Conſeil des ſeize, qui fut l'architecte de la ligue, l'on fut d'avis d'en dreſſer un plus grand : car chaſcun vouloit avoir part au gaſteau, & diſoit ou que la principale feſte de la ligue eſtoit celle des Rois, puis celle des Repentans ou battus. Ce conſeil general ou anarchie de l'Union, eſtabli par le peuple qui en avoit nommé quarante, ſe trouva augmenté de quatorze, que monſieur le Lieutenant, les Dames de Montpenſier, Nemours, Aumalle, & autres, nommerent par l'importunité de quelques grands, leſquels deſiroyent entrer en ceſte compagnie pour y brouiller, encores que l'intention du peuple fuſt de n'en eſtablir que quarante ſeulement, avec les députés des Provinces, quand ils viendroyent à Paris, qui avoyent ſeance & voix deliberative audit Conſeil, & non autres. Ces deputés du peuple eſtoyent, Brezé Eveſque de Meaux, Roze Eveſque de Senlis, de Villars Eveſque d'Agen, Prevoſt Curé de S. Severin, Boucher Curé de Sainct Benoiſt, Aubrai Curé de Sainct André, Pelletier Curé de Sainct Jaques, Pigenat Curé de Sainct Nicolas, & Launoy

Chanoine de Soiſſons, pour l'Egliſe. Les ſieurs de Manneville, Marquis de Canillac, Sainct Pol, de Roſne, de Montberauld, de Hautefort, & du Saulſai pour la Nobleſſe. Et les Sieurs de Maſparaulté, de Nulli, Coquelei, Mydorge, de Machault, Baſton, Marillac, Acarie, de Brai, le Beau clerc, de la Bruyere, Lieutenant Civil, Anroux, Fontanon, Drouart, Crucé, de Bordeaux, Alvequin, Soly, Bellanger, Poncher, Senault, & Charpentier pour le tiers Eſtat, qui ſont les quarante nommez & convenus par le peuple. Outre leſquels l'on y adjouſta de premiere abordée quatorze, à ſçavoir, Hennequin Eveſque de Rennes, Lenoncourt Abbé, les Preſidens Jannin & Vetus, les ſieurs de Sermoiſe, Dampierre, le Preſident le Maiſtre, d'Amours Conſeiller, Villeroy le pere, Villeroy le fils, la Bourdaiziere, du Fay, & les Preſidens d'Ormeſſon & Videville, & depuis eux pluſieurs autres de leur retenue : dont le ſeize ſe plaignoyent : diſans que ceſt accroiſt eſtoit dreſſé pour emporter les voix des denommés par le peuple : de ſorte que le plus ſouvent ils eſtoyent en contradiction, tellement que quand les grands vouloyent frapper quelque coup au deſavantage des Pariſiens & favoriſer les Royaux, ils faiſoyent venir les Preſidens de la Cour & gens du Roi avec leurs adherans, comme le Preſident le Sueur, de Bragelonne threſorier, Rolland l'Eſchevin, & autres qui avoyent ſeance & voix deliberative en ce conſeil, afin d'emporter ce qu'ils vouloyent par la pluralité des voix, d'autant que ces ſurpernumeraires ſurpaſſoyent le nombre de ceux nommés par le

peuple. Tellement que quand l'un d'entre eux vouloit faire eſlargir quelqu'un de ſes amis, il alloit prier tous ces ſupernumeraires, & s'aidoyent de leurs ſuffrages les uns les autres, pour faire ſortir tout autant de Royaux que l'on empriſonnoit : comme de fait on les a tous fait ſortir nonobſtant l'acclamation du peuple, ny l'opinion des députés du peuple. De ſorte qu'au lieu de traicter en ce conſeil des moyens d'exterminer les Royaux, on y traictoit le plus ſouvent de les favoriſer, les eſlargir, bailler main levée de leurs biens, & les ſoulager en tout ce qu'il ſe pouvoit.

Telles eſtoient les plaintes des ſeize : Et cependant ils ne viſoient qu'à remplir leurs coffres. Telle eſtoit auſſi l'intention de leurs predicateurs & Docteurs. Les ſeize vouloyent tenir les places des Preſidens, Conſeillers & Treſoriers chaſſés. Oudineau eut un eſtat de grand Prevoſt, & la Merliere de Lieutenant Criminel de courte robe. Tous en general & en particulier ont volé leurs voiſins, deſrobant les pierreries, la vaiſſelle d'argent & autres meubles precieux, ſous ombre d'aller chercher du papier. Quant aux predicateurs & Docteurs rien ne les a eſmeus que l'eſperance d'eſtre Eveſques, Abbés & grands Seigneurs. Pourquoy chaſſoit-on le Cardinal de Gondi ? Eſtoit-ce pas afin que Roze priſt ſa place, preſchant en l'Egliſe de noſtre Dame ſes folles reſveries, pour s'y mieux inthroniſer ? Boucher a-t'il pas demandé cinq & ſix Eveſchés, & enfin a-t'il pas impetré penſion ſur celui de Beauvais, comme auparavant ſur celui de Frejus : Pigenat avoit-il pas volé la Cure de S. Nicolas, & Guinceſtre celle de S. Ger-

vais: Lucain a-t'il pas fait tout ce qui lui a eſté poſſible pour faire chaſſer Morenne Curé de S. Mederic, pour avoir ſa place?

Une autre confuſion leur tomba deſſus la teſte. Car d'entre les ſeize & quarante aucuns ſervoyent au Roi contre leurs compagnons. Meſmes on dit qu'Oudineau & la Morliere pouſſerent bien à la roue au proces de Louchard & de ſes compagnons. Adjouſtons encore un mot. Les ſeize inſiſtoyent dès le commencement ſur l'election d'un Roy, & vouloyent qu'on s'en rapportaſt au Roy d'Eſpagne: tellement qu'infinies menées ſe paſſerent en ces entrefaites. Le Duc de Mayenne ayant deſcouvert qu'ils ne vouloyent point de lui, toſt après la mort du Roy, commença à les deſdaigner. De fait, au camp de Corbeil, au mois de Septembre 1590. au village de Choiſi, où le Duc de Mayenne eſtoit logé, ſe trouverent quelques-uns de cette compagnie des ſeize, tant Eccleſiaſtiques que ſeculiers, entre autres le Docteur Boucher, * frere Bernard le Fueillant, le Greſle, Crucé, Bordederel, Roſni, le Tellier, de Sainct-Yon, Jablier, Thinot, Leſcoffier & autres, deſireux de la ruine du Royaume, qui avoient apporté de bons memoires, & très-neceſſaires pour le ſalut de la Ligue, que Boucher & Crucé à un ſoir preſentent au Duc de Mayenne, qui les receut avec promeſſes d'y pourvoir, mais incontinent qu'ils furent ſortis, les ſieurs de Roſne, Vitri, & autres, qui lors eſtoyent près de la perſonne & du Conſeil du Duc de Mayenne, ſe mocquoyent de toutes les demandes & memoires des ſeize, & en meſdiſoyent, diſans que c'eſtoyent gens turbulens qui ne deman-

* Voyez le Dialogue de Man. & du Man. p. 95. & 96, & les Remarques, p. 257.

doyent que la ruine de la Noblesse, & des places fortes qui leur appartenoyent, & qu'il falloit faire des torchons de telles demandes. Autres disoyent qu'il les falloit mettre en pieces avec leurs memoires. Et sur le champ fut faite une copie de leurs memoires envoyée au sieur de Villeroy, qui estoit en un sien Chasteau près de ce lieu, & leur original monstré à l'Archevesque de Lyon, au President d'Orcei, & autres du conseil, qui firent des annotations sur les articles, comme les fripons font sur un Despautere : & donnerent des resolutions de Maistres ès Arts, se mocquans de ceste compagnie, qui fut huict jours entiers en ce village de Choisi, & tous ensemblement ne rapporterent que du vent & de la risée : & me souvient que Baudouin, secretaire, dit, que les seize estoyent venus bien chargés de memoires, & qu'ils s'en retournoyent à vuide, & encores que le Secretaire de Rossieu fit pour eux tout ce qu'il pouvoit, toutesfois son travail fut vain : d'avantage, il ne fut en leur puissance d'obtenir congé de saluer le Prince de Parme, & au contraire on leur deffendit d'y aller, & mit-on cinq ou six espions à l'entour du Prince de Parme, desquels Rosne estoit le principal, pour sçavoir si quelqu'un de cette compagnie iroit le voir, tant l'on avoit peur qu'il sçeust la verité des affaires de France & necessité du peuple, & n'estoit entretenu que de mensonges par les plus grands. Il me souvient que Boucher alla voir l'Evesque de Plaisance à present Cardinal, * & soi disant à faux tiltre Legat, qui estoit logé avec le Prince de Parme, & fut apperceu par Rosne, qui le jour mesme en advertit le

* Voyez les Remarques p. 137. & 367.

Duc de Mayenne, lequel en fut fort irrité, & en porta mauvais visage audit Boucher, le menaçant de lui crever l'autre œil s'il le faschoit, tant il craignoit que l'on communiquast avec le Duc de Parme. Il y avoit pareille jalousie en ce Duc de Mayenne, & son conseil contre les seize, pour le faict de l'Espagnol, que celle que le deffunct Roi Henri avoit contre ceux de Guyse, qui s'aidoyent de la faveur des l'Espagnol, qui estoit l'une des principales & justes causes de la haine qu'il leur portoit, que celle qu'a le Duc de Mayenne contre les seize, & consequemment leur ruine. Parce que le Duc ayant cette jalousie en teste, perdra plustot la vie, abandonnera le parti, & se joindra aux Royaux, plustot que de souffrir aucune communication ni intelligence entre le peuple & l'Espagnol, duquel il se veut aider pour son profit particulier, & non pour le bien general : & cette jalousie sera la ruine de la Ligue, par ce que l'on en a cognu, tant par la bouche d'aucuns des principaux, estant leur volonté de gouverner & commander absolument, & s'aider de l'Espagnol à leur fantasie, sans se soucier des Sorbonnistes & prescheurs, ni des seize, * ni autres du peuple ligueur, tesmoin la journée du 4 de Decem. mil cinq cents nonante un, qui fut executée sur ce seul subject de communiquer avec l'Espagnol, auquel les seize avoient escrit pour avoir un Roy, sans parler du Duc de Mayenne, qui entra en si grande furie, joinct la provocation de la Dame de Montpensier & du Gouverneur, qu'oubliant toute justice, toute promesse, & tout honneur & respect, il se vengea sur une partie des seize, sous un

* Jour auquel les quatre Seize furent pendus comme ils l'avoient bien merité.

pretexte qu'il emprunta, encores que la vérité eſt, que la vraye occaſion eſtoit la lettre que les ſeize avoyent eſcrite au Roy d'Eſpagne, comme à leur Roy, ſignée de quelques Docteurs de Sorbonne, comme a eſté dit cideſſus,* ainſi que la Dame de Montpenſier le ſceut bien dire le lendemain de l'exécution, le jour de laquelle l'on faiſoit courir un bruit contre les ſeize, qu'ils avoyent voulu attenter à la perſonne du Duc de Mayenne. Le ſecond jour, que c'eſtoit, parce qu'ils eſtoyent Eſpagnols, & à cette fin la Dame de Montpenſier repréſenta une copie de lettre envoyée par les ſeize au Roy d'Eſpagne, qu'elle monſtra à toutes perſonnes pour les animer contre les ſeize, & en deſpit des Eſpagnols. Et le troiſieſme jour on fit courir le bruit que c'eſtoit à cauſe de la mort du Preſident Briſſon, & de ſes deux compagnons, de ſorte qu'en trois jours l'on fit courir trois divers paquets contre les ſeize : mais le ſecond eſtoit le plus véritable. Comme meſmement le Duc de Mayenne ne peut ſe tenir qu'il ne le diſt à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, lui diſant que l'on vouloit porter la Couronne en France, à ſon maiſtre par les membres, mais qu'il la lui falloit porter par les chefs. Joint que par pluſieurs fois le Duc de Mayenne a dit que les ſeize lui avoyent gaſté ſes affaires, mais qu'il s'en vangeroit, & l'a eſcrit à tous les Gouverneurs de la Ligue pour leur faire trouver bonne l'exécution qu'il avoit fait faire contre les ſeize, les appellant par ſes lettres gens turbulens & violens, auſquels il ne ſe fieroit plus, & qu'il ſe remettoit du tout à la volonté & bon conſeil du Parlement de Paris.

* Pages 371. & 373.

On peut voir de ce que deſſus, combien

ont eſté juſtes les cauſes pour leſquelles l'Auteur a deſcouvert les confuſions de la Ligue en ſa Satyre, à laquelle on appreſte un Commentaire, ſi les Ligueurs continuent en leurs fureurs, afin que leurs meſchancetés & les trahiſons qu'ils ont traſſées les uns aux autres ſoyent deſcouvertes de plus en plus.

*Voyez ci-devant pag. 231 où ce qui ſuit ſe trouve adjouté à l'explication du mot *Higuiero* d'Inferno.

* Au reſte, quelques-uns ont rapporté qu'on avoit trouvé mauvais que l'Autheur ait mis en ſa Satyre les noms propres d'aucuns ſeditieux & principaux Autheurs de tout le malheur de la France : mais je lui ai oüi dire qu'il eſtoit d'un païs, où l'on appelloit le pain pain, & les figues figues. Ceux qui avoyent livré pour de l'argent leur propre ville au Roy Philippe de Macedoine, ſe plaignoyent bien que ſes ſoldats après la reddition les appelloyent traiſtres, & leur reprochoyent leur trahiſon. Je ne ſçaurois, dit le Roi, que vous y faire : mes ſoldats ſont groſſiers & lourdaux, qui appellent les choſes par leur nom. Ceux qui après avoir faict revolter les villes contre le Roy, & fait la guerre tant qu'ils ont peu tenir, exercé toutes ſortes de tyrannies ſur le pauvre peuple, & ruiné tous leurs voiſins, & qui ſe voyans ne pouvoir plus ſubſiſter, & n'y avoir plus rien que prendre, ont vendu cherement les places au Roy, & livré les pauvres habitans à ſa merci, ſont bien marris ſi on les appelle traiſtres. Mais ſi ſera il mal aiſé qu'il n'en eſchappe quelque mot aux Pariſiens, meſmement contre ceux qui ont pris de l'argent, & qui ont marchandé & barguigné, pour parvenir à un certain prix, j'en veux avoir tant. Car encores qu'ils ayent faict ce qu'ils doyvent, comme les Juges qui font la juſtice qu'ils ſont tenus faire : ſi eſt-ce qu'en prenant de

l'argent ils ont tout gasté, & ne doivent plus recevoir d'honneur de leur bien-faict, ils ne peuvent se sauver qu'on ne les appelle traistres, concussionnaires, marchands & vendeurs de leurs païs, & n'y a que Dieu seul qui puisse faire que les choses faites ne soyent faites : encores ne le fera-t'il que par l'oubli, qu'il peut induire en nos esprits, pour ne nous souvenir de ce qui s'est passé. Et sur ce propos un de nos poëtes, dont nostre ville d'Eleuthere est assez bien fournie, a dit en six petits vers ces jours passés :

Ceux qui vendent au Roy, par ces guerres civiles,
A beaux deniers comptants, les places & les villes,
Encor à mon advis lui font-il bon marché :
Car pour un peu d'argent s'exposans aux envies,
Ils vendent quand & quand leur honneur, & leurs vies.
Jamais homme de bien sur ce train n'a marché.

Toutesfois il s'en trouve quelques-uns qui s'estans du commencement laissé emporter au torrent de la Ligue, fust-ce pour crainte de perdre leur religion, fust-ce pour affection particuliere qu'ils portoyent aux chefs du parti, ou pour quelque indignation & haine qu'ils eussent conceue contre le feu Roi, se sont d'eux-mesmes soumis à recognoistre le Roy present, si-tost qu'ils l'ont veu Catholique : & tout remis en sa puissance les places qu'ils tenoyent, sans marchander, ni entrer en composition avec leur maistre : & ceux-là sont plus excusables de leur premiere erreur que les autres ; voire meritent recommandation & louange, & d'estre mis aux

Chroniques pour avoir delivré leurs païs de la tyrannie Espagnole, comme on y void ceux qui delivrerent la France des Anglois, dont sont venus tant de beaux privileges octroyés aux familles, aux villes & communautés, qui d'elles mesmes secouerent le joug estranger, pour se soumettre à la douce puissance de leurs Rois naturels. Mais ce qui faſche le plus tous les gens de bien, est de voir ceux qui ne l'ont fait que par force & nécessité, estre néantmoins caressés, receus & bien venus, & se glorifier qu'ils sont cause que le Roy est converti. Ceux-là me font souvenir d'une response que fit le grand Fabius à un Capitaine Romain Gouverneur de Tarente, qui après avoir laissé perdre la ville par la trahison des Citoyens, se vantoit d'avoir esté cause de la reprise. A la verité, dit Fabius, je ne l'eusse point reprise ne recouvrée, si tu ne l'eusses perdue. Aussi se peuvent vanter ces gens ici qu'ils sont cause de tant de trophées & triomphes que le Roy a acquis en conquerant son Royaume : car sans leur trahison & rebellion il n'eust pas tant gagné d'honneur à les subjuguer & ranger à raison. J'en vois d'autres qui n'ont bougé de leurs maisons & de leurs aises, à deschirer le nom du Roi & des Princes du sang de France, tant qu'ils ont pû, & qui ne pouvans plus resister à la necessité qui les pressoit, pour avoir eu deux ou trois jours devant la reduction de leur ville, quelque bon soupir & sentiment de mieux faire, sont aujourd'hui neantmoins ceux qui parlent plus haut, & qui ont les Estats, Offices & recompenses, & se vantent d'avoir faict plus de service au Roy & à la France, que ceux qui ont quitté leurs maisons, & leurs biens

&

& offices, pour ſuivre leur Prince, & qui ont voulu endurer toutes ſortes de neceſſités pluſtoſt que de conniver à la tyrannie des eſtrangers tant Lorrains qu'Eſpagnols. Mais ceſte plainte merite une autre Menippée. Je ne vous dirai plus que deux petits quatrains, que deux de nos compatriottes firent ſur le champ une fois que nous diſcourions ſur ce meſme ſubject.

Si les mauvais François ſont bien recompenſés:
Si les plus gens de bien ſont les moins avancés:
Soyons un peu mechans: on guerdonne l'offenſe,
Qui n'a point fait de mal, n'a point de recompenſe.

L'autre tout à l'inſtant pourſuivit en autant de vers, non moins à propos que les premiers.

* *Pour eſtre bien venus, & faire nos affaires*
Durant ce temps faſcheux, pleins d'horribles miſeres,
Agnoſte mon ami, ſçais-tu que nous ferons?
Surprenons quelque place, & puis nous traiterons.

* Voyez ci-devant pa 234.

Je ſçai bien qu'il y a des gens qui ne prennent pas plaiſir qu'on parle & qu'on eſcrive ainſi librement, & s'offencent au premier mot qui ramenoit nos afflictions paſſées, comme ſi après tant de pertes, ils nous vouloyent encor' oſter le ſentiment, & la langue, & la parole, & la liberté de nous plaindre. Mais ils feroyent pis que Phalaris ne faiſoit à ceux qu'il eſtouffoit dans ſon veau d'airain: car il ne les empeſchoit point de crier, ſinon qu'il ne vouloit pas ouïr leurs cris comme d'hommes, de peur d'en avoir pitié; ains comme hurlemens de bœufs & de taureaux pour deſguiſer le ſon de la voix humaine. Il eſt mal-aiſé que ceux que

l'on a pillés, volés, empriſonnés en la Baſtille rançonnés & chaſſés de leur ville & de leurs charges ne jettent quelque malediction ſur ceux qui en ſont cauſe, quand à leur retour ils trouvent leurs maiſons vagues, deſertes où il n'y a plus que les murailles, au lieu qu'ils les avoyent laiſſées richement meublées & accommodées de toutes choſes. Qui pourra jamais eſtouper la bouche à la poſterité, & l'empeſcher de parler du tiers parti, * & de ceux qui l'ont enfanté & allaicté, & qui le tiennent encor renfermé en chambre, le nourriſſent & ſubſtantent de bonnes viandes pour le mettre un jour en lumiere, & le faire voir tout formé, & tout grand, quand ils en verront le temps & la commodité? Jamais ne fut, & ne ſera, quelques Loix & Ordonnances qu'on y puiſſe faire, que la cenſure ne ſoit mieux receue que la louange : meſmement quand elle eſt tirée de la verité, & qu'il n'y ait cent fois plus de plaiſir à picquer un poltron, qu'à louer un homme de bien. C'eſt la punition que meſchans ne peuvent éviter: & s'ils ont tous leurs plaiſirs d'ailleurs, pour le moins faut-il qu'il ayent ce deſplaiſir, & ce ver ſur le cœur, de ſçavoir que le peuple les deſchire, & les maudit ſecretement, & que les eſcrivains ne les eſpargneront pas après leur mort.

*Voyez cidevant pag. 43. & 235.

DISCOURS BREF ET VERITABLE des choſes plus notables arrivées au ſiege memorable de la renommée Ville de Paris, & defenſe d'icelle, par Monſeigneur le Duc de Nemours, contre le Roy de Navarre.

Par Pierre Corneio Ligueur.

IL eſt venu* ſi peu de profit à la loüable pretention & ardent zele des Catholiques de ce Royaume, & tant de dommage en la Ville de Paris & celles qui luy ſont voiſines, de la Victoire obtenue (contre tout droit & juſtice) par les heretiques de France, & ceux qui les deffendent, en la bataille d'Ivry, du quatorzieſme Mars de ceſte année, que nous pouvons dire juſtement ceſte journée eſtre un miroir & comme un tableau auquel les Princes & conducteurs d'armée voyent clairement, & leur eſt repreſenté le poids avec lequel ils doivent balancer telles journées, combien de choſes ils ſe doivent mettre devant les yeux auparavant que de jouer à un coup de dé, & mettre au haſard d'un douteux & perilleux ſuccés de combat, ce que le plus ſouvent ne ſe peut jamais recouvrer. Car combien que la juſtice de la cauſe ſe doive autant eſtimer, comme la moitié de la victoire, & qu'il ſe die ordinairement qu'un procès bien fondé eſt à demi gaigné; toutesfois Dieu permet le plus ſouvent, ou par les pechez de ſon peuple ou pour experimenter & faire que les eſleus ſoyent connus, ou pour autres conſiderations de ſa providence, que les ſiens ſoyent affligez & tourmentez, comme il ſe lit en pluſieurs endroits de la

* Voyez ci-devant p. 40. 109. 155. 175. & aux Remarques P. 193. & 397.

1590.

Bible, & ſe connut trop vrai en la ſuſdite journée, en laquelle les Catholiques n'ayans pour but que la conſervation de la foy, & eſtans en plus grand nombre avec autant de valeur que l'ennemi, pour le moins, Dieu rabaiſſa tellement en un inſtant leur eſperance, qu'en un quart d'heure ils furent quaſi maiſtres du champ, & en demi quart d'heure depuis mis en déroute & vaincus. Doncques la nouvelle de ceſte malheureuſe perte ſceue en ceſte fameuſe & celebrée ville de Paris, la plus grande & plus peuplée de l'Europe, elle commença à ouvrir les yeux, & conſiderer le miſerable eſtat auquel elle eſtoit reduicte pour lors: elle ſe voyoit la premiere & le chef de ce Royaume, & celle qui avoit commencé la guerre qui s'eſtoit eſpandue par tous les endroits d'icelui: elle ſe voyoit ſans pierre ni murailles vives qui la peuſſent deffendre, ſans Gouverneur ni Magiſtrat qui lui commendaſt, & ſans aucune police, ni pour s'entretenir ni ſe maintenir, ains chacun vouloit eſtre le maiſtre: comme il arrive à une Ariſtocratie & gouvernement de pluſieurs, où il y a un peuple indomptable, confus, ſuperbe, riche & rebelle, comme eſtoit ceſtui-ci. Elle eſtoit outre cela tant deſpourveue d'artillerie & munitions de guerre, qu'il n'y avoit qu'une ſeule piece montée, & qui peuſt promptement ſervir, parce que tout le ſurplus en avoit eſté tiré, & perdu aux rencontres paſſées. Les murailles eſtoyent ſi mauvaiſes que par pluſieurs endroits on y montoit & deſcendoit ſans difficulté & ſur tout ſi peu de proviſion de pain, vin, & autres choſes neceſſaires à la vie, que perſonne n'eſtimoit quaſi avoit proviſion pour quatre jours: ce qui rendoit les cœurs

des habitans si froids, & leurs esprits si peu accordans entr'eux, que sans doute si le Roy de Navarre eust bien sçeu se servir de l'occasion, & user de sa fortune, il eust obtenu sans peine ce que depuis lui a cousté beaucoup à poursuivre, & à la fin a esté contraint laisser. Mais comme il demeura enyvré de sa victoire, & lui sembla que tout ce sur quoi il mettroit la main seroit retracé, & que personne ne lui resisteroit : Il se contenta d'entrer en la ville de Mante qui lui porta les clefs, & le reconnut pour son Roy legitime & seigneur, contre le serment qu'elle avoit fait le jour auparavant à l'Eglise des Catholiques, & là fit loger sa Cour, & attendit là refraischissant son armée, quelques poudres & munitions qu'on luy envoyoit d'Angleterre. Ceste dilation & demeure qui fut de quinze jours, on doit croire qu'elle advint par ordonnance de Dieu pour la conservation de Paris, parce que pendant on fit provision de la plus grande partie des choses qui defailloyent, ou au moins de celles qui estoyent plus necessaires pour se deffendre valeureusement, & avec tant d'honneur comme elle fit, entrant en icelle très-grande quantité de bled, d'avoine, & autres grains, jusques à trois mil muids & d'avantage, & plus de dix mille muids de vin, en quoi Dieu commença à monstrer sa celeste providence pour le salut de ceste ville, en laquelle y avoit si peu d'ordre & tant de desordre, que personne ne pensoit, ni à la provision generale de la ville, ni aucun particulier à ce qui lui pouvoit advenir & arriver : ains s'asseuroyent tant aux villes & passages qu'ils tenoyent sur la riviere, & en la grande quantité du peuple qui estoit en

leur ville, qu'il ne penſoyent jamais leur pouvoir arriver choſe qui leur fiſt ennui. Sainct Denys s'aſſeura auſſi de ceſte façon, pour eſtre voiſine de Paris.

Or en ce temps arriva en ladicte ville de Sainct Denys Monſeigneur le Duc de Mayenne, fort las & recreu ſelon ſa diſgrace, ſuivi d'aſſez petit nombre de gens, & tous les Eſpagnols qui eſtoyent reſtez de la bataille, où la meſme nuict qu'il arriva, l'allerent viſiter & ſe condouloir avec lui, de ceſte perte : Monſieur le Legat & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne l'animant & l'encourageant en ce qu'il avoit juſtement commencé, lui offrant tout l'aide & ſecours qu'ils pourroyent à l'avenir. L'Archeveſque de Lyon y alla auſſi & pluſieurs autres Seigneurs de Paris, pour le meſme effect, encore que de ceux de la ville il y en alla moins qu'il ne penſoit ; pourquoi leur dict, qu'il connoiſſoit à ſes deſpens le proverbe Latin fort veritable ; Quand tus ſeras heureux tu compteras beaucoup d'amis : & qu'il eſtimoit ceux qui eſtoyent là venus ſes ſeuls amis, & de qui il ſe pouvoit fier : & que les autres en ſa proſperité l'aimoyent, & en ſon adverſité appreſtoyent deſia les eſpaules : & pourtant qu'il eſtoit beſoin qu'ils euſſent grand ſoin de ces deux villes, de Paris & ſainct Denys, comme les clefs deſquelles pendoit tout ce qui avoit eſté commencé, & ſur leſquelles ſe devoit fonder tout ce qui eſtoit à avenir. Et ayant faict ces remonſtrances, le jour enſuivant partit pour s'en aller vers la Picardie pour lever des forces. En ce temps le Commandeur Moré, chef de la plus grande part des forces eſtrangeres, avec leſquelles le Roy d'Eſpagne avoit donné ſe-

cours à la France estoit à Paris, donnant ordre à la provision de deniers, pour la solde des gens de guerre, munitions & autres choses necessaires à la ville, lequel si tost qu'il eust receu ceste nouvelle, partit, tant pour faire que les troupes de Flandres qui s'en retournoyent à cause de la perte de leur General le Comte * d'Aiguemond, demeurassent, que pour aller avertir le Prince de Parme de qui se passoit pour lors, & faire diligence de remedier à ce qui se devoit craindre pour l'advenir. Doncques s'estant passé jusques à quinze jours, sans que le Roy de Navarre se remuast, lui estant arrivé une partie des munitions qu'il attendoit, & lui semblant que son armée s'estoit assez reposée, partit de Mante avec icelle, & chemina en intention d'oster le commerce de la riviere à Paris, duquel elle se maintenoit : & passant aux environs d'icelle, commanda à quelque Cavallerie s'avancer pour connoistre & tenter la volonté de ceux de la ville de Corbeil assise sur la riviere de Seine, distant de Paris sept lieues, qui est comme la clef de tous les vivres qui descendent par ceste riviere. Ceste cavallerie gaigna les fauxbourgs sans beaucoup de resistance, & le lendemain les habitans, qui n'avoyent voulu recevoir garnison des Catholiques, se rendirent à volonté, où entrant le Roy de Navarre, se fit reconnoistre pour Roy : & sejourna là quelques jours, se resiouissant, comme si la perte de Paris n'eust consisté qu'à gaigner ce peuple, & de faict tous ceux qui estoyent avec luy le pensoyent aussi. La ville de Lagni, size de l'autre costé sur la riviere de Marne quasi vis à vis dudict Corbeil, se rendit aussi : si bien que

* Egmond, Maison à present éteinte par la mort du dernier Comte de ce nom arrivée en Espagne le 15. Septembre 1707.

par ce moyen ſerrant plus eſtroitement les rivieres d'une part & d'autre, il fit mettre du canon d'une part & d'autre, pour empeſcher que pas une flotte, tant petite fuſt-elle, peuſt paſſer. Ceux de Paris encores que du commencement ils s'eſtonnaſſent, & euſſent peur à cauſe de ces pertes, & qu'il y euſt autant de diverſité d'opinion au peuple, comme au changement de prix & cherté des viandes, ils s'aſſeurerent toutesfois ſur la préſence & aide des Seigneurs qui eſtoyent en la ville, deſquels nous parlerons après: & ſpecialement avec la doctrine & perſuaſion des Predicateurs, qui eut tant de puiſſance, que les tribulations très-ſuffiſantes pour les eſtonner, ils les prenoyent pour occaſion de s'encourager: choſe qui ſe doit attribuer à miracle, & à la ſeule volonté de Dieu, qui manie les cœurs des hommes ainſi qu'il luy plaiſt, & en fait ce qu'il veut. Car de voir un ſi grand peuple, comme celui de Paris, ſi ſuperbe & indompté, & à qui perſonne ne pouvoit donner le frain, & principalement lorſqu'il eſtoit une ſeconde Babylone, où chacun ſans Loy, ſans Roy, ne Juſtice, tiroit la part où bon lui ſembloit, & le voir neantmoins s'accorder tout enſemble à une voix, d'aimer mieux mourir, que ſe ſoumettre à un Heretique: & que ſi quelqu'un eſtoit ſi hardi de dire le contraire, il eſtoit mis a mort, ſans forme ne figure de procès, ou jetté en l'eau (ce qu'ils ont fait à plus de vingt) & à aucuns pour avoir ſeulement dit qu'il eſtoit bon & neceſſaire de faire la paix avec l'ennemi. * Toutes ces choſes conſiderées, il n'y a perſonne qui ne doive dire que ce ſont des merveilles plus que admirables que Dieu a faites

* Voyez ci-devant p. 24. 96. & 100.

en la conſervation de ce peuple. Les Pariſiens donc eſlurent pour leur gouverneur Monſeigneur de Nemours, & commencerent à fortifier leurs murailles, & abbattre pluſieurs maiſons & edifices des fauxbourgs, qui pouvoient ſervir à l'ennemi à les endommager & les empeſcher de les pouvoir battre, & pour faire ces choſes plus diligemment, voyant que la ville eſtoit ſi grande & le temps ſi court, il envoyerent tous les jours de chaque maiſon des hommes pour y travailler, & tous les pauvres auſſi y eſtoyent receus: pour leſquels payer chacun ſelon ſon pouvoir & moyen y contribuoit volontiers, & alloyent de bons bourgeois eux-meſmes aux murailles faire la paye. Ils demanderent oultre ce garniſon d'eſtrangiers (choſe qui ne s'eſtoit jamais veuë auparavant en ce peuple) ſi bien que l'on fit entrer trois mil Lanſquenets qui furent diſtribuez une partie à la garde de l'Arſenac, où ſont les munitions de guerre & artillerie, & le reſte par les endroits de la ville les plus neceſſaires à garder, & avec ceſte ordonnance ſe delibererent d'attendre ce que le Roy de Navarre voudroit entreprendre, qui s'en alla, après avoir fortifié Corbeil, prendre les autres places qui ſont ſur les rivieres qui paſſent par la ville de Paris: & la premiere qu'il attaqua fut Montereau, qui ſe rendit ſans faire aucune reſiſtance, & de là paſſa à Melun, ville d'importance & forte, tant à cauſe du pont qui eſt ſur la riviere, qu'à cauſe que la plus grande partie d'icelle eſt environnée d'eau, ſi bien qu'elle ſe peut facilement defendre avec peu de gens: à cauſe dequoi Monſeigneur de Mayenne y avoit mis des garniſons, mais le gouverneur & les ſol-

dats voyans que l'ennemi avoit fait dresser sa batterie, & mesmes ja fait quelque bresche, estimans ne pouvoir estre secourus se rendirent, & se donnerent à lui quelques-uns de ladite garnison. De là il s'en alla camper devant la ville de Sens, en laquelle il deliberoit mettre sa Cour & son Conseil : & arrivant il fit mettre en batterie six pieces de canon, ayant peu auparavant exhorté ceux de dedans par ses heraux, & personnes particulieres qu'il envoya pour faire qu'ils le receussent & reconnussent pour Roy, leur offrant toute douceur & bon traitement de vrai Seigneur, & au cas qu'ils ne le voudroyent faire, les battroit comme ennemis * Le gouverneur, appellé le sieur de Chanvallon, & les Gentilshommes voisins, qui s'estoyent retirez dans la ville, faisant peu de cas de ses belles promesses & terribles menaces, se resolurent de ne le recevoir, s'il ne se mettoit au giron de l'Eglise, de laquelle il avoit esté separé par l'heresie, & se fit Catholique. Ce que voyant le Roy de Navarre, les fit battre par deux endroits, & leur fit donner un assaut : contre lequel ils se deffendirent si valeureusement, encore qu'il y eut fort peu de gens de guerre, comme dixhuict cens hommes tout au plus dans la ville, qu'ils ne le firent pas seulement retirer avec grande perte des siens, mais le contraignirent après un second assaut, de s'en aller & lever le siege aussi qu'il n'avoit plus de moyen de les presser d'avantage, & faire nouvelle batterie, n'ayant aucunes munitions, & ne sachant pour lors d'où en prendre. Si bien que laissant ceste ville il s'en vint le chemin de Paris, le jour sainct Marc vingt-cinquiesme Avril, & vint mettre son canon devant Cha-

* il se nomme Jacques de Harlay.

renton, à la veue de la ville, où il y avoit dix ſoldats Pariſiens dans une tour, qui ſe deffendirent courageuſement trois ou quatre jours : mais feignant un jour de vouloir parler à eux, fit aller par un autre coſté de ceſte tour pour les ſurprendre ; ce qu'ayant fait, & gaigné le pont, il fit pendre leur Capitaine, & le meſme jour ſe preſenta à la ville où il gaigna quelques maiſons, & puis tout ce qui eſtoit autour d'icelle, & ce pour tout. Et à cela s'eſtant paſſé quelques jours, il delibera de tenter les forces des Pariſiens, & pour ceſt effect fit attaquer le fauxbourg ſainct Martin avec grand nombre d'infanterie & cavalerie : mais il fut ſi bien deffendu, qu'il n'y peut rien faire, & fut contraint ſe retirer avec perte de beaucoup de ſes gens & beaucoup de bleſſez, entre autres le ſieur de la Nouë, * une des meilleurs teſtes qu'il y ait en ſon armée, lequel eut ſon cheval tué ſous lui & receut un coup de mouſquet en la cuiſſe. Ce qui abattit tellement le cœur des ennemis, qu'ils ſe retirerent viſtement & avec ſi peu d'ordre, que ſi ceux de Paris les euſſent pourſuivis, ils leur euſſent pris deux pieces de canon qu'ils avoyent amenées pour executer leur deſſein. Les Seigneurs & grands perſonnages, de qui la preſence a maintenu Paris juſques en l'extremité à la quelle elle eſt venue, qui eſt la plus grande & la derniere, à la quelle un peuple, comme celui de Paris & de ſa condition, puiſſe eſtre reduit, eſtoyent pluſieurs : par ce que outre Monſeigneur de Nemours, chef & gouverneur de la ville, il y avoit Monſeigneur le Legat, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, l'Ambaſſadeur d'Eſcoſſe Archeveſque de Glaſco, Monſeigneur le Cardinal de Gondi, l'Arche-

* Voyez de luy ci-devant pag. 20. & 144.

vesque de Lyon, l'Evesque de Plaisance; Panigarole Evesque d'Ast, l'Evesque de Rhenes, l'Evesque de Senlis, l'Evesque d'Astrées: & des Princesses y avoit Madame de Nemours, Madame de Mayenne, avec messeigneurs ses enfans, Madame de Guyse, & Madame de Montpensier. Outre cela y avoit de grands Predicateurs, qui avoient plus de puissance par leur doctrine & persuasion envers le peuple, que personne du monde, & principalement Pierre Christin,* de qui l'eloquence (comme d'un Demosthene) tenoit & manioit leurs cœurs; ainsi que desiroyent ces personnages & Seigneurs estrangers: Monseigneur le Chevalier d'Aumale Colonel de l'Infanterie de France, avec plusieurs Gentilshommes & ses Capitaines: & outre y avoit le Parlement, & les autres compagnies ordinaires de la ville, le Prevost des Marchands & Eschevins d'icelle. Lesquels tous voyans que le siege continuoit, & le courage & resolution de ceux qui estoyent assiegez croissoit & se resolvoient de mourir plustot que se rendre, chacun se delibera de mettre la main à la paste, les uns donnans quelque argent pour payer les soldats & fournir aux frais de la guerre, comme faisoyent mondict Seigneur le Legat, & l'Ambassadeur d'Espagne, tant de leurs moyens que de ceux de leurs maistres: les autres faisans la guerre aux sorties & escarmouches avec l'ennemi, & autres aux fortifications des murailles, fondre l'artillerie & la faire monter & mener sur lesdites murailles, lever les parapets, mettre des chaisnes à la rivieres, & toutes autres choses necessaires en matiere d'armes pendant un siege d'une telle & si importante ville. Aussi ceux de qui dependoit le gou-

* Ou Chrestien.

vernement & adminiſtration de la police connoiſſans la grande faute qu'ils avoyent faicte pour n'avoir bien garni la ville de munitions : ils y voulurent remedier, en faiſant une recherche generale des grains, & comptant le nombre de perſonnes qui eſtoit en la ville, pour juger combien de temps elle pourroit tenir à raiſon d'une livre de pain par jour pour chaſque perſonne. Il ſe trouva deux cens mil perſonnes, & de bled environ pour les nourrir un mois. Ils conterent auſſi l'avoine qui y eſtoit pour s'en ſervir après à faute de bled, & en trouverent quinze cens muids. Et afin que le bled duraſt plus, & fuſt deſpenſé au profit de pauvres, ils ordonnerent par le conſeil & avis de quelques bons bourgeois, zelez & affectionnez Catholiques, (ſpecialement d'Anthoine l'Ami, marchand & des premiers, & très-Catholique) que l'on choiſiroit en chaſque quartier un boulenger, auquel on delivreroit du bled a raiſon de quatre eſcus le ſeptier, pour le vendre en pain aux pauvres, à raiſon de ſix blancs. Or il ne leur reſtoit plus que ſçavoir au vrai la reſolution du reſte des Bourgeois & commun peuple, & la volonté qu'ils avoyent de ſe defendre, par ce qu'en une ſi grande multitude il ne ſe peut faire qu'il n'y ait beaucoup de diverſes opinions. Pour quoy ſavoir, ils firent une aſſemblée générale de ville, où ſe trouverent les principaux Bourgeois & Capitaines de la ville, & là jurerent tous de mourir pluſtoſt que recevoir un heretique pour Roy. Et non ſeulement cela, mais encore deſcouvrir & reveler tout ce qu'ils ſauroyent ſe faire ou pratiquer à l'encontre de ceſte ſaincte Union : qui fut cauſe que peu après on deſcouvrit quelque entrepriſe ſe-

crette de l'ennemi, de laquelle eſtoyent quelques perſonnes de la ville, aſſés notables, dont les uns furent mis hors, & les autres executez: & par ce moyen l'eſtat de la ville pour un temps fut plus aſſeuré. Mais parce qu'on voyoit qu'encore qu'il y euſt aſſés bon nombre de gens de pied dans la ville, toutesfois il y manquoit de la cavalerie pour faire les eſcarmouches, Monſeigneur de Nemours fit appeller le ſieur de Vitri, qui avoit une fort belle compagnie de cent cinquante hommes, avec promeſſe de deux mil eſcus pour l'entretenir, lequel y vint, & luy fut payé ladite ſomme par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

L'ennemi qui ſe voyoit lors avec quinze mil hommes, à ſavoir, douze mil de pied & trois mil chevaux, voyant qu'il n'avoit peu prendre les fauxbourgs, logea ſon camp aux lieux plus proches de la ville (plus loin toutesfois que la portée du canon) & environna d'une part & d'autre la riviere, courant toute la campagne d'autour, pour empeſcher qu'il n'entraſt en l'un ni en l'autre lieu choſe du monde. Il penſoit bien que la ville de Paris ayant eſté quinze jours en ceſt eſtat ſeroit contrainte ſe rendre, ou pour le moins qu'il y auroit quelque remuement & mutinerie dans la ville à cauſe des vivres: & tous ceux qui en eſtoyent ſortis, & eſtoyent avec luy, croyoyent le meſme: & ce qui leur faiſoit croire, eſtoit qu'ils ſavoyent le peu de proviſion qu'il y avoit en icelle, n'y en ayant autre, excepté celle que les plus riches avoyent pour leur famille, & aucuns boulengers & marchans pour fort peu de temps, ce qui à comparaiſon d'un ſi grand peuple n'eſtoit qu'un grain de millet dans un

grand champ, outre qu'ils consideroyent que ce peuple accoustumé à ses aises & commoditez, & de voir tousiours les places bien pleines de pain & d'autres denrées, ne les voyant plus, se mutineroit & feroit une sedition tout incontinent: qui fut cause qu'il ne se soucia pas beaucoup de faire autre effort que de prendre les passages. Cependant ceux de dedans faisoyent tous les jours des sorties, tant de gens de pied que de cheval, & ramenoyent tousiours quelques prisonniers, & demeurerent ainsi depuis le douziesme de Mai, jusques au commencement de Juin. En ce temps le sieur de Potrincourt rendit le chasteau de Beaumont à faute de vivres & munitions, l'ayant premierement deffendu aussi vaillamment comme il se pouvoit desirer; & ceste place estant rendue au Roy de Navarre, vint faire dresser trois batteries en ruine à la ville de Paris, faisant tirer trois ou quatre jours assez furieusement, avec treize pieces de canon: & tira si heureusement pour ceux de dedans, que le premier jour qu'il fut tiré bien cent coups de canon, il ne fut blessé qu'un seul homme, & les autres jours ne fit pas plus d'effect; toutesfois il ne laissoit de faire tirer, pour estonner ce peuple qui n'estoit accoustumé à se voir battre de telle façon, & qui ne s'estoit jamais veu assiegé. Cependant Monseigneur de Nemours ayant si bien fait planter l'artillerie (laquelle en peu de temps on avoit fondue & montée, qu'il y en avoit jusques à soixante & cinq pieces) & mettre sur les murailles, & lieux d'où il pouvoit faire offenser l'ennemi, qu'on respondoit fort souvent à leurs canonades, mais c'estoit sans beaucoup d'effect tant de part que

d'autre : & luy cependant sortoit quasi tous les jours aux escarmouches, & tant les soldats & gens de guerre qui estoyent dans la ville comme les bourgeois mesmes qui estoyent animez & encouragez par la belle resolution qu'ils voyoient estre entre les gens d'Eglise, qui firent un jour leur monstre en fort belle ordonnance, & avoyent pour leur Capitaine l'Eveſque de Senlis : & pour les autres chefs & soldats, * le Prieur des Chartreux avec plusieurs de ses Religieux, les Fueillants, & les Capuchins, tous lesquels accompagnez de quelques habitans de la ville devots & religieux, portans un crucifix & image de la vierge Marie pour enseigne, armés par dessus leurs habits ordinaires allerent par la ville, avec resolution de deffendre par la force, leur Religion, comme vrais Machabées, ou mourir en la deffense d'icelle. Voir donc ainsi ceste belle & devote assemblée (en laquelle il y en avoit à qui les os perçoient quasi la peau de jeusnes & abstinences, comme les Feuillants qui ne mangent que du pain avec des herbes crues, ou pour toute delicatesse cuittes avec du sel & de l'eau) cela enflamma les cœurs des habitans de telle façon, & d'un feu si vif, qu'il sembloit que toute la mer ne fust pas bastante, pour en estindre la moindre estincelle.

* Il est dit cy-devant p. 13. qu'il n'y avoit point de Chartreux.

Or il ne manquoit qu'une chose, à sçavoir de pouvoir reparer le peu de soin que l'on avoit mis à pourvoir la ville des choses necessaires dont on commençoit fort à ressentir l'incommodité & le dommage qu'apportoit ceste petite prevoyance : à quoi pensant remedier, on ordonna que les payſans bouches inutiles & mendiants, qui estoyent bien

bien trente mille, & que l'ennemi avoit faict entrer en la ville, en fussent mis hors: mais ceux qui avoient la charge d'executer ceste ordonnance, pensans qu'il n'estoit de l'honneur & grandeur de la ville, le faire, & ne pouvans croire pour l'abondance qu'ils avoyent tousiours veue en icelle, qu'ils peussent si tost manquer, ne la vouloyent mettre en execution, encores qu'en toutes autres villes bien policées, l'on ait tousiours accoustumé en telles occasions faire le semblable: si bien que pour ne l'avoir faict, ils vindrent à une si grande disette, qu'ils ne se voyoient plus de vivres ni d'argent pour payer les soldats, parce que les bourgeois disoyent qu'il ne leur estoit possible de rien fournir, alleguant pour excuse, que tant de deniers qui avoyent esté levés & payés par eux, avoyent esté mal employés, & mal mesnagés, & dissipés par ceux qui les avoient maniés, sans jamais vouloir rendre compte, & personne ne l'osoit demander de peur d'encourir leur mauvaise grace: si bien qu'il fut necessaire de prendre secours d'ailleurs. Et adviſa Monsieur le Legat, Monsieur de Paris, & l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il valoit mieux que les Eglises & Paroisses donnassent tous les ornemens d'argent qu'elles avoyent, fors ceux qui estoyent nécessaires au service divin, à condition qu'ils seroyent rendus dans trois mois, pour payer les gens de guerre, & que lesdits sieurs Legat & Ambassadeur, secourroyent les pauvres & leur feroyent des aumosnes: & de sa part offrit l'Ambassadeur d'Espagne Dom Bernardino de Mendoze, * donner chasque jour (pendant le siege) pour six vingts escus de pain, tant aux pauvres honteux, que autres de la ville, ce qu'il fit:

* Voyez ci-devant p. 4. 38. 109. 164. 177. & 196.

& de ces aumoſnes les pauvres ſe ſentirent beaucoup allegez. L'ennemy cependant qui travailloit à oſter toutes les commoditez de vivres, penſa qu'oſtant les moulins il y avanceroit beaucoup, tellement qu'il les fit tous bruſler, qui fut une très-grande perte à ceux de la ville qui en tiroyent très-grand profit & revenu : mais on trouva tout auſſi-toſt moyen d'en faire d'autres dans la ville, les uns à bras, les autres qui ſe tournoyent avec des chevaux.

Or il ne faut douter que le Roy de Navarre, encores qu'il aſſiegeaſt, ne deſiraſt autant ou plus la paix, comme ceux qui eſtoyent aſſiegez : & comme toutesfois il ne la voulut demander, penſant que telle demande ne ſeroit ſeante au titre qu'il pretendoit, les Gentilshommes de ſa ſuite prierent le ſieur de ſaint Gouard, qui avoit eſté n'agueres Ambaſſadeur à Rome, de communiquer avec Monſieur le Legat, lequel alla en la maiſon du ſieur de Gondi, aux fauxbourgs ſaint Germain, pour le voir avec monſieur le Cardinal de Gondi, & ce qui ſe fit là fut qu'on aſſeura que la reſolution des Catholiques eſtoit de mourir pluſtoſt tous que recevoir un Heretique pour leur Roy, & ſe departirent d'enſemble là-deſſus. Ce qu'ayant ſceu la Nobleſſe, leur nombre d'entre eux prenans le Comte de Soiſſons pour Chef, le prierent de porter la parole, & faire ſavoir au Roy de Navarre, l'eſtat auquel les affaires ſe trouvoyent pour lors à cauſe de ceſte reſolution, la grande perte de Nobleſſe qu'il ſe devoit attendre de faire : la ruine d'une ſi belle & floriſſante ville, comme celle de Paris, & finalement la deſolation de ce Royaume, qui eſtoit toute apparente, s'il ne ſe

faiſoit Catholique. Mais il fit la reſponſe que fit le Prince d'Orange en Flandres, ſur le meſme ſujet, que pour gaigner un Royaume il ne quitteroit pas ſa religion, & ne vouloit changer celle que ſes Miniſtres luy avoyent appriſe, & que qui le voudroit ſuivre le fiſt, car il eſtoit fermé là : ſinon ceux qui ne trouveroyent bonne ceſte ſienne reſolution s'en allaſſent. La faim commençoit deſia à preſſer ceux de Paris, & ceux de Saint Denys auſſi, qui eſtoit ce en quoi ſe fioit le plus le Roy de Navarre, avec les menées ſecrettes qu'il tramoit en la Ville de Paris : mais Dieu permit, que comme elles ſe devoient executer, elles furent deſcouvertes : dont aucuns de ceux qui en eſtoyent furent executez, entre autres un nommé Regnard Procureur au Chaſtelet de Paris, & les autres empriſonnés, & le reſte s'enfuit avec lui, faiſans que de la fleſche dont ils viſoyent contre les autres, ils fuſſent frappez eux-meſmes : & ne profitans autre choſe par leur entrepriſe que de confimer les cœurs des Catholiques à porter plus patiemment la faim & attendre le ſecours que Monſeigneur de Mayenne pratiquoit du Roy d'Eſpagne, lequel pour eſtre très-grand, venir de loin, & falloir pour le lever & entretenir beaucoup de deniers, ne ſe pouvoit avoir ſi-toſt comme l'on deſiroit, & la neceſſité le requeroit. Et afin que ceſte difficulté & empeſchement ne ſe ſceuſt par le peuple, & que cela ne fuſt cauſe de leur faire perdre courage, (comme ſans difficulté on devoit croire qu'il le feroit) mondit Seigneur de Mayenne envoyoit fort ſouvent des meſſagers, pour aſſeurer du ſecours qu'il eſperoit, & qu'en peu de temps il viendroit avec icelui ; & les Predicateurs

le disoyent en leurs sermons & en asseuroyent le peuple : tellement qu'il s'entretenoit, non toutesfois sans fascherie, avec ces esperances (invention sans laquelle à grand' peine eust on peu venir à bout de ce qui avoit esté si heureusement commencé) par ce que Paris, étant composé de deux sortes de personnes les uns riches, aisés, & qui vivent à leur plaisir, les autres pauvres & petites gens, qui ne vivent qu'au jour la journée, & voir ceux là qui au lieu des viandes delicates qu'ils avoyent accoustumé de manger, n'usoyent plus que de pain d'avoine, & de chair d'Asne, Mulets & Chevaux, encores s'en trouvoit-il peu & bien cher : Ceux-ci, ne gagner pas un liard, & n'avoir pas dequoi acheter des boulies qui se vendoyent faites de son d'avoine, qui estoit tout ce que mangeoyent les pauvres, tant la cherté de toutes les autres choses estoit grande. Ce n'estoit pas pour esperer les pouvoir tenir long-temps. Toutes ces necessitez furent telles & si grandes, que les prieres s'augmentoyent tous les jours. Et en une assemblée de ville qui fut faite, l'on fit un vœu au nom de toute la ville, à Nostre Dame de Laurette : & promit-on que si-tost que l'on seroit delivré de ce siege, on luy feroit present d'une lampe & un navire d'argent, pesant 300 marcs, avec autres offrandes & actions de grace, en recognoissance du bien que ses prieres auroient apporté. L'on faisoit outre cela des Processions fort devotes de gens qui alloyent nuds pieds, & se faisoient en chasque Paroisse des prieres de huict jours où avec grande devotion le sainct Sacrement mis sur le maistre autel, elles se faisoyent continuellement, & ainsi l'une après

l'autre en faiſoyent de meſme, & là les nuicts les Oraiſons continuoyent comme de jour : ce qui certainement a plus defendu la ville, que les armes des habitants quelles qu'elles fuſſent.

La ſaiſon lors eſtoit de cueillir les grains, & faire moiſſon, qui eſtoit fort belle & en grande quantité tout autour de la ville, ſi bien que ceux de dedans, qui eſtoyent fort preſſez de faim, s'efforçoyent d'aller couper, & les ennemis les empeſcher le plus qu'il leur eſtoit poſſible : tellement qu'à ceſte occaſion ils venoyent ſouvent aux mains : & s'eſcarmouchoyent : de façon que ſi les uns ſe vantoyent d'avoir la fleur de la France, & l'eſlite des capitaines pour commander, & des Soldats pour executer, les autres qui eſtoyent peu en nombre ne leur cedoyent en rien, & ne ſe monſtroyent moindres en valeur ni hardieſſe : & en ceſte faim ne ſe rendoyent pas ſeulement admirables, & eternisoyent leur nom ceux de Paris, mais auſſi & principalement Monſeigneur de Nemours, à qui la louange d'honneur (qui ne perira jamais) eſt deue, pour le travail, le ſoin, la diligence, la ſageſſe & diſcretion dont il a uſé en la garde & defence de ceſte ville : comme auſſi merite avoir part en ceſte loüange Monſeigneur le Chevalier d'Aumale (un des plus vaillans Princes de l'Europe) & les ſieurs de Vitri, Grandmont, Potrincourt, & autres Gentils-hommes qui ont expoſé leur vie à la defenſe d'icelle, & tous les jours ont fait des ſorties & eſcarmouches, principalement lorſque les ennemis devoyent eſtre amuſez, pour donner loiſir aux pauvres d'aller couper quelques grains autour de la ville : qui fut cauſe de quelque

ſoulagement de la grande neceſſité, & fit ſecours pour quelques jours, & euſt monté à beaucoup, ſi la multitude du peuple n'euſt eſté ſi grande.

Ceux qui donnoyent ordre à la police (ou pour ne ſcavoir comment, ou pour ne pouvoir) y alloyent ſi laſchement, qu'à faute d'avoir faict ſortir les bouches inutiles, & les pauvres dont il y avoit fort grand nombre, il fut neceſſaire, pour éviter au deſordre qui en pouvoit arriver, que ceux qui avoient commencé à faire des aumoſnes continuaſſent, principalement l'Ambaſſadeur d'Eſpagne (parce que Monſieur le Legat y avoit deſia tout employé ſa vaiſſelle d'argent) mais auſſi les augmentaſſent, comme fit ledit Ambaſſadeur, donnant chaſque jour pour ſi vingts eſcus de pain, & de grandes chaudieres de boulie, faicte comme nous avons dit ci-deſſus, qui eſtoit le ſeul manger des pauvres: & ainſi nourriſſoit plus de deux mille perſonnes, ſans l'argent qu'il bailloit pour les gens de guerre, auſquels ne pouvant fournir par ce moyen, il leur donnoit meſme de ſes chevaux pour tuer & manger. En quoi il n'employa pas ſeulement tout ce qu'il avoit de deniers, mais auſſi tout ſon credit, à s'engager, & vendit ſes bagues & vaiſſelle d'argent, ſans retenir qu'une cuillier pour ſoi. Pour lequel zele & affection qui ne pouvoit eſtre plus grand, ainſi comme il eſtoit bien voulu & loué des bons, il eſtoit tant blaſmé de ceux qui eſtoyent mal affectionnez, qu'ils diſoyent tout haut, qu'il eſtoit cauſe que la ville ne ſe rendoit, & le menaçoyent de le tuer: ce qu'ils penſerent bien executer au tumulte qui arriva au Palais peu de temps après,

comme nous dirons tantoſt: mais en ayant eſté averti il ſe tint en ſa maiſon, & y mit quelques gardes de Lanſquenets, juſques à ce que les choſes fuſſent un peu appaiſées.

Saint Denys cependant eſtoit tellement preſſé de faim, qu'ils eſtoyent reduits à ne manger par jour chacun que quatre onces de pain de ſon, dont Monſeigneur de Nemours eſtant infiniment en peine, deſirant de conſerver ceſte ville, faiſoit tenir tous les jours quelque moyen de les ſecourir: mais la difficulté y eſtoit ſi grande, à cauſe de la grande garde que faiſoyent les ennemis autour d'icelle, qu'il ne lui fut poſſible de leur donner rafraiſchiſſement. Toutesfois à la fin, comme le bruit couroit tous les jours plus grand du ſecours proche, & que Monſeigneur de Mayenne eſtoit preſt, il lui ſembla qu'il valoit mieux hazarder vingt ou trente hommes, que de laiſſer perdre une place de telle importance à Paris, eſtant le ſecours ſi proche comme il penſoit qu'il fuſt, & l'eſcrivoit mondit ſeigneur de Mayenne. Tellement qu'il prit trente des mieux montez de ſes gardes, & leur faiſant prendre à chacun un ſac de farine à l'arçon de la ſelle, les fit tenir preſts, pour paſſer de viteſſe juſques à Saint Denis, pendant qu'il amuſeroit les ennemis à une ſortie, lui, Monſeigneur le Chevalier d'Aumale, & quelques Gentilshommes, faiſans ſortir ſes gens par une autre porte. Ce qui fut executé hardiment & heureuſement de quelques uns: mais les autres qui ne furent ſi heureux, & ne peurent paſſer, tournerent bride incontinent, & revindrent à Paris. Et ce peu de choſe encouragea bien un peu ceux de Sainct Denys: mais voyant que le ſecours dont on

parloit ne venoit point, & qu'il n'y avoit plus moyen de tenir, ſe rendirent, à compoſition la plus belle & honnorable qui fut jamais veue. Car ils obtindrent tout ce qu'ils demanderent, emporterent tout ce qu'ils voulurent, & leur bailla-on encore des chevaux pour conduire leur artillerie, choſe qui n'a pas accouſtumé ſe donner à ceux qui ſont vaincus: mais le Roy de Navarre trouvoit ceſte ville de telle importance, tant pour incommoder d'avantage Paris, que pour ſe loger, qu'il ne ſe ſoucioit pas à quel prix il euſt ceſt avantage.

Peu de temps auparavant, comme il faiſoit faire quelques approches à ladicte ville, le Sieur de Bregneu y fut bleſſé: & comme il fut preſt de mourir, fit une belle confeſſion en la preſence des principaux & plus grands de l'armée: dict qu'il ne ſentoit ſa conſcience chargée de rien, tant que d'avoir ſervi un Roy heretique, & avoir porté les armes contre une ſi juſte & ſaincte cauſe que celle des Catholiques. Ce qui donna à penſer à ceux qui eſtoyent Catholiques, & entre autres choſes encore ce qui eſtoit arrivé peu auparavant, à ſçavoir, que les Minimes du fauxbourg S. Honoré n'avoient voulu recevoir à la communion, ceux qui s'y preſenterent de leur armée, & leur euſſent refuſé l'entrée de leur maiſon s'il euſt eſté en leur puiſſance, à cauſe qu'ils eſtoyent tous excommuniez, comme fauteurs, adherans, & aſſiſtans à un heretique: qui fut cauſe qu'aucuns d'entre eux parlerent au Roy de Navarre de ſe faire Catholique. Et ledit ſieur de S. Gouard envoya vers Monſieur le Legat, pour le prier de conferer encore avec lui, pour aviſer s'il ny auroit point quelque

moyen de Paix & reconciliation pour ſoulager ce pauvre Royaume : & y ayant eu aſſeurance de part & d'autre pour conferer librement, ils ſe virent aux fauxbourgs ſainct Germain, Monſieur le Cardinal de Gondi y eſtant preſent ; mais ils ne firent rien, par ce que leſdits Seigneurs n'avoyent charge ni pouvoir de rien faire ni dire, ſinon, Que ſi le Roy de Navarre ne ſe faiſoit Catholique (ce qu'il ne vouloit faire, ni que pas un des ſiens ſe meſlaſt de lui en parler) ceux de Paris deſiroyent pluſtoſt mourir que d'admettre un heretique pour Roy. Les affaires demeurerent quelques jours en ces termes, renforçant cependant l'ennemi chaſque jour de nouvelles troupes qui lui venoyent, & les aſſiegez attendant le ſecours qui leur aprochoit : juſques à ce que voyant le Roy de Navarre qu'il ne pouvoit empeſcher que ceux de la ville ne ſortiſſent, & qu'il ne coupaſſent le bled, qu'ils ne tuaſſent des ſiens, & qu'ils n'en priſſent, comme entre autres ils prirent le Sieur d'Andelot, frere de Chaſtillon, tous deux fils du feu Admiral qui fut tué à la Saint Barthelemi : ayant eu principalement renfort dudict Chaſtillon de bien deux mille hommes de pied Gaſcons, & huict cens chevaux, ſe delibera d'executer une choſe, laquelle s'il euſt pluſtoſt faict lui euſt peu ſervir à venir à bout de ſon deſſeing : ce fut de prendre tous les fauxbourgs : ce qu'il fit la nuict du Vendredi 27 de Juillet, & tout auſſi toſt les fit fortifier avec retranchemens & barricades, & fit approcher le canon d'un geſt de pierre des portes de la ville & faire beaucoup de trous aux maiſons qui commandoyent aux murailles, pour empeſcher ceux de la ville s'avancer ſur icelles, ni aller ſur

le rempar. Les assiegez pensoient bien que telles aproches estoyentpour venir aux mains, ou pour donner l'escalade, ou pour miner : à cause dequoi Monseigneur de Nemours ne dormoit ni nuict ni jour, donnoit ordre à fortifier & remparer les lieux les plus foibles, mettant quelquesfois lui mesme la main à l'œuvre. Et parce que l'ennemi commençoit à battre vivement la porte S. Honoré, il la fit ce jour mesme terrasser & la remparer de telle façon, qu'il rendit ce lieu là asseuré, contre tout ce que l'ennemi y pouvoit attenter. Avec tout cela la faim & la necessité qui estoit en la ville, estoit très-grande, parce que encore que les huguenots de Sancere se fussent obstinez à defendre leur ville, jusques à manger du pain d'ardoise, & d'autres pierres mises en poudre, avec du vin : ils estoyent peu, & quasi tous gens de guerre & soldats, qui pouvoyent plus facilement que le peuple de Paris acoustumé à la paix, & à l'aise, supporter ceste necessité : & avec tout cela, je vis beaucoup de fois manger de l'oing dequoi on fait de la chandelle, & servoit de pain à manger aux pauvres : & les riches (encores qu'aucuns eussent quelque chose de reste) la plus grand' part mangeoit du pain d'avoine & de son, & encore par poids : ce qui s'est practiqué jusques aux maisons des Princes & Princesses, qui ne donnoyent à leurs Gentilshommes à chacun par jour que demi livre ou peu plus de ce pain. Ceste necessité & misere croissoit d'heure en heure, à cause mesme que la chair de cheval estoit si chere, pour la grande quantité de peuple qui estoit dans la ville, que les petits n'en pouvoyent acheter, ni avoir un morceau, & estoyent contraints de manger des chiens, & des her-

des crues ſans pain : & au lieu de vin, par ce qu'il y en avoit fort peu, boire de la tiſane qui ſe vendoit par les carrefours, comme autrefois on faiſoit la malvoiſie. Encore la patience en ce eſtoit ſi grande, qu'avec toutes ces calamitez & miſeres (choſe admirable à la verité) il aimoit mieux mourir, que recevoir un heretique, & faire paix avec luy.

Et parce qu'il lui ſembloit que ne pouvant entrer par force, ceſte neceſſité eſtoit une belle occaſion pour lui : il practiqua ſecrettement avec les ſerviteurs qu'il avoit dans la ville, une ſedition & mutinerie ſous pretexte de la faim, penſant cependant trouver moyen de ſe ſaiſir de quelque porte, & ſe faire maiſtre de la ville : mais ceſte menée ne fut pas ſi ſecrette qu'elle ne fuſt ſceue de quelques-uns, & meſmes le temps & la nuict qu'il ſe devoit executer : & entre autres Pierre Chriſtin, duquel il a eſté deſia parlé, en advertit Monſeigneur de Nemours, lequel fut toute la nuict à cheval à faire la ronde, & donna ſi bon ordre à la ville que l'ennemi n'eut moyen d'executer ſon entrepriſe : mais le lendemain le Conſeil s'aſſemblant au Palais, il vint un nombre de pauvres gens qui commencerent à demander la paix, & firent quelque tumulte : mais parce qu'on en eſtoit adverti, il fut aiſé d'y remedier, & fut appaiſé de ceſte façon pour quinze jours. Au bout deſquels au meſme lieu vint une plus grande troupe de gens, avec armes, demander ou la Paix ou du pain : & le premier qui ſe preſenta & ſe voulut oppoſer à eux, qui fut un honneſte marchant, homme de bien & bon Catholique, & Capitaine de ſon quartier nommé le

Gois, ils le blesserent de telle façon, que peu de jours après il en mourut. En ceste rumeur courant par toute la ville, Monseigneur le Chevalier d'Aumale avec les Gentilshommes & Capitaines y arriva aussi toſt, lequel faisant fermer toutes les portes du Palais, fit prendre prisonniers tous ceux qui s'y trouverent avec armes, & le lendemain y en eut deux de pendus des principaux au mesme lieu, & qui avoyent blessé le Capitaine le Gois. Ils confesserent l'entrepriſe, & que l'ennemi à leur faveur se saisissant du Palais, devoit par icelui entrer dans la ville : mais Dieu qui la gardoit, rompit & mit à neant ce dessein. Et cela fut cause (voyant que la neceſſité preſſoit de telle façon, & qu'elle apportoit couleur aux meschans de faire ces desordres) que l'on commença desormais à songer s'il n'y auroit point quelque moyen de traicter Paix. Pour à quoi parvenir, on reſſembla le Conseil où estoit Monseigneur le Duc de Nemours, Monsieur le Cardinal de Gondi, Monsieur l'Archeveſque de Lyon, des Preſidens & des Conseillers de la Cour de Parlement, & autres des principaux de la ville. En ce Conseil il fut fort debattu s'il estoit neceſſaire ou expedient de s'accorder avec le Roy de Navarre : les uns disoyent qu'il valoit mieux mourir, que de donner la Couronne de France à un heretique & relaps, meſme qui avoit declaré peu auparavant, que pour gaigner un Royaume, il ne voudroit perdre sa foy (si foy se doit appeller celle qui luy a esté enseignée) & alleguoyent d'avantage, qu'estant la façon des Courtisans, d'imiter leur Roy, tant en ses mauvaises que bonnes façons de vivre, comme l'on avoit

feu en Angleterre & autres Provinces, il en adviendroit un très grand detriment à ce Royaume & à toute la Chreſtienté, & que quant à ce qu'aucuns ſe perſuadoyent que quand il ſeroit Roy il abjureroit ſon opinion, c'eſtoyent des eſperances trop frivoles & tromperies d'un homme qui les avoit deſia trompez.

Et que quant à ce qu'il promettoit d'eſtre protecteur de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & qu'il y maintiendroit chacun, & donneroit liberté à tout le monde ſans force quelconque, de vivre en quelle religion il lui plairoit, c'eſtoit choſe trop inuſitée & trop peu aſſeurée qu'un heretique veſcut avec un Catholique en paix, tant s'en faut qu'il les vouluſt defendre : parce qu'en Allemagne ils vivent bien ainſi les uns avec les autres ſans diſſenſion, cela vient de la bonté & douceur des Catholiques, parce qu'il n'y a point de ſeigneur en toutes icelles, heretique, qui permette un Catholique vivre en ſon pays, encore qu'il y en ait de Catholiques qui y laiſſent bien des heretiques. Mais encores que toutes ces raiſons euſſent eſté bien fort debattues d'une part & d'autre, la neceſſité fit condeſcendre en l'opinion plus douce en apparence: & fut arreſté que Monſieur de Paris & Monſieur de Lyon iroyent trouver le Roy de Navarre pour voir s'il ſe pourroit faire quelque paix univerſelle pour tout le Royaume. Et tous furent de ceſt avis, excepté Monſeigneur de Nemours, lequel pour s'excuſer d'y condeſcendre, dit qu'il avoit juré & promis avec les autres Princes de defendre la Religion Catholique, & qu'il ne pouvoit faire choſe qui prejudiciaſt à ce ſer-

ment, ſans le conſentement des autres Princes qui avoyent promis comme lui, & que la garde de la ville de Paris luy ayant eſté baillée par ſon frere, il eſtoit reſolu de mourir, ou de la luy rendre en l'eſtat auquel il l'avoit receue, ou au moins pluſtoſt conſommée que perdue par ſa faute. Les deputez (la neceſſité de la ville croiſſant d'heure en heure) partirent & allerent trouver le Roi de Navarre qui eſtoit venu à Sainct Anthoine, fort près de la porte de la ville, pour les recevoir. * Il les receut plus froidement qu'ils ne penſoyent, & luy ayant propoſé ce dont ils eſtoyent chargez, à ſavoir le bien qui arriveroit en ce Royaume d'une Paix univerſelle, & que cela conſiſtoit ſeulement en ce qu'il pouvoit faire, d'embraſſer la foy que les Rois ſes predeceſſeurs avoyent tenue : moyennant quoi, la ville de Paris eſtoit preſte de le recevoir pour Roy, & s'aſſeuroit que les autres villes en feroyent autant. Il leur fit reſponſe quil ſavoit bien que la ville de Paris avoit le couſteau ſur la gorge, & que ce qu'il venoyent à lui c'eſtoit l'extreme neceſſité qui les y contraignoit; toutesfois ſi elle ſe vouloit rendre à lui, il la recevroit à miſericorde, ſans y comprendre aucune autre ville, ni parler de laiſſer ſon hereſie, parce qu'il eſtoit reſolu de ne laiſſer jamais ſa foy, & qu'ils s'en retournaſſent, parce qu'il ne vouloit qu'ils allaſſent communiquer avec le Duc de Mayenne. Que ce n'eſtoit pas à faire aux vaſſaux de donner des conditions à leur Roy, mais bien au Roy de leur pardonner. Eux lui dirent, qu'ils n'avoyent charge de rien faire ſans parler premierement à Monſieur de Mayenne, & ne le pouvant obtenir, furent contraints s'en revenir à la ville. Ce-

* Voyez cy-après le recueil de cette Conference.

la donna opinion au Roy de Navarre que les Parisiens estoyent fort pressez, & que facilement il les estonneroit, & les pourroit emporter; si bien qu'il fit mettre treize pieces de canon devant la muraille, proche la porte sainct Germain, & en un endroict foible, où le fossé estoit sec, & n'estoit guerres creux: mais Monsieur de Nemours fit telle diligence de faire fortifier ceste endroit, terrassant premierement la porte, abattant quelques vieilles masures qui estoyent au-dessus d'icelle, afin que l'ennemi venant à les abattre, elles ne lui servissent à combler le fossé, ou offensassent ceux de la ville, mettre artillerie sur le rempart, faire feux artificiels s'ils venoyent à l'assaut, ou donnassent l'escalade: garnir ceste endroit des meilleurs soldats qui fussent en la ville, & y estre lui-mesme nuict & jour: que cela fit qu'il garantit ce lieu.

Il sceut aussi que l'on minoit, & que l'on en estoit desia bien avant: mais ayant donné ordre que la mine fust bien-tost eventée, il la rendit inutile. Mais le Roy de Navarre voyant que de tenter la batterie & faire miner plus avant, ni donner escalade (encore qu'il eust plus de deux mille eschelles) ce seroit chose trop perilleuse & de peu de profit, il pensa qu'il valoit mieux tenter un autre chemin plus seur & plus doux, qui fut de belles paroles, & de promesses, se souvenant peut estre du proverbe que l'on dict: Que les dons & presens rompent les rochers mesmes: & ainsi envoya vers Monseigneur de Nemours & à Madame de Nemours, divers messagers, tantost des lettres tantost des personnes exprès: leur remonstrant l'opiniastreté de ne se vouloir rendre, veu l'ex-

tremité en laquelle ils estoyent, & le bien & advantage qu'ils devoyent attendre s'ils se vouloyent departir de ceste opiniastreté, qu'il feroit ce qu'ils lui demanderoyent : & la lettre qu'il escrivit à mondit Seigneur de Nemours estoit telle.

Mon Cousin.

VOus avez fait assez paroistre vostre valeur & generosité en la defence de Paris jusques ici : mais de vous opiniastrer d'avantage sous une vaine attente de secours, il n'y a aucune apparence : & si vous me contraignez de tenter la force, vous pouvez penser qu'il ne sera lors en ma puissance d'empescher qu'elle ne soit ruinée, pillée & saccagée. Encore quand le secours que vous attendez viendroit, vous savez qu'il ne peut passer jusques à vous sans une bataille, laquelle devant que me donner ni me presenter, vostre frere se souviendra de la derniere : & quand bien Dieu me defavoriseroit tant pour mes pechés que je la perdisse, vostre condition seroit encore pire (pour n'avoir voulu reconnoistre vostre Roy legitime & naturel) de tomber sous le joug & domination des Espagnols, les plus fiers & cruels du monde. Partant je vous prie de vous souvenir de ce qui s'est passé, & jetter les yeux sur ce qui peut advenir : & me reconnoistre pour tel que devez vostre Roy & bon ami.

Toutes ces diligences & pratiques n'eurent autre effet, sinon de le confirmer d'avantage en la resolution qu'il avoit dès long temps prise : & escrivit à un des Mareschaux de France, pour le prier de dire au Roi de Navarre, qu'encore qu'il fust son serviteur, il l'estoit

l'eſtoit plus de la religion Catholique & de la foy, qui ne lui permettoit de le reconnoiſtre, à cauſe de ſa pretendue religion : mais que embraſſant la vraye, & ſe faiſant Catholique, il ſeroit le premier qui travailleroit à le faire reconnoiſtre, & à la paix, & que ceux de Paris luy ouvriroyent les portes : mais autrement qu'ils eſtoyent deliberez mourir pluſtoſt tous, & lui avec eux, que de contrevenir à ce qu'ils avoyent tous promis. Voilà donc l'eſtat de ceſte louable ville tant preſſée de faim, que non ſeulement les pauvres en mouroyent, mais aux plus grandes maiſons & plus riches, comme celles de Monſieur le Legat, de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, des Princes & Princeſſes, chaſque jour les Gentilshommes n'y mangeoyent que ſix onces de pain; en la pluſpart des autres maiſons, on ne pouvoit quaſi rien donner aux ſerviteurs, & tout le menu peuple enduroit la meſme neceſſité. La chair eſtoit fort chere à cauſe de la grande quantité de chevaux & mulets que l'on y avoit mangé, comme de deux mil chevaux & huict cens aſnes tant que mulets; & les pauvres mangeoyent des Chiens, des Chats, des Rats, des feuilles de vigne, & autres herbes qu'ils trouvoyent, encore eſtoyent-ils fort chers. Entre autres le Gardien des Cordeliers m'a aſſeuré, qu'en trois ſemaines on n'avoit pas mangé en ſon Couvent un morceau de pain, & qu'ils n'avoyent qu'un peu de ces herbes que nous avons dit, & de ces bouillies faites de ſon d'avoine, comme les autres. Et beaucoup de ceux qui n'avoient dequoi acheter de ces petites choſes, mouroyent par les rues (qui doit bien tourner à la louange de la Chreſtienté, & compaſſion de ce pauvre

peuple) & s'en trouvoit quelques matinées cent, cent cinquante, & quelques fois jusques à deux cens de morts de faim par les rues: & de compte fait, il se trouve qu'en trois mois il est bien mort treize mil personnes de faim. C'estoit là le changement de la gloire & triomphe de ceste belle ville, laquelle au lieu de ces belles & riches tapisseries, vaisselle d'argent, joyaux, & pierres precieuses: au lieu des beaux carosses, coches & chevaux, qui promenoyent les Gentilshommes & Dames par la ville, ne se voyoit autre chose que chaudieres de ces bouillies, & herbes cuittes sans sel, & marmites de chair de Cheval, Asne & Mulet, de quoy ce pauvre peuple Chrestien & religieux se maintenoit. Les peaux mesmes & cuirs desdites bestes se vendoyent cuites, dont ils mangeoyent avec autant d'appetit, comme ils eussent fait les meilleures viandes du monde. Le boire ne les soustenoit guieres d'avantage, parce que (comme j'ai dit) les tavernes & cabarets de bons vins, s'estoyent changez en trafic de je ne sai quelles eaux, comme tisannes mal cuites & mal faites qui se vendoyent par les carrefours. La musique qui s'y entendoit, estoyent les cris des pauvres, des vieilles gens, pauvres femmes & petits enfans qui demandoyent du pain, sans que personne leur en peust donner ni les secourir. Et puis s'il falloit trouver un peu de pain blanc pour un malade, il ne s'en pouvoit trouver, ou bien c'estoit à un escu la livre. Le beurre, qui estoit auparavant le commun manger des pauvres, & se donnoit à quatre ou cinq sols la livre, valoit deux & trois escus; les œufs dix & douze sols la piece: le septier de bled valoit cent & six

vingts escus, & toutes les autres choses à l'equipollent. J'ay veu manger à des pauvres, des Chiens morts tout cruds par les rues; aux autres des tripes que l'on avoit jettées dans le ruisseau, & à d'autres des Rats & Souris que l'on avoit semblablement jettés : & sur-tout des os de la teste des Chiens moulus (chose quasi incroyable, & que la ville de Paris si abondante autrefois, fut venue à telle extremité) car comme l'Ambassadeur d'Espagne peu auparavant eust conté en une compagnie, qu'en une place du grand Turc, assiegée par les Perses, * on y avoit mangé du pain fait des os mis en poudre, cela non seulement ne put estre creu, mais fut interpreté de plusieurs mal affectionnez sinistrement & en mauvaise part. Cela se pratiqua à la fin, & l'ai veu de mes propres yeux.

*Voyez cidevant pag. 38. & 110.

Le bois ne faisoit pas quasi moindre besoin que le reste, si bien que pour brusler, il falloit rompre tables, licts, chaises, bancs, & mesmes les couvertures des maisons : & les pauvres vendoyent un peu de ce bois pour quelque morceau de pain d'avoine.

Ces miseres & calamités furent suivies de plusieurs maladies, entre autres d'enfleures, dont tous les pauvres estoyent tourmentez, comme l'hydropisie: mais la medecine qu'ils y faisoyent estoit la patience, de laquelle ils estoyent tellement armez, qu'elle augmentoit encore plus, que leur mal : & ne laissoit-on de faire infinies processions, avec les indulgences & pardons que Monsieur le Legat leur donnoit, qui se gaignoyent en la plus-part des Eglises, avec les sermons qu'ils oyoyent, qui leur faisoit prendre tant de courage avec tout ce qu'ils enduroyent, que les sermons leur servoyent de pain: & quand

un Prédicateur les avoit asseurez qu'ils seroyent secourus dans huict jours, ils s'en retournoyent contens, & s'entretenoyent de ceste esperance encores qu'on leur eust donné beaucoup de telles remises & dilations, & ne leur souvenoit plus de ce qu'ils avoyent enduré: si bien qu'il se peut dire, que les Predicateurs ont esté la cause de la belle resolution de ceux de Paris, comme Monseigneur de Nemours l'a esté de leur perseverance en icelle, & de tenir la main que personne ne se laschast, & principalement des plus grands, où il y avoit plus de danger: ce qu'il fit avec tel soin, discretion, & diligence que fit jamais homme.

Doncque les choses estant en tel estat, on seut par le vrai que Monseigneur de Mayenne n'avoit pas seulement joinct les forces que le Roy d'Espagne lui envoyoit, & que le Prince de Parme n'envoyoit pas seulement ce qu'il avoit en Flandres, mais qu'il y venoit en personne au hazard & peril de son gouvernement, & des pays-bas, & qu'ils venoient au secours de Paris, & qu'il estoit arrivé à Meaux avec mondit seigneur de Mayenne qui avoit déja une armée de quinze mil hommes. On entendit aussi les nouvelles de la belle reception qu'on lui avoit faite en ladite ville, & la protestation aussi qu'il fit: Que l'intention du Roy d'Espagne n'estoit autre, que de favoriser l'intention des Catholiques, & avancer la saincte Union d'iceux, extirper les héréses, & empescher qu'il ne vinst à la Couronne un Roy hérétique, & contraire à la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; & qu'il estoit deliberé pour ce faire d'y employer tout jusques à sa propre vie, sans desirer ni

place, ni ville, ni chaſteau, comme aucuns diſoyent, & l'ennemi faiſoit courir le bruit.

Le Roy de Navarre, qui juſques là n'avoit pû croire la venue du Prince de Parme, fut contraint le croire, & qu'il eſtoit venu avec plus de force qu'il ne penſoit: & encore peut-eſtre penſoit-il en lui meſme que ſon armée fuſt de douze à treize mil hommes de pied, & trois mil cinq cens chevaux, tous gens les plus aguerris & reſolus qu'on vid jamais, comme nous dirons aprés. Voyant donc le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre Paris de force, ni par la faim, & le grand peril auquel il ſe voyoit tomber, s'il ne donnoit ordre à ſes affaires promptement, il eſcrivit aux Prelats (leſquels ils n'avoit voulu laiſſer paſſer peu de jours auparavant, pour aller trouver Monſeigneur de Mayenne) les priant d'aller vers lui, leur envoyant un ample ſaufconduit, & la carte blanche par le ſieur d'Andelot priſonnier, pour faire la Paix comme ils voudroyent, reſervant toutesfois l'article de la Religion, parce qu'il y vouloit mourir (dis-je en ſon hereſie, non pas Religion) & ainſi partirent encore une fois Monſieur le Cardinal de Gondi & Monſieur l'Archeveſque de Lion, avec quelques autres, pour aller trouver Monſeigneur de Mayenne: mais l'Ambaſſade fut tellement ſans fruict, que n'y ayant eſté rien fait, Monſieur le Cardinal de Gondi ſe retira en ſa maiſon, & Monſieur de Lion, aprés avoir faict au Roy de Navarre la reſponce de Monſeigneur de Mayenne, qui eſtoit: qu'il eſtoit deja trop tard, & qu'il ne pouvoit plus rien faire ſans l'intervention du Prince de Parme, & qu'il ne ſe pouvoit plus

traicter de Paix, pour les raisons que nous dirons aprés, il s'en retourna vers Monsieur de Mayenne : & ainsi demeura le Roy de Navarre comme hors d'espoir à demi de la Couronne qu'il esperoit, & les siens du tout hors de l'attente qu'ils avoyent de piller Paris. Chose qui ne leur fut pas moins fascheuse à supporter, que la faim aux assiegez : parce qu'ils estoient si mal equipez, & avoyent si peu d'argent, que la plus grand'part estoient quasi tout nuds, sans chemises, chapeaux, souliers, mal armez, leurs chevaux harassez & mal équipez, avec plusieurs autres incommoditez qui s'endurent en un siege. Pour ausquelles remedier, ils ne pouvoyent faire autre chose, que vendre secrettement de la viande aux assiegez, les passeports qu'ils obtenoyent à cest effect, pour les uns & pour les autres, & qu'on leur donnoit à faute d'autre chose, pour les payer.

Le Prince de Parme donc arrivé à Meaux, accompagné de tous les Princes & Seigneurs de sa Cour, Espagnols & Italiens, à sçavoir, le Prince d'Ascoli (le premier aprés lui, & la seconde personne de son Conseil) le Prince de Chasteau Beltran, le Prince de Simai, le Marquis de Ranti, le Comte de Baerlaimont, le Comte d'Aramberg, Dom Sance de Leyva, avec infinis Gentilshommes & Capitaines, comme Jehan Baptiste de Taxis (qui a esté autrefois Ambassadeur en France, & est à ceste heure superintendant general de l'armée) Dom Alonse Ydiaquez, Dom Antonio de Zugninga Maistres de Camp du regiment d'Espagnols : Pierre Gaetan maistre de Camp du regiment des Neapolitains : & Capechuca Romain, maistre de Camp d'autre regiment d'Italiens : &

tous les soldats & autres gens de guerre, les plus vaillans qui porterent jamais les armes.

Deux jours aprés vint le sieur de la Motte, Gouverneur de la ville de Graveline, Capitaine des meilleures & plus vieilles bandes que le Roy d'Espagne ait à son service. Il amena quand & lui l'arriere-garde de l'armée, faisant office de Maistre de Camp general, & de l'artillerie. Et le jour suivant toute l'armée commença de marcher en ordonnance vers Paris, dequoi le Roy de Navarre averti par ses coureurs, il assembla tous ses gens qui estoient fort escartez, & le trentiesme d'Aoust, levant le siege, commença à marcher vers Monseigneur de Mayenne, avec toute son armée, qui estoit environ de seize mil hommes de pied, & quatre à cinq mil Chevaux, estant déliberé de donner bataille, laissant les fauxbourgs de Paris libres : mais au reste en tel estat, qu'il n'y avoit rien d'entier en iceux : & specialement en quelques Eglises, où ils avoient tout gasté, rompu, & jetté par terre les reliques d'icelles.

Mais ce departement vint si à propos, que s'il eust tardé encor deux ou trois jours ceux de Paris eussent esté contraints lui ouvrir les portes, & encore à le prier d'entrer dedans : & se voyans libres si inopinément, la resiouyssance n'y fut pas moindre qu'avoit esté la tristesse auparavant. Et Monsieur le Legat avec Monseigneur de Nemours, les autres Seigneurs, & la plus grande partie du peuple allerent le mesme jour à la grande Eglise, où se fit (pour rendre graces à Dieu une solemnelle Procession, chanter le *Te Deum* : & les jours d'après, la pauvre ville affligée commença à prendre un peu

de repos, cependant que le Roi de Navarre alloit présenter inconsiderément la bataille à Monseigneur de Mayenne, lui envoyant un Heraut pour la demander, lequel mondict Seigneur de Mayenne envoya au Prince de Parme, & l'ayant ainsi renvoyé par deux ou trois fois, il pria le Prince de Parme lui faire response, parce qu'il avoit charge de lui parler, tout ainsi qu'à Monseigneur de Mayenne. Lors le Prince de Parme lui respondit : Dictes à vostre maistre que je suis venu en France par le commandement du Roy mon maistre, pour mettre fin & extirper les heresies de ce Royaume, ce que j'espere faire avec la grace de Dieu, devant que d'en sortir : & si je treuve que le chemin plus court pour y parvenir soit de donner bataille, je lui donnerai, & le contraindrai la recevoir, ou ferai ce qu'il me semblera pour le mieux.

Ayant faict ceste response l'armée chemina, & vindrent assieger Lagny : & de l'autre costé de la riviere Monseigneur de Mayenne & lui, firent mettre sept pieces de canon devant la ville, qui la battirent le Vendredi, veille de Nostre Dame de Septembre, depuis le matin jusques à midi : & par un pont de batteaux qu'ils avoyent fait faire un peu au-dessous, ils firent donner l'assaut. Le Roi de Navarre les pensa secourir avec quelque cavallerie & un regiment de gens de pied : mais la plus grande partie d'iceux fut mise en pieces, par quelques gens du Prince de Parme: & ceux qui purent entrer dans la ville, * fut à l'heure que les Catholiques y donnoyent l'assaut si furieux qu'ils l'emporterent & mirent au fil de l'espée tous les soldats qui y estoyent jusqu'à six

* Voyez ci-devant p. 304.

cens, & le Gouverneur de la ville nommé le Sieur de la Fin, prisonnier, & bien cent autres, tant Capitaines, que Gentilshommes. Pour se venger dequoi, le Roy de Navarre leva son camp secrettement, & le Dimanche suivant sur les onze heures de nuict, envoya grande quantité des siens dans le fauxbourg sainct Jacques de Paris, qui donna une alarme à toute la ville: mais demeurerent là sans faire bruict, & que personne les vid.

Les premiers qui sortirent après l'alarme donnée, furent les Jesuites, qui s'en allants incontinent à la muraille proche de leur maison, qui est depuis la porte de Sainct Jacques, jusques à celle de sainct Marcel: & voyant qu'il n'y avoit point de garde, s'y mirent en sentinelle dix d'entreux: & comme ceux de la ville virent l'alarme passée, & qu'on ne voyoit paroistre personne, la plus grande partie s'en retourna en sa maison: mais ces bons Peres, ou pour rendre meilleur compte de ce qui se passeroit ceste nuit, ou pour inspiration divine pour le salut de la ville, ne se voulurent encores retirer, & demeurerent ainsi quasi jusques sur les quatre heures du matin: & lors ouyrent quelque petit bruit au fossé, à l'endroit où ils estoyent: & s'arrestants tout coi, jugerent bien qu'il y avoit là grande troupe de gens mais l'obscurité estoit si grande à cause d'une bruine qu'il faisoit, qu'ils ne les pouvoyent voir: qui fut cause qu'ils commencerent à crier à l'arme, mais les ennemis ne laisserent pourtant de planter six ou sept eschelles, & monter à la muraille. Et le premier qui parut vint droit au lieu où estoit un des Jesuites, qui lui donna

un si grand coup d'une vieille hallebarde qu'il avoit, qu'il la rompit en deux sur sa teste, & le firent tomber du haut de la muraille en bas, & en firent autant à deux autres ces bons Peres, & à un qui avoit desia jetté une eschelle dans la ville pour descendre : mais ils l'acoustrerent si bien avec deux pertuisannes qu'ils avoyent, qu'ils lui osterent l'eschelle qu'il tenoit avec la main gauche, & ne lui donnerent loisir de se servir d'un coutelas qu'il avoit en la main droite, encore qu'il leur en tirast beaucoup de coups ; mais à la fin lassé & blessé d'un coup à la gorge, il tomba comme les autres. A ce bruit arriva un Avocat Anglois nommé Guillaume Balden, & un Libraire nommé * Nivelle, lesquels trouvants un de ces bons Peres après un qui vouloit monter, & le vouloit empescher, lui aiderent à le jetter par terre, & le tuerent : & cet Advocat en voyant un qui estoit desia sur la muraille & prest de mettre son eschelle dans la ville, lui donna un si grand coup d'espée sur la main, qu'il lui coupa, & le contraignit se retirer bien vistement : cependant chacun de la ville arriva en cest endroit, & on jetta tant de paille allumée dans le fossé, que les ennemis (qui estoyent bien desia là deux mil) voyans la clarté, & qu'ils étoient descouverts, sonnerent la retraite, & laisserent là leurs eschelles. Ce fut là le troisiesme & plus apparent moyen que ces gens aveuglez eurent de prendre la ville : parce que si au lieu de six eschelles qu'ils mirent ils en eussent mis six cens, & en divers lieux, comme ils pouvoyent faire, en ayant plus de quinze cens (le peuple &

* Nicolas Nivelle il demeuroit rue St. Jacques aux deux Colomnes.

tout le monde eſtant tant las, & fatigué) ils fuſſent venus à bout de leur entrepriſe: mais Dieu les voulut aveugler comme les autres fois, & que ces bons Peres euſſent ceſte gloire d'avoir deffendu ceſte ville, non ſeulement par leur doctrine, mais auſſi avec les armes, & au prix de leurs vies. Que s'il ſe void par ce diſcours que cinq choſes ſont en la conſervation de ce peuple, faillant l'une deſquelles à ce qu'il ſemble il ſeroit impoſſible de la conſerver: à ſçavoir, l'eſprit & la valeur de Monſeigneur de Nemours, Gouverneur d'icelle, la préſence de Monſieur le Legat, les aumoſnes de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, la perſuaſion des Predicateurs, & les nouvelles eſcrites par Monſeigneur de Mayenne, & publiées par les Princeſſes: nous pouvons dire que la ſixieſme & plus apparente des autres a eſté la diligence & le ſoin de ces bons Peres. De quoi honteux le Roy de Navarre, & de n'avoir peu venir à bout de ſon entrepriſe, a rompu ſon armée, après avoir perdu cinq ou ſix mil hommes en pluſieurs & diverſes rencontres contre les Catholiques, & s'en va avec le reſte vers la Normandie, comme l'on dit: & eſtant Paris ſi bien muni, comme il eſt aujourd'hui qu'il ſe peut dire eſtre un miracle: parce que ſans que les paſſages fuſſent ouverts, le bled qui couſtoit ſix vingts eſcus le ſetier, ſe donna à trois & quatre eſcus.

Encore que ce Ligueur Cornejo amoindriſſe les choſes en des endroits, les groſſiſſe en d'autres, faiſant le cenſeur & diſcoureur tres-impertinemment en la pluſpart de ſon diſcours: ſi a il reconnu (contraint par la force de la verité).

beaucoup de choſes qui découvrent les malheurs de la Ligue, nommément de la ville de Paris, lors réduite ſous le pouvoir des chefs Ligueurs, leſquels pendant que le peuple mouroit de faim de tous coſtez, faiſoyent bonne chere, tirans vivres de divers endroits par la faveur qu'ils avoyent en l'armée du Roy. Et pource que Corneio, ſoit par ignorance, ſoit par malice, a oublié & deſguiſé beaucoup de choſes, nous adjouſterons des autres diſcours pour plus ample connoiſſance des miſeres de Paris.

BRIEF TRAITE' DES MISERES de la Ville de Paris. *

*Ce traité eſt tiré des Mem. de la Ligue T. 4. p. 336.

HEnri de Bourbon, par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, legitimement venant à la ſucceſſion de la Couronne de France, l'a trouvée en un piteux eſtat; d'autant qu'elle eſtoit preſque toute ruinée, & preſte d'eſtre miſe par lambeaux; ſa fille aiſnée la ville de Paris, ne le voulant advoüer ni recevoir pour pere & pour Roy, elle avoit (oublieuſe de ſon devoir) rejetté hors de ſa maiſon ſon Prince naturel Henri troiſieſme de ce nom, & en ſa place receu des deſloyaux eſtrangers, leſquels en ont fait à leur plaiſir, en abuſant malheureuſement, tant que ſes membres tombent par morceaux, pour la faim qu'elle endure aujourd'hui (punition qui ſuit juſtement ſa débauche) elle, qui avoit eſté par ſes predeceſſeurs Rois de France ſi cherement nourrie, & tant honorée qu'il n'eſt poſſible l'exprimer. Là ils ont faict leur ordinaire reſidence, ſi qu'elle eſtoit la gloire & la ſplendeur de tout ce Royaume. Feu d'immortelle memoire Henri de Valois troiſieſme de ce nom l'a cherie & honorée plus

que tout : contre lui toutesfois ceſte malheureuſe a deſployé l'hypocriſie de ſon cœur, lors principalement que la tenant aſſiegée, il taſchoit lui faire reconnoiſtre la faute qu'elle avoit commiſe, s'eſtant revoltée contre lui. Car lors à ſon infame paillardiſe elle a adjouſté le meurtre de ſon Roy & ſon pere, qu'elle a faict commettre par un moine Jacobin, qui ſans craindre Dieu, ſans honorer le ſainct & l'oinct du Seigneur, a oſé, meſchant & cruel aſſaſſin, baigner & rougir ſes mains au ſang de ſon Roy, qui eſtoit ſi zelé conſervateur de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine. Henri de Bourbon, aujourd'hui par la grace de Dieu noſtre Roy & Prince legitime, a veu toutes ces choſes, leſquelles euſſent eſté ſuffiſantes pour eſmouvoir en lui une juſte cholere, afin d'exterminer ceſte rebelle desbauchée : mais la clemence, dont il eſt naturellement doüé, a ſuſpendu l'effect d'une juſte rigueur, d'autant que par les moyens les plus doux, dont il s'eſt pû aviſer, il a touſiours taché l'amener à ce poinct, que de lui faire reconoiſtre ſa faute. Qu'ainſi ne ſoit, après qu'il euſt obtenu une heureuſe victoire contre ſes ennemis près de Mante ſur Seine, le 14 de Mars 1590. il fit approcher ſon armée près ladicte ville, ſe ſaiſit des fauxbourgs, ſans paſſer plus outre, eſperant, que ſe voyant reduicte à quelque extremité, elle reconnoiſtroit ſa faute, & viendroit lui crier merci. Choſe qu'il euſt deſiré plus que toute autre, tant il eſt affectionné à la conſervation entiere de l'eſtat & couronne de France. Mais lorſqu'il tendoit les bras à ceſte miſérable debauchée, pour l'encourager tant plus à ſe venir rendre à lui, plus elle s'eſt monſtrée endurcie &

opiniastre à sa rebellion, dont il a justement esté esmeu de la presser par famine, faisant boucler & fermer ses portes par la prinse des fauxbourgs, pour empescher qu'autres vivres n'entrassent dedans la ville. Les portes ayant esté ainsi bouclées l'espace de dix ou douze jours, les pauvres artisans, qui gaignent leur vie au jour la journée, & qui n'ont autre provision que celle qu'ils ont accoustumé de faire une ou deux fois la sepmaine, ou tous les jours, ne trouvant plus de pain pour argent, commencerent à crier à la faim. Qui fut cause que messieurs de Nemours, Chevalier d'Aumale, dame de Montpensier, Prevost des Marchands s'assemblerent, pour ouir les cris & gemissemens de ce pauvre peuple desolé, qui les estonnerent fort. Toutesfois pour remedier, ils firent crier à son de trompe par les carrefours, que tous ceux de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, qui avoyent du bled de provision pour plus de deux mois, eussent à porter le reste au marché, pour vendre, sur peine de confiscation de tout ce qu'ils auroyent. La criée estant faite, le bled ne defaillit au marché, ni le pain chez les boulengers l'espace de trois sepmaines. Toutesfois l'abondance n'estoit telle que la livre de pain ne se vendist cinq sols tournois, qui estoit grande cherté : laquelle pourtant ne destournoit ce peuple, (aveuglé en son malheur) de chanter ordinairement chansons à la louange de la Ligue, se vantoit bien heureux, d'estre à un Roy Catholique Romain, sçavoir le Roy d'Espagne. Bernardin Mendozze, Ambassadeur pour lui à Paris, ayant reconu ce peuple se resjouir de ce qu'il s'estoit rendu au Roy d'Espagne, fit battre une grande quantité de

demi sols, marquez des Armoiries d'Espagne, lesquels il faisoit jetter à poignées par les carrefours, où il voyoit grand nombre de peuple, qui faisoit que ceste populace crioit: Vive le Roy d'Espagne. Il continua par plusieurs fois de faire jetter de ces demi-sols, tellement que le peuple vivoit un peu plus à son aise, à cause de la largesse de Mendozze. Mais ce fut grande pitié, quand ce peuple ne trouva plus de bled au marché ni de pain chez les boulengers, les susdits demi sols ne furent plus de mise, de sorte que le peuple fut contraint de vivre à la façon Espagnole, faisant ordinaire d'herbes & racines. Ceste façon de vivre le fit discontinuer de chanter les loüanges de la Ligue, estant assez empesché de declarer les calamités, que la faim lui faisoit souffrir. Elle fut en peu de jours si extreme, qu'elle fit mourir sept ou huict mille personnes. Dix ou douze jours après, que ce peuple ne mangeoit pain d'ordinaire, les principaux de la ville commencerent à s'estonner, qui fut cause que les Intendans de la police s'assemblerent, pour remedier à ce mal en quelque sorte. En ceste assemblée ils deliberent mettre hors la ville une quantité des plus pauvres & malades. Chose que les Gouverneurs de la ville jugerent non moins nécessaire & profitable aux pauvres malades, que utile pour la conservation de la ville. Qui fut cause que quelques-uns des susdits Intendans de la police, allerent parlementer sur la muraille de la ville aux gens du Roy, qui estoyent logés aux fauxbourgs, à fin de supplier Sa Majesté, qu'il lui pleust laisser sortir quelque nombre de ces pauvres gens, qui mouroyent tous les jours de famine. Ce que ladicte Ma-

jesté ne voulut permettre, ains plustost fit crier de sa part, qu'il ne laissast sortir personne hors ladicte ville Ce miserable peuple estoit desia assemblé en un certain lieu, pour sortir, ne desirant autre chose : mais après avoir entendu la responce du Roy, comme forcené jetta cris si horribles & grands, que ceux qui estoyent aux fauxbourgs les peurent facilement entendre. C'estoit chose horrible que de voir & ouir ce pauvre peuple. Bernardin Mendozze & l'Archevesque de Lyon passant un jour devant le palais, où il y avoit une grande multitude de ces pauvres gens criant à la faim, Mendozze leur fit jetter un nombre de ces demi sols, mais le peuple n'en fit compte, ains disoit : Las, Monsieur, faites nous jetter du pain, car nous mourons de faim. L'Archevesque de Lyon voyant ce peuple ne tenir compte de l'argent, fut esbahi, & de ce pas s'achemina vers Messieurs les Gouverneurs, leur remonstrer, qu'il estoit necessaire de pourvoir à ce pauvre peuple, puisque le Roy de Navarre n'avoit voulu qu'il sortist hors de la ville. Sa remonstrance entendue, les gouverneurs firent crier à son de trompe, que tous les Curés & Marguilliers des Paroisses eussent à se trouver le lendemain vingt-cinquiesme de Juin au Palais, pour aviser sur la necessité des pauvres, qui mouroient de faim par les rues. Ledict jour estants assemblés, fut remonstré par un certain Marguillier, parlant au nom & en la personne de tous, que il seroit bon que les Ecclesiastiques nourrissent quinze jours tous les pauvres qui estoyent en la ville. Or il y avoit deux sortes de pauvres, les uns n'avoyent ni pain ni argent : les autres avoyent bien

bien de l'argent, & ne trouvoyent du pain pour employer leur argent. Ceſte remonſtrance propoſée, un Eccleſiaſtique parlant au nom de tous, dit que ils ne pourroyent faire ſans en communiquer aux députés du clergé. Sur quoi le Sieur de Nemours commanda auxdicts Eccleſiaſtiques, d'en ordonner incontinent, ſans aucun delai, d'autant que la neceſſité le requeroit. Ce commandement eſtant faict, les Prelats s'aſſemblerent, & ordonnerent, qu'on feroit une viſite par toutes les maiſons des Eccleſiaſtiques, pour puis après en ordonner ſelon la quantité des vivres qui ſe trouveroit auſdites maiſons. Tyrius Recteur du College des Jeſuites, ſupplia le ſieur Legat du Pape, qu'il lui pleuſt les exempter de ceſte viſite, à quoi le prevoſt des Marchands, en préſence de tous reſpondit : Monſieur le Recteur, voſtre priere n'eſt civile ni chreſtienne ; n'a-t'il pas fallu, que tous ceux qui avoyent du bled, l'ayent expoſé en vente, pour ſubvenir à la neceſſité publique ? Pourquoi ſerez vous exempts de ceſte viſite ? Voſtre vie eſt-elle de plus grand prix que la noſtre ? Ceſte reſponce entendue, le recteur fut honteux, & euſt bien voulu ne s'eſtre trouvé en l'aſſemblée. On commença la viſite par la maiſon des Jéſuiſtes, en laquelle on trouva quantité de bled & de foin, & du biſcuit, pour les nourrir plus d'un an. On trouva auſſi grande quantité de chair ſalée, laquelle ils avoient faict ſeicher pour la mieux garder. Si bien qu'il y avoit plus de vivres en leur maiſon, qu'aux quatre meilleures maiſons de Paris. Or on ne viſita maiſon des Eccleſiaſtiques, en laquelle il n'y euſt du biſcuit au moins pour un an. Meſmes celle des Capucins, (leſquels

on dict ne vivre d'autre choſe, que de ce qu'on leur donne tous les jours, & ne reſerver rien au lendemain, ains tout leur reſte le diſtribuer aux pauvres) ſe trouva fort bien munie. Dont pluſieurs furent eſtonnez, eu eſgard à la façon ordinaire dont ils vivent. La viſite eſtant faite, on porta l'inventaire des munitions & vivres, trouvées es maiſons deſdits Eccleſiaſtiques aux Gouverneurs de la ville, & pareillement au Legat du Pape, leſquels firent faire recherche des maiſons pauvres, qui ſe trouverent au nombre de douze mille trois cens maiſons: dont il y en avoit ſept mille trois cens de ceux qui avoient argent, mais ne trouvoyent du pain pour l'employer: & cinq mille maiſons de pauvres neceſſiteux. Là deſſus ils ordonnerent que les Eccleſiaſtiques donneroyent à manger une fois le jour, quinze jours durant, aux pauvres neceſſiteux pour rien, & aux non pauvres chacun d'eux une livre de pain par jour, & ce portant un marreau, marqué des armoiries de la ville. On leur donna les rooles des pauvres & non pauvres, leſquels ayans receus, prindrent jour pour diſtribuer les vivres. Cependant envoyerent leurs commis par toutes les maiſons pauvres, leur faire commandement, d'amener trois jours devant la diſtribution, leurs chiens & chats, au lieu qui leur ſeroit dit & declaré. Ils furent tres aiſes, d'accepter ceſte condition, ſe reſiouiſſans de ce qu'ils pourroyent avoir du pain par ce moyen tant plus facilement. Ceux qui avoyent charge de diſtribuer les vivres, ayans receu les chiens & les chats de ces pauvres gens, en tuerent une quantité, les firent cuire dedans des grandes chaudieres avec herbes & racines, telles qu'ils les

pouvoyent recouvrer, puis distribuerent le potage aux pauvres, & à chacun un petit morceau de chair de chien ou de chat, & environ une once de pain. Aux non pauvres chacun une livre de pain commun pour six sols tant qu'il dura, & quand il fut fini, on leur bailla du biscuit, pour huit sols la livre. Les quinze jours expirés, les Ecclesiastiques furent quittes de leur devoir en ce point. Mais pour lors la misere & necessité du peuple fut plus grande que paravant, d'autant qu'ils ne trouvoyent plus ni herbes ni racines, ni autre chose dont ils se peussent nourrir. Ils avoyent recours aux pleurs & gemissemens, qui retentissoient si loin, que les plus reculés les pouvoient ouir. On ne trouvoit autre chose par la ville, que corps morts. A peine pouvoit on fournir jour & nuict à les charrier, pour les enterrer. Plusieurs se jetterent par dessus les murailles dans les fossez pour échaper la faim : lesquels allerent vers sa Majesté, la requerir, qu'il lui pleust laisser sortir un certain nombre de ces pauvres gens. Les pleurs & larmes de ceux-ci eurent tant de force, qu'elles esmeurent sa Majesté à pitié & compassion, de sorte que elle leur permist librement faire sortir le nombre par eux requis, qui estoit de trois mille : mais il en sortit plus de quatre, sans que ceux de la ville en fussent aucunement marris, d'autant qu'ils eussent voulu, que tout ce peuple eust esté hors la ville. Mais les soldats, qui estoyent aux fauxbourgs ayans veu sortir une si grande multitude, repousserent les autres dedans, si bien qu'ils contraignirent les Parisiens de fermer leurs portes. Lors ceux qui estoyent sortis commencerent à crier Vive le Roy.

Sa Majeſté leur permiſt ſe retirer la part où ils voudroyent en ſon Royaume.

Quelques-uns de ces pauvres miſerables, qui eſtoyent demeurés dans la ville, ſe ſouvindrent de ceux de Sanſerre, leſquels ſe voyans reduits à la derniere extremité par la longueur du ſiege, ſe nourrirent des peaux, qu'ils peurent trouver, ne pardonnans à leurs acouſtremens faicts de peaux. Qui fut cauſe, qu'ils recoururent aux preſtres, auſquels ils avoyent mené premierement leurs chiens & chats, deſquels ils acheterent les peaux, juſques au nombre de trois mille, dont ils payerent quatre mille francs. Mais leur malheur fut, quand ils les voulurent porter en leurs maiſons. Car les pauvres gens qui eſtoyent parmi les rues, ſe jetterent ſur les peaux, & par force les emporterent toutes: de ſorte que les marchands eurent beaucoup à faire de ſe ſauver, d'autant qu'ils s'eſtoyent voulu oppoſer à eux. C'eſtoit choſe lamentable & deplorable, que de voir ce pauvre peuple mordre dedans leſdites peaux, tant il eſtoit preſſé par la faim. Les ſuſdicts marchands ſe voyants privez de ce dont ils penſoyent ſe nourrir & faire grand gain, retournerent vers les Preſtres, pour en acheter d'autres: mais ils les trouverent encheries d'un tiers par peau: pourtant ne laiſſerent-ils d'en acheter. Or pour les porter en plus grande aſſeurance en leurs maiſons, ils eſpierent la commodité de la nuict, laquelle ne les garantiſt d'en perdre un grand nombre. Car paſſans par les corps de garde on leur en prit une grande partie. Le reſte qui demoura aus cloiſtres des moines & preſtres, ne demeura gueres ſans eſtre cherement vendu. On affirme que quelqu'un d'entre eux a dit, qu'ils en avoyent vendu pour plus de trente

mille escus. Car durant la distribution, ces prestres prevoyans que les chiens & chats seroyent de requeste, avoyent aposté quelques pauvres personnes, lesquelles ils nourrissoyent à fin de prendre tous les chiens qui suivroyent ceux ou celles qui viendroyent à la messe. Quoi que ce soit, ils ont si bien fait, que peu de temps après on ne vist ne chien ne chat dedans Paris. Or par le moyen desdites peaux plusieurs se prolongerent leurs jours, mais bien peu de temps, d'autant que huict ou dix jours après la distribution un grand nombre de peuple mourut dans ladite ville. On ne pouvoit aller par les rues de Paris, sans voir un très-pitoyable spectacle. Car on voyoit ces pauvres gens mourir de faim à toute heure du jour. On voyoit les corps de garde placés où les marchands souloyent desployer & estaller leurs marchandises. Brief on ne voyoit autre chose en tous endroits que la main de Dieu, qui battoit justement le peuple massacreur. La famine fut si grande, que les meilleures maisons s'en ressentirent. Les chevaux des chefs de guerre ne mangeoyent que bien peu de foin & de paille : car l'avoine estoit pour la nourriture des serviteurs & servantes de leurs maisons, lesquels on dit y en avoir des lors à suffisance. Une servante mourut en la maison de madame de Montpensier, que l'on dit estre morte de faim. Huict jours après mourut un gentilhomme, cousin du prevost des marchans, auquel les medecins avant sa mort ordonnerent un restaurant de la cervelle d'un chien, pour ne trouver mieux, encore ne le peut on recouvrer par toute la ville, pour or ni pour argent. Ce gentilhomme voyant que l'on ne pouvoit recouvrer un chien par

e la ville, à quelque prix que ce fuſt, ſachant que madame de Montpenſier en avoit un petit, & que ſon couſin le Prevoſt des Marchans avoit facile accès vers ladite dame, le ſupplia prendre pour deux mille eſcus de chaines & bagues d'or, à fin de les porter à ladite dame, pour avoir ſon petit chien. Ledit ſieur Prevoſt des Marchans ayant prins leſdites chaines & bagues alla vers ladite dame, à laquelle il dit, Madame, je viens ici de la part de Monſieur d'Orleans mon couſin, lequel vous connoiſſez, vous n'ignorez (comme je croi) qu'il eſt malade d'une vehemente & dangereuſe maladie, de laquelle il n'y a eſperance qu'il eſchappe, s'il n'eſt bien-toſt & promptement ſecouru. On lui a ordonné un reſtaurant de la cervelle d'un chien: mais il ne nous a eſté poſſible en recouvrer un par toute la ville. Dont il m'a prié venir vers vous, chargé de ces chaines & bagues d'or, leſquelles il vous offre, vous ſuppliant lui donner voſtre petit chien, afin que par voſtre moyen il ſoit ſecouru en ceſt extreme danger, auquel il ſe void expoſé. Lors elle reſpondit, ſi voſtre couſin me requeroit l'aide de tout ce qui eſt en ma puiſſance & de mes amis, je m'employerois librement en voſtre faveur pour lui. Quant à mon petit chien, je le reſerve pour le ſoulagement de ma vie. Vous voyez la famine nous menacer tous d'une cruelle mort, ſi le Roy d'Eſpagne ne nous donne bien toſt ſecours: dont je ne puis moins, que de garder mon petit chien pour pareille neceſſité que celle de voſtre couſin, s'il plaît à Dieu l'envoyer. Et pource je vous prie m'excuſer vers lui, & prier de ma part ne le prendre à la mauvaiſe part. Telle reſponſe ouye, le-

dit prevoſt s'en retourne vers ſon couſin, ſans avoir rien obtenu, lequel à faute de ſecours mourut la nuict ſuivante.

Bien toſt après deceda une dame Pariſienne riche de trente mille eſcus après le decés de laquelle on deſcouvrit, qu'elle avoit mangé deux de ſes enfans, par la maniere qui s'enſuit. Les enfans eſtans morts de faim, ceſte dame leur mere leur fit faire à chacun un cercueil, puis en preſence de gens y fit mettre & enſerrer ſes deux enfans. Tout auſſi-toſt qu'elle ſe vit ſeule, elle les oſta, & mit en leur place autre choſe d'eſgale peſanteur, puis fit porter ſolemnellement les cercueils au lieu deſtiné pour la ſepulture, ſelon la couſtume & uſance de l'Egliſe Romaine. La dame eſtant de retour en ſa maiſon, appella ſa ſervante, & lui dit : Ne me decele, je te prie. Ce que la ſervante lui accorda facilement. Lors elle lui monſtra les corps de ſes deux enfans, diſant : La neceſſité, en laquelle tu vois que nous ſommes, m'a fait garder ces deux corps, à fin que les mangions, & puis nous mourions, pren les donc, & les mets en pieces ; puis nous les ſalerons du reſte de noſtre ſel, & tous les jours en mangerons, en lieu de pain. Mais la pauvre mere deſolée ne mangeoit morceau, qu'il ne fuſt abreuvé de ſes larmes. Or gueres de temps ne paſſa, que la pauvre femme ne mouruſt, laquelle ſes heritiers firent enterrer honorablement. Après l'enterrement ils ſe mirent à chercher, pluſtoſt le pain que l'or & l'argent, eſtimans que la defuncte n'eſtoit ſans proviſion de pain & de vin. Cherchans ils ouvrirent un buffet, dans lequel ils trouverent une cuiſſe des ſuſdits enfans, dont ils fu-

rent grandement esbahis. Ils appellerent la servante, laquelle leur dit librement, comme le tout s'estoit passé. Après lui avoir donné son congé, elle s'en alloit mendiant son vivre, & racontant cest estrange accident par les rues : de façon que la connoissance de ce cas parvint jusques aux plus petits de la ville.

Or ce cas tant estrange, survenu à une dame opulente & riche, estonna tellement les principaux bourgeois de la ville, qu'ils s'assemblerent entre eux, où après avoir bien consideré la misere, en laquelle la ville estoit, resolurent qu'il ne falloit attendre que la faim les contraignît de manger leurs enfans, comme ceste dame avoit fait. Pource conclurrent, remonstrer aux Gouverneurs l'estrange accident survenu à ladite dame : & qu'il estoit necessaire d'aviser à deux choses : Ou de leur donner des vivres, ou leur permettre se rendre au Roy de Navarre, veu qu'il ne falloit attendre aucun secours du Roy d'Espagne : & qu'il leur devoit suffire, d'avoir veu mourir de faim en la ville, tant grands que petits, trente mille personnes de compte fait : & sur ce prier lesdits sieurs Gouverneurs leur donner response du jour au lendemain, pource qu'ils ne pouvoyent plus attendre. Comme par eux fut déliberé, ainsi tost après fut executé. Le sieur de Nemours les ayant ouy haranguer de la façon, leur respondit, ce que vous demandez est de telle consequence, qu'en si peu de temps nous ne pouvons vous en resoudre : mais ce sera le plustost qu'il nous sera possible, si bien que vous aurez contentement. Trois ou quatre jours estans passez, sans que les bourgeois eussent

reſponſe, ſe joignirent avec les autres eſtats de la ville, & firent tant par leur juſte importunité, qu'ils firent aſſembler leſdits Gouverneurs, leſquels craignoyent quelque mutinerie & eſmotion populaire, d'autant qu'ils voyoyent les petits & les grands parler de ſe rendre au Roy de Navarre, ſi on ne leur donnoit des vivres, choſe impoſſible pour lors. Car à peine pouvoit-on fournir vivres à la gendarmerie, ordonnée pour la garde de la ville, qui pour ceſte cauſe eſtoit très-mal contente.

Pour ces cauſes s'aſſemblerent les Sieurs de Nemours, Chevalier d'Aumalle, dame de Montpenſier, prevoſt des marchans, le Legat du Pape, Cardinal de Gondi, Archeveſque de Lyon, & Bernardin Mendozze. Aſſemblez ils conclurrent envoyer des Ambaſſadeurs au Roy de Navarre, à ſavoir le Cardinal de Gondi & l'Archeveſque de Lyon feignant faire la paix avecques lui, & que ce pourroit eſtre le moyen de faire ſortir deux Ambaſſadeurs, l'un vers le Duc de Parme Lieutenant du Roy d'Eſpagne, pour lui remonſtrer, que s'il n'envoyoit prompt ſecours à la ville de Paris, elle eſtoit perdue : l'autre vers le Duc de Mayenne. Pour ceſt effet furent eſleus deux gentilshommes. Or les Sieurs Cardinal & Archeveſque firent refus d'aller vers le Roy de Navarre, ſi premierement ils n'eſtoyent abſous * par le Legat du Pape : & qu'ils n'euſſent un ſauf-conduit de ſa Majeſté. Ils furent abſous ſans delai par le Legat du Pape. Un gentilhomme fut député pour aller vers ſa Majeſté, à fin d'obtenir ſauf-conduit, lequel l'obtint facilement. Abſous qu'ils furent, & ayant receu le ſauf-con-

* Plaiſant ſcrupule ! pour des gens qui manquoient au plus eſſentiel de leurs devoirs

duit, ils ſortirent avec les deux autres gentilshommes, accompagnez de douze chevaux, le ſixieſme d'Aouſt. Comme les deux prelats parlementoyent avec le Roy, le gentilhomme qui devoit aller trouver le Duc de Parme paſſa finement, & fit ſon voyage. Mais l'autre qui devoit aller trouver le Duc de Mayenne, attendit que les deleguez ſe retiraſſent à Paris, ou après s'eſtre retirez l'Ambaſſadeur alla ſe jetter aux pieds du Roy, lui demander pardon : qui uſant en ſon endroit de ſa douceur acouſtumée, le receut humainement. Après y avoir eſté receu amiablement, il fit recit des choſes ſuſdites aux Princes du ſang, & à toute la Nobleſſe.

Davantage il raconta, qu'en pluſieurs endroits de la ville, principalement aux lieux où grand nombre de perſonnes eſtoyent mortes parmy les rues, qui n'eſtoyent peuplées, pluſieurs beſtes venimeuſes s'eſtoyent engendrées en ſi grand nombre, qu'elles commencoyent deſia à s'eſpancher parmi la ville. Dit d'avantage, pluſieurs corps avoir eſté trouvés rongés des ſuſdites beſtes, à ſçavoir ſerpents & crapaux. Raconta auſſi, que le dernier jour de Juillet, Monſieur de Nemours ſortant de matin de ſa maiſon, fut rencontré par un homme qui lui dit, Monſieur, n'allez plus outre dans ceſte rue, d'autant que bien près d'ici j'ai trouvé une femme demie morte, ayant à ſon col un ſerpent entortillé. Ce qu'ayant entendu ledit ſieur ne paſſa outre, ains ſe retira en ſa maiſon, où il envoya querir un Jeſuiſte, & Panigarolle Cordelier, auſquels il fit le recit de ceſte pauvre femme, dont il avoit oui l'avanture eſtrange : puis les pria lui déclarer, ſi

faire ſe pouvoit, que ſignifioyent ces beſtes venimeuſes, qui s'engendroyent par la ville. Or dedans la chambre dudit ſieur eſtoyent deux chambrieres, qui ouirent les interrogats, l'une deſquelles s'avança de dire : Par ma foy, Monſieur, c'eſt un jugement de Dieu. J'ai grand' peur, que ces beſtes ne nous viennent manger en voſtre maiſon. Lors ledit ſieur la tancea, & les fit ſortir toutes deux de ſa chambre. Eſtant ſorties, Panigarolle print la parole, & dit, Monſieur, il me ſemble, toutes ces choſes eſtre une illuſion, par laquelle le Diable taſche de vous eſpouvanter, afin que laiſſiez & abandonniez ceſte ville, & que par ce moyen les mechans hérétiques y entrent, qui ſont deſia aux portes, n'attendans autre choſe. Or nous vaudroit-il mieux, eſtre devorez de ces beſtes, que laiſſer entrer en cette ville les maudits hérétiques. Or tant que vous avez voſtre honneur en recommandation, nous croyons, que ne voudriez commettre une telle laſcheté : ni pareillement tant des grands Seigneurs, qui ne ſont en ceſte ville, que pour la garder au Roy d'Eſpagne, duquel nous eſperons avoir bien-toſt ſecours. Qui fut la fin du diſcours de ce Cordelier.

Le Gentilhome ayant achevé de faire le recit de toutes les choſes ſuſdictes aux Princes & à la Nobleſſe, tous furent merveilleuſement eſtonnés, ayant entendu au vray les choſes avenues dedans Paris. Laquelle peu de jours après fut ſecourue par le Roy d'Eſpagne, qui envoya le Duc de Parme, avec environ dix-huit mille hommes : qui fut cauſe, que ſa Majeſté quitta les fauxbourgs de Paris, eſperant de donner

bataille au Prince de Parme. Pour cela toutesfois la ville ne fut gueres soulagée : de sorte que nous pouvons bien dire avec la chambriere de Monsieur de Nemours : que le juste jugement de Dieu poursuivoit la ville de Paris.

AUTRE DISCOURS SUR LE sujet précédent.

LE Duc de Mayenne s'estant sauvé de vistesse dedans Mante après la deffaite de son armée à Yvri, partit incontinent de là pour venir à Saint Denis consulter avec ses principaux associez sur ce qui estoit à faire. Lui & la Dame de Montpensier sa sœur firent semer un bruit dans Paris que le Biarnois * (ainsi apelloyent-ils le Roy) estoit ou mort ou tellement blessé qu'il n'en pouvoit eschapper. Mais ce mort estant au bout de quinze jours aproché de Paris pour essayer d'amollir la dureté de ce peuple, nul ne s'en donna gueres plus de peur que le Duc de Mayenne, qui sous couleur de vouloir ramasser ses forces, & faire venir le Duc de Parme, vers lequel le commandeur Moré s'en estoit fui, il ne cessa de courir jusques à ce qu'il fut en Flandres, où il fit aux despens de Paris des conventions honteuses avec les Espagnols pour les amener en France : ce qui ruina du tout sa reputation ; Car paravant la Ligue se vantoit avoir assez de moyens pour bastonner le Roy & trois fois autant de forces qu'il avoit. * Et combien que les Ligueurs eussent tousiours esté battus, si grommelloyent-ils sans cesse, jusques lors que leur caquet se soumit à l'arrogance Espagnole : tellement que ce grand

* Voyez cy-devant pag. 22. & 152.

* Voyez cy-devant pag. 190. & aux remarques 375.

& gros Lieutenant ou maistre de l'Estat & * Couronne de France s'en alla rendre valet & esclave de la plus insolente nation du monde : s'assujettissant à l'homme le plus fier & ambitieux qu'il eust sceu choisir. Ce qu'il sentit tost après : en ce que le Duc de Parme le faisoit nacquetter & attendre à sa porte, avant que lui faire responce és moindres affaires : dont quelques gentilshommes de sa suite furent extremement despités : mais le Lieutenant n'avoit honte de se prostituer, deshonorant la France, & le nom de Lorrains, tant il estoit transporté d'appetit de vengeance & d'ambition.

† Voyez cy-devant pag. 153.

Pendant ces indignitez & deshonnestes submissions, le Roy ferma aux Parisiens la riviere de Seine, en haut & en bas, par la prise de Mante, Poissy, Corbeil, Melun, & Montereau, puis leur osta la plaine de l'Isle de France par la prise de saint Denis. Paris estant assiegé, le Duc de Mayenne s'avançoit au petit pas : & sur les rapports que les plus zelez Ligueurs lui faisoyent que la famine contraindroit ceste grande ville de tendre bien-tost les mains, il respondoit que la prise en seroit plus préjudiciable au Roy, lequel dissiperoit son armée en telle conqueste, tellement qu'on en auroit meilleur marché. Mais l'intention du Roy n'estoit de prendre Paris ni par surprise ni autrement. Car outre ce qu'il ne pouvoit ayant trop peu de gens, il ne vouloit pas voir, moins encore procurer la ruine de sa ville capitale : encores que plusieurs de ceux qui y estoyent, notamment les chefs, meritassent d'estre exterminez. Il avoit pitié de tant de gens mal conseillez : pourtant esperoit-il que l'affliction leur donneroit intelligence.

Si dès le lendemain de leur siege ils fussent entrez en composition c'estoit honneur & profit pour eux. C'eust esté faire grand gain en leur perte. Mais ils aimerent mieux brusler à petit feu, dont s'ensuivit une desolation extreme. Ils mangerent leurs meubles & leur argent : l'alliance des soldats & la survenue des marrans Espagnols acheva d'y corrompre les meurs, & la pudicité. Leurs reliques furent troussées, les anciens joyaux de la Couronne des Rois furent fondus : les fauxbourgs ruinez, * deserts & abatus : la ville devint pauvre & solitaire, les Rentes de l'hostel de ville furent amorties, les terres d'alentour en desolation. Cent mille personnes y moururent en l'espace de trois mois, de faim, d'ennui, de pauvreté, par les rues & dans les hospitaux, sans misericorde & sans secours. L'université fut convertie en desert, ou servit de retraite aux paysans, & les classes des colleges se virent remplies de vaches & de veaux. Au Palais ne se trouverent plus que Ligueurs & fourbisseurs de nouvelles : l'herbe crut à l'aise par les rues, les boutiques pour la pluspart demeurerent fermées : au lieu de charettes & de coches ne paroissoyent qu'horreur & solitude : les assiegez ne pouvans tirer vivres qu'à la merci des garnisons mises par le Roy dans S. Denis, au fort de Gournai, Chevreuse & Corbeil. La pluspart de la tempeste tomba sur le menu peuple, & sur quelques familles assez aisées avant la guerre. Les Ecclesiastiques, munitionnez ne parloyent que de patience. Roze, Guincestre, Feu-ardent, Pichenat, Commolet, Pelletier, Boucher, Garin, Christin, & autres predicateurs se-

* Voyez cidevant p. 42. 154 & 155.

ditieux foudroyoyent ſans ceſſe contre le Roy & les ſiens, ne paſſoyent ſermon ſans faire mention du ſecours d'Eſpagne. Les ſeize d'un coſté, les quarante de l'autre, puis les fauteurs du Parlement pouſſoyent à la roue. Les chefs, entre autres le Duc de Nemours, qui machinoit de grandes choſes, ayans commodité de vivres pour eux, ſe ſoucioyent du peuple autant qu'ils eſtimoyent neceſſaire pour empeſcher qu'on ſe mutinaſt. L'or d'Eſpagne eſtoit le ciment de ceſte miſere, attendant la venue du Duc de Parme. S'il ſe trouvoit quelques curez, comme entre autres Benoiſt & Morenne curez de Saint Euſtache & de S. Merri, qui exhortaſſent le peuple à moderation, on les chaſſoit. Nul n'eſtoit Catholique zelé, s'il ne tranſmuoit le feu Roy & le vivant en ſorcier, Diable, & hérétique damné. Tout eſtoit plein de factions en cette miſerable ville, leſquelles toutes vomiſſoyent un feu perpetuel de haine capitale contre le Roy. S'il ſe monſtroit gracieux, ils l'appelloyent Lievre & renard : ſi ſevere, tous les tyrans du monde avoyent eſté gens de bien au prix de lui. Et plus leur neceſſité croiſſoit, plus deſpiteuſement mordoyent-ils la pierre qui leur eſtoit jettée d'enhaut : comme ils teſmoignerent en tout ce premier ſiege, puis en ce qui ſuivit la retraite des Eſpagnols. Brief comme en un corps maleficié, tandis que les humeurs peccantes y ſejournent, il n'y a eſperance de ſanté : ainſi tandis que les chefs de la Ligue, à ſçavoir ceux de Guiſe, le Legat du Pape, l'Ambaſſadeur & les Agens d'Eſpagne, les ſeize, les Predicateurs ſeditieux furent dedans Paris, & gouvernerent le peuple, ce corps demeura en eſtat miſerable. Mais à meſure que

ces humeurs s'évacuerent, la santé revint à ceux qui fussent enfin peris totalement, si les principaux de la Ligue eussent eu encores tant soit peu demeuré dedans Paris.

* Voyez cy-devant pag. 414. & 441.

* Or d'autant qu'il a esté parlé és deux traitez precedens de la conference de l'Evesque de Paris & de l'Archevesque de Lyon avec le Roy, nous la representons ici.

RECUEIL DE CE QUI S'EST passé en la conference des Sieurs Cardinal de Gondi & Archevesque de Lyon avec le Roy.

* Ce recit est tiré des Mem. de la Ligue. T. 4. pag. 340.

CEux de Paris* s'estant depuis douze jours en ça assemblés cinq ou six fois, non sans grande contradiction de Messieurs de Nemours, Chevalier d'Aumale, Dame de Montpensier, Prevost des marchans, & autres, enfin vaincus par l'importunité du pretendu Parlement & du Peuple, resolurent d'envoyer au Roy messieurs le Cardinal de Gondi & l'Archevesque de Lyon, qui n'y vouloyent aller, qu'ils ne fussent munis d'une descharge contre l'excommunication du Pape. * Le Legat avant que de l'envoyer, consulta avec Panigarolle, Tirius le Recteur des Jesuites, & Bellarminus sur trois articles, *Utrum reddentes urbem hæretico Principi, ob necessitatem famis, sint excommunicati, Utrum adeuntes Principem hæreticum ut eum convertant, vel ut conditionem Ecclesiæ catholicæ faciant meliorem, incurrant excommunicationem bullæ Sixti quinti.* Sur ce lesdits Docteurs respondirent *negativè, quòd non incurrant.* Lesdits Ambassadeurs munis de ce, demanderent saufconduit au Roy pour le venir trouver à sainct Denis. Il leur manda que ils le vinssent trouver

* Voyez cy-devant pag. 441.

ver à sainct Antoine des champs. Hier, sixiesme du present mois d'Aoust il y alla accompagné de mille ou douze cens Gentilshommes du moins. Ils le vindrent trouver dans le cloistre entre midi & une heure. Ils lui firent la reverence, & lui à eux fort bon recueil, *maximo concursu* de la Noblesse qui le pressoit fort. Il leur dit ne trouvez estrange si je suis aussi pressé, encores davantage aux batailles. Estans montés en haut, monsieur le Cardinal de Gondi lui fait une harangue, lui representant le miserable estat de la France, que les gens de bien de Paris meus d'un juste desir d'y voir une fin, les avoyent depeschés vers sa Majesté, pour la prier d'y apporter un remede, & à fin qu'il fust general, leur donner sauf-conduit pour aller trouver le Duc de Mayenne, d'où ils retourneroyent dans quatre jours, pour l'induire à rechercher sa Majesté d'une paix generale. Que lesdits quatre jours passés, cela fait ou failli, ils prendroyent conseil pour Paris. Allegua pour inconvenient, si le Roy reduisoit les Parisiens au desespoir, l'exemple des Gantois, qui pressés deffirent une grosse armée du Roy & du Comte de Flandres, qu'il ne devoit trouver estrange, si pour leur religion ils souffroyent une si grande faim : car ceux de Sancerre pour la leur avoyent fait le mesme. Le Roy dit, qu'il lui feroit response & entretint à part monsieur le Cardinal, puis prit à part monsieur de Lyon. Cela dura deux heures. Puis sommairement delibera avec ceux de son Conseil. Cela fait il fit venir lesdits Prelats, ausquels d'une grace indicible dit la substance qui s'ensuit, mais avec tant de nayfveté, que tous les hom-

mes ne le ſçauroyent repreſenter.

Premierement il demanda leur pouvoir, qu'ils préſenterent couché en forme d'un arreſt, portant que les deputés aſſemblés en la chambre ſainct Louis avoyent ordonné que meſſieurs les Cardinal de Gondi & Archeveſque de Lyon, iroyent vers le Roy de Navarre, pour le ſupplier d'entrer en une pacification generale de ce Royaume, & iroyent au Duc de Mayenne pour l'induire à rechercher ladite pacification. Le Roy leur contredit ceſte qualité de Roy de Navarre, & leur dit que s'il n'avoit que ceſte qualité, il n'auroit que faire de pacifier Paris & la France : & que toutesfois, ſans s'amuſer à ceſte formalité, pour le deſir qu'il a de voir ſon Royaume en repos, il paſſeroit outre, encores que cela fuſt contre ſa dignité. Puis il dit : Je ne ſuis point diſſimulé, je dis rondement & ſans feintiſe ce que j'ai ſur le cœur. J'aurois tort de vous dire que je ne veuille point une paix generale. Je la veux, je la deſire, à fin de pouvoir eſlargir les limites de ce Royaume, & des moyens que j'en acquerrois ſoulager mon peuple, au lieu de le perdre & ruiner. Que pour avoir une bataille je donnerois un doigt, & pour la paix generale deux. Mais ce que vous demandez ne ſe peut faire. J'aime ma ville de Paris. C'eſt ma fille aiſné, j'en ſuis jaloux. Je lui veux faire plus de bien, plus de grace, & de miſericorde qu'elle ne m'en demande. Mais je veux qu'elle m'en ſçache gré, & qu'elle doive ce bien à ma clemence, & non au Duc de Mayenne ni au Roy d'Eſpagne. S'ils lui avoyent moyenné la paix & la grace que je lui veux faire, elle leur devroit ce bien, elle

leur en sauroit gré, elle les tiendroit pour liberateurs, & non point moi. Ce que je ne veux pas. Davantage, ce que vous demandez differer la capitulation & reddition de Paris jusques à une paix universelle, qui ne se peut faire que par plusieurs allées & venues, c'est chose trop prejudiciable à ma ville de Paris, qui ne peut attendre un si long terme. Il est déja mort tant de personnes de faim. Que si elle attend encores huict ou dix jours, il en mourra dix ou vingt mil hommes, qui seroit une estrange pitié. Je suis le vray pere de mon peuple. Je ressemble cette vraye mere dans Salomon. J'aimerois quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné & dissipé après la mort de tant de pauvres personnes. Ceux de la ligue ne sont pas ainsi. Ils ne craignent point que Paris soit deschiré, pourveu qu'il en ayent une partie. Aussi sont ils tous Espagnols ou Espagnolisés. Il ne se passe jour que les fauxbourgs de Paris ne souffrent ruine de la valeur de cinquante mil livres par les soldats qui les demolissent, sans tant de pauvres gens qui meurent. Vous, monsieur le Cardinal, en devez avoir pitié. Ce sont vos ouailles, de la moindre goutte de sang desquelles vous serez responsable devant Dieu. Et vous aussi, monsieur de Lyon, qui estes le Primat pardessus les autres Evesques, je ne suis pas bon Theologien; mais j'en sçai assez pour vous dire, que Dieu n'entend point que vous traitiez ainsi le pauvre peuple qu'il vous a recommandé, mesmes à l'appetit & pour faire plaisir au Roy d'Espagne, & à Bernardin Mendozze, & à monsieur le Legat. Vous en aurez les piés chauffés en l'autre monde. Et comment voulez-

vous eſperer de me convertir à voſtre religion, ſi vous faites ſi peu de cas du ſalut & de la vie de vos ouailles? C'eſt me donner une pauvre preuve de voſtre ſainteté. J'en ſerois trop mal édifié. Sur ce monſieur de Lyon s'excuſa fort, diſant qu'il n'eſtoit point Eſpagnol. Le Roy lui diſt. Je le veux croire ainſi: mais il faut que le monſtriez par les effects. Au ſurplus je vous monſtrerai une lettre, par laquelle le Roy d'Eſpagne mande qu'on lui conſerve ſa ville de Paris: car s'il la perd, ſes affaires vont très-mal. Ce qui fut atteſté eſtre vrai par aucuns des aſſiſtans, meſmes par l'un d'eux qui eſtoit là, & qui dit qu'il avoit la letrre, & la monſtreroit. Monſieur le Cardinal prit la parole, & dit que l'occaſion pour laquelle ils demandoyent que le traicté fuſt general avec le Duc de Mayenne, eſtoit parce qu'ils ſçavoyent bien, que Paris eſtant rendu ſans une paix generale, il ne ſeroit point en ſureté, parce que toſt après le Roy d'Eſpagne & le Duc de Mayenne l'iroyent aſſiéger & le pourroyent reprendre. Joinct que ſi Paris eſtoit rendu ſans une paix generale, les trois quarts de la ville s'en iroyent. Sur ce le Roy, jettant les jeux ſur toute la nobleſſe, dit: S'il y vient lui & tous ſes alliez, par Dieu nous les battrons bien, & leur monſtrerons bien que la Nobleſſe Françoiſe ſe ſçait defendre. Puis ſoudain ſe corrigea. J'ai juré contre ma couſtume: mais je vous dis encore, que par le Dieu vivant nous ne ſouffrirons point ceſte honte. Sur ce la Nobleſſe, avec une acclamation grande, lui dit qu'il n'avoit point juré ſans cauſe, & que ce qu'il avoit dit valoit bien un bon jugement. Puis il dit, que ſi ſa ville de Paris

se despeuploit d'aucuns meschans, il la repeupleroit de cent mil hommes gens de bien des plus riches & nullement seditieux, & que par tout où il iroit il feroit un Paris. Qu'il y avoit en ceste armée cinq cens gentilshommes reünis avec lui qui avoient esté de la ligue, qu'on sceust d'eux s'ils s'y trouvoyent mal, & s'ils se repentoyent d'estre venus à lui. Au surplus qu'il ne pouvoit trouver bon que sadite ville de Paris fust si soigneuse du bien du Duc de Mayenne & du Roy d'Espagne, que de se vouloir rendre arbitre de la pacification d'entre eux & lui. Que si c'estoit une Republique de Venise ou une autre ville franche, cela seroit tolerable : mais qu'une ville sa subjecte se veuille mesler d'estre arbitre entre lui & ses ennemis, c'est chose qu'il ne peut souffrir. Au surplus l'absurdité est fort grande qu'une ville affamée & pleine de necessité, entreprenne de persuader la paix au Duc de Mayenne, qui est gros & gras & à son aise. Il seroit bien plus à propos & faisable, que le Duc de Mayenne, qui n'est pressé de necessité, entreprinst de prescher la paix à ladite ville maintenant pressée de necessité, & à ceste occasion facile à se laisser persuader d'en vouloir sortir. Sur ce l'Archevesque de Lyon repliqua, que ce qu'ils vouloyent traicter la paix generale, estoit pour le bien de la France, & à fin de la remettre tout en un coup en repos. A quoi tout soudain le Roy respondit en ceste sorte. Et vrayement, afin de vous oster, & à tout le monde, l'opinion qu'on pourroit avoir que je vous veuille trop presser, je me viens d'aviser d'un moyen, sans en avoir communiqué à mon Conseil, par lequel je vous ren-

drai satisfaicts. Vous espérez prompt secours du Duc de Mayenne : Je ferai un accord avec vous : Dressons des articles & conditions, sous lesquelles vous promettrez vous rendre à moi, au cas que dans huict jours vous ne serez secourus du Duc de Mayenne, & me donnerez ostages. Je vous accorde, que en cas que vous ne soyez secourus dans ledit temps, ou que dans le mesme temps ledit Duc de Mayenne ne soit d'accord avec moi d'une pacification generale & des articles d'icelle, de vous recevoir lesdits huict jours passés sous lesdites conditions. Et au cas que dans lesdits huict jours vous soyez secourus par ledit Duc de Mayenne, ou qu'il se fasse une paix generale, en ce cas vous serez delivrés de ladite promesse, & vos ostages vous seront rendus : pendant lesquels vous pourrez aller voir ledit Duc de Mayenne. Et voilà tout ce que je vous puis accorder. Ce que vous presenterez à ceux de Paris, à fin que chacun cognoisse que je ne leur refuse point la paix, & que je leur tends les bras ouverts, desirant leur salut plus qu'eux-mesmes. S'ils acceptent ceste condition, dans huict jours ils seront en repos. S'ils cuident attendre à capituler quand ils n'auront que pour un jour de vivres, je les lairrai disner & soupper ce jour là, le lendemain seront contrains se rendre la corde au col, au lieu de la misericorde que je leur offre. J'en osterai la misere, & ils en auront la corde : Car j'y serai contraint pour mon devoir, estant leur Roy & leur Juge, pour faire pendre plus de centaines d'eux, qui par leur malice ont faict mourir plusieurs innocents & gens de bien de faim. Je suis debteur de ceste justice de-

vant Dieu. Vous ferez donc, comme je vous ai dit, entendre ceci à mon peuple, & je vous somme & conjure d'ainsi le faire en présence de tous ces Princes, & de toute ceste belle & grande Noblesse, lesquels, au cas que vous y faillirez, vous reprocheront tout le temps de leur vie, comme encores je ferai, vostre infidelité envers vostre patrie, si vous aurez teu & celé à mes subjets le desir que j'ai de leur donner la paix, & mettre ce Royaume en repos. Et au surplus, quand vous celerez cela à mon peuple de Paris, vous n'y gaignerez rien: car mes soldats, qui sont aux fauxbourgs, & parlent jour & nuict aux vostres & à ceux de Paris, le leur feront entendre à vostre confusion. Sur ce lesdits Cardinal & Archevesque promirent solemnellement faire entendre ce au peuple de Paris. Le Roy continuant puis après son propos, dit qu'il n'y avoit Gentilhomme de bonne maison en tout son Royaume, qui ne lui fust parent ou allié: & que à cette occasion, si le Royaume estoit electif comme la Pologne, la France auroit raison de l'eslire plustost que nul autre. Des vertus & des dons de graces qui peuvent estre en lui, qu'il s'en taisoit, & confessoit qu'il y en avoit peu: & toutesfois tel qu'il estoit il ne voudroit estre éschangé contre nul Prince du monde. Il s'esbahissoit donc comme il se trouvoit des François si peu amateurs de leur patrie, & de leur liberté, qu'ils se voulsissent eschanger contre le Roi d'Espagne, Roy vieil, * qui tombe tousiours du mal caduc, & qui estoit une planche pourrie: car lui mort tous ses Estats tout d'un coup tomberont en une fort

* Il avoit hérité de l'Empereur son Pere cette maladie à laquelle cette maison est assés sujettes

grande confusion. Qu'il avoit beau se fier en un beau nombre de petits Roitelets alliés & ligués ensemble : qu'il voudroit qu'au lieu de cinq ou six, ils fussent trente. Plus il y en auroit, mieux cela iroit pour lui. Plustost Dieu lui donneroit moyen de les rendre Rois de Bresil. Puis se souvenant de la comparaison qu'avoit faicte monsieur le Cardinal de ceux de Sancerre, leur dit que cet exemple n'estoit à propos : car ceux de Sancerre s'estoyent resolus à l'extremité, pource qu'on leur vouloit oster la vie, leur religion, leur liberté, & leur bien : & moi je veux rendre aux Parisiens la vie, que Mendozze Ambassadeur d'Espagne de present à Paris leur veut oster par la famine. Quant à la religion, tous ces Princes & Seigneurs Catholiques vous tesmoigneront comme j'en use, & si je contrains tant soit peu leur conscience, ni en l'exercice de leur religion, ni autrement. Quant à la liberté & aux biens, je les veux rendre à mes subjets. Et quant à la comparaison des Gantois, elle n'est pas bonne. Les Parisiens ont assez montré le cœur qu'ils ont, quand ils se sont laissés occuper leurs fauxbourgs. J'ai cinq mil Gentilshommes qui sont ici, qui ne se lairront traicter à la Gantoise. Puis j'ai Dieu pour moi & la justice de ma cause. Monsieur de Lyon prenant la parole dit, qu'il avoit bonne main à faire la paix, lors qu'elle fut faicte en l'année M. D. LXXXV. entre le feu Roy & le Duc de Guise. Le Roy lui dit, qu'il se fust bien passé d'avoir allegué ceste paix, en laquelle on l'avoit declaré proscrit, & indigne du Royaume : Mais Dieu, à qui il en avoit appelé, avoit pris sa

querelle en main, & disposé tout au contraire; qu'il avoit eu un bel arrest, & n'en restoit plus que l'execution. Que ceste paix avoit esté cause de la ruine de la France & de la mort du feu Roy. Qu'il falloit qu'à ce coup ledit sieur de Lion fist tout au contraire pour bien faire, & lors sa Majesté le tiendroit pour homme de bien, autrement ne le tiendroit pour tel.

Sur ce ledit sieur Archevesque repliqua, qu'il n'avoit faict ladite paix que pour obéir au feu Roy, & suivant ce qui avoit esté resolu & trouvé bon par tout son conseil. A quoi l'un des premiers dudit conseil respondit que tant s'en faut que cela fust, qu'au contraire ayant trouvé l'un de ceux qui estoit employé audit conseil, lui dit que tout ce qu'ils faisoyent en ladite paix, n'estoit que pour exterminer la maison de France, & sous ce mot *d'Heretique* priver le plus proche parent du Roy, & sous ce mot de *fauteurs* les autres.

Le Roy après monstra ausdits sieurs de Gondi & de Lyon les lettres qui venoyent d'estre surprises envoyées par Mendozze au Roy d'Espagne, par lesquelles il se plaind que trop tost les Theologiens ont resolu qu'il estoit licite à ceux de Paris d'envoyer vers le Roy, qu'ils appellent le Prince de Bearn, pour traicter de pacification, & finit sa lettre par ce mot, Dieu sauve vostre catholique Majesté, & me vueille consoler: & estoit ladite lettre escrite du cinquiesme de ce mois. Et sur cette occasion sa Majesté conta ausdits sieurs de Gondi & de Lyon qu'il avoit nouvelles certaines de Bearn, de la Rochelle & d'Angleterre, que

l'armée navalle d'Eſpagne qu'il envoyoit en Bretagne compoſée de deux mil cinq cens hommes (& que toutesfois ils s'eſtoient vantez par tout eſtre de quinze mil hommes) avoit eſté desfaite ſur la coſte de Biſcaye par les Anglois, & quinze navires retournées à Coraga, & les gens de pied mis en garniſon ſur la coſte de Navarre : avoit auſſi nouvelles qu'un des principaux Secretaires du Roy d'Eſpagne nommé Antoine Peres, ayant eſté pris priſonnier & mis à la queſtion & condamné à mort, eſtoit evadé en Arragon, & que ceux de la Juſtice l'ayans receu avoient mandé au Roy d'Eſpagne, que s'il lui vouloit demander quelque choſe, ils lui feroient juſtice : & cependant ont eſlargi ledit Peres ; cela fait le pourparler ſe finit, & le Roy après avoir un peu parlé ſeparément aux uns & aux autres, monta à cheval pour s'en aller.

LE VERITABLE SUR LA SAINCTE LIGUE.

Cet eſcrit eſt de l'an 1585. Voyez les Mem. de la Ligue T. 1. pag. 119.

Il n'y a au Royaume jamais de ſocieté feable, ainſi diſoit en Homere Ulyſſe.

Celuy qui veut commander comme un Dieu,
Ne doit ſouffrir compagnon en ſon lieu.

L'HARMONIE de ce grand corps ne peut ſouffrir l'eſgalité, ſinon comme un tourbillon entre deux airs qui l'agite & le remue ſe meſlans dedans lui en deſreigle, & demet les accords, & change enfin l'Eſtat de la Monarchie, ou bien en tyrannie par la violence d'un nouveau uſurpateur, ou en

Aristocratie par la tourmente de contraires factions qu'elle y excite. Aussi est-ce en faict d'Estat un principe resolu, que l'appui & le soustenement le plus fort de toute droite Monarchie ou puissance juste d'un seul, est le peuple, que les muscles & les nerfs du Royaume sont le peuple. Que d'appauvrir le peuple, est appauvrir le Roy, affoiblir la Monarchie, fortifier les parts de l'Aristocratie, diviser la Foy des sujets, donner faveur aux conspirations, demembrer l'Estat en contraires factions, jetter la semence des guerres civiles, & bref c'est sapper les fondemens du Royaume, il est bien certain, que jamais la Monarchie n'a esté esbranlée de ses fondemens, ny souffert changement, (comme fit celle des Romains en la personne du Roy Tarquin, ou celle de Sicile, en la personne d'un Denys, & infinis autres) que par les immoderez accroissemens des grands, & affoiblissement du peuple. Car le peuple qui est le Ciment qui lie & retient ferme la Monarchie, ne peut estre ruiné, sans faire ouverture à la tyrannie, & laisser les voyes aisées à l'audience d'un nouvel entrepreneur. Et entre tels debris de Monarchie, comme l'impetuosité d'un torrent, ou d'un violent ravage, sont emportez entre les flotz, autant les bons comme les mechans, & sont tous faitz compagnons de la ruine d'un mesme naufrage: c'est pourquoi tous ceux qui ont eu assez de nerfs & de forces, pour se faire voye à la tyrannie, voler les Sceptres, & ravir les Couronnes, & en spolier les legitimes Seigneurs, ont tousiours pensé que le droit ne defaut jamais à la force, prenant tous à leur avan-

tage, ce precepte de tyrannie que Cesar avoit frequent en la bouche : que pour regner & se faire le Seigneur, les Dieux enduroyent de violer la Justice & les Loix. Comme si les grands Estats & les grands Royaumes fussent les partages de la force, ou de la fortune, ou bien un héritage de brigans, & que, ni la nature, ni la Loy qui les defferent aux successeurs, ni la longue possession qui les a establiz, ne fussent assez fortes barrieres pour les garder contre l'injustice de l'ambition. Mais que fait-on aujourd'huy en l'invention de cette Saincte Ligue, que preparer visiblement un changement d'Estat, & assaillir à vives forces la monarchie ? Que peut-estre autre chose cette Ligue, voire au jugement des plus grossiers, qu'un public effort, & un public attentat à l'Estat Royal ? Qu'est-ce autre chose Liguer un Peuple que lui faire recognoistre ses forces ? Combien il a de testes, & combien de bras, & resoudre en un moment en plusieurs, la puissance que la Monarchie rassemble & retient de longs siecles jointe & unie en un corps ? Et en ce faisant introduire un Estat populaire, ou semondre un peuple à eslire un nouveau Seigneur ? Qu'est-ce autre chose, liguer un peuple, que l'armer & le revolter, & lui faire violer les droits de la Seigneurie ? Quelles sont donc les conditions de cette Sainte Ligue ? Que tous ceux qui entreront seront tenus & contraints par un sacré serment obliger leurs vies & leurs biens à la Foy de celuy qui publiquement s'en nomme desia le Chef. Que peut estre autre chose ce nouveau serment qu'un delaissement & une abjuration

contraire de celui qui a eſté fait au Roy? Et ceſte nouvelle Foy qu'une deſignation certaine d'un nouveau Seigneur? C'eſt dit-on pour la manutention de la Religion & pour la reformation de l'Eſtat; Magnifique, & gentille invention. Mais que fait-on en ce pretexte que reprendre, reprocher, diffamer, & taxer de defaut & d'impuiſſance manifeſte le Prince, puis qu'il ne peut avec un plus grand nom & de plus grands avantages maintenir, defendre ou reſtablir pour l'honneur de Dieu, & le ſalut de peuple, ce qu'un Chef de Ligue promet pouvoir? Que peut eſtre autre choſe, ce nouveau Chef de Ligue, que ſous un nom deſguiſé, un nouveau Roy ou un compagnon en la Royauté? Ainſi ſe fit eſlire Martel, Prince des François, du temps du regne de Clotaire, & par tel ſubtil moyen, en ne luy laiſſant que l'ombre de la Seigneurie, ou une Royauté de Comedie, retira à luy la ſouveraine puiſſance, laquelle ſucceſſivement tranſmiſe en Pepin le bref ſon fils, lui donna toute facilité d'uſurper le Royaume. Ainſi Capet par meſme ruſe, depuis changea la ſucceſſion du Royaume, & en exclud Charles, qui en eſtoit le legitime héritier. C'eſtoit, diſoit Martel, pour la defenſe du Chriſtianiſme contre l'impetuoſité des Sarazins. C'eſtoit diſoit Capet, pour reſtituer aux Egliſes de France, les biens dont elles avoyent eſté ſpoliées, & leur rendre leur premiere dignité & ſplendeur; mais en effect tels precieux pretextes eſtoyent ſeulement les inſtruments couverts de leur ambition, laquelle trouvant les Rois, chacun de leurs temps tyrans, laſches & imbecilles, ſe ſceurent

accortement servir de la haine que le peuple de France leur portoit. Et par ce moyen l'un fut tondu, & faict citoyen perpetuel d'un Cloistre, & l'autre mourut en prison. Et afin qu'il soit à chacun plus manifeste sur quel mestier on ourdit cette toile, que pouvoyent estre cy-devant tant de divers sous-levements de Provinces, & ce tant peu cognu stratageme de Strasbourg? quelle estoit cette tant secrette entreprinse du feu Sieur de May, Capitaine de trente lances, lequel blessé à la Fere d'une balle, de peur qu'il ne parlast trop, le Duc de Guise alla exprès de sa maison au Camp, pour lui servir de confesseur, & lui faire retenir le silence? Quelle estoit l'accusation de Salcede, * son entreprise, ses confessions & depositions en l'assassinat marchandé contre la personne de feu Monsieur frere du Roy, moyennant les six mille escuz qui lui furent donnés à Nancy? Et lequel assassinat ayant esté lors failly a esté depuis par poison executé dans Paris, par les allechemens amoureux d'une jeune dame de longtemps pratiquée, de la main de laquelle le Prince receut le mortel morceau qui le tient maintenant en repos en l'autre monde. Ainsi ceux de la maison de Lorraine, sur les fondemens de leurs pretentions, ont jusqu'ici faict en tous ces premiers petitz essais, comme un jeune tiercelet d'aigle, lequel devant que tenter le vuide de l'air, & hazarder avec les vents un hardi vol, va souvent d'arbre en arbre voletant. Et ainsi en ses petits esbats essaie & asseure la force & vigueur de ses aisles. C'est pourquoy il est fort à craindre que si Dieu ne rompt leurs

* Voyez cy-devant page 61 & 125.

malheureux desseins, resveillant ceux qui y ont le principal interest, & tous vrais François, ayant desia rompu avec beaucoup d'art & d'industrie, une partie des defenses de la fortereſſe, ils ne s'en rendent finalement les maistres. Car il est certain, que s'il est loisible par les Loix à un peuple (comme desia la créance est entre plusieurs Catholiques de France, publicque de ceste proposition) de recourir aux moyens extraordinaires pour se deslier de la domination d'un Prince Heretique, & en secouër le joug & la servitude; il luy est encores plus permis de n'endurer que celui qui par profession publique, & un public serment s'est déclaré tel, ne soit admis & receu à l'Etat Royal. Que si en ce faisant l'ordre de la succession est troublé & perverti, il semble n'y rester plus de lieu pour venir au tiers heritier, ni au quart, ains estre loisible au peuple de proceder à nouvelle Election de celui qui sera trouvé plus digne & agreable. C'est aujourd'huy ceste force qu'on devide, estant chose très-asseurée, que la Sainte Ligue, en laquelle sont desia entrées secrettement plusieurs des meilleures villes de ce Royaume, fera ces deux grands effects. Le premier qu'elle forcera le Roy à tel changement de Cœur & de vie qu'il lui plaira, & le rangera sous une perpetuelle tutele. Le second, que celui qui en sera le Chef, retirant à lui, sous la faveur de cet ambitieux masque, toute l'autorité souveraine, prendra sous le nom du Roy, la domination entiere du Royaume, avec telle puissance qu'il lui sera facile d'esteindre entierement la maison de Bourbon, establir par la France estroite-

ment l'Eſpagnole inquiſition, & de diſpoſer quand il voudra de la vie & de l'Eſtat du Roy, & ainſi la quatrieſme race regneroit ſur les François : ſe gardent bien les mal conſeillez, & s'y reveillent les endormis, & devant tout la volonté de Dieu ſoit faite. Ainſi ſoit-il.

FIN.

TABLE

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans le premier Volume de la Satyre Menippée.

A

Abolition des Seize, 82.
Abſalon. 146.
Acarie, 50. 142. 157. 355. 376.
Achapt de Gouvernemens. 125.
Acqs [*l'Eveſque d'*] 112.
Acridophages. 310.
Adherens d'héretiques. 124. 142.
Admiral. 156.
Adorer le Diable, 156.
Advocats, 262. 292. 313.
Agnoſte [*le Sgr.*] 221. 222. 238.
Aimer. 185.
Aimonot. 13. 26. 340. 360. 374.
Air mauvais de Paris. 159.
Alegre, [*le Baron d'*] 70.
Alençon. 37.
Alexandre. 147. 307. 308. 319.
Alkemie, *Alkemiſtes.* 80. 274, 287. 288.
Allemans. 325
Aloadin. 19.
Alopecie. 49.
Alphonſe Corſe. 139.
Alvequin. 375. 376.
Ambition cauſe des guerres civiles. 161. 194. 307.
Amboiſe [*entrepriſe & penderie d'*] 116.
Ameline. 13. 26. 339. 374.
Amiens. 155.
Amilton. 12.
Amiot. 143.
Amours [*le Sr. d'*] 104. 105. 376.
Amoureux. 184,
Ampoule Ste. 48. 53.
Ami [*Antoine l'*] 397.
Anarchie 280. 370. 375.
Andelot [*Mr. d'*] 116. 409. 421.

Andouilles de Troyes. 294.
St. André [*le Maréchal*] 115.
Andromede. 250.
frere Ange. 95.
Angleterre [*le Roi d'*] 161.
Anglois. 291.
Angoulevent. 104. 105. 106. 200.
Antichopinus. 88. 205.
St. Antoine. 207. 225.
Antonia [*le fort d'*] 158. 176.
Aod. 244.
Appanage. 160.
Après boire. 192.
Archidiacres de Verdun & de Toul. 122. 172.
Archiligueurs ou Ligués. 360. 364. 369.
Aremberg [*le Comte d'*] 422.
Argent des Edits. 124.
Argent pour la Ligue. 362.
Argentan. 37.
Argoulets. 90.
Ariobarzanes. 307.
Ariſtocratie. 280.
Armée navale d'Eſpagne. 277. 458.
Armes deffendues. 120. 131.
Arnaut [*Antoine.*] 36.
Arques. 21. 151.
Arquebuſiers à cheval. 90.
Arriens. 168.
Arſacides. 19.
Asbourg [*Albert Comte d'*] 279.
Aſcoli [*le Prince d'*] 422.
Aſie 280.
Aſne aux Etats. 2. 87. 215. 336. 349.
Aſtarot. 145.
Athenes. 274.
Aubray [*le Sr. d'*] 105. 106. 113. 169. 237.
Aubriot. 18.
Aubry, 55. 243. 375.
Aumale, [*le Duc & la Ducheſſe d'*] 9. 11. 20. 28, 32. 34. 35. 37. 115. 138. 163. 324. 366. 367. 375.
Aumale, le Chevalier d'] 25. 27. 37. 207. 209. 396. 405. 407. 412. 430. 448.
Anroux. 13. 26. 339. 374. 376.
Autheur Evangeliſte. 147.
Autriche. 86. 280.

B.

Babil. 266.
Badaux, Bride-Badaut, Badaux en Badlory. 83. 155. 279. 293. 303. 329. 342.
Bacchus Omeſtez. 303.
Baiſer en la bouche. 19.
Balagny. 21. 67.
Balden [*Guillaume.*] 426.
Barbe à la ligue. 141.
Barbe de foire. 37.
Barlemont [*le Comte de*] 422.

Baricades. 105. 124. 131. 133. 135. 136. 142. 360. 362. 365.
Barierre [*Pierre*] 55. 243.
Bart. 375.
la St. Barthelemy. 119. 120.
Barthelemy [*le nommé*] 375.
Baſin [*le Commiſſaire*] 87.
Bas meſtier. 314.
Baſtille. 111. 135. 141. 158. 189.
Baſton. 2. 101. 142. 376.
Bataille de Cannes. 308.
Bataille de Ceriſoles. 250.
Bataille de Coutras. 130.
Bataille de Dreux. 118.
Bataille de Jarnac. 119.
Bataille d'Ivry. 22. 387. 444.
Bataille de St. Laurent ou de St. Quentin. 114. 115.
Bataille de Montcontour. 120.
Bataille de Senlis. 20.
Baudouin. 379.
Bayart [*le Capitaine*] 99.
Bayes. 251. 289.
le Bearn. 124.
le Bearnois. 22. 57. 70. 76. 84. 90. 91. 92. 141. 151. 152. 444. voyez *Henry IV.*
Beauclerc [*le Sr. de*] 376.
Beaumont. 399.
Beauregard. 359.
Beauvais Nangis. 103.
Bedeaux de l'Univerſité. 284.
Bedouins. 19.
Beguin. 360.
Belin [*Mr. de*] 44.
Belin [*la Dame de*] 14. 30.
Belitres. 295.
Bellanger. 376.
Bellarmin. 448.
Bellozane [*l'Abbé de*] 44. voyez *Louchard.*
de Belles, façon de parler. 130. 285.
Benedictins. 13.
Benoiſt. [*le Sr.*] 447.
Berenice. 184.
Bernard [*le frere*] 13. 378.
Berry [*le Duc de*] 160.
Beſtes venimeuſes cauſées par corruption. 442.
Beurieres de Vanves. 80.
Bichon. 88. 143.
Bien public. 159. 160. 161.
Bigame. 93.
Bigarrez. 353.
Billets du Duc de Mayenne. 111. 168. 189.
Biron [*le Maréchal de*] 44.
Biſognes. 118.
Blanche de Caſtille. 372.
Blancs ſignés. 86.
Bodin. 296.
Boire & Catholiquement. 33. 46. 82. 131.
Bois Dauphin. 29. 83.
Bonet rond. 102.

Bonet rouge. 7.
Bonne bosse [*faire*] 179.
Bordeaux, Borderel. 363. 378.
Bottes en user plus que de souliers.
Bouchage [*le Comte du*] 95.
Boucher [*le Docteur*] 12. 24. 107. 142. 178. 204. 236. 291. 319. 354. 355. 356. 375. 377. 378. 379. 380. 446.
Boucheries & bouchers de Paris. 193. 336.
Boucher Prevost des Marchands. 107. 113.
Bougerons. 279.
Bouillon [*le Duc ou le Marechal de*] 44. 178.
Bouillon [*Duché de*] 86.
Boulimie. 10.
Boulogne [*Comté de*] 28. 35.
Bourbon [*Princes ou Maison de*] 119. 149. 161. 191. 463.
Bourbon. [*le Cardinal de*] 48. 101. 125. 126. 137. 148. 180. 358. 360. 369. 370.
la Bourdaisiere. 67. 376.
Bourdeaux [*le Sr. de*] 101. 369. 376.
Bourdes. 152.
Bourgogne. 86. 128. 160.
Bourgogne [*le Duc de*] 160. 161.
Bourgogne [*l'hostel de*] 198.
Bourgoing. 13. 145.
Bourguignons. 170.
Boutecul de Sorbonne. 54.
Boute tout cuire. 347.
Le Sr. de Brack. 342.
Le Sr. de Bragelone. 376.
Brasseur de bierre Duc. 102.
Bravacherie Napolitaine. 176.
Le Sr. de Bray. 376.
Le Sr. de Bregneule. 478.
Bretagne. 51. 52. 85. 123.
Bretons. 311.
Breton [*le Chevalier*] 67.
Breviaires du Roy. 54. 55.
Brezé. 375.
Brie. 311.
Brigandine. 12.
Brigants au Royaume de France. 94. 179. 205. 295.
Brisson [*le Président*] 2. 25. 26. 82. 101. 150. 353. 374. 381.
La Bruyere. 375. 376.
Bulle ou Bref pour faire élire un Roy en France. 56. 124. 175. 189.
Bussi le Clerc. 8. 14. 29. 30. 71. 100. 140. 143. 355. 356. 360. 363. 367. 375.
Buzars. 263.

C

Caban fouré. 9.
Caboches. 18. 71.
Caetan [*le Cardinal*] 5. 11. 13. 38. 329. 330.
Cagrou Montagne. 264.
Caillet] *Guillaume*] 18. 106.
Caillettes. 83. 106. 109. 293.
Calais. 115.
Calottes à la Catholique. 1.
Calvin. 72. 115.
Cambray. 6.
Camorre. 158.
Camus. 206.
Canaille ramaſſée. 163.
Cancaro. 61.
Canillac. 376.
Cantons Catholiques. 192.
Cape à l'Eſpagnole. 37. 207.
Capechucca. 422.
Capets. 192. 354.
Capettes de Montaigu. 60.
Caphars. 267.
Capitaine Cocodrille. 246. 308.
Capuchons. 67.
Capucins. 12. 65. 263. 293. 400. 433.
Caqueſangue. 9.
Cardinal en greve. 91.
Cardinaux. 94. 267.
Cardinal de Trente. 114.
Carreleurs de Ville Juive. 80.
Careſmes. 198.
Carlomans. 192.
Carmes. 12. 221. 349.
Caroſſes. 198.
Caſtillans. 170.
Catherine de Medicis. 118. 127. Voyez *la Reine mere.*
Catholicon. 4. 5. 6. 9. 40. 41. 68. 82. 106. 223. 227. 345.
Catholiques à double rebras. 68.
Catholique Anglois. 101. 185. 355.
Catholiques Zelés. 131. 156. 190. Voyez *Zelés.*
Catillonnois. 24. 192.
Caumont [*l'advocat*] 455.
Caumont [*l'héritiere de*] 32. 129.
Cauſe des troubles. 114.
Celeſtins. 13.
Céne. 116.
Cerbere. 260.
Ste Cere. 49.
Cérémonies. 105.
Cervelle de chien ordonnée pour remede. 437.
Ceſar. 147. 187.
Chair de cheval, d'aſne ou de chien. 336. 404. 410. 417. 418. 435.
Chaligny [*le Comte de*] 11. 28.

Chambon. 363.
Chamois. 21.
Champagne. 86. 124. 128.
Chancelier de la Lieutenance. 78. 143.
Chanoines Reguliers. 13.
Chanvalon [*Mr. de*] 394.
Chape à l'Eveſque. 8.
Chapeau rouge en greve. 204.
Chapelle aux Urſins [*Mr. de la*] 204.
Chapelle de Bourbon. 14.
Chapelle Marteau. 355. Voyez *Marteau.*
Chapelets au col. 141.
Chaperons fourés. 100.
Chapitre provincial. 261.
Chapons de haute graiſſe. 81.
Chardonnerette. 7.
Charlatans. 3. 9.
Charlemagne. 68. 86. 122. 191. 192. 354.
Charle Martel. 461.
Charles V. [*l'Empereur*] 4.
Charles VI. [*le Roy*] 16. 17. 162.
Charles VII. [*le Roy*] 16. 162.
Charles IX. [*le Roy*] 117. 118. 120. 121. 123.
Charles Duc de Lorraine. 122.
Charolois [*le Comte de*] 160.
Charpentier [*le Sr.*] 376.
Chartres. 124. 136.
Chartreux. 13. 356. 400.
Chaſſe de cerf. 170.
Chaſſes de Paris. 110.
Chataigneraye 19.
Chateau Beltram [*le Prince de*] 422.
Chateau-vert, 24.
Chatillon [*Mrs. de*] 113. 115. & ſuiv. 119. 409.
Chatillon [*Ville de*] 32.
la Chatre. 67. 324.
Chaudiere. 88.
Chauſſons [*Marquis des*] 64.
Chazeron. 63. 374.
Chelmes. 238.
Cheval dompté. 170.
Chevaliers de la table ronde. 99.
Chevaucher la Vieille. 92.
Chevreuſe. 155. 446.
Chicaneurs. 262.
Chicot. 28.
Chiffres. 90.
Childebert. 279.
Chimay [*le Prince de*] 422.
Chipre [*le Roy de*] 178.
Chiverny [*le Chancelier de*] 131.
Choiſy [*le Comte de*] 106.
Choulier. 19. 360. 363.
Chrétiens de Caſtille. 61.
Chrétiens en Turquie. 107.
Chretien Florent. 55.
Cicogne. 117.
Cimetiere univerſel en France. 33.
Ciſeaux de la Ducheſſe de Montpenſier. 93. Voyez *auſſi l'explica-*

tien du frontiſpice.
Citoyens de Paris empriſonnés, 145.
Clabaudiers de Savoye. 277.
Clemence du Roy Henry IV. 186. & ſuiv.
Clement VII. & VIII. Papes. 56. 77. 155.
Clotaire. 461.
Cluny. 93.
des Cluſeaux. 83. 97.
Coadjuteurs pour la Ville de Paris. 369.
Cocodrille [*le Capitaine*] 246. 308.
Coquelei [*Mr.*] 376.
Cocus. 264.
Coligny [*Mr. de*] 116.
College des Jeſuittes. 198.
Collier de l'ordre de Judas. 345.
Colonel de la cavalerie legere. 115.
Commelet [*le Pere*] 4. 11. 142. 446.
Comminges [*l'Eveſque de*] 68.
Communion ſous les deux eſpeces. 186.
Communion refuſée. 408.
Compans. 137. 139. 355. 356. 360.
Compagnons de bouteille. 282.
Compiegne. 97
Concierges. 7. 9. 70.
Concile de Trente. 59.
Conclave. 278.
Concubines. 302.
Condé [*le Prince de*] 113. 114. 117. 118.
Connétable [*le*] 114. 115. 116. 117.
Conférence de Surenne. 37.
Conférence avec le Roy Henry IV. 414. 448.
Confeſſeur. 278.
Confeſſeur [*le Duc de Guiſait le*] 462.
Conformités de St. François. 228.
Confrairies. 39. 76.
Congy. 21.
Conſeil de conſcience. 170.
Conſeil des Quarante. 60 Voyez *Quarante.*
Conſeil d'Eſpagne à Nancy. 179.
Conſeil du Legat. 92.
Conſeillers traîtres du Roy Henry III. 131. 133.
Conſiſtoire de Rome. 94. 116. 125.
Conſtantinople [*l'Empereur de*] 168.
Conty [*le Prince*] 123.
Convents. 283.
Converſion du Roy Henry IV. 43. 45. 181. 199.
Coqueley. 40. 45.
Coque plumets, 69.
Coquilles de St. Jacques. 173
Corbeil. 153. 155. 274. 305. 307. 391. 393. 446.

Cordeliers. 12. 30. 163. 417,
Cordons bleus. 40.
Cornard. 359.
Cornejo ou Cornelio. 29. 175. 387. 427.
Cornes de Diables. 262. 263.
St. Cosme. 143.
Couillart, Couilles ou Coyons. 85. 277. 295. 297.
Courcelles. 360.
Couronne de France. 48. 63. 123. 191. 195.
Couronne Monachale. 93.
Courte joye St. Denys. 27.
Couture Sainte Catherine. 296.
Cranequiniers. 13.
Criſtin [*Pierre*] 396. 411. 446.
Croix de Lorraine. 14. 204.
Cromé. 25.
Crucé. 71. 355 356. 360. 363. 369. 375. 376. 378.
Cuculles. 251.
Cuilly. 55.
Cuiſinier fait Duc. 102.
Curez de Paris. 130. 140. 156. 196.

D

DAles. 198.
Dampierre [*Mr. de*] 379.
Dampmartin. 114.
Darius. 147. 308.
Dater avec l'Urinal. 86.
David [*le Roy*] 146. 147.
David [*l'Avocat*] 60. 121.
Dauphiné. 85.
Decret de Sorbonne. 84.
Deffaite d'Arques. 21.
Deffences de prendre les armes. 131.
Deffiat [*Mr.*] 355.
Dejocés. 309.
Demetrius. 303.
Demi Ceints. 331.
Democratie. 280.
Demonologie. 46.
Demons. 38. 145. 164.
St. Denys. 25. 70. 111. 153 155. 191. 207. 208. 210. 390. 403. 407. 445. 446.
Deputés aux Eſtats. 163. 165. 345.
Desbourbonner. 106.
Devins. 302. 320.
Devotions du Roy Henry III. 124. 157.
Deux cens habitans de Paris priſonniers. 169.
Diables. 97. 260. 261. 264. 280. 447.
Dictateur perpetuel en France. 199.
Diego [*Dom*] 29. 164.
Dieppe. 37.
Diette en Allemagne. 126.
Diodore. 307.

Dire du Roy François I. 121.
Divinité. 145.
Diviſion du Roy & du Duc d'Alençon. 123.
Dix ſept cent mil clochers en France, 15.
Docteurs. 198. 206. 285.
Doubles rouges. 172. 173.
Doublons. 68. 72. 82. 84. 127. 130. 172. 202. 227. 242. 290. 296. 334. 347. 362.
Douzieme [*Mr. le*] 104. 105.
Dragons. 90.
Dreux. 37. 118. 152.
Drouart. 71. 369. 375. 376.
Ducs. 180.
Dunois. 152.
Dunois [*le Comte de*] 99.
Duret [*le Medecin*] 44.

E.

Eau merveilleuſe. 274.
Echarpes. 14. 144. 147. 229.
Ecorcheurs 102.
Edits. 17. 107. 108. 124. 128.
Effigie du Roy Henry III. pendue & brûlée. 140.
Effigie de Jacques Clement expoſee à la vénération publique 148.
Egliſe Gallicane. 41. 47.
Egmont [*le Comte d'*] 22. 391.
Elbœuf [*le Duc d'*] 47.
Eleazare. 157.
Election d'un Roy de France. 199. 206. 463.
Eleopolis. 303.
Elie. 250.
Emandreville. 8. 67.
Empedocles. 250.
Empereurs Arriens. 182.
Emonot. Voyez *Aimonot.*
Enfer. 259.
Enfumés. 280.
Engaignant [*frere*] 97.
Engoulevent. Voyez *Angoulevent.*
Enguerrand de Marigny. 254.
Enoch. 250.
Entragues. 140.
Entrée du Roy Henry IV. à Paris. 351.
Entrepriſe d'Amboiſe. 116.
Envie cauſe des guerres civiles. 161.
Epernon [*Mr. d'*] 69. 73. 114. 363.
Epreviers. 295.
Erneſt [*l'Archiduc*] 86. 90. 174. 178. 274.
Eſpagne [*le Roy d'*] 123. 124. 125. 161. 274. 371. Voyez *Philippe II.*
Eſpagnols. 107. 153. 170. 177. 189. 234. 237. 267. 290. 294. 332. 373.

Eſpions. 76.
Eſtiſſac. 116.
Etampes. 104. 144.
Etats Generaux de France. 74. 136. 162. 163. 165.
Etats de Blois. 42. 73. 137.
Etats de la Ligue ou de Paris. 1. 2. 11. 105. 193. 197. 199. 200. 343. 353.
Etats d'Orleans. 117.
Etats de Troyes. 16. 162.
Etats de Hollande. 173.
Eveſques. 267.
Eveſque des champs. 97. 205.
Eveſque portatif. 77.
D'Eveſque devenir meuſnier. 78.
Evreux. 37.
Excommunications. 39. 448.
Excommunier le Pape. 46.
Excommunier les Rois. 39. 140. 161. 162. 181. 182. 278.
Exhereder le Roy de France. 162.
Exivit Edictum. 56.

F.

FAbius. 384.
Factions de Bourgogne & d'Orleans. 160.
Faction de Diables. 261.
Faction des noirs & des blancs. 60.
Fagotin [*Guillot*] 94.
Faire en ſes chauſſes. 120.
Faire la figue. 178.
Famine de Paris. 40. 57. 80. 84. 92. 109, 110. 155. 172. 175. 176. 197. 325. 335. 336. 405. & ſuiv. 418. 431. & ſuiv. 446.
Famine du camp du Duc de Parme. 310.
Faquins. 111.
Fauteurs d'hérétiques. 124. 125. 137. 141. 143. 363. 367. 457.
Fauxbourgs de Paris. 154.
Fay [*Mr. du*] 376.
Femmes ambitieuſes. 163.
Femmes. 266. 314.
Femmes du Breſil. 291.
Fere [*ſiege de la*] 462.
Feria [*le Duc de*] 54. 86. 91. 164. 174. 267.
Fervaques. 67.
Feſtes de la Ligue. 142.
Feu-ardent cordelier. 81. 446.
Feuillans. 12. 136. 195. 400.
Feuillant [*le petit*] 13. 24. 136. Voyez *F. Bernard.*
Feux de joye à la mort du Roy Henri III. 108. 147.
Feu élementaire. 145.
Feu St. Antoine, 6.
Feu de St. Jean & de St.

Pierre. 203.
Fidelium. 140.
Fierte de St. Romain. 9.
Figons. 178.
Figure des Etats. 343.
Fille aiſnée du Roy. 79. 81.
Filles debauchées ou violées. 33. 154. 176.
Final. 178.
Financiers. 99. 176. 295.
Fin [*le Sr. de la*] 425.
Flamens. 102. 317.
Flandre. 67. 152.
Flavacour. 19. 69. 83.
Foire de Francfort. 292.
Foire de Guibray. 260.
Fontaine lunatique. 274.
Fontaine Martel. 83.
Fontaines [*Mrs. de*] 10.
Fontanon. 360. 376.
Forfaiture. 34.
Forgeurs. 67.
Formes bonnes pour les cordoniers. 105.
Forteret College. 356.
Forts de St. Antoine du temple de Sion. 158. 176.
Fort de Gournay. 155. 446.
Fortune. 253. 256. 287.
Foruſcits. 63.
France. 112. 117. 203. 277. 295. 455.
St. François. 228. 295. 335.
François I. [*le Roy*] 121. 192.
François II. [*le Roy*] 113. 116. 117.
François Duc d'Alençon, 462. Voyez *Salcede.*
François nation belliqueuſe aime ſes Rois. 166 177.
Francs muſeaux. 192.
Franc Taupin. 261.
Frelu. 142.
Freres ignorans. 65.
Fricaſſée d'hérétiques. 295.
Fripons, friponiers. 79.
Fronſac. 129.
Frontac ou de Fetigny [*Pierre de*]
Frontal [*donner le*] 98.
Fuſtes éventées 189.
Fyfy. 201. 261.

G.

GAetan [*Pierre*] 422
Galandius. 80.
Galba. 146.
Galere Salamienne. 309.
Galimatias. 9.
Galoches. 79.
Gantois. 449. 456.
Gardes & ſentinelles. 177.
Gardes Ecoſſois. 191.
Garinus *Cordelier.* 55. 446.
Gaſcons. 294. 409.
Gaſton de Foix. 99.
Gaultiers. 24. 192.

Geant. 194. 195.
Genebrard. 373.
Genes. 178.
Geneve. 86. 178.
Ste. Genevieſve. 111.
Gens de delà l'eau. 282.
Gentes. 194.
Gentilshommes françois. 153.
Gillot [*Mr.*] 50.
Givry. 20. 144.
Gobelet de Florence. 296.
Godefroy de Bouillon. 89. 122.
St. Gohart. 402. 408.
le Gois. 412.
Gondy [*le Cardinal de*] 45. 57. 377. 395. 402. 409. 412. 421. 448.
Goudards. 71.
Gournay. 155. 446.
Goutes. 49. 74.
Gouvernement au Royaume. 124.
Gouverneurs à dévotion de la maiſon de Guiſe. 125.
Grains benits. 189.
Grammont [*Mr. de*] 405.
Grand Maître [*office de*] 114.
le Gras. 17. 94.
Greffe, Griffe. 313.
Gregoire [*le Pape*] 58. 201. 252.
Grenouilles. 177.
le Greſle. 378.
Grimaces des Seize. 168. 169.
Gringore [*le Pape*] 201.
Gros culs. 198.
Guerra Guerra. 51.
Guerre civile. 127.
Guillaudet. 346.
Guillemins. 284.
Guinceſtre. 355. 377. 446. Voyez *Linceſtre.*
Guiſe [*ceux de*] 121. 161.
Guiſe [*le Cardinal de*] 23. 120. 125. 137. 140.
Guiſe [*le Duc de*] 11. 14. 23. 24. 27. 31. 73. 86. 87. 88. 103. 113. 117. 119. 125. 131. 133. 137. 147. 148. 161. 179. 190. 205. 206. 324. 358. 360. 364. 369. 462.
Guiſe [*la Ducheſſe de*] 163. 396.
Guyenne. 31. 128. 130.
Gynecocratie. 87.

H.

Hales de Paris. 196.
Halot Montmorency. 70.
Hapelourdes. 189.
Haqueville. 70.
Hardelle de Princes. 189.
Hardy [*le Prevoſt*] 130.
Harelle de Rouen. 17. 18. 94.
Harlay [*Mr. de*] 104. 394.
Harpies 189.
Haſte. 83. 363.

le Havre. 6.
Hautefort. 376.
Haute Game. 281.
Haut gourdiers. 67.
Hebert. 360.
Hennequins. 87. 355. 376.
Henriette de Savoye. 14.
Henri II. [*le Roy*] 112. 114. 116.
Henry III. [*le Roy*] 19. 20. 36. 37. 73. 78. 83. 93. 108. 112. 121. 125. 127. 138. 140. 144. 147. 156. 157. 190. 280. 354. 380. 428.
Henry IV. [*le Roy*] 21. 22. 36. 39. 41. 43. 46. 49. 75. 84. 151. 167. 170. 179. 244. 316 321. 326. 351. 428. 456.
Hercule naturel Gaulois. 179.
Hercules Gallicus. 26.
de Here. 2.
Heres. 165. 255.
Hérétiques. 46. 122. 124. 125. 129. 198. 285.
Heron. 286.
Heſiode. 95.
Hidalgos. 63.
Hierogliphiques. 288.
Higuiero. 3. 5. 6. 7. 8. 9. 10 219. 226.
la Hire. 99.
Hochebrides. 102.
Hoquetons. 92.
Homere. 304.
Honfleur. 37.
Honorable homme. 104.
l'Hoſpital [*Jaques de*] 106.
Hoſtel de Ville de Paris. 107.
Hotman [*Mrs.*] 88. 101. 128.
Huguenots. 115. 120. 123. 126. 128. 130. 132. 173. 202. 363.
Hugues Capet. 57. 122. 461.
Hure à Hure. 318.
Huze à Huze. 87.

I.

Jablier. 375.
Jacobins. 12. 30. 196.
Jalouſie cauſe des guerres civiles. 161.
Jaloux. 262.
Jacques Bon homme. 18.
Jacques Clement. 5. 20. 23. 30. 36. 71. 82. 108. 143. 145. 148. 156. 244. 280. 324. 429.
Jacques cœur. 15.
St. Jacques de Compoſtelle. 72.
Jacquerie de Beauvoiſin. 18. 106.
Jauniſſe ſaffranée ou Catholique. 9. 35.
Ibarra [*Dom Diego d'*] 164
Idées de Platon. 274. 313. 315.
Ide Mere de Godefroy de

Bouillon. 122.
Idole du Diable. 157.
Jean Chatel 244. 280.
Jean de Lagny. 245. 248. 274. 286. 298. 301. & ſuiv. 312.
Jean Duc de Mercœur. 85.
Jean du Maine. 23. 212. 245.
Jean II. Pape. 168.
Jeannin [*le Preſident*] 19. 60. 150. 151. 376.
Jeans. 157.
Jeruſalem. 89. 156. & ſuiv. 179.
Jeſuites. 3. 10. 43. 63. 76. 145. 173. 195. 196. 198. 227. 236. 237. 238. 242. 267. 280. 326. 373. 374. 425. 433. 448.
Jeunes doubles 198.
Jeux de Bourgongne. 198.
St. Ignace. 4. 241.
Impoſts. 124. 176.
Imprimeurs. 88. 335.
Inceſte. 7. 72. 73.
Incontinence de Henri IV. 184. & ſuiv.
Indes. 89. 241. 246.
Innocent III. Pape. 181.
Inquiſition. 62. 107. 242. 464.
Interruption de maſles dans la maiſon de Lorraine. 122.
Joannites. 65.
Joiſel. 360.
Joſeph. 158.
Jouer à l'ebahy. 117.
Joyaux & pierreries de la couronne. 34. 48. 109. 154. 191. 194. 446.
Joyeuſe [*Mr. de*] 114. 124. 130.
Iſabelle [*l'Infante*] 52. 54. 86. 87. 89. 92. 102. 127. 171. 174. 178. 179. 195. 343. 372.
Italie. 293.
Judith. 244.
Ivetot [*le Roy d'*] 192. 309.
Juifs. 157. 173. 179. 186. 273.
Jules Ceſar. 147.
Jules le Pape. 296.
Jumens d'Eſpagne. 290.
Jupins. 79.
Ivry. 37.

L.

Lagny. 274. 304. 391. 424. Voyez *Jean de Lagny.*
de Laiſtre. 360.
La Lande. 11.
La Loue. 49.
Langue belle. 266.
Langues de beuf ſalées. 81.
Languedoc. 85. 86. 136.
Lanſac. 68.

Lanſquenets. 292.
Laon. 122.
Larcher [*Mr.*] 35. 374.
Launay ou Launoy, 54. 354. 355. 375.
St. Laurent [*journée de*] 115.
Legat [*le Cardinal*] 14. 27. 39. 43. 45. 50. 63. 64. 75. 82. 84. 92. 99. 100. 102. 106. 109. 163. 175. 189. 325. 390. 395. 406. 419. 427.
Legende de St. François. 295.
Lenoncour. 376.
Lepreux. 62.
Leſcoſier. 378.
Leſdiguieres. 86. 178.
Lettres de la Reine Mere. 118.
Lettres de Paris. 63. 141.
Lettres des ſeize au Roy d'Eſpagne. 381.
Lettres ſurpriſes. 136. 167.
Leyve [*Dom Sanche de*] 422.
Lieutenance de l'Etat. 19. 27. 43. 120.
Lieutenant general de l'Etat. 31. 54. 55. 59. 63. 66. 74. 80. 83. 89. 91. 95. 96. 99. 102. 106. 128. 150. 164. 165. 179. 183. 187. 189. 194. 204. 369. 445. Voyez *le Duc de Mayenne.*
Lignery [*Theodore de*] 9.
Ligue. 58. 64. 67. 72. 75. 84. 101. 127. 196. 228. 261. 279. 295. 326. 330. 335. 344. 359. 458. & ſuiv.
Ligueurs. 1. 24. 68. 133. 192. 193. 227. 267. Voyez *Politiques.*
Linceſtre. 12. 24. 142. 355.
Lipans. 24. 192.
Lipus. 296.
Lombards. 304.
Longueville [*le Duc de*] 20. 115. 144.
Lorraine [*le Duc de*] 41. 49. 85. 86. 90. 122. 178. 324.
Lorraine [*le Cardinal de*] 60. 119.
Lorraine [*maiſon de*] 122. 161. 169. 177. 189. 190. 192.
Lorrains. 193. 233.
Louchart Abbé de Bellozane. 43.
Louchart. 13. 26. 72. 82. 83. 142. 340. 355. 356. 360. 374. 378.
St. Louis. 98. 177. 372.
Louis V. [*le Roy*] 122.
Louis XI. [*le Roy*] 91. 160. 277.
Louiſe de Lorraine. 121.

Loy de nature. 183.
Loy de repetundis. 193.
Loy Salique. 86. 100. 102. 127. 174. 195. 196.
Lucain. 168. 378.
Luminaires au ciel & en terre. 181.
Lune habitée. 266.
Lune [*Voyage de la*] 265.
Lunetiers de Calabre. 252.
Lutece. 24.
Luther. 115.
Lutheriens. 115.116.118. 173.
Luxembourg [*le Duc de*] 57.61. 201.
Luxembourg [*Marie de*] 85.
Lydiens. 102.
Lyon, Lyonnois. 85. 93. 155. 345.
Lyon [*l'Archeveſque de*] 5. 7. 14. 29. 46. 49. 63. 65. 72. 83. 93.95.186. 198. 199. 204. 390. 396. 412. 432. 448. 450.
Lyon tombé du cercle de la lune.

M.

Macedoniens. 295.
*Machaut.*2.34.101. 142. 376.
Machiavel. 147.
Machine d'Eleopolis. 303.
Magie. 319.
Maheutres. 22 63.142. 198. 199. 202.
Mahometans. 173. 186.
St. Maigrin. 189. 190.
Maillotins. 18.
Maine [*le Pays du*] 152.
Maires du Palais. 122.
Maiſon de France. 121.
Maiſon du Duc de Mayenne. 91. 152.
M. le Maître. 100. 367. 376.
de Maître devenir Valet. 46. 153.
Maitre Mouche. 93. 259.
le mal François. 60.
St. Malo. 10.
Mammelu. 142.
Mandreville. Voyez *Emandreville.*
Mangeur de crucifix. 72.
Mangonnes. 269.
Manifeſtes. 126.
Manœuvre [*le Sr. de*] 355.
le Mans. 37.
Mante. 6. 22. 37. 153. 389. 391. 429. 445.
Marannes. 173. 186. 250.
Marc Antoine. 302.
Marchand de Couronnes. 90.
Marchands. 314.
Marchez avec le Roy Henry IV. 231.
Mardy gras. 329.
Marechal de l'Union. 103.

Marechal de France. 102.
Marechaux de la Lieutenance. 29.
Marguerite de Valois Reyne de Navarre. 120.
Mariage du Roy Henry IV. Ibid
Marie Stuart. 118
Marillac. 100. 376
Marqués à L. 193
Marteau la chapelle. 19. 29. 63. 91. 137. 139. 206. 355. 356. 360. 374.
Martin [*le Docteur*] 373.
Martyrs François. 32
Masparaute. 376.
Masque de Religion. 159.
Mathieu [*le Jesuite Claude*] 63. 371. 373.
Mathurins. 284.
Matois, 67
Maugiron. 7
St. Maurice. 140
Maurice [*le Prince*] 173. 178.
Mayenne [*le Duc de*] 9. 11. 14. 15. 22. 26. 27. 31. 36. 43. 49. 73. 90. 97. 120. 138. 147. 169. 170 205. 210. 323. 344. 353. 359. 374. 380. 393. 407. 427. 444. 453.
Mayenne [*la Ducheſſe de*] 163. 396.
May [*le Sr. de*] 462
Melun. 153. 393 445.
Memoires de David & de Piles. 121.
Mendians [*les quatre*] 13. 266. 353.
Mendoſſe. 4. 38. 109. 164. 177. 195. 196. 401. 430. 432. 451. 457.
Ste. Menehout. 209.
Menelay [*le Marquis de*] 190
Menippus. 220
Menneville. 21. 359. 376.
Mercœur [*le Duc de*] 85. 123. 324
Mere de Jacques Clement. 148.
Meres mangent leurs enfans 40. 439.
Meſſe de Henry IV. 61. 70. 76. 90.
Meſſier. 375
Metagraboulisez. 282
Metellus. 274
Metz. 86
Mettre le doit au trou, 92
Meuſnier aux Etats. 2. 87.
Mezieres. 6
Micareſme. 59. 353
Midorge. 376.
Mignons du Roy. 124
Milan. 62. 114. 133. 171.
Mille Roys en Franée. 280. 316.
Milo Crotoniates. 306.
Minager advocat. 355

Minimes. 12. 13. 408.
Minos. 250.
M. Miron. 102
Moines. 12. 33. 196. 283. 328.
Molan, 34. 143
Molinet [*faire le*] 13. 286
Mommerie d'Etats. 42. 330.
Monarchie Françoise. 75. 89. 111.
Monaco. 178.
Monasteres de Charlemagne. 62.
Monnoye de cuivre. 421.
Monsieur le Duc d'Alençon. 123. 125.
Montauban [*Synode de*] 126
Montbeliard. 98
Montberault. 376
Monter à reculons. 97
Mont-faucon. 203. 213. 243.
Mont-joye St. Denys. 27.
Montmorency [*Mrs. de*] 113. 114. 115. 119. 120.
Montmorency hallot 70
Montpensier [*le Duc de*] 115
Montpensier [*la Douairiere de*] 14. 17. 27. 77. 84. 93. 145. 152. 163. 179. 324. 366. 375. 380. 396. 430. 444. 448.
Montpezat [*Mr. de*] 120
Montre de la Ligue. 328
Moré [*le Commandeur de*] 390
Morel 88
Morenne. 378. 447.
Morin. 375
la Morliere. 71. 82. 142. 355. 360. 375. 377. 378.
Mortalité à Paris. 155
Mort des trois Roys. 120
Moscovie. 285.
la Mothe Serrant 7. 67. 70.
le Sr. de la Motte. 423.
Moüe [*faire la*] 97. 141. 195. 350.

N.

Nancy. 279
Nangy. 103
Nantes. 6
Naphte. 289
Naples 62. 89. 114. 171.
Nature [*vices de & contre*] 184
Navarre. 62. 124. 171.
Navarre [*le Roy de*] 115. 117. 120. 123. 126. 127. 137. 143. 168. 190. 199. 387. 391. 412. 414. 416. 424. 427. 432. 440. 450. Voyez *Henry IV.*
Necessité. 293
Nef de Paris. 93
Nembrot 308
Nemours [*le Duc de*] 37. 48. 85. 93. 179. 194. 324. 387. 393. 395.

398. 405. 407. 410. 411. 412. 416. 427. 430. 440. 447. 448.
Nemours [*la Ducheſſe de*] 11. 163. 375.
Neuchatel. 274.
Nevers [*le Duc de*] 374
Neuilly la belle. 78. 101.
Nicolas. 29.
Nitre. 289
Nivelle. 88. 143. 426.
Noailles. 112.
Nobleſſe. 163. 191. 345
Noblet. 360
Noël à la Touſſaints. 17
Normandie, Normans. 102. 152. 427.
Noſtra Damus. 121
Notre Dame. 293
Notre Dame de Clery. 277
la Noue bras de fer. 20. 144. 395.
Nouvelles fauſſes. 143. 152. 197. 427.
Nouvelles de la Lune. 239. 250.
Nouvelle Nobleſſe. 104. 105. 106.
Noyon 97. 103
Nully [*le Preſident de*] 50. 100. 101. 137. 139. 376.

O.

d'O [*Mr.*] 44. 131.
Obeiſſance duë aux Rois de quelque Religion qu'ils ſoient. 183
Odieux. [*Henry III. renduë*] 124
Olivier 143. 236.
Omeſtes. 303
Opiate ſucrée. 161
Orange [*le Prince d'*] 4. 403.
Orcey [*le Preſident d'*] 379
Ordre de l'union ou de Judas. 26. 28. 345.
Oreilles Mideanes. 295
Or de Thoulouſe. 96
Or de Molan. 143
Orleans. 33. 140. 155. 160. 345.
Orleans [*l'Advocat d'*] 88. 101. 104. 105. 137. 205. 236. 329. 355. 356.
Orleans [*le Sr. d'*] 438.
Ormeſſon. 376
Ornano [*le Marechal d'*] 139
Ornemens Royaux. 48
Oronce finé. 129
Os de chien mangé. 419
Os de morts convertis en pain. 38. 110. 419
Oſtie. 114
Othon. 146
Oudineaux. 71. 375. 377. 378.

P.

Paillars. 264. 303
Pain d'ardoiſe & de Pierre. 410
Pain d'avoine. 81. 404. 410.

Pain benit. 189
Pain de chapitre. 85
Pain d'os de morts. 38. 110. 419.
Pairs de France. 1
Paix 24. 39. 45. 47. 96. 100. 142. 166. 168. 175. 177. 188. 191. 338. 392. 411.
Paix de Chateau Cambresis. 112
Paladins. 98. 99
Palais de la lune. 273.
Palais de Paris. 135. 155. 180.
Palmar. 230
Panigarole. 396. 442. 448.
Pantagruel. 264
Papauté. 94.
Papaux. 129.
Papes. 91. 114. 123. 167. 168. 182. 278. 280. 292. 323. 364. 371.
Papes n'ont aucun pouvoir sur le temporel des Roys. 182
Paradis. 23. 63. 103. 203.
Pardons. 252. 419.
Paris. 63. 68. 90. 93. 107. 126. 128. 129. 136. 142. 144. 156. 157. 198. 202. 267. 331. 335. 353. 364. 387. 392. 421. 423. 428. & suiv. 450.
Parisiens. 102. 106. 131. 144. 231. 327. 328.
Parlement 100. 102. 107. 111. 140. 195. 367. 370.
Parler de paix. 57. 73. 75. 167. 198. 449. & suiv.
Parme [*le Duc de*] 38. 35. 152. 153. 205. 211. 245. 303. 380. 421. 422. 424. 443. 445. Voyez *J. de Lagny.*
Pasques sub utraque specie. 186
Passart. 375
Passeports. 75
Passerat 20
Patriarche en France. 137. 202
St. Paul. 200
St. Paul [*le Comte de*] 91.
St. Paul [*Mr. de*] 29. 53. 103. 376.
Pauvreté des Capucins. 433. 434.
Pays bas, 62. 63.
Pays de beurre. 308
Pays de velours. 302
Peaux mangées à Paris. 436. & suiv.
Peculat. 193
Pedicateurs. 184
la pelade. 49. 194. 204.
Pelletier. 12. 353. 355. 375. 446.
Pellevé [*le Cardinal*] 1. 2. 5. 9. 14. 27. 45. 55. 58. 60. 65. 75.

131. 164. 184. 189. 200. 201.
Pendart ne peut pendre ſes Juges. 26
Pendre l'effigie du Roy Henry III. 140
Penitens. 267
Pepin le bref. 86. 461
Perche [*Pays du*] 152
Pere Pretion. 200
Perez [*Antoine*] 458
Pericart. 29
Perillus 242
du Perron. 9. 43
Perrou. 89
Perſe [*Roys de*] 302
Peſcher. 83
Petaut Roy. 96
Phalaris. 234. 242.
Phanias. 179
Phelipotin. 347
Philippe II. Roy d'Eſpagne. 4. 54. 57. 85. 89. 90. 112. 117. 118. 170. 171. 277. 296. 455.
Philippe Roy de Macedoine. 382
Philoſophes. 281. 282.
Piaffeurs. 32
Picardie 115. 124
Picrocole. 93
Pierre-font. 96. 97
Pierre Philoſophale. 290
Pies. 159
Pigenat 21. 375. 377. 446.
Pigneron. 360
Piles [*Nicolas*] 61. 121
Pilleurs de la couronne. 279
Pillon. 269
Pirrus. 264
Piſani [*Marquis de*] 45. 57. 61. 201.
Pithou [*Pierre*] 106
Places louées pour voir paſſer le Roy priſonnier. 22. 151
Plaideurs. 313
Plaiſance [*le Cardinal de*] 3. 5. 9. 39. 379. 396.
Planche pourrie. 48
Plat du Duc de Mayenne. 42
Pleſſis Mornay. 9
Pluye d'or. 196
Pocart. 19
Poete de l'admirauté. 8
Poiſon. 125. 170. 174
Poiſſy. 153. 445.
Poitiers. 120. 345
St Polycarpe. 57
Poliocretes. 275
Politiques. 1. 37. 40. 42. 47. 99. 141. 202.
Pompée. 147, 187. 305.
Poncher [*Mr.*] 376.
Pont à Mouçon [*Marquis du*] 127. 324
Pont-Audemer 7
Pontoiſe 144
Populace de France. 128
Portes [*Baudouin des*] 29. 44.
Portes [*Philippe des*] 8. 9. 192.

Porteurs de Rogatons ou de Patenoſtres. 189. 326.
Portugal. 62. 85. 170.
Poſſeſſions injuſtes. 41. 162.
Poton. 99
Potrincour. 399. 405
Poulain [*Nicolas*] 130. 133.
Pourcelets de Lyon. 18.
Prêches dans les caves. 116
Predicateurs. Preſcheurs. 8. 35. 46. 48. 75. 78. 81. 84. 88. 108. 111. 130. 140. 145. 146. 149. 156. 157. 159. 161. 172. 175. 184. 227. 262. 263. 325. 363. 377. 392. 396. 403. 419. 446. 447.
Prediction ſur la France. 315. 316.
Preſtres. 7. 33. 126. 158. 163. 292. 328.
Pretentions des François. 171
Prevoſt des Marchans. 364.
Prevoſt [*Jean*] 354. 355. 375.
Preux. 62.
Prieur des Jacobins. 13. 145.
Princes du ſang. 111. 122.
Princes d'Italie. 193.
Privileges de Paris. 107. 108. 144.
Procès fait au Roy Henry III. 108. 140
Proceſſion de la ligue. 11. 12. 39. 214. 328. 353. 404. 419. 423.
Proceſſions de Penitens. 267
Procureurs. 262. 313.
Proteſta. 58
Proteſtans. 173
Provence. 85
Purgatoire 64. 85

Q.

Quarante [*Conſeil des*] 60. 141. 151. 375.
Quartiers de lune. 249. 281. 298. 312.
Quenouilles [*le Royaume des*] 195
St. Quentin. 114
Quilles de Jean Rogeau. 198
Quinze-vingts de Paris. 297

R.

Rabelais. 196. 220. 249. 251.
Racaille neceſſiteuſe. 163
Ramus. 80
Rang de la maiſon de Bourbon ſur la maiſon de Lorraine, 168

Raoul Comte de Hasbourg. 279
Rapin. 20. 78. 104.
Rebellion. 140. 194
Reby. 162
Recompenſes de ſervices. 233
Regales. 3
Regens friponiers 81
Regions de la lune. 245
Regnard le Procureur. 403
Reims [*l'Archeveſque de*] 103
Reims [*la Ville de*] 345
Religieux, Religieuſes. 158. 285
Religion. 113. 115. 119. 125. 127. 157. 159. 161. 169. 173. 181. 183. 194. 203. 207. 227. 332.
Reliques. 40. 48. 109. 110. 154. 203. 296. 331. 446.
Reliques de Saints. 23. 189.
Renards. 159
Renier Chriſt. 54
Rentes ſur la Ville de Paris. 154
Renty [*le Marquis de*] 422
Republique en France. 199
Retention de Benefices. 192
Rethelois [*le Comte de*] 30. 103.
la Reyne Mere. 27. 118. 119. 127. 131. 362. Voyez *Catherine de Medicis.*
Ribault. 19. 73. 193.
Rieux [*le Sr. de*] 30. 96. 97. 104.
Rigault. 306
Rocheblond. 128. 354. 355. 356. 357.
la Rochelle [*ſiege de*] 120
Rodomons, Rodomontades. 168. 176. 277.
Rogatons [*porteurs de*] 189
Rogeau [*Jean*] 198. 204
Roland. 73. 137. 139. 193. 205. 355. 376.
Roſne [*le Sr.*] 29. 67. 126. 376. 378. 379.
Roſſieu. 140. 379.
Rouen. 155. 171.
Rouſſillon. 62. 171
Royaume de France. 122. 123. 125. 126. 205. 277.
Royaux. 167
Roy des Lipus. 296
Roy d'Ivetot. 192
Roys aimés & ſouhaités en France. 166. 177
Roys de France in ſolidum. 174
Roys de la Febve. 23. 59
Roys Eleciifs. 179. 183. 199.
Roytelets. 107. 176. 180. 280. 316. 450.
Roze [*le Docteur*] 11. 14.

43. 77. 78. 84. 85. 95. 101. 353. 375 377. 400. 446.
Rozieres. 122. 192.
Ruach [*Iſle de*] 196
la Rue. 19. 142.
Ruffiens de Montmartre. 80
Ruine des Egliſes. 33
Ruine du Royaume 57

S.

Sacremore. 49. 189. 190.
Safraniers. 9. 67. 127
Sage juſques à la haute Game. 281
Sainte Dale & St. Doublon. 334. 335.
Saints de la Ligue. 26. 335.
Saints de Lorraine. 89. 189.
Saint Yon. 378
Salaire du Roy d'Eſpagne. 170
Salcede. 61. 125. 462.
Salle des Etats de la Ligue. 15. 348
Saluces [*Marquiſat de*] 178
Salutations à la Judaïque. 314
Sancere 410. 436. 449. 456.
Sangſues des Princes de France. 189.
Satyre Menippée. 223
Satyres. 225
Saveuſe. 36
Savigny. 29
Saül. 147
du Saulſay. 29. 31. 201. 376.
Savoye [*le Duc de*] 10. 41. 85. 90. 171. 178. 277. 317. 324.
Sauvages de la nouvelle Eſpagne. 110
Saxe. 178
Scapulaires. 67
Scavans. 285.
Sceptre Royal. 194
Schomberg [*Gaſpar de*] 37
Scipion. 250
Scopetins [*Jeſuites*] 173
Scrupule du Cardinal de Gondy & de l'Archeveſque de Lyon. 441
Seances des Etats. 27
Secours du Roy d'Eſpagne en France. 41. 118. 151. 167. 172.
Secours en papier. 172
Sedan. 86. 128.
les Seize. 1. 2. 13. 48. 83. 90. 91. 133. 141. 151. 157. 169. 172. 202. 213. 243. 328. 331. 332. 334. 337. 339 341. 345. 347. 349. 351. 353. 365. 366. 367. 373 374. 375. 381. 447.

Selincour. 135.
Senault. 8. 9. 19. 71. 360. 363. 376.
Seneque. 276.
Senlys. 20. 36. 144.
Sens [*Archeveſché de*] 58.
Sens [*Ville de*] 394.
Sentir le fagot. 72.
Serment pour la Ligue. 359.
Sermoiſe [*Mr. de*] 376.
Services mal recompenſés. 233.
St. Severin. 263.
Sibilot. 92.
Sicile. 89.
Sieges de Jeruſalem & de Paris. 89. 156. 336.
Simonet. 18.
Singeries de la Ligue. 328. 349.
Sinode. 116. 126.
Sire. 103.
Sixte V. Pape. 7. 84. 131. 140.
Socrates. 250.
Soiſſons. 198.
Soiſſons [*le Comte de*] 67. 123. 402.
Soly. 376.
Songecreux. 125.
Sophy. 280.
Sorbonne. 32. 33. 46. 83. 84. 107. 161. 356.
Sorbonniſtes. 157. 195. 365. 371.
Sorcier [*le Roy Henri III. accuſé d'être*] 156. 447.
Sorciers. 230. 447.
Soumiſſions baſſes. 128.
Sourdeac [*Mr. de*] 96.
Souvré [*Mr. de*] 43.
Sterilité du Roy Henry III. & de la Reine. 121. 123. 125. 127.
Strasbourg. 178. 462.
le Sueur Preſident. 376.
Suiſſes. 91. 133. 134. 325.
Suze. 307.

T.

Tableaux. 193. & ſuiv. 236. 301. & ſuiv.
Tacite. 147.
Tailles. 97. 99. 124. 176.
Tapiſſeries de la Salle des Etats. 15. & ſuiv. 236.
Tardif [*Mr.*] 25. 374.
Taxa Cancellariæ. 93.
Taxis [*Jean Baptiſte*] 164. 422.
Te Deum *chanté.* 38.
le Tellier. 3 75. 378.
Temps perdu. 252.
Teneçay ou Teniſſe. 179.
Teſtu [*Laurent*] 135.
Theophraſte. 290.
Thevet. 129. 206. 282.
Thiery. 88.
Thinot. 378.
Thoulouſe. 130. 155.
Tibere. 235.
Tiers Etat. 104. 106. 163.
Tiers party. 43. 235.

Tigneux. 2.
Tirius le Jesuite. 448.
Titre de Roy. 150.
Titus. 156. 157. 184.
Tolede. 3.
Tondre le Roy Henry III. 138.
Tours, 143.
Tour de Viel guerrier. 152.
la Toussaints. 142.
Traité de Troyes. 162.
Traîtres. 116.
Tramblecour. 83.
Trapusse ou ratiere pour attrapper les Huguenots. 120.
Tremont. 19. 21. 69.
Trente [*le Cardinal de*] 114.
Trepelu de Suresne. 199.
Tresoriers. 99.
Tresors. 295.
Triboulet. 205.
Triochites. 263.
Triptolemus. 250.
Troglodites. 39. 309.
Tronçon. 360.
Troncs. 283.
Trou de St. Patrice. 264.
Troyes. 155. 162.
Trupelus. 254.
Tuer le Roy Henry IV. 244.
Turcs. 38. 107. 173. 118.
Turlupin. 88.
Turnebus. 80.
Tyran [*le Roy Henry III. traité de*] 73. 157. 363. 367.
Tyrans, Tyraneaux. 106. 107. 149. 157. 177.

V.

VAches dans les Colleges de Paris. 94.
du Vair [*Mr.*] 100.
Valet de Lucifer. 38.
Valet de Marot. 338.
Vaugrenand. 179.
la Vauguyon. 129.
Veau [*faire le*] 26.
Veaux de Dixme. 251.
Velours. 302.
Vendosme [*le Prince de*] 37. 113.
Vendosme [*François de*] 116.
Vendosmois. 152.
Vengeance cause des guerres civiles. 161.
Venise. 453.
Vent [*se repaître de*] 197.
Ventre St. Quenet. 265.
Verneuil. 9. 37.
Verole. 302.
Vertugadins. 198.
Vertugalin. 250.
Veterinaires de St. Eloy. 14.
Vetus [*le Président*] 60. 376.
Le Sr. de Vicq. 25.
le Vidame de Chartres. 116.
Vidazes. 282.
Videville [*Mr. de*] 376.

Vie de Couvent. 260.
Vienne. 7. 70.
Vignerons de St. Cloud. 80.
Vignoles [*Etienne de*] 99.
Villars Eveſque d'Agen. 375.
Villars [*Mr. & Me.*] 8. 49. 192.
Villequier, 131. 133. 135.
Villeroy. 5. 40. 47. 69. 90. 131. 151. 166. 195. 212. 371. 376. 379.
Vitellius. 146.
Vitry. 212. 378. 398. 405.
Vivans [*Mr. de*] 32. 129.
Union [*Conſeil de l'*] 148. 198. 353. 369. 375.
Union [*Sainte*] 32. 35. 49. 65. 70. 72. 73. 76. 97. 104. 141. 198. 206. 279. 320. 337.
Univerſité. 78. & ſuiv. 107. 110. 155. 245.
Vœu à N. Dame de Lorette. 404.
Voix ſtentorée. 95.
Uſurpation des Etats. 171.

X.

Xaintonge. 129.
Xaintrailles [*Poton de*] 99.
Xenophanes. 266.

Y

Yaquez [*Dom Alonze*] 422.
Yeux de la Lune. 276.
St. Yves. 10.

Z.

Zacharies. 157.
Zamet. 47. 53. 90.
Zelateurs. 157.
Zelés. 68. 131. 192. 203. 279. 280. 341. 346.
Zephire. 290.
Zuniga [*Dom Antonio de*] 422.

Fin de la Table des Matieres.

ba
635